REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME III

(55e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1929

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BIBL.
LONDIN
UNIV.

CORRECTION AU *BRUTUS* XXVIII, 109

Au chapitre XXVIII du *Brutus*, Cicéron passe une rapide revue de ceux que nous pouvons appeler les orateurs secondaires de l'époque des Gracques : Decimus Junius Brutus, Q. Fabius Maximus, Scipion Nasica, P. Cornelius Lentulus, L. Furius Philus, P. Mucius Scaevola, M. Manilius, Appius Claudius, M. Fulvius Flaccus, P. Decius, M. Livius Drusus et C. Livius Drusus, M. Junius Pennus, et, pour finir, T. Quinctius Flamininus. L'historien de l'éloquence romaine s'est efforcé d'être complet. Mais s'il a dressé une liste détaillée, elle ne contient guère que des noms ; et l'on éprouve, en la parcourant à la vive allure où Cicéron la déroule, l'impression qu'il y a compris tous les hommes politiques de ce temps, sans se faire d'illusions excessives, ni peut-être même une idée toujours nette de leur talent. Par exemple, de T. Flamininus, qu'il avait pourtant vu en sa jeunesse, il sait seulement que le personnage parlait consciencieusement latin : *de T. Flaminino, quem ipse vidi, nihil accepi nisi Latine diligenter locutum* (109). Un peu plus haut, C. Drusus n'est mentionné que comme émule et frère de Marcus : *eique* (*Marco*) *proxime adiunctus C. Drusus frater fuit* (ibid.). Un mot, adjectif ou adverbe, suffit à caractériser la plupart des autres. Rarement, le *palmarès* du *Brutus* s'est montré plus bref, plus incolore. Deux notices, pourtant, sont un peu plus développées : celles, se suivant, qui sont consacrées à M. Drusus et à M. Pennus. Encore convient-il d'observer que Cicéron connaît mieux, de l'un et de l'autre, la carrière que la manière. M. Drusus — *vir oratione gravis et auctoritate* — a, pendant son tribunat, démoli C. Gracchus, son collègue, alors tribun lui-même pour la seconde fois : *in tribunatu C. Gracchum collegam iterum tribunum fregit*. A son tour, M. Pennus nous est présenté comme le fils du M. Iunius qui fut consul avec Q. Aelius : bien qu'ayant espéré atteindre tous les sommets, il mourut sans avoir dépassé l'édilité — *illius Marci filius qui cum Q. Aelio consul fuit ; sed is omnia summa sperans aedilicius est mortuus*. Quant à son genre oratoire, il est réduit, dans les trois lignes qui précèdent, à sa plus simple expression. « Citons encore ton parent, Brutus : Marcus Iunius Pennus, qui, avec esprit, malmena, au cours de son

tribunat, C. Gracchus dont il était de peu l'aîné, car sous les consuls Marcus Lepidus et Lucius Orestes, Gracchus fut questeur et Pennus tribun ». Avouons qu'on ne saurait mettre plus de discrétion dans la critique littéraire. Sans manquer de respect à la mémoire de Cicéron, il est permis d'estimer qu'en fait de jugements et d'analyses, c'est bien peu. Or, c'est encore trop, comme nous l'allons voir.

En effet, il ne faut pas se fier aux apparences de ce dernier passage. J'en ai emprunté, la traduction à M. Jules Martha[1]; et, en vérité, elle rend très exactement le texte que, depuis Lambin, ont adopté les éditeurs : *Tuus etiam gentilis, Brute, M. Pennus facete agitavit in tribunatu C. Gracchum, paulum aetate antecedens. Fuit enim M. Lepido et L. Oreste consulibus quaestor Gracchus, tribunus Pennus, illius Marci filius* etc. Seulement ce texte est établi sur deux corrections, dont l'une est inutile et l'autre fautive. Les manuscrits, dont l'accord permet de remonter jusqu'à leur modèle, aujourd'hui perdu, le *Laudensis* du VIII^e^-IX^e^ siècle, ne portent point *facete* mais *facile*. Ils placent l'accusatif *C. Gracchum* après *paulum*, et non avant; et il est bien vrai que *facile* ne signifie pas grand'chose, et que l'insertion de *C. Gracchum* avant *aetate antecedens*, en paraissant priver le verbe *agitavit* de son régime, enlève à la phrase sa construction et son intelligibilité; mais il est possible de lui rendre l'une et l'autre à meilleur compte.

Notons d'abord que le déplacement du nom, à l'accusatif, de C. Gracchus, ne se justifie d'aucune façon[2]. L'on ne discerne nullement les raisons qui auraient amené le copiste négligent à intervertir l'ordre des mots qu'on prétend rétablir; et cet ordre ne fait que changer la difficulté, sans la résoudre. En reportant *C. Gracchum* avant *paulum aetate*, on donne à *agitavit* le complément direct qui manque maintenant à *antecedens*. Supposera-t-on qu'un pronom — *eum* par exemple — venait après ou avant *antecedens*? Cela fera une correction de plus, mais la phrase n'en sera guère améliorée : il eût été si facile à Cicéron,

1. Dans son édition et sa traduction du *Brutus*, éditées par l'Association Guillaume Budé (Paris, 1927), M. Jules Martha a suivi purement et simplement le texte qu'on peut dire traditionnel. Dans son édition antérieure (Paris, Hachette, 1892), il l'avait accepté aussi, mais non sans formuler, dans une note de son apparat critique, les réserves suivantes : « *Facete* [est une] correction de Lambin, généralement adoptée. Les anciennes éditions conservent *facile* qui n'a aucun sens. Si le texte des mss. est complet, la transposition est nécessaire. Mais peut-être, après *agitavit*, manque-t-il un mot comme *peregrinos* ? » (p, 98).

2. Lambin n'y a pas recouru.

au lieu de s'embarrasser ainsi d'un participe présent tout à fait superflu, d'écrire : *agitavit C. Gracchum paulum aetate minorem.* La transposition n'est donc qu'un expédient, et la transformation corrélative de *facile* en *facete*, si ingénieuse qu'elle semble de prime abord, est encore moins plausible.

Facile, assurément, est une déplorable cheville ; et il est certain que ce mot sans portée, et d'ailleurs démenti par la fortune ultérieure, aussi bien que par le tempérament combatif, de C. Gracchus, doit disparaître d'une proposition au sens de laquelle il demeure totalement étranger. Lambin, se référant par anticipation à la règle de banalité croissante qu'a formulée Louis Havet dans son *Manuel de critique verbale*, et qui rend compte en effet d'innombrables erreurs de copiste, a substitué un adverbe qui cadre avec le prétérit *agitavit* et le détermine convenablement — *facete* — à celui, tout à fait banal, dont le verbe *agitavit* ne pouvait tirer aucun secours : *facile*, et je reconnais sans ambages que si « malmener facilement C. Gracchus » ne veut rien dire, « malmener spirituellement C. Gracchus » se défend par soi-même. Mais, d'un point de vue psychologique, la mélecture prêtée aux copistes demeure malaisée à saisir, car *facete* n'est, pas plus que *facile* ; un terme rare ou hermétique. Ensuite, du point de vue paléographique, comme a bien voulu m'en avertir M. Charles Samaran, qui m'a fait l'amitié de s'intéresser à mes conjectures et de les passer au crible de son expérience de médiéviste, elle est tout à fait incompréhensible. Le *Laudensis*, dont procède la tradition manuscrite du *Brutus*, était écrit en minuscule lombarde, c'est-à-dire en une écriture où la lettre *t* s'arrête à la ligne et la lettre *l* la dépasse à peu près de toute sa hauteur[1]. Pour extraire *facete* de *facile*, Lambin a passé outre à ces constatations formelles et dirimantes. Il a converti un *i* en *e*, ce qui déjà, étant donnée la double courbure des *e* en lombarde, est difficile à accepter, et un *l* en *t*, ce qui est, cette fois, absolument inadmissible. Enfin, et surtout, les deux corrections solidaires des éditeurs sont condamnées par les faits ; elles renversent à tout le moins les données de la réalité, au lieu de les suivre.

A s'en tenir aux précieuses indications chronologiques fournies par Cicéron on pourrait même croire qu'elles sont en irréductible opposition avec l'histoire. Car Cicéron, dans le paragraphe précité, a soin de noter que Pennus a été tribun l'an même où

1. Voir la planche XIII de la *Paléographie* d'E. Chatelain.

C. Gracchus a été questeur : sous le consulat de M. Aemilius Lepidus et de L. Aurelius Orestes, soit en 126 avant J.-C. Or nous sommes informés, d'autre part, que C. Gracchus a exercé sa questure en Sardaigne sous le gouvernement du consul L. Aurelius Orestes (Plut., *C. Gr.*, 2, 2) et fut maintenu, comme questeur dans cette province, au delà des délais normaux : *biennium . . . in provincia* (Gell., XV, 12, 31). A première vue, on ne saisit pas comment un tribun de l'an 126 aurait pu dans Rome malmener Gracchus — *facile* ou *facete*, peu importe —, puisque Gracchus a passé toute cette année en Sardaigne. A la réflexion, la contradiction apparente peut disparaître. Il suffit de faire entrer en charge le tribun M. Pennus le 10 décembre 126, et rentrer à Rome le questeur C. Gracchus avant le 9 décembre 125, pour que le renseignement de Cicéron, toujours exact, reste compatible avec une campagne politique qui eût mis aux prises ces deux adversaires à peu près contemporains, au cours du tribunat du plus âgé des deux. Or, de cette campagne nous n'avons pas à douter. Elle est attestée par un fragment de Festus (p. 286 Müller = p. 362,33 Lindsay) : *Respublica multarum civitatum pluraliter dixit C. Gracchus in ea quam conscripsit de lege Penni et peregrinis*. Dans un passage du *De officiis*, Cicéron nous laisse entrevoir quel était l'objet du projet de loi déposé par Pennus. Ils ont tort, écrit-il (III, 11, 47), ils ont tort, ceux qui interdisent l'accès de leurs villes aux étrangers et les bannissent, tels Pennus du temps de nos pères, et Papius plus récemment : *male... qui peregrinos urbibus uti prohibent eosque exterminant, ut Pennus apud patres nostros. Papius nuper*. Nous connaissons par une foule de documents, le contenu de la loi Papia de 65 av. J.-C. Elle chassait de Rome tous les pérégrins sans exception (Rotondi, *Leges publicae populi romani*, p. 376). La *rogatio* de Pennus visait le même but, et retranchait de la Ville tous ceux qui n'y jouissaient pas du droit de cité : les Latins et les Alliés italiques. Mais la suite de la biographie de C. Gracchus nous fixe sur le sort qui lui est échu. Lorsque, en juillet 124, C. Gracchus brigua le tribunat qu'il devait gérer en 123, il vint à Rome, de toutes les parties de l'Italie, une telle affluence, qu'elle ne trouva pas à s'y loger (Plut. *C. Gr.*, 3,1) ; et, au début de 122, à ce que racontent Plutarque (*C. Gr.*, 12,1) et Appien (*B.C.*, 1, 23, 100), le Sénat, alarmé de cette invasion, ordonna au consul C. Fannius de rejeter hors des murs tous ceux qui les avaient franchis sans posséder le *ius suffragii*. Qu'est-ce à dire, sinon que la *rogatio* de Pennus, ou bien avait échoué devant les comices, ou bien, votée par eux à la demande de ce tribun, avait été rapportée, avant

juillet 124, à la demande de C. Gracchus dans le discours, cité par Festus, *de lege Penni et peregrinis*. Dans l'un et l'autre cas, il est permis également, soit d'interpréter, soit de conserver à la lettre les indications chronologiques fournies par Cicéron dans le *Brutus*, mais si on les garde, il n'y a plus de duel oratoire entre Pennus, dont l'initiative remonterait à 126, et C. Gracchus, alors en Sardaigne ; et si on les interprète comme j'ai fait, il y a bien place pour une rencontre, en 125, entre les deux orateurs ; mais l'offensive a été prise par C. Gracchus, et c'est lui qui a vaincu M. Pennus, après l'avoir attaqué. En cette hypothèse, par conséquent, une phrase du genre de *M. Pennum facete agitavit C. Gracchus* s'accorderait à la situation que nos sources nous ont indiquée. Même avec elle, que je préfère [1] ; mais qui n'est point démontrée, la phrase, qui, depuis Lambin, figure dans nos éditions du *Brutus* — *M. Pennus facete agitavit C. Gracchum* prend le contrepied des événements ; et, par force, nous devons renoncer à attribuer la paternité de cette ligne à Cicéron trop attentif ici à la conjonction du tribunat romain de Pennus avec la questure sarde de C. Gracchus pour y avoir songé à leurs démêlés postérieurs, et en outre, trop exactementr enseigné, le *De officiis* le prouve, sur le fond de leur conflit, pour en avoir interverti les rôles. Mais, du même coup, nous sommes rapprochés du texte véritable. S'il est invraisemblable que l'accusatif *C. Gracchum* se rapporte à *agitavit*, il n'est, pour commencer, que de le laisser à sa place dans les manuscrit, c'est-à-dire après et non avant *paulum*, et comme régime du participe présent *antecedens*. Et puisqu'aussi bien il est impossible que l'actif *agitavit* ait été employé sans complément direct, il n'est, pour finir, qu'à chercher cet accusatif indispensable sous l'insoutenable *facile*.

Notre enquête, à dire vrai, ne sera pas longue. Qui donc le projet de Pennus a-t-il mis en émoi, sinon la foule des irréguliers l'ὄχλος dont parle Plutarque à deux reprises dans les passages de sa *Vie de Caius Gracchus* que nous avons déjà cités, la masse de tous ceux dont l'état civil est indéfini et, qui n'ont pu s'élever jusqu'au droit de cité romaine, et parmi lesquels, à toutes les époques, les démagogues ont recruté leurs clientèles ? Or, Cicéron, dans les écrits où il manifeste son attachement à la cause du Sénat, affectionne tout particulièrement un mot assez méprisant pour désigner ces couches inférieures de la population :

---

1. Cf. J. Carcopino, *Autour des Gracques*, Paris, 1928, p. 194 et suiv.

c'est la lie des cités, comme il le dit dans le *Pro Flacco*, VII, 18 : *opifices et tabernarios atque illam omnem faecem civitatum* ; la lie de la ville, d'où Clodius a été tirer les collèges illicites qu'il a ressuscités : *ex omni faece Urbis* (*In Pisonem*, IV, 8) ; la lie de Romulus, que Caton, dans son idéalisme impénitent, ne voulait pas voir monter autour de lui : *dicit enim* [*Cato*] *tanquam in Platonis* πολιτείᾳ *non tanquam in Romuli faece sententiam* (*Ad Attic.*, V, 1, 8). C'est la lie, tout court, comme dans le *Brutus* même (LXIX, 244) : *tu quidem de faece hauris* ou dans sa correspondance : *tanta faece est in Urbe ut nihil tam sit* ἀκύθηρον *quod non alicui venustum esse videatur* (*Ad fam.*, VII, 32, 2) : *apud bonos iidem sumus, quos reliquisti, apud sordem urbis et faecem multo melius quam reliquisti*, (*Ad Atticum*, I, 16, 11)[1]. Je propose donc, tout simplement, de remplacer dans notre texte, et sans en modifier l'ordre, *facile* par *faecem*[2] ; et je ne pense pas que j'aie besoin désormais de longs discours pour défendre ma conjecture.

Le passage de *faecem*, qu'a dû porter le *Laudensis*, à *facile*, que portent ses dérivés, s'est effectué par un *processus* élémentaire, inévitable. Les copistes, qui n'avaient point présentes à l'esprit la notice de Festus et l'allusion du *De officiis* sur le contenu de la *lex Penni*, ne pouvaient pas comprendre le mot *faecem*. Et, en effet, ils ne l'ont pas compris et ils l'ont travesti dans le vocable dont la forme s'apparentait de plus près à la sienne en minuscule lombarde[3]. Ils ont confondu comme on devait s'y attendre la courbure du premier *e* avec un *c*, par une méprise assez fréquente[3] ; puis ils ont pris le dernier *e*, surmonté de la longue virgule, par quoi, dans les documents de ce type[4], s'abrège l'*m* final, pour un *l* accolé à un *e* ; et du *facele* ainsi obtenu ils sont arrivés, par une transition insensible et nécessaire, au *facile* de nos manuscrits. En revenant de *facile* à la leçon primitive *faecem*, on ne change pas les signes eux mêmes, mais seule-

1. On objectera peut-être à notre « lecture » que Cicéron se contredit en parlant avec ce dédain des victimes de Pennus, dans le *Brutus*, et si sévèrement, de la politique de Pennus dans le *De officiis*. Mais le texte de la lettre à Atticus indique clairement que Cicéron ne négligeait pas toujours la *faex* ; et au surplus chacun sait que Cicéron parlait très différemment de la masse, selon qu'elle l'avait précipité du pouvoir, comme en 46, date du *Brutus*, ou qu'elle lui avait permis de le reconquérir, comme dans le second semestre de 44, date du *De officiis*.

2. Voir l'allusion à l'*antiquarum effigies* du *Laudensis*, dans la suscription, datée de 1425, de la copie Ottoboni 2057.

3. Louis Havet, *Manuel*, § 640.

4. Cf. Chatelain, pl. XIII.

ment l'interprétation de ceux sur la valeur desquels un copiste du XV^e^ siècle pouvait d'autant mieux hésiter qu'ils étaient, en cette écriture minuscule, à peu près interchangeables. La correction a donc le mérite d'une extrême simplicité. En outre, elle dispense de toute autre. De plus, elle harmonise le renseignement du *Brutus* avec les seuls que nous possédions par ailleurs sur l'activité du tribun M. Pennus. Enfin, elle l'énonce en termes d'une propriété remarquable, par des images frappantes et coordonnées. Le verbe *agitare*, possède comme *agere*, le sens premier de pousser devant soi[1]. Il définit l'action du berger qui conduit son troupeau, du chasseur qui poursuit le gibier. Par extension, il s'applique aux soldats qui mettent l'ennemi en fuite :

(*hostes*) *fudimus insidiis totaque agitavimus urbe*

VIRG., *Aen.*, II, 421 ;

aux Furies qui persécutent leurs victimes : *eos agitant Furiae* (Cic., *Pro Roscio Amer. XIV*, 66 ; *De legibus*, I, 14, 40). Par voie de conséquence, il se dit du vent qui roule les houles de la mer : *mare ventorum vi agitari* (*Pro Cluentio*, XLIX, 138), et des tempêtes politiques qui soulèvent les mouvements populaires : *plebs agitari tribuniciis procellis* (Liv., II, 1, 4); et comme il désigne l'agitation des flots, il s'étend à celle des autres liquides : le moût du vin : *mustum agitabis* (Palladius, XI, 17, 1), l'écume de l'huile : *amurcam agitato* (Cato, *De Agr. cult.*, 95,). Il était réservé à Cicéron d'y ajouter la lie du peuple, en une alliance de mots qui s'adapte aussi heureusement à cette métaphore qu'à la réalité qu'elle transpose. Pennus a remué la lie, mais en même temps il a poursuivi des rigueurs de son projet de loi les populations inférieures qu'elle représente. En vérité il était impossible à l'écrivain de rappeler en moins de mots, et le geste, bientôt vain, de Pennus, et l'effet immédiat qu'il a produit.

Mais l'éloquence de Pennus, direz vous, il n'en est plus question dans la phrase ainsi reconstituée. D'accord, et c'est une preuve de plus, à mes yeux, de la vérité de la reconstitution. Visiblement, Cicéron ne savait rien des dons oratoires de Pennus. Il n'en connaissait, comme nous, que le nom, le tribunat, et la *rogatio* sans lendemain. Mais tenant quand même à l'inscrire dans son dialogue, non seulement pour grossir d'une unité le cortège imposant de l'éloquence romaine, mais pour faire plai-

1. *Thesaurus Linguae Latinae*, s. v°.

sir à son ami Brutus, qui comptait Pennus parmi les ascendants de sa *gens*, il s'est évadé, une fois de plus, de l'histoire littéraire dans l'histoire politique, et il a utilisé, sur le personnage, à défaut de souvenirs oratoires inexistants et de discours oubliés, le *liber annalis*, bourré de noms, de faits et de dates, que le diligent Atticus avait compilé à son profit [1]:

Citons encore ton agnat, Brutus : Marcus Pennus qui a agité la lie de Rome durant son tribunat, lui un contemporain à peine plus âgé de Caius Gracchus, car c'est sous le consulat de M. Lepidus et de L. Orestes que Gracchus a été questeur et Pennus tribun.

Tuus etiam gentilis, Brute, M. Pennus faecem agitavit in tribunatu, paulum C. Gracchum aetate antecedens; fuit enim M. Lepido et L. Oreste consulibus quaestor Gracchus, tribunus Pennus.

Jérôme CARCOPINO.

---

1. Sur ce *Liber annalis*, source du *Brutus*, cf. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*, 3e éd., I, 21, p. 305.

DION DE PRUSE

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LE TEXTE DES DISCOURS LXVI ET XII

Discours LXVI. Περὶ δόξης ά.

La présence de quelques morceaux étrangers, à la fin du premier Περὶ δόξης, a déjà été remarquée par H. von Arnim [1]. Mais le travail de l'éditeur ancien ne s'est pas borné à une simple adjonction, et le discours tout entier me paraît être une juxtaposition de fragments empruntés à des homélies d'inspiration cynique [2]. Trois d'entre elles s'attaquent à l'amour de la gloire. Comme l'auteur y emploie les mêmes lieux communs, elles se ressemblent tellement que l'attribution des fragments à l'une plutôt qu'à l'autre ne peut s'y faire qu'au moyen de très légers indices. Une quatrième, qui invite le sage à mépriser l'opinion du vulgaire, se détache mieux de l'ensemble. Enfin, un fragment semble tiré d'un discours sur la richesse.

Dans les §§ 1-3 πικρὸν ὑπάρχειν, Dion blâme ceux qui, par leurs éloges, encouragent les hommes avides de gloire à obéir à leur passion. La plupart des villes ont imaginé des appâts pour ces insensés, elles les conduisent au malheur et à la ruine en leur proposant une simple couronne de feuillage ou une bandelette. Alors qu'ils pourraient, sans rien débourser, se tresser des couronnes avec les branches de n'importe quel arbre, ils dépensent tout leur avoir pour obtenir ces récompenses. Puis les voilà affamés et mal vêtus, n'ayant que la vaine satisfaction d'entendre leur nom proclamé comme celui d'un esclave perdu.

Dans le passage suivant, §§ 3 τοὺς δοξοκόπους — 4 ἁπάσης τῆς οὐσίας, remarquons tout d'abord l'asyndète. J'ai observé ailleurs [3]

---

1. *Leben und Werke des Dio von Prusa*, p. 276 sq.

2. L'auteur a pourtant surveillé son style et presque complètement évité l'hiatus. Cf. E. Wenkebach, *Quaestiones Dioneae* (Diss. Berlin, 1903), p. 35.

3. L. Lemarchand, *Dion de Pruse, les œuvres d'avant l'exil* (Thèse, Paris, 1926), p. 92.

que, dans les œuvres de Dion, le manque de liaison, lorsqu'il n'était pas justifié par le mouvement du style[1], coïncidait souvent avec une interruption du texte. Von Arnim, après Emperius, supprime la première partie de ce passage, mais le début du § 4 est de même inspiration et en forme la suite. L'auteur se moque de l'entêtement des ambitieux, qui se ruinent pour arriver aux honneurs. Tout à l'heure (§ 2), les villes instituaient des prix pour favoriser leur passion, leur nom était dans toutes les bouches. Maintenant (§ 3), les peuples les chassent des places publiques à force de tapage. Les bandelettes sont encore apportées en exemple, mais la robe de pourpre remplace les couronnes de feuillage. Les §§ 3 τοὺς δοξοκόπους — 4 ἁπάσης τῆς οὐσίας visent donc spécialement l'ambition politique, tandis que le premier fragment, de portée plus générale, s'attaque à tous ceux qui veulent faire parler d'eux.

Les §§ 4 καὶ τοὺς μὲν ἐπί — 7 ὁτιοῦν ἐπτοημένου contiennent un troisième morceau d'orientation légèrement différente. Dion s'attache à montrer aux hommes épris de gloire combien est insignifiant l'objet de leurs efforts. Nous retrouvons d'abord un jeu de mots sur κηρύττεσθαι et ἀποκηρύττεσθαι qui fait penser à celui de la fin du § 2. D'autres arguments du premier passage reviennent également.

— Les hommes se laissent séduire par un feuillage sans valeur :

§ 2. Καὶ δημοσίᾳ σχεδὸν αἱ πόλεις ἅπασαι δελέατα ἐξευρήκασι παντοῖα τοῖς ἀνοήτοις, στεφάνους καὶ προεδρίας καὶ κηρύγματα... οὐδὲν ὀρέγοντες μέγα οὐδὲ θαυμαστόν, ἀλλ' ἐνίους ἀπὸ θαλλοῦ περιάγοντες...

§ 5. Οὕτω δὲ πάνυ τῶν ἀνθρώπων κατεφρόνησαν οἱ πρότερον καὶ τὴν εὐήθειαν αὐτῶν συνεῖδον ὥστε ὑπὲρ τῶν μεγίστων πόνων καὶ πληγῶν φύλλα προύθεσαν.

— Les ambitieux se ruinent pour ces couronnes insignifiantes :

§ 2. Οὐκοῦν ὁ τοιοῦτος, ἐξὸν αὐτῷ μυρίους, εἰ ἐθέλοι, στεφάνους προῖκα ἔχειν, οὐ μόνον ἐλαίας ἢ δρυός, ἀλλὰ καὶ κιττοῦ καὶ μυρρίνης πολλάκις τὴν οἰκίαν ἀπέδοτο καὶ τὰ χωρία...

§ 5. Καὶ τὴν μὲν ἐξ Ἰσθμοῦ πίτυν, οὐδὲν οὖσαν τῶν ἄλλων χλωροτέραν, μετὰ πολλοῦ πόνου καὶ κακῶν ἀναιροῦνται, πολλάκις ἀργύριον πολὺ διδόντες.

---

1. C'est ainsi que, un peu plus haut, l'asyndète ὥσπερ ἀπολωλός... est admissible. D'ailleurs, les manuscrits UB portent ἀλλ' ὥσπερ....

Le troisième fragment ne peut donc, à cause de ces redites, provenir du même discours que le premier. Il n'est pas non plus la suite du second, puisque celui-ci exprime aussi, au moyen d'une formule analogue (§ 4), l'idée qu'on dépense *souvent* toute sa fortune pour atteindre l'objet de son ambition. Nous avons ainsi trois fois la même affirmation en termes presque identiques : § 2 ... πολλάκις τὴν οἰκίαν ἀπέδοτο καὶ τὰ χωρία..., — § 4 ... πολλάκις ἁπάσης τῆς οὐσίας. — § 5 ... πολλάκις ἀργύριον πολὺ διδόντες.

D'ailleurs, le second passage vise les politiciens, et le discours auquel appartient le troisième en parlera aux §§ 9-11. Pour le moment, l'auteur continue à montrer la vanité de la gloire (fin du § 5). Il traite de « chiffon », ῥάκος, le diadème royal, mentionne ensuite la maison des Pélopides qui, pour un agneau à toison d'or, se plongea dans les crimes les plus atroces, puis, après une allusion à Néron et à Domitien [1], il demande : puisque la passion de la gloire amène tant de malheurs, ne sont-ils pas moins à plaindre ceux qui dirigent leurs convoitises vers un autre objet, quel qu'il soit ? (§ 7).

Nous avons à choisir ici entre deux passages de contenu équivalent, les §§ 7 τὸν φίλοψον — 8 et 9-11 οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος. Dans le premier, où les asyndètes τὸν φίλοψον et τὸν οἰνόφλυγα du § 7 invitent à examiner le texte de plus près, il me semble que les copistes n'ont pas respecté l'ordre logique des idées. Dion montre comment des passions telles que la gourmandise, l'ivrognerie, la débauche, causent moins d'ennuis que l'ambition. L'ordre naturel consisterait à opposer à chacun des exemples cités le sort de l'homme épris de grandeur. Or, nous voyons, au début de ce passage, que l'exemple du buveur, au lieu d'être réuni, comme on s'y attendrait, à celui du gourmand (cf. § 1 ἢ φιλόψους ἢ οἰνόφλυγας ; § 9 καὶ φιλοπότην καὶ ὀψοφάγον), en est séparé par l'exemple du débauché. La première phrase du § 8, ὅτι μὲν γάρ — φήσειεν, où il est dit qu'on vient plus facilement à bout d'un adolescent intraitable que du peuple le plus sage, devrait logiquement succéder à celle du § 7 ὁμοίως ὁ πρὸς παῖδας — κατειργάσατο. La seconde phrase de ce même § 8, ὅσῳ μέντοι — καὶ μεθ' ἡμέραν, qui parle des insomnies de l'ambitieux, n'est pas la contrepartie de celle qui précède, ὅτι μὲν γὰρ — φήσειεν, et ne peut s'opposer qu'à celle du § 7, τὸν οἰνόφλυγα — ἥδιον καθεύδει. Remarquons enfin qu'au § 7 τὸν φίλοψον, l'exemple du gourmand facile à rassasier devrait avoir comme contraste celui de l'ambitieux insatiable, et, pour com-

1. Fin du § 6. Cf. von Arnim, *op. cit.*, p. 277.

pléter la comparaison, je serais d'avis de mettre à la suite de cette phrase τὸν φίλοψον — τῶν ἐχθρῶν la dernière du même paragraphe, τῷ δοξοκόπῳ δέ — χίλιοι πολλάκις. C'est ainsi, du reste, que l'auteur procède dans les §§ 9-15. Voici donc comment je propose de lire le passage :

Τὸν φίλοψον εἰς ἰχθῦς ἀποπίμπλησι καὶ οὐδεὶς <ἂν> αὐτὸν κωλύσειεν ἥδεσθαι τῶν ἐχθρῶν· τῷ δοξοκόπῳ δὲ οὐκ ἂν εἷς ἐπαινῶν ἐξαρκέσειεν, ἀλλ' οὐδὲ χίλιοι πολλάκις. Τὸν οἰνόφλυγα ἓν Θάσιον κατέπλησε, καὶ πιὼν Ἐνδυμίωνος ἥδιον καθεύδει· ὅσῳ μέντοι προχωρεῖ τὸ τῆς δόξης ἐπὶ πλέον, τοσούτῳ μᾶλλον οὐκ ἔστιν ὕπνου λαχεῖν· ἀλλ' ὥσπερ οἱ φρενιτίζοντες, ἀεὶ μετέωρος οὗτος καὶ νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν. Ὁμοίως ὁ πρὸς παῖδας ἀθλίως ἔχων, ἐὰν εἰς ὡραῖον ἐμπέσῃ, τοῦτον ἑνὰ ὄντα θεραπεύει, καὶ πολλάκις μικροῦ κατειργάσατο· ὅτι μὲν γὰρ ῥᾷόν ἐστι μεταχειρίσασθαι τὸ χαλεπώτατον μειράκιον τοῦ μετριωτάτου δήμου τίς οὐκ ἂν φήσειεν ;

La fin du § 8 (νὴ Δί', ἀλλά...) contient une objection suivie de la réponse de Dion : le vin et la bonne chère, dira-t-on, entraînent des frais [1]. Mais l'ambitieux n'est-il pas forcé de dépenser beaucoup plus, non seulement en vin et en nourriture, mais aussi pour montrer aux foules des artistes et des athlètes ?

Le second passage, §§ 9-11 οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος, met encore l'ambition au-dessous de la gourmandise, de l'ivrognerie, de la débauche et mentionne une fois de plus les dépenses faites pour la bonne chère, le vin, les athlètes. Il y est encore question des insomnies de l'ambitieux (fin du § 10) et de la facilité avec laquelle on peut séduire un jeune garçon (§ 11), choses déjà vues au § 7.

Les deux passages répondent donc à la question posée dans la première phrase du § 7 : l'ambition n'est-elle pas pire que les autres vices ? Mais les §§ 9-11 οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος, avec leur style bien lié, me paraissent la suite du fragment §§ 4 καὶ τοὺς μὲν ἐπί — 7 ὁτιοῦν ἐπτοημένου. Quant aux §§ 7 τὸν φίλοψον — 8, je serais plutôt d'avis, à cause des asyndètes, de les rattacher au second fragment, §§ 3 τοὺς δοξοκόπους — 4 ἁπάσης τῆς οὐσίας, qui débute par un manque de liaison. Le premier fragment a employé à un autre point de vue l'exemple des buveurs, des gourmands et des débauchés (§ 1).

Les passages étudiés jusqu'ici doivent donc appartenir à trois discours : discours A, §§ 1-3 πικρὸν ὑπάρχειν ; discours B, §§ 3 τοὺς δοξοκόπους — 4 ἁπάσης τῆς οὐσίας et 7 τὸν φίλοψον — 8 ; discours C,

1. Van Herwerden (Mnemosyne, XXVI, 1898) propose de supprimer les mots καὶ τὰς ἑταίρας, étant donné que, dans la réponse de Dion, après πολὺν δὲ οἶνον, on ne trouve pas πολλὰς δὲ ἑταίρας, ce que demanderait l'opposition.

§§ 4 καὶ τοὺς μὲν ἐπί — 7 ὁτιοῦν ἐπτοημένου et 9-11 οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος.

La dernière phrase du § 11, τοῖς μὲν οὖν κάμνουσιν..., ramène les insomnies de l'ambitieux qui ont servi dans les discours B (§ 8) et C (§ 10, fin). Comme le discours A n'en a pas encore parlé, on peut croire que c'est lui qui revient ici. Dion dépeint la vie malheureuse des hommes avides de gloire, toujours à l'affût de ce que les autres disent d'eux, heureux ou tristes suivant qu'on les loue ou qu'on les blâme, dépendant de tout le monde. Quand des esclaves sont obligés de servir des maîtres différents d'âge et de caractère, leur sort n'est-il pas pire que celui des autres? Que dire alors d'un esclave public, soumis à toutes les catégories de citoyens? Si un homme riche se voyait forcé d'habiter dans une ville où tous auraient le droit de s'emparer du bien d'autrui, ne renoncerait-il pas immédiatement à sa fortune? Et bien, on se trouve dans une situation semblable lorsqu'on recherche la gloire, on est exposé aux attaques de tous, des étrangers et des métèques comme des citoyens (§§ 11 τοῖς μὲν οὖν κάμνουσιν — 14).

Le morceau suivant, §§ 15-17 λύπην ἐνέβαλεν, doit provenir du discours B, sauf le début du § 16, τοιγαροῦν — ἀρχὴν προσποιεῖσθαι, qui ne traite pas le même sujet, comme nous le verrons tout à l'heure. Dion montre maintenant combien est fragile la satisfaction que procure la gloire. L'homme qui la poursuit est successivement comparé au citoyen frappé d'atimie et que tout le monde peut maltraiter, au mauvais esclave puni par son maître, à l'homme qu'un sortilége ferait pleurer et gémir sans motif. Ces exemples commencent tous les trois par une asyndète et, tous les trois aussi, arrivent à la conclusion qu'il suffit de quelques mots pour rabaisser l'orgueil de l'ambitieux. Dans ce passage, l'orateur ne se place donc pas tout à fait au même point de vue que dans le précédent, et, comme il reprend l'exemple de l'esclave donné aux §§ 13-14, ce n'est plus, selon toute probabilité, le discours A que nous avons. Le style, avec ses asyndètes, rappelle celui des passages attribués plus haut au discours B, dont le texte semble avoir souffert davantage. Nous pouvons donc y joindre encore ce fragment.

Avant d'examiner le passage correspondant du discours C, je voudrais attirer l'attention sur les §§ 16 τοιγαροῦν μέτριος — ἀρχὴν προσποιεῖσθαι et 17 καὶ μὴν [1] εἴ γε — φευκτὸς ὁ βίος. L'orateur ne

1. Les anciens éditeurs de Dion ont souvent employé καὶ μήν pour relier les fragments de diverses rédactions. Cf. L. Lemarchand, *op. cit.*, p. 89, n. 2.

s'attaque plus ici à la passion de la gloire, il parle du dédain que doit éprouver le sage pour l'opinion d'autrui. L'inspiration est la même que dans les §§ 26 τῷ Βίωνι — 27 retranchés par von Arnim. Nous retrouverons un peu plus loin (§§ 21-25) des passages qui peuvent s'y rattacher. Ce sont, je crois, des débris d'un quatrième discours que l'arrangeur, à cause de la similitude des idées, a joints à cette compilation qu'est le premier Περὶ δόξης.

Dans les §§ 17 εἰ δέ τις κρίνοιτο — 21 ὅλον ἀπολώλεκας reparaissent d'abord les mêmes idées que dans les §§ 11 τοῖς μὲν οὖν κάμνουσιν — 14 (discours A). L'amour de la gloire rend les hommes malheureux, parce qu'il les met entièrement sous la dépendance des autres. Aux §§ 17 (fin) et 18, Dion compare l'ambitieux à quelqu'un qui subirait tous les jours un procès où il y va de la vie ou de la fortune. Ceci est un remaniement des comparaisons contenues dans les §§ 12 et 14. Aux deux endroits, c'est la foule incompétente et capricieuse qui est chargée de porter le jugement (fin du § 12 et § 18), et il vaudrait mieux abandonner la vie et la fortune que de subir pareilles tracasseries (§§ 14 et 17)). L'homme atteint de cette maladie vit dans une crainte perpétuelle, toujours préoccupé de l'opinion des autres. Ici, deux passages particulièrement peuvent se rapprocher.

§ 12. Τῶν δὲ ἄλλων ἕκαστος τῶν μηδεμίαν χορηγίαν ἐχόντων, ὑπὸ δὲ τῆς αὐτῆς νόσου κρατουμένων, περιέρχεται πρὸς ἕτερον ζῶν καὶ τί περὶ αὐτοῦ λέγει τις φροντίζων...

§ 19. Οὐκοῦν ἀνάγκη τὸν ὑπὸ τῆς νόσου ταύτης ἐχόμενον ὑπεύθυνον περιέρχεσθαι καὶ προσέχειν ἑκάστῳ καὶ δεδοικέναι μή τινα ἑκὼν ἢ ἄκων λυπήσῃ...

Depuis le § 17 εἰ δέ τις..., le texte donne l'équivalent du discours A. A partir du § 19 εἰ γὰρ καὶ σμικρόν..., nous avons la même idée que dans les §§ 15-16 attribués au discours B : il ne faut qu'une parole moqueuse pour détruire la félicité des hommes avides de renommée. C'est donc bien au discours C qu'appartiennent les §§ 17 εἰ δέ τις κρίνοιτο — 21 ὅλον ἀπολώλεκας [1].

Le passage §§ 21 ὁ Περσεύς — 25, qui débute par une asyndète, reprend le thème des §§ 16 τοιγαροῦν — προσποιεῖσθαι, 17 καὶ μήν — φευκτὸς ὁ βίος et 26 τῷ Βίωνι — 27, que j'attribue à un quatrième

1. Au § 20, von Arnim, à la suite d'Emperius, imprime τὸν πτωχὸν τὸν ἀλαζόνα, alors que les manuscrits portent πτωχὸν δέ. Au lieu de supprimer la particule, il vaudrait peut-être mieux lire τὸν πτωχὸν δέ, et transposer avant ces mots la seconde phrase du § 21, ἐὰν μὲν γάρ — ἀπολώλεκας. L'enchaînement serait meilleur A la ligne précédente, au lieu de ἤδη τινά ἐστι, Sonny (d'après l'édit. de Budé) lit ὀνείδη τινά.

discours. Les premières lignes de ce morceau renferment, il est vrai, une idée toute semblable à celle qu'exprime la fin du précédent : Persée, avec la tête de la Gorgone, pétrifiait ses ennemis ; de même, il suffit d'une seule parole pour pétrifier la plupart des hommes. Mais on voit ensuite que l'auteur n'a plus seulement les ambitieux en vue. Il est impossible, dit-il, de plaire à tout le monde ; par conséquent, le sage ne doit pas plus se préoccuper des médisances de la multitude que du chant des oiseaux ou du coassement des grenouilles.

Le texte de ce passage a souffert. Wilamowitz (cité par l'édition von Arnim) croit à l'existence d'une lacune avant πάλαι δή (§ 23). Plus loin, l'exemple d'Héraclès poursuivi par la calomnie (noter les asyndètes au commencement et à la fin) ne me paraît pas à sa place. Je préférerais le mettre après le § 25, pour terminer l'exposé des calomnies que se permet habituellement la foule. Le copiste a dû le supprimer à cet endroit pour faire la soudure des fragments au moyen de deux phrases qui contiennent la même idée, ἀνυπόδητος, ἀνυποδησίας. Le § 24, εἰ μὴ τῶν ἄλλων... succéderait ainsi assez naturellement aux paroles de Diomède citées par le § 23. On pourrait même, pour avoir une liaison, adopter la leçon des manuscrits UB, καὶ σὺ τοίνυν εἰ... Dans ce § 24, les mots σὺ δὲ τοὺς λόγους ἐπτηχὼς καὶ τρέμων περιελεύσῃ rappellent les passages des §§ 12 et 19 rapprochés plus haut. C'est à cause de cette similitude dans les idées — je l'ai déjà dit — que l'éditeur ancien a dû joindre ce morceau à sa compilation. C'est pour une raison semblable qu'il l'aura fait suivre des phrases détachées qui forment le début du § 26, Σωκράτην-ἀπώνατο. Dion vient de dire : « Si tu vas pieds nus et vêtu d'un simple manteau, tu seras traité de fou. » Deux lignes plus loin, on lit que la foule fit périr Socrate pour le punir de marcher sans chaussures. Mais les phrases Σωκράτην-ἀπώνατο proviennent d'un discours sur la gloire, probablement le discours B, à cause des asyndètes. Les exemples de Socrate et d'Aristide qu'elles apportent contredisent la théorie qui vient d'être exposée. Comment peut-on rester indifférent aux médisances de la foule, puisque celle-ci, non contente de traiter Socrate de corrupteur de la jeunesse et d'impie, le condamna à mort ?

Von Arnim [1] supprime, comme n'appartenant pas au texte, le reste du discours à partir du § 26 τῷ Βίωνι. Nous avons vu que ce passage, jusqu'à la fin du § 27, doit faire partie d'un discours

---

1, *Op. cit.*, p. 277 sq.

sur le mépris de l'opinion publique[1]. Le § 28, τῶν πλουσίων — ἀπορρίπτει est tiré d'un discours sur la richesse. La dernière phrase reproduit une pensée de la fin du § 3 : les hommes qui ont perdu leur fortune ne trouvent plus personne qui consente à frayer avec eux. Enfin le § 29, sans lien avec ce qui précède, est une critique de l'amour de la gloire. Cette passion, semblable aux Erinyes de la tragédie, fait claquer son fouet et chasse (τῇ μάστιγι ψοφήσασα ἐξέβαλεν) les hommes vers la panégyrie et le théâtre. Dans le discours B, § 3, c'est le peuple qui, par ses cris et son tapage, chasse les ambitieux de l'agora : τοὺς δοξοκόπους ἐκβάλλουσιν ἐκ τῶν ἀγορῶν οἱ δῆμοι κραυγῇ καὶ ψόφῳ. Le § 29 appartient donc aux discours A ou C. Le mieux serait, je crois, de le mettre, comme introduction à ce dernier, avant les mots καὶ τοὺς μὲν ἐπί... du § 4. Là, en effet, ce que l'auteur dit du théâtre peut servir de suite au § 29.

Voici comment doivent se répartir les fragments qui composent le premier Περὶ δόξης :

— Discours A. §§ 1-3 πικρὸν ὑπάρχειν ; 11 τοῖς μὲν οὖν κάμνουσιν — 14.

— Discours B. §§ 3 τοὺς δοξοκόπους — 4 ἁπάσης τῆς οὐσίας ; 7 τὸν φίλοψον — 8 ; 15 ; 16 τὸν οἰκέτην — 17 λύπην ἐνέβαλεν ; 26 Σωκράτην — ἀπώνατο.

— Discours C. §§ 4 καὶ τοὺς μὲν ἐπί — 7 ὁτιοῦν ἐπτοημένου ; 9-11 οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος ; 17 εἰ δέ τις κρίνοιτο — 21 ὅλον ἀπολώλεκας ; peut-être, comme début, le § 29.

— Discours D (Le sage n'a pas à se préoccuper de l'opinion publique). §§ 16 τοιγαροῦν — ἀρχὴν προσποιεῖσθαι ; 17 καὶ μὴν εἴ γε — φευκτὸς ὁ βίος ; 21 ὁ Περσεύς — 25 ; 26 τῷ Βίωνι — 27.

— Fragment d'un discours sur la richesse. § 28 τῶν πλουσίων ἕκαστος — ἀπορρίπτει.

Deux courts passages, § 26 δέον πολλάκις — συμβαίνῃ τινί... et § 28 κἂν ἀργύριον — ᾧ διαφέρει, ne peuvent se rattacher à aucun des autres fragments du discours LXVI.

Discours XII. Ὀλυμπικός.

Dion a dû prononcer le XII[e] discours aux fêtes olympiques de l'an 105, après un voyage sur les bords du Danube où Trajan

---

1. Au § 26, l. 8, après ὁ δὲ θερμόν, von Arnim croit à la disparition de quelques-mots comme <ὁ μὲν δριμύν>. Sa conjecture est tout à fait admissible, mais, un peu plus loin, au lieu de supprimer καὶ ψυχρόν, ne vaudrait-il pas mieux lire καὶ πικρὸν <καὶ γλυκύν> ? De cette façon, la comparaison serait complète. Emperius (cf. édit. de Budé) remplace ψυχρόν par στρυφνόν.

se préparait à combattre les Daces [1]. Mais l'orateur bithynien ne s'est pas contenté d'exposer une seule fois, en présence des foules d'Olympie, la théologie stoïcienne. Il a repris ce thème devant d'autres auditoires et répété son discours en lui faisant subir des modifications importantes, comme le montrent certains passages en double rédaction que nous allons examiner.

Au début, dans la description dn paon, je relève un passage, §§ 2 σύν γε τῷ λοιπῷ — 3 περιστρεφόμενος, qui fait tache et qu'il vaudrait mieux supprimer. Les premiers mots, σύν γὲ τῷ λοιπῳ σώματι θαυμαστόν, interrompent le sens ; le reste a aussi beaucoup souffert. Le passage alourdit inutilement la description et, surtout, brise de façon fâcheuse le mouvement du style. N'est-il pas manifeste que les mots du § 2 ὅταν ἀδρύνηται πρὸς τὴν θήλειαν, ἀνακλάσας τὴν οὐρὰν καὶ περιστήσας αὐτῷ πανταχόθεν ne doivent pas être séparés par un si long intervalle de ceux du § 3 ὅταν δὲ βουληθῇ ἐκπλῆξαι, σείων τὰ πτερὰ καί τινα ἦχον οὐκ ἀηδῆ ποιῶν, qui leur correspondent dans la symétrie de la phrase ? Je considère donc les §§ 2 σύν γε τῷ λοιπῷ — 3 περιστρεφόμενος comme un fragment d'une seconde rédaction.

Dion, après avoir observé que la chouette attire les autres oiseaux, tandis que le paon, malgré son magnifique plumage, le rossignol et le cygne, malgré leur chant merveilleux, les laissent, indifférents, interpelle ses auditeurs. Vous aussi, leur dit-il, au milieu de tant de spectacles agréables, quand vous avez des orateurs à votre disposition, des sophistes au talent varié comme le plumage du paon, « c'est à moi que vous venez, moi qui ne sais rien et ne prétends rien savoir. N'ai-je pas raison de comparer votre empressement à celui dont la chouette est l'objet ? » Puis le texte donne (fin du § 5) ces mots qui me paraissent inconciliables avec l'argumentation précédente : « ce qui provient sans doute d'une intention des dieux, σχεδὸν οὐκ ἄνευ δαιμονίας τινὸς βουλήσεως. »

Comment la divinité peut-elle désirer un empressement absurde ? La phrase suivante ne fait qu'augmenter la difficulté au lieu de l'éclaircir : « grâce à quoi cet oiseau passe pour être le favori d'Athéna elle-même, la plus belle des déesses et la plus sage. » Nouvelle incohérence, car la chouette était consacrée à Athéna comme emblème de la vigilance, et non par une décision des dieux. Quelques lignes plus loin, nous rencontrons une autre difficulté. Dion rapporte que Phidias donna à la déesse

1. Cf. von Arnim, *Leben und Werke des Dio von Prusa*, p. 405 sq.

l'oiseau nocturne comme compagne dans la statue du Parthénon, puis il poursuit : « Cependant, il ne me viendra pas à l'esprit de considérer cela (? ταῦτα) comme avantageux pour la chouette, à moins qu'elle n'ait en partage plus de sagesse que les autres. » Quel est le sens de cette remarque ? L'affection d'Athéna n'est-elle pas un avantage ? Les mots οὐ μέντοι ταῦτά γε εὐτυχήματα νομίζειν ἔπεισί μοι τῆς γλαυκός ne désignent donc pas le contenu du § 6.

L'orateur place à cet endroit l'apologue d'Ésope, d'après lequel la chouette, plus sage que les autres oiseaux, leur aurait en vain donné des conseils. Au début de son discours, il lui a pourtant refusé toute supériorité, ἐκείνην γὰρ οὐδὲν σοφωτέραν οὖσαν... περιέπουσι τὰ ἄλλα ὄρνεα..., ὡς μὲν ἐμοὶ δοκεῖ, καταφρονοῦντα τῆς φαυλότητος καὶ τῆς ἀσθενείας. L'apologue terminé, Dion (§§ 9 ἐγὼ μὲν γάρ — 10 ὀνομαστὶ δεικνύμενος) affirme encore ne rien savoir et engage ses auditeurs à s'adresser à des gens plus habiles que lui, idées exprimées une première fois au § 5. Il développe ce thème dans les §§ 10 et 11, puis, au § 12, annonce qu'il se mettrait volontiers lui-même à l'école de ces hommes supérieurs, mais que sa santé et son âge ne le lui permettent pas. Il aura donc recours à la sagesse des anciens. Nous nous attendrions, par suite, à le voir passer à un autre ordre d'idées, mais, dans les §§ 12 ἐρῶ δὲ ὑμῖν — 13, il se compare de nouveau à la chouette. Celle-ci ne tire aucun profit du fait que les autres oiseaux accourent vers elle, seulement elle peut rendre de grands services aux oiseleurs en faisant venir le gibier dans leurs filets. De même, Dion ne gagne rien à l'empressement des foules, car il n'accepte pas de disciples, mais il pourrait tenir lieu d'appeau à un sophiste et lui procurer un nombreux auditoire. Cette comparaison ramène l'idée contenue dans les §§ 9 ἐγὼ μὲν γάρ — 10 ὀνομαστὶ δεικνύμενος et ne peut, par conséquent, venir après le § 12 qui est, à la fois, conclusion et transition. Elle est également sans rapport avec les §§ 14-15 qui, comme nous le verrons, forment plutôt la suite du § 5, et où Dion affirme de nouveau qu'il ne prend pas de disciples, comme s'il ne venait pas de le dire au § 13. La comparaison des §§ 12 ἐρῶ δὲ ὑμῖν — 13 conviendrait mieux après les mots du § 9 ἀπαρρησίαστον οὖσαν, où il est aussi question de la chouette. Ainsi, elle introduirait le développement des §§ 9 ἐγὼ μὲν γάρ — 12 διδασκάλων sur les hommes sages, capables de rendre heureux ceux qui les écoutent.

Avant d'essayer une reconstitution du texte, notons trois couples de passages parallèles.

— Dion est un ignorant ; il prie l'auditoire de s'adresser à de plus savants que lui.

§ 5... ἔχοντες... πολλοὺς σοφιστάς, δόξῃ καὶ μαθηταῖς ἐπαιρομένους οἷον πτεροῖς, ὑμεῖς δὲ ἐμοὶ πρόσιτε καὶ βούλεσθε ἀκούειν, τοῦ μηδὲν εἰδότος μηδὲ φάσκοντος εἰδέναι...

§ 9. Ἐγὼ μὲν γὰρ οὐδὲν αὐτῷ ξύνοιδα οὔτε πρότερον εἰπόντι σπουδῆς ἄξιον οὔτε νῦν ἐπισταμένῳ πλέον ὑμῶν. Ἀλλὰ εἰσὶν ἕτεροι σοφοὶ καὶ μακάριοι παντελῶς ἄνδρες, οὓς ὑμῖν ἐγώ, εἰ βούλεσθε, μηνύσω, ἕκαστον ὀνομαστὶ δεικνύμενος.

— Nouvelle affirmation de son ignorance. Il n'accepte pas d'élèves.

§ 13. Οὐ γὰρ λαμβάνω μαθητάς, εἰδὼς ὅτι οὐδὲν ἂν ἔχοιμι διδάσκειν, ἅτε οὐδ' αὐτὸς ἐπιστάμενος.

§ 15... μαθητὴν δὲ οὐδένα ἔχοντος, τέχνην δὲ ἣ ἐπιστήμην οὐδεμίαν ὑπισχνουμένου σχεδόν...

— Dion est d'une santé chétive et assez âgé.

§ 12... εἴ μοι τὰ τοῦ σώματος καὶ τὰ τῆς ἡλικίας ἐπεδέχετο.

§ 15...οὔτε καλοῦ τὸ εἶδος οὔτε ἰσχυροῦ, τῇ τε ἡλικίᾳ παρηκμακότος ἤδη...

On pourrait même ajouter les §§ 12 ἀλλὰ γὰρ ἀνάγκη — διδασκάλων et 16 οὐ μέντοι — καὶ ἀδολέσχου, dans lesquels Dion demande d'avance l'indulgence de l'auditoire.

Ces redites et ces contradictions permettent, me semble-t-il, de conclure que les copistes ont enchevêtré deux rédactions de l'exorde. La première comprendrait d'abord les §§ 1-2 ποικίλον ἄστροις, 3 ὅταν δὲ βουληθῇ — ὃ γλαῦκα γιγνομένῳ. Passons ensuite au § 14, nous y trouvons le développement de la parole que Dion vient de prononcer : τοῦ μηδὲν εἰδότος μηδὲ φάσκοντος εἰδέναι. L'orateur continue à faire l'ignorant et à prévenir ses auditeurs qu'ils ont devant eux un homme sans valeur. Un autre indice montre que nous avons ici la suite des cinq premiers paragraphes. Ce sont, § 15, les mots ἐσπουδάκατε ἀνδρὸς ἀκοῦσαι τοσοῦτον πλῆθος ὄντες οὔτε καλοῦ τὸ εἶδος οὔτε ἰσχυροῦ· Ils correspondent, comme second terme de comparaison, à ceux qui, au § 1, désignent la chouette : περιέπουσι τὰ ἄλλα ὄρνεα... καταφρονοῦντα τῆς φαυλότητος καὶ τῆς ἀσθενείας. Il n'est guère vraisemblable que les deux membres de cette comparaison se soient trouvés, dans le texte primitif, aussi éloignés l'un de l'autre. Le premier exorde se termine avec le § 16 καὶ ἀδολέσχου.

Les §§ 5 σχεδὸν[1] οὐκ ἄνευ — 13 forment un second exorde dont le début est perdu, sauf le passage des §§ 2 σύν γε τῷ λοιπῷ — 3 περιστρεφόμενος. Pour rétablir le texte, plaçons les premières

1. Le § 14, suite de la première rédaction, commence également par σχεδόν.

lignes du § 6, ὑφ' ἧς καὶ τῇ Ἀθηνᾷ — ἐπὶ τῆς ἀσπίδος, à la fin de ce même paragraphe, après κέκτηται πλείω. L'enchaînement des idées devient acceptable : c'est la sagesse de la chouette qui en a fait l'oiseau favori de la sage Athéna et lui a mérité d'être représentée au Parthénon par Phidias ; cette qualité aussi a donné naissance à l'apologue d'Ésope. Quant aux mots σχεδὸν οὐκ ἄνευ δαιμονίας τινὸς βουλήσεως qui terminent le § 5, je crois qu'ils peuvent s'intercaler au § 6, après συνδοκοῦν τῷ δήμῳ. Ils souligneraient le contraste que l'auteur établit entre les places données, d'une part, à la chouette et, de l'autre, à Périclès et Phidias. Nous obtiendrions ainsi le texte suivant :

Οὐ μέντοι ταῦτά γε εὐτυχήματα νομίζειν ἔπεισί μοι τῆς γλαυκός, εἰ μή τινα φρόνησιν ἄρα κέκτηται πλείω, ὑφ' ἧς καὶ τῇ Ἀθηνᾷ λέγεται προσφιλὲς εἶναι τὸ ὄρνεον, τῇ καλλίστῃ τῶν θεῶν καὶ σοφωτάτῃ, καὶ τῆς γε Φειδίου τέχνης παρὰ Ἀθηναίοις ἔτυχεν, οὐκ ἀπαξιώσαντος αὐτὴν συγκαθιδρῦσαι τῇ θεῷ, συνδοκοῦν τῷ δήμῳ, σχεδὸν οὐκ ἄνευ δαιμονίας τινὸς βουλήσεως. Περικλέα δὲ καὶ αὐτὸν λαθὼν ἐποίησεν, ὥς φασιν, ἐπὶ τῆς ἀσπίδος. Ὅθεν οἶμαι καὶ τὸν μῦθον Αἴσωπος ξυνέστησεν ὅτι κτλ.

Au § 9, après les mots ἀπαρρησίαστον οὖσαν qui terminent l'apologue d'Ésope, doivent se transposer, comme nous l'avons vu, les §§ 12 ἐρῶ δὲ ὑμῖν — 13. Ensuite viendront les §§ 9 ἐγὼ μὲν γὰρ οὐδέν — 12 ζώντων διδασκάλων.

Voici donc la répartition des fragments de ces deux exordes :

Rédaction A. §§ 1-2 ποικίλον ἄστροις ; 3 ὅταν δὲ βουληθῇ — 5 γλαῦκα γιγνομένῳ ; 14-16 καὶ ἀδολέσχου.

Rédaction B. §§ 2 σύν γε τῷ λοιπῷ — 3 περιστρεφόμενος ; 6 οὐ μέντοι ταῦτα — κέκτηται πλείω ; 6 ὑφ' ἧς καί — συνδοκοῦν τῷ δήμῳ ; 5 σχεδὸν οὐκ — βουλήσεως ; 7-9 ἀπαρρησίαστον οὖσαν ; 12 ἐρῶ δὲ ὑμῖν — 13 ; 9 ἐγὼ μὲν γὰρ — 12 ζώντων διδασκάλων.

Ainsi s'expliquent les contradictions et les redites. La rédaction A parle dédaigneusement de la chouette, tandis que la rédaction B en fait l'éloge, et, par ailleurs, les deux groupes de trois idées — peut-être quatre — signalés plus haut appartiennent, l'un à la rédaction A, l'autre à la rédaction B.

Auquel des deux exordes la suite du discours (§ 16 καὶ γὰρ δή) doit-elle se rattacher ? Écartons d'abord la rédaction B. En effet, dans celle-ci (§ 9) l'orateur semble avoir peu d'estime pour la philosophie, « véritablement sans voix, comme la chouette, incapable de s'exprimer. » Or, ceci est inconciliable avec les passages où nous verrons Dion se poser en philosophe. L'autre exorde n'offre pas cette difficulté. La dernière phrase du § 16, καὶ γὰρ δὴ τυγχάνω μακράν τινα ὁδὸν τὰ νῦν πεπορευμένος... peut même paraître destinée à renforcer ce que l'orateur vient de dire

à la fin de l'exorde A : ὥσπερ ἀμέλει καὶ τὸν ἄλλον χρόνον ἔζηκα ἀλώμενος... Mais, au § 20, les mots τὸ μὲν σῶμα ἐνδεής, τὴν δὲ ἡλικίαν προήκων reviennent sur une idée exprimée deux fois déjà, aux §§ 12 (B) et 15 (A). Nous verrons aussi, dans la suite, que certains passages ont été empruntés à une troisième rédaction. Dans ce cas, pourquoi n'y aurait-il pas eu un troisième exorde ? Il n'est donc pas sûr que le reste du discours se rattache à l'exorde A.

Au § 17, après μόνον συνευχομένων, les éditeurs ont supprimé le passage ἄλλο δὲ οὐδέν — γένος ἀοίδιμον qui, évidemment, ne convient pas à cet endroit. Il provient d'un discours prononcé dans un concours athlétique et peut être attribué à Dion. L'expression ἐνὶ βήματι σχεδὸν εὐδαίμων γενόμενος est, en effet, la même que celle du discours IX, § 18, ὥστε, ἔφη, παρ' ἓν βῆμα εὐδαίμων γέγονας. Il est plus difficile de décider si ce fragment appartient à une autre rédaction. On peut le placer, comme Reiske, au § 25, après ἥκοντας, ou, comme Kayser, au même paragraphe, après λόγων, ou encore, comme Emperius, au § 26, après ἐλέλιξεν Ὄλυμπον. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer de ce passage.

Au § 21, après avoir expliqué qu'il vient de chez les Gètes, voyage entrepris par suite d'un ancien vœu, Dion demande à l'auditoire : aimez-vous mieux m'entendre décrire le pays d'où j'arrive, ou parler du dieu chez qui nous sommes actuellement ? La première partie du § 22, οὗτος γὰρ δή — ποιηταῖς ἔδοξεν, doit être étrangère au texte. En effet, Dion ne pouvait commencer à énumérer les attributs de Zeus avant d'avoir répondu à la question posée au § 21. De plus, cette question, interrompue par le passage que je propose de supprimer, reprend avec les mots ἐάν πως ἱκανοὶ γενώμεθα..., pour se terminer avec le § 22 αὐτά που ταῦτα λέγοντες. En lisant le texte avec attention, on se convaincra, je pense, que les mots οὗτος γὰρ δὴ — ποιηταῖς ἔδοξεν interrompent la suite des idées.

Il convient également de supprimer les §§ 23-24. La série des questions qui forment la *proposition* n'est pas encore terminée avec le § 22, elle reprend au § 25. Les §§ 23-24 se trouvent donc indûment intercalés ici. Ils contiennent une invitation à suivre l'exemple d'Hésiode. Celui-ci, au début de son poème, n'ose pas prendre lui-même la parole et demande aux Muses de célébrer leur père; rôle qui leur convient mieux que d'énumérer les vaisseaux et les guerriers venus devant Troie. Ici, Dion blâme donc Homère et le met au-dessous d'Hésiode, tandis que, un peu plus loin, au § 26, il le félicite d'avoir su représenter Zeus d'une manière expressive, et cette espèce de contradiction me semble

peu naturelle. Voici encore un autre indice. L'expression ὑμνῆσαι λόγῳ, qu'on lit à la fin du § 22, est reprise au début du § 25 par les mots ὁ λόγος οὗτος ἢ (καὶ, Wilamowitz) τὸ ἆσμα. Mais ces mots ne s'expliquent plus si on les fait précéder des §§ 23-24, car ils ont l'air, dans ce cas, de se rapporter à la citation d'Hésiode[1]. Leur place est immédiatement après le § 22. Les premières lignes du §§ 22, οὗτος γὰρ δή — ποιηταῖς ἔδοξεν et les §§ 23-24 doivent donc provenir d'une autre rédaction.

Au § 25, Dion continue à demander aux Éléens si un pareil discours, un pareil chant ne conviennent pas mieux devant l'assemblée réunie à Olympie. Faut-il se contenter d'admirer les merveilles qu'on y voit, particulièrement l'incomparable statue que Phidias a sculptée en pensant aux vers de l'*Iliade* où Zeus ébranle l'Olympe d'un froncement de sourcils, ou bien est-il plus à propos de rechercher si, parmi les œuvres de la poésie et des arts plastiques, il s'en trouve une qui puisse donner à l'homme l'idée de la divinité ? Il me semble qu'avant de se lancer dans sa dissertation théologique (§ 27), l'orateur a dû répondre aux questions posées et dire pourquoi il préférait traiter ce sujet. Or, le texte n'offre rien de semblable. Les manuscrits, au commencement du § 27, ont περὶ δέ au lieu de περὶ δή, correction de Reiske[2], et cette particule δέ ne convient pas pour rattacher aux questions précédentes l'exposé de Dion. D'autre part, les derniers mots du § 26, ἅτε ἐν φιλοσόφου διατριβῇ τὰ νῦν sont considérés par von Arnim comme « corrupta et lacunosa. » Geel[3] croit à la disparition de quelques mots après τὰ νῦν. Je vais plus loin que lui et je pense qu'il faut admettre ici la perte d'un passage important qui faisait la transition entre les questions adressées à l'auditoire et le développement des §§ 27 et suivants.

Dans les §§ 27-38, Dion expose comment la notion de l'être suprême, innée chez les premiers hommes, a été entretenue et fortifiée par la contemplation de la nature. Notons, au passage, l'expression du § 36, σοφώτεροι γενόμενοι τῆς ἁπάσης σοφίας. On peut la rapprocher de celle que contient la rédaction B de l'exorde (§ 10), εὐδαιμονέστεροι ἔσεσθε αὐτῆς τῆς εὐδαιμονίας. Remarquons aussi qu'au § 38, pour s'excuser de la digression qu'il vient de faire en attaquant les Épicuriens (§§ 36-37), Dion se dit philosophe, contrairement à B, § 9.

---

1. Dans celle-ci (§ 23], l'expression τόδε τὸ ἆσμα désigne l'éloge de Zeus par les Muses, et non pas, comme au § 25, le discours que Dion se propose de prononcer.
2. Cf. édition de Budé.
3. *Ibid.*

Les §§ 39-43 ἀνέκτιτον ἐᾶν donnent la seconde et la troisième source de la connaissance de la divinité pour l'homme. Ce sont les enseignements et les prescriptions des poètes et des législateurs. Il faut, je crois, exclure du texte la fin du § 43, à partir de ἐν τοῖς περὶ τῶν θεῶν. Von Arnim, après Geel, a retranché, au début de ce passage, les mots ἐν τοῖς — γιγνόμενον. Le reste, qui est en assez mauvais état, si l'on en juge par les corrections des éditeurs, n'a aucun rapport avec les deux morceaux entre lesquels il se trouve. C'est une critique des orateurs dont le langage n'est pas suffisamment précis. Comme Dion vient de dire que le législateur se contente, sans donner de motifs, de prescrire le culte de la divinité, l'arrangeur a cru bon d'intercaler ici ce morceau isolé, à cause d'une vague ressemblance avec ce qui précède. L'enchaînement se fait beaucoup plus naturellement si l'on relie le § 44 au § 43 ἀνέκτιτον ἐᾶν. Emperius [1] a proposé de placer le passage ὁρῶ μὲν — εὐθεῖαν τοὺς λόγους après le § 26, où nous avons vu qu'il doit y avoir une lacune. Là, il ne se concilie pas davantage avec le contexte. Il faut plutôt, me semble-t-il, l'attribuer à une autre rédaction, puisque les premiers mots, ἐν τοῖς περί — γιγνόμενον, montrent que ce fragment est tiré d'un discours sur la divinité.

Nous avons donc vu jusqu'ici trois moyens de connaître l'être suprême. Les §§ 44-46 en ajoutent un quatrième : celui que nous fournissent les arts plastiques. Il est surprenant de trouver, au § 47, un passage qui, pour l'expression, ressemble tout à fait au début du § 44, et, de plus, introduit, en la présentant encore comme la quatrième, une nouvelle source de connaissance de la divinité : le philosophe.

§ 44. Τριῶν δὴ προκειμένων γενέσεων τῆς δαιμονίου παρ' ἀνθρώποις ὑπολήψεως, ἐμφύτου, ποιητικῆς, νομικῆς, τετάρτην φῶμεν τὴν πλαστικήν τε καὶ δημιουργικὴν τῶν περὶ τὰ θεῖα ἀγάλματα καὶ τὰς εἰκόνας, λέγω δὲ γραφέων τε καὶ ἀνδριαντοποιῶν καὶ λιθοξόων...

§ 47. Καὶ μὴν δίχα γε τῆς ἁπλῆς καὶ πρεσβυτάτης ἐννοίας περὶ θεῶν καὶ ξυγγενῶς πᾶσιν ἀνθρώποις ἅμα τῷ λόγῳ φυομένης πρὸς τοῖς τρισὶ τούτοις ἑρμηνεῦσι καὶ διδασκάλοις ποιητικῆς καὶ νομοθετικῆς καὶ δημιουργικῆς τέταρτον ἀνάγκη παραλαβεῖν... λέγω δὲ τὸν φιλόσοφον ἄνδρα...

La similitude des expressions rend déjà suspecte l'authenticité du § 47, car il est peu vraisemblable que Dion se soit permis pareille négligence dans un discours aussi solennel. On voit aussi, au § 48, que l'orateur se propose de laisser de côté le

1. *Ibid.*

législateur pour examiner les mérites respectifs des trois autres catégories d'initiateurs, en choisissant dans chacune d'elles le représentant le plus éminent. Mais le reste du discours ne répond pas à cette intention. Dion, à partir du § 49, parle de Phidias et d'Homère sans s'occuper du philosophe [1]. Il faut donc admettre que les §§ 47-48 ont été pris dans une rédaction où l'auteur, en plus de la connaissance innée de la divinité, de celle qui est donnée par les poètes, les législateurs et les artistes, faisait état de celle que nous fournissent les philosophes. Est-ce la rédaction B, à laquelle j'ai attribué quelques passages de l'exorde? Je ne crois pas, car cette dernière, nous l'avons vu, semble indiquer (§ 9) que l'orateur n'estime guère la philosophie. Au contraire, à la fin du § 47, il considère le philosophe comme l'interprète le plus véridique et le plus accompli de la nature divine. Nous aurions affaire, par conséquent, à un troisième texte. Ce fragment a peut-être été placé là pour combler une lacune de la rédaction qui forme la plus grande partie du texte actuel. Dans celle-ci également Dion a dû dire pourquoi il renonçait à parler du législateur. Ce passage, qui formait la transition, ayant été perdu, l'éditeur ancien l'aura remplacé par le passage correspondant d'une autre rédaction.

A la fin du discours, von Arnim supprime la plus grande partie du § 84. Il a raison, car Dion n'a pas eu assez mauvais goût pour faire suivre les magnifiques paroles de Phidias de cette plate récapitulation. D'ailleurs, l'expression περὶ ποιητῶν, ὅπως ἄμεινον ἢ χεῖρον διανοοῦνται περὶ τῶν θείων ne convient guère pour désigner le parallèle entre le sculpteur et Homère. Ici encore nous avons un fragment étranger. Mais, à mon avis, il est impossible d'en disjoindre le § 85. Les mots τῷ γὰρ ὄντι — καὶ κηδόμενος ne peuvent évidemment se rapporter à Phidias dont parle le début du § 84. Ils s'appliquent au Zeus d'Olympie qui vient d'être mentionné à la fin de ce paragraphe. L'expression πάνυ εὔνους καὶ κηδόμενος est presque l'équivalent de celle du § 77, τὸν δὲ πατέρα καὶ τὴν κηδεμονίαν (sc. βούλεται δηλοῦν) τὸ πρᾷον καὶ προσφιλές. Il faut, par suite, retrancher tout le passage §§ 84 ἴσως δὲ τούς — 85, et considérer la première phrase du § 84 comme la conclusion du discours.

---

1. Von Arnim (*op. cit.*, p. 474 sq.) croit que le passage où Dion parlait du philosophe a disparu. Il est certain que la dernière phrase du § 48, οὐ γὰρ ἂν ἴσως — δικαστῶν, ne se rattache pas clairement à la précédente, mais la perte d'un passage n'explique pas les redites du § 47.

Le texte de l'*Olympikos* présente donc, en plus de la double rédaction de l'exorde, quelques intercalations. Ce sont les §§ 22 οὗτος γάρ — ποιηταῖς ἔδοξεν ; 23-24 ; 43 ἐν τοῖς περί — εὐθεῖαν τοὺς λόγους ; 47-48 ; 84 ἴσως δέ — 85 [1].

L. Lemarchand.

---

1. Le traducteur de Dion, Kraut (*Dion Chr. aus Prusa übersetzt*, Ulm, Kerler, 1899), supprime aussi, au § 82, les mots Φειδίαν δέ — χειροναξίας comme n'ayant pas de sens, surtout dans la bouche de Phidias. On pourrait, me semble-t-il, les transposer après la première phrase du § 78, ταῦτα μὲν οὖν — ὀνομάσαι.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE DE LA LANGUE LATINE[1]

L'origine et les destinées du latin diffèrent singulièrement de celles du grec. Celui-ci débute dans l'histoire — ou tout au moins dans l'histoire littéraire — par une aurore éblouissante que marquent les poèmes homériques ; puis grâce à ses colons et ses navigateurs, il se répand dans tout le bassin de la Méditerranée centrale et orientale. Les écrivains et les penseurs ioniens, attiques, et doriens, lui assurent à l'époque de sa maturité une perfection qui est demeurée, pour ainsi dire, inégalée. Avec Alexandre et ses successeurs on peut croire un instant qu'il conquerra le monde connu, et que la κοινή va devenir l'instrument d'expression des peuples civilisés. Mais cet épanouissement singulier n'est pas destiné à durer ; petit à petit, les domaines conquis par la langue grecque sont repris par d'autres idiomes. Le bassin central de la Méditerranée lui échappe le premier : l'Italie méridionale, puis la Sicile sont absorbées par le latin. Dans le proche Orient, en Égypte, en Asie mineure, le grec ne peut résister aux invasions arabes ; finalement l'invasion turque vient le chasser de Byzance qui est à la fois sa capitale et sa forteresse. A l'heure actuelle, il apparaît parlé sur un domaine qui n'est guère plus grand que celui qu'il possédait dans ses commencements.

Les débuts du latin sont au contraire obscurs, pénibles et sans gloire. Confiné pendant des siècles dans une petite province de l'Italie centrale, il y mène une existence étroite, méritant plutôt le nom de parler plutôt que celui de langue. Sans compter les autres dialectes italiques qui lui disputent le terrain, dialectes dont l'osque au sud, l'ombrien au nord-est du Latium sont les représentants les moins mal connus, ou les autres langues qui du messapien jusqu'au gaulois cispadan, en passant par le vénète et le ligure, occupent une part considérable de la pénin-

1. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine* ; viii-286 pp. in-8 Paris, Hachette, 1928.

sule, il se trouve, dès son entrée dans l'histoire, en concurrence avec deux langues qui le dominent de tout le prestige de la civilisation qu'elles représentent : une non indo-européenne, l'étrusque, qui, outre la province actuellement connue sous le nom de Toscane, prolonge son domaine au nord jusque dans la plaine du Pô, au sud jusques en Campanie ; l'autre, indo-européenne, le grec, qui s'est répandue non seulement en Sicile, où elle a été l'instrument d'expression d'une littérature et d'une culture brillantes, mais dans l'Apulie, le Bruttium, la Campanie, où ses comptoirs et ses colonies, comme celle de Naples, viennent rencontrer les prolongements méridionaux de l'empire étrusque. A l'intérieur même de son étroit canton, il est éparpillé en une poussière de patois locaux, sans doute assez proches pour que les sujets parlants se comprennent entre eux, assez différents pourtant pour que leurs divergences ne se laissent pas immédiatement ramener à l'unité. Langue de paysans et de soldats, le latin n'est le véhicule d'aucune littérature orale ou écrite, en dehors de celle qu'on trouve chez les peuplades les moins cultivées : chansons ou fables populaires, litanies psalmodiées, formules rythmées et allittérantes appartenant à la religion ou à la magie. Autant qu'on en peut juger par les survivances qui persistent à l'époque historique, la religion se réduit à un certain nombre de pratiques étroites, à la récitation de prières courtes et monotones adressées surtout à des divinités subalternes dont on réclame l'assistance pour des fins bien déterminées. Le droit, lui aussi, tient tout entier dans un certain nombre de recettes de pratique courante.

Depuis le moment où les Latins ont emprunté — probablement par l'intermédiaire étrusque — l'alphabet grec occidental, jusqu'à l'apparition des premières œuvres littéraires, du reste dues à un Grec de Tarente, Livius Andronicus, c'est-à-dire approximativement du VII^e^ au III^e^ siècle avant l'ère chrétienne, on peut dire qu'ils n'ont à peu près rien écrit en dehors de fins utilitaires. Ce n'est pas un hasard que les documents que nous avons conservés de cette longue période de quatre siècles soient si pauvres et si rares : cette pénurie n'est pas due à une série d'accidents historiques, et l'incendie de Rome par les Gaulois n'y a pas dévoré de bibliothèques. Mais les Romains pendant longtemps n'ont senti le besoin d'écrire que ce qui méritait d'être fixé immuablement, pour éviter tout risque d'erreur, toute fraude, ou toute divergence d'interprétation: des textes religieux et des textes de lois. Le premier texte épigraphique que nous possédons, celui de la fibule de Préneste, fixe les noms de l'auteur et du

destinataire d'un objet précieux qu'on ne veut pas voir passer en d'autres mains ; le second, la pierre noire du Forum, — si mutilé qu'il soit — apparaît bien comme une loi — ou plutôt un règlement — relatif sans doute à un enclos sacré, comprenant un certain nombre d'autorisations et d'interdictions, et l'énoncé des sanctions pour les contrevenants (*sakros esed — iouxmenta kapia* —) ; troisième, l'inscription dite du vase de Duenos, est un texte magico-religieux. Et les fragments non épigraphiques conservés par les grammairiens et glossateurs rentrent dans ces catégories : lois de l'époque royale (*leges regiae*, *lex Numae*, etc.), loi dite des XII Tables, restes du *Carmen Saliare*, du *Carmen fratrum Arualium*, dont la difficulté d'interprétation n'arrive pas à dissimuler l'indigence et la sécheresse. Au moment où sont rédigés les poèmes homériques, il est probable que les Latins ignorent encore l'alphabet ; à l'époque où Athènes voit naître un Platon, un Sophocle, un Euripide, la langue de Rome semble n'avoir servi qu'à formuler des lois ou des traités, des prescriptions mesquines, ou des incantations (*carmina*) qui ne diffèrent de la prose des autres textes que par l'application de procédés rythmiques élémentaires, et l'obscurité plus grande — et sans doute volontaire — de leur rédaction.

Toutefois à y regarder de plus près, dans ces débris informes, on voit poindre déjà, sous une forme élémentaire, des qualités de force et de précision qui, entretenues et développées, pourront faire de cet instrument rude et rauque un organe capable de porter au loin la pensée, la puissance, la civilisation d'un peuple vainqueur, et même de lui survivre. C'est que les hommes parlant le latin sont, au plus haut degré, les représentants d'un peuple (ou d'une nation) qui dans ses migrations à travers le domaine où il a répandu et implanté sa langue aux dépens des idiômes indigènes, semble avoir partout montré — plus ou moins marquées mais toujours sensibles — d'éminentes qualités qui ont transformé l'émigrant en conquérant, et l'étranger en maître du sol et de la maison. « L'aristocratie qui a porté sur l'Europe entière et sur de grandes parties de l'Asie la langue indo-européenne a montré une énergie singulière, une capacité aussi singulière d'assimiler des populations étrangères. Mais elle n'aurait pas réussi à dominer sur d'aussi vastes domaines si, en même temps qu'elle s'imposait elle n'avait su s'adapter. Autant que par le sens de l'organisation sociale, elle a été remarquable par la souplesse. » (Meillet, *Aperçu* p. 9). Durant les cinq siècles dans lesquels Rome s'est peu à peu dégagée de l'étreinte de ses voisins, qu'elle a soumis par la force ou entraînés dans

son alliance, l'âpre ténacité de ses chefs qui conduisaient la lutte, aussi souvent intestine qu'extérieure, a su se tempérer d'un grand sens politique, d'habile diplomatie dans le jeu des alliances, ou dans l'accord de concessions. Pour formuler les contrats, rédiger les traités, stipuler les conditions acceptées par les parties en présence, les dirigeants se sont constitué une langue officielle qui, tout en demeurant raide et gauche, sut exprimer ce qu'elle voulait dire dans des phrases lourdement mais solidement agencées, dont la syntaxe ne laissait pas place à l'équivoque ou à l'obscurité. — « Dans quelques-unes [des phrases de la loi des XII Tables], il y a jusqu'à trois membres brefs, ainsi une phrase conditionnelle, une relative et une principale : *si intestato moritur, cui suus heres nec escit, adgnatus proxumus familiam habeto...* Tous ces tours de phrases, simples et nettement articulés, ont subsisté, et la langue littéraire qui les a utilisés n'a eu qu'à les assouplir et à en ôter les ambiguïtés. » (Meillet, p. 119). En même temps le vocabulaire s'est enrichi, à mesure qu'à la vie rurale des premiers temps se superposait, puis tendait à se substituer une vie urbaine, plus raffinée, plus compliquée aussi. Aucun point d'honneur, aucun sentiment d'amour-propre national n'a jamais empêché les Latins d'emprunter les nouveautés ou les perfectionnements que leur faisaient connaître des contacts de plus en plus nombreux avec des peuples de plus en plus étendus, et, naturellement, les termes qui désignaient ces nouveautés et ces perfectionnements. Dans la période mi-historique mi-légendaire que constitue la royauté primitive à Rome, l'étrusque a dû fournir un grand nombre de termes techniques, concernant des disciplines dont il était l'initiateur. Puis à mesure que Rome a pris figure de capitale, sa population s'est accrue de toutes sortes d'éléments allogènes, artisans, commerçants, esclaves ou affranchis, tous de caractère plébéien, mais capables de faire fortune dans des métiers et des besognes auxquelles répugnait la vieille aristocratie rurale, gardienne menacée du pouvoir politique. Parmi ces immigrés, les Grecs, commerçants subtils et retors en affaires, ont dû jouer un rôle important, que laissent entrevoir les nombreux mots grecs qui ont pénétré dans le vocabulaire latin avant la période littéraire. Le vieux fond indigène, hérité de l'indo-européen, s'est trouvé dès lors grossi d'un grand nombre de termes de provenances diverses, d'origine souvent obscure, italiques, étrusques, grecs, « égéens » ou méditerranéens, les uns passés directement en latin, d'autres, par des intermédiaires (c'est le cas de mots grecs connus par l'étrusque, de mots

« égéens » ou sémitiques connus par le grec) ; en même temps que la supériorité numérique de l'élément plébéien tendait à donner à ce vocabulaire, que ne défendait point l'influence conservatrice d'une forte tradition littéraire et d'un enseignement grammatical organisé, une couleur populaire fortement marquée, qui apparaît notamment dans la prédilection pour les formes à géminées ou pour les itératifs intensifs.

Enrichi dans son vocabulaire, assoupli dans sa syntaxe, le latin par contre se présente avec un système phonique simplifié, une morphologie réduite, où les formes cessent d'être autonomes, mais se subordonnent les unes aux autres pour se ranger dans des groupes fixes de déclinaisons et de conjugaisons. En phonétique la liberté du ton indo-européen a disparu pour faire place à un ton fixe, déterminé par la quantité de la pénultième, auquel s'adjoint une valeur particulière de la syllabe initiale ; ce qui a eu pour conséquence l'indétermination de la voyelle finale, qui tend à s'abréger et même à disparaître dans certaines conditions. Les consonnes aspirées de l'indo-européen n'existent plus ; les diphtongues tendent à se contracter en un phonème unique, les groupes de consonnes se simplifient, surtout à l'intérieur du mot. En morphologie, le travail de nivellation a été poursuivi davantage. Suppression totale du duel, réduction des cas dans les déclinaisons, et usage de plus en plus grand des prépositions qui rendent superflues les désinences casuelles ; et dans l'adjectif des particules de renforcement qui se substituent aux suffixes de comparatif et de superlatif ; suppression des modes (optatif), et des thèmes verbaux où ne subsistent plus que l'opposition entre l'*infectum* et le *perfectum*, dans lequel se sont confondues les valeurs de l'aoriste grec et du parfait proprement dit, développement des formes périphrastiques et de l'emploi des auxiliaires, élimination des formes anomales au profit des formes régulières qui permettent, étant donné une forme verbale, de déduire immédiatement toutes les autres, ruine du déponent et des formes de l'*infectum* passif, tels sont les principaux traits qui caractérisent la physionomie nouvelle prise par la flexion. Sans doute il y subsiste bien des traits anciens, mais à titre de survivances, qui troublent plus qu'elles ne complètent l'harmonie d'un système rigide, solidement charpenté, où tout s'emboîte suivant des règles précises et invariables. En revanche une syntaxe où les rapports de dépendance sont fortement marqués, une utilisation ingénieuse de l'opposition des modes, qui permet à la phrase latine d'exprimer avec une netteté singulière l'enchaînement des faits et des idées, les circonstances accessoires qui se groupent

autour de la notion principale. « Bien qu'il soit toujours un peu risqué d'expliquer la structure morphologique d'une langue par le caractère d'un peuple, on ne peut s'empêcher de voir ici un effet du sens d'organisation qui a caractérisé les Romains. Esprits politiques, juridiques, administratifs, les Romains ont donné aux phrases par lesquelles ils s'exprimaient un agencement grâce auquel ils marquaient de manière exacte les rapports des idées à exprimer. La phrase latine n'a pas la ligne sinueuse et flexible, la délicatesse subtile de la phrase grecque ; mais elle est un instrument plus propre à faire ressortir les articulations des idées et à les lier solidement entre elles. Elle évoque et suggère moins, mais elle formule. » (Meillet p. 154).

Tel est, sommairement décrit, l'état de la langue que nous pouvons reconstituer au moment où elle va s'efforcer de se hausser au rang de langue littéraire, c'est-à-dire vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. A ce moment Rome est maîtresse de l'Italie ; sa puissance extérieure est solidement assise, et sa force de rayonnement s'accroît. Avec la richesse les mœurs se sont affinées, le goût du luxe est venu, des curiosités nouvelles ont surgi. Le contact plus fréquent, plus direct, et plus prolongé avec la Grèce a répandu la connaissance de sa langue et de sa littérature. Les vieilles divinités italiques ont cédé la place à un panthéon copié sur le modèle hellénique, grâce à des emprunts de dieux ou à des identifications plus ou moins exactes. Les familles de l'aristocratie romaine ont cherché à se découvrir des origines grecques, et des légendes étiologiques ingénieusement combinées les rattachent à quelque héros lointain auquel elles demandent leur anoblissement. Sans disparaître tout à fait, les traditions indigènes se mélangent avec les traditions importées par l'effet d'un syncrétisme volontaire. L'heure est venue où Rome sent le besoin de se créer à elle-même une littérature, où des centres aristocratiques comme celui des Scipions, lettrés eux-mêmes, ne craignent pas d'accueillir et de protéger des hommes de lettres. Mais, fait digne de remarque, cette littérature est tout d'abord exclusivement une littérature de traduction et c'est l'œuvre d'étrangers. Le premier écrivain de profession dont nous ayons gardé quelques fragments est un Grec de Tarente, venu comme captif à Rome où on en fit un maître d'école. Or son œuvre principale est une traduction de l'Odyssée, et une traduction littérale, autant que nous en pouvons juger. Sans doute est-elle écrite dans un mètre proprement latin, et inconnu des Grecs, le saturnien : mais c'est de sa part moins volonté réfléchie qu'impuissance à transposer dans une langue qui n'était pas la sienne l'hexamètre dactylique du

grec. En saturnien également est le Bellum Punicum de Naevius. Il faut descendre jusqu'à Ennius, natif de Rudies en Calabre, pour avoir une épopée sur un sujet national, les *Annales* de Rome, mais cette fois écrite dans le mètre où s'étaient composées l'Iliade et l'Odyssée. En dépit du choix du thème, c'est un nouveau progrès de l'influence hellénique. Il se marque d'ailleurs par d'autres traits, dont il suffira de signaler un qui apparaît au premier vers même de chacun des deux poèmes. Livius Andronicus demande son inspiration aux « Camènes », divinités italiques, probablement étrusques selon le témoignage de Macrobe [1] :

Virum, mihi, Camena, insece uersutum.

Ennius invoquera les « Muses », Μοῦσαι, « qui foulent du pied le grand Olympe », μακρὸν Ὄλυμπον :

Musae quae pedibus magnum pulsatis Olympum.

Le vers est extrêmement caractéristique par le mélange qu'il présente d'influences helléniques, et d'un procédé plus proprement latin comme l'allitération en chiasme : *Musae...magnum*, *pedibus...pulsatis*, l'abondance de voyelles semblables, *a*, *u*, et l'assonance *magnum...Olympum*. On y découvre un emploi heureux de la mise en relief par la disjonction, suivant l'expression de L. Havet, qui donne à l'adjectif *magnum*, séparé de son appartenant *Olympum*, une valeur toute particulière ; mais on y relève aussi l'influence de la langue populaire dans l'emploi de l'itératif intensif *pulsāre* qui prend la place du simple *pellō*. Or *pulsāre* a survécu dans les langues romanes, *pellere* n'y est pas représenté.

Sur la valeur de ces œuvres littéraires, il est impossible de se prononcer en toute certitude. De la composition des Annales d'Ennius, nous ne pouvons parler, et du reste ce n'est pas actuellement notre sujet. La langue nous en est un peu moins mal connue. La tentative de Livius Andronicus apparaît encore balbutiante et enfantine ; mais celle d'Ennius, plus riche et plus variée, utilise déjà des procédés qui, maniés par de plus habiles et de plus expérimentés, amèneront la langue à un degré de perfection qui lui permettra de tout exprimer, notions abstraites aussi bien qu'objets concrets, faits de la vie psychique comme

1. Macrobe, Somn. Scip. 2, 3, 4 : *Etrusci Musas... Camenas quasi canenas a canendo dixerunt.*

de la vie matérielle. Que l'essai d'Ennius soit de tout point réussi, il s'en faut : des maladresses le déparent encore, ses imitations du grec sont souvent ingénues, parfois ridicules ; sa phrase, en général claire, s'articule assez gauchement, et l'expression est d'un prosaïsme assez plat, ou d'une recherche trop affectée. Mais il n'y manque pas de vers bien frappés, fermes de langue comme de pensée, souvent d'un ton sentencieux ou lapidaire, témoins heureux de cette aptitude du latin à ramasser en une formule dense des vérités morales d'un ordre élémentaire. Si la tentative d'Ennius n'a pas entièrement réussi, la faute en est moins à l'auteur qu'à la langue elle-même avec laquelle il travaillait, langue sans traditions poétiques avec un lexique où dominent les éléments populaires, et à la difficulté d'adapter l'hexamètre dactylique du grec aux conditions rythmiques du latin. Ce qui prouve qu'on ne saurait incriminer le génie propre d'Ennius, c'est que cette même langue, maniée par un auteur comique sensiblement contemporain, Plaute, a fourni à celui-ci un moyen d'expression exactement approprié à son objet. Plaute, sitôt qu'il apparaît dans la littérature, se révèle et demeurera le prince des auteurs comiques et l'un des plus grands parmi les écrivains latins, parce qu'il a su jouer en maître d'une langue dont le caractère plébéien se prêtait mieux qu'à toute autre fin, à faire parler des personnages comiques, à exprimer des situations comiques. N'étant pas guindé comme Ennius par l'obligation de « faire noble », mieux servi par le mètre iambo-trochaïque, il a pu lâcher la bride à sa verve, et la langue, cette fois, a servi son génie.

La prose contemporaine d'Ennius et de Plaute est assez mal connue. On ne peut guère la juger par ce que nous avons gardé de Caton, en raison de la personne même de Caton, et aussi du caractère tout particulier du *De Agricultura*. Un texte épigraphique assez long, le Sénatus-consulte des Bacchanales montre que la prose de la chancellerie romaine use déjà avec précision d'un procédé commun aux langues italiques, mais dont le latin développera fortement l'usage, le style indirect, et qu'elle sait le manier sans tomber dans l'équivoque ou l'amphibologie même dans des phrases assez complexes : « *seiques esent quei sibei deicerent necesus ese Bacanal habere, eeis utei ad pr. urbanum Romam uenirent deque eeis rebus, ubei eorum uerba audita esent, utei senatus noster decerneret, dum ne minus senatoribus C adesent quom ea res cosoleretur* ». On ne trouvera pas mieux dans César et dans Tite Live. Les fragments littéraires qui nous restent sont de caractère historique ou ora-

toire. A l'encontre de la poésie, la prose semble avoir été pratiquée par des écrivains originaires de Rome, hommes politiques pour la plupart, qui écrivent moins pour raconter que pour instruire, pour fixer un point de droit ou d'histoire. Les recherches et les discussions purement spéculatives leur échappent. Ce ne sont pas, comme Ennius et Plaute, des écrivains professionnels. « Le latin était dès lors une langue arrêtée, langue d'hommes politiques et d'historiens. Pour en faire une langue complète de civilisation, il restait à y verser les formes de la rhétorique grecque, à lui faire exprimer, d'une façon idiomatique, les idées de la pensée grecque : ç'a été le rôle de la littérature sérieuse » (Meillet p. 190).

Le point de départ donné, la langue va continuer son mouvement d'ascension pendant tout le second siècle pour arriver à son apogée dans le premier. Les questions de grammaire préoccupent les écrivains ; et il est instructif de voir un Lucilius discuter assez longuement de l'*ī* et de la diphtongue *ei*. En même temps, l'influence hellénique va grandissant toujours. La culture à Rome devient assez forte pour qu'on lise autre chose que les œuvres d'histoire ou d'imagination, et qu'on s'intéresse à la littérature d'idées, à la philosophie. De nouvelles écoles poétiques se fondent qui méprisant les procédés ingénus et grossiers d'Ennius s'efforcent de réaliser un art plus raffiné, plus savant, dont elles vont chercher le modèle dans l'alexandrinisme. La poésie philosophique trouve dans Lucrèce un maître unique ; la grammaire théorique est codifiée dans l'ouvrage de Varron sur la *Langue latine*, où l'auteur s'efforce d'expliquer par les théories grecques la constitution de sa propre langue. Enfin Cicéron paraît, qui donne à la prose son aspect de perfection. Il clôt la période d'essais et de tâtonnements, il fonde la langue qui donnera au latin sa valeur universelle. Car, aux qualités d'ordre, d'exactitude et de clarté qui sont sa caractéristique, il a su ajouter la faculté d'exprimer les idées abstraites. « On n'y trouve rien d'original ni de profond : l'originalité de la pensée n'aurait pu que nuire à l'œuvre que faisait Cicéron et qu'il voulait accomplir ; mais les idées générales y sont exprimées avec vie, d'une manière qui leur permettait de se répandre, de devenir le bien commun de tous les gens qui lisaient. » (Meillet, p. 208). Désormais quiconque se piquera d'écrire avec art aura toujours à l'esprit et devant les yeux le modèle offert par Cicéron, soit pour s'en écarter par souci d'originalité — c'est le cas le plus rare —, soit pour s'efforcer de l'imiter. Cicéron est une norme dont l'action s'exercera tout le temps qu'il y aura des écrivains latins,

et si l'on s'en écarte davantage à mesure que les siècles passent, c'est inconsciemment, et malgré soi. Quant à son action, elle s'est exercée de multiples façons, sur le prononciation et l'orthographe, sur le choix des mots, sur les adaptations et traductions de mots grecs, sur l'harmonie de la phrase et la construction de la période et avant tout sur la « pureté ». Il a eu l'amour comme le sens de sa langue, il a senti exactement et ce qui lui manquait encore, et ce qu'on pouvait lui demander pour qu'elle suffît à exprimer de nouveaux besoins de l'esprit sans tomber dans l'affectation, l'outrance, ou l'étrangeté ; sachant habiller ses emprunts au grec sous un vêtement latin si exact et si juste que souvent c'est le vêtement qui est demeuré.

A quelques années d'intervalle Virgile devait réaliser pour la langue poétique ce que Cicéron avait accompli pour la prose. Comme Cicéron, il avait reçu une forte instruction grecque ; comme lui, il connaissait admirablement sa langue, il en avait lu de près, sans doute en savait-il par cœur les anciens poètes, notamment Ennius et Lucrèce ; comme Cicéron, plus que lui encore, il avait le sens de la mesure, et le culte de la pureté. Sa nature artiste et sensible a su jouer habilement des procédés archaïques, en les dépouillant de leur outrance ingénue : là où Ennius appuyait une large touche, il se contente d'un trait esquissé discrètement, qui laisse à l'esprit du lecteur le soin et le plaisir d'achever ce qu'il lui a suggéré. Il a su introduire les hellénismes tolérés par la langue, et bannir ceux qui contrevenaient à son génie : on ne trouvera presque plus chez lui de mots composés, notamment de ces adjectifs forgés laborieusement par ses prédécesseurs contre l'usage latin. La construction de sa phrase, plus libre que celle de la prose, plus riche en tours rares demeure assez près de l'usage pour ne jamais déconcerter, moins encore choquer. Là aussi, une norme est fixée qui durera tant que durera la poésie latine.

C'est cette langue ainsi promue à un degré voisin de la perfection que l'Empire romain allait répandre dans les territoires neufs qu'il avait conquis. Toutefois, dans le bassin oriental de la Méditerranée, le latin n'avait pas assez de prestige ni de force pour se substituer à la grande langue de civilisation qu'était le grec commun : aussi bien les dirigeants de l'Empire ne s'y essayèrent-ils pas. Il est édifiant que le monument d'Ancyre, dont on a pu dire qu'il était le testament politique d'Auguste, se présente rédigé à la fois en grec et en latin ; les papyrus d'Égypte nous révèlent que la langue administrative sous la domination romaine n'a pas cessé d'être le grec. Quant à expulser le grec de

l'Hellade propre, continentale ou insulaire, il n'en a jamais été question ; on avait à Rome le sens du ridicule. Mais dans toute la partie de l'empire qui n'était pas hellénisée, avec la civilisation, avec l'administration romaines, s'est répandue la langue latine. Transportée chez les peuples de culture inférieure qui n'avaient pas à lui opposer un idiome national défendu par une tradition littéraire ou par une forte unité linguistique, apporté par des colons venus s'établir à demeure dans les pays conquis, par des armées permanentes en contact étroit et prolongé avec l'indigène, répandue par l'école, imposée par la nécessité d'entrer en intelligence avec les mille rouages de l'administration provinciale cette langue latine a conquis peu à peu l'Afrique occidentale, la Gaule, la péninsule hispanique, les provinces danubiennes. Si nous ne pouvons suivre toutes les étapes de cette extension, il y a quelques caractères du mouvement que nous pouvons fixer avec certitude : d'une part c'est qu'il est parti des centres urbains pour ne gagner les campagnes que par une progression lente ; en second lieu, c'est que c'est une langue remarquablement uniforme qui s'est ainsi répandue ; enfin qu'à côté de la langue écrite classique, apprise à l'école par les maîtres officiels, s'est propagée une langue parlée de caractère populaire. Les soldats, les colons, les marchands ne parlaient pas comme Cicéron ; ils avaient leurs termes techniques, leur argot. D'autre part les peuples ainsi soumis à l'apprentissage du latin parlaient des langues qui en différaient beaucoup ; et ce « substrat » sur lequel se sont élevées les langues néolatines n'a pas été sans influer sur la constitution de celles-ci. Ainsi s'explique le caractère des langues romanes actuellement parlées. Elles sont allées divergeant les unes des autres, parce que le pouvoir central s'affaiblissant, a été bientôt incapable de maintenir une discipline forte dans tout l'empire, et que ce déclin de la puissance impériale s'est accompagné d'une décadence de la culture. L'influence des forces novatrices a donc été sans cesse grandissant, et des développements particuliers se sont produits dans chacune des grandes provinces où le latin s'était imposé et poursuivait désormais une évolution indépendante. Si différentes dans le détail que soient les langues résultant de ce développement, elles présentent néanmoins dans leur structure générale des traits communs qui permettent de reconnaître leur identité foncière. Et l'état de langue auquel elles remontent n'est que l'aboutissant des tendances qui se manifestaient déjà lors de l'apparition du latin dans l'histoire : élimination du ton mobile remplacé par un accent fixe, altération des voyelles finales, simplification des diphtongues, altération de certaines

consonnes, et réduction de certains groupes consonantiques, et dans la morphologie, disparition du genre neutre, simplification à l'extrême de la déclinaison, diminution du nombre des cas, forte normalisation de la conjugaison. Ces phénomènes ont eu leur retentissement sur la syntaxe. « Par le fait même que le rôle des noms dans la phrase n'était plus marqué par leurs formes casuelles, leur place devenait de plus en fixe. » Dans tout cela, nulle rupture brusque, nul changement non plus de direction : tout au plus une accélération du rythme de l'évolution favorisée par l'époque et par le milieu. Mais finalement les changements réalisés ont été assez grands pour qu'un nouvel état de langue soit apparu, et qu'il ait été nécessaire à la linguistiqne moderne d'installer une discipline nouvelle : la grammaire des langues romanes.

A l'écart de cette évolution qu'il s'efforçait d'ignorer, le latin écrit, obscurci, défiguré, corrompu, n'en continuait pas moins de vivre : même aux époques les plus sombres, il subsista des centres de culture où l'on s'efforçait tant bien que mal de ne pas laisser périr la tradition classique. Le christianisme fit du latin sa langue rituelle dans tout l'Occident, et par là même contribua d'une manière forte à le maintenir dans son unité. Mais ce n'était pas seulement une religion que propageait l'Église romaine, c'était une culture qu'elle enseignait, une civilisation qu'elle révélait. Grâce à elle, l'Europe a connu une unité religieuse et une unité de culture, et sous une autre forme plus solide et plus durable, dans le domaine intellectuel s'est reconstituée une romanisation des peuples que la chute de l'Empire semblait avoir à jamais brisée. Cette influence s'est exercée non seulement sur les pays romans proprement dits, mais dans des pays où des langues de type différent du latin ont subsisté : les langues germaniques sont pénétrés d'emprunts au latin, directs ou indirects, avoués ou dissimulés. Plus peut-être encore que le grec, le latin a contribué à l'unité de l'expression de la pensée dans les grandes langues de civilisation modernes ; et « derrière les diversités dont on se fait gloire et dont on s'exagère la valeur, demeure, parfois peu visible, souvent oublié, mais agissant, le puissant bienfait de l'unité latine. »

J'ai essayé de résumer, aussi fidèlement que j'ai pu, le volume de M. Meillet, estimant qu'une analyse seule pourrait donner une idée de l'unité du plan de l'ampleur de l'exposé, de l'importance des conclusions. On ne critique pas dans le détail un ensemble aussi vaste où du reste le philologue le plus averti et le plus minutieux ne trouverait guère à reprendre, et où l'on ne peut que louer

la sûreté de l'érudition mise au service de la pensée. De la masse des faits M. Meillet sait dégager l'idée conductrice ; son livre est d'un philosophe autant que d'un érudit. Après l'avoir lu, l'esprit se sent plus riche, non pas seulement d'une somme de faits, mais de toute la substance d'un profond esprit.

A. Ernout.

LES MANUSCRITS PRINCIPAUX DU CATO MAJOR

Le *Cato Major,* que l'on relègue aujourd'hui volontiers parmi les ouvrages de deuxième ordre, jouissait d'une faveur plus grande au Moyen Age, si l'on en juge par le nombre des exemplaires parvenus jusqu'à nous. En 1886, on en comptait trente-neuf à Paris et sept à Leyde[1] ; mais, depuis lors, les découvertes en ont triplé le chiffre total. Sans prétendre étudier ni classer minutieusement cet ensemble, l'édition Simbeck, parue en 1912, mettait au premier plan cinq manuscrits du IX^e^-X^e^ siècle, dont nous croyons utile de préciser d'abord la nature et l'histoire :

1) *P. Codex Parisinus 6332,* in-4°, IX^e^ siècle, renferme :

a) F. 1-76^r^ les Tusculanes ; b) F. 76^v^-88^v^ le *Cato Major* jusqu'à *dubitasse quin ex* (21, 78). Chaque page[2] est divisée en deux colonnes de vingt-sept lignes[3] disposées en forme de versets[4], sans doute pour faciliter la lecture de l'ouvrage. A défaut de numérotation ancienne, on distingue encore les lignes qui, tracées à la pointe sèche, limitent l'écriture verticalement et la guident horizontalement ; elles apparaissent tantôt en saillie, tantôt en creux avec une régularité parfaite, ce qui permet de croire à l'existence de quaternions[5]. L'écriture, belle et soignée, est d'une encre brune ; le titre seul est en noir ; l'O initial en rouge et brun. Le texte primitif paraît l'œuvre d'un seul copiste ; les corrections et les gloses — celles-ci peu nombreuses et sans

---

1. Cf. Dahl, *Zur Handschriftenkunde und Kritik des ciceronischen Cato Major*, Christiania, 1886, I et II.

2. Haut. tot. de la page : 0^m^,24 ; — de la marge supér. : 0,03 ; — de la marge infér. : 0,05. — Larg. tot. : 0,21 ; — d'une colonne écrite : 0,08 + (initiales) 0,005 ; — de la marge gauche : 0,012 ; — de la marge médiane : 0,008 ; — de la marge droite : 0,02. Mais les pages ont été rognées à la reliure.

3. La première page ne contient que vingt-six lignes.

4. On observe cette même disposition στιχηρῶς dans quelques autres manuscrits, dont le *Parisinus 107*, qui contient les Lettres de saint Paul, et le *Vossianus 63*, qui renferme l'Histoire des Francs par Grégoire de Tours.

5. F. 77^r^ (saillie) à 80^v^ (creux) ; — 81^r^ (creux) à 84^v^ (saillie) ; — 85^r^ (saillie) à 88^v^ creux).

importance — révèlent l'intervention de un ou deux scribes, contemporains du premier. Décrit par MM. Dahl, de Vries[1] et Simbeck, ce manuscrit a été recensé par le premier, puis le dernier, dont le travail contient encore quelques erreurs.

2) *V. Codex Vossianus 0.79*, in-8°, IXe siècle, contient :

a) F. 1v-27v le *Cato Major*; b) quelques traités peu importants. Le texte, réparti sur des colonnes de dix-huit lignes[2], porte de nombreuses gloses dépourvues d'intérêt et quelques corrections d'un réviseur, contemporain du copiste. Ajoutons que, sur la page interne de la couverture, est écrite à l'encre noire la note suivante :

A 41

ex Bibliotheca viri illustris Isaaci Vossii 276.

MM. Gemoll[3], Dahl, de Vries, Groot[4] et Simbeck ont étudié ce manuscrit : la recension du premier, critiquée par le second, a été revue et corrigée par les deux autres, que nous prenons pour guides.

3) *b. Codex Bruxellensis 9.591*, IXe siècle, où le *Cato Major* figure intégralement du f. 56v au f. 65v, distribué en colonnes de quarante, trente-sept, trente-six, puis vingt-cinq lignes. A l'inverse des précédents, cet exemplaire a échappé aux glossateurs, et les corrections — peu nombreuses — qu'il a subies semblent dues au copiste même dont il est l'œuvre. Citons les études de MM. de Vries, Fr. Vollmer[5], Gheyn[6] et Simbeck et la recension de ce dernier, à laquelle nous nous fions.

4) *L. Codex Vossianus Fol. 12*, in f°, IXe-Xe siècle, renferme :

a) F. 1-10r le *Cato Major*, b) le *Commentaire* de Macrobe au *Songe de Scipion*, jusqu'à *arescentibus laureis* (1, 4, 2). Chaque page a trente-deux lignes. Le texte porte des corrections nombreuses d'un réviseur contemporain. Retenons à la fin cette note importante :

ex libb. Petri Danielij 1560.

---

1. De Vries, *Exercitationes palaeographicae*, Leyde, 1889, p. 5 sqq..
2. Douze seulement à la dernière page.
3. Gemoll, *Hermes*, XX, 1885, p. 331 sqq..
4. Groot, *ibid.*, XXV, 1890, p. 293 sqq..
5. Fr. Vollmer, *Catal. des mss. de classiques latins de la bibl. roy. de Bruxelles*, Gand, 1896, p. 32, n° 98.
6. Gheyn, *Catal. des mss. de la bibl. roy. de Belgique*, Bruxelles, 1902, p. 303, n° 1372.

Mis au jour par Mommsen qui l'a décrit [1] avant MM. Lahmeyer [2], Dahl et Simbeck, il a été dépouillé — avec quelques erreurs — par Mommsen et par M. Simbeck.

5) *A. Codex Parisinus Nouv. acq. 454*, in-4°, IX^e-X^e siècle, présente :

a) F. 1-15^r le *Cato Major*; b) F. 15^r-18^v le *Songe de Scipion* c) F. 18^v-81^v le *Commentaire* de Macrobe. Sur chaque page [3], on observe, comme dans le manuscrit *P*, la trace de lignes verticales et horizontales, tantôt en creux, tantôt en saillie [4]. La disposition des quaternions est d'ailleurs attestée ici par des chiffres [5]. De même encore que dans le *Paris. 6332*, l'écriture, belle et assez soignée, d'une encre brune tirant un peu sur le noir pour le titre et l'O initial, laisse supposer l'intervention de deux ou trois copistes, qui tous appartiennent au IX^e ou au X^e siècle ; les gloses, très nombreuses au début, vont en diminuant jusqu'à *cauea* (14, 48), après quoi elles disparaissent ; notons encore la présence dans les marges de quelques lemmes, qui appelaient sans doute le commentaire d'un glossateur. Signalé par Montfaucon [6] à la Bibliothèque du Monastère Saint-Martin de Tours, ce manuscrit appartint ensuite au Comte d'Ashburnham, et la Bibliothèque Nationale ne le reçut qu'en 1888, avec les autres volumes du fonds Libri et Barrois. Il a été décrit et recensé par MM. de Vries et Simbeck, dont le travail laisse encore à glaner.

Depuis 1912, la supériorité de ces exemplaires semblait solidement assise, et le groupe *P V* l'emportait décidément sur le groupe *b L A*. Les deux dernières éditions du *Cato Major* réservaient des surprises aux philologues. Parues toutes deux en 1923 [7], elles s'opposent curieusement l'une à l'autre, et bouleversent, chacune à sa manière, cette échelle des valeurs. Dans la demi-douzaine de manuscrits que signale seulement M. Falco-

---

1. Mommsen, *Monatsber. der könig. Preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1860, p. 10 sqq..

2. Lahmeyer, *Philologus*, XXIII, 1866, p. 473 sqq..

3. Haut. tot. de la page : 0,235 ; — de la marge supér. : 0,02 ; — de la marge infér. : 0,045. — Larg tot. : 0,195 ; — d'une colonne écrite (il y en a vingt-sept à la page) : 0,13 + (initiales) 0,05 ; — de la marge gauche : 0,01 ; — de la marge droite : 0,05. Mais les pages ont été rognées à la reliure.

4. F. 1^r (saillie) à 4^v (creux) ; — 5^r (creux) à 8^v (saillie) ; — 9^r (saillie) à 12^v (creux) ; — 13^r (creux) à 16^v (saillie).

5. 1 au bas de f. 8^v ; — 2 de 16^v ; — 3 de 24^v, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

6. Montfaucon, *Biblioth. Biblioth.*, Paris, 1739, t. II, p. 1336, n° 33.

7. *Cicero, de Senectute*, éd.-trad. Falconer, London, Heinemann (Classical Library), 1923 ; — *M. Tulli Ciceronis Cato Maior de Senectute liber*, éd. Barriera, *Corpus Paravianum* n° 41.

ner [1], ne figurent que *P* et *L* ; ceux qu'il leur juxtapose datent du XI^e^ et, plus encore, du XII^e^ siècle, et il n'établit entre eux aucun rapport de filiation. Sur soixante-dix exemplaires, M. Barriera [2] en retient près de la moitié, dont plusieurs, d'après le schéma qu'il esquisse [3], dériveraient d'une autre source que les cinq du IX^e^-X^e^ siècle, et, s'il conserve à ceux-ci une place privilégiée, il leur prépose un manuscrit nouveau découvert par ses soins. Deux problèmes surgissent donc dans la critique verbale du *Cato Major* : la valeur exceptionnelle de cet exemplaire, et la valeur relative des *recentiores*.

I. — LE MANUSCRIT D.

Depuis longtemps déjà on cherchait la trace d'un manuscrit dont l'humaniste Gruter connaissait l'existence il y a trois siècles : en effet, une note de son édition [4] atteste que P. Daniel possédait deux exemplaires du *Cato Major*, dont l'un ne portait au § 3, 8 la glose *ignobilis* que sous forme de correction, tandis que, dans l'autre, elle ne figurait d'aucune manière. On eut vite fait de reconnaître le premier dans le manuscrit *L*, qui répond aux deux conditions exigées ; en revanche, l'identification du deuxième avec *V*, tentée par quelques savants [5], laissait des doutes sérieux ; car, si ce *Vossianus* n'a conservé aucune trace du mot *ignobilis*, et s'il provient de la *Bibliotheca Petaviana*, qui, selon M. de Vries, aurait reçu en héritage plusieurs livres de P. Daniel, il ne porte pas, comme le remarquait Du Rieu, l'autographe de cet humaniste. [6] Or, M. Barriera a eu la bonne fortune de mettre la main, à la Bibliothèque Vaticane, sur le *Codex Reginensis Latinus 1587*, in-8°, du X^e^-XI^e^ siècle, où le *Cato Major* occupe les feuillets 66^r^-80^v^, et qui, sans connaître la glose *ignobilis*, contient les indications suivantes :

[F. 1^r^] *Ex libb. Petrj Danielis Aurelij 1560*
nunc Nicolai Heinsij
[F. 50^v^] *Ex libb. Petri Danielis Aurelii 1560*

---

1. Falconer, *op. cit.*, p. 7.
2. Barriera, *op. cit.*, p. 41.
3. *Id.*, p. XXXIV.
4. Hamburg, 1618, t. IV, p. 442 : « ... quod non fuisset vox *ignobilis* in uno veteri codice Danielis, nisi a manu recenti, in altero vero nihil illius loci... »
5. MM. Gemoll, de Vries, Groot.
6. Cf. Ramorino, *Rivista di Filologia*, XV, 1887, p. 248, n. 1.

La première, ajoute M. Barriera, explique la provenance de ce manuscrit, « puisque Nicolas fut élu, par les États de Hollande, ministre résident auprès de la reine Christine [1] ».

La complaisance de Mgr Tisserant, Vice-Préfet de la Bibliothèque Vaticane [2], nous permet de compléter ces renseignements succincts. « Lorsque la bibliothèque de la Reine de Suède vint à Rome, nous écrit-il, le manuscrit *Reg. lat. 1587* était réuni à l'actuel *1561*, et le volume ainsi composé portait le n° *1752*. C'est sous ce n° que vous trouverez la description par Montfaucon [3] ». Cette rupture n'est pas, d'ailleurs, le seul accident matériel qu'ait subi le manuscrit : non seulement « au cours d'une restauration, certaines parties de feuillets avaient été recouvertes de parchemin ou de baudruche, et se trouvaient, par le fait, plus ou moins illisibles », mais encore — et cela est plus grave — « le volume actuel, ajoute Mgr Tisserant, n'a... aucune unité ; il a été formé de fragments de manuscrits reliés ensemble, probablement au XVII^e siècle » ; pour se convaincre de cet amalgame, il suffit de remarquer que le feuillet 73^v^ porte « la cote finale du cahier, qui devait être le premier d'un manuscrit dont les ff. 66-80 du volume actuel sont un petit fragment. « Il résulte de là que la double mention de P. Daniel ff. 1^r^ et 50^v^ ne s'applique pas nécessairement aux pages qui contiennent le *Cato Major*. Cette réserve faite, l'identification de *D* avec le deuxième manuscrit que signalait Gruter nous semble très probable.

Mais cela ne saurait suffire à lui conférer dès l'abord une valeur telle qu'on le prenne aveuglément pour guide, ou qu'on s'autorise de lui pour introduire dans le texte des corrections d'une hardiesse déconcertante. Mettons-le donc à l'épreuve sur les points mêmes qu'à retenus M. Barriera ; aussi bien chacun d'eux présente-t-il une difficulté intéressante à résoudre.

A. Corrections fondées sur une variante de D.

Les variantes mêmes de l'exemplaire romain ou celles qu'il partage avec ses congénères *L A* permettraient d'abord d'améliorer le texte en quatre endroits :

---

1. Cf. Barriera, *Athenaeum*, Pavie, 1920, p. 176.

2. Nous le prions de vouloir bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour l'aide qu'il nous a prêtée ; une habile restauration, exécutée par ses soins, a permis de faire disparaître les fragments de parchemin ou de baudruche qui voilaient quelques lignes du texte.

3. Le timbre de la Bibliothèque Nationale (aux lettres enlacées A I), visible au f. 80^v^, permet de compléter l'histoire de ce manuscrit, qui a dû appartenir temporairement à la France à l'époque du Premier Empire.

1) § 6, 19. *Quoius* (Scipion l'Africain) *a morte tertius hic et tricesimus annus est....., anno ante me censorem mortuos est, novem annis post meum consulatum.*

Il s'agit de concilier ces trois renseignements historiques. Or Caton exerça le consulat en 195 et la censure en 184 ; quant au dialogue, Cicéron le place en 150 [1]. Par suite nous obtenons : α) 195 — 9 = 186 ; β) 184 + 1 = 185 ; γ) 150 + 33 = 183.

Corruption manifeste de la vulgate !

Jugeons du remède italien : *D* porte : ... *anno ante me censore mortuus est*... « id est, quod re vera fuit, *cum ego uno anno ante quam Africanus mortuus est* (183) *censor fuissem* (184) » [2] ; d'autre part, nous dit-on, il suit des habitudes anciennes « ut IX undecim, non novem significaverit ». Les résultats se transforment donc ainsi : α) 195-11/12 = 184/3 ; β) 184 — 1 = 183 ; γ) 150 + 33 = 183. Or Tite Live [3] fixe à cette même année la mort de Scipion.

Cette démonstration ingénieuse ne saurait nous convaincre. D'abord Tite Live rejette bientôt la date de 183, qui lui paraît trop tardive [4]. Mais surtout la graphie de *D*, que combat celle de *P V b L A*, s'explique aisément par l'omission d'un *m* (*censorem mortuus*) ou du signe abréviatif. Or cette variante — *anno ante me censore* — qui séduit au premier abord, soulève au moins deux difficultés : elle impose une construction que tend à rejeter l'ordre des mots ; — elle contredit le principe même des institutions romaines : la censure, dont la durée varie de un an et demi à cinq ans, ne peut servir de *terminus a quo*. Enfin l'interprétation gratuite IX = 11 a contre elle les graphies *nouem* de *P* et surtout *VIIII* de *b*, *L*, *A*... et *D* !

Au contraire, l'humaniste Manuce a fondé une conjecture intéressante sur la confusion possible de *tertius* (VII) avec *sextus* (VI). *Sextus et tricesimus* nous donne : 150 + 36 = 186 ; or nous avions déjà : 195 — 9 = 186 ; reste donc le *anno ante me censorem*, qui aboutit rigoureusement à 184 + 1 = 185. Mais l'obstacle ne nous paraît pas insurmontable : de même qu'au § 5, 13, Cicéron traduit le ἐνενήκοντα καὶ τέτταρσιν d'Isocrate par *quarto et nonagesimo anno*, alors qu'au § 6, 16 le texte — très probable —

1. Cf. 5, 14 *Hi consules, T. Flamininus et M'. Acilius.*
2. Barriera, *Edition*, p. XV.
3. *Liv.*, 36, 51.
4. Discutant avec une méthode rigoureuse les avis contraires de Polybe, Rutilius et Valerius Antias, Tite Live conclut : *videtur... decessisse ante L. Valeri et M. Porci censuram.* Connaissait-il le texte de Cicéron ?

septimo decimo anno post..... correspond à : seize ans après, et qu'il compte *septem annos* de 192 à 184 (§ 12, 42), de même il peut ne pas entendre le *anno* du § 6, 19 dans le sens étroit d'une année légale. Ajoutons que la science moderne ne saurait dater encore avec assez de précision la mort de l'Africain ni la censure de Caton pour nous empêcher d'admettre qu'un Romain comptait une seule année entre l'événement de 186 et celui de 184.

2) § 6, 20. La deuxième correction de M. Barriera nous mène à l'un des passages les plus difficiles du *De Senectute*. Caton soutient que les vieillards font la force des états, dont les jeunes gens causent souvent la ruine, et il cite à l'appui deux vers de Naevius : le premier pose une question : *Cedo, qui uestram rempublicam tantam amisistis tam cito ?*, et Caton introduit la réponse par ces mots : *Sic enim percontantur ut* (*ut est* PL^2D^2) *in Naevi poetae Ludo* (*in Naevi posteriore libro* PVL^2) *; respondentur et alia et hoc in primis : « Proueniebant oratores noui, stulti adulescentuli ».*

Deux problèmes surtout ont arrêté les critiques : *a*) A quelle œuvre de Naevius Cicéron fait-il cet emprunt ? *b*) Comment les deux vers se relient-ils l'un à l'autre ?

Par une conjecture hardie, qui bouleverse le sens du passage, M. Barriera a cru tout expliquer. Il remarque d'abord que le premier vers figure dans $L^1A^1D^1$ sous la forme : *cedo quia uestram rem amisistis...* Adoptant le texte *quia*, il substitue à *quia uestram* le mot *quianam*, attesté par ce passage de Festus : QUIANAM *pro* QUARE et CUR *positum est apud antiquos ut Naevium in carmine Punici belli... et in satyra.* La même citation le guide encore dans la phrase suivante : le terme *Ludo* représenterait non pas le titre d'une pièce, mais le genre même que Festus désigne par le mot *satyra* ; d'où l'idée que les vieillards poseraient la question en parlant de la *res familiaris*, mais en pensant à la *res publica*, puis que, « amoto joco », ils feraient eux-mêmes la réponse [1].

Hypothèse ingénieuse, mais bien subtile ! Elle suppose un jeu de mot (*res*) que ne justifie pas le contexte cicéronien, et à l'encontre duquel va la leçon *rempublicam* (*rep b*) de *PVb*. On le dira fondé sur l'omission de *publicam* dans $L^1A^1D^1$ et sur le sens du mot *ludo*. Mais *publicam* manque aussi dans V^1D^1 au § 4, 11, où il est indispensable ; et M. Barriera ne joue-t-il pas lui-même sur le mot *ludus*, auquel il conserve le sens classique de plaisanterie tout en l'assimilant à *satyra* ? Il a puisé sans doute cette

1. Barriera, *Edition*, p. XIX-XX. Cf. Festus, p. 257 M..

équivalence dans l'édition de Klussmann [1], qui l'emprunte lui-même à Munk [2] sans que personne ait jamais donné de preuves à l'appui. Enfin l'argument décisif, fondé sur le texte de Festus, va peut-être s'écrouler aussi. Nous lisons en effet à l'article *quianam : ... et in satyra :* « *Quianam Saturnium populum pepulisti ?* ». La conjecture italienne repose donc en dernière analyse sur une citation tronquée : puisque Festus prend la peine de mentionner de la *satyra*, nous ne pouvons appliquer à notre texte ce qui se rapporte à un autre. Il convient donc de conserver le premier vers tel que le donnent *P Vb ; quia* s'explique par une incompréhension du copiste [3], ou par une dittographie de *uestram*.

Mais les mêmes obstacles se dressent toujours devant nous.

a) Comment choisir entre *in N(a)evi(i) poetae* (*poeta* A^1 *poetate* D^1) *Ludo* $b L^1 A D$ et *in N(a)evi(i) posterior*$^{(i)}$*(e) libro P V* L^2 ? Cette dernière variante — *lectio facilior* — s'accorde mal avec le peu que nous savons de Naevius. L'autre soulève des difficultés : qu'est-ce que ce *Ludus* ? Nous l'ignorons. On a voulu corriger le mot en *Lupus* sur la foi du même grammairien, qui cite à l'article *redhostire* deux vers de *Naevius in Lupo*. Cependant, puisque les anciens nous ont conservé le nom des deux pièces, que nous ne connaissons pas mieux ce *Lupus*, et que *Ludus*=l'Étrusque n'a rien d'invraisemblable, la méthode nous oblige à maintenir le texte du premier groupe [4] — après en avoir peut-être banni le mot *poetae*, que A^1 et D^1 mutilent comme une glose.

b) Sous les variantes *percon*$^{(u)}$*(c)tantur ut* de $V b L^1 A D^1$ et *percontan*$^{(u)}$*(c)tur ut est* de $P L^2 D^2$, M. Moore [5] soupçonne un *percontantur Veientes*, purement hypothétique ; M. Deiter [6] proposait seulement d'écrire : *percontanti ut est*. On a le choix entre cette conjecture et celle de Mommsen *percontantibus* : peu éloignées des deux leçons, elles éliminent la troisième personne déponente qui jure avec le passif *respondentur* — et elles donnent un texte qui satisfait la pensée.

3) § 12, 42. Laisserons-nous au moins à *D* l'honneur — qu'il

---

1. Klussmann, *Naev. rell.*, p. 158.
2. Munk, *De L. Pomponio Bononiensi Atellanarum poeta*, Glogaviae, 1826, p. 18.
3. Cf. § 2, 4, où *qui* est remplacé par *quid* $D^1 A^2$.
4. Scaliger corrigeait *Lupus* en *Ludus* !
5. Moore, *Amer. Journ. of Philol.*, XXIII, 1902, p. 136-40.
6. Deiter, *Philologus*, XLVI, 1888, p. 174.

partagerait du reste avec L^2 et A^2 — de représenter la véritable tradition au § 12, 42, où il faudrait lire, suivant M. Barriera, non point *quae* (la vieillesse) *efficeret ut id non liberet quod non oportebit : impedit enim consilium voluptas* [1]..., mais bien... *impedit enim libido consilium....?* Après avoir parlé de la *voluptas*, Caton ferait maintenant le procès de la *libido*, qu'il introduirait par le *ut id non liberet*.

Mais le censeur a déjà « noté » la *libido* aussi bien que la *voluptas* par les paroles qu'il prête au philosophe de Tarente [2]. Or, l'argument même que l'on tire des mots *ut id non liberet* peut et doit nous mettre en garde contre l'insertion du terme *libido : id* évoque précisément l'idée de *voluptas* : Caton, en effet, commente ici la pensée pythagoricienne : *nullum malum facimus esse, ad quod suscipiundum non* LIBIDO VOLUPTATIS *impelleret* [3]. Par suite, l'explication annoncée par *enim* porte nécessairement non pas sur *libido* mais sur *voluptas*, texte de $P\,V\,b\,L^1\,A^1$.

4) § 15, 51. Armé toujours de son manuscrit, M. Barriera mène l'assaut contre le *habent enim rationem cum terra*, qu'il veut transformer en *habent enim curationem terram*, sur la foi des leçons... *cum rationem terra* de $V^1\,b\,L^1$ et surtout *cum ratione terram* de A^1... et D^1 [4]. Nous ne ferons que trois remarques : Comment les *voluptates* (sujet de *habent*) pourraient-elles administrer la terre ? Dans le contexte, d'autre part, si l'idée de direction introduite par le mot *imperium* tendrait à confirmer *curationem*, celle de comptes amenée par la phrase *sine usura reddit quod accepit* suffit à soutenir *rationem*. Enfin et surtout, la tournure *curationem terram* échappe à la bonne latinité : Plaute et Térence eux-mêmes ne la connaissent pas, car tous les exemples qu'on a voulu alléguer sont bâtis sur le type verbal *quid mihi hanc rem curatio* EST ? La faute s'explique par un saut du même au même, dû à la confusion fréquente de *e* avec *t* : *rationeM* CUM *terra*. *Cum* fut rétabli ensuite eu mauvaise place, et *terra* corrigé à tort dans A^1 et D^1.

---

1. Nous devons grande reconnaissance à la vieillesse capable de nous arracher la passion des jouissances défendues ; car la volupté entrave le jugement. Barriera, *Edition*, p. XXI.

2. § 12, 41. *Nec enim libidine dominante temperantiae locum esse, neque omnino in voluptatis regno virtutem posse consistere.*

3. § 12, 40. Pas de noir forfait que ne pousse à accomplir la passion de la volupté. — Cicéron rapporte toujours les paroles d'Archytas.

4. J'en viens maintenant aux plaisirs de l'agriculture, auxquels je trouve pour ma part un charme incroyable... En effet ils sont en compte avec la terre, qui jamais ne se dérobe à notre pouvoir, qui jamais ne rend sans intérêt ce qu'elle a reçu. Barriera, *Edition*, p. XVIII.

B. Corrections fondées sur un sigle de D.

M. Barriera va plus loin encore : soucieux à bon droit de ne négliger aucune variante dans un manuscrit important, il affirme que, en certains passages, le *Reginensis* a seul conservé, non pas la vraie leçon elle-même, mais des sigles abréviatifs, d'où son habileté critique pense extraire le texte réel.

1) § 4, 10. Dans l'histoire de son *cursus honorum*, Caton parle de sa questure dans les termes suivants :

Quaestor { *quem* (*P V b A*²) / *quõ* (*A*¹) / *qm̃ L D.* } *magistratum gessi consulibus*

Tuditano et Cethego cum (*tum A*² *D*²) *quidem ille* (Fabius)..... *suasor legis Cinciae..... fuit* [1]. Pour M. Barriera *m̃=inde*; écrivons donc : *quaestorque inde*..... Mais cette abréviation n'apparaît pas avant le XIII^e^ siècle [2]. Nous proposerions plutôt *quaestorque quom... tum....*, texte plus respectueux de la tradition générale, auquel nous invite la variante *tum*, facile à confondre avec *cum*.

2) § 4, 10. Un peu plus loin, dans la phrase *hic* (Fabius) *et bella gerebat ut adulescens quom plane grandis esset et Hannibalem iuveniliter exsultantem patientia sua molliebat* [3], le copiste de *D* a introduit entre *esset* et *et* les initiales *h.N.* Cela signifie, nous dit-on, *hora noxia* « id est fortuna adversa » [4].

Outre que cet ablatif temporel adjoint à une proposition subordonnée elle-même temporelle donnerait à la phrase un tour peu élégant, nous doutons que Cicéron ait écrit *hora noxia* pour dire : à un moment critique. D'ailleurs si *h̀=hora* dès le VIII^e^ siècle, aucun document paléographiqne n'autorise la lecture *h.N.=hora noxia* [5]. Nous proposons de donner à ces signes cabalistiques un sens moins original, mais plus simple : *D* écrit le nom *Hanni-*

---

1. M. Barriera (*Edition*, p. XI) réserve à tort pour *D* seul la fausse bonne leçon *qm̃*.

2. Nous empruntons la plupart des renseignements abréviatifs au Dictionnaire Cappelli, 2^e^ édit., Milan, 1912.

3. Il savait mener la guerre comme un jeune homme, quelque vieux qu'il fût, et aussi énerver par sa patience la fougue juvénile d'Annibal.

4. Barriera, *Edition*, p. XIII. L'auteur va jusqu'à supposer que Cicéron emprunte ces mots à Ennius, sous prétexte que Tite Live (22, 14) appelle Fabius *dictatorem unicum in rebus affectis quaesitum.*

5. Quelques chapitres plus loin (§ 14, 49), M. Barriera (*Edition*, p. XIII, n. 3) croit encore déchiffrer *hora* dans la pseudo-abréviation *O R* : En effet, sans plus de fondement ni de nécessité, il décompose le terme *mori* en trois fragments : *M*(*ane*) *OR*(*a*) *I=mane hora prima*

bal sous la forme *anibalem*; *h.* et *N.* représentent donc exactement les deux lettres déficientes, qui ont dû être rétablies dans un modèle antérieur, et insérées ensuite en mauvaise place.

3) § 12, 41. Cicéron relate fréquemment les voyages de Platon en Italie [1]; mais il n'en précise jamais la date. Dans le *Cato Major*, au contraire, il déclare que le philosophe se trouvait à Tarente sous le consulat de L. Camillus et d'App. Claudius, soit en 405/349. Or, d'autres témoignages [2] nous apprennent que Platon s'est rendu trois fois en Sicile avec arrêt à Tarente, vers 389/8, 367 et 361 — et qu'il mourut vers 348/7, sans être retourné sur la rive italique. De là les corrections imaginées au § 12, 41, qui fait mention d'un dernier voyage [3]. M. Barriera trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque Vaticane ..... *quem Tarentum venisse L.C.cc. amillo p̄ claudio cos* et il conclut sans hésiter que *L.C.* cachent un *libertatis causa*, dont un copiste ignorant aurait fait *Lucio Camillo....*, auquel un autre aurait joint *Appio Claudio consulibus*. Or chacun sait que « pro libertate » Platon eut beaucoup à souffrir de Denys le Tyran, et qu'il s'enfuit à Tarente » [4].

Il n'eût pas été superflu de préciser, cette assertion, car chaque fois Platon semble avoir encouru la colère de ses hôtes, sans qu'aucun témoignage nous permette d'affirmer qu'il se soit jamais enfui à Tarente. Mais d'autres raisons mettent en doute cette trop ingénieuse conjecture. D'abord, l'origine de la pseudo-glose, telle qu'on nous l'explique ici, paraîtra suspecte à plus d'un philologue. Quant à *libertatis causa*, on hésite à dépouiller cette locution du sens juridique qui lui appartient en propre : l'équivalence de ces mots avec les sigles *L.C.* n'a-t-elle pas pour garant Valerius Probus [5]? Comment supposer d'ailleurs que Cicéron, historien scrupuleux, néglige de nous dire la date de la réunion? Or celle que donnent tous les manuscrits [6] ne soulève aucune objection catégorique : Platon mourut en 348 au plus tôt; pourquoi n'aurait-il pas salué une dernière fois son

1. Cf. *De Rep.* 1, 10, 16; — *de Fin.* 5, 29, 87; — *Tusc.* 1, 17, 59.
2. Cf. Platon, *Ep.* 2 et 7; — Laert., 3, 18; — Nepos, *Dio*, 2 et 3; — Plutarque, *Dio, passim.*
3. Meissner (*Neue Jahrb.*, CXXXI, 1885, p. 215) supprime toute la phrase *quom quidem... reperio.*
4. Barriera, *Edition*, p. XIII.
5. Cité dans Girard, *Textes de Droit romain*, Paris[5], p. 218, l. 25.
6. Car c'est un principe de critique verbale que les copistes dénaturent à l'envi les noms propres.

ami Archytas de Tarente [1] ? En tout cas, historique ou légendaire, ce voyage en Italie nous est attesté encore par Aulu-Gelle [2], dont le témoignage, vrai ou faux, nous interdit de corriger le texte de Cicéron. Pourquoi ne pas admettre — explication plus simple, mais peut-être plus philologique — que le texte de D : *L. C. c camillo* [3] résulte d'une dittographie de *a*, qui, largement ouvert, ressemblait à *c c* ? Aussi bien le *Parisinus A*, cousin germain de *D*, écrit-il *L. C c c millo* [4].

4) § 15,51. Au. . . *quom gremio mollito ac subacto sparsum semen excepit*. . . [5] on nous invite à substituer. . . *semen tempore excepit*. . . La raison ? *D* porte *sementẽ*. Que l'introduction de ce mot rende la pensée « absolutior » [6], nous n'en croyons rien. En tout cas, l'abréviation *t*^{e} = *tempore* — bien différente de *tẽ* — n'est pas signalée avant la fin du XIII^{e} siècle — et *sementẽ* se lit sans hésitation *sementem*, simple doublet de *semen* [7], et leçon de A^1, peut-être de L^1.

5) Au § 20,75, *D* permettrait encore d'améliorer, sinon le texte, du moins une correction de Meissner. Caton évoque les gloires romaines, L. Brutus, les Decii et tant d'autres, les légions enfin « qui, comme je l'ai écrit dans mes *Origines*, partirent souvent, le cœur joyeux et fier, pour des lieux d'où elles savaient ne jamais revenir » [8]. Soutenant que *recordari* ne peut se construire avec un accusatif de personne, et que *Brutum*, *Decios*, etc., ne peuvent être sujets du même infinitif que *legiones*, le critique allemand [9] voulait écrire : *cum recorder non L. Brutum modo non timuisse mortem qui...*, conjecture hardie, fondée, disait-il, sur un *Codex Oxoniensis* (. . . *Brutum non timuisse*. . .). Or *D* pré-

---

1. Nous ignorons les dates précises d'Archytas ; un des interlocuteurs, C. Pontius, prit part à la bataille des Fourches Caudines, en 321.

2. Gell., 17, 21, 28, mentionne une visite de Platon à Denys de Syracuse entre la naissance d'Alexandre et la bataille de Chéronée.

3. Corrigé d'ailleurs par D^2 en *L. C. camillo*.

4. Cf. une autre explication du texte cicéronien, ingénieuse mais bien subtile, proposée par M. Gudeman, *Berl. phil. Woch.*, XXXIII, 1913, n° 42, col. 1343-4. Nous remercions M. Durand d'avoir bien voulu nous signaler cet article.

5. Le sein de la terre, amolli et travaillé, a-t-il reçu la semence épandue, il la retient d'abord à l'abri de la lumière...

6. Barriera, *Edition*, p. XIV.

7. Cf. Cic., *Or.*, 2,65, 261. Au § 15,52, les mss. nous laissent le choix entre *requiem* et *requietem*.

8. *...quom recorder* (*-darer b* A^1 : *-derer* L^1 : *-dere ?*) *non L. Brutum, qui...*, *non duos Decios, qui...*, *sed legiones nostras, quod scripsi in Originibus, in eum locum saepe* (*esse P V* L^2 A^2 D^2 : *se b* L^1 A^1 D^1) *profectas alacri animo et erecto unde se redituras nunquam arbitrarentur*.

9. Cf. Meissner, *Neue Jahrbücher*, CXXXI, 1885, p. 219.

sente un *cum recordare tm̄* ≡ *Brutum*, que l'on déchiffre aisément : *cum recordare testimonium*... Pour obvier au deuxième obstacle, il suffit d'adopter la variante de trois *deteriores* : ... *legiones nostras quas*... [1]. La phrase se construit alors très logiquement. Trop même, car elle se dépouille de la tournure singulière qu'attestent les meilleures sources, et dont on ne saurait expliquer l'origine paléographique : *quas*, *lectio facilior* que propose l'oreille, n'aurait jamais pu produire un *quod* ; quant à *testimonium*, qu'admettent les coutumes abréviatives, il n'explique pas la disparition de *non L.* que M. Barriera doit rétablir dans le texte, et qui a dû en être chassé par une glose. Laquelle ? *tantum*, sans doute (= *tm̄* dès le VIII[e] siècle), qui vient naturellement à l'esprit, et que porte le manuscrit *R* (... *recorder non tantum l*...). La simple hypothèse d'une anacoluthe, qui s'accorde avec le ton du passage, permet de suivre la tradition principale [2].

6) § 22, 81. Enfin, *nos*, *si placet*, *nostra uideamus* [3], que nul ne songeait à suspecter, se transforme en : *nos*, *si placet*, *nostra memoria uideamus*, « id est nostrorum civium recordantes nostro utamur judicio » [4] — car *D* écrit : *nos si placet nostram uideamus*. Point n'est besoin d'énumérer tous les arguments de stylistique qui soutiennent le texte traditionnel. Notons seulement que *memoria* ne s'abrège en *m* que dans les inscriptions ; — que la vraie leçon de *D* doit se lire non pas *nram̄* mais bien *nram̄* c'est-à-dire, *nostram*, variante propre de *A* — car le signe abréviatif dévie souvent un peu à droite dans l'exemplaire romain [5] ; — que par conséquent les copistes de *A* et de *D* ont dû dédoubler le signe abréviatif du modèle antérieur, où ils ont cru discerner en outre le trait qui représente un *m*.

C. Corrections fondées sur une omission de D.

Parlant toujours au nom de son manuscrit, M. Barriera prétend défendre, quitte à les rectifier un peu, certaines leçons du groupes *b L A* ou de *A* seul, où l'on avait cru voir jusqu'ici des lacunes.

---

1. Barriera, *Edition*, p. XIV.
2. Nous sous-entendons après *profectas* le verbe *esse*, qui remplace *saepe* dans *P VE*, et s'y ajoute dans *SB*.
3. Et maintenant, si vous le voulez bien, regardons de notre côté (les Romains par opposition à Cyrus).
4. Barriera, *Edition*, p. XIV ; cf. p. 68.
5. Cf. § 23,83 *nr̄os*.

1) § 11,36. Si *P V* donnent : *habenda ratio valetudinis, utendum exercitationibus modicis, tantum cibi et potionis adhibendum ut reficiantur vires, non opprimantur* [1], *h L*[1] *A*[1] portent seulement : *habenda ratio valetudinis adhibendum ut...* leçon incompréhensible, dont l'erreur se réduit à un saut de *valetudinis* à *potionis*, alors que le membre *utendum — potionis*, excellent en soi, se trouve encore confirmé par un passage du *De Finibus* [2]. Mais M. Barriera a lu dans le *Reginensis : habenda ratio valetudinisi-ädhibendum ut...*, texte qu'il développe : *habenda ratio valetudinis, id est aliquid adhibendum ut...* en admettant que le scribe transcrit une leçon, « cujus forma ejusmodi est ut ex notarum tironianarum usu atque ratione derivasse putari liceat » [3]. On regrettera ici encore que l'auteur n'ait pas cru bon de défendre son interprétation : il aurait contribué utilement à la connaissance de l'écriture tironienne, car nul ne se doutait jusqu'à ce jour que *iadhibendum* — lecture que nous substituons à celle de M. Barriera après une lecture attentive du manuscrit — eût jamais ressemblé à la notation tironienne de : *id est aliquid adhibendum*. Le dictionnaire de Kopp ne permet d'identifier avec *aliquid* que le signe *h*, et M. Châtelain a bien voulu nous faire même réponse. Force nous est donc de proposer ici encore une explication plus banale de la graphie romaine. Nous prenons le *i* pour une négligence du copiste, porté à lire dans la finale de *valetudinis* les premières lettres de *nisi*. Quant au signe mystérieux qui surmonte le *d*, nous ferons remarquer qu'il figure encore dans le même manuscrit au § 7,21, où le mot *sepulcra* est écrit *sepulc'ha* : dans les deux cas, il précède un *h* ; serait-ce la trace d'une ancienne notation aspirée? [4].

2) § 11,38. Caton déclare : s'il ne m'était plus permis d'exercer mon activité, encore me plairait-il de songer dans mon fauteuil aux choses que je ne pourrais plus faire moi-même ; mais je le puis encore, grâce à ma vie passée : quand on consacre, en effet, toute son existence à ces études et ces travaux, on ne sent

---

1. Préceptes de Caton à Scipion et Lélius : il faut suivre un régime de santé, pratiquer des exercices modérés, prendre assez de nourriture et de boisson pour refaire ses forces, sans toutefois les étouffer.

2. Cic., *de Fin.*, 2,20,64. (L. Thorius Balbus) *habebat tamen rationem valetudinis: utebatur eis exercitationibus, ut ad cenam et sitiens et esuriens veniret, eo cibo, qui et suavissimus esset et idem facillimus ad concoquendum, vino et ad voluptatem et ne noceret.*

3. Barriera, *Edition*, p. XVII.

4. L'écriture habituelle — et non pas tironienne — abrège en *ad aliud* ou *aliquid*, mais au XV[e] siècle seulement.

pas les progrès de l'âge... *tamen me lectulus meus oblectaret ea ipsa cogitantem quae iam agere non (agerem V¹) possem ; sed ut possim facit acta vita...*, si l'on en croit *P V*. Mais on ne lit dans *b L¹ A¹* que : ... *tamen... cogitantem qui eam agerem.* Après les tentatives infructueuses de Sommerbrodt et Meissner [1], M. Barriera croit trouver la vérité dans ce texte qu'il attribue à son exemplaire : ... *ea ipsa cogitantem qui* (id est *quomodo*) *ea agerem.* Encore est-ce plutôt une conjecture, car nous lisons pour notre part : *qui eam*, comme dans *b L¹ A¹*, corruption facile de *qu(a)e iam.* En tout cas, Cicéron approuverait-il la tournure : *ea ipsa cogitantem qui ea agerem?* En outre, si l'on supprime le membre *sed — vita*, comment rendre compte, dans la phrase suivante, du *semper enim... viventi* qui le rappelle manifestement ? Ainsi, conservons le texte de *P* que modifie à peine le scribe de *V* : la variante de l'autre groupe s'explique peut-être par un saut successif de *possem sed* à *semper* et de *agere*ñ (lu *agerem* comme dans V) à *possem* [2] — à moins qu'il ne faille admettre, comme au § 8,26, la mutilation d'un modèle antérieur.

3) § 8,26. Aucun éditeur n'avait encore discuté le texte de *P V b L : quod* (apprendre dans la vieillesse) *quom fecisse Socratem in fidibus audirem* (*audire P¹ V*) *vellem equidem etiam illud... sed in litteris certe elaboravi* [3]. Mais *A¹* ne porte que les mots : ... *fidibus audirem vellem* ≡ *certe elaboravi* ; et *D¹* : ... *fidibus audirem vellem aeris certe elaboravi.* Ecrivons donc avec M. Barriera [4] : *quod quom fecisset Socrates in fidibus, audire vellem : aeris certe elaboravi. — Audire?* « id est *auribus*, ut ait Horatius [5], *legitimum sonum callere* ». *Aeris ?* « numeri est pluralis, ex *aera* (*-ae*), quod verbum Nonius (2,42) [6] adfirmat

---

1. Tous deux (Sommerbrodt, *Edition*, p. 46 et Meissner, *Neue Jahrb.*, CXXXI, 1885, p. 214) regardent comme une glose la phrase *sed — acta*. Le premier donne aux mots *quae iam agerem* un sens futur : le second les condamne purement et simplement : deux solutions aussi peu admissibles l'une que l'autre. Barriera, *Edition*, p. xv.

2. Deux manuscrits inférieurs donnent : ...*agere non possem. Semper... — Agereñ = agere non.*

3. A la nouvelle que Socrate se mit sur ses vieux jours à jouer de la lyre, je souhaitais en faire autant (car on apprenait la lyre dans l'antiquité) : du moins n'ai-je pas ménagé ma peine dans l'étude de la littérature. — Seul le *discebant enim fidibus antiqui*, qui s'intercale au milieu de la phrase, n'avait pas plu à Lahmeyer (*Edition*, p. 27) ; il ne choque pas toutefois dans la bouche d'un vieillard qui parle à des jeunes gens — et deux autres textes de Cicéron semblent le confirmer, *Tusc.*, 1, 2, 4 ; — 4, 2, 3.

4. Barriera, *Edition*, p. xvi et xvii.

5. Hor., *Ar. Poet.*, 274... *Scimus | legitimumque sonum digitis callemus et aure.*

6. Non., p. 74 M. *Aera, numeri nota. Lucilius, lib. XXVIII. « Hoc est ratio perversa, aera summae subducta improbe. »*

numeri notam valere ». *Aeris elaborare?* « id est musicae numeris et notis elaborare ».

Démonstration originale, mais qui postule au moins une conjecture arbitraire : *Socrates* ; — donne à *audire* un sens que ne justifie aucun texte et qui aurait échappé sans doute aux contemporains mêmes de Cicéron ; — établit entre le *quod quom fecisset...* et le *audire vellem* un rapport de cause à effet assez surprenant ; — se fonde enfin sur un seul texte de Nonius, qui ne cite qu'un vers de Lucilius !

Mais comment expliquer la faute ? On ne saurait alléguer ici aucune répétition orthographique, ni aucune omission linéaire [1]. Négligence d'un copiste antérieur ? Nous croirions plutôt à un accident matériel survenu à un ancêtre commun : outre ce passage, en effet, et peut-être le précédent, les manuscrits *bLAD* offrent soit isolément, soit collectivement, de nombreux exemples d'omissions inconditionnées [2]. Pourquoi ne pas admettre que, dans tel ou tel manuscrit ancien, une déchirure, une tache, ou quelque autre outrage du temps aient rendu illisible un groupe de mots plus ou moins étendu ?

En tout cas il nous paraît difficile de conclure encore à la supériorité du manuscrit nouveau. Celui-ci occupe une place honorable dans le groupe *bLAD*, mais il ne domine pas plus ses congénères qu'il n'assure leur triomphe sur la famille *PV* : l'une, par excès de zèle, introduit parfois dans le texte des gloses inadmissibles ; les autres omettent à l'occasion des passages essentiels. L'éclectisme s'impose plus que partout ailleurs.

II. — FILIATION DES MANUSCRITS.

Devons-nous l'étendre à d'autres exemplaires ? Ce problème est subordonné à celui de la filiation, qui n'a pas encore reçu de solution définitive : sans prétendre en apporter une, tâchons au moins de discerner la bonne voie.

Dans l'attente de la méthode infaillible et introuvable qui, sans rigueur mathématique ni arbitraire personnel, expliquerait le hasard des transmissions et le caprice des scribes, nous ne

---

1. Car les mots omis représentent plus de deux et moins de trois lignes normales ; cf. Havet, *Manuel de Critique verbale*, Paris, 1910, § 846 et 1499-1503.

2. §§ 5,15. *unam-gerendis* om. *b* ; — 7,22. *quod-uide(retur)* om. L^1 ; — 11,36. *sunt-ignavae* om. $bL^1A^1D^1$; — 12,39. *capitaliorem-dicebat* om. L^1 ; — 14,46. *(tempesti)uis-iam* om. A^1D^1 ; — 16,56. *operis-pratorum* om. $L^1A^1D^1$; — 18,64. *consessu-sed-sunt* om. L^1 ; — 19,66. *causa* om. $L^1A^1D^1$; — 20,72. *ex quo fit ut* om. L^1 ; — 23,83. *nonne-proficisci* om. L^1.

voyons d'autre moyen que le choix et le classement des variantes significatives. Or, parmi celles de M. Barriera, les unes n'offrent point de garanties suffisantes, les autres n'occupent pas le rang qui leur convient.

Commençons par les six manuscrits principaux. Afin de réserver à *D* une place exceptionnelle, on l'éloigne de *A*, que l'on rapproche de *L*, sous prétexte que le *Reginensis* porte seul, au § 19, la vraie leçon *me censorem* : nous avons vu avec quelle facilité s'explique cette mauvaise graphie. Mieux vaudrait arguer du *libido* qu'il substitue à *voluptas* au § 12,42 ; mais cette seule variante ne suffit pas à détruire les rapports étroits qui s'affirment en toute occasion : beaucoup plus concluantes apparaissent, parmi les omissions signalées plus haut, celles des 8,26 et 14,46 qui groupent inévitablement *D* et *A*, celles des § 16,56 et 19,66 qui, jointes à l'absence de la glose *esses* au § 3, 8 [1], rapprochent *L* du modèle commun aux deux autres. Quant au manuscrit *b*, s'il s'oppose en tout cela aux précédents, il s'unit à eux, quoi qu'en pense M. Barriera, sur un point significatif : le groupe entier ignore la glose qui, dans *P* comme dans *V*, a introduit maladroitement au § 4,10 le *cursus honorum* de Caton. Par là et par maint trait [2] beaucoup plus significatif que la corruption du nom propre *Aelius* en *Aemilius* [3], se distinguent nettement les deux familles $PV = x$ et $bLAD = y$. Mais celles-ci n'ont pas rompu tout lien entre elles. En premier lieu, si *b* se rapproche de *x* sur les points mêmes qui le séparent de *LAD*, *V*, à son tour, s'éloigne de *P* par l'absence au § 3,8 de la glose *ignobilis*, et par quelques autres détails qui lui sont communs avec *y* [4]. D'autre part, les corrections apportées par un réviseur contemporain au texte de *P* appartiennent presque toutes à *y*, de même que celles de *LAD* viennent pour la plupart de *x*. Enfin l'archétype commun se laisse atteindre par trois erreurs significatives : le *habitus* (pour *auitus*) du § 10,34, la glose *summo* [*magistro*] du § 14,46, et le *unicum* (pour *hunc unum*) du § 17,61.

---

1. Réponse de Thémistocle à un homme de Sériphos : « *Nec hercule, inquit, si ego Seriphius essem* [*ignobilis P*], *nec tu si Atheniensis* [*esses P V b L*^{2}], *clarus unquam fuisses.* »

2. Signalons : §§ 2,4 *adeptam P V L*^{2}*A*^{2} : *adepti b L*^{1}*A*^{1}*D* ; — 6,19 *simul* add. *P V L*^{2}*A*^{2}*D*^{2} ; — 7,23. *Homerum* transf. *P V* ; — 11,37. *illo animus P V L*^{2}*A*^{2}*D*^{2} : *illa* (*u*)*domo* (*s*) *b L*^{1}*A*^{1}*D*^{1} ; — 19,67. *casus mortis P V A*^{2} : *mortis casus b L A*^{1}*D*.

3. § 9,27 ; Cf. Barriera *Edition*, p. xxxiv. Sur la valeur paléographique des noms propres, cf. L. Havet, *Manuel*, p. 206, n° 866.

4. Relevons § 4,11. *fugerat P*^{1} *V*^{2}*L*^{2}*A*^{2}*D*^{2} : *fuerat V*^{1}*b L*^{1}*A*^{1}*D*^{1}*P*^{2} ; — 6,17 *uelocitate P A*^{2} : *uelocitatibus V b L A*^{1}*D* ; i— 15,51. *terra P V*^{2}*L*^{2}*A*^{2} : *terram V*^{1}*b L*^{1}*A*^{1}*D* ; — 18,65. *aetas naturae P L*^{2}*A*^{2} : *natura V b L*^{1}*A*^{1}*D*.

M. Barriera [1] lui attribue plutôt l'insertion en marge au § 61 de la glose *notum extimo tum carmen incisum in sepulcro*, que tous nos manuscrits corrompraient à qui mieux mieux, tandis que trois ou quatre autres la conserveraient presque intacte — et cela pose le problème des manuscrits *recentiores*.

Que la phrase contienne un mot suspect, nous le croyons aussi, et nous bannissons volontiers, à l'exemple du *Parisinus 6364* et du *Vaticanus 1720*, les syllabes incohérentes transmises sous la forme *itiotum* dans $P^1 b L^1 A^1 D^1$, *totum* dans $V P^2 L^2 A^2 D^2$, *extimo* dans Q et E^{15}, *estimotum* (et non pas *ext-*) dans H. Mais la corruption ne porte jamais que sur ce mot accessoire, et les philologues n'ont rien de plus à reprendre que les copistes à l'ensemble de la phrase, qui contient un détail curieux, et qui se justifie après un début de citation [2], au même titre que le *notum enim vobis carmen est* du § 6,16 après deux vers d'Ennius. Comme rien ne prouve d'autre part que *extimo* soit la forme primitive de la glose, l'on ne saurait partir de là pour opposer groupe à groupe les rares manuscrits qui le portent — chacun d'ailleurs à sa manière — et tout le reste de la tradition qui offre à la place des variantes diverses.

A défaut de cet indice, on aurait peine, croyons-nous, à en trouver quelque autre plus probant : l'ensemble des bons manuscrits postérieurs au x^e^ siècle et les *deteriores* que nous avons pu inspecter se rattachent sans exception au tronc commun par les trois erreurs *habitus*, *magistro*, *unicum*, et à l'une ou l'autre des familles par toutes les variantes caractéristiques. Reste à savoir, pour chacun, de laquelle il dérive, et s'il a pris pour modèle un des exemplaires que nous connaissons. Le problème paraît presque insoluble, car, selon la remarque de Louis Havet, « ils paraissent avoir été perpétuellement collationnés les uns sur les autres » [3] — à commencer par les manuscrits principaux, dont nous avons noté les corrections curieuses. Mais celles-ci, que néglige à tort M. Barriera, fournissent précisément des indications négatives d'un grand prix, car les réviseurs ont de part et d'autre conservé intacts certains passages significatifs : le plus curieux de tous [4] est l'énumération du § 7,23 où le nom *Homerum* figure en mau-

---

1. Barriera, *Edition*, p. xxv ; xxxiv.
2. L'éloge de A. Atilius Calatinus : « *Hunc unum plurimae consentiunt gentes | populi primarium fuisse uirum.* » Lui seul, de l'aveu unanime des grandes familles, il tint le premier rang dans le peuple romain.
3. Cf. L. Havet, *Journal des Savants*, 1902, p. 372.
4. M. Barriera oublie de noter dans son apparat critique le transfert par x de *Homerum* après *Gorgiam*.

vaise place après *Gorgiam* dans le groupe x, en bonne place après *Hesiodum* dans le groupe y. Or seuls à notre connaissance quatre manuscrits, le *Parisinus 5752*, *Pa* du x^e^-xi^e^ siècle, le *Vossianus 104*, *v* du xiv^e^ [1] et les *Vaticani 2885* et *2893* du xiv^e^-xv^e^ siècle, adoptent ce dernier ordre ; comme d'autre part ils n'introduisent aucune variante qui ne se trouve soit dans L^1 soit dans L^2 ou qu'ils n'aient pu fabriquer en fondant les deux textes successifs de ce manuscrit [2], tout porte à croire qu'ils en proviennent effectivement.

Un dernier exemplaire relève encore du même groupe, mais non du même modèle : ce sont les extraits d'Hadoard *Vatic. Reg. 1762*, *K* du x^e^ siècle ; on tend [3] à les rattacher plutôt au manuscrit *P* ; nous pouvons affirmer avec une quasi-certitude qu'ils dérivent en ligne droite de A^2 : à défaut du § 7,23 qu'ils ne contiennent pas, ils remplacent au § 4,10 le *gravitas* de $P\,VL^2A^2$ par le *virtus gravis* de $L^1A^1D^1$, et le *comitate* de $P\,VL\,A^1D^1$ par le *cum aetate* de A^2D^2, et ils insèrent enfin, après le *vinum* du § 18,65, la glose *vitium*, variante propre à A^1.

Dans l'autre groupe, les rapports sont plus difficiles à établir, soit par la disparition de plusieurs exemplaires anciens, soit plutôt par la contamination perpétuelle avec ceux de la famille collatérale. *V* n'a qu'un disciple connu, le *Parisinus Sangermanensis 13340*, *Sg*, du xii^e^ siècle [4], qui omet, comme lui, la glose *ignobilis*, tout en insérant celle du *cursus honorum* (§ 4,10 ; cf. *supra*, p. 59).

Quant à *P*, il a presque pour sosie le *Harleianus 2682*, *H*, du xi^e^ siècle [5], qui lui ressemble au point de remplacer comme lui le *ac morositas tamen* du § 18,65 par le *cum id ei videatis* du § 19,67. Il ne saurait toutefois dériver directement de P, car, au § 4,10, il ajoute à son texte *comitate condita gravitas* celui de l'autre groupe *cum aetate condita virtus gravis* ; il a été copié sans doute sur un frère de *P*, où un réviseur avait fait quelques corrections différentes. Une seconde main l'annota bientôt à son

---

1. Le premier a été décrit et recensé par Dahl, *op. cit.* : l'autre par Gemoll, *Hermes*, XX, 1885, p. 331, sqq..

2. Ainsi au § 6,20 *poetae Ludo* L^1 : *posteriore libro* L^2 *poetae libro* P^a V^{2885} V^{2893} *poetae posteriore libro v* Ce passage autorise deux conclusions : 1) aucun des quatre manuscrits ne saurait venir de *b*, *A* ou *D* qui ne corrigent pas leur première leçon (*poetae Ludo*) ; 2) les deux *Valicani* semblent dériver de P^a, tandis que *v* fait bande à part.

3. Cf. Schwenke, *Philologus*, *Suppl.* V, 1889, p. 552.

4. Dahl, *op. cit.*, l'a décrit, et nous l'avons recensé.

5. Décrit et recensé par M. Clark, *Anecdota Oxoniensia, Classical Series*, vii, 1891, p. xx sqq..

tour d'après un modèle de la famille adverse, mais aussi d'après une autre source qui nous échappe, à moins qu'il ne faille plutôt voir dans la seule addition *tamque pestiferum* du § 12,41 une glose personnelle. S'il en était ainsi, nous pourrions regarder H^2 comme l'archétype de tous les autres manuscrits qui insèrent d'un commun accord ces deux mots dans le texte.

Le plus proche est le *Laurentianus 50,45*, *Ma*, du XI^e^ siècle [1], dont toutes les variantes relèvent du groupe *P H*, si ce n'est peut-être le *mori videbamus in studio* du § 14,49, fusion [2] de x et de y qui passe aussitôt dans la vulgate. Dès lors, les dérivés de x entrent de plus en plus dans les zones d'influence qui émanent de y : ce groupe envoie d'abord le *natura* du § 18,65 et le *non sunt* du § 11,34 [3] qui passent tels quels dans le bloc des trois *Monacensis 15964*, *S*, du XI^e^ siècle, *4611*, *B*, du XII^e^ siècle, *7809*, *I*, du XIII^e^ siècle et de l'*Admontensis 383*, *a*, du XII^e^ siècle [4]. Une autre branche cependant mêle à la deuxième variante le *ne desint* de x, ce qui aboutit à *ne sint*. Ajoutons alors au § 19,67 l'ordre *mortis casus* spécial à y, et nous obtiendrons le *Rhenaugiensis 126*, *Q*, du XII^e^ siècle [5], qui, à d'autres égards, dérive directement de *H* ou son modèle ; supprimons en outre, toujours à l'exemple d'y, l'adverbe *simul* devant le *consul* du § 6,19, et nous arriverons au texte du *Rhenaugiensis 127*, *R*, de la même époque [6] ; ajoutons enfin à chacune de ces leçons la variante *in illa domo mos* du § 11,37, nouvelle fusion de x et de y, et nous atteindrons d'un côté le *Laurentianus 73,31*, *Mc*, du XII^e^ siècle [7] qui, pour le *non sunt*, se rapproche de *S B a I* — de l'autre le *Berolinensis 252*, *E*, de la même époque [8], qui sur d'autres points significatifs découle de H^2, tout en omettant avec *L A D* la glose *esses* du § 3,8 .

Il est temps d'arrêter : le nombre des contaminations les rend indiscernables, et nous arrivons d'ailleurs aux manuscrits *deteriores*. Sans prétendre expliquer tous les détails, et pour nous en

---

1. Décrit et recensé par M. Ramorino, *Riv. de Filol.*, XV, 1887, p. 247 sqq.
2. *Mori uidebamus* (*-bam* D^1) *b* L^1 A^1 D^1 : *uideamus in studio P V* L^2 A^2 D^2.
3. Au lieu de *aetas naturae P* L^2 A^2 et *ne desint P* L^2 A^2 D^2.
4. Ces quatre manuscrits ont été recensés par Fleckeisen et Halm ; cf. Orelli-Baiter, *Edition*, Turin, 1861, t. IV, p. 584 sqq...Comme ils insèrent au § 1,1 la glose *et qua deprimeris* qui figure dans A^2, on peut conjecturer qu'ils dérivent peut-être de ce modèle.
5. Cf. Baiter, *Philologus*, XXI, 1864, p. 535 sqq. ; 675 sqq. ; — Lahmeyer, *ibid.*, XXIII, 1866, p. 477 sqq..
6. Cf. Orelli-Baiter, *op. cit.*.
7. Cf. Ramorino, *op. cit.*.
8. Cf. Orelli-Baiter, *op. cit.*.

tenir aux influences générales, nous croyons que le schéma ci-contre traduirait à peu près les résultats de notre enquête.

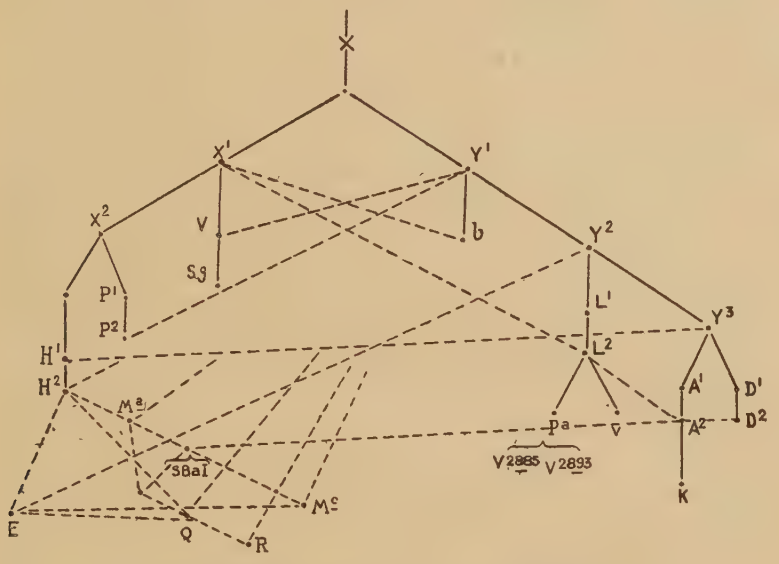

Tradition manuscrite du Cato Major

Il suit de là qu'une bonne leçon a peu de chances d'avoir échappé à *PVbLAD* pour se glisser dans un des *recentiores*, si ce n'est à la rigueur dans *H*, *Q* ou *E*, qui ont subi assez tôt des influences diverses et contradictoires, — et que seul un manuscrit dépourvu des trois erreurs initiales pourrait triompher des six exemplaires principaux.

P. Wuilleumier.

NOTES ET DISCUSSIONS

Martin P. Nilsson. *The minoan-mycenæan religion and its survival in greek religion* (Acta reg. Societatis humaniorum litterarum Lundensis, IX). Lund, Gleerup, 1927. In-8°, XXIII-582 p., 4 planches et 113 fig. dans le texte.

La religion grecque s'est assimilé d'innombrables éléments empruntés à la religion des Préhellènes. Cet aphorisme, que personne ne conteste plus depuis quelque temps, Nilsson l'a rendu vraiment incontestable. Pour lui donner une valeur définitive, le savant professeur de Lund a mis en œuvre toutes les ressources que lui fournissaient les monuments archéologiques et les textes littéraires. Voilà, d'ailleurs, une dizaine d'années qu'il travaille à cette démonstration. Dès 1921, il faisait paraître une *Histoire de la religion grecque* en suédois et communiquait à l'Académie danoise un mémoire sur les origines de la déesse Athèna. Après un voyage d'exploration dans les Musées d'Athènes et de Candie (1923), il consignait le résultat de ses nouvelles études dans des cours et des écrits en langue anglaise, une série de conférences à l'Université galloise d'Aberystwyth et une traduction de son *Histoire*. Enfin, il a complété cette large préparation par sa correspondance avec Sir Arthur Evans et les renseignements inédits sur les fouilles de Mycènes qu'il a utilisés avec la permission de Wace. On voit que Nilsson a établi son dernier ouvrage sur des fondements solides. Pourtant Kéramopoullos a pu lui reprocher, non sans raison, de ne pas avoir suffisamment tiré parti des fouilles de Thèbes (Πρακτικά de l'Académie d'Athènes, t. II, 1927, p. 423 ss.), et peut être aussi aurait-il dû se procurer de plus amples informations sur les fouilles de Marmaria, publiées depuis par Demangel.

On ne peut que louer la composition de l'ouvrage. Il est partout d'une clarté parfaite, et le lecteur, à quelque page qu'il l'ouvre, y éprouve un sentiment de pleine sécurité, sachant où il est et où il va. Après une introduction destinée à placer la religion des Minoens-Mycéniens dans son milieu historique, la première partie est un exposé de la religion minoenne-mycénienne d'après les monuments ; la seconde, un essai sur les survivances de cette religion dans le monde grec.

Le tableau historique tracé par l'auteur laisse bien entrevoir l'existence d'un peuple préhellénique sur le continent ; mais il a pour sujet véritable la conversion des Mycéniens à la civilisation minoenne et leur hégémonie dans le bassin de l'Égée. Nilsson montre bien ce qui distinguait à l'origine les continentaux des Crétois : l'habitation, le costume, l'usage du cheval, un art autonome avec un goût particulier pour l'ambre et les défenses de sanglier, la rareté de l'écriture (p. 12 ss.). Au fond, on trouve d'un côté une race et une civilisation d'origine septentrionale, de l'autre une race et une civilisation qui rattachent la Crète au Sud-Ouest de l'Asie Mineure. Comment ces continentaux se sont-ils crétisés ? Par l'effet d'une colonisation crétoise ou de relations purement commerciales ? Non. En bon descendant des pirates normands, Nilsson est persuadé que la paix est stérile et qu'il faut la guerre pour répandre une civilisation (p. 23 ss.). Ce furent les Ioniens du Péloponèse qui, vers 1600, commencèrent à débarquer en Crète, en rapportèrent du butin, en firent venir des artisans et des artistes qu'ils chargèrent de travailler pour eux (p. 32 ss.) ; ce furent les Achéens, deuxième ban des invasions, qui, vers 1400, chassèrent les Ioniens, se rendirent maîtres de l'Argolide et détruisirent la domination de Minos en Crète (p. 35 ss.); ce furent les Doriens, l'arrière-garde des Grecs, qui ravalèrent la civilisation mycénienne au niveau de l'art géométrique, mais qui, bon gré mal gré, en laissèrent subsister une bonne part dans tout ce qui a trait à la religion (p. 39 ss.).

Cette théorie soulève bien des objections. Nilsson est le premier à reconnaître qu'il faut prendre garde d'exagérer quand on ramène la civilisation crétoise à des origines orientales (p. 8 s., 336 ss.). Pour lui, ces rapports n'existaient guère qu'entre riverains de la mer Égée ; quelques analogies entre Minoens-Mycéniens et Cariens-Lydiens ne doivent pas faire croire à des influences venues du fond de l'Asie, à une action des Babyloniens ou des Hittites comparable à celle des Égyptiens. Encore est-il que les indices de filiation orientale qu'il signale de temps en temps sont eux-mêmes fort sujets à caution (la double hache et le dieu Teschoub, p. 138 ss.; le sphinx et le griffon, p. 218 ; les animaux héraldiques, p. 329 ss.), et il fait bien la plupart du temps d'émettre des doutes sur ses propres suggestions : il attribue, par exemple, une origine orientale au type, très rare en Égée, de la déesse nue (p. 341) ; mais alors il devrait expliquer pourquoi ce type n'a jamais pénétré en Crète, tandis qu'il est arrivé beaucoup plus loin, d'après une plaque de Mycènes et une idole de Delphes. Et puis, comment soutenir qu'il n'y a pas

de civilisation qui puisse se propager par des relations pacifiques, qu'une race n'adopte jamais les idées et les mœurs d'une race supérieure qu'après l'avoir vaincue, écrasée? *Graecia capta ferum victorem cepit*, répète Nilsson après tant d'autres. Mais l'hellénisation de l'Italie n'a pas commencé en 146, que je sache ; de même, les Achéens, qui s'emparèrent de la Crète vers 1400, étaient « crétisés » depuis deux siècles. De fait, il n'y a pas de raison profonde pour faire entre les Ioniens et les Achéens la même différence qu'entre les Achéens et les Doriens ; il faut, au contraire, mettre un intervalle considérable entre l'arrivée des Achéens à Mycènes et la destruction de la puissance minoenne, pour comprendre que les vainqueurs aient pu être les héritiers des vaincus.

Dans la première partie ssnt examinées les questions qui concernent la religion des Égéens. Des chapitres spéciaux sont consacrés aux sanctuaires naturels, grottes et hauts lieux, aux sanctuaires domestiques, aux autels, tables à offrandes et vases sacrés, au costume rituel, aux cornes de consécration et à la façade des chapelles, à la double hache et au sacrifice sanglant, aux piliers et colonnes, au culte des arbres, aux idoles, à l'épiphanie des divinités sous forme d'oiseau ou sous forme humaine, au panthéon minoen-mycénien, au culte des morts déifiés d'après le sarcophage de Haghia Triada. On ne s'attend pas à trouver du nouveau sur chacun de ces sujets; mais sur tous l'auteur a réuni une documentation à peu près complète et proposé des solutions intéressantes lors même qu'elles ne sont pas certaines. Voici quelques réserves que nous aurions à faire.

En général, Nilsson garde sa pleine indépendance à l'égard d'Evans. Il croit cependant, lui aussi, à l'existence de bétyles crétois. Il mentionne celui de Mallia (p. 94) ; ne sait-il pas que les fouilleurs français ont été un peu vite en décorant de ce nom une pierre qui ne le méritait pas et que sur ce point Ch. Picard a renié sa foi? On voudrait, au contraire, voir mentionnée parmi les tables à offrandes (p. 103 ss.) celle qui a été découverte *in situ* à Mallia : cette pièce, tout-à-fait remarquable avec sa grande cavité centrale et ses trente-quatre petits trous le long du bord extérieur, a été publié dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1926, p. 575, fig. 15; mais Nilsson ne pouvait sans doute pas la connaître encore.

Est-il vrai que la bipenne n'ait jamais eu d'autre signification religieuse que celle qui résulte de son emploi rituel dans le sacrifice (p. 197 ss.) ? A tous les points de vue, le double hache en bronze remonte à la hache simple en pierre et celle-ci a généra-

lement passé pour une pierre à foudre, le *Donnerkeil* des Germains. Ici, comme en plusieurs autres endroits, Nilsson obéit trop à la tendance de réduire les choses religieuses à une idée simple et unique. Bien des objets, lorsqu'ils remontent aux origines mêmes de l'humanité, se sont chargés à travers les siècles de conceptions diverses que la foi réussit toujours à concilier. Il n'y a pas de raison non plus de nier que la double hache, symbole du taureau sacré qu'elle immole, soit par là même le symbole de la puissance génératrice. Elle n'apparaît jamais entre les mains du dieu, soit. Mais le dieu est figuré si rarement et si tard ! Et n'est-il pas naturel que l'élément féminin, la déesse de la fécondité ou sa prêtresse, soit représentée en compagnie de l'élément masculin, l'animal reproducteur ou l'instrument qui le dompte ?

D'après Nilsson, il n'y a pas d'image sainte qui figure la déesse se pressant les seins (p. 124, 153). Mais pourquoi le vase de Mochlos, qui représente une femme dans cette attitude, n'aurait-il pas de sens religieux ? C'est un rhyton qui fut enfermé dans une tombe : il est bien difficile de le séculariser. Monument unique, dit Nilsson. Mais il se donne un démenti à lui-même, puisqu'il mentionne (p. 253, n. 9 ; p. 340, n. 1) la statuette en marbre conservée au Musée Fitzwilliam de Cambridge et récemment publiée par Wace (frontispice du premier volume de planches de la *Cambridge Ancient History* ; cf. Evans, *The palace of Minos*, t. II, 1, p. 236, fig. 133), statuette où la déesse est figurée faisant le geste sacré. Il est vrai que l'authenticité de ce second monument est bien douteuse.

C'est trop restreindre le culte de la déesse aux serpents que d'en faire un culte purement domestique (p. 275 ss.). Le serpent, qui représente les morts de la famille, représente d'abord et en général tout ce qui est souterrain : c'est la bête chtonienne, l'esprit chtonien par excellence.

On peut accorder que l'oiseau sacré qui apparaît si souvent dans les scènes religieuses n'est pas toujours reconnaissable (p. 290 ss.). Mais est-il possible de soutenir qu'il ne l'est dans aucun cas et qu'il n'est pas prouvé qu'il ait jamais eu la forme de la colombe ? C'est bien elle qui est posée sur les colonnettes en terre cuite de Cnosse et sur les plaques estampées de Mycènes. Si l'on pouvait hésiter sur l'identité des oiseaux qui boivent dans une coupe en or mycénienne, on n'aurait qu'à lire la description du *dépas* à quatre anses qu'Homère met aux mains de Nestor : δοιαὶ δὲ πελειάδες ἀμφὶς ἕκαστον (*Il.*, XI, 634).

Est-il si sûr que les Égéens, pour avoir un dieu mâle, aient dû l'emprunter aux peuples du Nord (p. 347) ? N'étaient-ils pas

capables, eux qui adoraient de tout temps une déesse mère, de lui adjoindre, à l'imitation des Égyptiens ou sans imitation aucune, un époux, un amant, un fils ?

Toujours opposé à l'origine fétichiste des attributs sacrés, Nilsson ne trouve pas trace d'hoplolâtrie chez les Égéens et n'admet pas, en particulier, qu'ils aient voué au bouclier un véritable culte (p. 349 ss.). Il semble bien pourtant qu'une célèbre plaque de Mycènes ne représente pas autre chose que l'adoration du bouclier, du Palladion. — Peut-être l'auteur est-il sur un terrain plus solide, quand il déclare que la figuration du soleil, de la lune et des astres dans les lieux saints n'est pas l'indice d'un culte ni d'une mythologie astronomique : il n'y aurait là que des idées cosmologiques exprimées par l'image (p. 362). — Au contraire il est difficile de dénier tout sens mystique au svastika et à la croix (p. 365 ss.), lorsqu'on voit l'un briller au-dessus de la chèvre, divine nourrice du divin enfant, et l'autre incisée déjà aux flancs d'une idole néolithique.

Sur le culte des morts (p. 369 ss.), les développements de Nilsson ne sont pas très clairs, ce qui surprend chez un auteur qui se distingue surtout par une grande clarté. Selon lui, ce culte, très répandu sur le continent, a laissé peu de vestiges en Crète. Il insiste cependant sur le sarcophage de Haghia Triada, mais pour tirer argument de ce fait que le sacrifice et la libation qu'il représente sont des services divins et que, par conséquent, le mort est déifié. Ce n'est plus un homme au tombeau, c'est un dieu. Voilà qui est bien subtil et se retourne, en fin de compte, contre la thèse soutenue. Comment se fait-il, d'ailleurs, que Nilsson ne voie de sarcophage analogue que celui de Hiérapétra (Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, 1921) ? Il se réfère lui-même plusieurs fois à celui de Milato.

La seconde partie de l'ouvrage est beaucoup plus courte que la première. Elle comprend des études sur la persistance des cultes et des sanctuaires minoens en pays grecs, sur les déesses grecques d'origine minoenne, sur l'enfant divin, sur le culte des héros et la vie d'outre-tombe. Comme nous sommes désormais à une époque qui nous est connue par des documents écrits, le champ des hypothèses et des discussions est plus circonscrit, la part des certitudes est plus grande et l'accord sur les possibilités plus facile. Nous pouvons, ici, être très bref, en prévenant le lecteur qu'il peut en général avoir pleine confiance dans l'érudition et la critique de l'auteur. Tous ceux qui s'occuperont de recherches sur les origines de la religion grecque devront constamment recourir à ces chapitres si pleins de faits et d'idées.

Puisque aussi bien cette partie ne renferme que quatre chapitres, j'oserai dire que l'auteur eût pu l'allonger utilement en y comblant certaines lacunes. Il constate à maintes reprises dans la période classique une recrudescence de la vieille religion ; il parle des emprunts que la Grèce continue de faire à la mère des rites et des doctrines, la Crète ; il montre tout ce qu'il y a de survivances dans le culte dionysiaque, dans l'orphisme, dans les mystères. Mais comment conçoit-il la persistance de toutes ces choses mortes en apparence et qui ressuscitent brusquement ? L'exemple de la révolution religieuse qui eut pour théâtre la Sicyône du VI^e^ siècle et pour auteur le tyran Clisthènes (Hér., V, 67) nous apprend que les descendants des Achéens vaincus conservaient sous la domination de leurs maîtres doriens les croyances de leurs lointains ancêtres. Nous savons, du reste, que les confréries où se perpétuaient dans l'ombre ces pieux souvenirs portaient le nom préhellénique de thiases. Il est bien regrettable que Nilsson n'ait pas appliqué sa science et sa pénétration d'esprit à une question d'une telle importance. Il y en a une autre qu'on aurait bien voulu lui voir traiter. Après avoir montré la continuité des cultes et des lieux de culte, il aurait rendu un grand service en portant plus spécialement son attention sur les sanctuaires amphictioniques ou panhelléniques, sur Olympie, Delphes, l'Isthme, Némée, Calaurie, Délos. Il nous aurait dit que ces sanctuaires, plus que tous les autres, ont été les conservatoires des grands jeux, essentiellement religieux par leur origine, qui se célébraient déjà aux temps préhelléniques et qui ont si puissamment contribué à l'éducation physique et musicale de la race grecque.

Mais pourquoi exprimer des regrets quand on a tant à louer, et ne vaut-il pas mieux remercier Nilsson tout simplement de toutes les richesses qu'il a mises à notre disposition ?

Gustave Glotz.

Wilhem Doerpfeld. *Alt-Ithaka. Ein Beitrag zur Homer-Frage. Studien und Ausgrabungen auf der Insel Leukas-Ithaka.* Unter Mitarbeit von Peter Goessler, Ernst Van Hillé, Wilfried von Seidlitz, Richard Uhde. München-Graefelfing, 1927, 2 vol., Vol. I, p. I-XV, I-400, 33 fig. dans le texte; vol. II, p. 401-442, 89 planches et 20 cartes et plans hors-texte.

Ἀλλ' ἄγε τοι δείξω Ἰθάκης ἕδος, ὄφρα πεποίθῃς « je vais te montrer les sites d'Ithaque, afin que tu sois convaincu (Od., XIII, 344). » C'est en ces termes qu'Athènè s'adresse à Ulysse quand

il se réveille après vingt ans d'absence sur le sol de sa patrie et ne la reconnaît plus. C'est par ces mots, mis en épigramme, que Doerpfeld annonce qu'il va, lui aussi, après s'y être efforcé plus de vingt-cinq ans, dissiper les nuages qui nous cachaient la véritable Ithaque. Il fera, comme la déesse, apparaître « le port de Phorkys, et l'olivier touffu qui en marque l'extrémité, et la grotte des Nymphes à la large voûte, et le mont Néritos revêtu de forêts » (XIII, 345-351). Il nous montrera bien d'autres lieux encore, la place d'où Eumée surveillait ses troupeaux, la fontaine Aréthuse, le port et la ville des Ithaciens, la maison où languissait Pénélope, les tombes royales, le verger de Laërte, le chenal où le passeur assurait les communications avec le continent, l'îlot d'Astéris où le navire des prétendants guettait Télémaque au retour de Pylos. Mais il vise plus loin et plus haut. Par voie de conséquence, il prétend bouleverser toutes les idées des philologues et des historiens sur la formation des poèmes homériques et sur le développement de la civilisation achéenne.

On nous permettra d'introduire quelques distinctions nécessaires dans cette masse de faits plus ou moins sûrs et de théories plus ou moins aventureuses.

Tant qu'il s'agit de localisations, on pourrait discuter avec Doerpfeld, si toutefois il consentait à examiner les objections qu'on lui a faites de toutes parts depuis 1900 et à ne pas répéter avec obstination qu'on ne lui oppose que le respect de la tradition et la paresse d'esprit. On connaît sa doctrine : l'Ithaque homérique n'est pas la moderne Thiaki, mais Leucade. Voici, pour plus de précision, les données du problème. Le royaume d'Ulysse comprend quatre grandes îles : Ithaque, Doulichion, Samè et Zacynthe (IX, 22-24). Pour Zacynthe, il n'y a pas de doute : c'est la plus méridionale, et elle a toujours porté le même nom. D'emblée, on est enclin à ne pas faire non plus de différence entre l'Ithaque achéenne et l'Ithaque des temps futurs, la Thiaki de nos jours, et, dans ce cas, il n'y a d'hésitation que pour Doulichion et Samè, pour lesquelles on a le choix entre Leucade et Céphallénie. Mais, d'après Doerpfeld, aucune des indications géographiques fournies par l'épopée ne convient à Thiaki et toutes conviennent à Leucade.

Parmi tous les arguments qu'il avance vaille que vaille, il y en a un qui mérite l'attention. Il paraît difficile de trouver l'îlot d'Astéris aux environs de Thiaki : Dascalio n'est qu'un petit tas de roches qui n'a pas les ports jumeaux dont parle Homère, et la position d'Atocos ne se prêterait pas à une embuscade tendue à un navire venant du Péloponèse. Au contraire, Astéris, entre Leu-

cade et Thiaki (« entre Ithaque et Samè ») n'est pas seulement un bon poste d'observation pour le coup projeté, mais présente encore la double rade qui caractérise Astéris (IV, 844-847 ; voir carte VII). Soit. Mais il est impossible de suivre notre auteur quand il part de là pour reconnaître à Leucade toutes les particularités d'Ithaque. Le mont Néritos, ce serait le Stavrotas. La rade où débarque Télémaque et la baie de Phorkys où les Phéaciens déposent Ulysse, ce seraient, sur la côte méridionale, la rade de Skydi et la baie de Syvota. Au-dessus de la première, la grotte des Nymphes s'identifierait à la grotte dénommée Choirospilia ; à quelque cent mètres plus haut, la maison et les étables d'Eumée se placeraient près du village d'Evgiros, et le nom même de Syvota perpétuerait le souvenir du « divin porcher » (συβώτης). La ville d'Ithaque serait située vers le milieu de la côte orientale, sur la baie de Vlicho, dans la plaine de Nidri (cartes VIII, X) : là, Doerpfeld a exhumé les fondations de quelques murs, vingt-six tombes circulaires pressées sur un petit espace et quelques conduites d'eau souterraines. Pour lui, les murs les plus longs sont ceux de la maison royale, la nécropole voisine est celle de la dynastie (plans XII-XIV), et les conduites font partie de la canalisation qui amenait à la ville les eaux de la source Mélanhydros, la source « aux eaux noires » (XX, 158), aujourd'hui Mavronéri. Le Rheitron, mouillage forain situé au pied du mont Neion (I, 185), s'ouvre sur la pente orientale du mont Scaros, en bordure du domaine où s'était retiré le vieux Laërte. Le pays des Céphalléniens, que les Ithaciens rattachèrent à leur territoire, avec la ville de Néricos, c'est la presqu'île de Plagia soudée au continent et séparée de Leucade par un étroit bras de mer.

On voit le système. Quand bien même on serait tenté de donner raison à Doerpfeld sur un point particulier, il faudrait avouer qu'il compromet sa cause par la manière dont il la défend. D'une part, il se donne une peine énorme pour démontrer des choses qui n'ont pas besoin de preuves. Il tient, par exemple, à établir que Leucade était bien une île aux temps homériques, et non pas une presqu'île. Ce désir nous vaut sans doute une bonne étude géologique de Wilfried von Seidlitz (p. 352-372 et cartes VI, XX) ; mais il suffisait, au lieu de se battre contre des moulins à vent, de constater que les Grecs comptaient les χερσόνησοι comme νῆσοι, témoin le nom du Péloponèse. D'autre part, que d'exagération et de faiblesse réelle dans la démonstration ! Pas un détail de l'épopée, pas une découverte archéologique, pas un accident de terrain que l'auteur ne ramène à sa thèse, de gré ou de force. Donnons quelques exemples.

Pour distinguer Ithaque des trois autres îles, le poète dit que c'est une terre basse (χθαμαλή), la dernière du côté de l'Occident. De prime abord, ces données ne conviennent ni à Leucade ni à Thiaki. Le plus simple serait d'admettre que le poète se laisse parfois aller à la fantaisie ; peut-être pourtant a-t-il voulu dire qu'Ithaque présente partout des plages basses et qu'elle est pour le navigateur venu d'Orient la borne des terres occidentales. Doerpfeld ne l'entend pas ainsi. Il veut tirer parti de χθαμαλή : sans pouvoir invoquer aucun autre texte, en dépit des lexiques grecs et de l'usage homérique (voir *Il.*, XIII, 683), il déclare que cette épithète, dérivant de χθών, signifie proche de la terre ferme, du continent. Et si le poète donne l'île la plus septentrionale pour la plus occidentale, ce n'est pas parce qu'il parle comme un Grec d'Asie — il faut, pour d'autres commodités de Doerpfeld, qu'il soit un Grec d'Europe —, c'est par suite d'une fausse orientation qui se laisse facilement indiquer sur une carte (carte XIX), mais qui a le malheur de suggérer que les Achéens étaient incapables de distinguer le midi du couchant.

Autre témérité : ces murs sans caractère, en pierres brutes et cailloux liés par un mortier d'argile, où Doerpfeld reconnaît le palais d'Ulysse, ces tombes circulaires qu'il qualifie de princières, il n'a pas d'autre raison, pour leur conférer une aussi éminente dignité, que son idée *a priori* sur Ithaque-Leucade. Toute cette maçonnerie et les objets qu'elle abritait (p. 152-338) donnent une impression de rusticité qui n'a rien de royal. Il fallait s'y attendre, dit Doerpfeld ; Ithaque n'avait point la splendeur de Mycènes, de Sparte ou d'Orchomène. Sans doute ; mais est-il tout-à-fait sûr que, si les fouilles avaient amené au jour des édifices grandioses et un mobilier précieux, il ne nous aurait pas dit d'un ton triomphal : « Vous voyez bien » ? Et de fait, le palais d'Ulysse n'était pas si misérable. Le poète le met une fois en rapport avec celui d'Agamemnon (XIII, 383-384). Il en décrit le mur d'enceinte à chaperons et la cour pavée (XVII, 264 ss.), le gynécée « resplendissant » (XVIII, 206), les *mégara* et les *thalamoi* (I, 126; XIX, 17, 30) avec leurs hautes colonnes, leurs plafonds sculptés et leurs portes aux anneaux d'argent (I, 127, 441-442; XIX, 37, 38). Il en vante la richesse (XVII, 420-423) et y montre, en effet, un trésor rempli de lingots, de coffres et de vases (II, 337 ss.), des trônes en grand nombre, tous sculptés et dont l'un au moins est orné d'ivoire et d'argent (I, 130, 145 ; XVII, 32; XIX, 56), un lit en bois d'olivier avec incrustation d'or, d'argent et d'ivoire (XXIII, 190 ss.), des baignoires « bien polies » (XVII, 87), des étoffes rares (I, 130-131), des aiguières et des coupes

d'or et des bassins d'argent (I, 137, 142) et tout un ruissellement de bijoux (XVIII, 291 ss.). Il n'y a donc aucune concordance entre la description homérique d'Ithaque et les données fournies par les fouilles de Leucade. A vrai dire, il semble bien que l'une ne soit pas contemporaine des autres. On aura beau faire remonter l'*Odyssée* par-delà l'invasion dorienne ; les tombes rondes de la plaine de Nidri doivent encore être antérieures : elles se rattachent plutôt aux civilisations préhistoriques de la Thessalie et des Balkans qu'à la civilisation achéenne. Tout cela ne prouve évidemment pas grand'chose contre la thèse d'Ithaque-Leucade, mais, en tout cas, ne contribue pas à la corroborer.

Dans la position où il se place, Doerpfeld est tenu de nous expliquer comment et dans quelles circonstances le nom d'Ithaque a bien pu passer de Leucade à Thiaki. Je reconnais volontiers qu'il le fait non sans adresse. D'abord, on aurait tort de nier en principe la possibilité même de pareils transferts : il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les noms d'Ionie et de mer Ionienne. Ensuite, on ne saurait sur ce point taxer l'hypothèse proposée par notre auteur ni d'incohérence ni d'invraisemblance historique. Ce changement de nom, accompagné de plusieurs autres, serait en rapport avec les migrations qui transformèrent le Nord-Ouest de la Grèce et les îles voisines à la suite de l'invasion dorienne. Vers 1100, les Doriens auraient chassé les Céphalléniens de la presqu'île qu'ils occupaient sur le continent et les Achéens d'Ithaque-Leucade. Les Ithaciens se seraient réfugiés à Samè et lui auraient donné leur nom ; les Céphalléniens en auraient fait autant à Doulichion et y auraient été rejoints par une bande de Samiens qui y auraient fondé une nouvelle Samos. Postérieurs au siècle qui vit naître l'*Odyssée*, ces bouleversements seraient antérieurs au temps où fut composé le *Catalogue des Vaisseaux* ; car, dans cet épisode tardif, Ithaque n'est plus à Leucade, mais à Thiaki. Comme on voit, l'hypothèse, prise à part, se tient. Mais elle se fonde sur un fait que Doerpfeld croit démontré et qui ne l'est pas. Et elle a pour conséquence une véritable révolution dans la conception qu'on doit se faire des poèmes homériques et de la période achéenne.

Il faudrait, en effet, admettre avec Doerpfeld que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été créés de toutes pièces par deux historiens géographes qui auraient vécu au XII^e^ siècle, après la guerre de Troie et avant l'arrivée des Doriens. Ce n'est pas en Eolide et en Ionie qu'auraient été chantées à l'origine les grandes épopées, mais dans la Grèce propre, d'où les colons achéens les auraient transportées en Asie vers 1100. Elles n'auraient pas été précédées de

petits poèmes qui se seraient peu à peu condensés en épisodes avant d'être fondus en un tout harmonieux et complet. Les mœurs et les institutions qu'elles décrivent n'auraient pas la diversité que comporte une élaboration de quatre cents ans. Nous aurions sous les yeux le tableau fidèle de la société achéenne à un moment précis, unique, dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Rien qui rappelle les Préhellènes, puisque les plus anciens vestiges laissés dans la première Ithaque seraient déjà contemporains d'Ulysse. Bien mieux, toute l'histoire de la Grèce devrait être reportée de plusieurs siècles en arrière; car la période du style géométrique ne serait que l'invention mal venue d'une archéologie dévoyée par Furtwaengler, et les plus vieilles inscriptions grecques, celles qui sont attribuées au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle, auraient été démesurément rajeunies par l'ignorance délirante des philologues... En vérité, on n'a pas besoin de réfuter Doerpfeld ; il suffit d'exposer les conséquences de sa théorie, telles qu'il les présente lui-même[1].

Gustave GLOTZ.

---

1. Le lecteur français est surpris de voir estropier des mots comme *façade* et *jumeaux* (p. 38), déformer ou transformer des noms comme ceux de G. Fougères et de Maurice Croiset (p. 408, 409). Et ce n'est pas seulement le lecteur français qui sera choqué de lire dans un ouvrage de ce genre — qui témoigne à plusieurs reprises d'une légitime reconnaissauce pour « S. M. l'empereur et roi Guillaume II », mais qui invoque pourtant les règles de la « science internationale » (p. 39) — des phrases qui rejettent sur la Russie et la France toute la responsabilité de la dernière guerre (p. 187).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. Hasebroek *Staat und Handel im alten Griechenland*; Tübingen 1928. J.C. B. Mohr, H. Laupp'sche Buchlandlung, VIII-200 pp. in-8°.

M. Hasebroek s'est signalé à l'attention des historiens économistes par un solide article sur les banques grecques qu'il a publié dans l'*Hermes*. Il a tenté, dans le présent ouvrage, d'élargir le sujet en présentant une théorie des rapports de l'État et du commerce dans l'antiquité grecque classique. Le résultat, à mon avis, n'est pas des plus heureux.

Je dirai tout de suite quel est, à mes yeux, le principal tort de l'auteur. 1°) Il se fonde sur l'état de choses constaté au IV^e^ siècle et en déduit constamment des conclusions générales pour les époques antérieures. 2°) Il n'a pas conscience (ou du moins n'a pas suffisamment conscience) que cette époque est une époque de régression et de malaise profond. Il est vrai que les documents sur lesquels nous sommes habitués à nous appuyer en ces matières (orateurs, inscriptions) ne commencent à devenir abondants qu'au IV^e^ siècle, ce qui explique des illusions de ce genre. Mais nous avons, sur les époques antérieures, des indications générales qui parlent un langage suffisamment éloquent.

M. H. s'acharne à minimiser l'importance des faits qui attestent, au VII^e^ et surtout au VI^e^ siècle, un essor intense du commerce maritime grec. Il est naturellement facile de prouver que, *en valeur absolue*, ce commerce était bien peu de chose en comparaison du commerce moderne et même du commerce hellénistique. Mais il est très certain qu'il a occupé, dans la vie des Grecs de ce temps, une place *relative* incomparablement plus grande que ne le croit l'auteur.

Partant de cette observation qu'au IV^e^ siècle le commerce et l'industrie semblent concentrés dans les mains de classes politiquement inférieures (métèques, esclaves, affranchis), M. H. veut qu'il en ait été de même à l'époque archaïque. Il lui échappe que l'État grec du temps des « tyrans » était incontestablement plus libéral que les États « libres » du V^e^ et du IV^e^ siècles, oligarchies ou démocraties, qu'il pesait d'un poids beaucoup moins lourd, moins constant, moins général, sur la vie privée de l'homme normal, sur la vie économique, sur la vie intellectuelle.

Au V^e^ siècle, il subsistait nombre de restes de l'époque précédente, en même temps que les victoires sur les Barbares, et l'existence de grandes unités politiques, comme l'empire athénien ou la confédération péloponnésienne, avaient créé une situation plus favorable à la nécessité et à la régularité du commerce général. C'est ce qui fait que la Pentékontaétie a été, dans ce domaine comme ailleurs, l'apogée de l'hellénisme.

Au IV^e^ siècle, l'impulsion donnée n'a pas laissé de se continuer, et bien des habitudes, des institutions léguées par les siècles précédents se sont maintenues, mais elles ont eu à lutter (sauf sous les Denys, dans l'Occident syracusain) contre des cités divisées par des guerres continuelles,

(guerres de cités, guerres de partis, guerres de classes) et toujours besogneuses et affaiblies. M. H. est, d'un bout à l'autre de son livre, sous l'impression exclusive des tableaux offerts par les témoignages de cette époque.

E. Cavaignac.

W. Kubitschek, *Grundriss der antiken Zeitrechnung*, Munich, O. Beck, 1927 (*Hdb. der Altertumswissenschaft*, begr. von Iwan Müller, in neuer Bearb. herausg. von Walter Otto : fasc. I, 7) ; in-8°, 242 p.

L'ouvrage renferme une foule de détails intéressants sur l'histoire de la chronographie, les ères, les instruments chronométriques. Mais, quelque peine que j'ai prise pour suivre les démarches de la pensée de l'auteur, il m'a été impossible de déterminer le principe d'après lequel avait été rangée cette série de chapitres. Je vais donc indiquer les réflexions que m'a suggérées cette lecture d'après un ordre chronologique qui, après tout, est assez indiqué en l'espèce.

Sur la chronologie égyptienne, M. K. suit Edouard Meyer. Il m'a toujours semblé que l'illustre historien, dans ses recherches, n'avait pas suffisamment tenu compte du déplacement du solstice qui a forcément influé sur le phénomène fondamental de la crue du Nil. La coïncidence avec le lever de Sirius indiquerait, pour le début du calendrier égyptien, une date voisine de 3000 av. J. C. plutôt que la date 4241 : historiquement aussi une telle date serait plus satisfaisante.

Une lacune sensible (voulue par l'auteur, mais qui n'en est pas moins une lacune) : presque rien sur la chronométrie babylonienne! Les origines de l'ennéakaidékaétéride chaldéenne sont cependant intéressantes à plus d'un titre.

De même l'auteur parle de l'octaétéride grecque, du principe des deux calendriers athéniens, mais n'étudie guère la marche réelle de l'octaétéride dans les lieux où elle est quelque peu saisissable (Olympie, Athènes) non plus que l'époque du passage à l'ennéakaidékaitéride.

De même encore, la marche du calendrier flavien est sacrifiée. M. K. ne s'étend guère que sur les réformes julienne et grégorienne. Et le fonctionnement de la semaine nundinale n'est pas étudié d'ensemble.

Bref, l'ouvrage me paraît plus intéressant pour l'historien des idées scientifiques, de la technique et des institutions que pour l'historien des évènements.

E. Cavaignac.

Paul Collomp. *La papyrologie*. Paris, Les Belles Lettres, 1927 ; in-8°, 36 p. 2 planches.

Cet ouvrage, le premier de la collection *Initiation et Méthodes*, dans les publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, est forcément succinct, en raison de sa destination particulière. Il s'agit moins de montrer l'importance, l'utilité et l'attrait de la papyrologie que d'enseigner à l'amateur ou à l'apprenti papyrologue les moyens d'explorer le domaine, de s'y orienter, de s'y documenter. C'est une série de 35 paragraphes où sont réunies les notions indispensables sur les trouvailles, les

fouilles, les manipulations chimiques qui permettent de « développer » les cartonnages de momies, les papyrus littéraires, la paléographie, la grammaire, la papyrologie historico-juridique. Dans chaque paragraphe est insérée la liste des principaux ouvrages à consulter sur le sujet dont il traite. Entre les suppressions ou réductions nécessitées par la brièveté de l'opuscule, plusieurs ont dû paraître dures à l'auteur. Particulièrement sensible est l'absence d'un paragraphe sur la chronologie et le calendrier avec références aux articles de Lesquier et d'Edgar notamment. Une liste, même réduite des grands recueils de papyrus, — la source première — eût fait plus de plaisir qu'un renvoi à l'*Einführung* de Schubert. L'indication de quelques beaux papyrus littéraires eût été plus alléchante que la référence à Schubert et à Oldfather. Enfin on sent le manque de quelques lignes sur les lettres privées, mine de détails concrets, précieux et amusants avec renvoi à des recueils comme ceux de Witkowski, d'Eisner et de Ghedini. Mais il ne s'agit que d'une initiation et le livre sûrement atteindra son but. En peut-on faire un plus bel éloge?

P. Collart.

Pubblicazioni della Societa italiana, per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto. Papiri greci e latini. Vol. IX, fasc. I, n^{i} 1001-1061, *con tre tavole fotographiche.* Anonima libraria italiana, Firenze; 4° 96 pp.

Les papyrus publiés dans ce fascicule sont distribués en cinq groupes. Le premier comprend treize nouvelles pièces des « Archives de Zénon ». Sauf quatre courts fragments grecs, où paraissent Zénon, Clitarque, Panacestor et Nicon, ce sont des documents démotiques et ils ne nous sont donnés que dans la traduction allemande de W. Spiegelberg, chargé de procurer l'édition de toute la partie démotique de ces précieuses archives. Vient ensuite une douzaine de contrats ou de reçus du II^{e} siècle avant J.-C. L'illustre et regretté E. Schiaparelli les a recueillis dans deux vases en terre trouvés dans les fondations d'une maison ptolémaïque, près du temple de Deir-el-Médineh. Il est à peine besoin d'insister sur l'intérêt archéologique de cette découverte. Tous les touristes qui sont allés du Ramesseum à la vallée des Reines connaissent cette autre petite vallée de Deir-el-Medineh, avec sa nécropole au flanc de la montagne aride, les ruines d'un village pharaonique (XVIII^{e} à XX^{e} dynastie) le long du thalweg et, dans sa sévère enceinte de briques, le temple dédié à Hathor, Mat, Isis, Nephtys et Anoubis. La petite agglomération pharaonique occupée par les ouvriers et employés de la nécropole semble avoir été ruinée entre la XX^{e} et la XXV^{e} dynastie. Mais à l'époque grecque, il y eut certainement autour du sanctuaire un autre établissement occupé par les serviteurs des dieux. Il faisait partie du quartier Nord des Memnoneia. Le temple encore debout aujourd'hui s'appelait, en effet, en Grec τὸ ἐν τῷ ἀπὸ βυρρᾶ μέρει Μεμ(νονείων) ἐπὶ τοῦ ὄρου Ἀφροδιτιεῖον. Il a été commencé sous Philopator, continué sous Evergète II, achevé sous Néos-Dionysos. Son nom égyptien nous est aussi donné : ἐν ἱερῷ Ἀφροδιτιῷ καλουμένῳ Αθυρνουεμοντεσεμα (d'après Spiegelberg : Hathor, maîtresse de l'occident de Djenie). Il y avait dans la même région d'autres sanctuaires, celui du dieu nubien Arensnouphis (le Ραμεσνουφιεῖον), et le grand Isieion, qui n'est peut-être qu'une chapelle de l'Aphrodisieion. Il est possible qu'il faille identifier Djenie et les Memnoneia. En tout cas les Memnoneia devaient être très étendus, car on doit croire que ce village englobait

dans son territoire les colosses d'Amenophis, identifiés par les Grecs avec Memnon fils de l'Aurore, et l'on voit maintenant qu'il se développait au S. de Médinet Habou et de Deir el Medinet, où étaient les nécropoles : ἐν τοῖς κατὰ τοὺς τῶν Μεμνονείων τάφοις (l. τάφους). Il appartenait au Pathyrite, dont la métropole doit être cherchée du côté de Gebelein, et non au Perithèbes. Sur son terroir se trouvait le lac Akoak (Πμεν Ακοακ) et le lac d'Anoubis (Πμεν Ἀνούβως), peut-être aussi le lieu-dit Πεστένε μενῶφις, dans un ancien domaine ayant appartenu à l'Amon de Louxor. Il y aurait sans doute une étude topographique à poursuivre sur cette partie de la plaine thébaine à l'époque grecque. A ce point de vue, comme à bien d'autres, les nouveaux textes complètent les renseignements que l'on peut tirer des papyrus de Gebelein et de ceux de la première collection Drovetti, près de laquelle ils sont si bien à leur place dans le musée de Turin. Des documents trouvés dans la même région comme le *Papyrus Casati* ou l'*antigraphum Greyanum* nous ont fait voir les Choachytes se vendant entr'eux des momies, c'est-à-dire les services rémunérés qu'ils devaient aux tombes de certains morts. Les papyrus de Deir-el-Médinet nous montrent des prêtres ou des pastophores vendant, louant, cédant et achetant des ἡμέραι ἀγνευπκαί, c'est-à-dire des jours de purification et de prière dans les temples. C'était là une charge lucrative, ou, comme on disait, un γέρας. Les contrats sont passés en général devant l'agoranome des memnoneia, parfois celui du Perithèbes à Diospolis, ou celui d'Hermonthis, qui fait anssi partie du Pathyrite. L'impôt du vingtième (plus tard du dixième) sur les ventes est payé à la banque d'Hermonthis. Comme à Gébelein, les contractants, qui ont toujours des noms égyptiens. sont souvent qualifiés de Perses, Perses de la descendance (ἐπιγονή). Ce ne sont pas là des faits tout nouveaux mais la trouvaille de Schiaparelli précise le connu, et elle a l'avantage d'être localisée avec certitude.

Le groupe suivant est formé par les acquisitions des papyrologues florentins. Il faut mettre à part deux textes latins. Le premier (1026), sur papyrus, est une requête de vingt-deux vétérans, qui ont d'abord servi dans la flotte de Misène et ont été ensuite transférés dans la *Legio X Fretensis* par une décision d'Hadrien. Au moment de se rendre dans leur patrie, Alexandrie, ils demandent au légat *pro praetore* de bien vouloir attester qu'ils ont été libérés du service de la légion, non de celui de la flotte. Ce document qui date de 150 est donc d'une importance capitale tant pour l'histoire de la *X Fretensis* que pour les questions qui se rattachent à l'*honesta missio* et aux diplômes des vétérans. Il appellera certainement des études approfondies.

Il en est de même de la tablette de cire qui suit, et qui contient une *aditio* d'hérédité par *cretio* (1027). On la comparera naturellement au diptyque du Musée du Caire, contenant les *cretiones Sarapiadis*. Mais il y a bien des différences, et dans la tablette de Florence on trouve plusieurs traits que l'on est tenté d'attribuer aux influences du droit provincial. Les autres textes, qui sont grecs, sont d'une valeur moins originale. Signalons particulièrement 1037, accord pour un remplacement dans la liturgie dite ῥαβδουχία ; 1039, rapport de l'hieropsaltès d'Ammon, Cronos, Héra, Heraklès et Sarapis à Téis (il est évident que sous les noms grecs se cachent des divinités égyptiennes) à l'archiprophète d'Oxyrhynchos sur les prétrises du Sanctuaire et leurs titulaires ; 1040 qui est une minute de testament, 1041, une lettre chrétienne éditée par Coppola, et où il est question des Catéchumènes τῶν συναγομένων et des catéchumènes ἐν ἀρχῇ τοῦ Εὐαγγελίου. 1043-

1061 constituent le dernier groupe. Ce sont des papyrus inédits du Musée d'Alexandrie (certificats pour la πενθήμερος, fragments de la correspondance d'Héroninos, etc... Ainsi l'institut papyrologique de Florence en est à son neuvième volume. Il a déjà publié 1061 textes. Sous la direction de l'illustre G. Vitelli quelle belle ardeur ! quelle sûre et sobre méthode ! Nulle part les études papyrologiques ne sont plus vivantes qu'en Italie. Cet éclat — il ne faut pas cesser de le répéter — elles le doivent avant tout à la science et à l'autorité du maître, au zèle des disciples, parmi lesquels il faut mettre hors de pair Medea Norsa et Angelo Segré, mais aussi — et cela paraîtra bien surprenant en France et devrait y servir de leçon — à l'initiative de cette *Società italiana*, qui n'est pas une compagnie de savants professionnels, mais une réunion d'hommes d'élite, venus de tous les milieux, et tous bien pénétrés de la valeur éminente des études classiques comme de la nécessité de trouver les ressources nécessaires à leur renouvellement.

P. Jouguet.

Euripide, tome II, *Hippolyte, Andromaque, Hécube* ; texte établi et traduit par L. Méridier, Paris, 1927, les Belles Lettres (collection Budé) ; in-8° 230 doubles pages.

M. Méridier publie le second tome de l'Euripide qu'il a procuré pour la collection G. Budé. Le texte est établi suivant les règles exposées dans l'introduction générale. Les trois tragédies éditées dans ce volume sont transmises par les deux groupes de manuscrits, L P d'une part, M B A V d'autre part. La valeur de chacune des deux familles, celle de chaque manuscrit varie selon la pièce étudiée. Pour choisir entre les variantes l'éditeur doit alors se guider sur le mouvement des idées, sur les habitudes de la langue, enfin sur son sentiment personnel. Se fondant sur ces principes M. Méridier donne un texte établi avec beaucoup de diligence et de goût. Beaucoup plus conservateur que Weil, M. Méridier ne propose pas de conjectures nouvelles. L'apparat critique est même débarrassé de la plupart des corrections des éditeurs précédents, si séduisantes soient-elles ; mais il fournit avec sincérité et précision tous les éléments de la tradition sans négliger ni les indications des scholiastes, ni les papyri, ni les citations. Le texte ainsi constitué inspire d'autant plus confiance que l'éditeur a collationné A et B sur les originaux, M V L P sur photographies. — Quant à la traduction elle s'applique surtout à reproduire le mouvement du texte original, à épouser les détours de la pensée souvent sinueuse d'Euripide. Elle y réussit presque partout avec un égal bonheur. Une notice sobre et pleine de choses situe chaque pièce historiquement, cherche à en découvrir les sources et définit ainsi plus exactement l'originalité du poète.

Voici quelques remarques de détail : *Hippolyte* 353, la traduction « ta perte est complète » ne rend pas exactement la valeur du présent διόλλυσαι ; — 1186 θᾶσσον ἢ λέγοι τις... l'optatif sans ἄν avec valeur de potentiel paraît suspect. La bonne leçon serait-elle le λέγει de L et P ? — *Andromaque* 765, l'archaïsme « embonpoint » pour traduire εὐσωματεῖν « être un solide gaillard » (le mot se retrouve dans Aristophane) semble fausser un peu le ton de Pélée ; — 929 ὡς εἴποι τις « dira-t-on »... la tournure grecque est insolite. Pflugh propose ἄν εἴποι τις, Nauck ὡς ἐρεῖ τις ; — *Hécube* 112

πρότονοι peut garder le sens technique de « étais, haubans ». La voile gonflée par le vent pèse sur la mature et en roidit les haubans. L'interprétation par « écoutes » n'apparaît pas indispensable, et les deux mots ne peuvent guère s'employer l'un pour l'autre (contrairement à ce que semble dire la note, la voile est tendue par une seule écoute à l'arrière, elle est tendue à l'avant par l' « amure » πρόπους) ; — 260 la leçon τὸ χρῆν se retrouve seulement dans une note marginale de L dans l'*Héraclès*, 828. La forme χρῆν ne peut pas s'expliquer comme infinitif. Dès lors la correction de Nauck, τὸ χρή, qui s'appuie sur le témoignage de L dans *Héraclès*, 828 méritait au moins d'être citée ; χρή a bien l'air d'être un ancien substantif neutre (v. F. Müller *s. u.*).

P. Chantraine.

Plotin, *Ennéades* tome IV, texte établi et traduit par E. Bréhier, Paris, 1927, les Belles Lettres (collection Budé) ; in-8° 235 doubles pages.

M. Bréhier, tout en menant de front d'autres travaux importants, poursuit régulièrement la publication de son Plotin. Le quatrième tome, contenant la quatrième Ennéade, vient de paraître. Seul un historien de la philosophie pourrait souligner comme il convient l'importance d'un ouvrage qui fournit un texte correct, une traduction intelligible et souvent vivante d'une des œuvres les plus hermétiques de la philosophie grecque. Cette édition offre un texte éclectique, les manuscrits étant tous de valeur à peu près égale et d'ailleurs médiocre. M. Bréhier — qui a collationné lui-même deux manuscrits parisiens — s'est surtout appliqué à faire un choix entre les conjectures de ses prédécesseurs. Il n'admet une correction que là où le texte transmis apparaît véritablement désespéré. Aussi ne propose-t-il que peu de conjectures nouvelles. C'est bien le plus sage : nous n'avons entre les mains que des « notes de cours » : dès lors une construction choquante, un flottement dans la suite des idées n'autorisent pas l'éditeur à modifier le texte. — P. 67, III 2, l. 45 la correction de Kirchoff οὐκ ἂν pour οὐδ' ἂν que conserve M. B. semble grammaticalement à peu près nécessaire ; — p. 68, 3, l. 20 τῶν δὴ ὀργάνων μὴ πάντα δυναμένων δέξασθαι « si chacun des organes ne peut recevoir toutes les impressions » la suppression après ὀργάνων de δι' ὧν que M. B. considère comme une glose améliore sensiblement le texte ; — p. 79, 11, l. 25 le membre de phrase καὶ τῷ... ἡνιγμένον est mis entre crochets comme glose ; p. 82, 15, l. 22 la traduction « pour laquelle chacune a une position différente » sacrifie l'opposition du grec entre τεθῆναι « prendre cette place » (ponctuel) et κεῖσθαι « se trouver dans cette position » (duratif) ; — p. 87, 20, l. 3 la traduction de ἐπιστῆσαι par « savoir » risque d'égarer le lecteur : on attend plutôt « voilà sur quoi il convient de fixer notre attention » ; — p. 91, 24, l. 9 οὐ γὰρ μὴ ποτέ τις ἐκφύγοι... l'optatif avec οὐ μὴ ne se rencontre que dans la κοινή et très rarement. P. 80, 12 l. 31 les manuscrits offrent un autre exemple : οὐ μή ποτε ἔξω τῶν αὑτοῦ γένοιτο, mais M. Bréhier a admis l'insertion de ἄν après γένοιτο, proposée par Vitringa ; p. 97, 29, l. 8 noter la correction probable ἑκάτερον pour ἑκατέρῳ ; p. 122, IV, 20, l. 32 l'éditeur écarte comme glose le groupe πρὸς ἐπιθυμίαν ἴσως καὶ προθυμίαν ; p. 145, 37, les deux corrections nouvelles améliorent le texte du chapitre. Ligne 23 M. Bréhier écrit : αὐτὸ γὰρ <οὐκ> ἦν ἡ προαίρεσις, εἰ ἔχοι, ἡ ποιοῦσα (en supprimant le groupe ἢ οὐκ ἦν après ἔχοι) « eût-il la volonté, ce n'est pas la volonté qui agit dans ce cas ».

Le travail de l'éditeur a rendu le texte plus intelligible en introduisant des conjectures probables là où les manuscrits sont certainement gâtés. Si le mouvement et l'enchaînement des idées n'apparaissent pas toujours immédiatement dans ces chapitres denses, surchargés de reprises, de repentirs, de corrections, la traduction et les lucides notices de M. Bréhier aident la lecteur à s'y orienter. Les traités trois et quatre constituent dans le système de Plotin une pièce essentielle ; ils exposent la question centrale des rapports de l'âme du monde aux âmes particulières, des âmes particulières aux corps. L'introduction montre comment ces traités sont bâtis, elle fait sentir l'importance philosophique et l'efficace encore présente de cette métaphysique intellectuelle et mystique qui intègre la multiplicité du réel dans l'unité de la vie spirituelle. — Quant à la traduction, tout en mettant en évidence la suite du raisonnement, elle réussit à faire entrer dans la phrase française la période de Plotin, tendue, passionnée, chargée d'incidentes. Elle fournit vraiment une image du texte original.

P. Chantraine.

Edgar Lobel. ΑΛΚΑΙΟΥ ΜΕΛΗ, *The fragments of lyrical poems of Alcaeus*, Oxford, Clarendon Press, 1927, xcviii-76 p. in 8°.

M. Lobel est connu depuis longtemps des hellénistes par son concours discret, mais efficace à la publication des textes littéraires de la collection d'Oxyrhynchos. Il s'est spécialisé dans l'étude des lyriques lesbiens. En 1925 il a donné une remarquable édition des fragments de Sappho ; voici le tour des fragments d'Alcée, merveilleusement édités à tous égards. Dans une introduction très nourrie sont étudiées la métrique, la langue, la grammaire d'Alcée et de Sappho, plus spécialement l'emploi de l'article défini. Quant aux textes, il faut féliciter M. Lobel de n'avoir point cédé à la tentation d'en combler les lacunes et de montrer sa virtuosité aux dépens d'Alcée. Il prend les fragments déjà publiés d'Oxyrhynchos, de Berlin, d'Aberdeen, assez heureux parfois pour y faire de nouveaux raccords, il y ajoute des lambeaux inédits et nous donne un texte rigoureusement exact, précédé d'une brève notice et suivi d'un apparat critique minutieux. Seules sont imprimées les restitutions incontestables ; on lit de l'Alcée mutilé, mais de l'Alcée. Jadis en étudiant dans Bergk les pauvres restes du lyrique imprimés dans la présente édition après les fragments sur papyrus, on espérait dans les trouvailles d'Égypte : pour Alcée et Sappho elles ont été, jusqu'à présent, chétives et décevantes. Voici pourtant, à titre d'indication, un essai de traduction des strophes les moins mutilées appartenant à trois poèmes (B5, B10, B14). *Aux Dioscures... fils de Zeus et de Léda... apparaissez, Castor et Pollux ! Par la vaste terre et la mer entière, vous allez sur vos coursiers agiles et sans peine vous sauvez les humains des affres du trépas. Vous bondissez en haut des nefs bien pontées, splendeur lointaine... et dans l'angoisse de la nuit vous offrez la lumière à la nef noire. — A Ménalippe. Viens boire... Ménalippe, avec moi. A quoi bon (croire qu'on peut) quand on a franchi l'Achéron tourbillonnant revoir la lumière pure du soleil ? Foin des grandeurs* (?). *Le roi Sisyphe, fils d'Eole... des mortels le plus instruit, en dépit de sa vaste science, soumis à la mort, a dû franchir l'Achéron tourbillonnant et subir une épreuve... (imposée) par le fils de Cronos sous la terre noire. — Hélène et Thétis. Les maux, dit-on, (fondirent) sur Priam et ses fils... à cause de toi dans l'amertume, (ruinant) la suite Ilios.*

Tout au rebours le fils d'Eaque... (convie) à ses noces tous les... du palais de Nérée, quand il l'eut choisie, il emmena la vierge charmante jusqu'à la demeure de Chiron. Il y dénoua la ceinture virginale... l'amour (?) de Pélée et de la plus noble des Néreides. Au bout d'un an, elle mit au monde un fils le plus.. des demi-dieux, l'heureux conducteur des blonds coursiers, tandis que périrent à cause d'Hélène les Troyens et leur ville. En vérité, l'édition de de M. Lobel est un acte de piété, bien digne d'admiration et de reconnaissance.

Paul Collart.

Franklin P. Johnson, *Lysippos*, Durham, Duke university Press., 1927; xii + 334 p., 61 pl. et un frontispice.

M. Franklin P. Johnson a consacré à Lysippe un livre important, dont la longueur n'est pas, du moins, en disproportion avec l'importance du sujet. Sur tous les points, l'auteur a essayé, le plus souvent avec profit, de réviser et mettre à jour de difficiles questions d'attribution ou d'exégèse; ainsi ce travail devient indispensable à tous les historiens de la sculpture grecque du IVe siècle. Il est d'ailleurs présenté fort méthodiquement, avec une documentation figurée abondante et soigneuse, d'utiles *indices*, et leurs appendices dont le second constitue la bibliographie et muséographie la plus complète qui soit sur l'artiste sicyonien. Le premier est non moins précieux : il relève et assemble tous les passages des anciens auteurs grecs et latins sur Lysippe : dépouillement précieux, dont l'usage est à recommander.

Il serait trop long d'indiquer ici les points sur lesquels un doute ou un désaccord peuvent subsister. M. Franklin P. Johnson a repris d'assez haut, sinon « ab ovo », la question qui l'intéressait : au temps des « successeurs de Polyclète ». On pourrait être aussi surpris de voir que le chapitre II d'un livre intitulé *Lysippos*, est consacré à l'évanide Euphranor, et à Scopas. Ce n'est qu'à la p. 58 que nous abordons la vie et la carrière du sculpteur officiel d'Alexandre. Un peu retardée donc par ce long début, l'étude est, au moins, parfaitement distribuée, par la suite; les opinions de M. Franklin P. Johnson sont toujours prudemment étudiées, appuyées sur des arguments de bon sens et de bon goût. Je rendrai compte dans mon *Bulletin archéologique* de la *REG.*, des résultats acquis et de certaines divergences de détail. Mais le livre m'a paru digne, avant même cette critique plus spéciale, d'être déclaré bon et de main d'ouvrier [1].

Ch. Picard.

Max Mühl, *Die antike Menscheitsidee in ihrer geschichtlichen Entwicklung;* 1928, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung; xi-144 pp. in-8°; prix 6 mk. 50.

L'ouvrage de M. Max Mühl a été publié dans la collection intitulée « L'héritage des anciens », que dirige M. Otto Immisch. Le titre même

1. Pour Delphes, l'auteur connaît moins bien les travaux français que les travaux allemands; ceci lui a nui, non seulement dans les chapitres d'introduction mais dans celui (VI) qui concerne le groupe de Daochos.

choisi par l'éditeur indique sa préoccupation de rattacher le monde antique au monde moderne, et de montrer tout ce dont celui-ci est redevable à celui-là. M. O. Immisch lui-même a fait paraître en 1919 un fascicule intitulé *Das Nachleben der Antike* qui est en quelque sorte le programme développé de son entreprise. Au moment où, en face de nationalismes étroits qui s'affrontent et sont prêts encore à se heurter, l'on voit poindre l'idée d'un patriotisme plus large, où les peuples épuisés sentent la nécessité de chercher des terrains d'entente et des motifs d'union plutôt que des causes de désaccord et d'éloignement, quand de bons esprits aspirent après un humanité pacifiée, le livre de M. Max Mühl qui étudie la genèse et le développement de l'idée d'humanité chez les anciens apparaît comme venu fort à propos. Il ne s'agit point du reste d'un travail hâtivement fait pour répondre aux exigences de l'actualité. M. Max Mühl a longuement mûri son sujet, il le possède bien, il le domine, et sait de la multitude des faits dégager l'idée qui les explique et les coordonne. On lira avec plaisir les pages pleines et fortes où il étudie la naissance de la notion d'humanité dans la philosophie grecque, son évolution et sa croissance que favorise la création d'un empire hellénistique méditerranéen qui englobe à un moment donné presque tout le monde oriental civilisé, et les rapports entre l'idée de l'état et l'idée d'humanité. Après une éclipse partielle, due au morcellement de l'empire d'Alexandre, à la formation de nationalités nouvelles, aux luttes que livre Rome pour s'assurer à son tour l'empire du monde, l'idée d'humanité reparaît à nouveau quand cet empire est établi, quand, grâce à l'*imperium Romanum*, vient à régner la *Pax Romana*. Les philosophies comme les religions sont imprégnées de cet esprit nouveau ; et le christianisme ne tend pas moins que le stoïcisme à « dénationaliser » les esprits. Ces tendances trouvent leur aboutissement et la plénitude de leur expression sous les empereurs stoïciens Antonin le Pieux, Marc Aurèle : un véritable cosmopolitisme s'instaure et règne dans les esprits. « Vous avez réalisé, dit un panégyriste, le mot d'Homère : « La terre est commune à tous ». Vous avez fait, par l'union mutuelle des peuples, du monde une seule famille. » On sait comment les évènements du troisième siècle, et des siècles suivants ont rompu cette unité universelle, et quelles convulsions ont secoué la fin du monde antique, et préparé le long et douloureux enfantement des nationalités modernes. De ces convulsions, nous venons de subir la dernière en date et la pire. Prépare-t-elle une ère nouvelle où les hommes auront un sentiment plus large de la solidarité qui les unit ? Il faut l'espérer et le souhaiter. Des livres comme celui de M. Mühl en préparent l'avènement. A. Ernout.

Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik* in fünfter Auflage völlig neu berabeitet von Manu Leumann und Joh. Bapt. Hofmann. Erste Lieferung : *Einführung, Laut und Formenlehre*, x-344 pages ; IIe Lief. : *Syntax und Stylistik*, xxii-345-924 pages gr. in-8° ; Munich, Beck, 1926 et 1928 (Handbuch der Altertumswissenschaft begr. von I. von Müller, neu herausgeg. von W. Otto, IIe Abt., IIe Teil, IIe Lief.).

Quand a paru le premier fascicule de cet ouvrage, M. Manu Leumann figurait sur le titre comme privatdozent de linguistique indo-européenne à Munich ; le nom de M. J. B. Hofmann n'était suivi d'aucune indication. Sur la couverture de la seconde livraison, M. Leumann est devenu professeur titulaire de grammaire comparée des langues indo-européennes à

Zürich, et M. J. B. Hofmann, rédacteur attaché au Thesaurus linguae latinae à Munich. Voilà deux avancements bien mérités. La première partie de cette grammaire latine — phonétique et morphologie — révèle en M. Leumann un des linguistes les mieux informés, les plus prudents, les plus sages qui soient dans la jeune génération ; quant à M. J. B. Hofmann la connaissance approfondie, nuancée, intelligente qu'il a du vocabulaire latin le rendait mieux que tout autre apte à participer à la rédaction du Thesaurus. Souhaitons que, sous sa direction laborieuse, celui-ci sorte de la période de torpeur dans laquelle il est plongé, et reparte avec une allure au moins égale à celle qu'il avait avant 1914.

L'en-tête de l'ouvrage édité par ces deux savants porte encore les noms de Schmalz et Stolz : pure marque de déférence rendue à deux estimables érudits, aujourd'hui disparus, dont l'un au moins, Schmalz, avait un sens très fin et délicat de la langue latine, et l'intelligence du développement historique. En réalité c'est un ouvrage tout à fait nouveau qui nous est présenté, sans rien de commun avec celui dont il prétend nous donner une 5e édition. L'aspect extérieur, au premier coup d'œil, apparaît différent. La 4e édition de Stolz-Schmalz avait 779 pages, presque tout entières en gros texte; l'ouvrage actuel en a 924 dont la moitié au moins en petits caractères; les index sont beaucoup plus considérables. Certainement le volume contient deux fois plus de matière que le précédent. On pourrait craindre qu'il ne soit trop compact, et d'un maniement malaisé. Grâce à l'emploi de nombreux paragraphes, au mélange heureux du romain, de l'italique, de la petite capitale, il est d'une lisibilité parfaite et se laisse consulter sans fatigue.

Ces qualités extérieures sont agréables à constater dans un livre que tout latiniste devra avoir sous la main et interroger à chaque instant. La somme de renseignements accumulés est énorme ; la bibliographie d'une richesse sans pareille. On ne peut qu'admirer l'aisance avec laquelle les deux auteurs ont supporté ce faix colossal sous lequel ils risquaient d'être accablés. Il n'est point de question, si menue soit-elle, si récemment qu'elle ait été traitée ou discutée, qui ne soit signalée, exposée critiquement, généralement avec bon sens et prudence, et munie d'un répertoire bibliographique substantiel. La richesse d'information ne nuit pas à l'originalité des auteurs : ils savent garder leur position personnelle, et la liberté de leur jugement. Il y a peu de manuels qui sachent unir d'une manière aussi heureuse la doctrine et l'information. Sans doute pourrait-on trouver à glaner quelque critique à faire dans le détail ; et malgré la somme des résultats acquis, le latin renferme encore assez d'incertitudes ou d'obscurités pour qu'il soit facile de chicaner MM. Hofmann et Leumann sur telle ou telle explication qu'ils adoptent. Je préfère signaler des nouveautés excellentes : le chapitre préface de M. Hofmann sur « le développement et l'état actuel des études concernant la langue latine » le chapitre de M. Leumann sur les formations nominales en latin, formes simples et dérivées (pp. 199-246), formes composées (pp. 247-254). La syntaxe, à laquelle je ferais en gros le reproche d'être une série de monographies plutôt qu'une étude d'ensemble des cas pour le substantif, des temps des voix et des modes pour le verbe, fournit d'excellentes petites études sur les particules du discours, conjonctions, prépositions, etc. La stylistique, considérablement augmentée (pp. 789-850), est aussi rajeunie, comme on pouvait s'y attendre en sachant que c'est l'auteur de la *Lateinische Umgangssprache* qui l'a écrite. Bref très bon livre qui condense la somme de nos connaissances actuelles, et qui ouvre la voie à de nouvelles recherches.

A. Ernout.

P. Collinet et A. Giffard, *Précis de Droit romain*, tome I, 2e éd. revue et augmentée, Paris, Dalloz, 1928; viii-511 pp. in-16; prix : 18 fr.

Paru pour la première fois il y a deux ans, ce petit livre a eu un tel succès qu'une seconde édition en est devenue rapidement nécessaire. On ne peut que se féliciter de l'accueil fait à ce précis. Destiné à des débutants, dépouillé de tout apparat scientifique, on sent pourtant qu'il est rédigé par des techniciens qui dominent leur sujet, qui condensent sous une forme élégante et limpide le fruit de longues recherches personnelles et de méditations approfondies. Tous les philologues classiques auront intérêt à lire ces pages si pleines qui les éclaireront sur le sens d'un mot, sur la valeur d'une coutume, et les aideront à mieux comprendre les textes latins où la notion du droit et les concepts juridiques tiennent une si grande place.

Certains développements présupposent une doctrine étymologique : ainsi le sens donné à *liberi*, § 393, laisse voir que pour MM. Collinet et Giffard, ce collectif est le pluriel de l'adjectif *liber* « libre » ; les *liberi* s'opposant au *servi*. L'hypothèse n'est pas admise partout ; le fait que les *liberi* sont entièrement sous la *manus* du *pater*, et que, comme les esclaves, ils ne peuvent posséder qu'un *peculium* se concilie difficilement avec l'hypothèse que les enfants auraient été désignés à l'origine par une épithète soulignant leur liberté. — Au 157 le *vindex* est défini celui « *qui dicit vim* ». La formation du mot serait sans exemple : dans les composés de ce type le premier terme se présente sous la forme du thème non fléchi ; et l'on attendrait **uidex*. — Il est vrai que MM. Collinet et Girard se retourneront vers les étymologistes, et que ceux-ci seront bien incapables de leur fournir une autre explication plausible. — Au § 158, je me sens embarrassé pour expliquer dans le passage de la Loi des XII Tables la concomitance du génitif et de l'ablatif : *Aeris confessi rebusque jure judicatis triginta dies justi sunto.* Il serait déplacé dans un manuel de discuter un texte fragmentaire et mal transmis ; mais j'espère bien qu'un jour les savants auteurs de cet excellent précis m'apporteront leurs lumières sur cette phrase obscure.

A. Ernout.

André Piganiol, *La conquête romaine*, in-8°, 520 p. et 2 cartes. Paris, Alcan 1927. Collection *Peuples et Civilisations*, Histoire générale publiée sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac.

Le volume de M. Piganiol semble tout particulièrement propre à faire apprécier des philologues la collection historique de MM. Halphen et Sagnac. C'est le livre d'un historien de l'antiquité que les non historiens liront d'une traite avec un intérêt constamment soutenu et renouvelé, et qu'ils classeront ensuite parmi leurs manuels pour y recourir chaque fois qu'ils auront besoin d'une précision en matière d'histoire romaine. Ils en goûteront la richesse en détails, la sobriété, la solidité.

M. Piganiol a horreur des considérations, des développements, de tout effet un peu ample soit dans les idées soit dans le style. Il pourrait, lui aussi, revendiquer l'épithète d' « historien pragmatique » — Ce qu'il nous donne ce sont des faits et encore des faits notés chacun d'une phrase brève, dépouillée, sans monotonie ni sécheresse cependant. Il procède à petites touches dont aucune n'appuie ; l'agencement en est si bien ordonné que le tableau se fait peu à peu, de lui-même pourrait-on dire, clair, net et nuancé.

La marque propre de l'auteur semble être une sorte d'ironie non seulement dans les mots, mais dans l'agencement même des détails. Le trait se fait par imprévu. « Faute de mieux », dit-il en abordant les douze Tables dont tout le monde parle dans l'antiquité, en termes si vagues que certainement personne ne les a vues, « parcourons ces fragments *vénérables* et *suspects*. » (p. 91)..... « L'art celtique attestera un goût pour les stylisations étranges, les ornements flamboyants, les décors ajourés ; les orfèvres gaulois firent progresser la technique des bijoux émaillés. Les Celtes de Gaule deviendront aussi de bons forgerons et de bons tonneliers ; ils inventeront la futaille. « (p. 106)... « Les Carthaginois demeurèrent un peuple oriental dont les mœurs étonnaient les Occidentaux. Ils portaient de longues robes blanches et des bonnets. Ils pratiquaient la polygamie. Ils étaient vils et féroces. » — On dirait parfois un résumé dicté à de jeunes élèves par un professeur très savant et un peu facétieux.

La matière traitée en ces 500 pages est extrêmement vaste : elle s'étend depuis les origines jusqu'à la bataille d'Actium. Tous les chapitres en apparaissent également sûrs et aussi parfaitement documentés l'un que l'autre. Il n'y a pas de trous dans l'érudition de M. Piganiol. On trouvera chez lui sur les civilisations primitives de l'Europe occidentale dès les temps paléolithiques tous les détails essentiels et une bibliographie admirablement au courant, aussi bien que sur les Étrusques, les origines de Rome, les guerres latines, samnites, puniques ou civiles. Le chapitre sur Rome et le Latium est tout particulièrement original. M. Piganiol transpose d'une façon générale après la catastrophe gauloise les faits que la tradition place après la chute des Rois. Pour toute cette période obscure les interprétations nouvelles se rencontrent fréquemment dans ses pages. « On nous parle d'une alliance de Rome avec les Camertes que l'on cherche à Camerino. Mais *Camars* est *Clusium* : l'expédition du consul Fabius s'explique dès lors parfaitement. » — Ou bien encore ce sont des vues comme celle-ci : « l'expédition d'Alexandre en Orient a tari les sources de la colonisation grecque en Occident et les colonies grecques d'Occident ont été condamnées à mort. » Dans son érudition comme dans son style, M. Piganiol est extrêmement personnel. Ce précis ne donne jamais l'impression d'être de seconde main.

Le plan de cette histoire si détaillée de la conquête romaine est intéressant. « Le parti auquel nous nous sommes arrêté », indique M. Piganiol « est conforme en quelque manière au plan que suivit Polybe... A mesure que les armées romaines pénètreront chez des nations nouvelles, nous ferons retour sur leur passé et nous définirons leur civilisation. » Outre l'histoire de Rome et de l'Italie on trouve ainsi exposées tour à tour, celle des Celtes, des Carthaginois, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Orient méditerranéen, au moins dans leurs traits essentiels. On admire dans ce livre tout ce qu'un historien peut avoir de faits présents à l'esprit et avec quelle précision M. Piganiol sait tout ce qu'on peut savoir touchant le monde antique. C'est une somme précieuse de l'histoire romaine largement comprise qui est appelée à rendre bien des services.

Albert Grenier.

Hermann Dessau *Geschichte der römischen Kaiserzeit* I (1924) II, (1926), VIII-585 et VIII-400 pp. in 8°, Berlin, Weidmann.

Dans la préface de cet ouvrage, préface qui, chose curieuse, se trouve

au début du second volume, l'auteur nous éclaire sur son but et ses intentions : donner une histoire de l'empire romain qui soit conforme à l'état actuel de la science. Deux volumes, jusqu'à présent ont paru, le premier contient le règne d'Auguste, le second va de la mort d'Auguste jusqu'à celle de Vitellius. Deux autres volumes sont encore annoncés.

La composition d'un ouvrage de ce genre représente, naturellement un énorme effort, et M. Dessau, par ses nombreux travaux sur l'épigraphie romaine, était assuré de donner une des sources tout au moins une des plus importantes de l'histoire de l'empire. Avouons néanmoins que la lecture de cet ouvrage ne laisse pas une impression entièrement satisfaisante. C'est en vain que l'on recherche un exposé cohérent des différentes sources, littéraires surtout, du premier siècle de notre ère et de leur valeur relative. La bibliographie est, pour ainsi dire inexistante : à peine quelques références lorsqu'il s'agit de réfuter une opinion que l'auteur ne partage pas. Les savants écrivant en français ou en anglais sont réduits à une portion plus que congrue. On ne trouve pas une seule fois mentionné, le monumental ouvrage de Lesquier, *L'armée romaine d'Egypte*, alors que plus de cent pages sont consacrées à l'armée de l'époque d'Auguste ; aucune citation du livre de Bouché Leclerq, *L'intolérance religieuse et la politique*, à propos de l'incendie de Rome sous Néron ; enfin l'auteur réalise ce tour de force de ne pas nommer une seule fois la géniale *Histoire de la Gaule* de Camille Jullian, lorsqu'il raconte la révolte de Vindex. Sans doute le champ est si vaste qu'il était matériellement impossible soit d'être complet soit de citer tous ses devanciers, mais il est certaines œuvres cependant qu'il importait de relever.

L'histoire en général, et l'histoire de l'empire romain en particulier, ne présenteraient guère d'intérêt s'il n'était possible de tirer, de la masse des faits, quelques considérations sur les événements ou sur les hommes. Ainsi ce qui fait le tragique de la vie d'Auguste, c'est sa lutte perpétuelle pour arriver à créer une dynastie, une tradition dans sa propre famille ; le choix de Marcellus tout d'abord pour héritier, puis de Lucius et de Gaius autant d'essais d'établir l'avenir de sa maison : mais la nécessité sans cesse coupa les fils qu'il s'efforçait de nouer. Cette lutte de Sisyphe contre la Destinée, ce contraste entre la toute puissance extérieure et les tristesses de la vie familiale ne ressortent en aucune manière dans l'œuvre de Dessau qui se montre d'autre part singulièrement partial dans son appréciation du caractère de Claude. Mais il serait injuste de passer sous silence certaines qualités évidentes de l'ouvrage : la clarté de l'expression, par exemple, alors que tant d'autres philologues semblent s'être fait une spécialité d'un style contourné, prétentieux et obscur ; certaines remarques fort justes, ainsi, par exemple, sur la conception différente chez les Grecs et chez les Romains de l'accession au droit de cité (I p. 72) ou sur la valeur de Tacite dans son appréciation de Tibère (II p. 100). Cependant, malgré toute son importance, l'œuvre de Dessau nous semble loin du livre définitif que nous attendions : elle se ressent un peu trop de l'influence de la méthode de Mommsen, alors que Rostovtzeff, par exemple, dans son livre, *Social and Economic history of the Roman Empire* a montré qu'à une époque nouvelle doivent correspondre une conception et un mode d'exposition nouveaux.

Georges Méautis.

La fin du monde antique et le début du moyen-âge, avec 3 planches et 3 cartes hors texte, par Ferdinand Lot, membre de l'Institut, professeur

à l'Université de Paris (*Bibliothèque de Synthèse historique, L'Évolution de l'Humanité*, dirigée par Henri Berr). Un vol. in-8 de xxvi-514 p. Prix : 30 fr.

« Un ouvrage de la nature de celui qu'on présente ici au public, déclare M. Ferdinand Lot dans son *Introduction*, ne peut avoir qu'un caractère de compilation. Nul ne peut se flatter d'être compétent en toutes les parties d'un aussi vaste sujet. A chaque pas on doit s'appuyer sur les travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains. L'auteur ne revendique pour lui que le plan, et, peut-être, quelques idées. »

Il est exact que la matière traitée dans ce volume est immense. C'est toute une histoire de la décadence romaine depuis la crise du IIIe siècle jusqu'à la fin des Mérovingiens. M. Lot a été obligé de toucher à une foule de questions de tout genre, questions politiques, sociales, fiscales, économiques, littéraires, artistiques, militaires, religieuses, sans compter la linguistique, l'onomastique, la toponymie, etc... Mais nulle part je n'ai eu l'impression d'une « compilation ». Ce n'est pas compiler que de choisir — avec une profonde connaissance des sources — dans des centaines d'ouvrages spéciaux et de dissertations érudites les traits significatifs, pour les ajuster à un ensemble dont la pensée directrice demeure cohérente et personnelle. En tous cas, il faut beaucoup de science et de critique pour compiler de cette façon-là.

L'ouvrage est extrêmement attachant. L'auteur s'est laissé prendre à son sujet. « La chute du monde antique, remarque-t-il après Édouard Meyer, est peut-être le plus intéressant et le plus important problème de l'histoire universelle ». « Cette tragédie, écrit-il encore, — le monde antique qui ne veut pas mourir — est un des spectacles les plus passionnants qui puissent s'offrir aux regards de l'historien et du sociologue. » Il nous fait assister au fléchissement progressif des cadres de la civilisation latine. On voit par quels vices de construction, par quelles fausses manœuvres, les rouages de la pesante machine de l'État romain se faussèrent peu à peu, malgré tant d'essais de réajustement, jusqu'à l'heure des irréparables ruptures. Le sujet prêtait à l'éloquence et aux phrases ambitieuses. L'esprit très positif de l'historien s'est refusé à ces clichés faciles. Mais son exposé n'en est que plus attrayant. Il trouve des formules toutes chargées de sens. A l'occasion, le mot vif ne lui fait pas peur [1]. Des rapprochements discrets avec les choses d'aujourd'hui aident ici et là à la pleine compréhension du passé [2]. L'étude des faits et des institutions s'éclaire de réflexions pénétrantes, qui sont une joie pour l'intelligence.

S'il m'est permis d'indiquer ce qui m'a le plus frappé au cours de cette lecture, je citerai : le morceau relatif à la conversion de Constantin, très sage et très nuancé (p. 32-44); les vues sur le rôle réél du capitalisme dans

---

1. Par ex. Symmaque est « un imbécile » ; les historiens de l'*Histoire-Auguste* « des brutes littéraires ». Qui y contredirait ?

2. Cinq ou six, au total, dans tout le livre. Ainsi pour donner une idée approximative de l'*obsequium* du client, M. Lot songe à la clientèle politique électorale de notre temps. Il écrit à propos de l'intrusion des barbares dans l'armée romaine : « C'est comme si l'armée française finissait par ne plus se composer que d'Algériens, de Marocains, de Sénégalais, d'Annamites. » (p. 270) « Le roi mérovingien, comme le sultan du Maroc naguère, ne lève plus l'impôt foncier que les armes à la main. » L'usage de ce procédé (dont Renan abusait) est en soi très légitime.

l'Empire romain (p. 67 et s.); sur la monotonie de la civilisation romaine (p. 84) et de l'art antique (p. 169); sur les contre-parties bienfaisantes des lourds assujettissements du colonat (p. 130); sur la valeur intellectuelle et l'énergie des empereurs romains, du IIe au IVe siècle (p. 198, 212, 401); sur le véritable caractère de l'établissement des Barbares dans l'Empire romain (p. 278 et s.); sur la survie toute fictive de l'Empire par delà la date fatidique de 476 (p. 294 et s.)[1]; sur l'ère mérovingienne « période historique maudite » (p. 399, 463). — A quoi il faut ajouter les considérations relatives aux causes de la décadence romaine, que M. Lot impute non pas tant aux attaques du dehors qu'à la « maladie interne » dont souffrait l'Empire et qu'aggrava brusquement la perturbation économique du IIIe siècle. En dépit des apparences, l'Empire n'avait pas de constitution; il ne reposait que sur la force; et cette force devint de plus en plus incertaine et précaire. On pourra suivre le développement des idées de M. Lot sur ce drame historique, pp. 25; 63; 67; 96; 122; 144; 146; 153; 168; 196 et s.; 213; 258 et s.; 275. Ferrero paraît exsangue, après ces fortes analyses.

La seule partie du livre qui laisse à désirer, c'est l'Index : il offre des lacunes[2], des confusions[3] et un nombre considérable de fausses références[4]. Est-ce l'auteur qui l'a lui-même dressé? Il conviendra en tous cas de le remanier entièrement pour les éditions subséquentes. — J'ajoute ici quelques observations de détail. P. 27 : il faut bien constater que les historiens ne s'entendent pas encore sur la gravité effective de la persécution de Dioclétien : « Le nombre des victimes ne paraît pas avoir été fort élevé » écrit M. Lot. Et M. Jacques Zeiller, dans sa récente étude sur l'*Empire Romain et l'Eglise* (p. 43). « Le quatrième édit fit d'innombrables victimes. » — P. 38-9 : Parmi les mesures les plus agressives de Constantin à l'égard du paganisme, ne serait-il pas à propos de citer la proscription du grand ouvrage de Porphyre contre les chrétiens, peu avant 325? C'était le premier exemple de l'intervention du « bras séculier » contre un ouvrage de l'esprit. — P. 45 : le portrait du chrétien primitif, tel que le trace M. Lot, en s'inspirant, je crois, du *Marc-Aurèle*, de Renan, me paraît beaucoup trop schématique. Se représenter les premières générations chrétiennes comme s'exilant de la vie sociale et rétives aux tentations que celle-ci leur offrait, c'est prendre trop au pied de la lettre les déclarations un peu emphatiques de certains apologistes et les exigences grondeuses de certains moralistes. La lecture directe des textes impose une conception assez différente. — La théorie de la *Verweltlichung* ou de l'*Einbürgerung* de l'Église, qui a passé de Baur à Ritschl, puis à Réville, Harnack et Renan, et dont je perçois l'écho, p. 57, me paraît appeler également de sérieuses réserves. — P. 55 : Ce n'est pas une sentence d'exil qui fut sollicitée d'Aurélien contre Paul de Samosate. Eusèbe de Césarée (*Hist. Eccl.* VII, 30, 19) explique que, condamné par les évêques du concile d'Antioche, Paul se refusait à quitter la

---

1. A côté de Reitterer, il serait bon de citer aussi sur cette question H. Fischer, *The Belief in the continuity of the Roman Empire amongst the Franks of the fifth and sixth century*, dans *The catholic historical Rewiew*, t. IV (1925), p. 536-553.

2. En voici quelques-unes : Aristote; Culte des Saints; Écoles du Palais; Éducation; Néo-platonisme; précaire; sarcophages; sculpture; etc., etc...

3. Par ex. entre les Symmaques.

4. Il y a un *décalage* de deux pages dans la plupart des renvois à partir des environs de la page 200.

« maison de l'Église ». Aurélien, consulté, ordonna que « la maison fût attribuée à ceux à qui les évêques d'Italie et de la ville de Rome l'auraient adjugée ». L'arbitrage de l'empereur portait donc sur une affaire de propriété, où par surcroît la discipline ecclésiastique était engagée. — P. 114 : le n° CCCLI manque dans la riche bibliographie qui clôt le livre. — P. 156 : M. Lot n'a pu consulter la brochure où Louis Bréhier vient de mettre en valeur les travaux de G. Leroux sur les origines de la Basilique chrétienne. — P. 182 : Le poète Prudence supérieur à Horace par « la profondeur du sentiment », soit ! Mais par « l'originalité de l'expression », cela, non ! — P. 188 : Ni Minucius Félix ni Tertullien n'ont enseigné la rhétorique. — P. 406 : le n° DXII est inexact. — P. 431 : saint Augustin *savait* le grec, non pas très bien, mais très suffisamment. La démonstration serait des plus faciles. — P. 432 : M. Lot écrit : « L'abrégé (des œuvres néoplatoniciennes par Boèce) ne pouvait susciter aucun mouvement d'idées ». N'est-ce pas cependant M. Bidez qui, dans sa *Vie de Porphyre* (p. 138) rappelait l'immense littérature qui s'est accumulée autour d'une simple parenthèse du début de l'*Isagoge* traduite par Boèce (*mox de generibus ac speciebus illud quidem sive subsistunt sive in solis nudisque intellectibus posita sunt*, etc.) ? Cette phrase incidente a été considérée comme « l'énigme laissée par la philosophie antique aux penseurs des temps nouveaux ».

Je quitte à regret ce beau livre, digne entre tous d'être repris et médité. Il inaugure brillamment la seconde Section d'une collection excellente, à laquelle on ne saurait reprocher qu'un fâcheux et irritant système de numérotation bibliographique, propre à mettre hors de soi le lecteur le plus débonnaire. Pierre de Labriolle.

Cicéron, *De l'orateur*, livre II, texte établi et traduit par E. Courbaud ; Paris, Les Belles Lettres, 1927 ; in-8°, 160 pages doubles.

Cicéron, *L'Amitié*, texte établi et traduit par L. Laurand ; *ibid.* 1928 ; in-8°, xxvi + 55 pages doubles.

Sénèque, *Des Bienfaits*, tome II, texte établi et traduit par F. Préchac ; *ibid.* 1927 ; in-8°, 109 pages doubles + un index de 6 pages.

La Collection des Universités de France montre une activité qui ne se ralentit pas. Voici trois nouveaux volumes parus coup sur coup. Deux sont des suites ; le troisième inaugure l'édition des œuvres philosophiques de Cicéron.

On sait avec quel soin le regretté Courbaud avait préparé son édition du *De oratore*. La mort l'a saisi, alors que seul le premier livre avait paru. C'est M. J. Martha qui a bien voulu se charger d'assumer la publication du livre II ; il a rédigé les notes de la traduction et corrigé les dernières épreuves du texte latin. Ce texte est éclectique, et en général conservateur. Je n'y ai guère relevé qu'une conjecture personnelle, ch. II, § 6 : « Quare equidem et in nostra ciuitate et in ipsa Graecia, quae semper haec summa duxit, multos et ingeniis < *magnis* > et magna laude dicendi sine summa rerum omnium scientia fuisse fateor. » — M. Courbaud a ajouté *magnis* qui manque dans les manuscrits. La conjecture est évidemment meilleure que celle de Ellendt qui écrit : *et ingeniis magnos et laude*. Elle est sinon sûre, du moins très vraisemblable, et mérite d'être retenue[1].

---

1. P. 80 de la trad., l. 7 du bas, lire : *délicatesse* ; p. 91 de la trad., note 1, l. 8, lire : *tragoediis* ; p. 91 texte, § 206 init., lire *Iam* (avec *i* majuscule italique) ; p. 104

M. Laurand s'est adonné avec ferveur à l'étude de Cicéron. Il est certainement l'homme de France, et sans doute l'homme du monde qui le connaît le mieux. Son édition du traité *de l'Amitié*, préparée par de nombreuses recherches, était impatiemment attendue. Elle ne décevra pas ses lecteurs. Ils y trouveront une préface courte, mais dense, qui traite de tous les problèmes que soulève le livre : composition, sources, manuscrits, clausules, éditions. On sait que M. Laurand a eu le mérite de retrouver le Parisinus Didotianus, manuscrit dont on avait perdu la trace depuis plus d'un demi-siècle ; il l'a collationné avec soin, et a pu corriger quelques lectures fautives de Mommsen. Il a collationné en outre le *Laurentianus 50, 45* (x^e^ siècle), le *Parisinus 554* (xi^e^ s.), et quelques autres (le fragment de Sélestat, le fragment d'Angers, le *Laurentianus 45, 2*). Il nous donne ainsi un appareil critique plus sûr et plus riche que les précédents éditeurs, établi sur une base plus large et plus solide, contrôlé sans cesse par l'examen des clausules, le témoignage des habitudes et des procédés cicéroniens. La traduction vise surtout à l'exactitude ; il n'est pas besoin de dire qu'elle l'atteint, tout en restant correcte et française.

M. Préchac, qui est un grand travailleur, achève par ce deuxième volume l'édition du *De Beneficiis*. L'ouvrage n'est pas parmi les meilleurs de Sénèque ; lâche, obscur, décousu, il était de nature à décourager une patience moins robuste que celle de M. Préchac. Mais j'imagine qu'il n'est pas fâché d'avoir achevé cette tâche lourde, et parfois rebutante. Le texte est fondé sur le *Nazarianus* ; mais l'éditeur ne craint pas la conjecture personnelle. En pareille matière, il est rare qu'on recueille l'assentiment unanime. Les conjectures de M. P. sont souvent ingénieuses et subtiles. Certaines sembleront bien audacieuses, en particulier celle du livre VII, IX, 4 : « *Video murrea pocula ; parum scilicet luxuria magno fuerit, nisi, quod uomant, capacibus gemmis in tres sextarios proni inhiauere.* » Tel est le texte de M. Préchac ; *N* a seulement : *capacibus gemmis inter se pronuntiaue.* Je m'en tiens à la conjecture de Haase, *capacibus gemmis inter se propina*[*ue*]*rint* (ou peut-être plus simplement encore *propinauere*), qui fournit un sens excellent, et une conjecture toute proche du texte des manuscrits [1].

A. Ernout.

E. H. Warmington, *The commerce between the Roman Empire and India*. Cambridge, University Press, 1928 ; in-8°, xii + 418 p., avec une planche et une carte.

M. Warmington décrit dans ce volume les relations commerciales du monde méditerranéen avec l'Inde aux deux premiers siècles de notre ère, entre l'avènement d'Auguste et la mort de Marc-Aurèle, réservant pour un autre livre l'histoire du commerce oriental à l'époque byzantine.

Dans une première partie il précise d'abord le tracé des routes suivies par les marchands, routes de mer par les ports de l'Égypte et la mer Érythrée, routes de terre dont les deux principales partaient d'Antioche et

---

texte, l. 11, couper *hos-pitium* ; p. 120, § 270, l. 3, M. Courbaud écrit avec *M: sde, uti ei ferunt qui melius haec norunt* ; l'emploi de la forme emphatique *uti* étonne dans cette incise ; *L* a seulement *uti*. Ne faut-il pas lire simplement : *sed, ut i* (= *ei*) *ferunt* e.q.s. ?

1. P. 14 texte, l. 2 du bas, l. *redditur* ; p. 50, l. 7, *Plato* (non *Platon*).

passaient l'une par Séleucie et Charax pour gagner l'Indus, l'autre par Ecbatane et Bactres pour atteindre Palibothra sur le Gange. Il montre ensuite comment les relations maritimes se sont tout d'un coup amplifiées au Ier siècle : depuis l'époque d'Alexandre et le voyage de Néarque jusqu'au règne de Tibère les navires suivaient les côtes d'Arabie et de Perse ; à partir de la découverte du régime des moussons par Hippalos ils cinglèrent directement vers l'Est pour aborder à Barbaricon, puis, plus au sud, à Palibothra et enfin à Muzirès ; il fallait au total 114 jours pour aller d'Ostie à Muzirès. Un dernier chapitre utilise Pline l'Ancien, le Périple de la mer Érythrée, la relation de Maes Titianus citée par Ptolémée pour suivre, époque par époque, l'histoire des échanges entre l'Occident et l'Orient et noter les points extrêmes atteints par les voyageurs romains ou grecs, syriens ou égyptiens. Dès l'époque de Marc-Aurèle le mouvement se ralentit ; Palmyre servit quelque temps d'intermédiaire ; l'hostilité des Parthes et des Perses Sassanides paralysa les relations ; et si elles reprirent dans une certaine mesure après la fondation de Constantinople, elles ne devaient plus retrouver le même degré d'intensité qu'au Ier et au IIe siècles.

La seconde partie dresse le bilan du commerce avec l'Inde. D'un côté les produits venus de la péninsule et importés dans l'Empire, classés méthodiquement selon qu'ils appartenaient au règne animal, au règne végétal, au règne minéral ; leur énumération détaillée, avec toutes les explications nécessaires pour déterminer le sens des termes dont se servent les auteurs anciens et fixer les prix de vente chaque fois que les textes le permettent, n'occupent pas moins de 120 pages. De l'autre, les articles exportés dans l'Inde, beaucoup moins nombreux (esclaves, papyrus, vins, verreries), ce qui donne lieu de croire que la balance se soldait en numéraire, et cette conclusion est entièrement justifiée par les trouvailles de monnaies d'or et d'argent des deux premiers siècles qu'on a faites en maints endroits ; les développements consacrés aux trouvailles monétaires, à leur répartition topographique et chronologique, aux hypothèses diverses que l'on peut imaginer pour les interpréter sont parmi les plus intéressantes et les plus neuves du livre ; ce qui a fait la force de Rome en Orient, d'Auguste à Marc-Aurèle et assuré l'essor de son commerce, c'est le prestige de sa monnaie impériale ; les *aurei* et *denarii*, toujours de bon aloi, étaient admirés et recherchés en Inde, à Ceylan et jusqu'en Chine.

L'exposé de M. Warmington est présenté clairement et très attachant ; il est accompagné d'une grande carte hors texte sur laquelle les divers itinéraires sont tracés et d'une planche reproduisant un disque d'argent, trouvé à Lampsaque, avec l'image symbolique de l'Inde ; on regrette que les notes soient très mal commodément rejetées à la fin du volume.

Maurice Besnier.

Jean Colin, *Les Antiquités romaines de la Rhénanie*, collection *Les Cahiers rhénans*, fasc. VI, 1 vol. in-16, 296 p., avec 26 planches hors texte et 39 figures. Paris, Soc. d'Éd. Les Belles-Lettres, 1927.

On connaît la collection des *Cahiers rhénans* publiée sous les auspices du Commissariat de la République à Coblence et qui a pour objet de mettre à la portée du public français l'histoire des provinces du Rhin. On connaît également M. Jean Colin, ancien membre de l'École française de Rome, qui a déjà fait ses preuves d'historien de l'antiquité, ne serait-ce que par la

part prise à une polémique récente sur la date et la portée exacte d'une inscription de Delphes touchant la guerre contre les pirates. Ayant travaillé à Strasbourg depuis sa sortie de Rome, M. Colin s'y est bien mis au courant de l'archéologie rhénane et donne, dans ce petit livre, le résultat de ses études et de ses voyages. Il présente un tableau instructif des découvertes procurées par les recherches des archéologues rhénans dont il propose l'activité comme un modèle.

« On n'a eu l'intention », déclare l'auteur « de refaire ni l'histoire de la conquête du *Rheinland* par les Romains, ni l'étude de leur politique, de leur administration et de leur civilisation. On a voulu décrire les antiquités romaines de la Gaule de l'Est et des deux provinces de Germanie ; par des exemples précis, en se plaçant devant les monuments, on a essayé d'évoquer l'œuvre matérielle de Rome... Plutôt que de se borner à énumérer brièvement tous les bas-reliefs importants, toutes les grandes villes rhénanes, on a préféré visiter avec le lecteur trois ou quatre de ces camps légionnaires ou de ces agglomérations les plus caractéristiques d'une époque ou d'une région déterminée ». Les camps et la frontière militaire, les villes, Cologne, Mayence, Strasbourg, Andernach, Trèves ; les campagnes ; les images et les résidences des dieux ; l'art et l'industrie ; le commerce et les routes ; telles sont les têtes de chapitres. Dans chacun de ses développements, M. Colin a su choisir le plus intéressant et soutenir les notions générales par de bons exemples. Il est exact et bien informé. Ce qu'il dit le montre fort bien au courant non seulement de l'ensemble mais des détails. Il donne de la civilisation romaine aux confins de la Germanie une image assez complète et vraiment intéressante.

Bien composé, écrit avec facilité, l'ouvrage est d'une lecture agréable. Non moins qu'aux archéologues et aux historiens, il s'adresse à tous ceux qui ont la curiosité des faits nouveaux mis au jour par la recherche archéologique. D'un sujet qui paraissait jusqu'ici réservé aux spécialistes, M. Colin a su faire un bon livre de culture générale.

A. Grenier.

Axel Hägerström. *Der römische Obligationsbegriff im Lichte der allgemeinen römischen Rechtranschauung*, Upsala-Berlin, 1927 (Skrifter utgina av. K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, 23).

L'important travail de M. Axel Hägerström, dont le premier volume vient de paraître dans la collection d'Upsala, est consacré à la notion d'obligation dans le droit romain. L'auteur étudie cettte notion à la lumière de la conception générale que les Romains se faisaient du droit, ce qui l'a conduit à penser que l'ancien droit romain et même le droit qui ressort des œuvres des jurisconsultes classiques, repose sur tout un ensemble de superstitions. C'est dire que dans tout l'ouvrage flotte un certain mysticisme (il y est beaucoup parlé en effet de « mystische Kraft »), avec parfois des incursions dans le domaine de la magie (celle-ci par exemple expliquerait les effets particuliers attachés aux actes juridiques se formant *per aes et libram*, p. 34 et n.).

Pour ce qui est de la notion d'obligation, l'auteur à la fin de son livre, nous présente l'obligation comme impliquant, dans le très ancien droit romain. une sorte de main mise, à caractère de droit réel, du créancier sur le corps et les biens du débiteur, main mise qui, existant à l'état de potentiel dès la naissance de la dette, se réalise effectivement à l'échéance en

cas de non exécution. A la vérité ce n'est pas là une idée bien neuve. Elle fut un moment en vogue chez nous à la suite des travaux du regretté Huvelin. A-t-elle été renouvelée et fortifiée par M. H. ? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, son ouvrage est rempli d'aperçus de nature à intéresser autant le philologue que le juriste.

Celui-ci trouvera entre autres choses un exposé original de la théorie de la possession, principalement de sa conservation et de son acquisition par l'intermédiaire d'autrui (à signaler p. 115 et suiv. la thèse suivant laquelle le tuteur n'aurait pas représenté le pupille à l'époque classique, cette extension de la représentation à son endroit étant l'œuvre des commissaires de Justinien qui auraient procédé ici encore par voie d'interpolations.).

Quant au philologue, il fera une moisson non moins abondante : plusieurs termes techniques faisant partie de l'ancien vocabulaire juridique romain. sont étudiés avec une pénétration éclairée. Contentons-nous de signaler les mots : *noxa*, *noxia* (p. 284) ; *damnum* (p. 477) ; *damnas* (p. 486) ; *poena* (p. 487) ; *injuria* (p. 559) ; *culpa* (p. 560) ; *nexum* (p. 26, p. 372).

A. Fliniaux.

David Moore Robinson, *Greek and Latin inscriptions from Asia Minor.* Extrait des Transactions of the American Philological Association, t. LVII (1926), pp. 195-237 et pl. I-XLIII.

Recueil fort utile d'inscriptions grecques et latines, copiées en Asie-Mineure, en 1924, au cours de l'expédition de l'University of Michigan, notamment à Yalivadj et à Serai Onu. Pour chaque texte, M. Robinson donne une photographie et une transcription en minuscule. Au moins la moitié des photographies est superflue et nous aurions bien préféré trouver de chaque pierre un bon dessin. Même quand l'auteur nous donne, comme par exemple, sur sa planche XXXI, un fac-simile dessiné, celui-ci n'indique jamais les cassures de la pierre et la *forme* exacte des lacunes. Les fac-similés accompagnant les recueils classiques d'inscriptions de Priène et d'Olympie sont des modèles que tous les épigraphistes devraient suivre. Trop souvent, on préfère la méthode plus expéditive qui consiste à transcrire en minuscules et à remettre au graveur une épreuve photographique. Cela va plus vite ; mais la science y perd un précieux instrument de contrôle.

Seymour de Ricci.

Symbolae Osloenses, auspiciis Societatis graeco-latinae ediderunt S. Eitrem et Gunnar Rudberg, fasc. V. Oslo, Some, 1927. In-8. 87 pp.

Une des nombreuses difficultés de la période d'après-guerre est la question des périodiques. Pour *un* recueil qui poursuit normalement son cours — et ce n'est pas là un mince mérite — il y en a *deux* dont la publication est des plus irrégulières et *deux* qui, sans prévenir personne, ont cessé de paraître. Par contre, il s'est créé un nombre anormal de périodiques nouveaux, plus ou moins nécessaires et dont l'existence ne devient, en général connue des travailleurs qu'au bout de deux ou trois ans. Comment ne pas plaindre les bibliothécaires français qui, avec des crédits insuffisants, s'efforcent quand même de satisfaire au public si exigeant de nos étudiants et professeurs. *Symbolae Osloenses* en est déjà à sa cinquième année et nous n'avons réussi à rencontrer le recueil dans aucune des grandes bibliothèques françaises où nous l'avons cherché. On nous saura

gré, peut-être, de signaler rapidement le contenu du dernier fascicule.

Pp. 1-22. Lyder Brun, *Die Gottesschau des johanneischen Christus.* — Pp. 23-32, Gunnar Rudberg, *Platon und Attika.* Le sentiment du paysage chez Platon — Pp. 33-37. H. I. Bell *Greek sightseers in the Fayum in the third century B. C.* Le tourisme au Fayoum sous Philadelphe, d'après un papyrus inédit de la correspondance de Zénon (254 av. J.-C.); commande de voitures pour le service des πρεσβευταί de Pairisadès, roi du Bosphore, et des θεωρόι venus d'Argos, envoyés par Ptolemée κατὰ ἐαν θτῶν κατὰ τὸν Ἀρσινοίτην. — P. 38. S. E(itrem), *Epic fragment from the Pap. Osl.* Sur un papyrus d'Oslo d'époque impériale, vingt-et-un vers mutilés où il est question des Grecs et des Argiens. — Pp. 39-59. S. Eitrem, *Die vier Elemente in der Mysterienweihe.* Suite d'un mémoire sur les Quatre Eléments dans les Mystères. Utilise les papyrus magiques. — Pp. 60-66. Anton Fridrichsen, *Observationem zum Neuen Testament aus Aelians Varia Historia.* Comparaison de la κοινή d'Elien avec la langue du Nouveau Testament. — Pp. 67-70. Ragnar Ullmann, *Lectiones Strabonianae.* Variantes recueillies dans le ms. Vatic. gr. 1329. — Pp. 71-74. H. Mörland, *Oribasiana.* Sur les traductions latines d'Oribase. — Pp. 75-79, Hans Holst, *A Claudius-medallion.* Médaillon anopisthographe coulé, trouvé dans la Tamise et appartenant à l'Université d'Oslo. L'auteur y reconnaît avec raison une œuvre moderne, remontant (au plus haut) au XVII^e^ siècle. — Pp. 70-84. G. Rudberg, *Palaeographica.* Sur le ms. lat. 712 de Vienne (Confessions de S. Augustin). — Pp. 85-87. S. Eitrem, *Varia.* Catulle XLIV, 18; Aeneis, IV, 181; Hérodote V, 17. Papyrus J de Leyde, l. 395.

S. DE RICCI

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Helbing, *Die Kasussyntax der Verba bei d. Septuaginta ;* xvi-328 pp. in-8° ; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht 1928 ; prix : 24 mk.

Eva Fiesel, *Namen des griechischen Mythos im Etruskischen* ; iv-136 pp. in-8° ; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht 1928 ; prix : 8 mk. 50.

R. Eisler ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ ; Lief. 4/5, pp. 241-400 ; Heidelberg, Carl Winter 1928.

Ch. H. Skalet, *Ancient Sicyon, with a Prosopographia Sicyonia* (The John Hopkins Univ. Stud. in Archaeol. N° 3) ; 223 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press 1928.

Ed. Liechtenham, *Anthimi De observatione ciborum* (Corpus Medicorum Latinorum VIII, §1) ; xix-57 pp. in-8° ; Berlin et Leipzig, Teubner 1928 ; prix : 6 mk.

K. Preisendanz, *Papyri Graecae Magicae*, texte et trad. ; xii-200 pp. in-8° + 3 planches ; Leipzig et Berlin, Teubner, 1928 ; prix : 16 mk.

Henrica Malcovati, *Caesaris Augusti Imperatoris Operum fragmenta* ; ed. maior lxiii-172 pp. in-8°, prix : 22 l. ; ed. minor 63 pp. in-8°, prix : 4 l. ; Turin, Paravia et C^ie.

D^r Bohumil Ryba, *Dvě Konsolace Senekovy, jejich prameny* (Deux consolations de Senèque et leurs sources) ; 100 pp. in-8° ; Prague, Fr. Řiunač.

Erwin Rohde, *Psyché ;* éd. franç. par Aug. Reymond ; ix-646 pp. in-8° ; Paris, Payot 1928 ; prix : 90 fr.

E. Berger, *Stylistique latine* ; 4^e éd., nouveau tirage ; xvi-473 pp., in-12° ; Paris, Klincksieck 1928 ; prix : 20 fr.

O. Riemann & Ch. Cucuel, *Syntaxe grecque ;* 4^e éd., nouveau tirage ; x-315 pp. in-12° ; Paris, Klincksieck 1928 ; prix : 20 fr.

Eduard Fraenkel, *Iktus und Akzent im lateinischen Sprechvers* ; viii-425 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann 1928 ; prix : 25 mk.

Artur Allgeier, *Die altlateinischen Psalterien* ; viii-190 pp. in-8° ; Fribourg en Brisgau, Heider & C°, 1928.

Johannes Theodorakopulos, *Plotins Metaphysik des Seins* ; vii-189 pp. in-8° ; Bühl Baden, Concordia-Verlag 1928, prix : 9 mk.

Kurt Schilling-Wollny, *Aristoteles' Gedanke der Philosophie* ; 136 pp. in-8° ; Münich, Ernst Reinhardt Verlag, 1928 ; prix : 6 mk. 50.

Friedrich Marx, *Plautus Rudens*, Text und Commentar (Abh. d. phil.-hist. Kl. de Sächs. Ak. d. Wiss. XXXVIII B^d, N_r 5) ; 322 pp. in-4° ; Leipzig, Hirzel, 1928 ; prix : 20 mk. 10.

Mewaldt, *Kulturkampf der Sophisten* (Philosophie u. Geschichte 21) ; 32 pp. in-8° ; Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck) 1928 ; prix : 1 mk. 80.

C. T. Seltman, *The Cambridge ancient History*, second volume of plates ; 120 pp. in-8° ; Cambridge, University Press, 1928 ; prix : 9 sh.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.

INSCRIPTIONS IGNORÉES
DU LITTORAL BALKANIQUE DE L'EUXIN

J'ai voulu marquer, par ce titre, à la fois la provenance de mes textes, et l'avertissement qu'ils ne sont pas inédits. Ils ont paru récemment dans un ouvrage qui se classe simultanément parmi deux collections scientifiques bulgares [1]. Mais ils n'y ont été ni étudiés ni, au besoin, complétés. Du reste, par la rareté de sa diffusion et par les difficultés de sa langue, le livre risque de demeurer hors de la portée du public savant.

L'auteur est le survivant, Karl, des deux frères Chkorpil [2], les archéologues tchèques qui se sont fait un nom en Bulgarie, où ils se sont établis depuis longtemps, et ont vécu en particulier à Varna [3]. Le livre a les défauts des autres publications qu'ils ont données ensemble ou séparément [4] : trop d'apparence de minutie

1. Tome XIV des *Publications du Musée National à Sofia*; tome V des *Matériaux pour la carte archéologique de la Bulgarie* (voir ci-après, p. 98, note 2). — Volume de 91 p. et 118 fig., prix : 80 levas. Annoncé comme paru en 1925, il porte le millésime de 1926 (Imprimerie Nationale) et n'est sorti qu'en 1927.

2. L'autre, Hermann, est mort en 1923; le livre contient son portrait et il est dédié à sa mémoire. Une préface de M. St. Andréev donne sa biographie et la liste de ses œuvres ; mais cette liste est plus complète aux p. 3-4 du tome IV des *Matériaux* (sous la signature de Karl Chkorpil), et c'est de là que j'ai emprunté la documentation reproduite ci-dessous à la note 4.

3. Anciens étudiants des Universités allemandes, ils s'installèrent en Bulgarie peu après 1880 ; à cette date, Hermann était venu comme professeur à Plovdiv ; il ne se fixa à Varna qu'en 1906.

4. Je ne parle pas, bien entendu, des travaux relatifs aux spécialités scientifiques d'Hermann Chkorpil (géologie, histoire naturelle, géographie). Des deux frères nous possédons : 1. *Observations sur l'exploration archéologique et géographique de la Thrace* (Plovdiv, 1885; en collaboration avec leur troisième frère, Vladislas) ; — 2. *Sakar Planina et environs* (Sofia, 1888) ; — 3. *Habitants primitifs de la Bulgarie* (1896); — 4. *Monuments préhistoriques de la Bulgarie* (1896 ; en russe) — 5. *Monuments d'Odessos* (Varna, 1897); — 6. *Tumuli* (Plovdiv, 1898) ; — 7. *Aboba Pliska* (1906 ; en russe ; tome X de *l'Izvestia Russe de C/ple*) ; — 8. *Anciens monuments en Dobroudja* (1917 ; traduction allemande). Ajouter divers articles dans le *Sbornik* (tomes 3, 4, 7, 8), dans les *Arch.-Epigr. Mittheilungen* (tomes 15, 17, 19), dans le *Jahreshefte* (tomes 3, 15), dans l'*Izvestia de Varna* (tomes 1 à 5, 7), dans l'*Izvestia de la Soc. Arch. bulgare* (tomes 3, 4). — En outre, Karl Chkorpil a signé seul les trois tomes des *Matériaux* (1, 4, 5) dont les titres sont ci-dessous.

dans les détails, et trop d'imprécision dans la réalité ; presque pas de documentation bibliographique, et, d'autre part, une surabondance de renseignements de seconde main, non contrôlés, avec une dangereuse propension à enregistrer les on-dit et les légendes; des objets peu ou point décrits ; des textes peu ou point lus, mal copiés, jamais commentés. Malgré tout cela, une mine d'indications ; et, en outre, cette fois, une heureuse abondance d'images, parfois médiocres, mais toujours utiles et dignes des plus vifs compliments.

Pareils compliments, du reste, s'adressent aux autres collections publiées, depuis la grande guerre, par les divers corps savants de la Bulgarie [1] ; et, de manière toute spéciale, au recueil, si profitable et pourtant presque unique en Europe, des *Matériaux pour la carte archéologique de la Bulgarie* [2].

Le volume où je vais puiser s'intitule : *Sanctuaires et Monuments du Dieu Cavalier*. Malgré son intérêt, dont j'espère bien quelque prochain jour tirer diverses conclusions d'un ordre général, il fournirait peu de matière au présent travail (à peine quelques dédicaces), s'il ne formait la seconde partie d'un ouvrage archéologiquement plus étendu et géographiquement plus restreint, dénommé *Inventaire des Antiquités dans la région de la Mer Noire* [3]. Il contient donc ainsi, notamment, différentes inscriptions dont il n'existe parfois que des copies assez défectueuses, et qui souvent sont de mince intérêt. Telles quelles, elles méritent pourtant la courte étude qui les fera entrer dans le fonds commun des documents épigraphiques provenant de la Thrace antique.

*
* *

1. *Publications du Musée National*, actuellement 19 tomes : les nos 2, 3, 12, 13 14 correspondent respectivement aux 5 premiers tomes des *Matériaux* ; — *Publications de la Société archéologique*, puis de l'*Institut archéologique de Sofia*, 1910-1920, puis 1920-1927 ; — Collection des *Monuments artistiques en Bulgarie* (tome I seul paru) ; — Collection de l'*Histoire de Sofia* (6 tomes).

2. Cf. mes remarques, *Documents*, II, p. 193, note 2, où j'ai donné les titres des deux premiers volumes. Le troisième, œuvre de M. Popov, paru en 1925 (58 p. et 29 fig.) a pour titre : *le plateau de Biélakovo* (Biékovzi, district de Tirnovo) : *grottes et établissements préhistoriques*. Les volumes IV et V sont ceux dont parlent la note suivante et la note 1.

3. Première partie (1925, 66 p., 53 fig.) : *Monuments mégalithiques et tumulaires*.

I. — *Noms propres indigènes.*

1. — Fragment (0 m 25 × 0 m 20 × 0 m 03) du coin inférieur droit d'un ex-voto au Cavalier. — P. 24, n° 45, fig. 31.

Sanctuaire de Kara Hussein [1].

Il ne subsiste qu'une partie de l'autel quadrangulaire mouluré et la fin de l'inscription sur la plinthe :

ΚΟΥΡΗΟΥ

Κουρήου est un patronymique au génitif : nominatif Κουρήους, inconnu, du type Διουζήου, nominatif Διουζήους [2]. Le nom et la flexion étaient déjà connus sous les graphies Κουρείου [3] et peut-être Κοιρίου [4] ; mais on ne les avait pas identifiés, et l'on songeait

---

1. Je fournirai, au cours de cet article, toutes les localisations en me référant aux Listes officielles bulgares, ainsi que je le fais depuis nombre d'années. Toutes explications utiles sont données dans mes *Documents*, III, p. 11, note 2.

Spisek, p. 17 : Kara Hussein, commune n° 18 de l'arrond. et départ. de Varna, à 25 km. à l'O. de cette ville. On y connaît un sanctuaire du Cavalier (n° 31 de la liste publiée par M. G. Kazarov dans Pauly Wissowa, *s. v. Heros*, p. 1135) qui a fourni 13 reliefs (ceux-là même qui sont publiés ici par M. K. Chkorpil sous les n°s 38-51) évidemment influencés par la proximité de la cité grecque d'Odessos. L'un de ces Cavaliers en effet tient une lyre à 7 cordes (fig. 29 de Chkorpil ; sur ce motif, cf. mon étude, *Reliefs du Musée de Belgrade*, p. 58-62, n°s 16-17, fig. 18-19 = *REA*, 1924). Il est donc assimilé à l'Apollon lyricine ; mais le nom d'Apollon, si fréquent sur les reliefs du Cavalier, n'apparaît pas, car les 13 plaques de Kara Hussein sont toutes anépigraphes, à l'exception de celle que je donne ici, avec son unique nom propre.

2. *Godichnik de Plovdiv*, 1924, p. 143, n° 4, fig. 3 ; *Arch. Anz.*, 1926, p. 7, fig. 3 ; 1927, p. 20, fig. 1. Ce sont de nouvelles reproductions du relief dont j'ai moi-même donné et commenté l'image il y a déjà dix-sept ans (*REA*, 1912, p. 240, fig. 4 = *Documents*, I, p. 105, n° 86, fig. 21). J'avais lu à la dernière ligne : Αὐλουζένις ΔΙΟΥΖΗΟΓ, donc Διούζηο[ς], mais j'avais admis (p. 106) la possibilité de lire Διουζήο[υς]. Il paraît que la lecture ΔΙΟΥΖΗΟΥ est certaine, elle est du reste confirmée par notre Κουρήου.

3. *Sbornik*, 1894, p. 98, n° 1 ; *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1895, p. 113, n° 23 ; *Bull. du Comité des tr. hist.*, 1894, p. 423, n° 14. — Relief de Plovdiv : Κυρίῳ Ἡρακλεῖ — Κότυς Κουρείου δῶ(ρον).

4. *Izvestia Mouzei*, p. 49, n° 17, fig. 21. — Relief de Glava Panéga : Δίζαν Κουλίου Κοιρίου Ἀσκληπίῳ Σαλδηνῶ εὐχήν. Les noms propres de ce texte ont tous une apparence singulière, à commencer par l'étrange forme nominative, en — αν, du nom si connu Δίζας. Pour le second mot, la photographie permet à la rigueur de lire [Ἰ]ουλίου, ou bien Κου[α]ίου, car l'α de Δίζαν est écrit Λ (cf. le féminin Κουαία à Odessos : *Anc. Greek Inscr. Brit. Mus.*, n° 185). Quant à Κοιρίου, je crois que sa flexion génitive est une erreur du lapicide influencé par le génitif du mot précédent, et qu'il faut lire Κοιρί[ῳ] Ἀσκληπίῳ, car il y a dans le même sanctuaire, et sans doute sous le ciseau du même graveur, marchand local d'ex-votos, deux autres autres exemples de la graphie Κοιρίω (=Κυρίω) Ἀσκληπίω (p. 67 n° 49, fig. 38), Κοιρίω (= Κυρίω) θεῶ ἐπιπίο (= ἐφιππίω) (p. 71, n° 68, fig. 42 ; *Rev de philol.*, 1928, p. 134 et fig. 4).

à une transcription du latin *Curius* [1]. Il ne faut pas, en tout cas, confondre ces noms, génitif — ηου, nominatif — ηους, avec d'autres noms, génitif — ηους, nominatif — ης [2]. Le nominatif grécisé en — ηους donne un équivalent latinisé en — *eus*. Nous en connaissons un exemple, *Διουρπανήους, graphie qu'on a maintenant le droit d'affirmer identique à celles-ci : *Diurpaneus*, *Sterissae f.*, *Dacus* (*CIL*, VI, 16903) ; *Diurpaneus qui et Decebalus* (Orose, VII, 10, 4). Ce qui classe les noms en — ηους parmi les noms daces.

2. — Plaque de marbre (0 m 12 × 0 m 09 × 0 m 02). Cavalier brandissant l'épieu sur un cheval au pas. — P. 50, n° 108[1], d'après *Sbornik*, 1901, p. 795, n° 6.

Musée de Sofia. — Sanctuaire de Pétrich Kalé [3].

M. Chkorpil s'est borné à recopier la transcription que Dobrousky avait jadis donnée d'un texte que sa propre copie présente différemment [4]. Ἵπος Σειτιζέν(εος) n'a aucun rapport avec :

ΙΠΟCCITITIZEN

et tombent du même coup toutes les remarques sur le prétendu nom propre Ἵπος = Ἵππος. Il s'agit soit de la fin d'un nom effacé se terminant en — πος (mais alors le nom suivant devient illi-

---

1. Lecture Δίζα Ν. [Ἰ]ουλίου Κυρίου = *Diza N(umerii) Julii Curii*. La singularité de Δίζαν serait ainsi supprimée. Mais : 1° Le prénom *Numerius* ne s'abrège ordinairement pas, même en Thrace, où il n'est connu que comme nom : *L. Numerius Ponticus* (Parvân, *Durostorum*, p. 14) ; *G. Numerius Valens mil. leg. XI Cl.* (*Bul. Com. monum. istor.*, fasc. 34, p. 73) ; Νουμήριος Σχέλης (*Godichnik de Sofia*, 1925, fig. 185). — 2° Il est invraisemblable que le fils d'un Thrace au nom indigène possède, lui, les *tria nomina* latins. — 3° *Curius* est un nom, pas un surnom. — 4° L'iotacisme οι peut rendre un son ι, plutôt qu'un son ου. Il y a pourtant de rares exemples, assez douteux : Μοκαζοίρη (Mendel, *Catal.*, 883) nom de femme peut-être identique au nom de lieu Μουκασούρα ; Οἰτήνσιοι de Ptolémée, qui est peut-être l'ethnique d'Οὖτος (*Utus*) ; la variante Λοιδίας, dans Hécatée, pour le fleuve que Strabon appelle Λουδίας et Scylax Αὐδίας.

2. J'ai réuni les exemples à la p. 102, note 1, de mes *Documents*, I. On y ajoutera le génitif Μεννήους de notre n° 16 ci-dessous.

3. *Spisek*, p. 16, cite la commune d'Avren, n° 12 du départ. et de l'arrond. de Varna, à 20 km. au S. O. Le *Château des Roches*, Pétrich Kalé, est un lieu-dit situé à 6 km au N. d'Avren, et le sanctuaire paraît avoir existé sur les rives du torrent voisin, le Chaïtan Déré. Nous en connaissons 6 ex-votos : dans le livre de Chkorpil, n°s 105-109, fig. 67-69 ; et en outre le relief non décrit fig. 61 a. M. Kazarov, *loc. cit.*, ignore ce lieu de culte que M. Chkorpil prétend avoir été double.

4. J'ai demandé à la Direction du Musée National de Sofia de rechercher le monument et de me fournir un estampage ou, à défaut, une copie du texte. Les renseignements que je possède ne permettent pas de changer sensiblement la transcription en majuscules du *Sbornik*.

sible), soit plutôt d'une forme du nom Πόσις [1] suivie du nom nouveau Τιτιζένις [2] à un cas de sa déclinaison. Car la dittographie Σειτι<τι>ζένις n'est pas probable, et en tous cas n'a pas été signalée pour justifier la variante de la transcription. Mais le nom en lui-même serait fort acceptable, et même assez probable [3].

3. — Une autre plaque de même provenance (0 m 13 × 0 m 09) montre un Cavalier au pas, la main tenant la bride, avec sur la plinthe les lettres 'Απόλλωνι Μου... Le second mot est à compléter plutôt par Μούκας ou l'un de ses nombreux composés, que par Μου[σαγέτη], épithète inusitée en Thrace [4].

P. 50, n° 107, d'après *Sbornik*, 1901, p. 795, n° 5.

4. — Une autre encore, avec une dédicace illisible où l'on ne distingue plus que Τράλ[ις], seul ou en composition.

P. 50, n° 109, recopiant *Sbornik*, 1892, p. 80, n° 70.

5. — Provient encore, non du sanctuaire de Pétrich Kalé, comme le prétendait le *Sbornik* qui en a donné une image [5],

---

1. Datif ΠΟCЄΙ, de Πόσις (*Izv. Russe*, 1908, fasc. 27, p. 70) ou Πόσης (*CIG*, 180) ; datif ou génitif (Sic : *Analele*, XXXIV, 8, p. 561 ; ordinairement Πόσσειος : *Sbornik*, 1894, p. 91, n° 71) de Πόσσεις. Mais Є rond serait anormal, quoique non impossible (nous en trouverons ci-dessous d'autres exemples), à côté de E carré un peu plus loin.

2. On connaît *Titisenus Caricus* (*CIL*, III, 9362 ; cf. W. Schultze, *zur Gesch. latein. Eigennamen*, dans *Abhandlungen* de Göttingue, 1904, p. 280). Les éléments *Titis* et *Zenis*, composantes du tétrasyllabe régulièrement formé (règles de composition dans *REG*, 1913, p. 251) sont également connus : *Titis vicus ex Dardania* (*CIL*, VI, 32605) ; Ζένις, Dardanien (Xen., *Hell.*, I, 1,10). Le nom *Titizenis* serait donc probablement dardanien.

3. On connaît une forme Σειταουένις dans *Izvestia SA*, 1914, p. 97, n° 22 : gén., Σειταουένε(ος) ; cf. *Σειτικένθης tiré de Σιτιοκέντα, variante de Σιτιοέντα dans Ptol., III, 10. L'élément Σίτας lui aussi provient des régions dardanes (*Sitas* roi des Denthélètes : Dion Cass., LI, 23), bien qu'il soit connu en Anatolie par diverses variantes (Σείτας en Carie : *JHS*, 1891, p. 238, n° 4 ; Σίττας en Lydie : *Jahresh.*, 1912, p. 66, VI). Rien ne prouve que ce soit une abréviation de Σιτάλκας (Sittig, *de nomin. theophoris*, p. 40 ; Lambertz, *Glotta*, IV, p. 123).

4. Sur son équivalent : ἐν Μούσαισι βασιλεύς, voir *Documents*, I, n° 5.

5. 1901, fig. 65, p. 796, n° 8. — J'applique ici la règle ordinaire de toutes mes publications de documents : considérer comme pratiquement inédit, et par conséquent republier, tout monument qui n'a jamais paru que dans un recueil bulgare. Le procédé est particulièrement légitime pour le *Sbornik*, qui a cessé de paraître depuis plus de 20 ans, et dont il n'y a guère de collection complète, en France, qu'à la Bibliothèque de l'Institut.

mais d'un autre sanctuaire [1], situé à Avren, le village voisin [2].

Musée de Sofia. — P. 53, n° 116.

Plaque arrondie en haut (0 m 13 × 0 m 12). Cavalier sur cheval cabré, manteau non flottant [3], cheveux en bourrelet, justaucorps, bottes à talons, épieu court. Pas d'accessoires. Travail grossier, exécuté à plat (cheval à deux pattes et sans queue) suivant la technique rudimentaire de la gravure sur bois.

Sur la plinthe : ΔΑΔΑCΔΑΛΕΠΟΡΕWC

Le nom Δάδας, peut-être équivalent à Δούδας [4], est assurément un nom thrace [5], surtout avec la graphie du nominatif par — ας, particulièrement fréquente sur la côte de l'Euxin [6]. La variante par — ης est plutôt anatolienne [7], surtout carienne [8], celle par — ος est syrienne [9].

---

1. Ainsi décrit par K. Chkorpil : « à l'extrémité E. du village, dans la propriété du paysan Dimitri Koutzia, sous une grande pierre fruste, ossements calcinés, tessons de vases et trois reliefs (ses nos 116 à 118) ». Deux autres reliefs ont été trouvés au S. E. du même village, au lieu dit Kichichlik (ses nos 119-120) ; un troisième entre le village et Pétritch Kalé (son n° 188 = Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, n° 221 : vol. IV, 1906, des *Schriften der Balkankommission, Antiquarische Abteilung*) ; six autres, dans des endroits inconnus. Ces derniers ont été attribués sans preuves à Pétritch Kalé par M. Kazarov, qui pourtant n'a classé parmi ses sanctuaires du Cavalier que celui d'Avren (sous le n° 28 de la liste). Le même savant a publié dans *Xénia*, p. 109, avec une image, le seul relief qui, en dehors du nôtre et de celui de Kalinka, porte dans cette série une inscription : ἥρωι Οὐτασπίω.

2. Détails géographiques ci-dessus, note 3 de la p. 100.

3. Erreur de dessin très rare. C'est l'inverse qui est habituel : chlamyde flottante pour un cavalier au pas, ou même immobile. Voir mon étude de ce motif dans *REA*, 1912, p. 157, note 4 ; p. 244, a.

4. Arkwright, *JHS*, 1918, p. 57 ; évidemment d'après *AM*, XIII, p. 264 et suiv., où les formes Δάδης et Δούδας apparaissent mélangées.

5. Baillet, *Syringes*, n° 693 : Δάδας Ζιπύρου Θρᾷξ. Il est vrai qu'en Egypte l'ethnique Θρᾷξ n'indique pas toujours la provenance géographique ; mais une descendance ou un privilège, une assimilation légale. Ici toutefois le patronyme est aussi de saveur thrace caractéristique.

Kretschmer (*Einleitung*, p. 237) dit que le nom est scythe ; Sundwall (*Namen der Lykier*, p. 66) le prétend asiatique ; Pârvan (*Analele*, XXXIV, 8, p. 565) le croit thrace. A ne considérer que certaines provenances, chacun d'eux a raison ; on le verra par les notes suivantes, 6 à 9, dans lesquelles toutefois la provenance thrace est incontestablement la plus nombreuse.

6. M. Mateescu (*Ephimeris Daco-Romana*, abréviation *EDR*, I, p. 231, note 8, et p. 232, note 1) a dressé des listes suffisantes, qui contiennent 2 exemples pour la côte de Crimée et 7 exemples pour la côte balkanique (plus le nôtre). Il faut ajouter pour la Thrace un texte à Philippes (CIL, III, 676) et un autre à Périnthe (Dumont-Homolle, abréviation *DH*, n° 72 d, p. 382).

7. *AM*, X, p. 20 : Cyzique ou Samos. — Les Daces de *CIL*, III, 1181-1182, sont sans doute, comme tant d'autres, des immigrés phrygo-mysiens.

8. *AM*, XIII, p. 264.

9. *Syria*, IV, p. 211.

Le nom Δαλεπόρις [1] est connu par une variante, Δαληπόρις [2], dont on retrouvera plus loin (n° 33) un second exemplaire, établi avec un η à la flexion de la composante initiale, suivant la formation la plus ordinairement adoptée pour transcrire les composés de — πορις : Ἑπτη-πόρις, Κεδρη-πόλις, Δεσγη-πόλις. Les traductions qu'on a prétendu donner de ce nom manquent de fondement sérieux [3].

6. — Fragment gauche d'une plaque grossièrement gravée. — P. 55, n° 123, fig. 75.

Musée de Varna. — Provenance : environs d'Asel-Beyli [4].

On lit ou restitue une nomenclature banale : Αὐλο [υ] — ζέν[ις] — Μου[καπό] — ρεος [...] — τοῦ [...] — τ...

7. — Plaque (0 m 15 × 0 m 205) conservée au Musée de Sofia (*Sbornik*, 1900, p. 17, n° 24), provenant de Kachla Déré [5]. — P. 63, n° 143.

Cavalier au pas, la main à la bride, sans accessoires. Sur la plinthe :

Μουκατράλις.

Je me suis demandé jadis si les reliefs qui portent pour toute inscription un nom propre unique [6] ne dénomment pas ainsi le dieu plutôt que le dédicant. Il y a des exemples qui laissent un doute [7]. Ici, il est certain que par sa banalité même le nom propre, qui est le plus caractéristique, mais aussi le plus répandu des noms propres indigènes thraces [8], manque de précision, sans même un patronymique pour le compléter, s'il veut désigner un

---

1. Sur les motifs de cette accentuation des tétrasyllabes thraces, en contradiction avec les règles grecques ordinaires, voir *REG*, 1913, p. 251 et suiv.

2. Inscription de Pizos (*BCH*, 1898, p. 486, l. 73). — Sur les prétendues variantes de ce nom, Δωλεπόρις, Δυλυπόρις, Διλιπόρις, voir mon étude (*REA*, 1923 p. 316).

3. *Pecus seu vitulam mactans* (Tomaschek) ; Τηλέμαχος = slave *Daliboi* (Dětchef, dans *Sbornik Diakovitch*, p. 316).

4. *Spisek*, p. 20 : commune n° 53 du départ. de Varna, arrond. de Provadia, à 10 km. au S. O. de cette dernière ville. Citée encore par Chkorpil, p. 90, n° 189, fig. 117.

5. *Spisek*, p. 4 : village de la commune de Barakli, n° 20 du départ. de Bourgas, arrond. d'Anchialos, à 12 km. au N. de Mésembrie, sur les pentes internes du cap Eminé.

6. *Nicopolis ad Istrum*, n° 57 = *RA*, 1908², p. 58 et note 1.

7. *Ibid.*, n° 60, page suivante.

8. La seule inscription de Pizos le contient 61 fois, et j'en connais, en grec ou en latin, près de 300 exemples.

individu. D'autre part, si le nom signifie [1] *gardien de porcs*, ou de *sangliers*, il conviendrait assez bien comme qualificatif du Héros Chasseur. Mais rien n'est moins sûr que cette traduction ; le sens de chaque composante du nom fût-il absolument certain, il en résulterait que c'est plutôt un nom voisin de même racine qui réaliserait ici le type de l'épithète descriptive. On a prétendu en effet que Μουκαπόρις signifierait *tueur de sanglier*.

8. — Le même nom se retrouve sur l'un des 70 fragments de plaques au Cavalier que garde le Musée de Sofia, en provenance du sanctuaire de Kara Agatch [2]. — P. 64, n° 153 (= *Sbornik*, 1901, p. 802, n° 19 *a*).

[Μου]κατράλις.....
[ε]ὐχὴν ἀνέ[θηκεν].

Un autre nom, [Ζια]κατράλις [3], conviendrait aussi à la restitution ; mais sa rareté le rend moins probable. Dans ce cas et sur un autre fragment de même provenance [4], il convient, après εὐχήν, de restituer ἀνέ[θηκεν], et non pas ἀνέ[στησεν], comme on l'a proposé [5].

---

1. Tomaschek, *op. cit.*, II, p. 26.

2. *Spisek*, p. 5 : commune n° 27 de l'arrond. d'Anchialos, départ. de Bourgas, à 20 km. au N. de cette dernière ville. On y a aussi trouvé les restes d'un char (*Godichnik de Plovdiv*, 1923, p. 161, n° 3).

3. *DH*, p. 335, n° 48.

4. *Sbornik*, 1901, p. 873, n° 19 *c* :

ΗΡΩΤΙCΗΡΑ ?? Ἥρωτι Σήρα[μβος] ??
ΥΧΗΝ ΑΝΕ [ε]ὐχὴν ἀνέ[θηκεν].

Je ne donne la restitution de la première ligne que pour montrer à quelles étrangetés ou aboutirait en acceptant comme correcte la copie de Dobrousky. Le datif Ἥρωτι, qu'il a plusieurs fois cru lire dans des textes où on a fini toujours par le corriger, n'existe pas; la seule forme qui coexiste avec ἥρωτ est le latin *heroni*. Peut-être est-il permis de se souvenir d'un ethnique du Dieu dans la région (*IGR*, 740; Sliven) pour proposer de lire : ἥρω[ι Ἐ]σ[τ]ρα[κεηνῷ].

Le fragment *b*, *Ibid.*, porte quelques lettres en 3 lignes, mais il n'y a rien à tirer de la copie :

ΕΤΕΡΟC
ΛΠΟCΛΥ
ΑΒ

5. On dit en Thrace : ἀνέστησεν στήλην (ou στηλεῖδα), βωμόν, ἄγαλμα, ἀνδρίαντα, ναόν, μνῆμα, εὐχαριστήριον, jamais (jusqu'à présent), εὐχήν. On trouve seulement une fois κατὰ εὐχὴν ἀνέστησεν (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 205, n° 69). Il y a une dizaine d'exemples pour εὐχὴν ἀνέθηκεν.

II. — *Epitaphes.*

9. — Fragment d'une stèle (1 m 15×0 m 40) à deux compartiments, encastrée dans une fontaine publique [1] à Akhtopol [2] sur la Mer Noire. — P. 77-78, n° 171, fig. 102 et 103.

Le compartiment supérieur, presque complètement disparu, semble avoir représenté un Banquet funèbre. On aperçoit encore à g. les traces d'une femme drapée assise de profil, et à dr., reposant sur le sol, les pieds moulurés du lit, le pied en forme de griffon du guéridon usuel, et une aiguière à long col.

Le compartiment inférieur est intact (0 m 36×0 m 24); mais l'image, usée et frottée, est devenue très indistincte. On croit reconnaître, sur un cheval au pas qui aurait la jambe gauche levée et la tête de face, un cavalier orné d'une haute coiffure (?) et d'une chlamyde flottante, la main dr. étendue, la main g. tenant la bride près de la tête du cheval [3], le buste face au spectateur. Derrière, un acolyte debout de face, accroché de la main g. à la queue du cheval.

Sur la plinthe, haute de 0 m 30, traces d'une inscription entièrement effacée. Sur le bandeau (0 m 06) qui sépare les deux reliefs, restes d'une inscription de deux lignes, trop indistincte sur l'image pour qu'il y ait intérêt à en reproduire les caractères épigraphiques :

[?Ἀπολλω]νία Ἀπολλωνί[ου]
. . . . . ρις.

Il se peut que la stèle ait été transportée d'Apollonie du Pont, ville voisine, ce qui se déduit des noms des personnages. La présence du Banquet funèbre interdit de songer à une dédicace à Apollon Cavalier; par contre la présence du Cavalier sur une stèle de femme n'a rien d'exceptionnel [4].

10. — A Varna même; matériau de construction dans le Barout Han. — P. 9, n° 13, fig. 9.

Fragment d'une stèle de marbre (0 m 27×0 m 19×0 m 12).

---

1. L'auteur donne une photographie de cette fontaine (fig. 102).
2. On y connaissait déjà un relief du Cavalier : *Arch. Anzeiger*, 1927, fig. 11.
3. Geste des plus rares (cf. *REG*, 1929, étude sur le n° 12 ci-dessous); par conséquent fort douteux sur cette image tellement effacée.
4. Ainsi *BCH*, 1923, p. 73, n° 29 (Drama); *Id.*, 1909, p. 311, n° 67, fig. 30 (Bithynie).

Sous les vestiges d'un relief, restes d'inscription :

CKEYACEN	[κατε]σκέυασεν
WNIWCΓIIAC	[Ἀντ]ωνίω [Ἑρμ.]αφ[ίλου]
PE	[χαῖ]ρε.

11. — Même provenance (quartier 4, ligne 4). Trouvé à 2 m. au-dessous du sol actuel, en même temps qu'un Banquet funèbre. — P. 5, n° 2, fig. 4. Musée de Varna.

Plaque de marbre (0 m 56×0 m 58×0 m 13). — Inscription à la partie supérieure :

Ἀγαθήνωρ Ἀπατουρίου νεὸς ἥρως.

Voir le n° suivant.

12. — Tableau sculpté en fort relief, trouvé aussi à Varna, rue de Kotel. — P. 86, n° 185, fig. 114.

Dimensions : 0 m 64×0 m 73×0 m 13. Inscription sur la plinthe :

Ἀρτεμίδωρος Νουμηνίου,
κοῦρος ἥρως, [ὑμ.]νωδὸς, χαῖρε.

N. B. — Les monuments et inscriptions de mes n^{os} 11 et 12 font l'objet, dans la *Revue des Études grecques* 1929, sous le titre ΝΕΟΣ ΗΡΩΣ, ΚΟΥΡΟΣ ΗΡΩΣ, d'une publication détaillée à laquelle je me permets de renvoyer.

L'épithète de ἥρως apparaît encore sur d'autres fragments, si minimes qu'il est impossible d'y retrouver autre chose que le nom du défunt.

13. — Deux morceaux d'une stèle funéraire dont on connaît la largeur : 0 m 57 et l'épaisseur : 0 m 10, et dont on peut calculer approximativement la hauteur : 1 m environ. — P. 11, n° 18 *a* et *b*, fig. 14 et 15.

Provenance : Kestritch, sur la rive gauche du Dragou Déré [1].

Le fragment *b* montre que le Cavalier était au pas en face d'un arbre où s'enroule un serpent; la large plinthe, intacte, est anépigraphe. La fragment *a* comporte environ le tiers gauche du

1. Le même village n'a fourni jusqu'ici qu'une autre antiquité : la plaque au Cavalier que je donne ci-dessous, au n° 29, et qui est votive : mais elle ne provient pas du même endroit, et il est utile de préciser le détail de la provenance.— *Spisek*, p. 17 : village de la commune de Yéni Keui, n° 17 de l'arrond. et du départ. de Varna, à quelques km. au N. de cette ville, au voisinage d'Euxinograd, palais d'été des souverains bulgares.

bandeau supérieur, arrondi et portant au-dessous d'un ornement ondulé en ∽ oblique, quelques lettres pour lesquelles M. Chkorpil a proposé un complément dont il s'est assuré en le mesurant qu'il remplirait exactement l'espace perdu. Je reproduis, comme vraisemblable, le texte de sa fig. 14 :

ΖΗΝΙΟΣΑ πολλωνίου νεὸς
ΗΡΩΣ χαῖρε

On s'étonne de trouver ici une forme nominative Ζήνιος, alors qu'un autre texte d'Odessos même, que j'ai cité ailleurs [1], fournit la graphie usuelle Ζῆνις. On ne peut cependant pas considérer le nom comme un patronyme au génitif, car on ne voit pas où aurait été placé le nominatif précédent, et en outre les génitifs connus du nom sont Ζήνιδος à Anchialos [2] et Ζῆνι à Odessos même [3]. Cependant aucun de ces deux génitifs ne correspond à un nominatif en — ιος. Ζῆνις possède une forme barbare Ζείνης [4] : il se peut qu'on lui ait parfois donné une variante comme en possèdent les noms barbares locaux : Ἄπφιος [5] à côté de Ἀπφῆς, *Dinius* [6] à côté de Δίνης, Τράλιος [7] à côté de Τράλις. On y a du reste été peut-être aidé par l'existence en langue thrace d'une forme féminine du même nom, ortographiée aussi Ζῆνις [8]. La variante Ζήνιος aurait alors servi à distinguer et à confirmer le masculin.

14. — Fragment insignifiant d'un linteau. Exhumé à Varna, place du Bazar. — P. 6, n° 3, fig. 5.

Deux débuts de lignes : Μενεκρά[της . . . . .] — ἥρως.

15. — Stèle ébréchée (0 m 46 × 0 m 32 × 0 m 11) provenant d'Ekréné [9]. — P. 37, n° 75, fig. 50.

---

1. Commentaire des n°s 11-12, dans *REG*, 1929.
2. *DH*, n° 111 s, p. 465.
3. Kalinka, *op. cit.*, n° 298; 2 exemples aux l. 29 et 39. — *RPE*, 1928, n° 146.
4. Kalinka, *op. cit.*, n° 306.
5. Ἀπφία (*DH*, n°s 84, 86 n., p. 409, 412); Ἄπφος (*Ibid.*, n° 61 v, p. 355).
6. *Dinius* (*CIL*, III, 14579); *Dinnius* (*CIL*, III, 3573, 14412[4]).
7. *BSA*, 1911, p. 162, n° 36 (Macédoine) : Ἀλέξανδρος Τραλίου.
8. Nom d'une fillette, gravé au-dessus de son portrait : *Collection Stamoulis*, n° 56, fig. 36 (= *BCH*, 1912, p. 597).
9. *Spisek*, p. 16 : village de la commune de Téké, n° 9 de l'arrond. de Baltchik (supprimé depuis 1913; voisinage de la nouvelle frontière) et du départ. de Varna, sur le littoral à 25 km au N. de cette dernière ville. Pas d'autre antiquité connue. — Sur la localité, cf. Kanitz, *la Bulgarie danubienne et le Balkan*, édit. française, p. 473.

Cavalier au pas, manteau flottant ; la main dr., posée sur la bride, tient sans doute une patère [1]. On aperçoit les branchages d'un arbre dans l'angle supérieur droit, et dans l'angle inférieur droit, un petit autel cubique [2] sous le sabot droit du cheval légèrement levé.

Reste un coin du bandeau, à l'extrême droite, avec les lettres :

[. . . . . Φι]λοκράτ[ους]
[ἥρ]ως.

III. — *Dédicaces.*

16. — Plaque de marbre (1 m 13 × 0 m 33), encastrée dans la face S. de l'autel dans l'Église Notre-Dame, à Malko Tirnovo [3]. — P. 75, n° 167, fig. 99.

HPAKΛEI	Ἡρακλεῖ
ΔWPON	δῶρον.
ΓAIOCƁ	Γαῖος
MENNH	Μεννή-
OYCƁ	ους

Le dédicant est probablement de descendance anatolienne, disons même carienne [4]. Le nom thrace de forme identique (ou seulement voisine) s'orthographie Μένας [5], Μένης [6], Μένις [7] ; la désinence — ης, gén. — ηους, parait indigène [8].

---

1. Sur ce geste, voir *REA*, 1912, p. 252, 2°.

2. Cf. un Cavalier votif de la même côte de l'Euxin : *Arch. Anz.*, 1928, p. 329 (Bourgas).

3. Cf. Melissenos, p. 52-54 (référence : *Documents*, II, p. 197); K. Chkorpil, *Mer Noire*, vol. I, n°s 44-45. — Les antiquités jusqu'à présent publiées, en provenance de cette localité ignorée, sont les suivantes :

A. — *Inscriptions* : 1-2. *Nicopolis ad Istrum*, n°s 51 et 75 (avec les corrections de *Documents*, II, p. 199 ; cf. ci-dessous, p. 109, n° 18) ; — 3, 4, 5. Documents, II, n°s 167, 184, et p. 199, note 1 ; — 6 à 12. Ici même nos n°s 16, 18, 19, 23, 24, 34, 35. — Les textes que j'ai numérotées 1, 2, 5, sont reproduits par M. Karl Chkorpil dans ses figures 93, 92, 90.

B. — *Reliefs* : 1. Dionysos (Mendel, *Catal.*, n° 593) ; — 2-3. Cavaliers : Chkorpil, n°s 165-166, fig. 96-98 (plaque 0 m 34 × 0 m 25 cassée en haut : Cavalier au pas, la dextre tenant la bride ; devant lui, femme voilée debout, la main g. sur la hanche (?). — plaque 0 m 50 × 0 m 45 : Cavalier au galop ; sous le cheval, chien poursuivant un lièvre qui essaie de grimper sur un monticule — *représentation unique jusqu'à présent*).

4. Μεννέας en Carie : *JHS*, 1887, p. 241. — Mais le *CIG* connaît pour ce nom toutes sortes de provenances (181, 444, 2075, 3267, 3881, 4009).

5. *Ménas* fondateur mythique de *Mene-bria* (Mésembrie) : Strabon, VII, 6, 1. Le nom est du reste répandu partout,

6. Μένης de Sestos : *DH*, III c 7, p. 451, l. 2.

7. L'*Index* de *CIL.*, III, cite *Menis* au n° 7437, l. 14, dans un thiase bachique de Mésie où je ne le retrouve pas.

8. Exemples réunis dans *Documents*, I, p. 102, note 1 = *RA*, 1913[1], p. 65.

17. — Portion importante (0 m 72 × 0 m 30 × 0 m 27) d'une base de statue, dans la cour de l'Église St Élie, au village de Konak, voisin de Malko Tirnovo [1]. — P. 77, n° 168, fig 100.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ		Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΜΑΡΤΙΑΛΗΣ		Μαρτιάλης
ΑΥΛΟΥΠΟΡΕΟΣ		Λύλουπόρεος
ΤΟΝΗΡΑΚΛΕΑ		τὸν Ἡρακλέα
ΕΚΤΩΝΗΔΙΩΝ	5	ἐκ τῶν ἠδίων
ΑΝΕΘΗΚΑ		ἀνέθηκα.

L'iotacisme d'où résulte ἐκ τῶν ἠδίων est rare, mais non pas exceptionnel [2].

J'ignore quel est l'Héraklès dont il s'agit dans nos nos 16 et 17. Une dédicace sans image, une statue, ne doivent pas s'adresser au Cavalier, malgré les plaques de même provenance [3] ; du reste le Héros est rarement identifié avec Ἡρακλῆς [4]. On penserait tout de suite à l'Hercule latin protecteur des mines [5], puisque nous nous trouvons, à Malko Tirnovo, en pleine région minière [6].

Mais il résulte des deux inscriptions suivantes (nos 18 et 19) que le dieu qui *protège les galeries* (?), dans cette exploitation, est celui qu'elles dénomment *Apollon Aulariokos*. J'étudie en détail ces textes dans la *Revue des Études Anciennes*, 1929, sous le titre : *Inscriptions grecques du pays des Astiens ;* — § I : *les Ferrières*. Je prie qu'on veuille bien s'y reporter.

18. — Autel en pierre (0 m 68 × 0 m 44) avec traces de mouluration au sommet. Conservé dans le narthex de l'Église Notre-Dame, il nous est maintenant connu par une photographie, qui permet de rectifier définitivement la mauvaise copie qui servit jadis à mes prédécesseurs et à moi-même. — P. 73, n° 160, fig. 93.

Dédicace faite en 216 par un chef des ouvriers grecs de la mine de fer.

---

1. A 20 km. au N.; près de l'ancienne frontière. Aucune autre antiquité connue.
2. Autre exemple : *Sbornik*, 1900, p. 119, n° 27.
3. Ci-dessus, p. 108, note 3, B.
4. Un seul exemple, du reste douteux : le dernier mot de la dédicace κυρίῳ ἥρωι Ἡρακλ... ne se complète pas sûrement par Ἡρακλ[εῖ] ; ce peut aussi bien être le nom théophore du donateur, par ex. Ἡρακλ[είδης] (Dimitsas, *Macéd.*, 1064).
5. Sur ce culte, notamment dans les Dacies, si riches en exploitations minières, cf. Cumont, *Mithra*, p. 113, 131 et suiv. ; surtout Toutain, *Cultes*, I, p. 407.
6. Indications dans *REA*, 1929, article cité.

19. — Fragment (0 m 84 × 0 m 36 × 0 m 38) d'un autel de marbre blanc grossièrement gravé. — P. 73, n° 161, fig. 94.

Abrégé du texte précédent, très mutilé, et confirmant seulement l'orthographe de l'épithète divine.

20. — Portion inférieure (0 m 43 × 0 m 38 × 0 m 09) d'un relief du Cavalier. — P. 32, n° 66, fig. 43.

Trouvée à Provadia, elle proviendrait du sanctuaire de Djizdar Keui [1].

L'intérêt de cette représentation est, d'une part dans le soin et le succès avec lesquels est représentée la jupe du Cavalier; étoffe légère, magnifiquement plissée et bordée, étalée de manière impeccable en éventail sur la croupe du cheval (c'est le plus ancien modèle, sans doute, d'une *fustanelle* de grande élégance); — d'autre part, dans la présence, sous le cheval, d'un bœuf autour duquel s'enroule un gros serpent : preuve d'une introduction des idées mithriaques dans le culte local du Chasseur.

Ce qui reste de l'inscription sur la plinthe est d'une parfaite banalité. Il me suffira de me justifier, par la longueur probable de la partie manquante, d'avoir lu [Δι]σατράλις [2] au lieu du simple Σατράλις proposé par M.K. Chkorpil, mais jusqu'à présent inconnu.

Sur la plinthe, en lettres médiocres et inégales :

ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟCΑΥΛΟΥΖΕΝΕ
CΑΤΡΑΛΙCΕΥΖΑΜΕΝΟCΥΠ
ΚΑΙΤΩΝΙΔΙΩΝΧΑΡΙC

Ἀπολλόδωρος Αὐλουζένε[ος ὁ καὶ Δι-]
σατράλις εὐξάμενος ὑπ[ὲρ ἑαυτοῦ]
καὶ τῶν ἰδίων χαρισ[τήριον].

---

1. N° 32 de la liste de Kazarov, qui écrit Dchidar Keui, et signale que l'un des ex-votos montre une lyre entre les mains du Cavalier. On peut donc assurer que le dieu était assimilé, là aussi, à Apollon, ce que ne nous apprendrait aucun des reliefs jusqu'à présent publiés, puisque celui-ci, le seul qui ne soit pas anépigraphe, est dépourvu du fronton où s'inscrivaient le nom et les titres de la divinité.

Spisek, p. 21 : village de la commune et de l'arrond. de Provadia, dans la banlieue de cette ville (appelé aussi Dobrina). Le livre de M. Karl Chkorpil renferme 6 reliefs de cette provenance : n°s 63 à 66, 86, 87.

2. *Diszatralis* (*CIL*, VI, 2732), ce qui justifie l'orthographe par *s*, confirmée du reste par les formes voisines *Disacentus* (*CIL*, XIII, 7052) et *Disala* (*CIL*, III, 13359); [Δ]υζατράλις sur un Cavalier du sanctuaire dePétritch-Kalé, dont M. Chkorpil reproduit l'image à sa fig. 68 (la lecture primitive de l'auteur dans *Arch. Epigr. Mitth.*, 1894, p. 202, n° 78, à savoir [Α]ὐζατράλις, est donnée par lui concurremment avec l'autre ; mais elle a été abandonnée par Tomaschek, *op. cit.*, III, p. 33. et par Dobrousky, *Sbornik*, 1901, p. 796 ; je l'ai cependant admise comme possible dans *REG*, 1913, p. 230, note 1, à cause de l'existence de la composante *Auza* (*CIL*, VI, 228 ; cf. Αὐζαχένθος : *Izvestia Mouzei*, p. 130, n° 182) et de l'absence de toute autre preuve d'une transcription de Δίζας par Δύζας).

Le dédicant est fils d'un Thrace hellénisé; à côté de son nom grec il a repris un nom thrace, ou plutôt il a conservé celui-ci, qui est celui dont ses compatriotes le désignent dans la vie courante. Cette habitude est caractéristique des débuts du troisième siècle [1]. A la même date conviennent les lettres carrées et les ligatures; ici nous sommes encore à l'époque de la transition, et les lettres Ω et C subsistent [2] concurremment avec Ϲ.

L'emploi de εὐξάμενος avec χαριστήριον, peu conforme à la logique, car on ne remercie qu'après avoir obtenu, est exceptionnel. Je n'en connais pas d'autre exemple, en Thrace, sur une trentaine de cas où on lit εὐξάμενος, sauf lorsque ce mot est suivi de : καὶ ἐπιτυχὼν [3].

21. — Fragment trouvé à Varna, rue de la Tourterelle.

Il reste seulement le quart inférieur droit (0 m 105 × 0 m 145 × 0 m 02) d'un relief où sont figurés deux cavaliers identiquement dessinés et se suivant au pas très ralenti de leurs chevaux.

— P. 85, n° 183, fig. 111.

Il ne subsiste sur la plinthe que les lettres :

ἔθηκεν

qui sont à la rigueur suffisantes [4] à la place de l'habituel

[ἀν]έθηκεν.

Elles sont placés au centre, et par suite la plinthe ne contenait que le verbe de dédicace. Le nom du dédicant devait se trouver inscrit sur le bandeau supérieur, avec l'indication Διοσκόροις exprimée ou sous-entendue.

Car il n'est pas douteux que nous nous trouvons en présence de ce dédoublement du dieu Cavalier qui, commencé timidement en certaines régions sous l'apparence rare d'un second Cavalier sortant, en sens inverse, des plis du manteau du Cavalier

---

1. Voir mes remarques sur les noms propres dans l'inscription de *Pizos*, qui est de 202, et dont les caractères épigraphiques, tous carrés et farcis de ligatures, rappellent cependant ceux du présent texte (*BCH*, 1898, p. 554).

2. Ci-dessus, p. 101, n. 1.

3. *Jahresh*, 1926, p, 121, n° 4, fig. 10 (Vizye). Cas toutefois unique; dans deux autres textes, εὐξάμενος καὶ ἐπιτυχὼν n'est quand même pas accompagné d'εὐχαριστήριον (*IGR*, 1498, et *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 107, n° 54).

4. L'emploi du simple ἔθηκεν comme verbe de consécration est assez fréquent dans les textes funéraires thraces. Parmi les dédicaces, on connaît 3 exemples de δῶρον ἔθηκεν (*Izvestia Mouzei*, n°s 50, 137; Kalinka, *op. cit.*, n° 186) : le premier cité est précisément inscrit sur une plaque au Cavalier.

usuel [1], a abouti sur les bords du Danube aux représentations complexes où une femme se tient debout entre deux Cavaliers affrontés [2], et sur les bords de l'Euxin à des images plus simples et plus traditionnellement hellénisantes, où les Dioscures, invoqués sous ce nom, défilent processionnellement seuls ou en présence d'adorants [3].

IV. — *Noms et épithètes du Dieu Cavalier.*

22. — Stèle de calcaire (1 m 50 × 0 m 77 × 0 m 19) remployée dans une construction d'époque romaine tardive à Devna (*Marcianopolis*). — P. 19, n° 34 ; fig. 3 de la pl. 98 dans l'*Atlas* et fig. 2, p. 27 dans le texte *d'Aboba-Pliska* [4].

Relief (0 m 61 × 0 m 55) encadré de pilastres corinthiens et surmonté d'un fronton avec bouclier et lance.

Sur les côtés obliques du fronton, la formule [5] :

Ἀγαθῇι τύχ[ηι]

Sur le côté horizontal :

θεῶ Ἀπόλλ[ωνι]

Sur l'architrave à la suite d'une feuille de lierre :

ΘΔΙΦ/////ΓΑΓ///

c'est à dire probablement les noms du dédicant ; par exemple Δίφ[ιλο]ς Ἀγ... [6].

Cavalier au galop, brandissant l'épieu ; manteau flottant. Sous

---

1. *Izvestia Mouzei*, fig. 41, 83 (Asclépiéion de Salda) ; — *Sbornik Diakovitch*, p. 150, fig. 29 (sanctuaire du Cavalier Apollon à Dinicli) ; — *Izvestia I.B.*, II, fig. 24 (sanctuaire de Viden, près de Kazanlik sur Toundja) ; — ci-après, n° 25.

2. Sur ce sujet, la plus récente publication est l'étude de M. Arpad Buday, *das Problem der sog. Thrak. Reiters* (dans *Dolgozatok* de l'Université de Szeged ; résumé en allemand aux p. 56-71, II, 1926). La seconde partie de ce travail (*Ibid.*, IV, 1928 ; résumé en allemand aux p. 89-147) s'intitule *die Denkmäler mit zwei Reitern* ; c'est la seule qui nous intéresse ici. Elle reproduit (fig. 13, 18, 29, 36) quelques unes des images que M. Kazarov a données en 1912 à l'*Archiv für Religionswissenschaft*.

3. Type des fig. 107-110 de Chkorpil ; ajouter la fig. 89 d'*Izvestia Mouzei*.

4. Voir la bibliographie à la note 4, n° 7 de la p. 97 ci-dessus.

5. Rare sur les ex-votos au Héros. Cf. *Izvestia I.B.*, II, fig. 22.

6. Δίφιλος est un nom de la région côtière de la Thrace : Enos (*CIA*, II, 964, l. 22) ; Périnthe (*DH*, 74 m, p. 391) ; Odessos (*IOSPE*, II, n° 295). Je ne le donne ici qu'à titre d'exemple. Mais la lecture proposée : ....δι Φ[....]σαγ...est inacceptable, parce que, malgré la feuille de lierre, elle considère les deux premières lettres comme achevant un mot de la ligne précédente.

le cheval, lion attaquant un taureau agenouillé auprès d'un arbre. Scène influencée par le mithriacisme, spécialement en honneur à *Marcianopolis* [1].

23. — Fragment d'inscription encastrée dans une fontaine au quartier Pazlak, à Malko Tirnovo. — P. 69, n° 158, fig. 91.

La copie de la première ligne me semble défectueuse. Je lis \WN et je restitue en conséquence :

ΔWIΛ
I IEPEYC
N
ΛN

[Ἀπόλ]λων[ι]
.....ἱερεύς

Ma lecture est confirmée par le texte suivant :

24. — Stèle haute de 2 m 10 avec une seule ligne inscrite qui, pour ce motif et bien qu'il n'en subsiste que deux lettres sûres, a paru pouvoir se compléter en [Ἀπόλλω]νι. — P. 69, n° 156.

La pierre, conservée au pensionnat catholique de jeunes filles à Malko Tirnovo, proviendrait, dit-on, des décombres de la forteresse appelée « le vieux fort » (*Bouyouk Hissar*, en turc *Golemo gradichte*, en bulgare).

25. — Même restitution d'après deux lettres, mais plus certaine à cause de l'image, sur un morceau de fronton courbe :

Ἀπ[όλλωνι].

On voit au-dessous le buste d'un Cavalier ayant dans les plis de son manteau flottant un second Cavalier plus petit (voir sur ce motif le commentaire du n° 21, ci-dessus).

— P. 56, n° 127, fig. 79.

Provenance : environs de Goulitza (en turc Soudjoular), village sur la route côtière de Bourgas à Varna [2].

---

1. Images analogues et de même provenance : Chkorpil, fig. 22 ; *Izvestia Mouzei*, p. 113, n° 162. Il est possible que ce dernier relief soit celui-là même qui nous occupe ; mais la description (arbre et autel) et les mesures (1 m 30 × 0 m 78 × 0 m 22) sont un peu différentes ; la troisième ligne de l'inscription n'est pas citée ; enfin M. K. Chkorpil ne s'y réfère pas.

2. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 177. — *Spisek*, p. 4 : commune n° 23 du départ. de Bourgas, arrond. d'Anchialos, à 25 km. de cette dernière ville et 12 km. du littoral. Pas d'autre antiquité connue.

26. — Plaque (0 m 20 × 0 m 25 × 0 m 04) conservée au Musée de Sofia et trouvée à Osman Bazar [1].
— P. 61, n° 138 ; *Sbornik*, 1894, p. 424, n° 2.

Sur le linteau : Ἀπόλλωνι

Sur la plinthe : [Μου]κάκενθος Βίθυ[ος]
εὐχήν.

Dobrousky indique les ligatures ΛΝ et ΗΝ ; il décrit ainsi le relief : Cavalier en chiton court et chlamyde flottante, galopant à droite et brandissant l'épieu ; sanglier acculé par un chien derrière un autel.

Le tétrasyllabe régulier Μουκακένθος est connu par deux autres exemples [2]. M. Detchef a proposé pour ce nom propre une traduction dont je lui laisse la responsabilité [3].

27. — Stèle (0 m 74 × 0 m 545 × 0 m 20) provenant de la banlieue de Provadia [4]. — P. 42, n° 88, fig. 59.

L'angle inférieur est brisé. Sur le bloc de calcaire, assez grossier, est indiquée une stèle en faible relief, avec des acrotères à palmettes et un fronton orné d'un bouclier avec lance. Dans un cadre carré un Cavalier sans accessoires, sur un cheval au pas accéléré, coiffé d'une haute aigrette et portant une large queue flottante. Le Dieu brandit presque horizontalement un long épieu.

L'inscription comprenait au moins 3 lignes. Voici ce que je déchiffre sur la photographie :

ΘΕΩΑΠΟΛΛΩΝΙ θεῶ Ἀπόλλωνι
ΩΝ Α
Τ

Je ne connais aucun ethnique, aucune épithète, aucun nom propre thrace commençant par les lettres Ων —.

---

1. *Spisek*, p. 125 : chef-lieu d'arrond. du départ. de Choumla, à 45 km. au S.-O. de cette dernière ville, en plein balkan de Preslav. Aucune autre antiquité.
2. *BCH*, 1897, p. 132, n° 17 ; *Arch. Anzeiger*, 1927, p. 324, n° 7, fig. 6.
3. *Parallèles*, p. 37 (en bulgare) : « descendant de Mercure ».
4. Chef-lieu d'arrond. du départ. de Varna, à 40 km. à l'O. de cette ville. On y connaît, outre deux Cavaliers (fig. 43 et 59 de Chkorpil), le fragment d'inscription publié par Kalinka (*op. cit.*, n° 415), auquel il faut ajouter sans doute les monuments en provenance de la proche banlieue : Djizdar Keui (notre n° 20), Testedji (notre n° 30), et Krivnia.

28. — Fragment insignifiant d'une plaque trouvée au village de Rouslar [1]. — P. 15, n° 29, fig. 21.

Moitié gauche de la plinthe :

AMVNTWP — Ἀμύντωρ...
ΘЄWΦOI — θεῶ Φοί[βω...]

Ἀμύντωρ est un nom assez usité sur la côte thrace de l'Euxin [2]. Autant l'assimilation du Cavalier avec Apollon est usuelle, autant est rare la substitution, au nom Apollon, du surnom Phœbus [3]. On en trouve un autre exemple sous le n° suivant.

29. — Quart inférieur droit (0 m 11 × 0 m 11 × 0 m 03) d'une plaque au Cavalier exhumée dans le parc du château d'Euxinograd [4]. — P. 10, n° 17, fig. 12 et 13.

Le Dieu galope au dessus d'un monticule ou rocher derrière lequel un sanglier acculé fait face à un chien. Inscription en 2 lignes sur la plinthe, avec suite en remontant le long du pilier droit. Je me réfère : pour la première ligne, à la photographie qui est nette (M. Chkorpil voit en fin de ligne W et non pas Ω ; mais dans ce texte et dans le précédent les lettres carrées et rondes sont mélangées) ; — pour la seconde ligne, dont les dernières lettres sont à lire en remontant verticalement le long du cadre, à la copie en *fac-simile* fournie par la seconde figure de l'éditeur :

...ης, θεῶ Φοίβω
[ἀνέθ]ηκα κατὰ τ[ὴν] π[α]τρώαν.....
.....ὑπόσχεσιν, ou ἐπαγγελίαν, variante de formules locales plus

1. *Spisek*, p. 17 : commune n° 23 de l'arrond. et du départ. de Varna, à 14 km. au N.-O. de cette ville. — Pas d'autre antiquité connue.

2. Ἀμύντωρ Ἀριστείδα Βυζάντιος (Collitz, n° 2605[2], à Delphes) ; Ἀμύντωρ Ἕλληνος et Ἀμύντωρ Αἰαντίδου, à *Odessos* même (*AM*, 1885, p. 317, n° 5, lignes 9 et 15, dans la liste citée plus haut, p. 107, note 1).

3. *Arch. Anz.*, 1927, p. 327, n° 11, à Stara Zagora (*Trajana Augusta*), plaque votive Φοίβῳ σώζοντι. — Kalinka, *op. cit.*, n°[s] 164 et 165, connaît aussi deux autels consacrés à *Phœbus*.

4. Voir ci-dessus, p. 106, note 1.

courantes, telles que κατὰ τὴν ἐπαγγελίαν τοῦ πατρὸς [1], κατὰ ὑπόσχεσιν τοῦ πατρός [2].

30. — Petite plaque rectangulaire, trouvée au village de Testedji [3]. — P. 40, n° 84, fig. 54 et 55.

L'auteur a donné deux images, un dessin et une photographie, pour un relief des plus simples. C'est donc, évidemment, à cause des quelques lettres inscrites sur la plinthe seule, que malgré tant de précautions il n'a pas cherché à interpréter. Je n'aperçois pas exactement sur le dessin les mêmes lettres que sur la photographie.

Il se peut que des premières lettres de la copie, coupée par le milieu, on puisse tirer le mot ΘΕΟC. Mais il est certain que sur les deux images, il y a ensuite un groupe de lettres qui donnent incontestablement la lecture ΚΟΥΛΑΠΙΟ. D'où il suit la nécessité de lire θεὸς Ἐσκουλάπιος. L'identification du Cavalier avec Esculape a beau être la plus fréquente de toutes, Apollon excepté [4], il n'en est pas moins vrai qu'on n'ose aucune affirmation en présence de cette exceptionnelle transcription, par des lettres grecques, de la forme latine *Æsculapius* [5].

La sculpture par elle-même ne peut être d'aucun secours, car la scène est figurée sans accessoires. Le Dieu, sur un cheval cabré, brandit l'épieu. Il porte un justaucorps, les cheveux en perruque [6]; par une anomalie dont j'ai signalé la rareté [7], et qui est ici une faute de dessin, son manteau, malgré la course rapide, pend dans son dos sans flotter.

31. — Plaque de marbre mesurant environ 0 m 25 de haut. Elle était dans le commerce; M. Chkorpil la vit en 1899 chez un marchand arménien de Choumla, qui disait qu'elle provenait des

---

1. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 217, n° 121; sous la forme ἀποδίδους τὴν ἐπαγγελίαν τοῦ πατρός.

2. Kalinka, *op. cit.*, n° 31.

3. *Spisek*, p. 21 : commune n° 68 du départ. de Varna, arrond. de Provadia, à 8 km. au S.E. de cette dernière ville. N'est pas jusqu'à présent connu comme site antique.

4. Il y a, pour l'un et pour l'autre, une cinquantaine de dédicaces assurées; mais celles à Apollon sont peut-être moins localisées dans des sanctuaires particuliers.

5. Rien à dire sur la voyelle initiale qui demeure douteuse. Mais on aimerait pouvoir citer des exemples analogues, surtout dans cette région côtière où le grec est la langue obligatoire de toutes les inscriptions.

6. Cf. mes *Études sur le Cavalier Thrace*, I, fig. 1 et p. 57, 1° et note 1 = *REA*, 1912, p. 384.

7. Ci-dessus, p. 102, note 3.

environs d'Eski Djoumaïa [1]. Elle parait égarée. — P. 61, n° 136; *Aboba Pliska*, *Atlas*, pl. 98, n° 4, et texte, p. 27.

Le fronton arrondi portait, parait-il, l'inscription : *Hero(i) sancto*, forme et épithète ordinairement réservées au culte des *equites singulares* pour leur patron le Héros Thrace [2]. De fait, le dédicant était bien un soldat : *P. Æl(ius) Felix vet(eranus)*.

Ce qui faisait l'intérêt de cette plaque, ce sont les détails qui l'apparentaient aux cultes militaires danubiens [3] par l'introduction des variantes mithriacisantes [4]. Le Cavalier, en chevelure bouffante et chlamyde flottante, y galopait en posant la main droite sur la croupe du cheval — geste dont je ne connais pas d'autre exemple. Sous le Cavalier, le chien courant ordinaire; mais, à côté, le motif du lion attaquant le taureau agenouillé.

32. — Fragment supérieur gauche d'une plaque carrée trouvée à Eski Arnaoutlar [5]. — P. 43, n° 89, fig. 60.

Le Cavalier, dont le manteau flotte bien que son cheval soit au pas (et peut-être en présence d'un adorant) tient une patère de sa dextre appuyée au cou du cheval. Il paraît porter sur les cheveux une bandelette ou une couronne.

Le début de l'inscription sur le bandeau parait devoir se lire :

ΗΡΟΙΠΑΛΑΔΕ

que M. Chkorpil propose de compléter par :

ἥρωι [6] Παλαδε[ινηνῶ]

ethnique contre lequel je n'ai rien à objecter, puisque le même savant a publié ailleurs [7] une stèle de même provenance portant en toutes lettres, autour du Cavalier : ἥρωι Παλαδεινηνῶ, et dans le champ : θεῶ Παλαδεινηνῶ. Mais les composantes de ce mot

---

1. Chef-lieu d'arrond. dans le départ. de Choumla, à 30 km. à l'O. de cette préfecture.

2. Tous renseignements utiles à propos de la fig. 1 de mon *Étude* citée ci-dessus, p. 116, note 6.

3. *Ibid.*, II, p. 18 et suiv., A et B (*Musée de Belgrade*) = *REA*, 1923, p. 318.

4. *Ibid.*, I, p. 37 et note 4.

5. *Spisek*, p. 21 : village de la commune de Devňa (= *Marcianopolis*, à 6 km.), n° 56 de l'arrond. de Provadia, départ. de Varna.

6. L'orthographe par ο paraît certaine sur la photographie. Elle est unique dans les dédicaces ἥρωι. On trouve à Odessos Προταγόρας à côté de Ρωταγόρας (Kalinka, *op. cit.*, n° 291).

7. *Souvenirs archéologiques de la Bulgarie Orientale*, publiés par M. Karl Chkorpil, en collaboration avec M. Salac, dans les *Rospravy Ceske Akademie ved a Umeni*, 1re section, n° 74, 1928, p. 5-66. — Le texte cité est à la p. 7; il forme le n° 145 de *RPE*, 1928.

sont inconnues, à moins qu'on n'y reconnaisse le nom de lieu Παλαδεῖνα = Παλαδίνα, formé de Πάλα, toponyme connu [1], et de la finale — δινα, fréquente dans la formation des noms de ville [2]. On pourra même se demander si Παλαδίνα n'est pas ce φρούριον de Mésie que Procope nomme Βελεδίνα [3], et qu'il place au 41e rang dans une liste de localités où Marcianopolis occupe le 31e rang, Callatis le 39e et Abrittus le 42e, παρὰ ποταμὸν Ἴστρον [4].

33. — Plaque de grès (0 m 58 × 0 m 23 × 0 m 13) trouvée au sommet du mont Arkovna, aux environs du village de Redjeb Mahalé [5]. — P. 55, n° 124, fig. 76.

L'examen du fac-similé montre que cette plaque de grès est sensiblement intacte et que par conséquent le début du texte devait se trouver sur une autre plaque adjacente à gauche et de dimensions équivalentes. L'ensemble formait architrave ou linteau au-dessus de la porte d'une construction dont le texte contient la dédicace. Pour essayer de retrouver en partie la première moitié de ce texte, il convient donc d'observer ceci : chacune des lignes perdues, au nombre de quatre, devait avoir même longueur et approximativement le même nombre de lettres (de 18 à 22 ; gravure peu soignée, tailles très inégales), que dans la fin qui est conservée. La restitution est commandée par cette nécessité.

ΗΠΟΡΙΕΟΙΑΘΥΟΕΚΑΙΑΥΛΟΥ
ΙΟΡΕΟΕΙΕΡΕΙΕΤΗΝΕΓ ΛΝ
ΙΝΕΠΟΙΗΕΑΝΗΡΩΙΘΑΥ ⁓
ΔΩ.

Les deux traits finaux sont une ponctuation indiquant que le texte est terminé. Le contexte montre que les lettres — δω sont la flexion, au datif, d'une épithète divine. Cette épithète est à la fois très facile et très malaisée à retrouver, car il n'y en a en Thrace, à ma connaissance, qu'une seule qui se termine en — δος :

---

1. *Palae, mutatio* (*Itin. Hieros.*, I, 18) dans la vallée de l'Hèbre (*BCH*, 1898, p. 473 et suiv.).
2. Liste établie par Mateescu dans *EDR*, I, p. 184.
3. *Ibid.*, p. 98, note 6, liste des permutations de A avec E ; p. 97, note 11, liste des équivalences Π = B.
4. *De Ædif.*, IV, 11, p. 307 Bonn.
5. *Spisek*, p. 21 : village de la commune de Lopouchna, n° 62 du départ. de Varna, arrond. de Novo Selo, sur la Golema Kamtchaïa, à 10 km. à l'O. de cette dernière ville. — On y a trouvé aussi une hache de bronze (*Guide* [*Vodatch*] *du Musée de Sofia*, p. 69, n° 721).

c'est Σδελσουῦρδος, surnom d'une variante thrace de Zeus Kéraunos [1]. Il est improbable que, par suite d'une identification dont il y a peu d'exemples [2], le Héros soit ici déguisé en *Jupiter Svelsurdus*. D'autant plus que, dans notre texte, le Cavalier possède déjà en propre une autre épithète tirée de la racine θαῦμα : θαυμ[ασίῳ], θαυμ[αστῷ], θαυμ[ατοποίῳ], ou θαυμ[ατούργω].

Les deux premières formes sont trop courtes pour remplir la ligne ; ce n'est qu'au moyen de l'une des deux dernières, et en ajoutant καὶ devant la formule nécessaire Διὶ Σδελσούρδω, qu'on obtient la vingtaine de lettres dont on a besoin. Cette introduction presque obligée de la particule καί est une preuve annexe du fait que le Cavalier n'est pas qualifié Σδελσουῦρδος. Il est également curieux ou bien que le Héros ait pu être appelé Zeus Zbelsourdos, ou bien que, restant distingué de ce dieu, il ait pu être nommé, dans la dédicace et probablement dans le culte, en position primordiale, alors que ce Zeus demeurait en position accessoire. Mais ces remarques découlant seulement de restitutions à un texte perdu, il n'y a pas lieu d'insister davantage.

L'épithète de thaumaturge, *faiseur de miracles*, est consacrée par la tradition chrétienne. Il est probable que dès le troisième siècle (date possible de notre texte, à en juger par sa gravure négligée, ses lettres carrées, son mélange de W avec ω [3], le mot θαυμάτουργος a fait partie de la langue religieuse courante dans l'orient grec et dans les contrées soumises à son influence et à son émigration, comme les rives de l'Euxin. Nous en trouvons la preuve dans l'emploi d'un terme bien connu de la même langue païenne (et de la langue judéo-chrétienne), le mot ἰσχυρὸς. Cette épithète vient justement de nous être révélée comme donnée au Héros dans deux dédicaces provenant, elles aussi, des côtes balkaniques de la Mer Noire [4]. Θαυμάτουργος (ou son équi-

---

1. Cf. mon article : *REG*, 1913, § 2, p. 247 et suiv.

2. Le Héros semble identifié au *Jupiter Optimus Maximus* des Latins (à moins qu'il ne faille supposer *et* sous-entendu, et rétablir une virgule), dans trois textes dont l'un seulement est thraco-mésien, et provient de *Tomi* : *CIL*, III, 7434 : *I.O.M. Heroi.* — Comparer *Arch.Ertesitő*, 1906, p. 241 (Dunapentele) : I.O. *M. Heroni...* ; et *Anzeiger Suisse*, VI, p. 114 : I.O. M. *Juno(ni) Ero(ni)*..., etc.

3. Voir ci-dessus, p. 111, mes remarques à propos du n° 20.

4. A *Callatis* : ἥρωι ἰσχυρῶι [εὐχα]ριστήριον (Tafrali, *Arta si Arheologia*, I[1], 1927, p. 37, n° 3. — A *Marcianopolis* (*Rospravy*, 1928, p. 35 = *RPE*, 1928, n° 149 ; voir ci-dessus, p. 117, note 7) : θεῶ Ἀπολωνι (*sic*) Αὐλαγηνῶ (*sic*) εὐχαρίστησα θεοῦ εἰσγυροῦ (le génitif pour le datif). — Sur l'épithète Αὐλαρχηνός, son sens et sa diffusion, voir mon article dans *REA*, 1929, cité ci-dessus, p. 109, à propos du texte n° 17.

valent) est encore inconnu comme surnom du Cavalier Thrace ; mais il y a longtemps que nous connaissons des épithètes de même valeur prophylactique ou religieuse : σώζων [1] et σωτήρ [2].

Restent les noms propres, qui sont tous de la plus pure origine thrace. On ne peut retrouver ceux qui sont absents qu'à titre d'hypothèse fondée sur le nombre des lettres dans chaque ligne ; il en résulte qu'il faut supposer à la seconde ligne deux fils d'Αὐ[λου ?]πόρις comme il y a en première ligne deux fils d'Ἄθυς. Ce dernier nom thrace est rare [3] ; le nom propre qui précède peut être restitué à volonté [Δαλ]ηπόρις [4] ou [Ἐπτ]ηπόρις [5].

Ce qui donne, à titre documentaire, la restitution suivante :

partie perdue, pierre A :	*partie conservée, pierre B :*
?Μουκατράλις καὶ ? Δαλ	ηπόρις οἱ Ἄθυος, καὶ Αὐλου-
?πόρις καὶ ? Μούκας οἱ ? Αὐλουπ	όρεος, ἱερεῖς, τὴν σ[τόα]ν
?καὶ τὸν ναὸν? ἐκ τῶν ἰδίω	ν ἐποίησαν Ἥρωι θαυμ[α]-
τούργω καὶ Διὶ Σβελσούρ	δω.

Les noms propres, en A, choisis pour exemple seulement et avec l'unique préoccupation de prendre des noms d'usage courant qui fourniraient des nombres de lettres (17 et 22) acceptables pour chaque ligne. Même motif pour la ligne 3 (19 lettres) : la formule banale ἐκ τῶν ἰδίων, suggérée par M. Chkorpil, est probable et conforme à l'habitude des prêtres titulaires de payer de leurs propres deniers les bâtiments ou les accessoires du culte [6].

---

1. *Izvestia Mouzei*, fig. 98 ; dédicace au Cavalier Apollon du sanctuaire de Dinicli : θεῷ σώζοντι Γικειθιηνῷ χαριστήριον. — Cf. *Arch. Anz.*, 1927, texte cité ci-dessus p. 115, note 3 ; sur l'épithète, *Sbornik Diakovitch*, p. 153.

2. *Sbornik*, 1894, p. 81, n° 18, plaque du Cavalier au sanctuaire d'Aktcha Kaïrek : ἐπηκόῳ θεῷ σωτῆρι. — *Ibid*, 1895, p. 319, n° 4, à Tchangarli : image du Cavalier au galop, avec lion courant ; Σωτῆρ[ι].

3. Deux exemples (*BCH*, 1898, p. 486, inscr. de Pizos, l. 18 ; — *Izvestia Mouzei*, p. 77, n° 86, sanctuaire de Salda). Kaibel (Δάκτυλοι Ἴδαιοι, dans *Nachrichten* de Göttingue, 1901, p. 488 et suiv.), rapproche le phrygien Ἄττης. On connaît le toponyme composé tétrasyllabique direct Ἀθύπαρα (Procope, *Ædif.*, 306, 32 Bonn, dans l'Hémimont : ethnique Ἀθυπαρηνός, Kalinka, *op. cit.*, n° 185).

4. Inscr. de Pizos, l. 73 (sens : *tueur de brebis* selon Tomaschek ; Τηλέμαχος selon Detchef, *Sbornik Diakovitch*. p. 316).

5. Inscr. de Pizos, l. 117, 141, 273. Variantes : Ἐπταπόρις (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 196, n° 64), Ἑπταπόρος (*IGR*, I, 682), *Heptaporis* et *Heptaporus* (*Dipl.* 67), *Eptaperus* (*Jahresh.*, 1900, p. 12), *Eptiparis* (*Nicopolis ad Istrum*, n° 90). — Sens : Ἱππόμαχος (Tomaschek et Detchef).

6. Par exemple : *IGR*, I, 603 ; Kalinka, *op. cit.*, n°s 20, 132.

Le mot στόα, qui parait assuré, n'a pas encore figuré jusqu'ici sur les textes thraces ; il peut s'accorder assez bien avec ναὸς, qui ne désigne pas forcément une grande construction, et dont il y a des exemples [1]. On songerait aussi à restituer βωμὸν, cadeau moins coûteux et fréquent [2].

V. — *Poésies funéraires.*

J'ai étudié ces deux poésies, bien rudimentaires, au § II : *Epitaphes versifiées*, de mon travail ci-dessus cité (p. 109) dans la *Revue des Études Anciennes*, 1929. Je me permets donc d'y renvoyer, et d'insérer pour être complet, ces textes à leur place et sans insister. Tous deux proviennent de Malko Tirnovo.

34. — Portion inférieure d'un autel funéraire (0 m 67 × 0 m 64 × 0 m 64). — P. 65, n° 154, fig. 87-88.

Nomme un affranchi, *Antonius Rufus*, mort à la guerre (deux hexamètres grecs).

35. — Plaque de marbre, servant de pavement d'église et en partie cachée. — P. 74, n° 162, fig. 95.

Trois distiques et demi (sur cinq, sans doute) en l'honneur d'une femme peut-être dignitaire dans un thiase dionysiaque. Il semble que ce texte doive s'ajouter à ceux qui sont relatifs aux *Rosalia* en Thrace.

Georges Seure.

---

1. Kalinka, n°s 158, 195, et surtout 185.
2. *Ibid.*, n° 132 ; *IGR*, I, 604 ; *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 95, n° 14 ; 1894, p. 88, n° 12 ; *Sbornik*, 1900, p. 119, n° 27.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE [1]

VII. Inscription d'Adalia

B. Pace a publié sous la forme suivante dans l'*Annuario della Sc. ital. di Atene*, VI-VII, p. 419, n. 117, une base de statue trouvée à Adalia :

Μίδου [2] νεικήσας θέμι[δος] [3]
παίδων πάλην τὴν ἀχθε[ῖ]-
σαν τὸ πρ[ῶ]τον ἐξ ὑποσ[χέ]-
σεως Τιβερίου Κ(λ)αυδ[ίου καὶ]
Ἀγρ(ι)ππείν[ης]

L'éditeur y voit la mention de jeux « tenuti per disposizione (potremmo dire, trattandosi di personaggi imperiali, *de consilio*) di Tiberio ed Agrippina ». Non ; celui qui a élevé cette statue n'a pas désigné deux personnages impériaux avec cette insouciance désinvolte de la titulature. Les concours ont été célébrés grâce à la libéralité d'un riche citoyen, Τιβέριος Κλάυδ[ιος] Ἀγριππεῖν[ος], qui avait fait une fondation à cet objet [4].

---

1. Cf. *Revue de Philologie*, 1927, 97-132. Je recommande à l'oubli ma restitution d'une inscription d'Érythrai, p. 119; voir H. Gaebler, *Erythrai*, 96-97. — A la ligne 1 du décret de Tralles, p. 107, il faut peut-être [στρατηγῶν] γνώμη, comme dans le décret un peu antérieur de la même ville, *I. von Magnesia*, 85, où il faut ponctuer Διοκλείους, Ποσιδέου, Ἀριστέου, Οὐλιάδου, κτλ, et ne pas considérer, avec l'éditeur (voir l'index des noms), Ποσίδεος comme le père de Διοκλῆς, Οὐλιάδης comme le père d'Aristéas, etc. Il devait y avoir une dizaine de stratèges. D'après ce texte, la ligne 6 du décret trouvé à Mylasa devait contenir le nom du secrétaire du peuple.

2. Le nom devait se trouver sur la moulure.

3. Restituer plutôt θέμι[δα].

4. Sur les nombreuses inscriptions relatives à des θέμιδες, voir Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*², 67-68 ; B. Laum, *Stiftungen*, I, 90 sqq. Les textes sont réunis, avec beaucoup d'omissions, dans le t. II de l'ouvrage de Laum. La formule la plus habituelle dans ces inscriptions est ἐκ φιλοτιμίας τοῦ δεῖνος. La formule ἐξ ὑποσχέσεως peut signifier que le personnage nommé a fait une promesse de donation (ὑπόσχεσις, ἐπαγγελία ; cf. Ziebarth, *loc. cit.*, 11-12 ; deux exemples très précis d'ἐπαγγελίαι sont celles de Kleitosthénes de Thera *IG*, XII 3,325, et de Διότειμος Σάμου d'Ariassos

On connaît un Τιβέριος Κλαύδιος Ἀγριππεῖνος dans la cité voisine de Termessos, où il a été ἀρχιπρόβουλος[1], et on pourrait se demander si la pierre n'a pas été transportée de Termessos à Adalia[2]. Je ne le crois guère ; car l'abondante épigraphie de Termessos nous fait connaître des θέμιδες fondées par seize personnages différents, et Tiberios Claudios Agrippeinos ne figure pas parmi les donateurs[3]. Je pense donc qu'il vaut mieux identifier le Tiberios Claudios Agrippeinos à qui est due la fondation d'Adalia, avec celui dont une série d'inscriptions de Lycie nous fait connaître la carrière, au second siècle de notre ère. D'après ces textes, trouvés au Letôon de Xanthos (*IGRR*, III, 603) et à Patara (*ibid.*, 670-673), Τιβέριος Κλαύδιος Τιβερίου Κλαυδίου Ἰάσονος υἱὸς Κυρεῖνα Ἀγριππεῖνος Ῥωμαῖος καὶ Παταρεὺς καὶ Ξάνθιος καὶ Μυρεύς a été, en Lycie, ἀρχιερεύς des Augustes et secrétaire de la Confédération ; la Confédération et les villes l'ont couvert d'honneurs en récompense de ses bienfaits. Mais il avait étendu sa généreuse activité au-delà des bornes de sa province natale, puisqu'il a été honoré par l'Assemblée des Hellènes d'Asie (*ibid*, 603 et 677) et aussi par les villes de Pamphylie (*ibid*, 603) : la ville de Sidé notamment lui avait élevé une statue à Patara (*ibid.*, 673). La fondation d'une θέμις à Adalia, ou dans une ville voisine, a dû être une des libéralités qui lui avaient valu des honneurs de la part des villes de Pamphylie.

IGRR, III, 422), qui n'est devenue effective que par les soins de ses héritiers (parfois on indique que la libéralité a lieu ἐκ διαθήκης) ; cf., par ex., ces inscriptions de Pisidie *ABS*, XVII, 209, n. 5 : Εὐσέβειον ἀγῶνα θέμιδος πενταετηρικὸν ἀχθέντα ὑπὸ Αὐρ. Λόγγου ἐξ ὑποσχέσεως τοῦ πατρὸς αὐτοῦ (on a republié ce texte, avec des fautes, dans l'*Annuario*, *ibid.*, 447, n. 163, sans connaître la première publication), et *ibid.*, XVI, 117, n. 10 : Ἐξ ὑποσχέσεως Καλπουρνίου Λικινίου το ἄγαλμα τῆς Ἀφροδίτης ἀνέστησαν οἱ κληρονόμοι Λεύκιος καὶ Βάσσιος Καλπούρνιοι (Republié *Annuario*, *ibid.*, 164, sans qu'on ait connu la première édition). Mais le mot ὑπόσχεσις, désignant la promesse solennelle, peut en arriver à contenir l'idée de donation ; ainsi en tête de listes de donateurs, où on lit οἵδε ὑπέσχοντο ou ἐπαγγείλαντο ; cf. aussi cette inscription de Pisidie (*ABS*, XVI, p. 120, n. 15) : Σεουήρειον — ἀγῶνα θέμιδος ἀχθέντα ὑπὸ ἀγωνοθέτου — Αὐρ. Οὐειδίου Πετρωνιανοῦ Λουκίου ἐξ ὑποσχέσεως ἐκ τῶν ἰδίων.

1. Lanckoronsky, *Villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, II, n. 122 ; cf. *ibid.* n. 58, l. 15.

2. Adalia et ses environs immédiats sont pauvres en constructions antiques, et on y a transporté, notamment pour la construction de la muraille byzantine, des pierres venant des sites antiques des environs, ainsi de Phasélis et de Pergé ; cf. plus loin, p. 131.

3. Voir la liste donnée par R. Heberdey, d'après les inscriptions publiées et inédites, dans les *Anatolian Studies devoted to sir William Ramsay*, 195 sqq.

VIII. Noms méconnus

1. Sur une monnaie de Termessos de Pisidie, datant du milieu du IIIe siècle après J.-C., Imhoof-Blumer[1] avait lu cette inscription : Ἐπὶ ἀρχιπρ(οβούλου) Τι. Κλ. Ημολωβου ; il constatait que le nom Ημολωβος était nouveau et le pensait pisidien. Une revision lui a permis de lire : Τιμολωβου[2]. Le nom n'est ni grec ni pisidien. Il faut sans doute y reconnaître un nom grec, en lisant et en corrigeant : Τιμοδώρου [3]. Lecture et correction sont assurées par plusieurs inscriptions de Termessos qui nous font précisément connaître les charges remplies par Τιβέριος Κλαύδιος Τιμόδωρος et les honneurs qui lui furent accordés. Au gymnase, une base, destinée à recevoir deux bustes [4], porte : Τι. Κλ. Περίκλειαν, ἱερέα Τι. Κλ. Τειμόδωρον, τοὺς γυμνασιάρχους [5]. Deux statues, élevées à l'agora par le conseil et le peuple, en l'honneur de Timodoros et de sa femme, aux frais d'un de leurs affranchis, nous apprennent que Timodoros était prêtre à vie de Zeus Solymeus [6], la grande divinité de Termessos, dont l'image guerrière, casquée et cuirassée, orne les monnaies de la ville [7] ; et cela montre que Timodoros était l'un des citoyens les plus riches et les plus en vue. Il avait, avec sa femme, fait élever des monuments publics, puisqu'on lit leur nom sur une architrave, en avant du petit temple [8]. Il avait été donné comme *curator civitatis* [9] à la ville pamphylienne de Syedra [10], qui lui éleva une statue sur l'agora

---

1. *Kleinasiatische Münzen*, II, p. 413, n. 20.

2. *Revue suisse de numismatique*, 1908, 197, que je cite d'après Head, *Historia nummorum*², 712. Münsterberg, dans sa liste des noms de magistrats sur les monnaies, cite aussi Τιμολωβος (*Num. Zeitschrift*, p. 129 ; p. 65 du tome 45.)

3. Voir la photographie donnée par Imhoof, *Kl. Münzen*, II, pl. XX 17. De même que la barre du T se confond avec le bord de la monnaie, la barre inférieure du Δ se confond avec la couronne de feuillage que borde l'inscription. Le B semble bien avoir été gravé ; c'est alors une erreur du graveur.

4. Lanckoronsky-Petersen, *Villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, II, n. 7.

5. Pour les femmes gymnasiarques, voir O. Braunstein, *Die politische Wirksamkeit der gr. Frau*, 28-33. Ici la femme de Timodoros s'est associée à ses libéralités comme gymnasiarque, συνφιλοτειμησαμένη, comme on lit si souvent sur les inscriptions de Stratonicée.

6. Lanckoronsky-Petersen, *loc. cit.* p. 39 et 40.

7. Voir Imhoof-Blümer, *Kl. Münz.*, pl. XV, 15-18. Sur le temple, voir Lanckoronsky, *loc. cit.*, p. 51 sqq. ; sur le dieu, *ibid*, 32-33.

8. Lanckoronsky, *ibid.*, n. 76 ; cf. p. 50 et 51.

9. Λογιστής. Cf., en dernier lieu, Tod, *JHS*, 1922, 172; Seyrig, *BCH*, 1927, 142.

10. Sur cette ville, voir Heberdey-Wilhelm, *Reise in Kilikien*, 141 sqq., qui ont identifié et décrit les ruines. Ils y ont trouvé une série d'inscriptions, relatives à des θέμιδες, postérieures à 212. Pour le monnayage, qui va de Tibère à Gallien, et subit l'influence de Sidé, voir *Cat. Coins Br. Mus. Lycaonia, Isauria, Cilicia*, XXXVI.

de Termessos [1]. Enfin une autre statue avait été élevée par les probouloi [2] à Τιϐ. Κλ. Εὐ..... ΠΛ τὸν καὶ Τειμόδωρον, ἀρχιπρόϐουλον [3]. La monnaie citée plus haut montre que la carrière de Timodoros se place vers le milieu du IIIe siècle [4].

2. Une inscription agonistique, copiée à Sparte par Fourmont, a été ainsi rétablie par son dernier éditeur (*IG*, V 1, 659) : Γ. [Σ]ήιος Μαγίων Κορίνθιος νεικήσας παίδων πάλην Οὐρανιάδα τρίτην καὶ Πυθαΐδα καὶ Ἐρωτίδεια [5]. Boeckh corrigeait en Γ[ν]ήιος Μαγίων la copie de Fourmont, qui donne ΓΗΙΟΣ. Il n'y faut rien changer ; car le nom est attesté. Une liste de vainqueurs aux Erotideia de Thespies nomme, comme vainqueur à la course du stade et du diaule, catégorie des hommes, Γ. Ἥιος Μάγνος (*SEG*, III, 335, l. 10 et 13).

3. Dans la liste de Samos publiée Ἀρχ. Δελτίον, IX, p. 96 sqq., il faut, p. 97, col. 2, non pas Ἀδήριτος, mais [Κ]α[λ]ήριτος. Le nom se retrouve à Maroneia ; cf. Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 199.

A la page 99, VI, l. 4, le premier nom doit se restituer [Π]αντωνακτ[ίδη]ς. Quant au patronymique, c'est sans doute Ἱπ-[ποδάμαντος], car on connait à Samos un Ἱππόδαμας Παντωνακτίδου [6], qui doit appartenir à la même famille.

Un décret de Samos, *I. von Priene*, 67, dont on n'a qu'une copie suspecte, honore un personnage appelé Στράτωνα Φρασικλέους

---

1. Lanckoronsky, *ibid.*, n. 41 : Ἡ Συηδρέων πόλις ἱερέα Διὸς Σολυμέως διὰ βίου Τι. Κλ. Τειμόδωρον τὸν ἀξιολογώτατον λογιστὴν εὐνοίας ἕνεκα. L'épithète ἀξιολογώτατος semble reporter à une époque relativement avancée.

2. Je le conclus du rapprochement avec les bases n. 104 et 142, et *BCH*, 1899, 292, n. 4, élevées par les πρόϐουλοι à leur ἀρχιπρόϐουλος. Elles datent d'après 218. En effet, dans la liste des πρόϐουλοι, n. 142, il faut restituer, non pas, M. Αὐρήλιο[ς] Μορσάνδιος Ἑρμόλαος Θοάντος, etc., mais Μ(ᾶρκοι) Αὐρήλιο[ι] κτλ ; tous les probouloi, ayant reçu la cité romaine en 212, s'appellent Μᾶρκος Αὐρήλιος, et le nom du début, mis au pluriel, s'applique à tous, selon une habitude connue ; de même, dans *BCH*, 1899, 292, n. 4, il faut restituer : πρόϐουλοι Μᾶρ(κοι) Αὐρή(λιοι) Διότειμος κτλ (liste de douze noms).

3. Ligne 4, restituer [ἄρχοντα τὴν ἐπώνυμον] ἀρχήν ; cf. *BCH*, 1899, 292, n. 4. D'après la ligne 3, Timodoros avait rempli aussi des ambassades.

4. Ce qui est en accord avec les indices fournis par le terme ἀξιολογώτατος, et la présence des Αὐρήλιοι dans les bases analogues à la dernière citée. O. Braunstein, *loc. cit.*, plaçait seulement Τι. Κλ. Τιμόδωρος, d'après son nom, après Claude.

5. Il s'agit, comme l'a vu Boeckh, *CIG*, 1429, des Pythaeia de Mégare et des Erotideia de Thespies.

6. Cf. E. Preuner, *AM*, 1926, 35.

Ὡρανὸν νε[ω]ποίην. On a reconnu [1] qu'un ethnique [2] est incompatible avec la mention de la magistrature samienne νεωποίης. Plutôt que de supposer, avec E. Preuner [3], que, peut-être, le graveur a écrit le mot νεωποίης, courant dans les actes samiens, au lieu de νεωποιός, synonyme de ναυπηγός connu par Pollux, je croirais que la pierre portait : Στράτωνα Φρασικλέους νεώτερον νεωποίην.

4. Dans une liste de souscripteurs qui suit un décret de Chios (Ἀρχ. Δελτ., II, p. 215 [4]), l'éditeur a lu le nom Ἄστας. Il faut rétablir le nom [Β]άστας, que je retrouve à Chios même [5], à Érythrai [6], à Panticapée [7], en Égypte [8].

5. Une inscription d'Aphrodisias honore un certain

Μᾶρ. Αὐρ. Κτησίαν.
ογατου Ἡλιόδωρ[ον].

L'éditeur a expliqué [9] : « M. Aur. Ktésias Heliodoros, fils de... ogatos. On s'attendrait à Ρογατου, mais la coupe est impossible. A la fin de la ligne 4, il manque une ou tout au plus deux lettres. Avant l'o de ογατου il ne manque rien ».

Il faut écrire Ἡλιοδώρ[ου], Ἡλιόδωρος étant, non pas le second nom de Ktésias, mais le nom de son grand-père; avant, on distinguera donc l'article τοῦ, et, le précédant, le nom du père de Ktésias, au génitif, se terminant en — ᾶ. La coupe syllabique est respectée, et on ne doit insérer à la fin de la ligne 4 que deux lettres, dont l'une est très peu large, si l'on écrit : Μᾶρ. Αὐρ. Κτησίαν [Δι]ογᾶ τοῦ Ἡλιοδώρ[ου]. Voir des exemples du nom Διογᾶς dans F. Preisigke, *Namenbuch*, p. 88.

6. Dans une liste de magistrats de Smyrne, *CIG*, 3151 (*IGRR*, IV, 1435), je pense que, dans le groupe ΠΡΟΔΩΚΟΣ, il faut retrouver le nom Ἡρόδωρος.

---

1. Voir le commentaire.
2. De plus, Ὡρανός, qu'il s'agisse de Nora en Sardaigne ou du fort de Nora en Cappadoce, n'est pas sans surprendre ici.
3. *AM*, 46, 19.
4. Je donnerai une restitution de ce décret.
5. Lucien, *Pseudol.*, 3, cité par Pape, *Eigennamen*, *s.v.*
6. *Jahreshefte*, XIII, *Beiblatt*, p. 61, n. 31.
7. *Ios PE*, IV, 247.
8. Preisigke, *Namenbuch*, 72.
9. *Rev. Et. Gr.*, 1906, 132, n. 61.

7. Dans une liste de personnages avec ethniques (*CIG*, 1936), qui a été republiée, après revision de la pierre, dans les *Gr. Inscr. Br. Mus.*, IV, 2[1], on a restitué : [Ἀ]λυπήτῳ Ἀλυπήτου κα[ὶ Β?]ατάκῳ Ἀπολλᾶ καὶ Φρον — Χαρμί[ου? καὶ —]ῳ Νικοθῶ-ν[ος] Βυζ[αντίοις]. Le nom Νικοθῶν n'est pas, je crois, attesté par ailleurs. Il faut couper : [καὶ Δί?]ωνι Κόθωνος; cf. *Sylloge*[3], 580, l. 6 : Ἥρις Κόθωνος Βυζάντιος, et, à la note 2, la mention d'un autre Byzantin du nom de Κόθων.

8. Dans une liste de noms copiée à Cyzique par Cyriaque d'Ancône, se trouve, à la ligne 5, le nom étrange Ἄλκορος, que l'éditeur a fait suivre d'un point d'interrogation[2]. Il faut sans doute : (Κ)λ. (ou Α(ἰ)λ.) Κόρος. Le nom Κόρος est attesté ; cf. par ex. un Κόρος de Thyatire (*CIG*, 3674) ; Κόρος se retrouve aussi à Selendi près de Thyatire[3], à Éphèse[4].

9. Dans une inscription « presque illisible » de Pessinonte, les éditeurs ont accueilli avec réserve le nom Βαρπος (*BCH*, 1893, 292, n. 105) ; il faut le corriger en Κάρπος, nom très répandu à l'époque impériale.

10. Le Rév. P. F. M. Abel a publié dans la *Revue Biblique*, 1928, 430, une stèle de Transjordanie portant l'épitaphe d'un certain Φλ(άβιος) Μᾶ[ρκ]ος?, qui est qualifié de σοφώτατος. Au sommet de la stèle, on lit deux mots, séparés par une feuille de lierre : ΘΑΡCΙ ΜΟΥCΙΚΙ. L'éditeur les transcrit et les commente ainsi : « Le défunt semble s'être distingué comme nourrisson des Muses, sinon comme musicien. On l'induira de l'exclamation qui encadre la feuille de lierre : Θάρσ(ε)ι Μουσικ[έ] ». En réalité, il faut voir dans le second mot un nom propre, et il ne faut rien corriger. Μουσικέ est le vocatif de Μουσικίος[5], sous sa forme vulgaire Μουσικῖς. Ce nom ne se retrouve pas dans le reste de l'épitaphe ; c'est qu'on a ici un exemple de plus de la coutume, répandue dans l'épigraphie grecque de basse époque, comme dans

---

1. Cf. P. Roussel, *REG*, 1917, 410. — L. 22, le dernier éditeur corrige en Α(ἰ)γεάτ(η) sa lecture ΑΓΓΕΑΤΙ. Il faut y reconnaître, avec Bechtel (*Beiträg zur Kunde der indog. Sprache*, 1894, 240), l'ethnique d'une ville de Dolopie, Angeai (cf. Stählin, *Das hellenische Thessalien*, 149).

2. *BCH*, 1890, 538, n. 3.

3. Buresch, *Aus Lydien*, p. 116, n. 55, l. 11, qui le signale aussi sur des monnaies de Nysa.

4. *Jahreshefte*, VIII (1905), *Beibl.*, p. 77, l. 5.

5. Le nom existe à l'époque impériale; voir Pape, *Eigennamen*, s.v. Cf. Μουσικία dans *IG*, XIV, 2059.

l'épigraphie latine, de mettre en tête d'une inscription, funéraire ou honorifique, le surnom ou l'un des surnoms du personnage ; on en trouvera de nombreux témoignages dans le mémoire des *Wiener Studien*, 1902, 596 sqq., où Ad. Wilhelm a reconnu et expliqué cet usage dans les inscriptions grecques [1]. Je dois ajouter que, Μουσικίος étant un surnom, il a dû être donné à Φλ. Μᾶρκος parce que celui-ci voulait se distinguer par ses talents littéraires.

IX. Inscription agonistique de Pergé.

Les trois fragments ci-dessous ont été publiés par B. Pace, *Annuario d. Sc. ital. di Atene* VI-VII, p. 443-444, n. 153.

A
γρυν[————————?πένταθ]-
λον ὁπλίτην[————————ἄν]-
δρας στάδιο[ν————πένταθ]-
λον ιηλεναλ————————

B
στ[άδιον ————————
ους στ[άδιον————————
ἀγενείο[υς πένταθλον?—]
ιτορι ἄνδρ[ας] ————
[ὁπλ]ίτην———————
ιον δία[υλον?]————
νειλιωιτ ————————

C
παῖδας
[?Ἴσθμια] ἐν Κορίνθῳ
[Ἐλευ]θέρια ἐν Πλα[ταιαῖς]
Ἀμφιαρᾶα
ἐ]ν Τράλλεσι————————
ἡμερασία ἐν Δο————————
Ἀσκλαπίεια ἐν [Κῷ]
αιον————————————

L'éditeur a reconnu que ces fragments mentionnaient les victoires d'un athlète à divers concours, parmi lesquels il a identifié les Amphiaraia d'Oropos[2], les Asklepieia de Kos ou d'Épidaure, les Éleutheria de Platées[3], et, probablement, les Isthmia de Corinthe. Mais on peut suppléer bien davantage.

A, lignes 1-2. Il est clair qu'il faut reconnaître ici les concours célébrés en l'honneur d'Apollon dans son sanctuaire de Gryneion en Aiolide[4]. Ce texte en fournit, je crois, le premier témoignage.

---

1. Voir les compléments apportés par Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 220-221 ; J. Sundwall, *Jahreshefte*, 1912, *Beiblatt*, 276. On y verra aussi de nombreux exemples de vocatifs du type Μουσικέ. Sur le surnom, voir les articles de Lambertz, dans *Glotta*, IV et V.

2. Vu la date (voir plus loin), suppléer Ἀμφιαρᾶα [καὶ Ῥωμαῖα].

3. Voir mon étude dans *Rev. Et. Anc.*, 1929, 15 sqq.

4. Sur le sanctuaire de Gryneion, cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, 460-461.

— La mention de la course armée [1] oblige à restituer avant : [ἄνδρας], puis [στάδιον, δίαυ]λον, l'athlète honoré étant un coureur.

L. 4. Des sept premières lettres, la partie supérieure est seule conservée. Il faut sans doute lire et suppléer : [Ἀπολ]λωνίηα ἐν Ἁλ[ικαρνασσῶι] [2]. Les concours célébrés à Halikarnasse en l'honneur d'Apollon Archégétès sont connus sous le nom de Ἀρχηγέσια (*Sylloge*[3], 1066, 13-14 et 16-17) et de Ἀπολλωνίεια (*ibid.*, 21-22 [3]).

B, l. 2 : restituer : [ἀγενεί]ους στ[άδιον]. L. 3, πένταθλον doit disparaître.

L. 4. Restituer : [Κοριάσια ἐν Κλε]ίτορι. Cf. *BCH*, X, 326-327 : Κοριάσια ἐν Κλείτορι ἄνδρας δόλιχον (Tralles) ; *IG*, VII, 47 : Κοριάσια πυγμήν (Mégare). Les Κοριάσια étaient célébrées en l'honneur d'Athena Κορία [4], dont le sanctuaire était situé sur une hauteur près de la ville de Kleitor en Arcadie (cf. Pausanias, VIII, 21,3) [5]. — L. 6 : [στάδ]ιον δίά[υλον].

---

1. Cf. H. Hauser, *Jahrbuch*, II, 95 sqq. ; X, 182 sqq. ; A. de Ridder, *BCH*, 1897, 214 sqq ; J. Jüthner, dans Pauly-Wissowa, XVI, 2297-2298.

2. On pourrait penser aussi à ἐν Ἁλ[αβάνδοις]. Des Ἀπολλωνίεια ne sont pas attestés à Alabanda, mais Apollon était la grande divinité de la ville (cf. *BCH*, 1925, 228). Sur son temple, voir *CRAI*, 1905, 443 sqq ; 1906, 407 sqq.

3. De même, à Cyzique, les fêtes célébrées en l'honneur de Κόρη Σωτείρα sont appelées Κόρεια (cf. Poseidonios dans Strabon II, 98, et les décrets de Mégare *IG*, VII, 16, complétés par P. Foucart, *ibid*, *add.* p. 742 ; M. Holleaux, *REG*, 1898, 267-272 ; Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 268, et omis dans les études de Hasluck, *Cyzikus*, 210-213, et Nilsson, *Griechische Feste*, 359-360, sur le culte de Koré à Kyzique), Σωτήρια (*Sylloge*[3], 1158 ; cf. la note 2 ; vicissitudo nominum Σωτήρια et Κόρεια de eisdem feriis usurpatorum nihil habet offensionis), et enfin Φερσεφάσσια (cf. l'inscription agonistique de Chios, *AM*, XIII, 177, n. 22 = IGRR, IV, 949 : ἐν Κυζίκωι Φερεφάσσια, omise par Hasluck, *ibid* ; Plutarque, *Lucullus*, 10, parle des Φερεφάττια ; sur ces formes, cf. B. Keil, *Hermes*, 1908, 534-535). Je ne sais d'ailleurs si, à Cyzique comme à Halikarnasse, les divers noms désignent indistinctement une même fête ; je serais plutôt enclin à ne pas le croire, en constatant que, dans les divers cas où l'on admettait deux noms employés indistinctement pour la même fête (cf. Nilsson, *Griechische Feste* ; il est d'ailleurs inexact de dire que la fête est appelée Ἐφέσεια, Ἰλίεια, etc., « nach dem Festort » (p. 243) ; elle tire son nom de l'*epiklesis* de la divinité), une étude plus précise reconnait soit des noms employés successivement, soit des noms désignant des fêtes célébrées à une date différente, l'une étant, par ex., pentaétérique, l'autre annuelle ; pour les Epheseia et les Artemisia à Ephèse, cf. Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, 336-345 ; pour les Ilieia et les Panathenaia à Ilion, cf. E. Preuner, *Hermes*, 1926, 130-132 ; pour les Apollonia et les Delia à Délos, cf. P. Roussel, *Délos colonie athénienne*, 208-211 ; pour les Heraia et les Hekatombaia à Argos, cf. Th. Klee, *Zur Geschichte der gymnischen Agone*, 64-66 (par contre, A. Boethius, *Der argivische Kalender*, 56-63, ne pose pas la question de la distinction des deux fêtes. Le témoignage du scoliaste de Pindare, qu'invoque I. C. Ringwood, *Agonistic Features of local greek Festivals*, 1927, p. 67, note 380, ne pèse pas lourd.)

4. De ce qu'un scoliaste de Pindare les appelle Κόρεια, il n'y a rien à tirer sur la nature d'Athena Κορία (contrairement à Nilsson, *loc. cit.*, 91) ; je ne vois là qu'une erreur dans la transcription d'un nom rare.

5. Mention des concours de Kleitor dans *IG*, IV, 510.

L. 7. Je propose de restituer [Παναθήναια ἐ]ν Εἰλίωι π[αῖδας] [1]. Sur les Panathénées célébrées à Ilion par la Confédération des villes de Troade, voir E. Preuner, *Hermes*, 1926, 113 sqq. La graphie Εἰλίωι n'est pas surprenante dans un texte qui date, d'après la forme des lettres, du 1er siècle de notre ère ; ainsi, dans une inscription d'époque impériale [2], on lit Ῥωμαῖοι οἱ ἐν Εἰλίῳ, et, ailleurs [3], un athlète est appelé Ἐφέσιος καὶ Εἰλιεὺς καὶ Θάσιος [4].

C, ligne 2. Le supplément [Ἴσθμια] ἐν Κορίνθῳ est insoutenable. Si on voulait préciser le lieu de célébration des Isthmia, ce qui arrive très rarement, on écrirait Ἴσθμια ἐν Ἴσθμῳ, comme dans *Ephesos*, II, 72, l. 10 et 15. Je restitue [Καισάρηα] ἐν Κορίνθῳ. Cf. le catalogue de vainqueurs aux Καισάρεια trouvé à Corinthe (*AJA*, 1919, 352 [5]), et les inscriptions agonistiques de Thespies, *IG*, VII, 1186 : Καισάρεια ἐν Κορίνθωι, et de Samos, *AM*, 1919, 33, n. 18 [6] : Καισάρηα τὰ τιθέμενα ἐν Κορίνθωι.

Ligne 5. Les concours de Tralles sont soit les Pythia, soit les Olympia [7]. Parmi les nombreuses mentions de ces deux fêtes, voir, par ex., *BCH*, 1904, p. 84-87 (vainqueurs aux Pythia et aux Olympia), et *IG*, XII 8, 190, l. 39 : un Trallien est κατα (γ)γελεὺς τοῦ ἱεροῦ καὶ στεφανείτου ἀγῶνος τῶν Πυθίων.

Ligne 6. Il faut écrire Ἡμεράσια ἐν Λο[ύσοις] [8]. Ad. Wilhelm [9] avait rétabli le nom des Ἡμεράσια dans le texte de Pausanias (VIII, 18,8) sur Artémis Ἡμέρα adorée à Lousoi. Deux inscriptions sont venues confirmer sa correction en mentionnant des victoires remportées aux Hémérasia de Lousoi ; l'une a été trouvée à Thouria de Messénie [10], l'autre à Aigion [11]. Le texte de Pergé est un intéressant témoignage de la persistance de la fête [12] à une

---

1. Sur le fac-similé publié, on voit nettement le début d'un Π et non d'un T.
2. *IGRR*, IV, 190. Cf. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens*, 112.
3. *CIG*, 3673.
4. Voir des cas similaires dans Meisterhans et Schwyzer, *Gram. der att. Inschr.*, 48, n. 357 ; Schwyzer, *Gram. der perg. Inschr.*, 74 ; Nachmanson, *Laute u. Formen der magn. Inschr.*, 35.
5. Cf. *ibid.*, 1918, p. 189 sqq.
6. Reproduite dans *SEG*, I, 380 *e*. Sur 380 *a*, voir *BCH*, 1925, 232 (cf. *ibid.*, 1926, 470, note).
7. Je reviendrai ailleurs sur la chronologie des Olympia de Tralles.
8. On lit bien Λ, et non Δ.
9. *Jahreshefte*, IV, 83.
10. *IG*, V 1, 1387.
11. E. Preuner, AM, 1924, 118, n. 12.
12. Il prouve qu'il n'y a aucune raison de dater l'inscription de Thouria d'avant 220, comme fait Kolbe.

époque avancée [1], et montre qu'elle n'attirait pas seulement des athlètes du Péloponèse, mais aussi d'Asie-Mineure.

Ligne 8. Il ne subsiste que la partie supérieure de la première lettre. On restituera [στά]διον.

X. Pierres errantes [2].

1. A Adalia ont été transportées bien des pierres venant des sites antiques avoisinants, par exemple l'inscription primitivement érigée à Pergé, en l'honneur du médecin Asklépiadès [3]. De Pergé aussi, située à deux heures de route d'Adalia [4], doit provenir un fragment de décret, d'époque hellénistique, pour des agoranomes. Il est actuellement conservé au British Museum, dont les registres portent qu'il vient d'Adalia [5], ce qui n'exclut pas qu'Adalia n'ait été qu'une étape de son voyage. Un détail me semble assez significatif; on lit, aux lignes 17 et suiv. : ἀνατεθῆναι ἐν τῶι τῶν Ὡρῶν περιβόλωι κατὰ τὸν ἐπιφανέστατον τόπον; la même expression, κατὰ τὸν ἐπιφανέστατον τόπον [6], se retrouve dans deux décrets de Pergé, Lanckoronsky-Petersen, *Villes de la Pamphylie*, I, n. 29, l. 9, et *IG*, XII 3, 1073 [7]; elle est si rare que l'on peut voir dans ce rapprochement l'indice d'une origine commune.

Une autre inscription a été récemment publiée (*Annuario Sc. It. At.*, VI-VII) comme provenant d'Adalia. C'est la base, mutilée, d'une statue élevée à Hadrien, à l'occasion de son débarquement [8], par la ville de Phasélis :

[Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραιανῶ Ἀδριανῶ Σεβαστῶ πατρὶ π]ατρίδος Ὀλυμπίῳ Σωτῆρι τοῦ κόσμου ὑπὲρ τῆς ἐπιβάσεως αὐτοῦ Φασελειτῶν ἡ βουλὴ κ[αὶ ὁ δῆμος].

---

1. Je daterais cette inscription de la première partie du Ier siècle de notre ère. — A la même époque florissait à Pergé un coureur, Polémon, qui fut vainqueur au stade à Olympie à la 200e Olympiade (20 après J.-C.). Cf. Eusèbe, *Chron.*; le texte donne Πολέμων Πεταῖος. Comme on attend un ethnique et que Πεταῖος est impossible, la correction Περγαῖος me semble très probable; elle a sans doute été déjà proposée.

2. Cf. mes *Trois Inscriptions de l'Archipel* dans *REG*, 1929, ma note dans *BCH*, 1927, 503, et, plus loin, n. XI et XVIII.

3. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, IV, 53 sqq.

4. Cf. Lanckoronsky, *Villes de la Pamphylie*, I, p. XII; Paribeni et Romanelli, *Mon. Ant.*, XXIII, p. 48.

5. *Gr. Inscr. Br. Mus.*, IV, 2, 1044. P. Roussel a apporté, *REG*, 1917, 417, les corrections indispensables.

6. Sur l'emploi de κατά, cf. R. Günther, *Indogerm. Forsch.*, XX, 121; Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, III, 41-42.

7. Cf. *BCH*, 1924, 331.

8. ἐπίβασις; cf. à Érythrai, les μεγάλα Ἀδριάνεια Ἐπιβατήρια, *Jahreshefte*, XIII (1910), *Beiblatt*, p. 52, n° 17 = *IGRR*, IV, 1542,

Il faut en rapprocher deux dédicaces, trouvées à Phasélis, exactement semblables à celle-ci, sauf les noms des peuples qui les ont faites, les Ἀκαλισσεῖς et les Κορυδαλλεῖς, voisins de Phasélis [1]. L'inscription trouvée à Adalia vient aussi de Phasélis, comme l'a déjà vu W. Weber, qui a déjà publié cette inscription [2], à l'insu du dernier éditeur.

Dans le même ouvrage [3], W. Weber avait aussi publié l'inscription de Sillyon qui est donnée comme inédite dans les *Monumenti Antichi*, XXIII (1915), [4], 75, n. 68. Il est bien dommage que les derniers éditeurs ne l'aient pas su, car, au lieu d'écrire, l. 4-7 : φιλοπάτρι[δι...]α | —ἀνάγετο— | τὸν βωμὸν ιδ' [5] | οἱ ἀπελεύθεροι, ils auraient vu qu'il fallait : φιλοπάτριδι | καὶ παναρέτῳ | τὸν βωμὸν ἰδί|οι ἀπελεύθεροι [6].

2. D'une inscription funéraire du Musée de Kos prévoyant une amende au profit d'Artémis Kindyas, il ne faut pas, avec son éditeur, A. Maiuri [7], conclure à l'existence d'un « sacellus » de cette déesse à Kos, car la pierre doit venir de Bargylia, lieu de culte d'Artémis Kindyas, comme l'avait dit E. Preuner, en publiant déjà cette inscription, d'après une ancienne copie, dans l'*Hermes*, 1920, 187.

3. On admet généralement l'existence dans l'île de Lesbos, à

---

1. *IGRR*, III, 756 et 757 (cf. *JHS*, 1908, 186, n. 11).

2. Dans Rott, *Kleinasiatische Denkmäler* (1908), p. 364, n. 60. Sur les inscriptions publiées dans cet ouvrage, voir les corrections de B. Keil, *Hermes*, 1908, 532, note 1 ; 545, note 2, et de H. Grégoire, *BCH*, 1909, 142-146.

3. P. 367, n. 71.

4. Voir les corrections de Ad. Wilhelm à ce travail dans *Neue Beiträge*, IV, 53-69.

5. Ils expliquent : ἰδ' est pour ἰδὲ = καὶ.

6. Une autre inscription crue à tort inédite : celle de Nakoleia publiée par B. Lavagnini dans la *Raccolta Lumbroso*, 338, était connue par Ramsay, *JHS*, III, 123.

7. *Nuova Silloge epigr. di Rodi et Cos*, p. 220, n. 627. Sur cette fameuse *Nuova Silloge*, voir G. de Sanctis, *Riv. di Fil.*, 1926, 59 sqq. ; F. Hiller von Gaertringen, *Gnomon*, 1926, 195 sqq. ; P. Roussel, *BCH*, 1926, 317-318 ; Ad. Wilhelm, *AM*, 1926, 1 sqq. ; R. Herzog, *Abhandl. Berl. Ak*, 1928, 6, 35. — La ponctuation donnée au n. 34 en défigure le sens. Il faut : νικάσας Πύθια | παῖδας πυγμάν, Ἄλεια | παῖδας πυγμάν, Ῥωμαῖα παῖδας | πυγμάν, Ἀφροδείσεια ἰσολύμπια ἐν | ....ω παῖδας πυγμὰν καὶ παγκράτιον. La restitution ἐν [Κνίδ]ω conviendrait exactement à l'étendue de la lacune ; sur le culte d'Aphrodite à Knide, cf. Pausanias, I, 1, 3 : Κνίδιοι γὰρ τιμῶσιν Ἀφροδίτην μάλιστα κτλ. — Dans le catalogue agonistique n. 35, col. A, les suppléments des lignes 10 et 12 : [ἄθ]λον, [ἄθλ]ον, sont absurdes ; ligne 10, il faut [δίαυ]λον, et, l. 12. le nom d'une épreuve, tel que δόλιχον, ἵππιον. Dans la colonne B, l. 3, suppléer : δόλιχον [παῖδας].

Methymna, d'un culte d'Apollon Sminthien [1]. On se fonde sur l'inscription suivante, copiée à Methymna (*IG*, XII 2, 519) :

Ἡ βουλὴ Κορνήλιον Σεκοῦνδον Π(ρ)όκλον τὸν τῶν μελῶν ποιητὴν καὶ προφήτην τοῦ Σμινθέως.

Il n'y aurait aucune difficulté, si cette inscription n'attestait que le culte d'Apollon Sminthien, mais le titre de prophète oblige à admettre l'existence d'un oracle. Or, quelle apparence, alors qu'il existait un oracle célèbre d'Apollon Sminthien, sur la côte de Troade, en face de Methymna, sur le site actuel de Koulakli [2], qu'on ait été en fonder une succursale à quelques heures de là ? Aussi n'est-il pas douteux, je crois, que l'inscription n'ait elle-même voyagé depuis le village de Koulakli, tout proche de la mer, jusqu'au port voisin de Molivo (Methymna). Elle est dès lors à ajouter aux rares textes épigraphiques venant du Sminthion de Koulakli [3], et la βουλή est celle d'Alexandrie-de-Troade, colonie romaine. Ce prophète et poète devait rédiger des oracles en vers.

4. On a trouvé dans la vallée du Méandre, à Omurlu, la station du chemin de fer proche de Tralles, une inscription agonistique, base de la statue d'un vainqueur à des concours appelés Χαρμίδεια [4]. Elle est ainsi rédigée :

Ἄδραστος Ἀδράστου τοῦ Ἀδράστου Δαμάλων [5] ἱερὸς [6] νεικᾷ [7] τὴν τρίτην περίοδον τῶν Χαρμιδείων παίδων παγκράτιον, ἀγωνοθετοῦντος

---

1. Déjà de Witte, *Rev. Numismatique*, 1858, p. 32 ; et les nombreux auteurs qui ont traité d'Apollon Sminthien.

2. Voir, par exemple, Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, III, 263-264.

3. Cf. A.J. Reinach, *Revue Epigraphique*, II (1914), 40 sqq. ; *BCH*, 1926, 501 sqq. Je n'hésiterais plus aujourd'hui à reconnaître dans ce décret que j'ai restitué un décret d'Alexandrie-de-Troade.

4. En l'honneur du personnage qui les avait institués.

5. Double nom fréquent en Asie (cf. déjà, à la fin du IIe siècle avant J.-C., à Pergame, *AM*, 1907, 319, avec références pour Pergame et Cyzique), surtout à l'époque impériale (cf. des exemples dans *AJA*, 1914, 351 ; pour Aphrodisias, exemples rassemblés par Liermann, *Analecta gymnastica et epigraphica*, 55-56 et *REG*, 1906, *passim* ; cf. *Sylloge*[3], 996, note 1, et Lambertz, *Glotta*, V, 131 sqq.).

6. Sur les ἱεροί, voir la bibliographie que je donne dans *BCH*, 1928 (fasc. 2). La généalogie d'Adrastos Damalon, ainsi que sa victoire à des concours dont les esclaves étaient presque toujours exclus, montrent qu'il n'en faut pas faire un esclave sacré. Il n'y aurait pas lieu cependant d'y voir un fonctionnaire sacré (dont le type classique est fourni par les ἱεροί des mystères d'Andanie ; cf. aussi O. Kern, *Hermes*, 1911, 300-303), comme on a voulu faire (Cardinali, *Rend. Ac. Lincei*, XVII, 1908, 16, suivi par Link dans Pauly-Wisowa, XVI, 147,) pour Ἴθαρος Μενίππου ἱερός, d'Aphrodisias, auteur d'une importante fondation (*REG*, 1906, 243, b, l. 11 sqq. = Laum, *Stiftungen*, II, 102, où B. Keil propose de voir en Ἱερός un nom propre), sous le prétexte que son patronymique et sa fortune étaient

Πο. Αἰλ. Λουκιλιανοῦ Διονυσίου, ἐπιμεληθέντος τῆς ἀναστάσεως τοῦ ἀνδριάντος [1] Ἀδράστου τοῦ (Ἀδράστου) τοῦ πατρὸς αὐτοῦ.

Les premiers éditeurs [2] ont pensé que l'inscription venait de Tralles. Mais plus tard, Ramsay [3], trouvant le nom Χαρμίδης à Herakleia-du-Salbaké, a supposé que l'inscription avait été trouvée dans cette ville et transportée par le chemin de fer jusqu'à la station d'Omurlu. Un document qui était déjà connu permet de trancher la question et montre que, si la pierre est bien étrangère à Tralles, elle ne vient pas d'Herakleia-du-Salbaké, mais d'Antioche-du-Méandre. En effet, sur le territoire de cette ville, à Ali Agha Tchiflik, Sterrett avait trouvé une inscription qu'il a publiée ainsi dans les *Papers Amer. School Ath.*, II, 9, n. 5 :

——— ΓΚΑΤΗΝ
——— ν Χαρμι
——— ων *vac.*
[πα]νκράτιον
[προνοη]σαμένου τῆς
[ἀναστ]άσεως τοῦ ἀνδρι
[άντος] Ζωσίμου τοῦ
[πατ]ρὸς αὐτοῦ,
[νεωκόρ]ου τῶν πατρίων
[θεῶν κα]ὶ τοῦ κυρίου
[αὐ]τοκράτορος.

Cette inscription se restitue d'après l'inscription trouvée à Omurlu, et il y faut lire, je pense, aux lignes 1-4 : [ὁ δεῖνα | νεικᾶ̣ τὴν δ]εκάτην | [περίοδον τῶ]ν Χαρμι|[δείων παίδ]ων | [πα]νκράτιον [4].

---

incompatibles avec une situation de dépendance par rapport au sanctuaire. La qualité de ἱερός dans les villes d'Asie, survivance d'un lointain passé indigène, a dû comporter des conditions très différentes, allant depuis l'esclavage dans le sanctuaire jusqu'à un lien très lâche de dépendance, qui n'était pas incompatible avec la dignité de citoyen.

7. Pour ce présent, cf. *JHS*, 1917, 109 (Hiérocésarée). Buckler, *ibid.*, a raison d'y voir la formule même de proclamation de la victoire. Cf. Dio Cass., LXIII, 14.

1. Dans l'inscription d'Aphrodisias Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, I, 189, n. 72, restituer, dans les dernières lignes, non pas : [ποιησαμέ]νου δὲ [τὴν κατ]ασκευ[ὴν κατ' ἐπί]τα[ξ]ιν [τοῦ τεθνήκο]τος, mais [καὶ τὴν ἀνάσ]τα[σ]ιν [τοῦ ἀνδριάν|τος.

2. Μουσεῖον, IV, 80 ; *AM*, 1885, 278.

3. *Cities and bishoprics of Phrygia*, I, 190, n. 73 ; cf. Cardinali, *loc. cit.*, 167 ; Link, *loc. cit.*, 1474.

4. Le mot πανκράτιον est seul, au milieu de la ligne, comme dans l'inscription transportée à Omurlu.

XI. Inscriptions de Thyatire.

1. On a transporté à Smyrne tant de pierres venues de tous les points de l'Anatolie occidentale qu'il est toujours prudent de se demander, devant une inscription copiée à Smyrne, si elle ne vient pas d'ailleurs. Aussi A. Salač a-t-il eu raison de n'attribuer à Smyrne qu'après quelque hésitation une épitaphe copiée chez un marchand, qui déclarait n'en pas connaître la provenance (*BCH*, 1927, 395, n. 20). Mais l'origine smyrnienne est attestée[1] : la pierre provient du pillage du Musée de l'École Évangélique ; trouvée sur le Pagos, elle était conservée dans ce musée, lorsque Condoléon la publia dans la *Revue des Études Grecques*, XII, 1899, p. 386, n. 11. Le premier éditeur avait bien vu qu'il fallait écrire Στροβεῖλος avec une majuscule ; c'est un lieu-dit, « la Pomme de Pin ». Pour de semblables indications topographiques dans les inscriptions funéraires, inutiles sur le tombeau lui-même, mais dont la mention s'explique par le fait que l'inscription du tombeau est la copie de l'exemplaire déposé aux archives de la ville, cf., par exemple, *CIG*, 3509 (Thyatire), avec le commentaire ; 2690 (Iasos) ; *BCH*, 1892, 467 (Olympos) ; *TAM*, II, 72 (Telmissos) ; *IG*, XII 7, 478 (Aigialé d'Amorgos), et le texte très caractéristique Lanckoronsky, *Villes de la Pamphylie*, II, n. 173 (Termessos)[2].

Mais on n'aurait pas dû attribuer à Smyrne sans examen[3], l'inscription suivante, copiée à Smyrne et publiée dans les *Jahreshefte*, XXI-XXII, *Beiblatt*, 254, n. 11, puis dans le *SEG*, II, 653 :

Ἀγαθῇ τύχῃ. Ἡ φιλοσέβαστος βουλὴ Λ. Ἰούλ(ιον) Νικόμαχον δεκαπρωτεύσαντα, πανηγυριαρχήσαντα τῶν μεγάλων Αὐγουστείων, γυμνασιαρχήσαντα, ἀποδοχέα δημοσίων γραμμάτων, ἐργεπιστατήσαντα ἱερᾶς πλατείας, σιτωνήσαντα, ἱππαρχήσαντα, στρατηγήσαντα, γραμματεύσαντα βουλῆς δήμου, ἀγορανομήσαντα, ἀποδέκτην τῶν πολειτικῶν χρημάτων καὶ ἄλλας ἀρχὰς καὶ λειτουργίας ἐκτελέσαντα τῇ γλυκυτάτῃ πατρίδι.

C'est déjà un faible indice que l'éditeur ait retrouvé le titre d'ἀποδοχεὺς δημοσίων γραμμάτων à Thyatire. Mais une des fonctions

---

1. Et partant l'attribution à Smyrne de la tribu Μητροΐς (à ajouter aux listes de Szanto, *Die gr. Phylen*, dans ses *Ausgewählte Abhandlungen*).

2. H. Stemler, *Die gr. Grabinschr. Kleinasiens*, ne parle pas de ce sujet.

3. Et restituer d'après cela l'inscription de Smyrne *SEG*, II, 654, où la restitution [τ]ῶν (μ)[εγάλων Αὐγουστ]είων doit disparaître.

indiquées décèle l'origine de l'inscription : πανηγυριαρχήσαντα τῶν μεγάλων Αὐγουστείων. Alors que les Αὐγούστεια sont inconnues à Smyrne, elles sont, à l'époque de l'inscription — seconde partie du IIe siècle, selon l'éditeur — une des grandes fêtes de Thyatyre [1] ; voyez leur histoire dans Keil et von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, 35 sqq. En se reportant aux inscriptions de Thyatire, on voit que l'inscription avait été copiée à Thyatire et publiée par Aristote Fontrier dans la *Rev. Et. Anc.*, 1901, 265, d'où elle a passé dans les *IGRR*, IV, 1248.

2. Une inscription de Thyatire nous fait connaître une corporation, dont le nom ne s'est pas retrouvé ailleurs (*CIG*, 3480 = *IGRR*, IV, 1209).

Τοῖς Σεβαστοῖς
οἱ ἱματευόμενοι
τὸ τρίπυλον καὶ τὰς
στοὰς, τάς τε καταγωγὰς
καὶ τὰ ἐν αὐταῖς ἐργασ [2]-
τῶν οἰκητήρια, κατεσκευασ[μένα]
ἐκ τῶν ἔργων καὶ [ἰ]δ[ίων ? ——
Παμφ[ί]λου τοῦ ὑπάτου ? Μηνοφάντου.

Bœckh a vu dans les ἱματευόμενοι des « vestiarii », et cette interprétation se retrouve chez Waltzing [3], Poland [4], Buckler [5]. Elle est cependant des plus surprenantes. Ἱματευόμενοι est un mot mal formé [6] ; il ne doit son existence qu'à une erreur d'un copiste. L'inscription n'est connue que par une copie de l'Anglais Burdett, publiée par Peyssonnel [7]. Il me paraît clair que le pseudo-iota n'est que la barre d'un Γ à moitié effacé, et que le copiste a

1. On sait que les Αὐγούστεια sont aussi une grande fête célébrée à Pergame : cf. par ex., *IG*, III, 129, 27 ; XIV, 739 ; 1113 ; *IGRR*, IV, 1442 ; 1519, A, l. 14 ; *IGBM*, 611 ; *Ephesos*, II, 72, l. 14 ; *JHS*, 1914, p. 10, n. 15 ; *BCH*, 1904, 82, n. 5, l. 19 ; *Ath. Mitt.*, VI, 255, n. 26 ; Delphes, inv. 3805, l. 13-14 (Agora romaine) et 1274, face latérale (base en brèche du Parnasse, devant le temple).

2. La copie donne ἐργατῶν, corrigé par Bœckh. Association d'ἐργαταί à Éphèse, dans F. Poland, *Gesch. der gr. Vereinsw.*, 605, Z,28. Sur les ἐργασταί, voir L. Robert, *REG*, 1929.

3. *Corporations professionnelles chez les Romains*, III, n. 154.

4. *Loc. cit.*, 117, 123, 605.

5. *Rev. Phil.*, 1913, 297. Et aussi dans Keil-von Premerstein, *Bericht über eine Reise in Lydien*, p. 21.

6. Poland, *loc. cit.*, 123, remarquait déjà que la terminaison en était insolite.

7. Pour l'étude des procédés de Peyssonnel, cf. Buckler, *Rev. Phil.*, 1926, p. 6 et 9.

négligé d'indiquer une lacune de trois lettres ; il faut rétablir οἱ [πρα]γματευόμενοι ; la dédicace émane des trafiquants [1].

Il n'est pas trop hardi d'admettre cette négligence du copiste, car une autre, toute semblable, nous est attestée dans cette même inscription, dont la dernière partie est lamentablement abîmée. Il faut en effet rapprocher de ce texte une autre inscription de Thyatire, publiée par Keil et von Premerstein, *Bericht über eine Reise in Lydien*, I, p. 21, n. 37 (= *IGRR*, IV, 1189) :

[Θ]εοῖς Σεβαστοῖς
[Ἀπ]ο[λλ]όδοτο[ς Μ]ηνοδ[ό]-
[τ]ου στρ[α]τηγήσας καὶ ἐργεπιστα-
τήσας τὸ τρί[πυλον καὶ τὰ]ς στο[ὰς]
[καὶ τὰ] ἐ[ν α]ὐτ[αῖς] οἰ[κη]τή[ρ]ι[α] ἐ[κ] τῶ[ν]
περισσῶ[ν τῆς ἀρχῆς ?] χ[ρ]ημάτω[ν]
ἐν [τ]ῶι ἰδίω[ι] ἔ[ργ]ω[ι] [2].

Les deux textes se rapportent manifestement aux mêmes édifices [3], et le second permet, je crois, de restituer la ligne 7 du premier. La lecture ἐκ τῶν ἔργων ΚΑΙΔΗ —, est, à mon sens, inadmissible [4]. L'inscription portait elle aussi ἐκ τῶν περισσῶν — χρημάτων [5] ; le copiste a pris un Σ pour un Γ, confusion qui n'a rien d'extraordinaire sur une pierre abîmée, et il a sauté les lettres effacées ;

de ΕΚΤΩΝΠΕΡΙΣΣΩΝ
il a fait ΕΚΤΩΝ ΕΡ ΓΩΝ.

Les lettres qui suivent seraient assez propres à faire accepter la restitution proposée pour le second texte par Keil et von Premerstein ; on voit facilement comment τῆΣΑΡΧΗς a pu être lu ΚΑΙΔΗ [6].

---

1. Pour les associations de πραγματευόμενοι, voir Poland, *loc. cit.*, 109 sqq. Dédicace de οἱ πραγματευόμενοι Ῥωμαῖοι à Thyatire dans *IGRR*, IV, 1235. Rapprocher, à Ephèse, οἱ ἐν τῷ τόπῳ πραγματευόμενοι Ἀνδροκλεῖδαί (*Ephesos*, III, 79).

2. Les éditeurs écrivent ἐνίωι ἰδίωι ἔργωι et relèvent l'emploi insolite du singulier de ἔνιοι. Il faut lire ou corriger ἐν τῶι ἰδίωι ἔργωι, « dans l'édifice qu'il a fait élever » ; cf., par ex., *Rev. Arch.*, 1874, 112, l. 9-10 (Milet) ; *AM*, 1896, 113, 16-19 (Tralles) et les textes cités là, *IG*, XII 3, 1126 (Thera) et *CIG*, 2782 (Aphrodisias).

3. Keil et von Premerstein ont restitué le texte qu'ils ont trouvé, grâce à *CIG*, 3480, où ils ont corrigé, à la l. 1 : [Θ]εοῖς Σεβαστοῖς.

4. Bœckh traduisait par « ex quaestu opificum et ex propriis pecuniis ».

5. Pour l'expression, voir le commentaire de Keil et von Premerstein.

6. Autres corrections à des textes de Thyatire : dans *IGRR*, IV, 1271, καὶ ἐν ταῖς [πομ]παῖς (χρείαις conjecit Foucart) τῆς πόλεως χ[ρήσιμον γεγονότα τῇ πατρίδι], il faut restituer, ἐν ταῖς [λοι]παῖς τῆς πόλεως χ[ρείαις εὐχρήστον κτλ.] ; cf. *ibid.*, 1250 ; 1290. — Dans Keil-von Premerstein, *loc. cit.*, p. 31, n. 58, suppléer, non pas πολλοῖς καὶ μεγάλοις ἔργο[ις καὶ ἀναλώμ]ασι κοσμήσασαν τὴν πατρίδα, mais [καὶ ἀναθήμ]ασι. — J'interprète une autre inscription de Thyatire dans la *Rev. Arch.*, 1929.

XII. Une inscription copiée par Cockerell.

E.A. Gardner a publié d'après les papiers de Cockerell une inscription copiée par ce voyageur à Magnésie, et il l'a restituée ainsi (*JHS*, VI (1885), p. 348, n. 93) :

Τ. Μ[αραθώνιον]
Ἀνν[ιβαλιανὸν]
τὸν λ[αμπρότατον ἀνθύπα]-
τον ὑπ[ατικῶν υἱὸν]
λογιστ[ὴν τῆς πόλεως]
σωτῆρ[α καὶ εὐεργέτην καὶ]
κτίστη[ν τῆς κοινῆς]
πατρί[δος]
τῆς λαμπρ[οτάτης μητρο]-
πόλεως τῆς [Ἀσίας καὶ νε]-
ωκόρου τῶν [Σεβαστῶν καὶ]
ἱερᾶς τοῦ Διὸς [Καπετωλίου κα]-
τὰ τὰ δόγματα [τῆς ἱερωτάτης]
συνκλήτου [καὶ φιλοσεβάστου]
[Σαρ]διανῶ[ν πόλεως],
οἱ (μ)υστα[ὶ]
τὸν εὐε[ργέτην].

Les éditeurs des *IGRR* ont classé l'inscription à Magnésie-du-Sipyle, IV, 1341, adoptant les restitutions proposées, sauf pour le nom du personnage sur lequel ils ont fait des réserves [1].

Un examen de ce texte m'a inspiré les plus grands doutes sur la légitimité de son attribution à Sardes [2]. La ligne 8, ἱερᾶς τοῦ Διός, m'a rappelé des inscriptions de Tralles d'époque impériale, qui montrent que cette ville était consacrée à Zeus Larasios, ἱερὰ τοῦ Διὸς τοῦ Λαρασίου (cf., par ex., K. Buresch, *AM*, XIX (1894), p. 112). J'avais le souvenir également de monuments honorifiques élevés à Tralles par les mystes. Et l'origine trallienne de l'inscription m'a parue confirmée par la copie de Cockerell, qui donne,

1. Poland, *Gesch. d. gr. Vereinswesens*, 39, cite l'inscription comme un monument élevé par les mystes de Sardes.

2. Pour la titulature de Sardes, différente, voir *IGRR*, IV, 1528. (Aux lignes 14 et suiv., restituer ὁ ἐργεπιστάτης τῆς τε οἰκοδομήσεως καὶ σκουτλώσεως τοῦ [οἰκοβα]σιλικοῦ, plutôt que τοῦ [ἔξω ? βα]σιλικοῦ ; cf. *BCH*, XI (1887), 100, n. 23, l. 14-15 et *IGRR*, IV, 1290, 18-19). C'est sur le modèle de cette dernière inscription qu'il faut restituer *IGRR*, IV, 1516 ; je supplée : [νε]ωκόρου [τῶν Σεβασ]τῶν κα[τὰ τὰ δόγ-μα]τα τῆς [ἱερᾶς συγκλή]του, φί[λης καὶ συμ]μάχ[ου Ῥωμαίων], Σαρδ[ιανῶν πόλεως].

l. 16, Λιανῶν, que l'on a corrigé tacitement en Διανῶν ; il faut donc [Τραλ]λιανῶν. Aussi ai-je dirigé ma recherche vers les inscriptions de Tralles ; et j'ai trouvé ce même fragment, parmi les inscriptions copiées à Tralles, reproduit dans Le Bas-Waddington, III, 604. Mieux, l'inscription avait été publiée par Boeckh dan *CIG*, 2926, d'après une copie envoyée par Raoul-Rochette et prise alors que le monument était encore intact ; on y lisait :

Τι. Κλ. Γλύπτον
Ἀνδρονίκου υἱόν,
τὸν ἀγορανόμον,
τὸν ὑπέρτατον
λογιστὴν καὶ
σωτῆρα καὶ
κτίστην τῆς
πατρίδος,
τῆς λαμπροτάτης
πόλεως τῆς νε-
ωκόρου τῶν Σεβαστῶν,
ἱερᾶς τοῦ Διὸς κα-
τὰ τὰ δόγματα τῆς
συνκλήτου [1] Τραλ-
λιανῶν,
οἱ μυσταὶ
τῶν ἱερῶν [2].

Cockerell avait copié à Magnésie une autre inscription, publiée par Gardner, *ibid.*, p. 349, n. 94. Elle a été reproduite par les éditeurs des *IGRR*, IV, 1340. Mais il leur a échappé que E. Groag, dans les *Jahreshefte*, X (1907), 282 sqq., y avait reconnu une inscription copiée à Tralles et publiée dans les *Ath. Mitt.*, XXI (1896), 113, y avait retrouvé des membres d'une famille de l'aristocratie trallienne, et en avait donné une restitution toute différente et bien préférable.

Ces deux inscriptions, qui auraient été copiées à Magnésie-du-Sipyle par Cockerell et se rapporteraient à Sardes, viennent donc de Tralles. Mais on ne peut supposer que les pierres aient été transportées de Tralles à Magnésie, puisque c'est après le passage de Cockerell qu'elles ont été, l'une et l'autre, copiées à Tralles ;

1. La σύγκλητος est le Sénat romain, et non le Conseil de Tralles, comme a cru l'éditeur.

2. Pour la dernière ligne, il faut préférer τὸν εὐεργέτην.

il faudrait admettre qu'elles ont fait le voyage aller et retour. L'indication de provenance donnée par Cockerell doit s'expliquer autrement. Selon R. Cagnat, cette provenance est Magnésie-du-Sipyle [1]; mais Cockerell a dit seulement Magnésie, et il a entendu Magnésie-du-Méandre, car ces deux textes sont classés entre des textes de Nysa et un texte d'Éphèse. Or, pendant longtemps, les voyageurs ont cru reconnaître les ruines de Magnésie-du-Méandre sur le site qui est en réalité celui de Tralles, près d'Aïdin; ainsi Smith, Pococke et Chandler [2]. On voit que telle était aussi l'opinion de Cockerell; ainsi s'explique l'histoire de ces deux pierres [3].

XIII. ΕΙΣΑΓΩΓΕΥΣ.

L'inscription de la statue de Ἰούλιος Μακεδὼν Αὐρηλιανός de Philadelphie de Lydie énumère les fonctions qu'il a remplies [4] :

χρεοφυλάξαντα, κοὐρατορεύσαντα, ταμιατεύσαντα ἐν ἀγοραίᾳ, πανηγυριαρχήσαντα ἐν κοινῷ τῆς Ἀσίας ἀγῶνι, σειτωνήσαντα, πέψαντα παρ' ἑαυτοῦ, εἰσαγωγέ[α γε]νόμενον καὶ ἐν ἄλλοις πλείοσιν εὔχρηστον γενόμενον καὶ ὑπηρετήσαντα τῇ πατρίδι.

Les éditeurs des *IGRR* ont interprété εἰσαγωγεύς, « unus magistratuum litibus in illa urbe iudicandis; eos Athenis constat decem viros fuisse ». Plutôt que vers les institutions de l'Athènes classique, il faut se tourner vers les inscriptions de l'Asie impériale. Or, elles ne font pas connaître d'εἰσαγωγεῖς à fonctions judiciaires [5], mais des εἰσαγωγεῖς à fonctions agonistiques ; Μακεδών a dû lui aussi être « introducteur » dans un concours, charge inférieure à celle d'agonothète. Comme on ne trouve rien sur ces fonctionnaires dans l'ouvrage de Liebenam, *Städteverwaltung*, ni dans les articles *Eisagogeis* du dictionnaire de Saglio-Pottier et de l'encyclopédie de Pauly-Wissowa, et que, naguère, dans un supplément à ce dernier article [6], Schulthess n'en a trouvé à citer

1. Sans doute pour expliquer la présence à Magnésie de textes se rapportant à Sardes, Magnésie-du-Sipyle en étant plus voisine

2. La juste identification est faite par Sherard, Hamilton, Barbié du Bocage, Leake. Cf. O. Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, p. 45 et p. 119.

3. Tralles, la Magnésie de Cockerell, est sur le chemin direct de Nysa à Éphèse.

4. *IGRR*, IV, 1638. Publiée d'abord dans *AM*, 1900, 124, d'après un estampage de P. Gaudin.

5. Sur ceux-ci, voir Caillemer, dans le dictionnaire de Saglio-Pottier, *s.v.*, et Thalheim, dans Pauly-Wissowa *s.v.* B. Laum, *AM*, 1913, 51 sqq., a justement reconnu que l'activité des εἰσαγωγεῖς nommés dans une inscription de Samos était d'ordre économique.

6. Suppl. *III*, 426.

qu'un exemple [1], il ne me semble pas inutile de réunir les inscriptions mentionnant des εἰσαγωγεῖς (ou εἰσαγωγοί) agonistiques qui me sont connues :

1. Thyatire. *AM*, XXIV, 232, n. 71, l. 15-17 = *IGRR*, IV, 1290 : ἰσαγωγέα γενόμ[ενον] τοῦ ἐπὶ θεῷ Αὐγούστῳ [ἀγο]μένου ἀγῶνος [2].

2. 3. 4. Tralles. *CIG*, 2932, 4-5 : εἰσαγω[γ]ὸν τῶν [ἱερ]ῶν ε[ἰ]σελαστικῶν [εἰ]ς τὴν οἰκουμένην [Πυ]θίων [3]. — *AM*, VIII, 331, l. 13 = *Papers Amer. School. Ath.*, I, 110, n. 11 : καὶ ἰσαγωγὸν τῶν Ὀλυμπίων [4]. — *BCH*, 1904, 80, n. 3, l. 6 : τὸν ἰσαγωγὸν γενόμενον τῶν μεγάλων Ὀλυμπίων.

5. Milet. *Milet*, I, 7, *Der Südmarkt*, 263, l. 5-6 : καὶ ἀγωνοθέτην [καὶ ἀ]γωγέα τῶν μεγάλων Διδυμείων Κομμοδείων. L'éditeur allègue une inscription inédite mentionnant un autre ἀγωγεύς des Didymeia.

6. Éphèse. *Ephesos*, III, p. 154, n. 71, l. 19-20 : ἀγωνοθέτου καὶ εἰσαγωγέως τῶν μεγάλων Ἐπινεικίων.

7. Apollonia de Pisidie. *BCH*, 1893, 255 = *IGRR*, III, 319 : ἐφήβαρχον καὶ ἰσαγωγέα γενόμενον τῶν μεγάλων πενταετηρικῶν Καισαρήων ἀγώνων.

8. Thessalonique. Ziebarth, *Bursians Jahresber.*, 189, 281 : εἰσαγωγεὺς γενόμενος πρώτων τῶν Πυθίων ἀγομένων [5].

9. Akraiphiai. *BCH*, 1903, 297, 4 sqq. : ἀγωνοθετοῦντος τοῦ ἀγῶνος τῶν πενταετηρικῶν Πτωίων Καισαρείων Αὐρ. Ἀρχεδήμου τοῦ Σωτήρου, εἰσαγωγέως τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ.

10. Athènes. *IG*, III, 1183, col. II, 30 sqq. : parmi les éphèbes, dix εἰσαγωγεῖς, dont la fonction a été reconnue par A. Dumont, *L'éphébie attique*, I, 310-311.

Enfin, je verrais volontiers un fonctionnaire du même genre dans l'εἰσαγωγεύς de l'inscription de Sparte, *IG*, V 1, 168 [6], où est

---

1. L'inscription d'Athènes qui porte dans ma liste le numéro 10.

2. Les premiers éditeurs ont cru que *CIG*, 3491, était une inscription pour le même personnage, rédigée en termes semblables : Hula, *Jahreshefte*, V (1902), 205, a montré que c'était une mauvaise copie du même texte. Pour l'établissement du texte, voir Keil et Premerstein, *Klio*, XII (1912), 165; sur sa date (vers 180 ap. J.-C.), les mêmes, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, p. 34 et 36.

3. Le titulaire est un enfant, puisqu'il a été aussi ἀμφιθαλής (cf., à Thyatire, *IGRR*, IV, 1273, 28-29, et *BCH*, X, p. 415, n. 23; à Éphèse, *Ephesos*, III, 14). Boeckh, d'après la copie de Sherard, lit ensuite τ(ὸ)ν δεί[κτην]. Il me semble qu'il faut plutôt τῶν (Ἀ)λεί[ων] (les Ἄλεια sont connus à Tralles); cf., dans un des textes de Thyatire cités : ἀμφιθαλέα γενόμενον τῶν μεγάλων Ἀντωνίων.

4. Le titulaire est aussi un enfant, vainqueur παγκράτιον παίδων. Cf. le n° 7.

5. Son père est agonothète. Cf. le n° 9.

6. Voir le commentaire de P. Foucart, *Inscr. de Mégaride et du Pélop.*, 168 i.

mentionné un ἱερονείκης, ainsi que les concours Καισάρεια et Εὐρύκλεια [1].

Tous ces textes datent de l'époque impériale. Or, il semble qu'un passage de Platon (*Lois*, 765 A), allégué par A. Dumont [2], permette de conclure à l'existence, au v^e^ siècle, de la fonction d'εἰσαγωγεύς. Il me paraît vraisemblable que la fonction et le titre ont dû, fort humbles à l'origine, prendre une importance croissante, en sorte qu'ils ont été recherchés à l'époque impériale [3] ; c'est un phénomène semblable que l'on constate, par exemple, dans l'évolution des fonctions et des titres de naocore et de zacore.

XIV. Inscription d'Iasos.

On a publié parmi les inscriptions funéraires d'Iasos le fragment suivant (*REG*, 1893, 188, n. 39 [4]) :

ἀνάγ]κη ? ἐνέχεσθαι δὲ
τὸν] παρὰ ταῦτα ποιήσον-
τα],ὥσπερ τὸν ἰς τὰ καθω-
σι]ώμενα τοῖς Σεβαστοῖς
πλημμελοῦντα, ἐξέσ-
τω δὲ μόνῳ Αὔλῳ Μουσ-
σίῳ Ἄπρῳ τὴν χρῆσιν ἐ-
κε]ίνων———————

Il a été commenté en ces termes : « Fragment de l'inscription qui consacrait sans doute la sépulture de famille d'A. Mussius Aper (*suprà*, n^os^ 20-21). La formule — qui assimile ce terrain aux lieux consacrés aux Empereurs — mérite d'être remarquée ».

Cette interprétation ne me semble pas acceptable. Nous avons là un fragment d'une fondation faite par A. Mussius Aper, qui était un des premiers personnages de la cité, εὐγενείᾳ καὶ ἀξιώματι πρῶτον καὶ ἐξοχώτατον τῆς πατρίδος, comme il est dit dans la dédicace de la

1. Peut-être en est-il de même dans un texte d'Argos (Foucart, *Inscr. de Mégaride et du Pélop.*, 125 a = *IG*, IV, 594), trouvé près du théâtre : Ψηφίσματι βουλῆς Σπένδοντα Ζωπύρου τὸν ἰσαγωγέα ἀρετῆς ἕνεκα.

2. Il semble mal compris, en sa seconde partie, par L. Bizard, *BCH*, 1903, 299.

3. On remarque qu'en plusieurs cas l'εἰσαγωγεύς est un enfant ou un jeune homme (n. 2, 3, 7) ; parfois l'agonothète est en même temps εἰσαγωγεύς (n. 5, 6), parfois il a son fils pour εἰσαγωγεύς (n. 8, 9).

4. Sur les inscriptions d'Iasos publiées *ibid.*, 153 sqq., cf. Ad. Wilhelm, *AEMO*, 1897, 82, 85-86 ; *Neue Beiträge*, IV, 43-53 ; M. Holleaux, *REA*, 1919, p. 16, n. 2 ; E. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*[2], 85, 105 ; B. Laum, *Stiftungen*, II, 113-115, 214 ; L. Robert, *Rev. Phil.*, 1927, 120, 131-132. — P. 184, l. 5, suppléer : [προγόνων] ὑπ[άρχοντα εὐεργε]τῶν.

statue que lui élève le peuple (*ibid.*, 181, n. 20) [1]. Ce fragment faisait partie de la fin de l'acte, où était énoncée l'interdiction de détourner les sommes de l'emploi prévu (εἰς ἄλλο τι καταχρήσασθαι, μετενεγκεῖν) [2]. Seul l'auteur de la fondation a le droit d'y apporter quelque modification ; l. 8 sqq., il faut restituer une formule telle que : τὴν χρῆσιν ἐ[κε]ίνων [τῶν χρημάτων εἰς ἄλλο τι μετενεγκεῖν]. De même, dans une fondation d'Akmonia de Phrygie, le donateur, Τίτος Ηράξιας, écrit : μηδενὸς ἐξουσίαν ἔχοντος ἀλλάξαι τι τῶν δεδογμένων ἢ μεταποιῆσαι ἢ εἰς ἑτέραν τινὰ χρείαν μετενενκεῖν κατὰ μηδένα τρόπον· — κἀμοὶ μόνῳ ἐξεῖναι τῶν ἐν τῷ ψηφίσματι γεγραμμένων ἀλλάξαι τι ἢ διορθῶσαι ἢ τοῖς γεγραμμένοις προσδιατάξασθαι [3].

Pour rendre plus redoutables les sanctions contre qui transgresserait les clauses [4], le violateur [5] en sera assimilé à celui qui violerait les prescriptions sur les sommes consacrées par fondation au culte impérial (τὰ καθωσιωμένα τοῖς Σεβαστοῖς [6]). C'est le détail le plus intéressant du texte. Il faut peut-être retrouver la trace d'une prescription analogue dans un texte de fondation, malheureusement mutilé, de Kibyra [7] : — ταῖς τειμαῖς τῶν Σεβαστῶν καὶ τῆς συγκλήτου, ὥστε μένειν τὴν γυμνασιαρχίαν [8] ἐν τῇ πόλει δι' αἰῶνος, καθὼς ἔταξεν Κόϊντος Οὐηράνιος Φίλαγρος ; cf. l. 1 sqq. : ἐάν τινες τὴν αἰώνιον γυμνασια[ρχίαν θε]λ[ή]σωσιν καταλύειν καὶ τὰ χρήματα αὐτῆς ἀ[λλοτρι]οῦν, ἐ[ναγ]εῖς ἔσ[τωσα]ν καὶ ἀ[λιτή]ριοι τῶν τε Σεβαστῶν καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῆς πατρίδος καὶ τῶν ἐν ταύτῃ ἱερῶν καὶ θεῶν καὶ αὐτοὶ καὶ γενεαὶ αὐτῶν [9].

---

1. Ce nouveau sens donné à l'inscription s'accorde beaucoup mieux avec le lieu de provenance, qui est le gymnase (cf. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwes*², 107). Et, de cette provenance, on peut déduire, avec quelque vraisemblable, que la fondation était destinée à subvenir aux besoins du gymnase (cf. Ziebarth, *ibid.* 74-75).

2. Voir de nombreux exemples dans B. Laum, *Stiftungen in der gr. u. röm. Antike*, I, 185-187.

3. Laum, *Stiftungen*, II, n. 173, l. 13 sqq. = *IGRR*, IV, 661. La meilleure édition, avec photographie, traduction et commentaire, est donnée par F. Cumont, *Catalogue des sculptures et inscr. des Musées de Bruxelles* ² (1913), p. 150 sqq., n. 133.

4. Sur ces sanctions, voir Laum, *loc. cit.*, I, 193 sqq.

5. Pour πλημμελεῖν, cf. Le Bas-Waddington, III, 90,17 : τὸν δὲ εἴ τι τούτων πλημμελήσαντα εἶν[αι ἀσε]βῆ (Téos) ; *Oxyrrh. Pap.*, VIII, 1119, 18 ; δίκην ἀπαιτεῖται τῆς παρανομίας παρὰ τῶν πλημ[μελ]εῖν ἐπιχειρούντων εἴς τε τὰς θείας νομοθεσίας καὶ τὰς τῶν ἡγεμόνων κρίσις (cf. Preisigke, *Wörterbuch*, s.v.).

6. Exemples de fondations pour le culte impérial dans Laum, *ibid.*, I, 366.

7. Laum, *ibid.*, II, n. 162 = *IGRR*, IV, 915.

8. La fondation est destinée à subvenir aux frais de la gymnasiarchie.

9. On ajoutera le texte d'Iasos aux documents sur des fondations réunis par B. Laum. La liste des textes omis par lui serait longue. Je n'ai pas l'intention de la dresser (pour Délos, voir E. Ziebarth, *Hermes*, 1917, 425 sqq. ; cf. Durrbach,

XV. Inscriptions de Stratonicée.

1. Deux inscriptions de Stratonicée nous font connaître un personnage de cette ville, Ἐπαίνετος δὶς τοῦ Ἀλκέστου Πάμφιλος, qui a été prêtre d'Hécate à Lagina (*BCH*, 1920, 89, n. 20), puis prêtre de Zeus à Panamara (*ibid.*, 1927, 100, n. 68). La première ajoute au nom de Pamphilos la mention Κοδρομεύς. Elle a embarrassé l'éditeur, qui l'a commentée ainsi : « Κοδρομεύς semble être un ethnique ; un bourg carien du nom de Κόδρομα n'est pas connu jusqu'ici ; Suidas (s.v.) mentionne, sans la situer, une région dite Κοδρομήνη ». Certes, Κοδρομεύς a bien l'apparence d'un nom d'origine carienne, mais cet ethnique est fait pour étonner ; car, Pamphilos ayant été prêtre de Zeus et d'Hécate à Stratonicée, donc citoyen de Stratonicée, cet ethnique ne pourrait être qu'un démotique de Stratonicée; or, ces démotiques sont bien connus, et Κοδρομεύς n'y figurait pas jusqu'ici. J'ajoute qu'il n'y peut guère figurer, car le nom de beaucoup de citoyens de Stratonicée est suivi de l'abréviation Κο., qui est celle de Κολιοργεύς, et l'on ne comprendrait plus l'emploi de cette abréviation si elle pouvait se résoudre, selon les cas, en Κολιοργεύς ou Κοδρομεύς. Aussi ne faut-il pas se mettre en peine de chercher où pouvait être le bourg carien de Κόδρομα. Il faut séparer en deux parties le mot Κοδρομεύς, et voir, dans les lettres Κο., l'abréviation de Κολιοργεύς ; reste le mot δρομεύς, que l'on comprend facilement, Pamphilos étant appelé, dans l'inscription de Panamara, Ἁλιονίκης παράδοξος, et, dans celle même de Lagina, Ἁλιο[νίκης [1] ἱερον]ίκης [2] πλειστονίκης παρά[δοξ]ος ; c'était un coureur, vainqueur notamment aux Aleia de Rhodes.

2. Dans l'inscription par laquelle un prêtre et une prêtresse d'Hécate à Lagina ont commémoré leur prêtrise (*BCH*, 1920, 85, n. 18), on lit cette phrase : ἐπαγιλάμενοι κατὰ τὴν τῆς θεοῦ βούλησιν

Comptes des Hiéropes, p. 169), mais je signale l'absence d'un document aussi instructif que la fondation de Διότειμος Σάμου à Ariassos (*BCH*, 1892, p. 428 = *IGRR*, III, 422 ; cf. W. M. Ramsay, *Rev. Arch.*, 1923, I, 237-240). A Mylasa, Laum ne connaît pas les deux intéressantes inscriptions *Sitzungsber. Ak. Wien*, 132, p. 14, n. 6 et p. 15, n. 8 ; par contre, il cite Le Bas-Waddington, III, 409,31, où il n'est pas question de fondation (pour des libéralités analogues à celle qui est relatée dans ce texte, abandon de son salaire par un magistrat, cf. par ex., *IG*, II², 1263, 16 sqq. ; XII 9, 234, 19 ; *I. von Priene*, 4,18 ; 108, 154).

1. Pour ἁλιονίκης, cf. *Rev. Arch.*, 1915, II, 200 (Traiana Augusta) ; Wilcken, *Chrestomathie*, 156.

2. Restitution très probable ; cf. par ex., *Klio*, 1908, 417, 18 : ἱερονείκης πλειστονείκης παράδοξος.

ΜΗ.ΘΕΣΜΟΦΟ.Λ. κ(αὶ) πάντα ποιήσαντες ἀξίως αὐτῶν τε καὶ τῶν προγόνων κτλ. L'éditeur pense qu'il faut sans doute compléter Μη(τρὶ) Θεσμοφό(ρῳ) (ἐν) Λ(αγίνοις) ou Λ(αγινίτιδι), et l'assimilation entre Demeter et le culte d'Hécate s'expliquerait peut-être par le caractère chthonien du culte d'Hécate. Mais la restitution n'est pas acceptable. La même déesse, appelée à la première ligne de l'inscription, ἡ μεγίστη καὶ ἐπιφανεστάτη θεὰ Ἑκάτη, serait appelée, trois lignes après, Μη(τὴρ) Θεσμοφό(ρος) Λ(αγινίτις). De plus, la « promesse » des prêtres (ἐπαγγελία) [1] n'est pas faite à une divinité, mais au peuple, et, en fait, on ne trouve ordinairement, après la formule ἐπαγγειλαμένοι, aucun complément de ce genre. Enfin, l'abréviation du nom de la divinité, et notamment de son épithète Λαγινίτις en Λ n'est guère admissible. Il faut reconnaître, dans les lettres inexpliquées, une date ; λ indique le trentième jour du mois ; μη est une abréviation fréquente de μηνός [2]. Il faut compléter μη(νὸς) Θεσμοφο(ριῶνος) (τριακάδι). Le mois Thesmophoriôn est connu à Stratonicée [3]. C'est bien une date que l'on attend ici, car il est dit d'un autre prêtre d'Hécate (*ibid.*, 1887, 29, n. 42) : ὃς καὶ ἐπηγγίλατο τοῦ Καίσαρος μηνὸς τῇ πρώτῃ Σεβαστ[ῇ]. D'autre part, nous savons que le trentième jour du mois (τριακάς) était jour de fête à Stratonicée [4].

3. Une dédicace trouvée à Panamara est ainsi rédigée (*BCH*, 1927, p. 84, n. 33) :

Θεαῖς μεγίσταις Νεμέσεσι Τι. Κλ. Τι. υἱὸς Κυ. Λαίνας, φιλόκαισαρ καὶ φιλόπατρις, υἱὸς τῆς πόλεως, ἀρχιερεὺς καὶ στεφανηφόρος τὸ δ' καὶ ἱερεὺς γ' ἐν Κομυρίοις καὶ ἐν Ἡραίοις δ' καὶ μόνος καὶ γυμνασίαρχος ἐνιαύσειος μετὰ τοῦ υἱοῦ Κλ. Σαβεινιανοῦ Παιωνίου, χαριστήριον.

Une ligne me semble présenter une difficulté. Tout d'abord, après ἱερεὺς γ' ἐν Κομυρίοις, on attendrait καὶ δ' ἐν Ἡραίοις plutôt que καὶ ἐν Ἡραίοις δ'. Mais surtout les mots καὶ μόνος restent en l'air. On devrait avoir πρῶτος καὶ μόνος, comme, par exemple, dans le texte

---

1. Sur l'ἐπαγγελία des prêtres à Stratonicée, cf. Opperman, *Zeus Panamaros*, 15 sqq.

2. Cf., par ex., *REG*, 1906, 284, n. 180, l. 7 ; 288, n. 187, l. 2 ; *Suppl. Ep. Gr.*, I, 484, 491, 492, 493, 505, 514, 517, etc. ; *IGRR*, IV, 1087 ; 1162 ; 1222 ; 1275 ; 1314 ; 1362 ; 1365 ; 1367 ; 1614 ; 1647 ; 1664 ; *I. von Magnesia*, 293.

3. *BCH*, 1927, 61, n. 4, l. 4-5. — Pour l'abréviation du nom du mois, cf. par ex., *SEG*, I, 504, 506 ; *CIG*, 2817 ; *IGRR*, IV, 1087.

4. Voir J. Hatzfeld, *ibid.*, 1927, p. 86, avec les textes qu'il cite : *ibid.*, 89, l. 9 : [ἔδωκαν] τῇ τελευταίᾳ τρια[κάδι] διανομὴν τοῖς ἐν τῷ περιπολίῳ, et 1888, 101, l. 37 : μήτε τριακάδα μηδεμίαν ἐνδείσαντες.

p. 95, n. 65, l. 15-16 : [παλαίου οἴνου δι]έπενψαν κατὰ συνηφη[βίας κεράμια τοῖς πολείτ]αις πᾶσι πρῶτοι καὶ μ[όνοι], ou p. 92, n. 57, l. 18. Il suffit de lire A plutôt que Δ, et de restituer: ἱερεὺς γ΄ ἐν Κομυρίοις α΄ (= πρῶτος) καὶ μόνος, καὶ γυμνασίαρχος κτλ. Cette correction me semble assurée par une autre dédicace, émanant du même personnage [1], qui est ainsi rédigée :

[ἱερεὺς] τ[ὸ τρίτον ? ἐν]
[Ἡραίοι]ς πρῶτ[ος καὶ]
[μόνος] καὶ γυμνα[σίαρχος κτλ.].

4. Dans un fragment, difficile à déchiffrer, on a lu (*BCH*. 1927, p. 86, n. 35) :

ΟΑΣ ἐκ τῶν περι ΣΘΑΥΕΩΝ
ΕΡΩ τῶν ὁρκίων Διὶ Καρίωι ΓΑ
ΓΑΣΤΗΡΙΑ

Plutôt que de corriger, à la ligne 3, [χα](ρι)στήρια, comme on y a pensé, je songerais à une dédicace de [στ]οάς (l. 1), avec leurs [ἐρ]γαστήρια. Cf., par exemple, *IGRR*, III, 364 : τὸν ναὸν καὶ τὰ ἀγάλματα σὺν ταῖς περικειμέναις στοαῖς καὶ ἐργαστηρίοις (Adada) : 287 : τὴν στοὰν κειόνων εἴκοσι πέντε καὶ τὰ ἐν αὐτῇ ἐργαστήρια (Isaura) ; 112 : τὴν μὲν στοὰν —, [τὰ δὲ] ἐργαστήρια (Sebastopolis) ; B. Laum, *Stiftungen*, II, 94 b et 98 (Thyatire) ; Keil et von Premerstein, *Bericht über eine Reise in Lydien*, p. 21, ad n. 37 (Thyatire et Phrygie) [2].

5. Parmi tant de dédicaces de chevelures trouvées au sanctuaire de Panamara [3] et dont beaucoup ont été faites par des esclaves, il en est une, publiée récemment [4], qui se distingue, et par la haute situation du dédicant, et par une mention restée énigmatique.

---

1. *Ibid.*, p. 83, n. 32. L'identité du personnage est assurée par la mention, aux lignes 5-6, du fils de Λαίνας, Κλ. Σαβεινιανὸς Παιώνιος.

2. A la ligne 2, peut-être οἰκιῶν ; cf., à Lagina, les στοαί de la ἱερὰ οἰκία (*BCH*, 1888, p. 156, et 1920, p. 74).

3. *BCH*, 1888, 479 sqq. ; 1927, 112 sqq., n. 99-132 ; cf. Opperman, *Zeus Panamaros*, 68 sqq. Les Stratonicéens faisaient le même genre d'offrandes au sanctuaire de Lagina, comme le montre la dédicace *BCH*, 1920, p. 95, n. 33 : δούλων κόμαι.

4. *Ibid.*, 1927, 113, n. 100.

Διὶ Πανημε-
[ρ]ίῳ Σώσαν-
δρος Ἑκαταί-
ου ὁ ἐπὶ τῆς χ[ώ]-
ρας στρατηγὸς
τὰς κομὰς τῆ[ς]
θυγατρὸς Ἀπ-
φίου καὶ ΤΟΝΙΙΙ
ΣΕΑ σὺν τῇ ΓΟ [1].

L'inscription n'est connue que par une copie faite « par une main peu experte » ; mais, si la main du copiste était peu experte, ses yeux ne l'ont pas nécessairement trompé, et il ne faudrait admettre de graves erreurs de copie que s'il était impossible de retrouver dans les groupes de lettres attestés la mention de l'objet consacré par le stratège en même temps que les cheveux de sa fille. D'autre part, la lacune, à la fin des lignes 8 et 9, ne comportait, certainement, comme on le voit, qu'une ou deux lettres au plus. Il suffit de considérer la barre qui suit le Π, à la ligne 9, comme l'amorce d'un Ε, pour pouvoir restituer : καὶ τὸν Πε[ρ]σέα σὺν τῇ Γο[ρ|γόνι]. Sosandros, consacrant au dieu les cheveux de sa fille, y a joint l'offrande d'une statue ou statuette [2] représentant Persée et la Gorgone. Comment peut-on se la figurer ? Peut-être sur le modèle de la statue que reproduisent des monnaies d'Argos [3] ou des villes du Pont [4] : Persée, debout, tient dans sa droite la harpé ; sa main gauche tient la tête de la Gorgone par sa luxuriante chevelure [5].

---

1. La pierre semble brisée ensuite.

2. Semblables dédicaces faites par des magistrats pour l'ornement des édifices publics ou sacrés sont fréquentes ; cf. par ex., à Aigai de Cilicie, *IGRR*, III, 925 : κατασκευάσαντα ἐκ τῶν ἰδίων ἀνδριάντα Αἰ[γαίας] Ἀρτέ[μιδο]ς σὺν τῇ παρ[ε]σ[τηκυίᾳ ἐλάφῳ] ; à Amastris, *ibid.*, III. 84 : ἀνέστησεν ἐκ τῶν ἰδίων τ[ὸν Ἡρα]κλέα καὶ τῇ κατεπικειμένῃ λεο[ντῇ τοὺς ὄνυ]χας ἀποκατέστησεν ; en Syrie, *ibid.*, III, 1127 : οἰκοδόμησεν [τὴν θύ]ραν σὺν νεικαδίοις κα[ὶ λεοντ]αρίοις ; à Mastaura, Le Bas-Waddington, III, 1663 a : τοὺς ἐπιχρύσους Ἔρωτας ιη′ καὶ τὰς β′ Νείκας σὺν ταῖς βάσεσιν ; à Thyatire, *IGRR*, IV, 1222 ; à Aphrodisias, *BCH*, IX, 78, n. 8 ; *REG*, 1906, 106, n. 20 ; à Samos, *BCH*, 1881, 479 ; à Epidaure, *Hermes*, 1929, 64, l. 8 sqq. : Ἀσκληπιὸν [χαλκοῦν ? ἐν ἱμ]ατίῳ ποδιαῖον, στηριζόμενον [βάκτρῳ γ ρυσῷ· τῷ δὲ βά]κτρῳ δράκων περίκειται ἀργυ[ροῦς].

3. *Cat. Br. Mus. Peloponnesus*, Pl. XXVIII, 19.

4. *Ibid.*, *Pontus*, *Bithynia*, *Paphlagonia*, Pl. III, 3 ; V, 5 ; XIX, 8. Pour une liste plus détaillée, voir les références au *Recueil gén. des monnaies d'Asie Mineure* données par F. Cumont, *Rev. Arch.*, 1905, I, p. 180, n. 2.

5. Une légère correction à une autre inscription de Stratonicée. Dans *BCH*, 1920, 91, n. 21, statue élevée à Hiéroklès, fils de Iason, τὰ [ἴδι]α καταλει[τούργησας] πατρίδι χρήματα ; il vaut mieux καταλεί[ψαντα τῇ] πατρίδι χρήματα ; il a laissé par testament sa fortune à sa patrie.

XVI. Inscription agonistique d'Erythrai.

Une base de statue, trouvée à Erythrai, est ainsi restaurée dans Le Bas-Waddington, III, 1540 :

Ὁ δῆ[μος]
Λήναιον Πρυτάν[εως νικήσαντα πυ]-
γμὴν παῖδας Ἴσθ[μια ——— ———]
. πους δὲ Ἄκτια κ[αὶ ——— ———παῖδ]-
ας, ἄνδρας δὲ Ἴσθμια [καὶ στεφανωθέντα]
ὑπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἰώνων [τὸν γυμνικὸν]
ἀγῶνα καὶ Ἡρακλῆα ἀρετῆς ἕνεκα καὶ
εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν

Les lignes 3 et 5 montrent que les victoires de Lénaios étaient classées selon l'ordre chronologique, suivant qu'il était dans la classe des enfants ou des hommes[1]. Cette remarque faite, on voit qu'il faut restituer, ligne 4 : [ἀγε|ν]είους δὲ, et que, à la fin de la ligne, le supplément [παῖδ]ας, contraire d'ailleurs aussi à la règle de la coupe syllabique, est mauvais. Je complète : Ἄκτια κ[αὶ κοινὸν Ἀσί]ας.

Ligne 5, j'écris [καὶ τὸν τιθεμένον][2] ὑπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἰώνων ———ἀγῶνα. A la fin de la ligne 6, on peut restituer [ἐμ Πανιωνίωι] ou [Ἀλεξάνδρωι]; car il peut s'agir, soit de la fête des Panionia[3], soit de la fête fédérale des Ἀλεξάνδρεια. Sur cette fête et sur sa persistance à l'époque romaine[4], cf. Strabon, XIV, 644 : ὑπέρκειται δὲ τῶν Χαλκιδέων ἄλσος καθιερωμένον Ἀλεξάνδρῳ τῷ Φιλίππου, καὶ ἀγὼν ὑπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἰώνων Ἀλεξάνδρεια καταγγέλλεται[5], συντελούμενος ἐνταῦθα ; cf., pour le IIIe et le IIe siècles, *Sylloge*[3], 557, 1 ; *OGI*, 222, 15 (= *I von Priene*, 507). A ce culte fédéral se rapporte, à mon sens, la dédicace suivante, trouvée à Erythrai[6] : Ὁ δῆμος Πράξιππον Καλλικράτους νικήσαντα παῖδας δόλιχον Ἀλεξάνδρεια. Par contre, il n'est point assuré que le sacrifice célébré à Erythrai pour Alexandre, d'après la grande inscription publiée par U. von

---

1. Cf., par ex., *Ephesos*, II, 72.
2. Ou, par ex., τὸν ἀχθέντα.
3. Cf. U. von Wilamowitz, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1906, 38 sqq.
4. Je daterais l'inscription d'Erythrai des environs de notre ère.
5. Sur ce terme, cf. P. Boesch, Θεωρός, p. 11, avec la note 2; on y ajoutera cet exemple, ainsi que *IG*, XII 8, 190, l. 39 (Samothrace); Ἀρχ. Δελτίον, II (1916), 148, l. 12 (Beroia) ; *ABS*, XXVI, 163, l. 7 (Sparte). Il se trouve encore dans la lettre d'Eumenes II aux Iasiens sur le renouvellement des Nikephoria.
6. Publiée par A. Fontrier, *Rev. Et. Anc.*, 1903, 232, note 2.

Wilamowitz, *Nord-ionische Steine*, p. 51, l. 73[1], soit un sacrifice fédéral[2]. Un culte municipal d'Alexandre à Erythrai est connu par l'inscription des ventes de sacerdoces[3] et par une inscription d'époque impériale mentionnant un ἱερεὺς θεοῦ Ἀλεξάνδρου[4]. Un culte local d'Alexandre est connu aussi à Bargylia[5], à Priène[6], et, depuis peu, à Éphèse[7].

Ce texte est, je crois, le seul à mentionner les Herakleia d'Erythrai[8]. Sur le sanctuaire d'Héraklès dans cette ville, cf. Pausanias, VIII, 7, 5 ; *Sylloge*[3], 285, 20[9].

XVII. Inscription de Kallatis.

Deux décrets d'un thiase dionysiaque, trouvés récemment à Mangalia, l'antique Kallatis, ont été publiés à plusieurs reprises, sans grand profit[10]. L'un d'eux a été rendu en l'honneur d'un certain Ariston, fils d'Ariston. Les considérants et la formule hortative[11] nous apprennent que le père d'Ariston était lui aussi un bienfaiteur du thiase, et qu'il avait précédemment obtenu les mêmes honneurs qu'on décerna à son fils ; cf. l. 4-6 : Ἀρίστων Ἀρίστωνος, πατρὸς ἐὼν εὐεργέτα τᾶς πόλιος καὶ φιλοτείμου τοῦ θιάσου, et 23 sqq. : καὶ τάχιον[12] [δεδωκότες (*i.e.* οἱ θιασεῖται) πράτως τῷ πατρὶ

---

1. Cf. les nouveaux fragments publiés ou identifiés par J. Keil, *Jahreshefte*, XIII, *Beibl.*, 34-41 ; *BCH*, 1913, 449.

2. Comme veut l'éditeur, qui restitue Ἀλεξάνδρ[ωι—κοινόν]. « Da das Bundesheiligtum Alexanders auf dem Gebiete von Erythrai lag, besorgt diese Stadt die Opfer, wie Priene die des Panionions ». Mais le sanctuaire n'était pas sur le territoire d'Erythrai, mais de Téos (cf. Scheffler, *De rebus Teiorum*, 24 ; Dittenberger, *OGI*, 3, note 2).

3. *Sylloge*[3], 1014, 111 : Βασιλέως Ἀλεξάν[δρου].

4. Le Bas-Waddington, III, 57. Cf. Dittenberger, *OGI*, 3, note 2, qui a montré, contre Waddington, que ce prêtre était un prêtre de la ville d'Erythrai, et non de la Confédération Ionienne. Les éditeurs des *IGRR*, qui ont reproduit l'inscription, IV, 1543, répètent l'erreur ancienne.

5. *OGI*, 3.

6. *I. von Priene*, 108, 75.

7. *Jahreshefte*, XXIII, *Beibl.*, 263, l. 8-9 ; ἱερέα Ἀνακτόρων καὶ Ἀλεξάνδρου

8. Non citées par Nilsson, *Griech. Feste*.

9. Cf. H. Gœbler, *Erythrai*, 81-82 ; P. Corssen, *AM*, 1913, 3-4. Dans deux inscriptions (*Jahreshefte*, XIII, *Beibl.*, 43), un stratège, Θρασύδημος Θρασυδήμου, ajoute à son nom la mention ὁ ἐξ Ἡρακλει[δῶν] ; je ne sais s'il faut là mettre en relation, comme fait l'éditeur, avec un γένος des Ἡρακλεῖδαι, qui serait lié au grand dieu de la ville, ou avec les Héraclides lydiens, auxquels se rattachent des thespiodes de Kolophon (cf. Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, 211-212).

10. O. Tafrali, *Rev. Arch.*, 1925, I, 258 ; B. Haussoullier, *ibid.*, II, 61 ; Th. Sauciuc, *Dacia*, I, 140 ; O. Tafrali, *Arta si Archeologia*, I, 29 sqq. (non vidi).

11. Expliquée et restituée par Ad. Wilhelm, *Hermes*, 1928, 225 sqq., 364 sqq.

12. Au sens de « précédemment » ; cf. Ad. Wilhelm, *loc. cit.*

αὐτοῦ τὰς [μεγίστας] τειμὰς παρὰ τοὺς λοιποὺς [εὐεργέτας], νῦν πράτως αὐτοῦ ποιησαμένου τὰν ἀναγόρευσιν τοῦ στεφάνου διὰ τὸ αὐτὸν τετειμᾶσθαι ταῖς ἴσαις τῶι πατρὶ τειμαῖς. Les éditeurs n'ont pas remarqué que la découverte du décret pour Ariston II permettait de reconnaître dans deux fragments de marbre (*Arch. epigr. Mitt. aus Oesterr.* XI, 1887, p. 35, n. 35), trouvés autrefois à Mangalia, des restes du décret du thiase dionysiaque pour Ariston I, et de les restituer ainsi :

ΕΙ—— — — — —— ——
ἐφ' οἷς [ὁ δῆμος ἐτίμησεν αὐτὸν]
ταῖς τ[ειμαῖς ταῖς μεγίσταις· ὅ]-
πως οὖν [καὶ οἱ θιασῖται φαίνων]-
ται τοὺς [εὐεργέτας τοῦ δάμου]
καὶ φιλοτ[ίμους τοῦ θιάσου ὡς βέλ]-
τιστα καὶ [κάλλιστα καθάπερ]
κα(ὶ) εἴθισ[ται τιμῶντες· δεδό]-
χθαι αὐτ[οῖς ?—— —— ——]
ματος· σ[τεφανοῦ]ν Ἀρίσ[τωνα Ἀ]-
ρίστωνο[ς τὸν εὐ]εργέτα[ν μὲν]
τοῦ δάμ[ου, φιλότε]ιμον δὲ [τοῦ]
θιάσου [ἐμ πάσῃ συν]όδῳ [χρυσῷ]
στεφάν[ῳ εἰς τὸ κατ' ἀΐ]διο[ν· τὸ]
δὲ ψά[φισμα τοῦτο ἀναγράψαι]
εἰς [τελαμῶνα λευκοῦ λίθου].

Notes critiques. — Ligne 8, la copie donne ΚΑΤΕΙΘΙΣΤΑΙ. — Ligne 10, la copie donne ΠΜΠΣ. — L. 11 sqq. : cf. les lignes 30 sqq. du décret pour Ariston : στεφανοῦν κατὰ [πᾶσα]ν σύνοδον καὶ κατὰ πᾶσαν ἀμέραν ἐν ἅι συ[νέρχο]νται [1] Ἀρίστωνα Ἀρίστωνος τὸν εὐ[εργέταν] τ[οῦ] δάμου καὶ φιλότειμον τοῦ θιάσου· δεδόσθαι δὲ τὸν στέφανον εἰς τὸ κατ' ἀΐδιον [2]. Les honneurs décernés au père et au fils étant les mêmes, le décret que je restitue pourrait concerner l'un aussi bien que l'autre; mais le formulaire montre que ce n'est pas une copie du décret pour Ariston II (qu'il faudrait maintenant appelerAriston III).

XVIII. Inscription de Varna.

A. Salač et H. Ṣkorpil viennent de publier dans les mémoires de l'Académie de Prague une série d'inscriptions grecques et latines trouvées en Bulgarie [3]. Un de ces textes, trouvé à Varna,

1. Restitué par P. Roussel, *REG*, 39, 274, et Ad. Wilhelm, *ibid*, 364.
2. Ainsi coupé par P. Roussel et Ad. Wilhelm.
3. Sous le titre *Nekolik archeologických památek z východniko bulharska*. Prague 1928.

l'antique Odessos, est gravé sur une base de marbre, haute de 0m,20, épaisse de 0m,48, qui est brisée à droite et à gauche ; il comporte deux inscriptions, séparées par un intervalle, en sorte qu'on possède la partie droite de l'une, la partie gauche de l'autre. Les éditeurs y ont vu une dédicace double en l'honneur de l'empereur Titus, et l'ont restituée ainsi [1]. A gauche, on aurait :

[Αὐτοκράτορι Τίτωι Οὐεσπασιανῶι θεῶι Αὐγού]στωι Αὐτοκράτο-
[ρος Οὐεσπασιανοῦ θεοῦ Σεβαστοῦ υἱῶι ἀρχιερ]εῖ μεγίστωι δη-
[μαρχικῆς ἐξουσίας τὸ— ?— ——— ὁ δεῖνα Δ]ιονυσίου ὁ αἰσι-
[μνήτης?———ἐκ τῶν ἰδίων τὸν ἀνδριάντ]α πρῶτον ἀνέ-
[τησεν ἐπιδοὺς καὶ νομὴν πολείταις πᾶσι καὶ] Ῥωμαίοις καὶ ξένοις.

A droite, il faudrait restituer :

Αὐτοκράτορι Τίτωι Φλαο[υίωι Οὐεσπασιανῶι]
Θεῶι Αὐγουστῶι Ἡρακλε[ίδης ? τοῦ δεῖνος]
ἐκ τῶν ἰδίων τὸν ἀνδρι[άντα ἀνέστησεν ἐπι]-
δοὺς καὶ νομὴν πολειτῶ[ν *ex. gr.* πεντακοσίοις].

Les éditeurs ont remarqué que, à la ligne 3, le αἰσι[μνήτης] de la copie de Skorpil, où le Σ n'est pas net, faisait difficulté, puisque ce titre était en usage dans les colonies mégariennes [2], alors qu'Odessos était colonie milésienne. Je puis montrer que ce titre ne figurait pas en effet dans l'inscription et qu'on doit restaurer ce monument de façon certaine.

Les éditeurs ont cité eux-mêmes une dédicace à Titus, copiée à Aboby, localité qui me semble à une soixantaine de km. à l'Ouest de Varna, et reproduite dans les *Inscr. graecae ad res rom. pert.*, I, 594. Cette inscription a d'ailleurs été publiée ensuite par E. Kalinka, dans ses *Antike Denkmäler in Bulgarien*, n. 20, d'après une copie de H. Skorpil, prise à Baltchik, l'ancienne Dionysopolis. Ce texte, gravé sur un bloc de marbre, haut de 0m,20, épais de 0m,46, est ainsi rédigé :

[A]ὐτοκράτορι Τίτωι Καίσαρι Σεβα[στῶι Αὐτοκράτο]-
ρος Οὐεσπασιανοῦ υἱῶι ἀρχιερ[εῖ μεγίστωι δη]-
μαρχικῆς ἐ[ξ]ουσίας Ἡρακλέων —— ————
ἱερεὺς ἐκ τῶν ἰδίων τὸν ἀνδριά[ντα αὐτοῦ ἀνέ]-
στησεν, δοὺς καὶ νομὴν πολείταις μ'.

---

1. Page 46. n. 17 ; dessin, p. 45.

2. Ajouter à leurs références l'exemple de Kallatis, *Rev. Arch.*, 1925 (tome 22), p. 62 (= *Dacia*, I (1924), p. 128). Cf. F. Solmsen, *Beiträge zur gr. Wortforschung*, 37-39, 69 sqq.

Je constate que ce bloc et la base trouvée à Varna, de dimensions semblables, se raccordent exactement; il n'est pas douteux qu'il ne faille reconstituer la base par l'adjonction de la pierre qui a été voyager à Aboby et à Baltchik. [1] La dédicace à Titus doit être reconstituée ainsi :

[Α]ὐτοκράτορι Τίτωι Καίσαρι Σεβα|στῶι Αὐτοκράτορος Οὐεσπασιανοῦ υἱῶι ἀρχι|ιερεῖ μεγίστωι δημαρχικῆς ἐ[ξ]ουσίας Ἡρακλέων | [Δ]ιονυσίου ἀρ[χ]ι- [2] ιερεὺς ἐκ τῶν ἰδίων τὸν ἀνδριά|[ντ]α πρῶτον ἀνέστησεν, δοὺς καὶ νομὴν πολείταις | [καὶ] [3] Ῥωμαίοις καὶ ξένοις.

La partie droite est une dédicace à Vespasien divinisé. La base portait les statues des deux empereurs, dédiées par le même personnage, qui était ἀρχιερεύς. Elle se restitue ainsi :

Αὐτοκράτορι Τίτωι Φλαο[υίωι Οὐεσπασιανῶι]
θεῶι Αὐγούστωι Ἡρακλέ[ων Διονυσίου ἀρχιερεὺς]
ἐκ τῶν ἰδίων τὸν ἀνδρι[άντα πρῶτον ἀνέστησεν],
δοὺς καὶ νομὴν πολείτ[αις [4] καὶ Ῥωμαίοις καὶ ξένοις]

Pour les distributions faites à l'occasion de l'érection d'une statue, je renvoie aux textes réunis par Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, X, 28-29 et *Ath. Mitt.*, 1926, 1-2 [5].

XIX. Inscriptions agonistiques de Philippopolis.

Ce sont deux bases de marbre, publiées par E. Kalinka, dans ses *Antike Denkmäler in Bulgarien*, n. 101 et 103. Il restitue ainsi la première :

---

1. D'où elle avait disparu, en 1897, lorsqu'un collaborateur de Kalinka la rechercha. Il n'est pas impossible que le lieu d'origine de la base soit Dionysopolis plutôt qu'Odessos. Dans la même région, le décret de Kallatis pour Apollonia (*SGDI*, 3089; Kalinka, *loc. cit.*, 94), qui provient de l'une ou l'autre de ces villes, a été transporté à Chumen.

2. On voit, par le dessin, comment les restes de APXI ont pu être pris pour ceux de AΙΣΙ.

3. On voit, par une note de Kalinka, que le reste de lettre pris pour le début d'un M convient parfaitement à un K.

4. Sur le dessin, le début d'un Ω vu par les éditeurs est très douteux.

5. L'un émane de Dionysopolis : *AEMO*, X, 185 (plus complet *ibid*, XVII, 2 1 : d'où *IGRR*, I, 664); il y faut suppléer, l. 11-12, non pas : γυμνασιάρχην κα[ὶ νῶν ἀγώ]|νων φιλότειμον, mais καὶ [ἐκ προγό]|νων φιλότειμον.

Ἀγαθῇι [τύχηι].
Μ(ᾶρκον) Μέστριο[ν —]
τὸν Αἰνί[ου νικήσαν]-
τα ἀγενεί[ων φυλῆς]
[Κ]ενδρεισ[έων τῆς]
[μ]ητροπόλ[εως ἀγῶ]-
να Ὀλύμ[πιον —]
κῶ πανκρ[ατίω —]
[Μέσ?]τριο[ς ——]

Donc, un Philippolitain vainqueur au pancrace à un ἀγὼν Ὀλύμπιος (?) de la tribu des Κενδρισεῖς[1] à Philippopolis, — ce qui est bizarre. Il s'agit en réalité d'un athlète d'Ainos, vainqueur aux Kendreiseia de Philippopolis et aux [Adria]na Olym[pia] de Cyzique. Il faut restituer :

Ἀγαθῇι [τύχηι]
Μ(ᾶρκον) Μέστριο[ν —]
τον Αἰνί[ον νικήσαν]-
τα ἀγενεί[ων πυγμὴν ?]
[Κ]ενδρείσ[εια ἐν τῇ]
[μ]ητροπόλ[ει, Ἀδρια]-
νὰ Ὀλύμ[πια ἐν Κυζι]-
κῶ πανκρ[άτιον ——]

Ainos, sur la côte de Thrace, faisait partie de la province dont Philippopolis était la métropole ; d'où, à la ligne 6, la simple indication ἐν τῇ μητροπόλει pour désigner cette ville. — L'article placé avant l'ethnique ou le patronymique est rare ; les lettres — τον forment la fin du *cognomen* de Mestrios. — Les Kendreiseia de Philippopolis sont connues par l'inscription *IG*, III, 129, 19 (III[e] siècle) et par des monnaies[2] — La restitution πυγμήν, l. 4, est seulement probable ; πάλην est possible aussi ; πανκράτιον serait trop long. — Pour les Ἁδριανὰ Ὀλύμπια de Cyzique, cf., par ex., *IGRR*, IV, 154 ; 162 ; I, 802, l. 8 ; *Ath. Mitt.*, 1897, 414[3].

1. Ce texte est allégué comme témoignage sur cette tribu dans Pauly-Wissowa, *s. v.*

2. Cf. Th. Reinach, *REG*, 1902, 32 sqq., commentaire d'une dédicace à Apollon Kendrisos ; d'où l'article *Kendriseia* dans Pauly-Wissowa.

3. Adriana de Cyzique, dans *BCH*, 1904, 86, n. 7, 20. Olympia de Cyzique dans *CIG*, 2810, 16 ; *IG*, III, 129, 28 ; *IGRR*, IV, 1645, 6-7. Ce sont peut-être deux abréviations du titre complet Adriana Olympia. Cf. aussi W. Weber, *Unters. zur Gesch. des Kaisers Hadrianus*, 132-133 ; A. Boulanger, *Aelius Aristide*, 342-343.

La seconde base a été restaurée ainsi :

Ἀγαθῇ [τύχῃι]
Πό(πλιος) Αἴλ(ιος) Διοσκου[ρίδης Φιλιπ]-
ποπολείτης ἱερ[εὺς... καὶ ξυ]-
στάρχης διὰ βίου ————
[Π]αυταλεωτῶν προ ———
[ἀ]γενείων πανκ[ράτιον——

Ligne 3, on n'a que faire d'un ἱερεύς ; Dioskouridès était ἱερ[ονεί-κης]. — Ligne 5, d'après le fac-similé, le P, qui serait lié avec le Π, est très douteux. Je complète :

Ἀγαθῇ [τύχῃι]
Πο. Αἴλ. Διοσκου[ρίδης Φιλιπ]-
ποπολείτης ἱερ[ονίκης, ξυ]-
στάρχης διὰ βίου [τῆς τῶν]
[Π]αυταλεωτῶν πό[λεως, νικήσας]
[ἀ]γενείων πανκ[ράτιον —]

On sait que le xystarque était très souvent étranger à la ville où il avait, par faveur impériale, obtenu la xystarchie[1].

La mention [ξυ]στάρχης, dans cette inscription, est tout à fait assurée, bien qu'on ait proposé aussi [μυ]στάρχης [2]. Ce dernier titre a été introduit à tort dans une inscription de Cyzique, où Lolling[3], Munro[4] et Hasluck[5] ont vu la fin de la dédicace de la statue d'un mystarque :

[πολ]λάκις [τειμηθεὶς] ὑ[π]ὸ βα[σιλέ]ων[6] ἄλλαις τε τει[μα]ῖ[ς] κ[αὶ μ]υσταρχίαις πόλλαις.

C'est la base de statue d'un athlète, honoré par les empereurs (βασιλεῖς) de nombreuses xystarchies. On sait en effet que les xystarchies étaient décernées par l'empereur et qu'on pouvait en cumuler un grand nombre[7]. L'exemple le plus propre à illustrer la restitution [ξ]υσταρχίαις πολλαῖς est fourni par l'inscription de la statue élevée à Sardes à l'illustre pugiliste et pancratiaste

1. Nombreux exemples donnés par G. Glotz, dans le Dictionnaire de Saglio-Pottier, *s. v. Xystos*, 1028.
2. J. Oehler (dans l'ouvrage de Kalinka), entraîné sans doute par la restitution ἱερ[εύς]. La ligne 6 met hors de doute le caractère agonistique de l'inscription.
3. *Ath. Mitt.*, IX, 19.
4. *JHS*, 1897, 275, n. 25.
5. *Cyzicus*, 269, n. 42.
6. Déchiffré par Munro, qui établit un rapport entre les *basileis* de Cyzique et les mystes.
7. Cf. Glotz, *loc. cit.*, qui ne cite pas le texte suivant.

M. Aurelios Demostratos Damas[1] : τειμηθεὶς ὑπὸ θεοῦ Μάρκου καὶ θεοῦ Κομμόδου πολειτείᾳ μὲν Ἀλεξανδρέων —, ξυσταρχίαις δὲ ταῖς ὑπογεγραμμέναις· Ῥώμης Καπιτωλίων, Σαρδέων Χρυσανθίνου, Σαρδέων κοινοῦ Ἀσίας, Μειλήτου Διδυμείων, Ἀλεξανδρείας Ἀδριανείου Φιλαδελφείου, Ἀλεξανδρείας Σεβαστείου, Ἀλεξανδρείας Σελευκείου, Ἀντινόου πόλεως καὶ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ πάντων, Τράλλεων κοινοῦ Ἀσίας, Νεικομηδείας κοινῶν Βειθυν(ίας), Λακεδαίμονος Εὐρυκλείων, καὶ ὑπὸ θεοῦ Σεουήρου καὶ τοῦ κυρίου ἡμῶν θειοτάτου Ἀντωνίνου ἄλλαις τε πολλαῖς καὶ μεγάλαις τειμαῖς καὶ ξυσταρχίαις Εὐσεβείων ἐν Ποτιόλοις καὶ Σεβαστῶν ἐν Νέᾳ Πόλει[2].

XX. Décrets de Cyrène.

L'habile critique de U. von Wilamowitz et de F. Hiller von Gaertringen a su restituer dans leur intégrité bien des passages d'un long décret, par lequel la ville de Cyrène décerne de grands honneurs funèbres à l'un de ses riches et généreux citoyens, Barkaios, fils de Theukhrestos, et assure l'inaliénation des fondations laissées par lui (*Abhandl. Berl. Akad*, 1925, V, p. 27). Mais tout n'est pas éclairci encore, et je voudrais contribuer ici à la restauration de ce texte[3].

Barkaios a laissé par testament (μεταλλ[άξας τὸν ἐξ ἀμέων βίον] κατελέλοιπε) deux terres, qui sont ainsi désignées (l. 8 sqq.) :

[τὸν[4] ἀγρὸν τὸ Μνα]-
σέα Ἑομᾶι καὶ Ἡρακλεῖ ἐς τὸ κοινὸν τῶ Δ[....., ἔτι δὲ]
ἄλλον ἀγρὸν τὸ Ἐπιστράτω Ἀπο[λλωνικέτα δέδωκε]
ἐς τὰν τῶν ἱερέων χρῆσιν

La première donation a donc été faite à Hermès et Héraklès, dieux du gymnase[5], pour un usage dont la désignation précise nous échappe, mais qui a certainement rapport au gymnase[6]. En

1. Keil-von Premerstein, *Bericht über eine Reise in Lydien*, p. 19, n. 27, B, l. 10 sqq. ; *IGRR*, IV, 1519.

2. La base de statue du pancratiaste Poplios Ailios Aristomachos, *I. von Magnesia*, 180, 16 sqq., porte : τειμηθείς τε ἐπὶ τούτοις ὑπὸ θεοῦ Ἀδριανοῦ Ῥωμαίων πολειτ εἰαις εἴς τε τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα καὶ τοὺς ἀδελφοὺς καὶ τὴν Κυζικηνῶν ξυσταρχίαν. Il faut corriger : καὶ τῇ<ν> Κυζικηνῶν ξυσταρχία<ν>.

3. Cf. déjà *Rev. Phil.*, 1927, 99-100, sur les lignes 17-18.

4. Cet accusatif dépend de καταλέλοιπε.

5. Sur les fondations consacrées à des dieux, voir B. Laum, *Stiftungen*, I, 156.

6. Si on pouvait lire, à la fin de la ligne 9, plutôt N que Δ, j'aurais pensé à : τὸ κοινὸν τῶν [ἀλειφομένων καί] ; cf. l. 19, μετέχοντας τῶι ἀλείμματος. Sans doute s'agit-il d'achat d'huile ; cf. 145-146 ; [τᾶς ὠνήσι ?]ος (le supplément doit tenir

retour, les éphèbes et les habitués du gymnase porteront le corps du défunt[1] ; les gymnasiarques offriront chaque année un sacrifice à Barkaios au jour anniversaire de sa naissance : [σπένδεν δὲ Βαρκαί]ωι[2] καὶ θύεν τὸς καθ' ἔτος ἕκαστον γυμ[νασιάρχας ταῖ πέμ]πται τῶι[3] Ἡάχων μηνὸς ἅτις ἐστι γεν[έσιος ἀμέρα αὐτῶι], et on lui consacre au gymnase un bouclier doré[4]. Comme, à cette série d'honneurs, s'en joint une autre, dont le soin est confié aux prêtres d'Apollon[5] — anniversaire célébré par les prêtres d'Apollon (l. 31 sqq), bouclier doré et portrait consacrés dans le sanctuaire d'Apollon (l. 22 sqq.) —, je n'hésite pas à compléter, à la ligne 10, Ἀπό[λλωνι]. Cette fondation est donc faite, comme il est naturel, sous la même forme que l'autre ; c'est une consécration à Apollon, pour les besoins de ses prêtres, comme l'autre est une consécration à Hermès et Héraklès, pour les besoins du gymnase. En même temps qu'on rétablit ce parallélisme, par la restitution Ἀπό[λλωνι], on supprime deux difficultés introduites par le supplément Ἀπο[λλωνικέτα] ; en effet, je crois que, dans la désignation d'une terre par le nom d'un ancien propriétaire, comme c'est ici le cas, on ne trouve généralement pas le patronymique de celui-ci, et l'usage le plus général voudrait, si ce patronymique figurait dans la phrase, qu'il fut précédé de l'article (Ἐπιστράτω τῶ Ἀπολλωνικέτα). Aussi bien le mot Ἀπόλλωνι se lit-il en entier à la ligne 35, où il n'a pas été reconnu. On a restitué :

---

compte de la coupe syllabique) τῶι ἀλείμματος. Sur les fondations pour achat d'huile, cf. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*[2], 73 sqq.; cf. notamment la fondation de Philetairos à Thespies, *OGI*, 749 ; ἀνέθεικεν τὰν γᾶν τοῖ Ἑρμῆ ἐν τὸ ἐλησχρίστιον ἰαρὰν εἶμεν.

1. L. 18 sqq : βαστάξαι δὲ τὰν ἐκφορὰν αὐτῶι τὸς τ'[ἐφήβος] καὶ τὸς ἄλλος τὸς μετέχοντας τῶι ἀλείμματος. Cf. le décret de Kymé (Schwyzer, *Dial. gr. ex. ep.*, 647 = *IGRR*, IV, 1302) pour L. Vaccius Labeo, et Cicéron, *Pro Flacco*, 75.

2. Je supplée ainsi. L'éditeur italien a écrit : [ἄγεν δὲ αὐτ]ῶι, ce que U. von Wilamowitz a justement déclaré impossible, et qui est contraire à la règle de la coupe syllabique. J'ai montré (*Rev. Phil.*, 1927, 99) que cette règle était observée aussi aux lignes 17-18, quoiqu'en ait cru l'éditeur.

3. On remarque dans toute l'inscription une grande incertitude dans l'usage de l'*iota* du datif, souvent ajouté, aussi aux formes du génitif. Cet emploi de l'*iota* parasite, notamment dans les formes verbales, se rencontre souvent ; pour n'en avoir pas tenu compte, on a restitué dans l'inscription de Kos, *Leges Sacrae*, II 134, 4-5 : νάκορον δὲ ἀποδειξάτω αὐτ]ῶι ὁ πριάμενος τὰν ἱερωσύναν ; il faut [ἀποδειξά]τωι ou [καταστησάτ]ωι (pour cette graphie à Kos, cf. H. Barth, *De Coorum titulorum dialecto*, 111).

4. L. 26 : ἀνθέμεν δὲ αὐτῶ καὶ εἰς τὸ γυμνάσ[ιον ὅπλον ἐπίχρυσον]. Pour l'explication de *clipeus rotondus inauratus*, voir Dittenberger, *OGI*, 571, note 4.

5. Il y avait un collège de prêtres d'Apollon ; cf. *IGRR*. I, 1028 et 1032.

τὸν καταλελειμμένον ὑπὸ Βαρκαί[ω τῶ Θευχρήστω]
35 ἀγρὸν τὸ Ἐπιστράτω Ἀπολλωνικ[έτα ἦμεν ἐν τοῖς δα]-
μοτελέσιν ἐς κτῆσιν, ἐς χρήσιν δὲ τοῖ[ς ἱαρέσσιν, ἀεὶ δε ἦ]-
μεν ἱαρόν

J'écris Ἀπόλλωνι κ[αὶ ———]. D'autre part, la restitution [ἦμεν ἐν δα]μοτελέσιν ἐς κτῆσιν, ne convient pas, puisque le champ est déclaré propriété sacrée (l. 37). Le datif [δα]μοτελέσιν ne peut se rapporter, je crois, qu'à un substantif joint au mot Ἀπόλλωνι par la copule καὶ, et je propose de restituer : τὸν καταλελειμμένον — Ἀπόλλωνι κ[αὶ τοῖς θεοῖς τοῖς δα]μοτέλεσιν ἐς κτῆσιν, ἐς χρῆσιν δὲ τοῖς ἱαρέσσιν]. Ce n'est pas sans avoir hésité que je propose ce supplément, car je ne saurais donner d'exemple de l'expression οἱ θεοὶ οἱ δημοτελεῖς, cet adjectif s'employant surtout avec des mots tels que θυσία, ἑορτή, ἱερά, mais je puis rapprocher plusieurs textes où des dieux portent l'épithète de δημοτέλης ; ainsi, dans un décret d'Arkésiné d'Amorgos (*IG*, XII 7, 4, 4-5) : ἡ ἱερέα τῆς Δήμητρος τῆς [δη]μοτε[λ]οῦς ; dans un oracle de Dodone, cité par Démosthène (XX , 53) : Διονύσῳ Δημοτελεῖ ἱερεῖον τέλειον, où Dittenberger[1] a montré qu'il fallait conserver le texte des manuscrits, en alléguant une inscription de Karystos (*IG*, XII 9, 20) : τὸν ἐκ γένους ἱερέα Διονύσου Δημοτελοῦ[ς]. La terre dite « de Mnaséas » serait donc consacrée à Apollon, le grand dieu de la ville[2], et aux dieux qui reçoivent un culte, non pas de tribus ou d'associations, mais de l'état[3].

A la ligne 15, l'éditeur a restitué : δεδόχθαι σὺν ταῖς προ[σηκοίσαις] | αὐτῶ τειμαῖς ἀκολουθῆσαι ἐπὶ τᾶς ἐκφορᾶς κτλ. Un décret de Cyrène contemporain[4], où on lit : δεδόχθαι ποτὶ ταῖς προγεγονοίσαις αὐτῶι τειμαῖς ἐπαινέσαι τε αὐτὸν τὰν πόλιν[5], montre qu'il faut voir là une allusion aux honneurs décernés antérieurement, et restituer : σὺν ταῖς προ[γεγονοίσαις] | αὐτῶ τειμαῖς.

Dans la partie B du décret que je viens de citer[6], on a restitué :

---

1. *Hermes*, 1891, 474-477.
2. Il est appelé κτίστας τᾶς πόλιος dans le décret *OGI*, 767, et dans des graffites publiés dans le *Notiziario archeologico*, III.
3. Faudrait-il restituer, à la fin de la ligne 10, [καὶ τοῖς θεοῖς]?
4. *IGRR*, I, 1041 ; mieux *OGI*, 767. Cf. von Domaszewski, *Philologus*, 1908, 5.
5. Ce qui confirme, s'il en est besoin, le supplément des éditeurs allemands à la ligne 10 du décret pour Barkaios : στεφανῶσαι δὲ αὐτὸν ἐπὶ τᾶς ἐκφορᾶς τὰν [πόλιν χρυσέῳ] στεφάνῳ, au lieu de l'impossible supplément de l'éditeur italien, τα[ύμενον].
6. Dittenberger a heureusement restitué les lignes 1-3, maltraitées par le premier éditeur (*Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1903, 83), qu'a suivi R. Cagnat dans *IGRR*, I, 1041.

ἀνθέμεν—ἐς τὸ τ[ῶ Ἀπόλλωνος]
ἱαρὸν ἄγαλμα, παρ[στᾶσαι δὲ ὅ]-
πλον ἐπίχρυσον ἔ[χον τὰν ἐπι]-
γρα(φά)ν<ς>. Φάον κτλ

A la ligne 4, la copie de Fourmont — la seule que nous possédions — donne : ΠΑΡΙΙ. On restera plus près du texte transmis, et on introduira une précision nécessaire, en écrivant : ἄγαλμα μαρμ[άρινον[1] καὶ ὅ]πλον ἐπίχρυσον ἔ[χοντα τὰς ἐπι]γραφάς κτλ[2].

Louis Robert.

1. Les exemples de l'érection à un évergète d'un ἄγαλμα μαρμάρινον sont, comme on le sait, très abondants.

2. Au lieu de supposer l'omission dans la copie des lettres ΦΑ et l'addition fautive Σ, il faut reconnaître les lettres ΦΑ là où Fourmont a cru lire N. Cf., dans le décret pour Barkaios, l. 23-24 : ὅπλον ἐπίχρυσον καὶ ἀνδριάντ[α χαλκέον ἔχοντα] τὰς ἐπιγραφάς.

NOTES SUR ATHÈNES A LA VEILLE DE LA GUERRE LAMIAQUE

I

Léosthène et quelques-uns de ses collaborateurs

Les dernières années de l'indépendance athénienne ont vu s'accumuler les événements, les revirements et les coups de théâtre, dont les détails ne nous apparaissent pas toujours avec une suffisante netteté. Même les documents contemporains ne nous donnent pas toujours des indications claires: on en a un exemple frappant pour l'affaire d'Harpale, où l'historien moderne doit critiquer des affirmations incomplètes, contradictoires et partiales [1]. Sur la guerre lamiaque, et particulièrement sur ses débuts, notre documentation est encore plus défectueuse. Si les événements de la fin sont bien connus, en revanche, nous ne sommes que fort peu renseignés sur la façon dont la coalition de patriotes exaspérés et d'amis de la Macédoine qui, en janvier 323, avait obtenu la condamnation de Démosthène, se brisa quelques mois plus tard pour laisser la direction des affaires aux partisans de la lutte à outrance. Deux hommes, pour nous, personnifient cette dernière politique : Hypéride et Léosthène; mais, sur celui-ci même, en dehors de brèves indications chez Diodore, Plutarque et Pausanias, nous n'étions renseignés, il y a quelques années, que par l'*Oraison funèbre* d'Hypéride où les événements du début de la guerre sont notés de façon fort succincte. Deux documents récemment mis au jour nous permettent maintenant d'avoir quelques précisions supplémentaires. C'est d'une part, un fragment de discours contenu dans un papyrus écrit entre

1. Cf. G. Colin, *Démosthène et l'affaire d'Harpale* (*Revue des Études grecques*, 1925, p. 306 et suiv.; 1926, p. 31 et suiv.); Koerte, *Der harpalische Prozess* (*Neue Jahrbücher*, 1924, p. 217 et suiv.).

280 et 240 et publié par Grenfell et Hunt (*The Hibeh Papyri*, I, n° 15, p. 55) ; d'autre part, une inscription éphébique trouvée à Oropos et portant les noms de divers magistrats couronnés par les éphèbes de la Léontis, qu'a publiée Léonardos (Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1918, p. 73-100)[1].

Le discours dont nous possédons un fragment, était un appel adressé aux Athéniens en faveur de la liberté des Grecs. Les mots ἐν Ταιν]άρῳ καθημένον[2] montrent que l'orateur en question est Léosthène parlant au peuple au moment où est discutée la question de la guerre avec la Macédoine. Il est vrai que les premiers éditeurs ne donnent la lecture Ταιν]αρωι qu'avec réserves ; mais nous verrons que cette lecture et les conséquences qui en découlent, sont soutenues par les rapprochements que permet de faire l'inscription d'Oropos. D'autre part, les différents auteurs qui ont étudié ce texte, y voient, non pas un discours réel, mais une composition rhétorique. De fait, la rareté de l'hiatus, le caractère très général des arguments et l'absence de propositions positives rendent cette interprétation vraisemblable. Cependant il convient d'être prudents, car nous n'avons qu'un fragment dont à peine une centaine de lignes sont lisibles ; l'influence de l'éloquence isocratique était à son plus haut point entre 340 et 320 ; et même dans certains discours de Démosthène, — le plus précis des orateurs attiques —, se rencontrent des développements généraux. D'ailleurs, il faut bien définir la valeur du terme « composition rhétorique » ; si Grenfell et Hunt (avec qui Blass a collaboré) et Fuhr y voient à proprement parler l'œuvre d'un professeur d'éloquence[3], si Jander, s'appuyant sur Quintilien, va jusqu'à en fixer la composition au temps de Démétrios de Phalère[4], Kœrte juge que nous avons affaire à un discours inséré dans l'œuvre d'un historien (pour le nom duquel, tout en doutant que le discours fût mis dans la bouche de Léosthène, il hésite entre Théopompe et Anaximénès[5]). C'est dans ce sens qu'il nous convient de chercher la vraie solution ; et l'attribution à l'histoire d'Anaximénès de Lampsaque est particulièrement tentante : nous

1. Reproduite avec quelques notes, par Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques, Suppl. II*, n° 1704.

2. Col. III, ligne 59.

3. *Hibeh Papyri* I, p. 55. — Fuhr, *Berl. Phil. Woch.*, 1906, p. 1414.

4. Jander, *Oratorum et rhetorum graecorum fragmenta nuper reperta* (*Lietzmanns kl. Texte*, n° 118), p. 33, — renvoyant à Quintilien, II, 4,41.

5. Koerte, *Archiv für Papyrusforschung*, 1913, VI, p. 237. — Comme nous le verrons plus loin, l'inscription d'Oropos détruit l'argument de Koerte selon qui Léosthène n'aurait pas été stratège avant la fin de la guerre.

savons d'une part que cet auteur a survécu à Alexandre dont il a écrit l'histoire[1], d'autre part, qu'il a introduit (suivant d'ailleurs l'usage général) des discours fictifs dans son œuvre, et qu'il n'est pas exempt de toute influence isocratique dans le fond aussi bien que dans la forme[2]. Si le discours de Léosthène est tiré d'une histoire, peut-être de celle d'Anaximénès, ce n'est pas dire que le fond ne puisse en être utilisé pour la connaissance de la politique de celui qui est censé le prononcer. Nous ne procédons pas autrement quand nous prétendons connaître Périclès par les discours que lui prête Thucydide. Certes, Denys d'Halicarnasse[3] qualifie Anaximénès d'ἀπίθανος ; mais il ne faut pas voir là forcément une critique de la véracité de l'historien ; étant donné le langage de la critique littéraire grecque, c'est au manque de force persuasive des discours fictifs que Denys fait allusion[4]. L'exemple de la *Réponse à la lettre de Philippe*, insérée dans le recueil démosthénien et que les sources de Didyme[5] lisaient dans le VII[e] livre des *Philippiques* d'Anaximénès, celui de la *Lettre de Philippe* (si, selon l'hypothèse de Foucart, elle a la même origine)[6] nous prouvent que les pastiches de cet historien peuvent être des documents intéressants pour l'histoire des événements.

L'inscription d'Oropos comprend la liste des éphèbes de la Léontis (63 en tout)[7] et celle des magistrats couronnés par eux (trois stratèges, le cosmète, un sophroniste, deux épimélètes, un διδάσκαλος).

Parmi les stratèges, figure Léosthène. L'inscription confirme son démotique (Κεφαλῆθεν) et nous indique que son père portait le même nom que lui : l'allié d'Hypéride est donc le fils du stratège de 362/1, condamné à mort par contumace en 361 et qui vécut

---

1. Cf. Brzoska, s.v. *Anaximénès* (Pauly-Wissowa, I, p. 2086-2088) ; Wendland, *Hermes*, 1904, p. 430 sqq.

2. H. Weil, *Les harangues de Démosthène*, p. 403 et notes à XII, 1, 16, 18 ; G. Mathieu, *Les idées politiques d'Isocrate*, p. 204 ; M. Croiset, éd. des *Harangues* de Démosthène, II, p. 145-6 (qui caractérise nettement la manière d'Anaximénès lorsqu'il travaille sur des documents déjà connus).

3. Denys d'Halicarnasse, *Isée*, 19 : Ἀναξιμένην δὴ τὸν Λαμψακηνὸν ἐν ἁπάσαις μὲν ταῖς ἰδέαις τῶν λόγων τετράγωνόν τινα εἶναι βουλόμενον..., οὐ μέντοι τέλειόν γε ἐν οὐδεμιᾷ τούτων των ἰδεῶν, ἀλλ' ἀσθενῆ καὶ ἀπίθανον ὄντα ἐν ἁπάσαις.

4. Cf. des termes du même ordre dans Denys, *Isocrate*, 2.

5. Didyme, *Comm. sur Démosthène*, col. XI, l. 7 sqq.

6. P. Foucart, *Étude sur Didymos*, p. 70-71 du tirage à part ; mais réserves de M. Croiset, éd. de *Démosthène*, II, p. 144 et de Pohlenz, *Hermes*, 1929, p. 41 et suiv.

7. Peut-être 62, si l'on admet (ce qui nous semble douteux) que les deux Eupolis de Phréaroi désignent le même éphèbe : voir notre discussion dans la partie II.

en exil auprès de Philippe jusqu'en 346 au moins [1]. Léosthène est qualifié dans notre inscription de stratège du *territoire* (ἐπὶ τ�ᾗ χώρᾳ) ; or, de telles fonctions ne comportaient pas le commandement d'opérations hors d'Attique (comme furent celles de la guerre lamiaque) qui ressortissaient soit au stratège des *hoplites*, soit à certains des stratèges non spécialisés désignés par le peuple [2]. L'inscription ne concerne donc pas les éphèbes de 323/2, année de la guerre lamiaque et de la mort de Léosthène. Celui-ci, comme le supposait Geyer et contrairement à l'opinion de Koerte,[3], a été stratège au moins une fois avant 323.

Le nom d'un des personnages honorés en même temps que lui permet de déterminer exactement la date de l'inscription. Le cosmète couronné est Philoclès, fils de Phormion, du dème d'Éroiadai. Le personnage est bien connu, surtout par son rôle dans l'affaire d'Harpale [4]. Stratège de Munychie en 325/4, cosmète pour 324/3, il fut suspendu de ses fonctions par la procédure de l'ἀποχειροτονία, sans doute en novembre 324 et traduit en justice pour ses rapports avec Harpale postérieurement au procès de Démosthène (donc après janvier 323). L'itération des fonctions civiles étant interdite [5], Philoclès n'a pu être cosmète une autre fois. Les éphèbes de notre liste sont donc ceux de 324/3 [6] et c'est en cette année que se place la stratégie de Léosthène.

Mais comment Philoclès a-t-il pu être couronné en qualité de cosmète [7], alors qu'il avait été suspendu de ses fonctions ? On

---

1. Cf. les références dans Kirchner, *Prosop. Att.*, s.v. Λεωσθένης et Geyer, *in* Pauly-Wissowa, s.v. *Leosthenes*. — Sundwall (*Epigr. Beitr. zur sozial-politischen Gesch. Athens in Zeitalter des Demosth.*, p. 27) confond le père et le fils en rapportant à ce dernier le texte de Diodore, XV, 95,3, qui mentionne la confiscation des biens d'un Léosthène.

2. Aristote, *Constitution d'Athènes*, 61,1.

3. Geyer, *in* Pauly-Wissowa, s.v. *Leosthenes*, p. 2060 ; Koerte, *Arch. für Papyrusforschung*, 1913, VI, p. 237.

4. Sur ce point, cf. surtout G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1925, p. 322-23 ; 1926, p. 33 et 44, que nous résumons.

5. Aristote, *Constitution d'Athènes*, 62,3.

6. Notre liste comprend les deux promotions d'éphèbes puisqu'ils couronnent à la fois le stratège *du territoire* avec lequel sont en rapports les éphèbes de 2e année en garnison dans les φρούρια, et les stratèges *du Pirée* et *de l'Acté* que connaissent les éphèbes de 1re année (Aristote, *Const. d'Ath.*, 42, 3-4). D'autre part, on ne peut admettre que les stratèges du Pirée et de l'Acté soient ceux auxquels les éphèbes ont eu affaire en 325/4 ; car le stratège du Pirée est identique au stratège de Munychie (Aristote, *Const. d'Ath.*, 61,1, connaît deux stratèges du Pirée, mais spécialisés l'un pour Munychie, l'autre pour l'Acté) ; or, en 325/4, c'était précisément Philoclès dont Dikaiogénès ne peut être que le successeur.

7. C'est par erreur que Swoboda (dans Busolt-Swoboda, *Griechische Staatskunde*, II, p. 1006 en note) croit que Dinarque (III, 15) parle d'un sophroniste

admet le plus souvent (et M. G. Colin adopte encore ce point de vue) [1] que Philoclès dut s'exiler après son procès. Léonardos, qui l'admet aussi, juge que l'inscription date du début de 324/3 et que Philoclès est couronné autant pour sa stratégie de l'année précédente que pour ses fonctions de cosmète [2]. Mais alors pour quelles raisons les autres personnages sont-ils couronnés ? Le texte sur lequel on s'appuie pour affirmer l'exil de Philoclès est susceptible d'une autre interprétation, en admettant qu'il soit authentique [3]. En disant : *Vous avez abandonné Philoclès*, Démosthène peut faire seulement allusion à sa mise en accusation et à la désignation d'orateurs chargés de poursuivre l'affaire [4]. En réalité, nous ignorons l'issue du procès de Philoclès. Aristogiton fut acquitté [5] ; Démade, accusé d'avoir reçu six mille statères d'or, ne fut condamné qu'à une amende et resta à Athènes [6]. On pourrait supposer que Philoclès fut condamné, mais réhabilité après la mort d'Alexandre ; mais nous savons que, pour réhabiliter Démosthène lui-même, il fallut tourner la loi. Il est plus simple d'admettre que Philoclès fut acquitté ; or, en cas d'ἀποχειροτονία, le magistrat absous par le tribunal repre-

---

quand il mentionne la suspension de Philoclès. Koerte (*Neue Jahrb.*, 1925, p. 219, note 3) se trompe également en rapportant la phrase à la stratégie de Philoclès qu'il place en 324/3. Notre inscription leur a échappé à tous deux. D'autre part, notre inscription permet de répondre à une question que posait B. Haussoullier dans une note manuscrite à la *Constitution d'Athènes* : « le cosmète et les sophronistes s'occupent-ils à la fois des éphèbes de 1re et de 2e année ? », en ajoutant : « Vraisemblable ». La couronne du sophroniste figure à côté de celle du stratège du territoire ; il a donc accompagné, au moins temporairement, les éphèbes de 2e année à travers l'Attique. Le cosmète est bien honoré par tous les éphèbes, mais sa couronne voisine avec celle des stratèges du Pirée et de l'Acté ; c'est que, comme le suppose Mlle Brenot (*Recherches sur l'éphébie attique*, p. 42), le cosmète, chargé de l'administration générale de l'éphébie, restait sans doute le plus souvent au centre de l'institution (c'est-à-dire au Pirée où étaient réunis tous les éphèbes de 1re année, tandis que ceux de 2e année pouvaient être dispersés dans les forts de l'Attique).

1. G. Colin, *Rev. des Ét. grecques*, 1926, p. 78.

2. Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 96-97. M. Ch. Michel (*Recueil*, n° 1704) donne la date de 324/3 sans précision supplémentaire.

3. C'est une phrase d'une lettre de Démosthène (*Lettre* III, 31) : ὅταν... τοὺς δ' ὑμεῖς προῆσθε, ὥσπερ Χαρίδημον καὶ Φιλοκλέα καὶ ἐμέ.

4. Pour la procédure, cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926, p. 48.

5. Démosthène, *Lettre* III, 37,42. Il semble bien que Polyeuctos de Sphettos fut aussi acquitté ; en tout cas, avant le rappel de Démosthène, il était déjà chargé d'une mission dans le Péloponnèse (*Vies des dix orateurs. Démosthène*, 38) ; cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926, p. 50.

6. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926 (renvoyant à Plutarque, *Phocion*, 22) ; Léonardos, Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 97 (renvoyant à Élien, II, 1 ; V, 12 ; Athénée, 251 B).

nait ses fonctions [1]. Ce ne serait ni le premier ni le dernier exemple de procès politique qui ne nuirait en rien à la carrière de l'accusé.

Cette difficulté étant écartée, il est naturel de penser que, selon l'usage, c'est à la fin de l'année éphébique (qui commençait le 1er Boédromion) [2], donc à la fin d'août 323, que les éphèbes décernent des couronnes aux magistrats qui les ont dirigés. A ce moment Alexandre est mort depuis plus de deux mois [3], et c'est ce qui donne un intérêt politique à notre inscription.

En effet, plusieurs des personnages couronnés avec Léosthène et Philoclès ne sont pas des inconnus. Le stratège *de l'Acté*, Phérécleidès, fils de Phéréclès, du dème de Perithoidai, a été couronné, en qualité de stratège par la garnison de Rhamnonte [4]. Léonardos juge que les deux inscriptions datent de la même année [5] ; mais le stratège *de l'Acté* n'avait pas sous son autorité la garnison de *Rhamnonte*. Il est établi ainsi que Phérécleidès a été au moins deux fois stratège.

Son collègue chargé de la défense du Pirée [6] comme successeur de Philoclès, Dikaiogénès de Kydathénaion, appartient à une famille très connue. C'est son grand-père et homonyme qui figure dans le procès pour lequel Isée a composé un plaidoyer [7]. C'est d'ailleurs par ce discours [8] que nous connaissons l'illustration de cette famille dont plusieurs membres avaient été tués à l'ennemi dans la seconde moitié du Ve siècle. Dikaiogénès lui-même devait être réélu stratège pour l'année 323-2 [9]. Enfin, sa femme, Eucoliné, fille d'Aristogiton d'Aphidna, appartenait à la

---

1. Aristote, *Const. d'Ath.*, 61, 2. On peut voir une allusion aux nombreux acquittements qui suivirent la condamnation de Démosthène dans une phrase de ce dernier (*Lettre* II, 16) : ἐπειδὴ δὲ καλῶς ποιοῦντες πᾶσι τοῖς ἐν ταῖς αἰτίαις διήλλαχθε.

2. Mlle A. Brenot, *Rech. sur l'éphébie attique*, p. 39.

3. Alexandre est mort le 28 Daisios 323 (13 juin, selon Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, III, p. 14).

4. *I.G.*, II, 5, 1219b (Michel, *Recueil*, n° 1257). Il figure aussi trois fois sur un catalogue de phiales d'affranchis (*I.G.*, II, 772, A l. 7-16 = Michel, n° 825).

5. Léonardos, Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 99.

6. De Munychie, selon la terminologie d'Aristote, *Const. d'Ath.*, 61,1.

7. Isée, V, *Sur la succession de Dikaiogénès*. Notre Dikaiogénès est petit-fils du Dikaiogénès III qui figure dans le *stemma* donné par M. P. Roussel, éd. d'Isée, p. 85.

8. Cf. notamment Isée, V, 42 : le trisaïeul et homonyme de notre Dikaiogénès avait été stratège, le grand-oncle de son père, phylarque, et un fils de ce dernier, triérarque de la Paralos (situation exceptionnellement honorifique puisque tout l'équipage de ce vaisseau était formé de citoyens).

9. *I.G.*, II, 81 b, l. 188-189.

famille illustre des Γεφυραῖοι ; sans doute avait-il épousé une de ses cousines, car son grand-père, avant d'entrer par adoption dans la famille des Dikaiogénès-Ménéxénos, faisait partie de cette même famille d'Aphidna et descendait en ligne directe d'Harmodios [1].

Plus significative encore est la mention du sophroniste, délégué *élu* de la tribu [2], couronné par les éphèbes. Il se nomme Thymokharès de Leuconoé, fils de Démokharès. C'est à la fois un parent par le sang et un parent par alliance de Démosthène. On connaît surtout Démokharès de Leuconoé, fils de Lakhès et de la sœur de Démosthène, qui joua un rôle politique important à la fin du IVe siècle et au début du IIIe. Léonardos admet que le sophroniste Thymokharès est son fils [3]. Mais il y a impossibilité chronologique : en effet, les sophronistes devant être âgés de plus de quarante ans [4], Thymokharès est né avant 364 ; or, la sœur de Démosthène est née en 383/2 et n'a dû épouser Lakhès que vers 360 [5]. Mais un autre Démokharès de Leuconoé avait épousé une tante maternelle de Démosthène [6] et Lakhès était probablement son fils. Thymokharès serait son second fils [7], par conséquent cousin germain de Démosthène et beau-frère de la sœur de celui-ci [8].

On voit dès lors l'intérêt d'une inscription qui, au lendemain de la mort d'Alexandre, réunit, pour leur accorder les mêmes honneurs, Léosthène, Philoclès et un cousin de Démosthène. Dès le mois d'août 323, la réconciliation est faite entre les groupes du parti hostile à la Macédoine qui s'était violement divisé pendant l'affaire d'Harpale [9].

---

1. Cf. Isée, V, 47.

2. Plus exactement, il y a double élection : proposition de trois candidats par les pères de famille de la tribu; élection de l'un d'eux par le peuple (Aristote, *Constitution d'Athènes*, 42,2). Notons d'ailleurs que tous ceux qui s'occupent des éphèbes, soit magistrats, soit professeurs, doivent leurs fonctions à l'élection ; sans doute est-ce dû au caractère militaire de l'institution.

3. Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 97-98.

4. Aristote, *Const. d'Ath.*, 42,2.

5. Démosthène, XXVII, 4; cf. Beloch, *Griechische Geschichte*, 2e éd., IV, 2, p. 445 (pour tout ce qui concerne la famille de Démosthène).

6. Démosthène, XXVII, 14; XXVIII, 3.

7. Cela n'infirme d'ailleurs pas l'identité que Léonardos (Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 98) établit entre le sophroniste Thymokharès et celui qui est mentionné comme ὠνη(τῆς) entre 350 et 300 (*I.G.*, II, 787 A β, l. 20).

8. Rien de précis ne peut être dit au sujet du διδάσκαλος dont le nom est mutilé. Quant aux deux épimélètes couronnés, l'un (Lysistratos, fils d'Euxénos) étant certainement un éphèbe, le premier de la liste de Kettos, il doit en être de même de l'autre (Nicodoros d'Acharnes).

9. L'exil de Démosthène durait-il encore à ce moment ? Suidas, s.v. Δημοσθένης, se contente de placer son retour *après la mort d'Alexandre*. Plutarque (*Démos-*

Les rapports que l'inscription d'Orópos montrent entre Léosthène et les éphèbes, nous permettent de préciser une allusion contenue dans le discours des *Hibeh Papyri*. L'orateur y fait particulièrement appel aux citoyens les plus jeunes « *qui depuis l'enfance ont reçu de façon suffisante une éducation guerrière* » [1]. Il y a ici une allusion assez claire à la réorganisation officielle de l'éphébie qui eut lieu après Chéronée et un appel aux Athéniens âgés de 20 à 30 ans qui avaient été soumis à ce régime de préparation militaire. Une telle phrase se comprend encore encore mieux dans la bouche de Léosthène s'il a prononcé son discours au moment où ses fonctions le mettaient en rapports avec les éphèbes répartis dans les garnisons de l'Attique et lui permettaient de connaître à quelle politique allaient leurs sympathies.

Une autre allusion précise se trouve dans la phrase où il est dit que le devoir *du stratège* est de songer, non pas à sa propre sécurité et aux votes qui lui seraient favorables, mais au salut du peuple [2]. Léosthène affirme qu'il s'expose, dans l'intérêt de l'État à être désavoué, comme le fut quelques mois auparavant Philoclès, suspendu de ses fonctions par ἀποχειροτονία. Certes ce der-

---

thène, 2, 1-3) et le Pseudo-Plutarque (*Vies des dix orateurs* 846 D) en font une conséquence de sa mission volontaire en Arcadie ; Justin (XIII, 5,9-11) donne un renseignement analogue, mais fait intervenir Démosthène à Sicyone, Argos et Corinthe (d'ailleurs il commet une erreur à XIII, 5, 1 en faisant commencer la guerre avant la mort d'Alexandre). Enfin Diodore (XVIII, 13) prolonge l'exil de Démosthène jusqu'après la mort et les funérailles de Léosthène. Léonardos adopte cette dernière date et prétend l'appuyer du témoignage de la *Lettre* VI du recueil démosthénien ; mais les termes de celle-ci (si elle est authentique) ne prouvent qu'une absence, peut-être motivée par une mission, et non un exil ; et l'affirmation de Diodore résulte d'une combinaison destinée à expliquer pourquoi l'oraison funèbre fut prononcée par Hypéride et non pas par Démosthène. La plupart des historiens admettent que le rappel de Démosthène suivit son voyage en Arcadie. Nous nous rallions à cette vue et serions même portés à croire que le décret de rappel fut voté très tôt ; si Démosthène tarda à rentrer et prolongea sa propagande dans le Péloponnèse, c'est qu'à l'exemple d'Alcibiade auquel il se compara alors (Plutarque, *Démosthène*, 27, 3 ; cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926, p. 80), il ne voulut pas rentrer dans sa patrie avant d'avoir assuré le succès de sa politique à l'extérieur.

1. *Hibeh Papyri*, I, n° 15, l. 79 et suiv. : καὶ δέομαι μάλιστα τῶν νεωτέρων τῶν παρ'ὑμῖν ἐκ παιδὸς τὰ περὶ τὸν πόλεμον ἱκανῶς παιδευθέντων, ἀκμάσαι ποτὲ ταῖς διανοίαις καὶ χρήσασθαι τοῖς οἰκείοις σώμασιν εὐκαίρως τὴν ἀπόδειξιν ποιησαμένους τῆς αὐτῶν ἀρετῆς, ἵνα νομίζωνται καὶ τὸν ἄλλον χρόνον ἡσυχάζειν μὴ δι' ἀνανδρίαν, ἀλλὰ δι'εὐλαβείαν.

2. *Hibeh Papyri*, I, n° 15, l. 116 et suiv. : Ἐγὼ μὲν οὖν ἐπεὶ στρατηγοῦ ἦν μὴ τῆς ἰδίας ἀσφαλείας καὶ χειροτονίας φροντίζειν, ἀλλὰ τῆς ὑμετέρας σωτηρίας, τοῦτο πράττων προσελήλυθα προτάξας ἐμαυτὸν ὑπὲρ τῆς κοινῆς ἐλευθερίας.

nier n'était plus stratège quand il fut traduit en jugement, mais il fut frappé en raison d'actes accomplis pendant sa stratégie.

Il n'est pas certain, nous l'avons vu, que nous ayons le discours authentique de Léosthène, et nous admettons que nous en possédons une rédaction dûe à un historien que nous identifierons, mais à titre de simple hypothèse, avec Anaximénès[1], mais appuyée sur des renseignements dignes de foi.

On pourrait objecter que Léosthène ne nous est pas particulièrement connu comme orateur et que la guerre contre la Macédoine fut peut-être proposée par d'autres hommes de son parti, plus éloquents que lui. Mais Droysen[2] observait déjà que les anciens ne connaissaient pas de discours d'Hypéride destiné à appuyer la politique de Léosthène. En fait les quelques idées générales que l'on trouve dans des extraits de Dexippos[3], trahissent l'amplification rhétorique ; et il n'est pas sûr que leur attribution à Hypéride remonte même à Dexippos : elle pourrait être due à l'auteur des *Excerpta Vaticana* où Mai les a trouvées, ou bien à l'une de ses sources. Au contraire, toutes les fois que Plutarque parle des débuts de la guerre lamiaque, c'est Léosthène qu'il désigne comme ayant parlé devant le peuple, comme ayant discuté avec Phocion ; et deux fois au moins[4] il mentionne formellement ses *discours*. C'est donc bien Léosthène qui doit garder le mérite d'avoir proposé au peuple la rupture avec la Macédoine, mesure à laquelle il savait que la jeunesse athénienne était favorable.

Une difficulté subsiste dans cette reconstitution des prodromes de la guerre lamiaque. Puisque Léosthène a été stratège en 324/3 et en 323/2, quand et à quel titre a-t-il été en rapports avec les mercenaires réunis au Ténare ? Avant la découverte de l'inscription d'Oropos, on pensait en général que Léosthène était un chef de mercenaires auquel Athènes avait fait appel (comme ç'avait été le cas pour Iphicrate et Charès)[5]. Tout au plus

---

1. Il est à noter que les lignes 108 et suiv. (ἀνάξιόν ἐστιν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν ἐμ Μαραθῶνι καὶ Σαλαμῖνι κινδύνων διατελεῖν ὑμᾶς τὸ σύνολον ἀπογιγνώσκοντας τὴν ἡγεμονίαν ἢ νομίζοντας ταύτην ἔσεσθαί ποτε ὑμῖν ἀπὸ ταὐτομάτου μηδ'ὁτιοῦν αὐτοῖς πονοῦσιν) peuvent conserver un souvenir de la propagande de Démosthène et en particulier du célèbre serment du *Sur la Couronne* 208.

2. Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, II, p. 42, note 2.

3. Dexippos, fr. 2 (*F.H.G.*, éd. Muller, III, p. 669),

4. Plutarque, *Timoléon*, 7, 4 ; *Phocion*, 23, 1-4 (notamment ; οἱ λόγοι σου, εἶπεν, ὦ μειράκιον, ἐοίκασι κυπαρίττοις) ; *Apophtegmes des rois et généraux*, Phocion, 12 (même mot) ; *Sur la vertu ou la fortune d'Alexandre* II, 4.

5. Cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., IV, 1, p. 68 ; Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, III, 15 (qui qualifie Léosthène d' « aventurier »).

admettait-on qu'il avait été envoyé au Ténare par les Athéniens[1] ou qu'il avait rempli des fonctions à Athènes dans les années précédentes[2]. D'autre part les anciens nous affirment que, déjà avant la guerre lamiaque, Léosthène était en rapports avec les mercenaires du Ténare[3], et Pausanias précise même en disant qu'il avait ramené en Europe malgré l'opposition d'Alexandre[4] les mercenaires grecs licenciés par les satrapes. A moins de faire table rase de tous les témoignages anciens, il faut concilier ces faits avec la présence de Léosthène à Athènes à partir de juin 324. Nous sommes donc conduits à reporter avant cette date les relations de Léosthène avec les mercenaires du Ténare. Or, pendant le printemps de 324, ceux-ci reçurent un renfort très important, les six mille mercenaires qui accompagnaient Harpale et qu'Athènes n'avait pas voulu accepter dans ses murs[5]. L'intervalle qui sépare les deux démarches d'Harpale auprès des Athéniens, s'étend précisément de la fin de février à la fin de mai 324[6]. Dès lors, une solution est possible : les Athéniens, ne voulant pas se compromettre en accueillant des forces révoltées contre Alexandre, Léosthène, stratège désigné pour l'année suivante[7], mais comptant encore comme simple particulier, se chargea de les conduire au Ténare. Peut-être serait-il même permis de supposer que les Athéniens, tout en repoussant Harpale accompagné de son armée, cherchèrent à ménager l'avenir en désignant comme *stratège du territoire* un homme qui était en rapports particuliers avec ses troupes. Les relations entre Léosthène (représentant officieux d'Athènes) et les mercenaires ne furent sans doute pas interrompues pendant la durée de sa première stratégie. En effet la mission de Nicanor de Stagire entretint l'agitation en Grèce pendant toute la fin de l'année 324[8] par la double prétention qu'exprimait Alexandre d'être traité en dieu et de faire rentrer les bannis dans les cités grecques :

---

1. Fergusson, *Hellenistic Athens*, p. 14.
2. Geyer, s.v. *Leosthenes* (Pauly-Wissowa, p. 2060).
3. Diodore XVII, 111 ; XVIII, 13.
4. Pausanias, I, 25, 5. Geyer (dans Pauly-Wissowa, p. 2060) suppose à ce propos que Léosthène s'était alors servi de vaisseaux athéniens.
5. Diodore, XVII, 108, 7 Cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1925, p. 321.
6. G. Colin, *Rev. des Ét. Gr.*, 1925, p. 321-327.
7. Les élections des stratèges ayant lieu après la sixième prytanie (Aristote, *Const. d'Ath.*, 44,4), Léosthène fut élu en 324 *au plus tôt* après le 2 février et en 323 après le 21 février (d'après le calendrier établi par Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd. IV, 2, p. 24).
8. Cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1925, p. 324.

en particulier le conflit provoqué par l'interprétation qu'il fallait donner à cette dernière demande en ce qui concernait la situation de Samos à l'égard d'Athènes, n'avait pas encore reçu de solution au moment de la mort d'Alexandre. A plus forte raison, les tractations entre Athènes et les mercenaires devinrent-elles plus étroites et officielles quand, après la mort d'Alexandre, les préparatifs de guerre furent poussés avec vigueur. Léosthène avait alors été réélus stratège, mais avec une mission différente de celle de l'année précédente. Nous serions portés à croire qu'en 323/2 il était stratège *des hoplites*, parce qu'à prendre au sens strict les expressions d'Aristote [1] (qui écrit pendant la guerre lamiaque) c'est ce stratège qui commandait toute sortie générale des Athéniens, parce que le stratège des hoplites devait être dans la suite le supérieur de ses collègues [2], parce qu'enfin Hypéride insiste sur le fait que Léosthène a commandé non seulement aux mercenaires, mais aussi aux *citoyens* athéniens [3].

Ces rapprochements établis entre le discours conservé par les *Hibeh Papyri*, l'inscription éphébique d'Oropos et les autres témoignages anciens, nous permettent, semble-t-il, de nous représenter avec assez de précision la succession des événements dans les deux premiers tiers de l'année 323. En janvier, se placent le procès et l'exil de Démosthène [4]. Les autres procès connexes ont lieu dans les semaines qui suivent, sans doute en février, mais déjà l'affaire perd de son importance; une seule condamnation est sûre, celle de Démade ; encore son amende ne l'empêche-t-elle pas de rester à Athènes ; l'acquittement d'Aristogiton est certain, celui de Polyeuctos et celui de Philoclès sont probables. Le procès des enfants de Lycurgue marque la rupture entre Ménésaikhmos et Hypéride, tous deux accusateurs de Démosthène (ce dernier intervient alors dans le même sens qu'Hypéride) [5] ; la date n'en est pas déterminée, mais sans doute l'affaire fut-elle engagée assez tôt, à la fin de l'hiver ou au début

---

1. Aristote, *Const. d'Ath.*, 61, 1 : χειροτονοῦσι... στρατηγοὺς δέκα καὶ τούτους διατάττουσι τῇ χειροτονίᾳ, ἕνα μὲν ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας ὃς ἡγεῖται τῶν ὁπλιτῶν ἀνάξίωσι. Sur la date de composition de l'ouvrage, cf. éd. Haussoulier-Mathieu, p. XIII.

2. A. Hauvette, *Les stratèges athéniens*, p. 167 et 173-176.

3. Hypéride, *Oraison funèbre*, 3 : τῆς στρατείας ἡγεμὼν τοῖς πολίταις κατέστη..., II : ξενικὴν μὲν δύναμιν συστησάμενος, τῆς δὲ πολιτικῆς ἡγεμὼν καταστάς...

4. G. Colin., *Rev. des Ét. gr.*,, 1926, p. 44 et note 5.

5. Hypéride, fr. 118 lensen ; Démosthène, *Lettre* III ; Pseudo-Plutarque, *Vies des dix Orateurs*, 842 F. Cf. Dürrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 13 ; G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926, p. 56 et 88.

du printemps [1]. A la fin de février (après le 21) ou en mars, ont lieu les élections des stratèges où le succès du parti d'Hypéride se marque par la réélection de Léosthène et (sans doute) son affectation à un poste de confiance. Le printemps est occupé par les difficultés d'application qu'entraînent les ordres d'Alexandre touchant le rappel des bannis ; Athènes continue à refuser d'évacuer Samos dont le sort ne sera réglé qu'à la fin de la guerre lamiaque [2]. Alexandre étant mort à Babylone le 13 juin, la nouvelle dut parvenir à Athènes vers le milieu de juillet ; il y eut alors quelques jours d'incertitude dont témoignent notamment les mots attribués à Démade et à Phocion [3]. Nous verrions la première marque nette d'une réaction antimacédonienne dans le procès à la suite duquel Pythéas (encore un des accusateurs de Démosthène) est, par un retour de fortune, frappé d'une amende et obligé de se réfugier en Macédoine [4] ; il est peut-être antérieur à la mort d'Alexandre, en tout cas de très peu postérieur. Au moment où l'annonce de la mort d'Alexandre parvient à Athènes, les stratèges de 323/2 viennent d'entrer en fonctions [5]. C'est sans doute à la fin de juillet que Léosthène, soutenu par la jeunesse athénienne, fait voter par le peuple la lutte contre Antipatros. Les missions de Polyeuctos et d'Hypéride dans le Péloponnèse doivent suivre à peu d'intervalle. Une dernière date nous est fournie par l'inscription d'Oropos où les éphèbes de la Léontis honorent Léosthène et ses collègues (fin août ou début de septembre). Si le rappel de Démosthène n'a pas encore été voté, il ne tardera pas à l'être ; la présence, parmi les alliés de Léosthène, de ses parents et de ses amis nous le garantit. Ainsi est terminée en moins de huit mois l'évolution qui, à la coalition des patriotes exaltés et des amis de la Macédoine, a substitué la reconstitution du parti national athénien.

---

1. Si l'interprétation que nous avons donnée plus haut (p. 163) de Démosthène, *Lettre* III, 31, est exacte, le procès de Philoclès serait encore en cours. Ce pourrait être à cette rupture entre deux des accusateurs que serait dû l'acquittement.
2. Cf. Diodore, XVIII, 18, 6 et 9.
3. Plutarque, *Phocion*, 22, 3.
4. Plutarque, *Démosthène*, 27 ; cf. G. Colin, *Rev. des Ét. gr.*, 1926, p. 55.
5. Le 1er Hécatombéon 323 correspond au 10 juillet selon Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., IV, 2, p. 24. L'année éphébique finit avec le mois de Métageitnion qui, en 323, s'achève le 6 septembre.

II

Les éphèbes de la Léontis en 323.

L'inscription d'Oropos que nous avons utilisée dans la partie précédente [1], comprend les noms des soixante-trois éphèbes de cette tribu, rangés par dèmes. En rapprochant ces noms de ceux qui nous ont été transmis par des textes littéraires ou épigraphiques — dont les plus importants sont une liste de prytanes de la Léontis datant de la première moitié du IVe s. (I.G., II, 864 = Michel, n° 645) et une liste d'arbitres publics de 325/4 (I.G., II, 943 = Michel, n° 1028), donc de l'année qui précéda immédiatement celle où la liste d'éphèbes fut dressée, nous pouvons obtenir des renseignements intéressants sur plusieurs familles athéniennes.

Léonardos a d'ailleurs consacré toute une partie de son étude [2] à rapprocher tous les éphèbes des parents ou homonymes que nous pouvons leur connaître. Si détaillé que soit ce travail, nous jugeons cependant utile de le reprendre, car à notre avis certaines des indications qu'il a données appellent des additions et des réserves.

Nous remarquons tout d'abord qu'à quatre reprises deux éphèbes, voisins sur la liste, portent le même patronymique (Ἀλκίμαχος Καλλιμάχου, Διόδωρος Καλλιμάχου — Πασιφῶν Παντήνορος, Ἀρχέπολις Παντήνορος — Πύρρος Παγκλέους, Φιλόφρων Παγκλέους — Σωσικλῆς Σωσιστράτου, Σωσίστρατος Σωσιστράτου.)

Le même fait se reproduit dans d'autres listes d'éphèbes. Admettre qu'il s'agit à chaque fois de frères jumeaux est invraisemblable. P. Girard [3], ne connaissant que des listes datant d'un temps où l'institution était devenue facultative et avait perdu son caractère primitif, y voyait des frères d'âge différent entrés ensemble dans le collège éphébique. Mais notre inscription est une des plus anciennes listes que nous connaissions : Léonardos admet que chacun des groupes formés par ces éphèbes se compose de deux cousins [4], issus de germains pour la plupart (sauf Pyrrhos et Philophron dont il fait des fils de cousins issus de germains).

---

1. Léonardos, Ἀρχ.Ἐφ., 1918, p. 73-100 = Michel, Suppl. n° 1704.
2. Ἀρχ.Ἐφ., 1918, p. 83-92.
3. P. Girard, s.v. *Ephebi* (Daremberg et Saglio, II, 1, p. 624) renvoyant à I.G. II, 324, 330, 467, 470, 471, 481.
4. Ἀρχ.Ἐφ., p. 83.

A priori le fait est possible, mais nous ne pouvons pas affirmer en toute certitude que nous n'ayons en aucun cas affaire à des frères jumeaux. Et surtout, comme nous l'avons vu plus haut [1], la liste comprend les éphèbes de deux années. Il n'y a donc nulle invraisemblance à admettre qu'assez souvent ont pu se trouver réunis comme éphèbes des frères appartenant à deux *classes* voisines et séparés l'un de l'autre par un intervalle réel allant d'un peu plus de douze à un peu moins de vingt-quatre mois [2]. D'ailleurs Léonardos fait observer que, si les éphèbes à même nom patronymique sont toujours placés l'un près de l'autre dans la liste par dème, il n'en est pas de même dans celles des λοχαγοὶ [3]. Si Pasiphon et Arkhépolis sont voisins, Sosistratos et Sosiclès sont séparés [4]; nous serions tentés d'expliquer ce fait par une différence d'âge : une des deux *classes* aurait fourni six λοχαγοὶ, l'autre cinq (deux éphèbes de Sounion dans chacune d'elles si l'on coupe la liste après Sosistratos). Au contraire Pasiphon et Arkhépolis, placés l'un après l'autre dans les deux listes, seraient soit jumeaux, soit séparés par une distance de moins d'un an (fait également possible). Pour notre part, dans tous les cas où il n'y a aucune preuve formelle du contraire, nous adopterons comme probable la solution la plus simple et verrons des frères dans les éphèbes à patronymique identique.

Si nous prenons les éphèbes dans l'ordre même où ils figurent sur la liste, nous aboutissons : en nous aidant des travaux de Léonardos et en les complétant au besoin, aux résultats suivants.

Phréaroi. *Eupolis*, fils de Calladiès. Le nom figure deux fois dans l'inscription (l. 6 et 12). On ne peut croire à une répétition fautive; car Léonardos nous fait remarquer (et la reproduction photographique le confirme [5]) que le premier nom a été ajouté après coup *en même temps que celui du dème*. Si donc il y avait eu erreur de gravure, elle eût été double (oubli, puis correction incomplète). Il vaut mieux voir là deux éphèbes homonymes,

---

1. Voir page 162, note 6.

2. D'ailleurs l'état-civil n'étant pas tenu dans les dèmes avec une précision rigoureuse, les parents pouvaient être tentés, soit de rajeunir, soit de vieillir l'un de leurs enfants pour permettre aux deux fils de passer ensemble par l'éphébie.

3. Ἀρχ. Ἐφ., p. 83.

4. Sur la liste du dème de Sounion, les quatres λοχαγοὶ sont rangés strictement par ordre alphabétique (ce qui est exceptionnel) en tête de leurs συνδημόται (comme dans les autres dèmes, sauf à Phréaroi).

5. Ἀρχ. Ἐφ., p. 74 et 87.

peut-être cousins issus de germains, l'un d'entre eux étant fils du Calliadès de Phréaroi qui figure sur une inscription (I. G., II, 5, 872 B) de la première moitié du IVe siècle (Léonardos, p. 87-88).

Alkimakhos et *Diodoros*, fils de Callimakhos. Nous les regardons comme frères (Léonardos en fait des cousins issus de germains). Le prytane Peithiadès, fils de Diodore (I. G., II, 864), est sans doute un parent, peut-être un oncle ; leur père serait un fils de l'héliaste Diodoros (I. G., II, 893) et un frère du prytane Euboulos (vers 330 : *Athen. Mitteil.*, X, p. 106).

Pasiphon et *Arkhépolis*, fils de Panténor, frères jumeaux ou très rapprochés à notre avis [1]. Ils peuvent descendre du stratège Pasiphon qui était à Samos à la fin de 410/09 (I. G., I, 188) et être de la famille de Thémistocle dont un fils se nommait Arkhéptolis [2].

Sostratos, fils de Philokédès. Ce dernier est sans doute l'arbitre de 325/4 (I. G., II, 943) [3] ; il serait séparé de son fils par un intervalle d'une quarantaine d'années (les éphèbes ayant de 18 à 20 ans, les arbitres de 59 à 60) [4].

Pythodoros, fils de Démoclès, serait selon Léonardos (p. 89 et 98) un descendant du Démoclès de Phréaroi dont il est question dans Isée [5] et serait ainsi parent (sans doute cousin au 9e degré) du stratège Dikaiogénès (IV). Mais cette hypothèse n'est pas sans soulever des objections : Démoclès n'a laissé qu'une fille [6] que son oncle Dikaiogénès (III) maria à Protarkhidès de Potamos. Il faudrait donc admettre qu'un fils de cette femme (ce serait le père de Pythodoros) fut introduit par adoption posthume dans la « maison » de son grand-père maternel. Le fait n'est pas sans exemple [7], mais rien ne prouve que ce fut un usage général [8] ; et, dans le cas qui occupe, aucune indication ne permet de supposer

---

1. *Vide supra*. Léonardos (p. 83 et 89), d'accord avec nous pour le reste, fait d'eux des cousins.
2. Plutarque, *Thémistocle*, 32, 1-3.
3. Léonardos, p. 89.
4. Aristide, *Const. d'Ath.*, 53, 4-5.
5. Isée, V, *Sur l'héritage de Dikaiogénès*, 5, 9 et 26.
6. C'est l'interprétation de M. P. Roussel (éd. d'Isée, p. 84, note 1), la seule d'ailleurs qui puisse fournir une base à l'hypothèse de Léonardos.
7. Cf. Lécrivain, s. v. *Epikléros* (dans Daremberg et Saglio, p. 664 et note 40), renvoyant à Isée, XI, 49 ; [Demosthène], XLIII, 11 et XLIV, 41.
8. Baudry, s. v. *Adoptio* (dans Daremberg-Saglio, p. 77), y voit une obligation légale ; mais les textes qu'il allègue sont bien vagues ; au contraire le soin qu'ont les auteurs d'une telle adoption de se vanter d'avoir assuré la continuité d'une « maison » semble indiquer qu'il n'y avait rien là d'obligatoire. Cf. aussi la note de M. P. Roussel dans son édition d'Isée (*ad* VII, 29).

qu'on ait agit ainsi. Le nom de Démoclès étant assez fréquent à Athènes[1], l'hypothèse de Léonardos, pour séduisante qu'elle soit, ne s'appuie que sur une base bien fragile.

Les cinq autres éphèbes nous sont absolument inconnus.

Hybadai. *Phrynikhos*, fils de Phrynaios, peut (comme l'admet Léonardos, p. 89) avoir pour père Phrynaios d'Hybadai, triérarque vers 342 (I. G., II, 803 f 28).

Hégias, fils d'Hégias, appartiendrait, selon Léonardos, à la famille de Daisiadès d'Hybadai, fils d'Hégésias (I.G., II 2607) ; mais le rapport de nom est bien lointain ; nous connaissons, en dehors de lui, neuf Athéniens nommés Hégias et nous ignorons la tribu et le dème de quatre d'entre eux.

Les trois autres éphèbes sont des inconnus.

Kholleidai. Φιλ...ος Αἰσχίνου. Léonardos le rapproche d'un Philippos nommé dans le testament de Platon [2], mais avoue le caractère très incertain du rapprochement. D'ailleurs la cassure de la pierre ne permet pas de déterminer s'il manque trois ou deux lettres ; nous pourrions aussi bien songer à Φιλῖνος [3].

Amyntès, fils de Sodamos, et *Nausis*, fils de Gnathon, avaient tous deux leurs pères arbitres en 325/4 (I.G., II 943). *Lysistratos* et son père Lysicratès sont inconnus.

Hécalé a un seul éphèbe, *Lysiphon*, inconnu ainsi que son père Philiscos.

Pèlèkes. *Hiéroclès*, fils de Pheidon, est sans doute le petit-fils de Hiérocleidès, fils de Pheidon, prytane au début du IVe siècle. (I.G., II 864). Léonardos (p. 90) veut voir dans *Philinos*, fils de Khairestratos, un parent de Nicostratos dont le nom figure en 339/8 sur une dédicace agonistique (I.G., II 1306) ; mais il ne reste que les 3 premières lettres du patronymique, et l'on peut lire soit Φιλ[έου, soit Φιλ[ίνου ; d'ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, le nom de Philinos est fréquent à Athènes.

Kettos. *Amphitélidès*, fils de Philocratès, est sans doute petit-fils du prytane Amphitélès, fils d'Amphitélidès (I.G., II 864). Léonardos songe à voir en ce dernier un oncle du premier (p. 90) ; vu l'écart chronologique, c'est peu probable ; mieux vaudrait

---

1. Vingt-huit exemples dans Kirchner, *Prosopographia attica* (pour huit, le dème et la tribu nous sont inconnus) ; trois exemples dans J. Sundwall, *Nachträge zur Prosop. Attica* (*Oefversigt af Finska Vetenskaps-Societetens Foerhandlingar*, 1909-1910, LII, p. 1-177) : pour un, le dème nous reste inconnu.

2. Diogène Laerce, III, 41.

3. Il y a quarante et un exemples de ce nom dans Kirchner, *Prosop. Att.*, et deux dans Sundwall.

parler d'arrière-grand-père. *Lysistratos*, fils d'Euxénos, est peut-être le père d'Euxénos de Kettos, fils de Lysistratos, dont nous possédons l'épitaphe, postérieure à la fin du IVe siècle [1]; il a été honoré de deux couronnes, en qualité d'*épimélète*, l'une donnée par l'ensemble des éphèbes, l'autre par ceux qui sont détachés dans les places fortes [2].

Potamos-bas. *Paramythos*, fils d'Antigénès, est inconnu [3]. *Épicratès*, fils d'Aristocratès, pourrait être parent de son homonyme qui figure au milieu du IVe siècle dans un catalogue de la Léontis (I.G., II, 1001), mais ce n'est qu'une hypothèse [4].

Scambonidai. *Dosithéos* est inconnu. Il en est de même de *Tauréas*, mais celui-ci porte un nom rare ; nous ne lui connaissons à Athènes que trois homonymes : au Ve siècle, un cousin d'Andocide, qui serait du dème de Kydathénaion s'il était son parent par les hommes [5], et le propriétaire (ou le directeur) de la palestre où se passe le *Charmidès* de Platon [6] ; au IVe siècle, un contemporain de Démosthène, lié, semble-t-il, avec Aristogiton et Moiroclès (l'adversaire des enfants de Lycurgue) [7]. Aisimos, père de Tauréas, n'a que deux homonymes : un des chefs du parti du Pirée en 403 [8] et un Aisimos décédé vers le milieu du IVe siècle (I.G.. II, 5, 3446 b) ; le démotique de tous ces personnages nous est d'ailleurs inconnu.

Le seul éphèbe de Potamos-Haut, *Démophanès*, fils d'Aristophanès, est un inconnu.

Aithalidai n'a également qu'un éphèbe, *Exopios*, fils de Phaidrias. Un Phaidrias fit partie des Trente [9], et, selon Lœper suivi par Kirchner [10], il appartiendrait à la Léontis. Un rapport de parenté ne serait donc pas impossible.

---

1. Cf. Sundwall, p. 81.
2. Sur ce point, voir la note de P. Foucart et B. Haussoullier dans Ch. Michel, *Suppl.*, p. 158.
3. Le rapprochement fait par Léonardos (p. 85) avec I.G., II 2498, repose sur une restitution très hypothétique (Ἀντ[ιγέν]ους).
4. Il est du moins sûr que ce second Épicratès n'est ni de Kettos, ni de Leuconoé, ni de Kholleidai, ni de Scambonidai, ce qui augmente la probabilité.
5. Andocide, *Sur les Mystères*, 47 ; cf. le *stemma* de la famille d'Andocide dans Kirchner, *Prosop. Att.*
6. Platon, *Charmidès*, 154 A.
7. Démosthène, *Lettre* III, 16.
8. Lysias, *Contre Agoratos*, 80 ; cf. I.G., II, 5, 15 C et 18 B ; *Hell. d'Oxyrhynchos*, 1.
9. Xénophon, *Hell.* II, 3, 2.
10. Loeper, *Journal russe de l'Instr. publ.*, 1896, p. 90 ; Kirchner, *Prosop. Att.*, n° 13.937.

Potamos-Deiradiotai. *Pyrrhos* et *Philophron*, tous deux fils de Panclès, sont regardés comme des cousins issus de germains par Léonardos (p. 90), qui dresse le *stemma* de leur famille en utilisant trois autres inscriptions [1]. Mais les rapports de parenté qu'il établit sont bien compliqués et il ne les obtient que grâce à l'insertion de personnages hypothétiques ; de plus, dans ces conditions, Philophron porterait le nom d'un grand-oncle *par alliance*. Nous croyons qu'on peut réduire la part de l'hypothèse en établissant le *stemma* suivant :

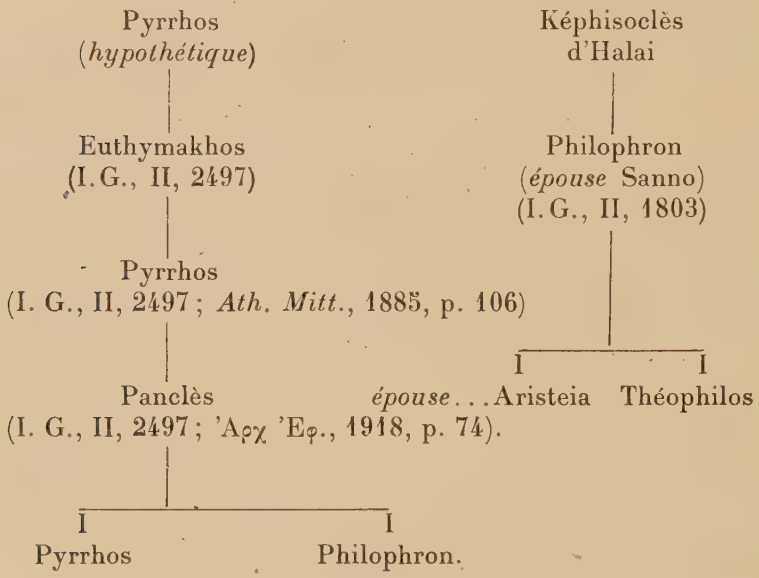

Nos deux éphèbes seraient donc frères et porteraient le nom, l'un de son grand-père paternel, l'autre de son grand-père maternel, selon un usage fréquent en tous pays et principalement en Grèce.

Les trois autres éphèbes sont inconnus [2].

Sounion. *Sosiclès* et *Sosistratos*, tous deux fils de Sosistratos, cousins issus de germains selon Léonardos (p. 85 et 90), frères selon nous [3]. Ils sont peut-être de la même famille que Nikésion de Sounion, fils de Sosiclès, qui vivait au milieu du IVe siècle

1. I.G., II 2497 et 1803 ; *Ath. Mitt.*, 1885, p. 104 et suiv.

2. Léonardos (p. 90) complète le nom mutilé en Εὐρήμων ou Εὐθήμων, mais avec hésitation.

3. *Vide supra.*

(I.G., II, 1177) et que Sosiclès de Sounion, qui vivait dans la première moitié du même siècle (I.G., II, 1040). Plus de précision est impossible à atteindre.

Tous les autres éphèbes de Sounion (huit) sont des inconnus.

Deiradiotai. Le père de *Lysanias*, Molon, est probablement le personnage dont nous possédons l'inscription funéraire (I.G., II, 1980) [1]. Cependant, si cette inscription était exactement du milieu du IVe siècle, il faudrait faire de ce Molon, fils de Lysanias, un oncle de notre éphèbe.

Leuconoé. *Phoryscos*, fils de Timocratès, a un homonyme (peut-être son grand-père) dans un catalogue de la Léontis du milieu du IVe siècle (I.G., II, 1001). Léonardos (p. 87) rapproche plus aventureusement un Timocratès, de la Léontis (I.G., II, 1060), — mais le nom est fréquent, — et un Phoryskidès dont le démotique commençait par Λ (I. G. II, 334).

Tharréas, fils de Satyros, est peut-être (vu la rareté relative du nom) de la même famille que Satyros de Leuconoé qui fut en 443/2 et 442/1 γραμματεὺς τῶν τριάκοντα (I.G., I, 237 et 238) c'est-à-dire secrétaire des juges de dèmes [2].

Khairéphon, fils de Callistratos, et *Callistratos*, fils de Sotélès, sont probablement cousins germains, comme l'a reconnu Léonardos (p. 92). Alkimédon de Leuconoé, fils de Sotélès, vivant au milieu du IVe siècle (I.G., II, 1001), serait un de leurs cousins duquel descendrait au IIIe siècle Sotélès de Leuconoé, fils d'Alkimédon (I.G., II, 1040) [3]. Le cavalier Callistratos, tué en 403 par les gens du Pirée, appartenait à la tribu Léontis [4]; *peut-être* était-il de cette famille.

Démarkhos et son père Aristandros sont inconnus.

Oion (Kérameikon) : *Hagnias*, fils de Macartatos, appartient à la famille des Bousélides, bien connue par les plaidoyers d'Isée et du recueil démosthénien [5]. C'est même précisément le fils du Macartatos contre qui plaide Sosithéos, client du pseudo-Démosthène. Or vers 343/2, date probable de ce procès, Macartatos n'avait encore qu'un fils, qu'il avait fait passer par adoption dans le dème de Prospalta [6]. Léonardos en conclut avec raison

1. Léonardos, p. 85 et 91.
2. Cf. sur les juges des dèmes, Aristote, *Constitution d'Ath.* 26, 3 et 53,1.
3. Léonardos fait descendre ce dernier Sotélès d'un frère *hypothétique* de Callistratos, qu'il nomme Alkimédon ; il est plus simple de le rattacher à la branche d'Alkimédon, fils de Sotélès.
4. Xénophon, *Hell.* II, 4, 27.
5. Isée, XI. *Sur la succession d'Hagnias* ; [Démosthène], XLIII, *Contre Macartatos*.
6. *Contre Macartatos*, 78.

(p. 85) qu'Hagnias [1] est un second fils ; nous pouvons ajouter qu'il est né peu après le procès, au plus tard vers le milieu de 342, puisqu'il est éphèbe (de quelle année, nous l'ignorons) en 324/3. On pourrait, il est vrai, admettre aussi que le procès est un peu plus ancien qu'on ne le pense. Le démotique étant sûr, nous pouvons désormais savoir auquel des deux dèmes d'Oion appartenaient tous les descendants de Bousélos en ligne masculine.

Straton, fils de Stratonidès, fait sans doute partie de la même famille. En effet, dans le procès contre Macartatos, plusieurs Bousélides déposent : nous apprenons d'une part [2] qu'un certain Straton était συγγενὴς des petits-fils de Bousélos, donc du grand-père de Macartatos (sans doute était-il cousin assez éloigné *en ligne masculine*) ; d'autre part [3] des témoins déclarent que leur grand-père, nommé Stratonidès, avait pour grand-père maternel un fils de Bousélos. Si, pour plus de simplicité, nous admettons que c'est de ce Stratonidès que descend notre éphèbe, le père de ce dernier, Stratonidès, est probablement un des témoins du procès contre Macartatos (la date rend le fait possible et le petit-fils porte le nom de son grand-père, ce qui est normal). Ainsi les deux éphèbes d'Oion seraient parents, mais au minimum au onzième degré.

Le seul éphèbe d'Eupyridai, *Euctiménos*, qui porte le même nom que son père, est inconnu.

Colonos. Des deux éphèbes de ce dème, un seul, *Aiskhylos*, fils de Protomakhos. a un homonyme sur une inscription funéraire du IVe siècle (I. G., II, 2212).

Sur un total de soixante trois éphèbes, trente quatre au moins ne peuvent être rattachés, de façon si hypothétique que ce soit, à aucun Athénien connu par ailleurs. Le fait n'a rien de surprenant puisque l'inscription date du moment où tous les jeunes Athéniens devaient passer par l'éphébie ; or les Athéniens dont le nom nous a été transmis, ne forment qu'une très faible partie de ceux qui ont existé [4].

---

1. Il figure, comme λοχαγός, dans la même partie de la liste que Sosistratos de Sounion ; or celui-ci, portant le nom de son père, serait sans doute plus jeune que son frère Sosiclès (qui porterait le nom du grand-père). Hagnias et Sosistratos seraient donc éphèbes de première année. Mais c'est beaucoup accorder à l'hypothèse.

2. [Démosthène], XLIII, 44.

3. [Démosthène], XLIII, 36.

4. Les noms insérés dans la *Prosopographia Attica* de Kirchner n'atteignent pas le chiffre de dix-sept mille, et ceux que donne Sundwall, dépassent un peu trois mille.

III

La population de la Léontis au IVe siècle.

On pourrait croire que rapprocher la liste d'éphèbes que nous venons d'étudier, d'autres listes de citoyens de la Léontis rangés par dèmes, conduirait à des conclusions fermes touchant le mouvement de la population dans cette tribu. Nous possédons une liste complète de prytanes (I. G. II, 864 = Michel n° 645. — Première moitié du IVe siècle); trois incomplètes (I. G. II, 5, 872 b; 1re moitié du IVe siècle. — *Ath. Mitt.* 1904, p. 244 = Michel, n° 1525; 335/4. — *Ath. Mitt*,, 1885, p. 106; vers 330) et trois listes d'arbitres, deux mutilées (I. G. II, 941 et 942: 330/29 et 329/8), une complète (I. G. II, 943; 325/4). La répartition des individus figurant dans ces inscriptions est la suivante (*voir page 180*).

Mais il y a plus d'une précaution à prendre quand on utilise les chiffres ainsi donnés. M. Jardé (dans le compte-rendu qu'il a fait de l'ouvrage de R. L. Sargent, *The size of the slave population at Athens during the fifth and fourth centuries*[1]) a bien souligné le danger qu'il y a à appuyer des statistiques sur des chiffres fragmentaires ou incertains. En particulier, il faut se garder de multiplier par dix les chiffres donnés pour la Léontis et de prétendre obtenir ainsi un nombre valable pour l'ensemble de l'Attique. Pour qu'un tel calcul fût exact, il faudrait que les dix tribus eussent été égales (ce qui ne se produisit sans doute qu'au temps de Clisthène) ou au moins que la Léontis fût une tribu moyenne[2]. C'est une hypothèse de cet ordre qui est à l'origine du calcul par lequel Léonardos fixe à 750 environ le total des éphèbes athéniens : il ajoute aux soixante-trois noms connus onze à douze noms représentant la part proportionnelle des trois dèmes absents de la liste d'Oropos (Cropidai, Halimonte, Paionidai) et multiplie par dix le nombre obtenu[3]. Mais précisément, puisque la base d'Oropos est complète, si elle ne mentionne aucun éphèbe de trois dèmes, c'est que ceux-ci n'avaient en 324/3 aucun

1. *Rev. des Ét. grecques*, 1926, p. 377-378.

2. M. Cavaignac (*Hist. de l'Antiquité*, I, 2, p. 375 et suiv.) a démontré que dès 490 existait une différence sensible entre les contingents des dix tribus; il est vrai que, de la place qu'il attribue à la Léontis dans la ligne de bataille à Marathon, on peut conclure que c'était alors une tribu moyenne; mais, ce fait fût-il même établi indubitablement, on ne pourrait préjuger d'après lui de la situation au IVe s.

3. Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 84.

	PRYTANES			ARBITRES				ÉPHÈBES
	400/350 I.G. II 864	400/350 I.G. II, 5 872 b	335/4 A.M. 1904 p. 244	vers 330 A.M. 1885 p. 106	330/29 I.G. II 941	329/8 I.G. II 942	325/4 I.G. II 943	324/3 Ἀρχ. Ἐφ. 1918, p. 73
Aithalidai	2	—	—	—	—	—	0	1
Colone	2	—	2	—	—	—	0	2
Cropidai	1	—	—	—	—	—	0	0
Deiradiotai	2	—	—	—	—	—	3	1
Eupyridai	2	—	2	—	—	—	0	1
Halimonte	3	—	3	—	—	—	0	0
Hécalé	1	—	—	—	—	—	0	1
Hybadai	2	—	—	—	—	1	0	5
Kettos	3	—	—	—	—	—	0	6
Kholleidai	2	—	2	—	—	—	4	4
Leuconoé	3	—	—	—	—	—	1	5
Oion	1	—	1	—	—	—	0	2
Paionidai	3	—	—	2 à 4	—	—	0	0
Pélèkes	2	—	—	—	—	1	0	2
Phréaroi	9	8	—	8	—	—	2	13
Potamos-Bas	1	—	1	—	1 +	—	0	2
Potamos-Haut	2	—	—	—	—	—	0	1
Potamos-Deiradiotai	2	2	—	2	—	—	0	5
Scambonidai	3	—	—	—	—	2	1	2
Sounion	4	4	—	4	—	—	1	10
	50	14	11	16 à 18	1 +	4	12	63

citoyen de 18 à 20 ans ; étaient-ce les seuls dèmes d'Attique dans ce cas, nous n'en savons rien ; aussi un calcul proportionnel est-il impossible.

Nous nous bornerons à la tâche plus modeste de rapprocher les chiffres fournis pour chaque dème de la Léontis à diverses années du IVe s. et d'examiner, mais très prudemment, s'il n'est pas possible de comparer les dèmes entre eux. Mais des précautions supplémentaires doivent être prises pour nous garder de toute exagération.

L'âge de nos éphèbes (18 à 20 ans) étant connu et (à la fin du IVe s.) tous les jeunes Athéniens passant par l'éphébie, nous pourrions *théoriquement*, en utilisant des tables de mortalité, connaître le chiffre de la population libre dans les dèmes de la Léontis en 324/3. Encore l'absence de Cropidai, Halimonte et Paionidai, dèmes cependant habités, doit-elle nous avertir du caractère précaire de nos conclusions. Et surtout nous ignorons si le taux de la mortalité était le même au IVe s. que de nos jours. De plus le chiffre des éphèbes, variant dans un même dème d'une année à l'autre, ne pourrait servir de base qu'à des calculs touchant des années isolées.

L'âge des prytanes nous est inconnu ; nous savons seulement qu'ils ont tous plus de trente ans. Ils sont cinquante par tribu, répartis entre les dèmes proportionnellement à la population. Mais cette répartition avait-elle été faite une fois pour toutes lors de l'institution du Conseil des Cinq-Cents ou était-elle soumise à révision ? M. Cavaignac[1] juge que le partage des sièges est resté le même « *au moins dans l'ensemble* » jusqu'à la fin du IVe s. ; cependant il admet une réorganisation en 403. Au contraire Sundwall[2] croit à des modifications dans le cours même du IVe s., mais les exemples qu'il allègue pour la Léontis, ne font ressortir qu'une différence d'une unité pour Phréaroi et quelque incertitude pour Paionidai[3]. Les listes de prytanes de la Léontis que

---

1. E. Cavaignac, *Le Conseil des Cinq-Cents* (*Rev. des Cours et Conf.*, 1908-1909, II, p. 221 et 229). Il faut cependant noter que l'on ne peut comparer exactement, comme l'a fait M. Cavaignac, la situation d'Acharnes et celle d'Halimonte qui appartiennent à des tribus différentes et que les renseignements sur la population de ces deux dèmes sont séparés par un intervalle de près de cent ans.

2. J. Sundwall, *Epigr. Beitr. zur sozial-politischen Gesch. Athens im Zeitalter des Demosthenes* (*Klio*, Beiheft 4 ; 1906, p. 53 et 83).

3. Voir le tableau. A prendre au pied de la lettre les termes dont se sert Démosthène (*Contre Euboulidès*, 8), il semblerait qu'en 346 Halimonte n'ait eu qu'un bouleute ; mais Euxithéos a intérêt à rejeter toute la responsabilité de sa radiation sur Euboulidès, à la fois bouleute et démarque, et ainsi il peut passer sous silence l'intervention des deux autres bouleutes si celle-ci ne s'est pas produite en sa faveur.

nous possédons étant toutes du IVe s., nous pouvons admettre que la répartition telle qu'elle est attestée dans la plus ancienne, qui est en même temps la seule complète (I.G. 11864), représente au moins la situation de la tribu lors du rétablissement de la démocratie en 403.

Les listes d'arbitres de 330/29 et de 329/8 sont incomplètes ; celle de 325/4 est complète ; l'âge des inscrits est connu. Mais le total des arbitres est loin de nous donner l'ensemble des citoyens de 59 à 60 ans. Outre qu'il existait des cas de dispense[1], nos listes ne comprennent que les citoyens ayant effectivement rempli les fonctions d'arbitre[2]. Or la répartition des affaires à arbitrer, étant faite par le sort sous la surveillance des thesmothètes, avait probablement lieu sans distinction de tribu, de sorte qu'il pouvait y avoir inégalité sensible entre les tribus ou entre les dèmes.

On voit combien sont limités les renseignements statistiques que nous pouvons tirer de nos listes. Nous ne pouvons comparer la proportion d'éphèbes et de bouleutes que pour les dix-sept dèmes qui fournissent des éphèbes en 324/3. Dans ces conditions il serait légitime d'admettre que la population a diminué dans les dèmes suivants : Aithalidai, Eupyridai, Potamos-Haut (4,65 % des prytanes au début du IVe s. ; 1,58 % des éphèbes en 324/3), Scambonidai (6,97 % des prytanes ; 3,17 % des éphèbes) ; qu'elle est restée stationnaire à Phréaroi (20,93 % des prytanes ; 20,63 % des éphèbes) ; qu'elle a augmenté à Hybadai, Potamos-Deiradiotai (4,65 % des prytanes ; 7,93 % des éphèbes), Kettos (6,97 % des prytanes ; 9,52 % des éphèbes) et Sounion (10,75 % des prytanes ; 15,87 % des éphèbes). Ailleurs les différences de pourcentage sont trop faibles pour permettre une précision.

Pour tirer des conclusions d'une comparaison entre les chiffres donnés pour les éphèbes et les arbitres de certains dèmes (sept en tout), il faut nous souvenir que les inscriptions mentionnent une « classe » d'arbitres pour deux d'éphèbes. Seraient donc en décroissance certaine ceux des dèmes pour lesquels le nombre des éphèbes *n'est pas le double* de celui des arbitres ; ce sont Deiradiotai (un éphèbe ; 3 arbitres en 325/4), Hécalé (un éphèbe ; un arbitre en 329/8), Kholleidai (4 éphèbes ; 4 arbitres en 325/4),

1. Aristote, *Const. d'Ath.*, 53, 5.

2. G. Glotz, *La cité grecque*, p. 400 ; B. Haussoullier, note manuscrite à Aristote, *Const. d'Ath.*, 53, 4. Au contraire Sundwall (*Klio*, Beiheft 4 ; 1906, p. 32) semble penser que les inscriptions des diétètes comprendraient tous les Athéniens de 59 à 60 ans.

Scambonidai (2 éphèbes ; 2 arbitres en 329/8, un en 325/4). Seraient au contraire en croissance probable les dèmes ou les éphèbes sont *au moins deux fois plus nombreux* que les arbitres : Leuconoé (5 éphèbes ; un arbitre en 325/4), Phréaroi (13 éphèbes ; un arbitre au moins en 330/29, 2 en 325/4), Sounion (10 éphèbes ; un arbitre en 325/4). L'intérêt de ces remarques s'accroît, du reste, du fait que les listes d'arbitres datent d'années très voisines de celle où a été dressée notre liste d'éphèbes. C'est en outre un fait notable que le dème d'Halimonte, qui ne comptait en 346 que 80 à 90 citoyens[1], ne fournisse ni arbitre ni éphèbe vingt ans après (d'ailleurs le *Contre Euboulidès* indique que la révision y avait été assez sévère).

Nous aboutissons donc à des conclusions limitées, mais auxquelles on peut accorder, croyons-nous, un assez haut degré de probabilité : au cours des trois premiers quarts du IVe s., la population de la Léontis a décru dans un nombre relativement grand de dèmes (5 à 7 *au moins* sur 20) et n'a cru que dans un petit nombre (6 *au maximum*), principalement dans ceux de Potamos-Deiradiotai, de Phréaroi et de Sounion [2], situés dans la région minière du Laurion. Ces indices nous confirment que l'activité industrielle avait alors repris dans cette contrée qui avait été durement éprouvée par la guerre décélique [3] et qui n'était pas encore relevée vers 355 [4].

Georges Mathieu.

1. Démosthène, *Contre Euboulidès*, 9 et 15.

2. Si nous adoptions la répartition des dèmes telle que la donne Loeper (*Ath. Mitt.*, 1892, XVII, p. 376-392), la diminution porterait uniquement, ou presque, sur les dèmes « urbains » et sur ceux de la Mésogée ; un seul dème de la Paralia (Deiradiotai) aurait vu sa population diminuer. Inversement un seul dème de la Mésogée (Hybadai) aurait augmenté. Mais certaines des localisations de Loeper sont hypothétiques, et en particulier celles de ces deux dèmes. Les résultats auxquels nous aboutissons sont sensiblement différents de ceux qu'obtient M. Cavaignac (*Hist. de l'Antiquité*, I, 2, p. 367-371) qui fait entrer en ligne de compte tous les noms attestés dans la *Prosopographia Attica* sans faire de distinction chronologique ; les divergences portent principalement sur Aithalidai, Eupyridai, Phréaroi, Kholleidai et, à un moindre degré, sur Deiradiotai (notons d'ailleurs que l'absence de Potamos-Deiradiotai dans la liste de M. Cavaignac peut fausser les chiffres donnés pour Deiradiotai et les deux autres dèmes de Potamos), Kettos et Scambonidai ; l'accord est complet sur l'accroissement de Sounion.

3. Thucydide, VI, 91, 7 ; VII, 27, 5.

4. Xénophon, *Revenus*, 4. Ardaillon (*Les mines du Laurion dans l'antiquité*, p. 154-158) aboutit, par d'autres moyens, à la même conclusion.

LE RÉALISME
DANS LES DECLAMATIONES[1]

Quand on raisonne sur le réalisme des sujets de déclamations scolaires romaines, on attache trop peu d'importance au fait que ces sujets devraient toujours être examinés d'un point de vue historique [2]. Comme on le sait, bien des sujets de déclamations furent introduits à Rome par la Grèce, où ils ont vu le jour à la fin du IVe et au commencement du IIIe siècle av. J.-C., quand on commença à déclamer dans les écoles de rhétorique (Quint. *Inst. or.* II, 4, 41.) A leur apparition, il est évident que les sujets de déclamations grecques représentaient (d'après ce qu'il advint par la suite à Rome, cf. Suét. *De rhet.* 1) exactement un cas judiciaire tel qu'il s'était produit, ou qui, s'il était fictif, possédait tout de même une base réelle dans la vie grecque de cette époque.

Au commencement du Ier siècle av. J.-C., plusieurs sujets grecs furent introduits à Rome, où à leur imitation se développèrent à leur tour de purs thèmes romains. Les sujets grecs introduits à Rome sont parfois restés sans modification, parfois, ils prirent dans leurs traits fondamentaux, des bases et des éléments romains; parfois aussi, ils sont entrés comme éléments certains dans la composition d'un nouveau thème romain.

Tous ces sujets ont parfois conservé à Rome leur caractère de réalité durant tout le temps de leur existence, et les éléments grecs pouvaient être réels par la ressemblance des mœurs grecques et romaines; mais il existait un certain nombre de

---

1. Cet article constitue le 3e chap. complémentaire des Études sur les déclamations rhétoriques romaines, qui ont été publiées dans la Revue de philologie 1925, p. 101-117; 1927, p. 289-310 (v. Rev. de phil. 1925, p. 114 n° 2).

2. Il n'y a guère que Bornecque dans son livre « *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le père* (Lille, 1902) qui ait examiné la question sous son véritable jour.

thèmes qui perdirent peu à peu leur réalité, ou bien des éléments de réalité, qui s'étaient changés à différentes périodes, suivant telles ou telles conditions de la vie romaine.

La vie de l'époque impériale n'eut aucune influence sur la création, ou même sur la modification des sujets de controverses. Cela est visible, disons-nous, par telle remarque caractéristique ; ainsi dans aucun thème conservé (par ex. dans le recueil de Quintilien) nous ne voyons mentionnée la mort par ouverture des veines, qui était surtout pratiquée à Rome au I^er^ siècle av. J.-C. Nous ne trouvons également aucune trace des accusations des délateurs qui étaient pourtant fort répandues à cette époque.

La rhétorique vivait des variantes d'anciennes réserves ; mais pourtant l'époque impériale, comme l'a démontré en partie Moravski [1], entretint tout le temps le caractère réel de certaines catégories de thèmes scolaires.

Moravski indique une série de cas, décrits par Tacite, qui trouvèrent de véritables échos (Nachhall) dans les sujets de déclamations. Par exemple, il compare l'effet du poison, indiqué par Tacite (*Ann.* IV, 22) dans l'accusation Numantina (*iniecisse carminibus et veneficiis vecordiam marito*) avec le sujet de déclamation du pseudo-Quintilien, 14 et 15 (*odii potio*).

Il faut certainement remarquer que l'empoisonnement, qui était en général une coutume assez répandue dans la vie antique devint plus fréquent encore à l'époque impériale et rendit les sujets de controverses très proches de la vie réelle par ex. : Tac. *Ann* III, 7 (*missam famosam veneficiis Martinam*), 13, 14, (*veneni crimen*), 17, 22 (*adulteria, venena*) ; IV, 54 ; XIII, 16 ; Agrippine s'efforce de trouver un poison pour Claude et se fixe sur ceci, *quod turbaret mentem* (Ann. XII, 66, cf. Quint. *Décl.* 246, p. 7 Rit. : *venenum, quo mens aufertur*) ; elle s'adresse à Locuste, fameuse spécialiste dans la préparation des poisons (ibid). Juvénal se plaint de la femme se servant chez Thessala *philtra, quibus valeat mentem vexare mariti* (*Sat.* VI, 610 sq.) [2], etc... De même, « les mauvaises marâtres » des thèmes sco-

1. *Wiener Studien*, IV, 166 sq.

2. Le récit de Tacite, donné par Moravski, concernant l'empoisonnement de Drusus (IV, 10) et la controverse de Sénèque (VII, 3) ont de commun que la présence du poison s'explique comme un échec du fils essayant d'empoisonner son père ; mais il y a une différence : Drusus ne se doute de rien, absorbe le poison, tandis que dans la controverse le fils le jette. Les controverses concernant le poison jeté (Quint. *Inst. or.* VII, 2, 17 cf. *fusa venena* Juvén. *Sat.* VII, 169) probablement, touche la réalité grecque, reflétant en partie Euripide dans « *Ion* » (v. 1191 sqq.).

laires n'ont pas perdu leur réalité. Il suffit de rappeler comment on dépeint Livie dans la chronique criminelle de Tacite (cf. *Ann.* I, 3 : *novercae dolus*, I, 6 : *novercalibus odiis*, I, 10 : *Livia gravis domui Caesaris noverca*, etc.) En donnant un extrait du tableau de la vie de « l'époque de fer » d'Ovide, (*Metam* I, 144-148), le philosophe Sénèque considère que les crimes dépeints par Ovide ne sont qu'une partie des vices de son époque, et à l'antagonisme entre maris et femmes, pères et enfants, aux intrigues des marâtres, il ajoute en outre la séduction et *stupra* (*De ira*, II, 9, 2 sq.) ; donc tous ces effets négatifs rentrent dans le sujet des déclamations.

A ces observations générales concernant le réalisme des sujets de controverses, je me permets d'ajouter quelques observations sur certains groupes de thèmes scolaires.

Les thèmes pris aux guerres civiles ne reflètent pas toujours la réalité grecque, IV-IIIe siècle av. J.-C. ; plusieurs d'entre eux furent inspirés par la guerre civile à Rome de la fin de la république [1] : dans quelques-uns d'entre eux se reflètent les proscriptions, cf. Sen. *Contr.* IV, 8 : *Bello civili patronus victus et proscriptus ad libertum confugit* [2] ; *Contr.* IV, 4 : *Proscriptum uxor secuta est.* On connaît d'ailleurs des thèmes dans lesquels figurent certains personnages historiques de cette époque : Pompée, Antoine, César et autres [3].

L'attention est attirée par des sujets empruntés aux temps de la guerre civile, qui représentent une épouse partageant l'exil de son époux et est prête à ne pas lui survivre : Sén. *Contr.* VI, 4 ; X, 3.

Se sacrifier — trait spécifique des femmes romaines ; de semblables cas n'étaient pas rares aux époques de guerre civile : Valère Maxime signale une certaine Sulpicia, qui suivit son mari en exil, proscrit par les triumvirs (VI, 7, 3).

Si Bornecque [4] a montré que ces thèmes concordent avec un trait noté par Tacite dans « les Histoires » I, 3 : *secutae mari-*

---

1. La 337e décl. du recueil de Quintilien provoque quelques doutes sur son origine purement romaine. Nous avons devant nous le tableau de la lutte sociale acharnée dans un petit État, reflétant plutôt la réalité de l'époque grecque, époque de décadence et de conflits sociaux.

2. Bornecque dans ses commentaires s'en rapporte bien à Sén. *De Ben.* III, 25, I, d'où il ressort qu'à Rome durant la guerre civile, il est arrivé qu'un maître ait été protégé par un esclave ou un affranchi.

3. Kohl, *De scholasticarum declamationum argumentis ex historia petitis*. Diss. Padebornac. 1915, p. 101-107.

4. Dans son édition, I, p. 345.

tos in exilio coniuges, cette remarque de Tacite touchant la période qui s'étend de Galba à Nerva témoigne seulement que de pareils thèmes, répétés dans les écoles de cette époque, ont trouvé un certain écho dans la vie de la Rome impériale.

Dans les thèmes grecs concernant les tyrans, qui étaient les plus en vogue dans les écoles romaines au Ier siècle de l'époque impériale [1], on peut faire ressortir des traits reflétant la réalité grecque juste à l'époque de l'apparition de ces thèmes c'est-à-dire l'époque du plus large développement de la tyrannie en Grèce, IV-IIIe siècle av. J.-C. Les tyrans recouraient assez souvent à la torture cf. Sen. *Contr.* II, 5 ; Diodore (XIX, 6-8) dépeint différentes tortures, employées par le tyran de Sicile Agathocle à la fin du IVe s. av. J.-C. L'assassinat du tyran par son frère p. ex. Sén. *Contr.* I, 7, décl. 289 ; — Timoléon (IVe s.) amena les assassins de son frère, le tyran Timophane (Plut. *Timol.* 4, Diod. XVI, 65). L'abdication du pouvoir par le tyran sous de certaines conditions (*sub abolitione*) : Sén. *Contr.* V, 8, Quint. *Decl.* 267, *Inst. or.* IX, 2, 97 ; Rh. lat. min. p, 59, 6 ; 85, 3 (Halm) ; — le tyran de Sparte Nabide (à la fin du IIIe s. av. J.-C.) fut convaincu de renoncer à son pouvoir, pacifiquement ; et à ce propos, on lui allégua les noms des tyrans des états voisins, qui avaient renoncé au pouvoir et rendu la liberté (Liv. XXXIV, 33). La controverse de Sénèque est intéressante VII, 6 : nous avons devant nous le tableau répété de l'histoire de la tyrannie du IVe et du IIIe siècle ; le tyran s'appuie sur les esclaves (cf. Plat. *Resp.* 567 E, Aristot. *Polit.* V, 9, 6), l'ancien gouvernement s'enfuit, on viole les femmes, comme cela avait lieu sous le tyran Agathocle (Diod. XIX, 8). Ces traits grecs très vivants au IVe et IIIe siècle, apparaissent dans cette controverse comme formant la base même du développement : le noble geste de l'esclave sauvant sa maîtresse du viol. Ce trait s'il n'a pas été imaginé dans les écoles de Rome trouva alors, en tout cas, un pendant exact dans la vie romaine [2]. On peut encore noter l'assassinat du mari-tyran : Calp. Flac. d. I ; — il est certain qu'encore Denys l'Ancien le tyran de Sicile, craignait ses femmes (V. Cic. *de off.* II, 25, Val. Max. IX, 13, extr. 4), et Alexandre, le tyran Thessalien IVe siècle, fut assassiné par sa femme (Cic. *De inv.* II, 144) [3].

Quand on examine le réalisme des sujets de déclamations, on

---

1. V. par ex. G. Boissier. L'opposition sous les Césars, 8e éd.
2. V. par ex. Bornecque dans son édition I, p. 366.
3. V. Kohl, o.c., p. 47.

aperçoit, grâce aux données historiques, l'explication de leurs nombreuses ressemblances avec des sujets de la nouvelle comédie attique.

On peut indiquer les sujets suivants :

Sén. *Contr.* II, 4 (cf. Quint. *Inst. or.* VII, 4, 20 ; Calp. Fl. 30) : l'*abdicatus* s'unit à son hétaïre et en eut un fils. L'alliance avec une courtisane contre la volonté paternelle est un motif fréquent dans la comédie. Et il est curieux de noter que probablement ce rapprochement avec la comédie, fut déjà reconnu par les déclamateurs eux-mêmes. Ainsi Papirius Fabianus, en défendant son hétaïre, fait sans aucune nécessité un tel portrait d'elle (§ 3), qu'il rappelle sensiblement par sa conception le portrait d'Antiphile que fait l'esclave Syrus dans la comédie de Térence l'*Heautontimorumenos* (V. 275-295) ; malgré la différence dans les détails, l'intention de ces descriptions est la même, c'est-à-dire : prouver l'honnêteté et la noblesse de la femme (v. dans la description de Fabianus : *Quam nihil in illa domo meretriciae vitae vidi !*). Et l'*Heautontimorumenos* se rapproche en partie par son sujet de notre controverse ; la réminiscence est bien caractéristique.

Sén. *Contr.* II, 6 : le père commence à imiter le fils en débauche. Bornecque compare avec raison les comédies de Plaute *Asinaria* et *Casina* [1] ; on peut comparer partiellement la comédie *Mercator*, dont le sujet est parallèle à celui de la 356e déclamation de Quintilien : le père a donné de l'argent au fils, lequel aime une hétaïre, pour que le fils lui achète la courtisane que le père aime lui-même, mais le fils achète pour cette somme sa propre hétaïre ; dans le *Mercator*, le père veut acheter l'hétaïre que le fils a amenée.

Dans la déclamation 344 de Quintilien le germe du thème est aussi proche de la comédie. Le leno pose ses conditions : il livrera l'hétaïre à celui qui le premier lui apportera l'argent. Dans la décl. 385 l'adolescent aime une hétaïre ; mais le leno soulève contre lui un procès en dommages-intérêts.

Le thème du recueil de Sénèque, *Contr.* I, 2, est très intéressant et très populaire à Rome. Ici apparaît toute une série d'éléments de comédie : une jeune fille a été capturée par des pirates, achetée par un leno, prostituée, livrée à un guerrier... (cf. par ex. Plaute *Curc. Pseudol.* et autres). En général les pirates, qui enlèvent les jeunes filles, figurent dans la Comédie (v. Plaute

1. V. son édit. I, p. 326.

Rudens et autres). Les enlèvements interviennent fréquemment dans les déclamations; mais ils figurent aussi dans la comédie : dans *Asinaria*, le père aide son fils à enlever une jeune fille chez un leno ; dans *Adelphoe* Eschine enlève une jeune fille pour son frère, etc... Dans la décl. 370 le parasite enlève la fille d'un pauvre pour son riche patron, comme s'il jouait le rôle d'un esclave dans une comédie. Enfin, les dissensions entre pères et enfants, qui sont très fréquentes dans les déclamations, sont un thème de la comédie.

Naturellement tous les sujets indiqués pouvaient trouver à Rome jusqu'à certain degré un terrain réel, par quoi s'explique le succès des « nouvelles » comédies chez les Romains (les pirates à la fin de la République, l'enlèvement, l'adultère, le rôle des hétaïres, les discordes entre pères et enfants) [1], mais dans leur racine tous ces sujets sont grecs : 1) quelques controverses se basent sur les lois grecques, par ex. *abdicatio* du grec ἀποκήρυξις [2] (Sén. II, 4, Quint. décl. 356); 2) elles furent déclamées par les rhéteurs grecs, cf. Sen. contr. II, 4, 6. 3). Des controverses analogues se trouvent chez les rhéteurs grecs les plus récents, cf. par ex. Sén. *Contr.* II, 4 [3].

Comment donc expliquer ces ressemblances avec la comédie ? On n'ose imaginer que ces thèmes furent composés d'après des sources littéraires (quoique Ménandre chez les Grecs et Térence chez les Romains aient été très populaires dans les écoles) : — pourtant ici, le rapprochement des sujets eut un caractère trop général — il serait plus naturel d'expliquer ce contact par le fait que les controverses scolaires, dans leur apparition, étaient aussi nourries par la même réalité grecque IV-IIIe s. av. J.-C., laquelle refléta la comédie « nouvelle » attique, qui apparut en même temps.

Et c'est ainsi qu'il est nécessaire d'étudier historiquement le réalisme des sujets de déclamations romaines. Il faut avant tout scruter le caractère du thème : s'il est grec, romain, ou mixte, et ensuite fixer le degré de réalisme des éléments qui le constituent dans la vie propre de la controverse sur le sol romain.

N. Deratani.

Moscou, 1928.

1. Par ex. Bornecque (son édition I, p. 321) compare le sujet de controverse II, 4 avec le récit de Tite-Live XXXIX, 11.
2. Voir Bornecque, édit. I, p. 297 « Les décl., etc. », p. 66.
3. Bornecque, édit. I, p. 321.

NOTES ET DISCUSSIONS [1]

EMANUEL LÖWY, *Die Anfänge des Triumphbogens* (Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wiên, N. F., Sonderheft 11). Wien, Anton Schroll u. Co., 1928. — In-4 de 40 p. avec trois planches et 89 fig. Prix : 24 M.

Quelles sont les origines de l'arc de triomphe de pierre? A quelle époque et sous quelles influences a-t-il été créé? Quelle place tiennent dans sa création ou son évolution les nombreux monuments triomphaux dont les restes couvrent encore le sol de la France méridionale? A ces difficiles questions, M. Emanuel Löwy, dans une belle étude, vient de donner des réponses qui, sous quelques réserves, pourraient bien être définitives. Il y arrive par une analyse attentive des motifs décoratifs des monuments triomphaux subsistants, étudiés avec une pénétrante ingéniosité. Ses conclusions ne sauraient être séparées de cette analyse qui exige d'être résumée avec quelque détail.

Le plus ancien des arcs subsistant à Rome, celui de Titus, présente quelques motifs caractéristiques, entre autres l'aigle de l'apothéose et les Victoires avec sphère sous les pieds, tous deux d'origine hellénistique. Ces deux motifs se retrouvent sur l'arc de Pola (époque d'Auguste). Comme l'arc de Titus ne copie point celui de Pola, c'est qu'ils ont un archétype commun. — Pola figure en outre des frises d'armes, qui rappellent celles de Pergame et de Milet, et des guirlandes avec Amours et têtes de taureaux, motifs également pergaméniens.

Sur l'arc de Suse (9 av. J.-C.) se retrouvent quelques motifs communs avec l'arc de Pola. Ses frises, figurant le cens et la *lustratio exercitus* sont des imitations malhabiles d'un modèle techniquement supérieur et de grandes dimensions.

En Gaule méridionale, les arcs de Saint-Rémy et de Cavaillon ont des guirlandes et des Victoires. On y voit un nouveau motif, le groupe de deux prisonniers au pied d'un trophée, que présente aussi l'arc d'Orange. Ce dernier n'est cependant pas le modèle

des deux autres. — Les frises de l'arc d'Orange figurent des celtomachies ; celles-ci se retrouvent sur des sarcophages, où l'on voit également des Victoires, des trophées et des captifs. Ces sarcophages ne peuvent être inspirés par l'arc d'Orange et doivent l'être d'un arc qui s'élevait à Rome. — Le couple de captifs (homme et femme) est sans doute d'origine pergaménienne.

L'arc d'Orange n'a pu être le modèle des nombreux monuments triomphaux, avec frises d'armes, de la France méridionale. Pas davantage celui du tombeau des Jules à Saint-Rémy, où se reconnaissent plusieurs des motifs mentionnés, y compris des celtomachies. Tous ces monuments doivent dériver d'un arc de triomphe situé dans la région.

Mais la présence en Italie de nombreuses frises d'armes analogues indique qu'il existait deux modèles probablement correspondants, l'un en France, l'autre à Rome. Ces deux monuments célébraient les victoires de Rome sur les Gaulois ; mais non celles de César, car entre la date et de son triomphe et celle des monuments dérivés il s'est écoulé trop peu de temps pour une aussi large diffusion de types. — En revanche, Domitius Ahenobarbus et Fabius Maximus, après leur victoire de 121 av. J.-C. sur les Allobroges et les Arvernes, élèvent d'une part un trophée de pierre et deux temples sur le champ de bataille, de l'autre, à Rome, un arc de triomphe, le *fornix Fabianus*. Et cela à l'époque où l'héritage d'Attale mettait à la mode l'art de Pergame. Précisément, nos monuments triomphaux sont décorés de motifs pergaméniens, et le type même de l'arc vient peut-être de Grèce.

Les arcs d'Orange et de Pola, le tombeau de Saint-Remy figurent soit des tritons soit des monstres marins. De même la frise de Poseidon à Munich. Cette frise appartenait à un autel élevé par un Domitius Ahenobarbus. Mais quel Domitius ? Le vainqueur des Gaulois, censeur en 115, ou son petit-fils, vers 35 ? Cet autel, en tous cas, représente une scène de cens qui ne peut concerner que le premier. Nous avons trouvé la même scène sur l'arc de Suse. Il a dû exister un modèle commun, élevé par Domitius l'Ancien et dont s'inspirent l'arc de Suse et l'autel de Rome, quelle que soit la date de celui-ci.

Ainsi les monuments de Domitius et de Fabius, en France et à Rome, seraient les prototypes de tous les monuments triomphaux romains. Et ces prototypes eux-mêmes seraient, directement et dans tous leurs détails, inspirés de l'art pergaménien.

Telle est la thèse, fort séduisante, que soutiennent la richesse d'information et la finesse d'analyse que l'on peut attendre de M. E. Löwy et dont notre résumé ne saurait donner qu'une idée

imparfaite. Et cette thèse se présente comme très solide. Peut-être, cependant, est-elle trop absolue.

Quelques-uns des rapprochements paraîtront sans doute un peu forcés ou insuffisamment concluants. La plupart des petits motifs décoratifs, guirlandes, Amours, têtes de taureaux, rosaces, aigles, victoires mêmes, ont pu parvenir à diverses époques aux artistes romains (ou étrusques) et même provinciaux par les produits des arts mineurs, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'ils figuraient tous sur un même prototype, en ce cas bien surchargé. Plusieurs sont antérieurs à l'époque hellénistique.

Quant aux grands motifs, il n'est pas toujours aisé d'en rapporter l'origine, avec M. Löwy, soit aux monuments de Fabius et de Domitius, soit à l'art de Pergame. J'hésite, malgré l'identité du sujet, à rattacher à un même prototype l'autel de Domitius et les frises de Suse. Dans ce dernier monument la gaucherie archaïque de la composition, en parfait accord avec la barbarie du dessin et la maladresse de la technique, paraît peu favorable à l'hypothèse d'un modèle de formule hellénistique.

Les celtomachies de l'arc d'Orange et des sarcophages procèdent assurément, de façon très libre, d'ailleurs, d'un commun original pergaménien, mais celles du mausolée de Saint-Rémy n'en procèdent certainement pas. Les Etrusques, au reste, n'avaient pas attendu les celtomachies helléniques pour créer, à Felsina, le type du Gaulois combattant.

Les frises d'armes des monuments romains, elles aussi, procèdent, sans doute, de modèles pergaméniens. Mais est-ce d'un seul modèle et à travers un unique intermédiaire romain ? Je n'en suis pas bien sûr. On en pourrait trouver au moins deux types (Antibes et Narbonne, par ex.), qui ne paraissent guère avoir pu coexister sur un même monument[1]. Quant à l'idée de remplacer des objets réels par leur figuration, elle est loin d'être propre aux Pergaméniens. Ni la frise d'armes étrusque de la Tomba dei Rilievi, ni les frises de têtes coupées de l'art gaulois (qu'on retrouve sur des frises romaines) ne doivent sans doute rien à l'art de Pergame.

Le motif des captifs gaulois, et particulièrement du couple homme et femme est-il d'origine pergaménienne? Le fait est qu'on n'en connaît aucun exemple dans l'art pergaménien, ni même que je sache dans l'art grec...

1. J'aurais souhaité que M. Löwy suggérât quelque explication à la présence, d'origine assurément pergaménienne, et à la surabondance d'armes amazoniennes dans certaines de ces frises d'armes, question liée, sans doute, à la faveur que rencontrèrent, à Rome et dans les provinces, les figurations d'amazonomachies.

On pourrait exprimer d'autres observations, ou, si l'on préfère, d'autres questions du même genre, mais qui ajouteraient peu de chose aux précédentes. Je n'en présenterai qu'une : j'hésite vraiment à croire que l'arc de triomphe, en tant que forme architectonique, soit d'origine grecque ; cette origine, en tous cas, n'est sans doute pas pergaménienne.

Ces observations, d'ailleurs, ne tendent nullement à ruiner la thèse de M. Löwy. Tout au plus, si elles sont fondées, en atténuent-elles un peu la rigueur. Ses conclusions, en somme, aboutissent à refuser à l'art romain toute originalité. Cette tendance est, je crois, excessive.

On expliquait autrefois de la façon suivante les origines de l'arc de triomphe : les Romains en avait d'abord construit de bois et ils les décoraient du butin pris à l'ennemi. Tels étaient, dit Tite-Live, les deux arcs élevés par L. Stertinius en 196 av. J.-C., lesquels supportaient, en outre, des statues dorées. On supposait que ces monuments pouvaient être également décorés de quelqu'un de ces tableaux qu'on portait aux triomphes, et que quelques-uns des captifs y étaient enchaînés au pied des trophées. Et l'on admettait que l'arc de triomphe, tel que nous le connaissons, n'était que la traduction en pierre de ces ensembles provisoires. Il me semble qu'il faut continuer à l'admettre. C'est la seule façon d'expliquer qu'on trouve réunis, sur les monuments triomphaux romains des éléments qui, sur les monuments hellénistiques, ne se présentent — quand ils s'y présentent — que dispersés. Que cette transformation ait été réalisée pour la première fois par Fabius et Domitius, et que les monuments pergaméniens aient, en cette occasion, fourni les principaux modèles, c'est ce que M. Löwy paraît avoir établi de façon incontestable.

Il faut cependant remarquer que cette adaptation des types grecs a respecté la tradition nationale romaine, et aussi qu'elle a été très libre. Les frises d'armes et les celtomachies des monuments romains, sans parler d'autres motifs, s'inspirent, certes, de modèles grecs, mais ne les suivent que de très loin et l'on ne peut dénier à l'art romain, dans le choix et l'agencement des motifs et même dans leurs transformations, souvent importantes, une originalité véritable, de qualité inférieure, sans doute, mais plus grande qu'on n'est parfois disposé à l'accorder.

Ces réserves faites, la thèse de M. Löwy me paraît inattaquable.

Son étude constitue une très importante contribution à l'histoire de l'art romain en résolvant de la façon la plus heureuse le problème, jusqu'ici vainement posé, de l'influence pergaménienne constatée sur les monuments romains et celui plus obscur

encore, du rôle que paraissait avoir joué en cette occasion la France méridionale. J'ajoute que ce travail touche à mainte autre question, et, chaque fois, de main de maître. Enfin le soin qu'a pris l'auteur de figurer chacun des objets dont il parle fait de ce volume un album du plus grand intérêt documentaire.

Artistique aussi : illustration, typographie, papier, toute l'exécution matérielle est admirable et donne une haute idée et de l'art du livre en Autriche, et de l'intérêt qu'on porte, en certains pays, aux études archéologiques.

Paul Couissin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ed. Fraenkel. *Iktus und Akzent im lateinischen Sprechvers*, viii-425 pp. in-8°. Berlin, Weidmann, 1928.

La question du rapport entre l'ictus et l'accent dans la poésie dramatique des archaïques latins a une importance singulière pour la théorie générale de la nature de l'accent latin. Il est bien connu que la discordance entre l'ictus et l'accent, qui ne fait aucune difficulté à admettre pour les adhérents de l'école française, est l'objection fondamentale à laquelle vient se heurter la théorie allemande qui soutient la coexistence de l'ictus et de l'accent. C'est pourquoi on a tenté de démontrer, il y a longtemps déjà, que cette discordance n'était qu'apparente. Mais c'est pour la première fois dans le livre de M. Fraenkel qu'on nous donne une analyse complète des faits en question ; analyse qui aboutit à cette conclusion, que la discordance n'y existe pas du tout. Quant à la nature de l'accent latin, c'est pour M. F. un accent expiratoire ; il ne croit pas nécessaire de justifier cette doctrine. Du reste le but de son travail est tout à fait autre : il veut seulement constater l'existence de certaines concordances que l'on observe régulièrement entre l'accent et l'ictus (p. 330).

M. F. restreint sa tâche à l'analyse des accents de la langue parlée, ce qu'il souligne déjà dans le titre de son livre. C'est pourquoi il ne tient compte que des ictus dans les parties dialoguées de Plaute et Térence. Mais les difficultés du problème se font sentir dès le commencement : dans les dialogues, on trouve, à côté de sénaires iambiques, aussi des septénaires trochaïques et autres « vers longs. » Or, le traitement de l'accent des mots dans ces divers mètres n'est pas toujours le même : dans les sénaires tout est en ordre ; mais les septénaires trochaïques, dont l'accentuation ne diffère pas chez Térence de celle des sénaires, semblent chez Plaute admettre certaines licences dans leur partie initiale ; dans le premier crétique du septénaire trochaïque le déplacement de l'accent peut se produire sans aucune cause syntactique (p. 91) ; au contraire, la partie postérieure du septénaire est conforme aux lois qui règlent l'accentuation du sénaire, dont du reste cette partie du septénaire est le correspondant métrique. — L'interprétation de ce fait compliqué n'est pas malheureusement assez claire. Cette particularité serait liée à la nature de ce mètre, intermédiaire entre les sénaires et les parties chantées : « Sprechgesang » (p. 93). — La même licence qui est légitime au premier crétique du septénaire trochaïque, l'est aussi dans le premier membre du septénaire anapestique (p. 18), ce qui est d'autant plus curieux que dans les septénaires iambiques cette licence n'est pas tolérée.

D'autre part, M. F. ne considère principalement que les cas où l'accent a été déplacé vers la fin du mot. Il les a choisis comme les plus fréquents de tous les déplacements et comme se prêtant le plus difficilement à l'interprétation.

Le principe qui a servi à M. F. comme point de départ, c'est que tout déplacement de l'accent normal que l'on constate dans le drame archaïque latin doit être un reflet d'un changement quelconque dans la phrase parlée ; il est impossible cependant de préciser aujourd'hui d'une manière plus exacte la nature de ce changement (cf. p. 245). — M. F. nie donc l'existence d'une cause purement métrique qui pourrait produire le déplacement de l'accent. Pour lui, les faits syntactiques expliquent suffisamment toutes les violations des règles traditionnelles. — Tout de même, plus d'une fois, il est obligé d'avouer qu'il ne voit pas d'explication syntactique pour certains faits.

Quoi qu'il en soit, on peut diviser les causes relevées par M. F. en purement syntactiques et en celles où l'élément syntactique n'est pas visible. L'action de la première de ces causes est double : ou bien certains mots s'accumulent formant des groupes étroitement unis, dont l'accent peut différer de celui des mots composants ; ou bien entre les mots se forme une pause, qui peut également provoquer un déplacement de l'accent dans le mot qui la précède immédiatement. — Chacune de ces deux causes se subdivise en plusieurs catégories, dont l'énumération serait ici superflue ; il vaut bien pourtant de s'arrêter sur certains cas particuliers. — Le cas le plus intéressant est sans doute celui où deux mots, susceptibles de composer un groupe syntactique, subissent le déplacement d'accent, même s'ils sont disjoints ; et ce qui est plus frappant encore, le changement d'accent peut aussi se retrouver dans la partie de la phrase renfermée entre les mots disjoints. C'est ainsi que peuvent se former les mots phonétiques d'une longueur extraordinaire, dans lesquels les accents ne seraient en aucun rapport avec l'accentuation individuelle des mots composants (cf., p. ex., p. 83, Curc. 67 : nunc hinc *parasitum* in Cariam misi *meum*). — Si l'existence de ces groupes phonétiques était irréfutable, ils pourraient avoir certainement une grande importance pour la théorie de l'accentuation latine. — Mais ce qui fait naître des doutes, c'est le principe selon lequel sont distribués les accents secondaires dans ces groupes. — M. F. se réfère à un travail de M. Lindsay qui a touché cette question incidemment (*Transact. Philol. Soc.*, London 1894, 409). Il y essayait de démontrer qu'à une certaine époque, très ancienne, dans les mots longs, à côté de l'accent principal initial se développait un accent secondaire sur la pénultième. Cette hypothèse, destinée à expliquer le changement de place de l'accent latin — de l'initiale à la pénultième —, M. F. s'en est servi pour prouver que dans les mots longs les accents se suivent trochaïquement, en comptant à partir de la fin du vers (p. 351) ; de façon qu'un mot phonétique comme p. ex. *ludos-fecisti* (p. 156) serait accentué : ‿ ´ ‿ ´ ‿. On peut se demander, pourquoi une accentuation ´ ‿ ‿ ´ ‿ ne serait pas possible, ou même nécessaire, dans des cas pareils ; ce serait du moins en accord avec les règles traditionnelles. — Ce principe de la succession trochaïque des accents dans les mots longs est pourtant un point essentiel pour expliquer la plupart des déplacements.

Quant aux phénomènes dont M. F. n'a pas trouvé les causes syntactiques, ils constituent malheureusement une assez grande partie des cas relevés. Tout d'abord M. F. constate que dans la cinquième arsis du sénaire (et dans la place correspondante du septénaire trochaïque) l'accent sur la finale est justifié *eo ipso :* il ne voit pas une explication satisfaisante de ce fait (p. 245). — Il n'est pas plus heureux avec les autres règles métriques de l'accentuation : l'ictus final sur la 4e arsis du sénaire devant un mot quadrisyllabique dépendrait d'une influence lointaine (« Projektion », p. 348)

des règles applicables à la fin de la phrase sur la disposition des ictus dans la partie finale d'un vers. — Cette explication est assez sommaire. Non moins sommaire en est une autre : l'ictus sur la fin d'un quadrisyllabe devant un trisyllabe, du type *Demaenetum uolebam*, refléterait une modification de l'accent due à la rencontre des deux mots longs (p. 350). — Il ne faut pas enfin oublier qu'un petit nombre des cas particuliers reste toujours à expliquer : M. F. n'a pu les faire entrer dans aucune des catégories considérées comme normales (Chap. XII.).

Les conclusions finales auxquelles M. F. est arrivé sont formulées très clairement à la p. 342. — Cette récapitulation renferme pourtant une transposition très intéressante du principe : ce qu'on admet en général comme l'état normal (l'accentuation conforme à la loi de la pénultième), ceci serait une règle abstraite ; au contraire, les déplacements occasionnels dans les vers du dialogue représenteraient l'état normal de la langue parlée (p. 346).

Si on considère de ce point de vue le système de l'accentuation de Plaute, surtout en ce qui concerne la distribution des ictus dans de longs groupes phonétiques, on est tout de même amené à une conclusion. qui pourrait se retourner contre la théorie de M. F. — Car, si le système des ictus de Plaute correspond au système de l'accentuation de son temps, il ne concorde pas avec celui des vers dont le rythme est réglé par l'accent expiratoire (à partir du IV^e^ siècle de notre ère, en tout cas). Il faut donc supposer que dans la période comprise entre Plaute et le IV^e^ siècle l'accent latin a subi un changement profond : chez Plaute le facteur dominant était l'accent du groupe des mots qui pouvait en outre entraîner une régulation trochaïque des accents secondaires dans les mots phonétiques trop longs ; au contraire, à basse époque, l'unique élément qui comptait pour le rythme, était l'accent individuel de chaque mot, le groupe syntactique n'y jouant plus aucun rôle. — Quoi qu'on puisse dire en cette matière, il faut reconnaître qu'en un certain moment la force de cet accent individuel devait s'accroître considérablement, de façon que son rôle à prévalu sur l'accentuation du groupe. — En un mot, l'accentuation individuelle de l'époque archaïque apparaîtra toujours comme beaucoup plus faible et instable que l'accentuation de l'époque romane ; la nature expiratoire de l'accent plautinien doit donc toujours rester comme douteuse.

On peut tirer la même conclusion de l'esquisse historique que donne M. F. dans le chap. XIII de son livre. Il montre comment le sentiment de la concordance entre l'ictus et l'accent dans la poésie latine diminue à partir de l'époque d'Auguste ; la cause principale, selon lui, en est l'ordre artificiel des mots, qui devient en ce temps-là de plus en plus libre. Ce remplacement de groupes des mots par les accumulations parfois capricieuses a déterminé l'émancipation de l'ictus, qui peut ne plus correspondre à l'accentuation réelle. — C'est ainsi que le principe rythmique dans la versification sous l'Empire (pour laquelle le matériel comparatif est surtout fourni par Sénèque) était uniquement la quantité ; l'accent ne jouait presque plus aucun rôle. — Il faudrait en conclure qu'à l'époque de Sénèque toute la poésie latine était un produit artificiel, qui admettait une discordance assez grave entre le rythme des vers et celui de la langue parlée. — Cette théorie est d'autant moins probante, qu'elle doit valoir pour une époque où l'accent individuel des mots devrait tendre à se renforcer, pour devenir prédominant vers le IV^e^ s. de notre ère.

Aussi la valeur principale de l'œuvre de M. F., ce ne sont pas les conclusions, qui sont toujours discutables, mais surtout la présentation systématique et complète des matériaux. Ce travail a ce grand avantage sur tous

les essais précédents qu'il ne renferme pas seulement un choix d'exemples, mais que ce qu'on y trouve, c'est l'analyse systématique de toutes les parties parlées du drame latin archaïque que nous possédons. M. F. s'est posé comme principe de donner une explication suffisante à tous les cas où l'ictus du vers ne concorde pas avec l'accentuation traditionnelle. Quoi qu'on puisse donc dire des résultats finaux, il y restera encore les interprétations des vers particuliers, qui renferment beaucoup de remarques ingénieuses.

A ce point de vue, le livre de M. F. a une grande importance, en outre, pour la stylistique latine. — L'opposition entre les mots individuels et unis dans un groupe étant un des moyens essentiels de sa méthode, il est arrivé à des constatations intéressantes en démontrant quels mots pouvaient être considérés comme formant un groupe[1]. Ces recherches stylistiques lui ont permis, p. ex., de mettre en évidence le développement de l'emploi de la disjonction en latin : primitivement propre aux mots étroitement liés par le sens, elle finit, appliquée aux groupes artificiels, par devenir un moyen artistique du style élevé.

Mais revenons à la question générale, posée par M. F. Les faits, qu'on nous a exposés une fois enfin systématiquement, parlent contre la théorie que l'auteur a prise comme point de départ. — Si les concordances régulières entre l'ictus et l'accent sont en latin plus fréquentes qu'en grec, ceci dépend du fait, mis en valeur dernièrement par M. Meillet, que l'accent latin n'est pas si mobile que l'accent grec et que la forme du mot joue dans le vers latin un rôle plus important qu'en grec. — Et encore à cette concordance apparente s'oppose toute une série de faits qu'on ne peut pas, malgré tout, mettre en accord avec les règles traditionnelles. — C'est justement par le travail de M. F. qu'on le peut affirmer maintenant avec plus de sûreté qu'auparavant ; et peut-être c'est un des résultats positifs de son œuvre.

Jean Safarewicz.

Johannes Kromayer et Georg Veith, avec la collaboration de A. Köster, E. von Nischer et E. Schramm. *Heerwesen und Kriegsführung der Griechen und Römer*. Munich, C.H.Beck, 1928. 1 vol. in-8° de IX-647 p., avec 149 fig. en 56 pl. — Prix : br. : 40 M. ; rel. toile : 45 M.

L'ouvrage de MM. Kromayer et Veith constitue l'un des volumes du nouveau *Handbuch der Altertumswissenschaft* dirigé par le Professeur Walter Otto et destiné à remplacer l'ancien *Handbuch* d'Iwan v. Müller. A la vérité, le besoin s'en faisait sentir, notamment en ce qui concerne les questions militaires. Les anciens traités d'Ad. Bauer pour la Grèce et de Herman Schiller pour Rome ont, assurément, rendu des services, mais, vraiment un peu sommaires, le second surtout (40 pages !), ils n'étaient plus du tout au courant (2e éd., 1893).

---

1. Dans les détails, on pourrait naturellement faire certaines réserves, Je ne comprend pas, p. ex., pourquoi M. F. ne qualifie pas l'expression *malum dare*, dans le saturnien *Malúm dabúnt Metelli* etc. comme un groupe (p. 326 ; cf. p. 355 1 et p. 12). s'il le fait avec des locutions comme *operam dare*, *veniam dare*, *mutuom dare*, *nuptum dare*, *dono dare*, *signum dare*, *pessum dare* (p. 43-45), et *malum metuere* (p. 47).

Le nouveau *Manuel*, contrairement à l'ancien, réunit avec raison en un seul volume les questions militaires grecques et romaines, connexes sur bien des points.

Des cinq auteurs trois doivent à leur qualité d'anciens officiers des connaissances techniques ici précieuses. Tous sont des spécialistes des antiquités militaires. MM. Kromayer et Veith le sont de la stratégie, et leurs travaux sur les batailles antiques ont été passionnément commentés en Allemagne. M. v. Nischer a étudié particulièrement l'organisation militaire impériale. Ils traitent ici, respectivement, de la Grèce, de la milice romaine, de l'Empire. La poliorcétique et la marine sont traitées par des spécialistes de ces questions : M. Schramm et M. Köster (avec v. Nischer pour Rome).

C'est avec raison, et les résultats le prouvent, qu'on a séparé du reste ces questions qui exigent des connaissances spéciales. Mais pourquoi n'avoir pas agi de même pour l'histoire des armes individuelles? D'anciens officiers surtout n'ignorent pas que la valeur militaire d'une armée dépend pour une bonne part de son armement. Une telle histoire ne pouvait être écrite que par un spécialiste ou, du moins, par un archéologue. Ces deux vérités ont été méconnues : l'histoire de l'armement occupe une place insuffisante : Grèce : 15 p. sur 250 ; Rome : 10 sur 375), et elle est traitée par les trois historiens, chacun dans son domaine. Les résultats ne paraissent pas toujours justifier cette méthode.

Dans l'histoire militaire grecque M. Kromayer distingue une première période « mycéno-homérique », jusqu'aux guerres médiques (p. 18). Pendant ces douze siècles il s'est produit d'importantes modifications, dont, dit-il, nous ne « pouvons connaître » que les points extrêmes, non les stades intermédiaires. Par l'histoire, sans doute. Mais, eût dit Montaigne, « que l'*archéologie* y arrive si *l'histoire* n'y peut aller » ; et elle y eût distingué deux ou trois périodes. Elle n'en eût appelé aucune *mycéno-homérique*, la civilisation mycénienne n'étant pas celle de l'épopée. Suivant ici les assimilations inexactes de Reichel, M. Kromayer est entraîné à plusieurs confusions, qu'il eût évitées en suivant l'excellent résumé de E. Pernice, *Ueber hom. Waffen* (dans Gercke et Norden, *Einleit. in die Altertumswiss.*, II, 1922, p. 73).

Le bouclier *mycénien* « en huit » n'est pas le bouclier « semblable à une tour » de l'épopée, lequel est certainement le bouclier rectangulaire cylindrique mycénien et *dypilien* (cité p. 18, n° 1). Le casque à cornes (p. 19) est bien mycénien, mais non homérique. S'il est exact que l'épée homérique soit surtout une arme de taille (*ibid.*), l'épée proprement mycénienne (fig. 7) n'est guère qu'une arme d'estoc. — Il est difficile de reconnaître une *mitrê* homérique, pièce d'armure, dans les lames ovales en bronze (fig, 3) trouvées dans des tombes de femmes ou d'enfants (cf. Grenier, in *Rev. arch.*, 1907, I, p. 8, et mes *Armes rom.*, p. 101).

L'armement grec archaïque (dit ionien) est trop sommairement traité (p. 21). Aucune mention de la lance, ni de l'épée, dont l'évolution est si intéressante. Le bouclier rond (p. 21, n. 1) est certainement homérique (cf. Helbig), et, malgré Reichel, il ne procède pas du bouclier en huit. — Les Athéniens n'ont pas eu « très anciennement » de véritable cavalerie, malgré « le nom de la deuxième classe, celle des *Hippeis* » (p. 45 ; cf. p. 53, 90 et 246). Helbig a prouvé définitivement que ces *Hippeis*, chevaliers, ne sont, jusqu'à la fin du vi^e^ siècle, qu'une infanterie montée.

On s'étonne de lire que nos sources pour l'armement attique du v^e^ siècle sont insuffisantes (p. 50) quand on songe à l'énorme trésor des do-

cuments archéologiques. Quant aux vases peints, loin de croire que « le caractère sommaire de ces figurations nous dérobe souvent la connaissance des détails » (*ibid.*), je pense qu'ils fourniraient les éléments d'une histoire complète et détaillée de l'armement athénien aux VI^e^ et V^e^ siècles. — Je ne connais chez les Athéniens du V^e^ siècle aucun exemple du bouclier ovale mentionné (sans référence) à la p. 51.

Aux périodes macédonienne et hellénistique, le bouclier, tant des phalangites (p. 108 et 133) que de la cavalerie (p. 138) n'est ni petit, ni léger, ni imité de celui des peltastes (p. 109) ; sa décoration, très caractéristique, différait sensiblement de celle que décrit M. Kromayer (p. 108).

Toutes ces erreurs — et il y en a d'autres — auraient pu être évitées par un recours direct aux documents archéologiques, ou, à défaut, aux travaux d'archéologie, — peut-être aussi à une bibliographie moins étroitement germanique, notamment aux publications de W. Ridgeway, H. Sandars, Ad. Reinach, Dussaud, Glotz, etc., et aussi aux articles du *Dictionnaire* de Saglio — tous écrits que l'on cherche vainement dans les bibliographies de M. Kromayer.

L'armement de la milice romaine est traité, de façon analogue, par Veith. Bien qu'il cite plusieurs fois en note mes *Armes romaines*, visiblement il a connu trop tard cet ouvrage (1926) pour en tirer parti. En fait, il en reste, sur la plupart des points, aux opinions périmées de Marquardt (2^e^ éd., 1884)). On retrouve donc ici de vieilles erreurs que je pense avoir déjà refutées, p. ex. sur le *clipeus*, qui n'était ni « petit » (p. 278) ni » léger » (p. 327) et n'a jamais été employé par la cavalerie (*ibid.*) ; sur la *parma* (p. 279), arme non des cavaliers mais des chevaliers ; sur le *scutum* antépolybien et polybien (p. 278 et 324), qui était ovale, non rectangulaire ; sur les *pila* de Polybe (p. 326) ; sur l'épée, refusée à tort à la cavalerie (p. 327 et 409), etc.

Sur les *equites* primitifs, il était inutile d'employer deux pages à réfuter Delbrück (p. 256-7), mais nécessaire de discuter la théorie de Helbig, ou mieux de l'adopter. — La bibliographie, ici encore est encore insuffisante : Pour la première période (trop longue : des origines à Polybe), sur laquelle « règne une profonde obscurité » (p. 278), il fallait mentionner au moins Mc Cartney, *The milit. indebtedness of early Rom to Etruria* (*Mem. of the Amer. Acad. in R.*, 1917). Pour l'hypothèse de l'origine samnite du *pilum*, rappeler les objections de Schulten, *Der Urspr. des Pilums* (*Rhein. Mus.*, 1911).

De l'armement de l'armée impériale « homogène », il est vrai mieux connu, M. v. Nischer parle de façon intéressante et judicieuse (p. 521 sqq.).

Je pense qu'il ne faut pas accorder grande confiance à la description de l'équipement romain faite par Josèphe (*Bell. Jud.*, III, 5, 5), dont l'autorité ne saurait balancer celle de l'ensemble des monuments figurés.

Remarques justes, p. 522, sur la généralisation de l'emploi de la cuirasse métallique et du poignard, sur la tenue de parade, sur la cuirasse des différents corps du troupes et notamment des prétoriens. On notera, p. 523, une intéressante et pénétrante étude, en partie neuve, sur les armes des *postsignani*. Ceux-ci, composant les deux dernières unités de la centurie, seraient les λογχοφόροι d'Arrien, armés non du *pilum* et du bouclier rectangulaire, mais de la lance et du bouclier ovale.

A retenir également un substantiel résumé sur les *pila muralia*, avec bonne bibliographie (p. 524 sq. Ajouter : Ad. Reinach, *in* Saglio, s. v. *Pilum*).

Les armes nombreuses de l'armée « différenciée » du bas-empire sont énumérées de façon fort complète (il fallait mentionner les vicissitudes du casque et de la cuirasse), mais vraiment trop sommaire. C'est une excellente nomenclature, mais rien de plus. On souhaiterait, notamment, une brève description des cataphractaires et des clinabares.

La partie relative à l'armée impériale est donc, en général, complète et sûre, par conséquent fort supérieure à celles qui concerne les Grecs et l'armée républicaine.

Dans ces questions d'armement, éminemment archéologiques, les figures ont une grande importance. L'illustration, ici, est inégale. Pour les armes grecques elle est assez bonne, malgré quelques lacunes regrettables ; M. Kromayer s'est d'ailleurs contenté, en général, de reproduire les figures du *Manuel* d'Iw. v. Müller. Pour les armes romaines, elle est insuffisante pour l'époque républicaine, passable pour l'époque impériale. L'influence du trop systématique Lindenschmit y est encore sensible, par la défiance des représentations fournies par les monuments publics et par ses restitutions, parfois hasardeuses, d'après les stèles, restitutions qu'il ne fallait pas donner pour des reproductions des monuments eux-mêmes (fig. 104 et suiv.). Quelques figures d'après d'anciennes gravures peu fidèles (fig. 109, par ex.). En revanche on étudiera avec intérêt la fig. 127 (armes du bas-empire, d'après la *Notitia dignitatum*), qui eût mérité un commentaire.

Il sera donc utile, dans la prochaine édition de ce volume, de donner un peu plus d'importance à l'étude de l'armement et d'en soumettre à une attentive révision les deux premières parties.

Les auteurs reprennent tout leur avantage dans les questions de stratégie. MM. Kromayer et Veith, je le rappelle, sont des spécialistes de la stratégie antique. Et l'on s'en aperçoit, non seulement à la place, très légitime, qu'ils accordent à cette partie de leur sujet, mais à leur idées personnelles, à leur façon claire et logique de les présenter, au fait que chacun d'eux groupe les faits autour d'une idée directrice.

M. Kromayer (p. 147-163) rappelle la distinction faite par Clausewitz entre deux sortes de stratégies correspondant à deux buts politiques de guerre : quand le but est d'abattre complètement l'ennemi, on emploie la « stratégie de destruction », caractérisée principalement par la recherche de la bataille décisive ; s'il s'agit d'une guerre à objectif limité (conquête d'une province, par exemple), on se contente d'une « guerre d'épuisement » ou d'usure, procédant par la manœuvre et le blocus. Critiquant, après d'autres, ces distinctions et surtout ces dépendances, M. Kromayer montre qu'en pratique elles correspondent rarement à la réalité et que la différence des stratégies dépend surtout du génie propre à chaque général.

C'est de ce point de vue, principalement mais non exclusivement, qu'il étudie les guerres grecques de longue durée, les seules où puisse se déployer une véritable stratégie : les guerres médiques, où sont employées concurremment les deux types de stratégie ; la guerre du Péloponnèse qui, bien que le but en soit la destruction de l'adversaire, est essentiellement une guerre d'usure ; Alexandre, qui, s'il emploie couramment la stratégie de destruction, est bien loin de négliger la manœuvre ; enfin les temps hellénistiques, pendant lesquels le morcellement de l'empire macédonien provoque des guerres à deux et même à trois fronts, posant des problèmes de plus en plus compliqués.

Veith, à son tour, en étudiant la stratégie de la milice romaine (p. 454-

470), montre l'inexactitude de l'opinion de Clausewitz. La politique romaine, en effet, constamment offensive, semble exiger une stratégie de destruction. En fait, l'un des principaux caractères de la stratégie romaine avant César, c'est son extrême lenteur. Cette lenteur, assurément, est due à la prudence du peuple romain, au fait que son armée n'est qu'une milice mais surtout à la nature des rapports entre l'État et les chefs militaires : « Partout ailleurs, dit Veith, où nous trouvons dans l'histoire la stratégie de destruction, son emploi est dû à l'individualité du général... Aucun autre État n'a placé n'importe quel général à la tête d'une armée en lui disant : « Marche, et fais de la stratégie de destruction ». Rome seule l'a fait. Que le résultat n'ait pas toujours été napoléonien, cela n'est pas pour surprendre. » (p. 456)

Le style, comme on voit, est animé. Il est remarquable, en effet, que Veith, comme Kromayer du reste, si froid, parfois si ennuyeux quand il décrit l'armement, devient vivant et intéressant quand il s'occupe de stratégie. Nouvel argument en faveur de l'utilisation des spécialistes.

C'est avec passion que Veith expose les principes de la stratégie de César, son héros. César apparaît ici comme le général en soi : égal à Alexandre ou à Napoléon pour l'offensive foudroyante, à Turenne dans la guerre de position, capable, comme Alexandre ou Hannibal, de combiner les plans de batailles les plus complexes, « il est Alexandre, Hannibal, Turenne, Napoléon en une personne, le point culminant, le foyer lumineux de l'art de la guerre » (p. 466). C'est peut-être beaucoup dire. Mais un tel enthousiasme montre combien l'auteur a pris d'intérêt à son étude, ce qui est le bon moyen de nous y intéresser.

Dans la troisième partie, M. v. Nischer montre la stratégie romaine aux prises avec des difficultés croissantes (p. 604-608). D'un côté c'est l'affaiblissement de la force militaire des Italiens et la nécessité de les remplacer par des étrangers peu préparés à se plier aux manœuvres compliquées des légions nationales ; de l'autre les progrès incessants des Barbares dans l'armement et l'art de la guerre. Ainsi disparaissent les anciens éléments de la supériorité romaine. On en cherche donc ailleurs, principalement dans le perfectionnement de la stratégie.

M. v. Nischer en suit les vicissitudes depuis Auguste jusqu'à Théodore et Stilicon et montre que, malgré la décadence constante des armées romaines, on trouve encore à l'époque de Constantin et après lui plus d'un chef qui, à tous égards, soutiennent la comparaison avec ceux des meilleures époques (p. 606). Le dernier fut Stilicon. L'armée romaine, l'antique esprit romain, dit M. v. Nischer, « descendirent au tombeau avec le grand Vandale ».

Je crois qu'ils l'y avaient devancé depuis longtemps. Bien avant Stilicon les armées romaines ne diffèrent plus guère de leurs adversaires germains et comme personnel et comme armement. La supériorité stratégique elle-même, dès le milieu du IV^e^ siècle est parfois du côté de l'ennemi (Nischer, p. 607). Ce que les Barbares ont vaincu, ce n'est pas l'armée romaine, ce sont leurs frères de race entrés au service de Rome.

Les parties consacrées à la stratégie sont donc fort intéressantes. Celles qui concernent la tactique ne le sont guère moins. On consultera très utilement les études relatives à la marine et à la poliorcétique, traitées avec compétence par des spécialistes. Sur ces divers points, l'illustration est bonne, souvent excellente. A noter principalement les plans et photographies relatifs aux camps et fortifications, les précieuses cartes de M. v. Nischer présentant la répartition des corps de troupes aux différentes époques de l'empire romain, et les dessins originaux de M. Schramm (fig. 48 à 90) qui complètent clairement son étude de la poliorcétique.

En somme, malgré quelques défaillances qui n'étaient pas toutes inévitables, ce volume est de ceux qu'il est nécessaire d'avoir constamment sous la main. Il remplacera, comme c'est son ambition, les sections correspondantes du *Manuel* de Müller et restera l'ouvrage classique auquel ne pourront se dispenser de recourir tous ceux, historiens ou philologues, qui auront à s'occuper de l'art et de la science militaires dans l'antiquité.

Paul Couissin.

J. Marouzeau, I, *Dix années de bibliographie classique*, 1914-1924, t. II, *Matières et disciplines*, in-8° pp. 463-1286 ; II, *L'Année philologique*, Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine ; 1re année 1924-1926 ; in-8° xv-370 pp. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Faisant preuve d'une force de travail non commune, M. Marouzeau a publié non seulement la seconde partie de ses *Dix années de bibliographie classique*, dont le premier volume a été signalé aux lecteurs de la *Revue de Philologie*, mais encore la bibliographie des années 1924-1926 qui forment le premier tome de *L'Année philologique* qu'il dirige. Grâce à lui maintenant, nous avons, sous une forme maniable, l'indication de ce qui a paru dans le domaine de la philologie classique pendant treize ans. Un volume annuel, *l'Année philologique*, assurera par la suite notre documentation. Il n'est pas besoin d'insister sur les services que ces recueils rendront aux érudits : toutes les disciplines y sont représentées, et à peu près toutes les revues savantes du monde entier qui s'occupent de la philologie, dans le sens le plus large du mot sont dépouillées ; tous les ouvrages originaux sont signalés avec l'indication des comptes rendus dont ils ont été l'objet. Pour l'avenir, M. Marouzeau nous promet que sa bibliographie « réunira chaque année, classée par auteurs et par matières, toute la documentation relative aux études gréco-latines, depuis la préhistoire hellénique et italique jusqu'à la fin des périodes hellénistique, alexandrine, byzantine et romano-médiévale, pour tous les domaines : linguistique et philologie, littérature, histoire et critique des textes, archéologie, épigraphie et numismatique, histoire politique, économique et sociale, ethnographie et topographie, histoire des religions, philosophie, droit, sciences, histoire et méthode des études. » J'ajoute que les recherches sont facilitées par un classement méthodique des matières, ensuite par un index des noms d'auteurs; enfin que pour le lecteur pressé, M. Marouzeau joint à l'indication des livres ou des articles les plus importants, une analyse de leur contenu, très brève, mais qui donne l'essentiel. Le caractère adopté est petit, mais lisible, et les fautes d'impression sont rares, ce qui n'est pas un mince mérite dans un livre aussi touffu que varié, où figurent des formes appartenant à tant de langues différentes [1]. Il faut souhaiter que M. Marouzeau puisse assurer régulièrement et sans retard la publication de son recueil.

A. Ernout.

---

1. J'ai noté en passant p. 549 s. n. *Chabert*, l. AUG ; p. 554 s.u. *Garrod*, lire *Catullus* 83,3 ; p. 557, l. 6 du bas, lire *Luceria*, *proiecitad* ; p. 561, l. 3 du bas, lire *Kroll*; p. 566 s.u. Merchie, l. *Apollinaire*; p. 567, l. 4 et 3 du bas, lire *obscenos*, et *irrumabiliter;* p. 574 s.n. Schmalz, l. *Apicius*.

Étrennes de linguistique, offertes par quelques amis à Émile Benveniste, VII-122 pp. in-8°. Paris, Geuthner, 1928. — Prix : 30 fr.

Rompant avec la tradition qui veut que les « Mélanges » n'aillent qu'aux vieilles gloires, des élèves et des amis de M. Meillet lui offraient en 1902 un recueil de travaux qui attestaient à la fois l'influence déjà grande de son enseignement, et la solidité des affections qu'il avait inspirées. Aujourd'hui, renouvelant ce geste, des amis et condisciples offrent à Émile Benveniste, que M. Meillet a justement choisi pour lui succéder à l'École des Hautes-Études, des « étrennes linguistiques », aussi bien pour reconnaître sa jeune maîtrise, que pour affirmer les étroits liens d'amitié qui les unissent ; et c'est M. Meillet qui en a écrit la préface. Rien n'est plus à l'honneur de l'école linguistique française, et de son chef, que cette amitié que pratiquent jeunes et vieux, amitié qui n'exclut ni l'indépendance du jugement, ni la liberté de la critique, mais qui les dépouille de toute acrimonie, de toute allure personnelle, parce qu'elle sait faire la part du cœur et de l'esprit.

Au recueil ont collaboré cinq auteurs, dont une femme, Mlle M. L. Sjoestedt qui enseigne aujourd'hui à la Faculté des Lettres de Rennes où elle a succédé au regretté Dottin, deux étrangers, un Belge, M. R. Fohalle, et un Polonais, M. J. Kuryłowicz, deux Français, qui après avoir enseigné à la Faculté des Lettres de Lyon, sont venus aujourd'hui rejoindre M. Benveniste à l'École des Hautes Études, MM. P. Chantraine et L. Renou. Les sujets qu'ils ont choisis, qui vont de la langue védique à l'irlandais moderne en passant par le grec ancien, montrent la variété et l'étendue de leurs connaissances. Deux articles intéresseront particulièrement les lecteurs de la Revue de Philologie : celui de M. Chantraine sur « le vocabulaire maritime des Grecs », esquisse déjà poussée de l'étude d'une langue technique dont « les métaphores, la structure des mots, les fausses étymologies, les variations mêmes de la phonétique... dénoncent le caractère populaire » ; celui de M. Fohalle sur « La langue d'un texte dorien », qui traite d'un fragment pythagoricien conservé par Stobée (*Ecl.* I, 846 sqq. = Anthol., I, 49, 27, p. 355-357 Wachsmuth). Je veux exprimer en terminant un regret égoïste : le latin n'est pas représenté dans le livre. Pourtant, Mlle Sjoestedt n'a-t-elle pas écrit un mémoire sur les itératifs latins, et M. Benveniste lui-même n'est-il pas l'auteur d'une étude sur le type *faxō*, *amassō* ?

A. Ernout.

Alois Walde. *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, herausg. u. bearb. von Julius Pokorny, I Band 2e Lief. pp. 163-328. Berlin & Leipzig, W. de Gruyter, 1928.

La publication de cet important ouvrage se poursuit régulièrement. La seconde livraison du premier tome comprend les « sonantes » *i*, *o*, *u*, *i̯*, *u̯*, *r̥*, *n̥*, et le commencement de la gutturale sourde *k* (*q*). Certains articles sont particulièrement importants, par exemple *oqu̯-* « voir », *op-* « travailler », *uper* (*i*) et *upo* « dessus », et « de dessous vers », *i̯eu-* « réunir, relier », *u̯er* « tourner, courber » ; ou les mots (et non plus les racines) *ōus- : eus-* « bouche », *ōku-s* « rapide », *oktō* (*u*) « huit », *ḱ̥kpo-s* « ours », *n̥gni-s* « feu ». L'information est comme toujours abondante ; M. Pokorny a utilisé le Dic

tionnaire étymologique de M. Fr. Muller Jzn (p. ex. p. 323) que M. Walde n'avait pu connaître. C'est véritablement l'encyclopédie de l'étymologie indo-européenne.

A. Ernout.

Eva Fiesel. *Namen des griechischen Mythos im Etruskischen*, iv-136 pp. in-8°. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1928. — Pr. 8 mk. 50.

Mme Eva Fiesel, qui est une élève du regretté G. Herbig, s'est déjà signalée par une bonne étude sur le genre grammatical en étrusque parue en 1922 dans les *Forschungen z. Griech & laten. Grammatik*, fasc. VII. Au congrès international de Florence qui s'est tenu en avril-mai 1928, elle a fait une communication fort remarquée sur l'importance de la chronologie des documents dans les recherches relatives à l'étrusque. Aujourd'hui elle nous donne un travail de première importance sur la transcription étrusque des noms de la mythologie grecque. Elle se rencontre ici avec M. Devoto qui a publié dans le tome I des *Studi Etruschi* un article judicieux et documenté sur le même sujet : *Tendenze foneticheEtrusche attraverso gli imprestiti del Greco*. Que deux jeunes linguistes attachés à l'étude de l'étrusque se soient ainsi rencontrés, c'est un signe à la fois instructif, et de bon augure. C'est la preuve que, dans le milieu des étruscologues d'avenir, on comprend qu'il faut « commencer par le commencement », c'est-à-dire étudier d'abord ce qui est connu, ou du moins susceptible de l'être, au lieu de se lancer par la méthode divinatoire, par des rapprochements plus ou moins pertinents, des combinaisons plus ou moins sûres, dans le déchiffrement de documents qui se sont révélés jusqu'à présent avoir à peu près autant de sens qu'ils ont rencontré d'interprètes. Or, ce que nous pouvons le mieux connaître, ce sont les noms propres, et en particulier les noms propres grecs, dont de nombreuses transcriptions figurent sur des objets d'art, cistes, miroirs, vases, gemmes, statuettes, peintures murales où figurent des scènes empruntées à la mythologie grecque. De l'examen de ces transcriptions, il résulte qu'elles ne sont pas sans intérêt non plus pour l'histoire des formes grecques. Mme Fiesel signale justement que les noms que nous livrent les objets étrusques ne sont pas seulement des transcriptions mécaniques de formes ioniennes-attiques : que d'autres influences grecques se sont exercées sur l'Étrurie ; que l'alphabet de Marsiliana nous a apporté la preuve que des influences occidentales ont agi en Étrurie dès le viiie siècle avant notre ère ; que d'autre part les plus anciens champs de fouilles étrusques témoignent d'une influence orientalisante, et révèlent un style analogue à celui qu'on trouve à Chypre ou à Rhodes. Enfin il n'est pas interdit de supposer que certains mythes et cycles légendaires étaient déjà connus des Étrusques avant leur migration en Italie, et que ces mythes et légendes sont arrivés en Étrurie avec les Étrusques eux-mêmes, sans passer par un intermédiaire grec. A côté des transcriptions qui révèlent l'emprunt, on ne peut oublier que certains noms de divinités ne sont pas calqués purement et simplement, mais donnés sous leur forme étrusque : Héra devient *Uni ;* Aphrodite, *Turan* ; Athéna, *Menrva ;* Hermès, *Turms*. L'étude des noms mythiques non seulement peut aider à résoudre des questions de phonétique et de morphologie étrusque, mais encore elle est d'une importance capitale pour le tri qui est à faire entre les éléments helléniques et préhelléniques.

Je n'entrerai pas dans l'examen détaillé du travail de Mme Fiesel. Que tout soit clair et se laisse interpréter d'une seule façon dans les documents qu'elle étudie, elle serait la dernière à le prétendre. L'obscurité première vient de ce qu'il s'agit de noms étrangers, dont la forme originale présente des phonèmes ou des groupes de phonèmes souvent inconnus à la phonétique étrusque et qu'il fallait transcrire dans un alphabet mal adapté à ce rôle. Le problème est insoluble de savoir si nous pouvons nous en remettre entièrement à la fidélité, à la réalité de ces transcriptions. En second lieu, nous ignorons de qui, d'où viennent ces transcriptions, quel est le degré de culture des artistes qui les ont gravées ou peintes, jusqu'à quel point les différences de graphies correspondent à des différences d'époque, de lieu, ou simplement à des fantaisies individuelles des graveurs. Toutes ces difficultés, Mme Fiesel les connaît et ne songe pas à les esquiver. On ne peut que louer la prudence avec laquelle elle mène ses recherches, les réserves dont elle accompagne ses conclusions. Celles-ci ne sont que plus intéressantes. Trois grandes catégories de noms mythiques se laissent déterminer : 1° noms qui concordent avec les formes de la tradition épique et littéraire grecque (type *Patrucles*, *Truile* = Πάτροκλος, Τρώιλος) ; 2° noms qui par leur phonétique (conservation de l'ā, du digamma, caractère spécial de la contraction), apparaissent comme provenant de dialectes doriens (type *Aivas*, *Velparun*, *Maχan* = Αἴϝας, Fελπάνωρ, Μαχάν) ; 3° noms qui paraissent représenter un autre état phonétique que le grec (comme *Tinθun*, *Heplenta* = Τιθωνός Ἱππολύτη), ou noms dont on peut déduire le caractère étranger, et la forme primitive préhellénique par la comparaison avec le grec (type *Vilae*, *Uθuste*, *Talmiθe* = Ἰόλαος, Ὀδυσσεύς Παλαμήδης). Ainsi se dessinent différentes époques et différentes voies d'importation des mots grecs en Étrurie. L'importance des formes doriennes coïncide avec ce que nous savons maintenant de l'origine des alphabets italiques : il est certain que la Grèce occidentale a joué dans les échanges avec les peuples habitant l'Italie un rôle considérable, et que c'est à la civilisation dorienne que ceux-ci ont emprunté, beaucoup plus qu'à la civilisation ionienne-attique. Enfin le troisième groupe distingué par Mme Fiesel permet de jeter quelque lumière sur l'habitat premier des Etrusques, et leurs rapports avec les peuples de la Méditerranée orientale. Modestement Mme Fiesel conclut : « Je ne méconnais pas qu'en essayant de déterminer les différentes couches dont il a été question, il n'est pas question de donner des résultats certains, mais simplement d'esquisser d'une manière générale les premiers traits d'une différenciation. Je souhaite que la collaboration future de la linguistique, de la mythographie et de l'archéologie réussisse à éclaircir et à résoudre ce qui dans l'état actuel de nos connaissances ne peut être indiqué que sous forme de questions. » Il faut espérer que le jour n'est pas très éloigné où la question sera résolue : en tout cas, grâce à Mme Fiesel, la voici bien posée.

A. Ernout.

Aristoteles, Ἀθηναίων Πολιτεία, post Fr. Blass et Th. Thalheim edidit Hans Oppermann. In-16°, xvi + 128 p., avec une planche phototypique. Leipzig, Teubner, 1928. 2 Mk 80 (br.), 3 Mk 60 (rel.).

Voici la septième édition de la *Constitution d'Athènes* qui paraît dans la *Bibliotheca Teubneriana* ; elle est due à M. Oppermann, et quatorze ans la

séparent de la précédente (Thalheim², 1914) dont elle diffère sur un assez grand nombre de points. La bibliographie a été complétée et mise à jour ; bien que déjà fort longue, elle ne prétend pas à être exhaustive (184 noms d'auteurs sont cités, alors que la seconde édition de Sandys, en 1912, en mentionne 240, auxquels, à ma connaissance, on peut en ajouter maintenant environ 70) ; elle comprend beaucoup plus que l'essentiel, cependant on peut y regretter quelques omissions : notamment l'éditeur semble ignorer l'*Histoire de l'ostracisme athénien*, de M. Carcopino (Paris, 1909) qu'omettent d'aillleurs également Sandys et Thalheim. L'ouvrage comprend trois *indices* (*fontium allatorum*, *nominum*, *rerum*) dont les deux derniers sont issus d'un reclassement de l'unique *index* de Thalheim ; peut-être y aurait-il lieu de reprocher à l'*index rerum* sa longueur et la présence de quelques mots de peu d'importance (ἀγροί, ἄρτος, etc...), mais nous savons qu'il est difficile de se limiter quand on ne veut pas composer un lexique complet.

Les *testimonia* ont été précisés par l'adjonction de références antiques utiles à l'explication du texte. De même une innovation a introduit, au bas du texte, des renvois à des commentaires modernes (tous allemands, sauf les références visant le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio).

L'éditeur déclare (p. VIII) avoir allégé l'apparat critique de Thalheim de conjectures inutiles ; mais, comme il en a introduit d'autres proposées depuis, la longueur de cet apparat n'a pas sensiblement diminué, surtout pour les six derniers chapitres. Dans ces conditions, on peut regretter que l'apparat critique ne porte pas trace (notamment au chap. LXVII 4-5) des tentatives de restitution dues à M.G. Colin (*Rev. Ét.gr.* 1917, p. 37) dont l'article est cependant signalé dans la bibliographie. De même aux chap. LIII et LIV, nulle mention n'est faite du lexique du *Contre Midias*, publié en 1905 par Wessely (*Studien zur Paläogr.*, IV, p. 111) et où se trouvent quelques leçons intéressantes.

Sur d'assez nombreux points, le texte diffère de celui de Thalheim. On pourrait dire que M. Oppermann fait preuve de plus de décision que son prédécesseur ; chez lui, il y a moins de blancs dans la dernière partie, moins de croix devant les expressions difficiles. Préparant actuellement une seconde édition de la *Constitution d'Athènes* que nous avons fait paraître il y a six ans avec notre regretté maître B. Haussoullier, nous sommes amenés à examiner de plus près divers passages de l'édition Oppermann.

En bien des points le nouvel éditeur accepte le texte du papyrus de Londres, là où Thalheim l'avait corrigé ou regardé comme interpolé.

Notamment il reconnaît comme aristotéliciens (avec raison, croyons-nous) divers passages que des scrupules hypercritiques et une croyance exagérée à l'infaillibilité d'Aristote avaient poussé certains à suspecter ; c'est le cas pour IV, 2-4 (constitution de Dracon) ; VI 1, VII 7, XLI 2. De même au chap. III 3, il conserve ἀντί que Thalheim considérait comme interpolé ; nous-mêmes l'avions écarté dans notre édition, mais nous sommes maintenant portés à le garder et à traduire : *ce serait donc sous son règne que les Codrides abandonnèrent la royauté en échange des privilèges accordés à l'archontat.*

Cependant il est des cas où cette tendance conservatrice s'exagère et où nous devons formuler des réserves. Par exemple au chap. LVI 3, δυεῖν (φυλαῖν) est conservé (il l'était déjà par Thalheim) bien qu'il semble attesté que cette forme, rare au IVe siècle, ne se rencontre qu'avec le pluriel, aussi bien chez les écrivains que dans les inscriptions (cf. Cuny, *Le nombre duel*, p. 87 et 358). — Le nom de l'archonte de 4810 (XXII 8) est écrit

Ὑψηχίδης (selon le texte primitif du papyrus) et non Ὑψιχίδης (porté en correction et adopté par tous les éditeurs sauf Herwerden-Leeuwen). Ici l'hésitation est permise : dans Plutarque (*Solon* 10,6), un homonyme est appelé Ὑψηχίδας par la famille Υ, mais Ὑψιχίδας par le *Seitenstettensis* ; dans les tomes I-III des *Inscr. graecae*, on ne trouve aucun nom en Ὑψη-, plusieurs en Ὑψι- et Ὑψο-, mais dans une inscription de peu postérieure à 348/7 (*Athen. Mitteil.*, 1910, p. 280 et 289) figure un Τιμοκλείδης Ὑψηχίδου Φρεάρριος ; peut-être faudrait-il admettre deux formes voisines, l'une en Ὑψη-, l'autre en Ὑψι- (de même qu'on a Σημωνίδης et Σιμωνίδης) ; dans ce cas mieux vaudrait conserver la correction antique.

M. Oppermann garde Διφίλου (VII, 4), bien qu'on explique difficilement qu'Anthémion, thèse devenu chevalier, ait érigé la statue de son père auprès d'un cheval. — Ἐννέα (VIII, 2) restreint la phrase aux *archontes*, alors que ce qui précède et ce qui suit s'applique à l'ensemble des magistrats. Dans ces deux cas le mot litigieux peut avoir été introduit par répétition fautive.

Dans le texte de la loi qui termine le chap. XVI 10, l'éditeur n'admet pas, après συγκαθιστῇ, le pronom τις qu'introduit Kenyon ; la phrase est alors bien embarrassée ; il arrive souvent qu'une phrase indéfinie *au singulier* soit *suivie* d'une autre *au pluriel*, le contraire ne semble pas attesté. — Une anacoluthe tout aussi étrange se retrouve au chap. LII 2, si l'on conserve, comme fait Oppermann, les accusatifs ἐρανικὰς...κοινωνικὰς...etc... ; puisqu'en tout état de cause il faut corriger τριηραρχιας du papyrus en τριηραρχι<κ>ὰς et que le membre de phrase commence par αἰκείας qui a pu entraîner le scribe, il vaut mieux, avec tous les autres éditeurs, mettre au nominatif tous ces adjectifs, ce qui nous donne une phrase correcte. — En conservant ἐντὸς (XXII 8) dans les dispositions qui concernent l'ostracisme, on est en contradiction avec les faits attestés pour les années qui suivent ; la démonstration de M. Carcopino (*Hist. de l'ostracisme*, p. 112 et suiv.) est absolument probante ; il faut soit introduire <μὴ> comme le fait Kaibel (suivi par Thalheim), soit (avec Wyse) écrire ἐκτὸς, ce qui est plus simple.

Il ne faut pourtant pas croire que l'éditeur hésite à modifier le texte du papyrus ou celui de Thalheim ; cela se produit en maints endroits et là encore nous allons relever divers exemples pour en montrer l'intérêt ou pour formuler quelques réserves. — XVII 4 : Oppermann écrit (comme Papageorgios et Thalheim) ἐπέγημεν, au lieu de ἔγημεν (L) ; mais l'analogie de Plutarque (*Caton* 24) est trompeuse, car ce dernier dit : ἐπιγήμαντα τοῖς ἐνηλίκοις παισὶ, tandis qu'Aristote ne donne à son verbe aucun complément. — XXVI 1 : νεώτερον est traité en *locus desperatus* ; cependant l'explication donnée par M. Radet (*Rev. Ét. gr.* 1919, p. 429) semble être la bonne ; il n'y a donc pas lieu de marquer le mot d'une croix. — XXVII 4 : δικαστηρίοις, proposé par Blass et accepté avec hésitation par Thalheim, est introduit délibérément dans le texte à la place de δικασταῖς. Mais la phrase ne présente pas, avec le début du § 3 qu'on invoque pour ce changement, une analogie suffisante pour imposer une telle répétition dans le détail. — XXXI 3 : αὐτοῖς (proposé par Sandys) remplace τοῖς ἀστοῖς (L.) Cependant cette dernière expression s'explique sans difficulté : en 411, les ἀστοὶ sont avec les marins de Samos dans les mêmes rapports qu'en 403 οἱ ἐκ τοῦ ἄστεως en face de οἱ ἐκ Πειραιῶς. — XXXVI 1 : πρῶτον (dû à Kenyon) remplace heureusement πρῶτοι emprunté au papyrus par Thalheim ; car la présence de δὲ πάλιν en tête de la phrase suivante justifie une indication chronologique, et le renvoi de Thalheim à V 3 ne s'explique que par un rap-

prochement purement verbal. — XXXIX 5 : la formule juridique qui termine ce paragraphe, peut difficilement être restituée dans son intégrité ; Thalheim écrivait ἐκτείσαιτο τρώσας ; Oppermann adopte (comme nous l'avions fait nous-mêmes) ἔκτεινεν ἢ ἔτρωσεν proposé par Kaibel-Wilamowitz. Cependant, étant donné que le papyrus porte εκτισιοτρωσας corrigé en εκτεισιτερωσας, nous introduirons dans notre prochaine édition ἔκτεινεν τρώσας que nous suggère M. Mazon. — XLI 1 : l'éditeur (toujours avec Kaibel-Wilamowitz) suppose une lacune avant δοκοῦντος ; il y a certes une difficulté chronologique, mais on peut l'expliquer sans lacune, en admettant qu'Aristote considère la victoire du parti démocratique comme assurée dès les jours qui suivent le combat de Munychie, son retour officiel à Athènes devant d'ailleurs être retardé pendant quelques mois par les négociations avec Sparte et avec les gens de la Ville. — XLI 2 : Oppermann insère τι après ἔχουσα (comme l'a proposé Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, I, p. 186) ; cela permet de rendre compte de εχουσαι (L^1). L'analogie de la *Politique* 1279 b 9 (ἔχει τι πολιτείας ἡ τάξις, ἀλλ'οὐ πολιτεία ἐστὶν, ἀλλὰ δυναστεία μᾶλλον) semble appuyer cette correction ; cependant les deux cas ne sont pas absolument semblables puisqu'à en croire Plutarque (*Thésée* 25), Aristote regardait Thésée comme un des précurseurs de la démocratie. Comme d'autre part on est toujours obligé de corriger πολιτειαν (L.) en πολιτείας, il vaut peut-être mieux garder la correction antique εχουσα (L^2). En tous cas l'hésitation reste permise. — LV 3 : εἰ, introduit par Kaibel-Wilamowitz après τὰ τέλη, figure pour la première fois dans un texte de la *Bibl. Teubneriana* ; l'ordre des mots dans les propositions voisines rend d'ailleurs nécessaire cette insertion. — LIX 2 : Thalheim avait écarté ἃς que Blass insérait avant εἰσαγγέλλουσιν ; Oppermann agit de même. Pourtant il est douteux que (comme le prétend Thalheim, *Hermes*, XXXVII, p. 350), εἰσαγγέλλουσιν puisse désigner la transmission, faite au peuple par les thesmothètes, de l'ordonnance de mise en accusation (κατάγνωσις) due au Conseil, alors surtout que εἰσάγουσιν suit immédiatement et convient au sens (cf. XLV 1 et LIX 4) ; le texte de Démosthène (*Contre Timocrate* 63) allégué par Thalheim témoigne pour le fait, non pour le terme technique (il emploie παραδιδόναι ; cf. *Const. d'Ath.* XLVI 2 et XLVIII 5). Quant à l'absence de sujet avec εἰσαγγέλλουσιν si ce mot est dans une relative, elle n'a rien d'étonnant (c'est une construction du type bien connu : ἐπειδὴ ἐσάλπιξε... θᾶττον προιόντων... Xén., *Anab.* I, 2, 17). — LX fin : l'éditeur marque une lacune (suivant en cela Weil, Wilamowitz et Kaibel) ; car, d'après XLIII 3, on attendrait la mention du trésorier des fonds militaires, des administrateurs du théoricon et de l'intendant des eaux. Mais aucun ancien ne semble avoir lu autre chose que nous dans cet endroit d'Aristote, si bien que l'on est plutôt en droit d'admettre que l'omission est due à l'auteur lui-même (sur ces silences d'Aristote, cf. ce que dit M. Haussoullier dans notre édition, p. XIX, XXIV-XXVI). — LXIV 5 : παράκειται, supplément attribué à Kaibel-Wilamowitz, est dû en réalité à Haussoullier (*Rev. de Philol.* 1891, p. 98 et suiv.). — LXV 3 : en introduisant dans le texte ἀποτιθέασιν (proposé dans l'apparat critique par Thalheim), Oppermann admet que les juges déposent leur bâton et leur gland dès leur entrée au tribunal. La question est obscure ; en tous cas il est certain que le bâton est repris avant le vote sur la peine (cf. LXIX 2 et G. Colin, *Rev. Ét. gr.* 1917, p. 64) ; πάλιν παραλαμβάνοντες, qui se trouve en cet endroit, semble bien indiquer que les juges ont eu une première fois le bâton en mains avant le vote sur la culpabilité ; et l'expression de Démosthène (*Couronne* 210 ; παραλαμβάνειν γ' ἅμα τῇ βακτηρίᾳ καὶ τῷ συμβόλῳ τὸ φρόνημα τὸ τῆς πόλεως...) ne s'explique de

façon claire que si les juges gardent leur bâton pendant les plaidoiries. Dès lors ἔχοντες καθίζουσιν (proposé par Kenyon) est le supplément le plus acceptable. — LXV 4 : c'est avec raison que τὰ πινάκια (accepté par Thalheim) est jugé suspect, car ce mot empêche de comprendre ἀριθμῷ qui précède ; c'est sans doute une glose expliquant ταῦτα et insérée dans le texte. — LXVII 1 : admettre (avec Hommel) que les quatre causes privées doivent appartenir chacune à une catégorie différente et insérer ἕνα avant ἐξ, semble une complication inutile.

Notons encore un détail. Au chap. V 2, le dernier mot de la première citation de Solon est donné sous la forme κλινομένην, selon la lecture de Wilcken. Malgré la rareté de l'image, nous sommes portés à maintenir καινομένην proposé par Blass et que Kenyon croit lire dans le papyrus. Kern (qui d'ailleurs accepte κλινομένην), voit une imitation de ce vers dans Lysias *Olympique* 7, où les mss. portent : καιομένην τὴν Ἑλλάδα περιορῶσιν (*Hermes*, 1918, p. 220-221) ; on a cherché à corriger ce texte de Lysias (καομένην Gernet et Thalheim, κακουμένην Dobree, κλινομένην Kern). A notre avis, les deux textes se soutiennent mutuellement et il y a lieu de lire dans tous deux καινομένην (déjà proposé par Hude pour Lysias).

Cet examen de l'édition Oppermann est un peu long et détaillé ; mais il y a toujours intérêt à revoir de près le texte d'Aristote. Après les modifications arbitraires inspirées par les principes stylistiques de Blass, Thalheim avait fait preuve d'une prudence et d'une défiance excessives ; M. Oppermann, à la fois par plus de décision et par plus de fidélité au papyrus, nous donne un texte plus lisible de cette œuvre qui, malgré ses obscurités et même ses erreurs, quand bien même, elle ne serait accompagnée d'aucun commentaire, est, à l'heure actuelle le plus commode de nos manuels d'institutions politiques d'Athènes.

Georges Mathieu.

E. Griset. *La Patria e il regno di Odisseo*, 24 pp. in-8°. Pignerole, Chiantore-Mascarelli, 1928.

Il n'est pas douteux que des tribus grecques aient pénétré profondément en Orient dès un temps très reculé. Les archives de Boghaz-Koï mentionnent dès le XIV^e^ siècle des rapports entre les « Achéens » et les Hittites. L'expédition des Argonautes et dans l'Odyssée les navigations d'Ulysse chez les Cimmériens semblent, dans la tradition la plus ancienne, concerner des voyages dans le Pont-Euxin. C'est plus tard qu'une confusion a fait transporter l'île de Circé et le pays des Cimmériens dans la Méditerranée occidentale. La colonisation ionienne d'autre part s'est développée de très bonne heure sur la côte d'Asie Mineure. Ces considérations générales et des observations de détail assez peu démonstratives sur la structure géographique de l'île d'Ulysse ont amené M. Griset à chercher la patrie du héros dans la Méditerranée orientale. Ithaque ne serait pas la moderne Thiaki, et il ne faudrait même pas tenter de la retrouver dans les îles Ioniennes : elle s'identifierait avec Chio ; la Samè du royaume d'Ulysse se confondrait avec l'île de Samos, proche du promontoire de Mycale, etc. — Les subtiles déductions de M. Griset ne sauraient infirmer une tradition solidement établie dès l'antiquité et unanimement acceptée. Il ne semble pas tellement déconcertant qu'Ulysse ait régné à l'ouest du

monde grec dans les îles Ioniennes où des établissements helléniques ont dû être fondés très tôt. Nous doutons qu'aucun spécialiste de la géographie ancienne se rallie aux conclusions révolutionnaires de M. G.

P. Chantraine.

E. Griset. *Licofrone et Tolemeo*, 20 pp. in-8°. Pignerole, Chiantore-Mascarelli, 1927.

Après beaucoup d'autres philologues ou historiens, M. G. propose une hypothèse nouvelle pour l'explication des vers 1227-1280, 1446-1450, de l'*Alexandra*. On sait que le langage obscur de la prophétesse semble y prédire la fondation de Rome et sa grandeur à venir : c'est l'interprétation du scholiaste, c'est celle aussi des savants modernes qui, à moins de condamner le passage comme interpolation, supposent que Lycophron vivant à la cour de Ptolémée Philadelphe (troisième siècle avant notre ère) aurait emprunté les détails qu'il donne de l'histoire romaine à Timée (sur les hypothèses en présence voir dans le Pauly-Wissowa-Kroll l'article *Lykophron* de Ziegler qui distingue le Lycophron auteur de l'*Alexandra* et le poète tragique contemporain de Ptolémée Philadelphe). — La glose subtile de M. Griset (qui n'a pas pu utiliser le récent article de Ziegler) croit reconnaître dans la prédiction d'Alexandra sur la fondation de Rome la contamination de deux traditions, hellénique et étrusque (p. 15). Restent les vers 1227 et 1446-1450 où la grandeur future de l'empire romain semble annoncée, ce qui est tout de même surprenant si Lycophron a écrit son poème au troisième siècle avant notre ère. Par le recoupement de diverses données historiques par une interprétation libre du mot αὐθαίμων (v. 1446), M. G. voit dans le « descendant » qui doit conquérir le monde, Ptolémée lui-même. La flatterie est tout à fait dans le ton des éloges que Callimaque ou Théocrite ont prodigués au roi. Cette interprétation originale mérite examen. La pièce est à verser au dossier de l'énigmatique *Alexandra*.

P. Chantraine.

Arrianus. *Scripta minora et fragmenta* (t. II) edidit A. G. Roos, in-12° 324 pp. Leipzig, Teubner, 1928.

Après la publication de l'*Anabase* parue en 1905, ce second volume contenant les *scripta minora* achève l'édition d'Arrien procurée par M. Roos pour la collection Teubner. Chacun des traités inclus dans ce tome pose des questions particulières pour l'établissement du texte. L'éditeur a étudié les manuscrits de première main, il a constitué un apparat critique complet, mais qui reste clair, et il est douteux qu'on trouve grand chose à glaner après lui. — Pour l'Ἰνδική, il s'est sagement résolu à débarrasser le texte des ionismes conventionnels dont l'avait barbouillé Hercher (cf. *Mnemosyne* 54 p. 23) et il reproduit généralement le manuscrit de Vienne. Peu de corrections nouvelles : VIII § 7 Πανδαίην <καλεῖσθαι> cf. *Anab.* VI, 1, 3 ; — VII § 9, il ne semble pas indispensable de mettre Ἰνδούς entre crochets comme le fait M. Roos, la phrase d'Arrien ne répugnant pas à une certaine redondance ; — XIII § 4 ὑπὸ pour ἐπὶ du manuscrit est une

bonne conjecture ; — XIV § 5 M. Roos a pensé comme moi et sans connaître ma correction à écrire ἄλλου κυμβάλου pour ἄλλο κύμβαλον des manuscrits ; — XV § 5 l'optatif après un temps primaire est possible ici, mais le φωλεύοιεν de k paraît aussi probable que le φωλεύσαιεν conjecturé par M. R. (manuscrit A φωλεύσοιεν) ; — XVI § 4 χροίην δὲ ἄλλην καὶ ἄλλην <βάπτονται> ; — XVI § 6 <τὸ κάρτα> καρτερόν. — L'édition de l'Ἰνδική sera plus utile que celle de l'*Anābase* : M. Roos renvoie dans une rubrique sobre, précise et bien au courant aux auteurs anciens ou aux ouvrages modernes qui peuvent éclairer ce texte difficile. Les orientalistes y trouveront commodément une foule de références à des textes qu'il leur appartiendra de critiquer et d'interpréter (V § 10 M. Roos ne semble pas connaître l'hypothèse récente de Sir Aurel Stein qui identifie le mont Aornos avec le Pirsar). Deux cartes très nettes placées à la fin du volume aident le lecteur à suivre la croisière de Néarque.

La *Cynégétique* et le *Périple du Pont Euxin* sont publiés d'après le Palatinus graecus 398. On notera que malgré les doutes de Brandis et de M. Chapot, M. R. attribue le *Périple* à Arrien. Pour la *Cynégétique* il ne semble pas avoir utilisé la traduction de MM. Boulenger et Plattard.

Le *Traité de Tactique* et l'*Expédition contre les Alains* sont conservés, incomplets l'un et l'autre dans un Laurentianus que l'éditeur a soigneusement collationné. On notera aussi l'heureux parti qu'il a tiré des écrivains qui ont pu servir de source à Arrien ou qui l'ont au contraire imité (v. *Tact.* XVI, 10 ; XXI, 9, etc.). L'apparat critique offre dans une première rubrique les passages parallèles des écrivains qui ont dû imiter Arrien ; une seconde rubrique note les textes d'Elien dont Arrien a pu se servir ; en dernier lieu sont indiquées les variantes du manuscrit F.

Enfin le volume contient les fragments des Βιθυνικά, des Παρθικά, des Τὰ μετὰ Ἀλέξανδρον.

C'est surtout en le maniant comme instrument de travail qu'on mesurera la valeur de cet ouvrage. Il fournit pour la première fois un texte véritablement scientifique d'Arrien et les références qui aident à l'interpréter. C'est à cette édition qu'il conviendra maintenant de se reporter.

P. Chantraine.

J. Meunier. *Études de Philologie et d'Histoire*, I *Arrien Indikè*, II *Euripide Iphigénie à Aulis*. Extraits du *Musée Belge*, t. XXVI, pp. 5-24, t. XXXI, pp. 21-35, 101-110, 135-155).

Rien de plus décevant que l'étude des sources d'un historien ancien : il ne les cite généralement pas, et nous sommes réduits à bâtir des hypothèses d'autant plus fragiles que nous ne possédons généralement pas les textes dont il a pu se servir. Avec Arrien rien de pareil. Pour chaque chapitre il indique méthodiquement les sources où il a puisé. Aussi l'étude diligente que M. Meunier a consacrée aux sources d'Arrien dans l'*Indikè* apporte-t-elle des résultats précis, qui corrigent sur plusieurs points l'article de Schwartz et peuvent passer pour acquis. Les chapitres II, III, VI qui traitent surtout de géographie mathématique sont inspirés d'Eratosthène (les chapitres IV et V tirés de Mégasthène constituant une digression). La seconde partie, plus concrète, a pour source les récits de voyage de Mégasthène. Les chapitres XV et XVII, puis les chapitres consacrés au périple sont écrits d'après le journal de Néarque, chef de la flotte. Dans le premier

chapitre Arrien ne cite pas les auteurs qu'il utilise : sans doute Aristobule qu'il suit souvent dans l'Anabase. Quant aux indications sur la ville de Nysa, M. Meunier dépense beaucoup d'ingéniosité à montrer que, bien qu'on ne les retrouve pas chez Diodore (II, 38, 4) qui résume Mégasthène, Arrien a dû s'inspirer de Mégasthène. Mais en l'absence de toute indication de source fournie par l'historien, l'hypothèse reste indémontrable.

Dans une seconde série d'articles, M. Meunier reprend et discute quelques-uns des passages d'*Iphigénie à Aulis* étudiés par M. Parmentier dans ses communications à l'Académie royale de Belgique. Comme M. Parmentier, M. Meunier croit à la fourberie de Ménélas lorsqu'il promet à Agamemnon de l'aider à sauver sa fille. Il fonde son interprétation sur des analyses délicates (v. p. 25 etc.) mais aussi sur des hypothèses un peu aventurées (p. 29 il laisse entendre que c'est Ménélas qui enverra Achille vers la tente d'Agamemnon : rien dans la tragédie n'indique cette manœuvre). — Contre M. Parmentier, M. Meunier défend habilement la répartition traditionnelle des répliques dans le prologue. — Dans le détail du texte M. Meunier s'est attaché à expliquer quelques passages difficiles. Au vers 521, à une déclaration d'Agamemnon hostile aux devins Ménélas répond : κοὐδὲν ἄχρηστον οὐδὲ χρησιμὸν παρόν. M. Parmentier traduit « leur présence ne peut faire ni mal ni bien » ; la réplique paraît faible à M. Meunier qui propose d'interpréter ἄχρηστον par « qui n'est pas utilisé » (le mot a le sens d' « inusité » chez les grammairiens) et traduit « rien ne se fait sans eux et que vaut leur présence ! ». — J'aime moins au vers 448 la correction ἄφαντα pour ἅπαντα des manuscrits. Ἅπαντα semble indéfendable. M. Parmentier lit ἄπρακτα : « pour l'homme de haute naissance ces plaintes sont impossibles ». M. Meunier propose ἄφαντα « non montrables ». Le mot est rare, non attesté en ce sens. Paléographiquement la faute s'explique aussi bien en partant d'ἄπρακτα qu'en supposant ἄφαντα. La comparaison de *ἱερος passé à ἱερός et les considérations linguistiques de la page 137 ne prouvent rien, et ne sauraient aider à résoudre le problème de critique textuelle qui se pose ici. — Dans un dernier article l'auteur analyse l'antistrophe du premier stasimon. Il y déploie une ingéniosité un peu laborieuse et un peu empêtrée de phraséologie philosophique. Pourquoi veut-il faire de la pudeur un élément « quantitatif », du discernement un élément « qualitatif » (p. 148)?

C'est le mérite des travaux de M. Meunier que d'apporter des suggestions neuves, intelligentes, qui appellent la discussion. Il nous a conviés « à une lecture candide d'*Iphigénie à Aulis* » ; peut-on lui reprocher d'abuser parfois du plaisir d'être subtil ?

P. Chantraine.

A. Rumpf. *Die Religion der Griechen*, 13/14 livraison du *Bilderatlas zur Religionsgeschichte von Dr. H. Haas*. Leipzig, D. Werner Scholl, 1928 ; gr. in-8, XII p. et 208 pl. commentées.

L'Allemagne est justement fière de ce genre de recueils qu'elle est seule, non certes à apprécier — car on en reconnaît partout l'intérêt ! — mais à créer inlassablement et avec succès. L'Atlas de M. A. Rumpf, consacré à la religion grecque — (je n'aime pas beaucoup ce singulier, qui répond mal à l'infinie diversité *du*... et même *des* polythéismes) — fait suite dans la collection H. Haas, après un intervalle de trois années seulement, à l'album commenté de M. G. Karo, *Religion des ägäischen Kreises*, 7e livr., 1925. — Il n'est pas moins précieux. Louons et remercions, d'abord.

Est-ce à dire que tout cela soit parfait ? Je me suis demandé quelle opinion pourrait prendre de la religion grecque, d'après le choix des 208 planches de M. A. Rumpf, un « honnête homme », qui n'aurait point eu d'autre information préalable. Si l'on veut regarder les choses de ce point de vue, — après tout légitime, voire important, — on s'apercevra vite que le plan n'est pas aussi clair qu'il eût fallu. Les dieux nous sont présentés vers le milieu du corps de l'ouvrage, encore qu'incomplètement, et d'une façon qui n'est pas toujours la plus expressive. Je crois qu'on aurait pu les mettre en tête — « *ab Jove principium* » — avant ce qui nous est dit par exemple des symboles de culte. De même les lieux de culte devaient passer, à mon gré, avant les statues : la-maison du dieu prime l'effigie. J'aurais mis peut-être enfin les représentations de sacrifices avant l'étude des ex-voto. — Mais surtout, je crois qu'il eût fallu s'attacher, malgré les difficultés de l'entreprise, à bien distinguer les temps, voire les provinces, et à l'intérieur de ces cadres chronologiques, géographiques aussi, trois sortes de « religions » très différentes : *a*) les cultes d'état, plus ou moins « officiels » ; *b*) les cultes exotiques, importés, voire imposés, par les progrès des métèques ; *c*) tout l'immense domaine de la religion populaire, usages, superstitions, magies. Faute de tels classements, le lecteur non averti risque, je le crains, d'errer parfois mélancoliquement d'une page à l'autre, sans qu'en son esprit il voie se dessiner quelque idée bien nette de ce qu'on eût voulu lui faire comprendre. — Il ne saisira rien, en tout cas, du mouvement de rénovation religieuse qui a marqué l'ère hellénistique. Ce n'est pas la faute de l'auteur si, pour les religions secrètes, les mystères, il n'a pas eu grand chose à nous montrer ; il ne fallait pas du moins remplacer cela, et les révélations des hiérophantes, par un rappel insistant d'un certain genre de documents, trop abondants à mon gré à travers le livre ; cela fait venir à la pensée le mot, hélas ! fâcheux, d'« exhibitionisme ». — J'ai présenté ailleurs des observations de détail. Je n'y reviens pas, et je préfère finir autrement que par des critiques, toujours aisées : en faisant noter le zèle avec lequel l'auteur a recueilli — sinon distribué — son information, qui est souvent peu banale ; en marquant aussi que les notices des planches, pour la plupart soigneusement datées, sont précieuses et renouvellent parfois judicieusement des interprétations trop traditionnelles.

Ch. Picard.

Kurt Regling (mit Benutzung der Vorarbeiten von Heinrich Dressel). *Die Münzen von Priene, Staatliche Museen zu Berlin.* Berlin, H. Schoetz u. C°, 1927 ; in-4, x+218 p., 27 fig. dans le texte, et 5 pl.

Sous le même format que la publication bien connue de *Priene* (Wiegand Schrader, 1904), mais avec une présentation plus modeste, et, cette fois, au compte des Musées de l'État, voici un remarquable travail, commencé en 1899 par H. Dressel († 1920), achevé par un maître de la numismatique, qui n'a pas craint d'indiquer — et d'utiliser — ce qu'il devait à son prédécesseur. Il serait inutile de louer et la préparation, et l'exécution d'un tel ouvrage.

Le 1^er^ chapitre replace la fabrication monétaire dans le cadre de l'histoire politique de la ville. On sait que le site de la Priène primitive reste inconnu. Le plus ancien monnayage date du temps qui a séparé les deux destructions de la cité archaïque, entre 545 ou 544, et 494 ou 493. Priène avait,

après 500, frappé un statère d'électron, comme ville libre, membre de la ligue des Ioniens révoltés. C'est celui dont un exemplaire, infiniment précieux (n° I, pl. I), a été retrouvé à Clazomènes, et est passé à Paris dans la Collection Jameson. L'Athéna figurée à l'avers, de profil, porte un casque à ailettes latérales, le plus ancien modèle de ce type. On ne le reverra que beaucoup plus tard, au IVe s., sur une monnaie d'Hyélé. — Après les guerres médiques, Priène, entraînée dans l'orbe de la politique grecque continentale, n'a fabriqué que des pièces d'argent et de bronze, mais à partir de 334 seulement pour les premières, de 350 pour les secondes. On peut en suivre les séries (ch. II), pour les pièces d'argent jusqu'à l'époque d'Orophernès, pour les pièces de bronze jusqu'à l'an 30 même (av. J.-C.) Le monnayage de l'époque romaine impériale, assez rare, est représenté par des types sans nom d'empereur (Dèmèter et Coré), de l'époque de Vespasien ; d'autres, à l'effigie de Bias, ont servi au IIe s., et doivent avoir persisté jusqu'au début du IIIe.

Le ch. III fait appel aux inscriptions locales pour expliquer la manière de compter en argent propre à Priène ; M. K. Regling traite ensuite du poids et de la valeur des pièces connues. Le ch. IV signale les particularités techniques de la frappe ; le ch. V est consacré aux inscriptions (particulièrement, pour les magistrats monétaires ; prosopographie partielle, p. 166-167). Dans le ch. VI sont examinées toutes les trouvailles de monnaies, priéniennes ou exotiques jusqu'à la période moderne, faites pendant les fouilles. — Bonnes tables de concordance et *indices* soignés.

Les historiens de l'art qui savent — et d'après d'autres ouvrages de M. K. Regling lui-même ! — ce que la numismatique peut apporter à leurs études, par la connaissance de la sculpture notamment — liront avec un vif intérêt l'étude consacrée (p. 143 sqq.) à la tête casquée d'Athéna, comme blason héraldique et symbole religieux. Après le statère d'électron trouvé à Clazomènes, la drachme n° 30 (pl. III) est elle-même un *unicum* : pièce la plus précieuse que les fouilles, cette fois, nous aient livrée ; car elle reproduit l'aspect (de profil) du visage de la Parthénos athénienne, d'après Phidias (p. 34 sqq.), et est ainsi en direct rapport avec la nouvelle statue de culte, quasi-archaïsante, de ce type, qui fut dédiée vers 150 av. J.-C. à Priène par Orophernès. On peut voir aussi, enfin, à Priène même, des imitations plus libres du type de la grande chryséléphantine, mais sur les pièces impériales, entre le temps de Vespasien et celui de Valérien.

Ch. Picard.

A. Neppi Modona. *Il rilievo votivo attico della Collezione Antinori, Atene e Roma*, N. S. IX, n° 1, 1928, p. 20-32 (extrait), 2 pl.

M. A. Neppi-Modona, qui prépare une publication générale sur les collections privées florentines d'art classique, détache de son 1er volume, annoncé comme prochain, *La Collection Antinori*, l'étude soigneuse et intéressante, un peu minutieuse, d'un relief jusqu'ici inédit (inexactement signalé dans les *Antike Bildwerke in Oberitalien*.) Le sujet est un ex-voto à Asclépios et Hygie. La technique est attique ; la date, « la fin du Ve s., ou au plus tard, le début du IVe » ; car l'œuvre pourrait provenir de l'Asclépieion d'Athènes, terminé en 413-412. — Le dispositif est celui, bien connu, des « banquets », dits jadis *funéraires*, Hygie ayant ici (assise à côté d'Asclépios couché) le rôle discret que faisait attribuer aux femmes la règle domes-

tique. Les types sont beaux, plus que ne le comportait une production essentiellement industrielle. L'auteur prouve que les adorants qu'on voit ailleurs ont été introduits postérieurement, et il publie à ce sujet un autre *Banquet*, complété, du Musée Barracco. On regrette qu'il n'ait fait nul usage des documents thasiens, dont la série peut être datée, et dont le plus beau, le plus ancien aussi, au musée de Constantinople, eût été apte à montrer la formation et la fixation du modèle rituel de ces ex-voto, antérieurement à la seconde moitié du v^e^ siècle.

Ch. Picard.

Rhetores graeci, volumen XV. Ioannis Sardiani commentarium in Aphthonii Progymnasmata, edidit Hugo Rabe, in-12°, xxxvi + 306 p. Leipzig, Teubner, 1928.

Ces exercices élémentaires, que l'on appelait *progymnasmata*, ont beaucoup occupé les rhéteurs du iv^e^ siècle ; ils ont pris notamment beaucoup d'importance dans l'école de Libanius. Aphthonius d'Antioche, qui fut maître de rhétorique à Athènes (cf. la lettre 985 de Libanius, de l'année 392) composa des προγυμνάσματα εἰς τὴν Ἑρμογένους τέχνην qui eurent un grand succès et devinrent classiques. On y trouve chacun des exercices en question (*Fable*, *Narration*, etc) défini et analysé d'abord, ensuite illustré par un exemple ; ils ont été éditées par Spengel, dans le second volume de ses *Rhetores graeci*. La vogue dont ils ont joui leur a valu d'être commentés à leur tour : parmi les *commentaires* dont ils ont été l'objet, celui de Jean Doxopatres était seul publié jusqu'à présent (Walz, tome II). Doxopatres se sert, entre autres, d'un commentaire antérieur de Jean, évêque de Sardes. C'est ce commentaire que M. Hugo Rabe publie aujourd'hui, avec toute la compétence qu'on lui connaît. L'édition est précédée d'une préface également très soignée, où sont étudiés : 1° les manuscrits (le plus ancien fragmentaire, est le *Coislinianus graecus* 287, qui provient du Mt. Athos) ; 2° la tradition du commentaire de Jean de Sardes ; 3° l'auteur, M. Rabe établit qu'il n'est pas postérieur au x^e^ siècle (le ms. C est daté du x^e^ siècle même par M. Omont), ou même du milieu du ix^e^ ; 4° les sources où il a puisé ; la relation entre son commentaire et celui de Doxopatres. Un bon index termine cette excellente édition.

A. Puech.

Scholia vetera in Pindari carmina, recensuit A. B. Drachmann, *vol. III* ; *scholia in Nemeonicas et Isthmionicas, Epimetrum, Indices*, in-12, XI et 402 p. Leipzig, Teubner, 1927.

Tous ceux qui se sont servis des deux premiers volumes (Scholies sur les *Olympiques* et les *Pythiques*) ont pour M. D. une grande gratitude. A l'en croire — car il est aussi modeste que bon philologue — ce volume n'apporterait pas grand chose de nouveau ; M. D. en effet ne tarit pas d'éloges sur son prédécesseur, Abel ; nous sommes convaincu, puisque M. D. le dit, que les collations qu'avait faites Abel étaient et demeurent excellentes ; cependant il reconnaît finalement (p. IX) que l'édition de ce savant était « parum commoda », — ce qui n'est que trop vrai : nous le remercions donc du nouveau cadeau qu'il nous fait, et qui a seulement trop

tardé. Ce volume a été préparé avec le même soin que les deux précédents, et atteste le même méthode. L'*Epimetrum* contient la préface d'Eustathe, les *capitula ad praefationem scholiarum* qui se trouvent au début de l'édition de Calliergus; avec une note sur les *scholies métriques*. Des *indices* très complets, dont les différentes sections ont été très bien établies, terminent le volume; M. D. a rédigé lui-même, avec la collaboration de M. H. Raeder, celles qui sont relatives à la métrique, à la musique et à la langue; il a eu pour les autres la collaboration de Mme Ada Adler, et de M. Ol. Andreasen. Rien n'a été négligé pour rendre utile et commode l'édition générale des *scholies* de Pindare qui se trouve ainsi fort heureusement terminée.

A. Puech.

R. Eisler. Ἰησοῦς βασιλεὺς οὐ βασιλεύσας. *Die Messianische Unabhaengigkeitsbewegung vom Auftreten des Taüfers bis zum Untergang Iakob des Gerechten nach der neuerschlossen en Eroberung von Jerusalem des* Flavius Josephus *und den christlichen Quellen.* 5 parties en trois livraisons de 400 p. in-8. Heidelberg, Winter, 1928.

La thèse que M. R. Eisler soutient dans ces cinq fascicules — qui ne sont qu'une partie du grand ouvrage entrepris par lui — est déjà connue dans les principaux pays savants, — Allemagne, Angleterre, France, — par les communications orales où il l'a exposée, en ces dernières années, devant diverses Académies ou Sociétés. Il la développe ici avec tout le détail et toute la précision que ces communications pouvaient comporter. Elle consiste à fournir à l'histoire du christianisme primitif un nouveau document, et ce document est représenté par un certain nombre de morceaux qui figurent dans une traduction en vieux russe de la *Guerre des Juifs* de Josèphe. Ces morceaux manquent dans le texte grec, et M. Eisler soutient l'authenticité des plus importants. Voici comment il s'y prend.

Le texte grec lui-même — personne ne l'ignore — contient au livre XVIII des *Antiquités Judaïques*, ch. III, un morceau sur Jésus qui est ainsi conçu : « En ce temps, se produit Jésus, homme sage, s'il faut bien l'appeler *homme*; car il fut l'auteur d'œuvres étonnantes, le maître d'hommes capables d'accepter volontiers la vérité, et il gagna beaucoup de Juifs, beaucoup d'autres personnes aussi du milieu grec; celui-là était le Christ. Et quand, sur la dénonciation des hommes qui occupaient le premier rang chez nous, Pilate l'eut puni du supplice de la croix, ceux qui l'avaient aimé d'abord ne cessèrent pas de l'aimer; car il leur apparut, vivant de nouveau, alors qu'il y avait trois jours, comme les divins prophètes l'ont dit, avec beaucoup d'autres choses merveilleuses, à son sujet. Et jusqu'à maintenant la race des chrétiens, qui ont tiré leur nom de lui, n'a pas cessé d'exister. » Il ne se trouverait personne aujourd'hui pour soutenir que ces lignes peuvent provenir de Josèphe et que, telles que nous les lisons, elles ne portent pas l'empreinte chrétienne.

M. Eisler en est accord; il commence son étude par un historique minutieux où il relate les opinions successives de la critique sur ce *Testimonium Flavianum* — c'est ainsi qu'on a coutume de l'appeler — et un examen non moins minutieux du texte lui-même. Il rejette l'opinion de ceux qui y voient uniquement une interpolation, introduite d'un coup, intégralement, dans l'original : il est de ceux qui pensent que le chapitre en question con-

tenait bien primitivement une mention de Jésus, mais inspirée par un tout autre esprit; il déploie toutes ses ressources pour discerner, dans le texte actuel, des vestiges du texte primitif, et il croit pouvoir en retrouver d'assez nets pour proposer une restitution de ce texte.

Voilà son point de départ, tout à fait indépendant de la question du *Josèphe* slave. Dans la seconde partie de son livre, il aborde celle-ci, en commençant cette fois aussi par un historique très complet et très utile. C'est Popov, qui, en 1866, a le premier remarqué cette version. Bonwetsch en 1893 en a signalé l'intérêt possible, et Alexandre Berendst, professeur à l'Université de Dorpat, a publié les additions qu'elle contient, dans un fascicule des *Texte und Untersuchungen* de Gebhardt et Harnack (fascicule XIV, Leipzig, 1906). La publication de Berendst, quand elle n'a pas été accueillie avec indifférence, n'a guère provoqué que des négations plus ou moins radicales ; on s'est généralement refusé à reconnaître du *Josèphe* authentique dans les morceaux nouveaux que nous a apportés la version slave.

Voulant réagir contre ce scepticisme, M. Eisler procède à des recherches approfondies sur la composition de l'ouvrage de *Josèphe* (*la Guerre des Juifs*), tel que nous le fait connaître le texte grec. Il s'inspire parfois de celles de Laqueur, mais il y ajoute beaucoup personnellement. Il s'applique à faire comprendre la méthode de travail de Josèphe ; les tâtonnements, les accroissements sucessifs par lesquels a passé le texte que nous lisons; la part qui peut revenir dans la rédaction à Josèphe lui-même, celle qu'il faut attribuer à des συνεργοί, aux esclaves lettrés qui ont suppléé à sa connaissance très insuffisante du grec; le rapport entre la *Guerre des Juifs*, et les *Antiquités Judaïques*, qui sont assez postérieures. Il met ainsi le lecteur dans un état d'esprit qui le dispose à admettre sans difficulté des variantes importantes entre une édition du même ouvrage préparé pour un public gréco-latin, et une édition destinée à un public oriental; je dis plus, entre les divers manuscrits même d'une même édition.

Il discute ensuite les explications proposées pour rendre compte du surplus que présente la version slave ; il cherche à montrer l'insuffisance de la théorie la plus communément reçue, et selon laquelle les additions en question seraient purement et simplement des interpolations. Il soutient que les choses sont en réalité beaucoup plus compliquées ; il reconnaît lui-même une part d'interpolations, dues surtout à une main chrétienne; mais d'autres morceaux — et ce sont les plus intéressants — ne sauraient provenir que de Josèphe lui-même.

Comment en proviennent-ils ? Ils figuraient, selon M. Eisler, dans l'édition en araméen que Josèphe a destinée au public oriental, en même temps qu'il offrait son texte grec au public latin et hellénique. M. Eisler cherche à caractériser, de la manière la plus précise, l'esprit de l'une et l'autre édition; l'effet que Josèphe se proposait de produire sur l'un et l'autre public.

Comment ce *Josèphe* araméen nous est-il arrivé par l'intermédiaire d'une version en vieux-russe ? La version russe n'est pas issue directement, selon M. Eisler, de l'original sémitique, mais d'une version grecque de cet original. La version russe elle-même a été faite en Lithuanie, et l'intérêt que l'on a pris en Russie aux œuvres de Josèphe s'expliquerait par l'hérésie judaïsante qui s'y est développée à l'époque même d'où datent les principaux manuscrits du *Josèphe* slave. La même tendance judaïsante rendrait raison d'une des interpolations principales que M. Eisler reconnait avoir été ajoutées à l'original, et qui, celle-là, ne dénote pas une origine chrétienne.

Telle est, en ses grandes lignes, l'argumentation de M. Eisler. En la réduis-

sant à ce schéma, je lui ai fait perdre une bonne part de son intérêt ; je n'ai pu donner une idée de sa richesse, ni de sa souplesse. L'une et l'autre sont étonnantes. La science de M. Eisler est considérable, et son esprit est plein d'ingéniosité. A chaque pas qu'il fait en avant, il discerne tous les obstacles qu'il va risquer de rencontrer sur son chemin, et il a toujours un moyen pour les écarter ou pour les tourner. Je n'ai pu donner non plus une idée, même approximative, du nombre de questions subsidiaires qu'il envisage, questions qui toutes sont dignes d'intérêt, et à propos desquelles il est rare qu'il n'ait pas à émettre quelque vue nouvelle. Même ceux auxquels il ne réussira pas à imposer sa thèse principale, auront profit à lire ce livre si érudit et si suggestif.

Que faut-il penser de la thèse ? Je ne la discuterai pas aujourd'hui. M. Eisler, en effet, au bout de 400 pages de cette introduction, n'en est pas arrivé encore à discuter l'addition capitale (le texte sur Jésus) — quoiqu'on puisse apercevoir fort bien l'essentiel de ce qu'il dira pour la justifier. Je préfère n'instituer la discussion que quand l'ouvrage de M. Eisler sera terminé. Je me borne aujourd'hui à le signaler au public. Je dirai seulement un mot du problème qui peut être traité à part, sans engager la solution de celui qui est relatif à la valeur des additions de la version slave. C'est le problème du *Testimonium Flavianum*. Il est évidemment très difficile de savoir si le chapitre où il se trouve contenait ou non, primitivement, une mention de Jésus. Les arguments, pour ou contre, que l'on peut tirer de la place qu'il occupe dans le contexte, ne sont pas absolument décisifs. Il ne semble pas non plus très aisé d'apprécier si — une fois admise d'ailleurs l'authenticité de ce second passage — l'expression « le frère de Jésus appelé le Christ », τοῦ ἀδελφοῦ Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου Χριστοῦ, au ch. IX, 1 (§ 200) du livre XX des Antiquités, implique ou non une mention antérieure de Jésus dans le même ouvrage. Mais, quand je lis le morceau du XVIII^e^ livre que j'ai traduit au début de ce compte rendu, j'ai pour ma part plutôt l'impression que la rédaction en est d'une seule venue, et je n'attache pas la même importance que M. Eisler aux particularités grâce auxquelles il découvre un substrat antérieur. En tout cas, la restitution qu'il propose pour le texte original auquel il croit, telle que le lecteur peut la lire p. 87, me paraît extrêmement hardie.

Aimé Puech.

A. H. Salonius. *Die griechischen Handschriftenfragmente des Neuen Testaments in den Staatlichen Museen zu Berlin* (Extrait de *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*. B. 26, H. 2, 97-119, planche).

Ein Thukydidespapyrus. Societas Scientiarum Fennica. Commentationes humanarum litterarum. II, 2, 16 p. dont 2 planches.

Tous ces fragments appartiennent au Nouveau Musée de Berlin, formé par le département égyptien des anciens Musées Royaux. Le fragment de Thucydide — le 24^o^ vient de paraître dans *P. Oxy.* XVII — est daté du 2^e^/3^e^ s. ; il contient, avec des mutilations II, 65-81 et des scholies marginales. Il s'apparente à la première famille de Hude. — Les 7 fragments chrétiens, écrits en onciale sur parchemin, sont les suivants : *Mathieu*, 26, 25-36, avec des lacunes, 4^e^ s. ; *Marc*, 11, 11-17, 7^e^ s. ; *Jean*, 14, 14-28, avec des lacunes, 5^e^|6^e^ s, et 16, 30-18, 40, avec des lacunes, 7^e^/8^e^ s. ; *Actes des Apôtres*, 3, 12, avec des lacunes, 4^e^/5^e^ s. ; 3, 24-4, 20, avec des lacunes,

5e/6e s. et 5, 3-21, 4e s. Ils sont accompagnés d'un consciencieux apparat critique. Cette publication témoigne de l'excellente éducation papyrologique de l'auteur, qui a travaillé à Berlin et à Paris, et montre qu'il se tirerait à son honneur d'une publication de textes littéraires inédits ou de documents.

Paul Collard.

Henry A. Sanders and C. Schmidt. *The minor prophets in the Treer collection and the Berlin fragment of Genesis.* New-York, The Macmillan Company, 1927, xiii-436 p. in-8, 7 planches.

Tout n'est pas austère dans cette somptueuse publication de deux textes sacrés par un professeur de l'Université de Michigan et un professeur de l'Université de Berlin. Il y a d'abord le récit de leurs démêlés avec le professeur Rhalfs de Göttingen, qui, dit-on, grâce à des photographies obtenues par complaisance et sans droit de publication, a fait paraître en 1926 une édition qui a défloré la leur. Il y a ensuite le récit de l'achat des mss et la série des péripéties après lesquelles les deux merveilleux papyrus (près du premier, tant la matière en est impondérable, on n'ose ni ouvrir une fenêtre, ni même éternuer ou tousser, p. 5) ont été placés sous les yeux des déchiffreurs. Il est question d'un bateau torpillé, des caves d'une banque au Caire, de l'occupation de la Ruhr ; c'est passionnant comme un roman.

Revenons aux textes. Le papyrus des petits prophètes a été acheté au Caire pour M. Charles L. Treer ; il comprend les restes de 33 feuilles consécutives, plus une feuille formée de fragments douteux, placée au début, en tout 68 pages. On lit le texte dans l'ordre suivant : Osée (très mutilé), Amos, Michée, Joël, Abdias, Jonas, Nahum, Habakuk, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. L'écriture, une onciale penchée, date de la fin du iiie s. ap. J.-C. ; on distingue plusieurs mains, celle du copiste et de réviseurs. Le ms de la Genèse, acheté à Achmîm en 1906 par C. Schmidt, est aujourd'hui à la *Staatsbibliothek,* de Berlin. Il se composait de 16 feuilles d'un papyrus ordinaire, pliées en deux, dont la première, qui servait de couverture, était écrite seulement à l'intérieur et a maintenant disparu. Il y avait donc 61 pages écrites, dont 60 nous restent. On y lit Genèse I,6 — xxxv,8, avec des lacunes en haut des pages, 3 ou 4 lignes dans les premières, une vingtaine vers le milieu ; à partir de la p. 38, il n'y a plus que les légères mutilations inévitables. L'écriture est une belle cursive du iiie s. ; il semble qu'il n'y ait qu'une main.

Les copistes des deux mss ont employé les abréviations courantes, peu de signes de ponctuation (surtout le point en haut), quelques coronis ou autres marques de paragraphes, les trois accents (avec des erreurs), les deux esprits (surtout le rude), quelquefois le double point sur ι et υ et quelques apostrophes. On rencontre les échanges habituels de ει et ι, αι et ε, ω et ο ; les méprises sont plus fréquentes dans le papyrus de la Genèse. A la fin des petits prophètes, une souscription relative au titre et à la rémunération du copiste, malgré d'ingénieuses recherches, reste un peu énigmatique. Le texte reproduit aussi fidèlement que possible l'aspect des originaux ; il est précédé de comparaisons avec les mss déjà connus et suivi de notes critiques très minutieuses. Les planches sont très belles et plusieurs sont doubles. Ce beau travail réunit en somme tous les mérites : valeur éminente des papyrus, luxe splendide du volume, zèle et science des éditeurs.

Paul Collart.

Dionysii Byzantii. *Anaplus Bospori*... una cum scholiis X saeculi edidit et illustravit Rudolf, Güngerich. Berolini, apud Weidmannos, 1927, 8°, LXXV-45 p.

Dans l'importante introduction qui précède son édition de l'Ἀνάπλους Βοσπόρου de Dionysios de Byzance, M. Güngerich fait une étude détaillée du manuscrit unique qui nous a conservé le texte. Ce manuscrit a été découvert en 1841 au monastère de Vatopédi du mont Athos par Minoïde Minas. Avant cette date, on ne connaissait l'œuvre de Dionysios de Byzance que par la traduction latine qui avait été faite, d'après un manuscrit perdu, par Pierre Gilles dans deux ouvrages parus en 1561 : *De Bosporo Thracio libri III* et *De topographia Constantinopoleos libri IV*. Cette traduction permet de combler la lacune que présente le ms grec au milieu du texte. Le texte du ms grec et les scholies ont été publiés pour la première fois par C. Wescher en 1874. M. Güngerich fait suivre l'étude des mss et des éditions de recherches sur la langue et le style de Dionysios de Byzance. Des remarques sur la morphologie, le vocabulaire, la syntaxe, propres à cet auteur, le soin avec lequel il évite l'hiatus, l'ordre qu'il adopte pour les mots, l'allure générale de son style, son imitation de la langue poétique, et des classiques montrent qu'on doit le ranger parmi les Atticistes du IIe siècle. Son œuvre, qui paraît bien antérieure au siège de Byzance par Septime Sévère, appartient au genre des *Périples* qu'il s'est efforcé d'accommoder au goût du temps. Sa manière rappelle celle de Pausanias. Aux lieux qu'il énumère, il rattache des récits historiques et mythologiques, en recherchant l'élégance et la poésie.

Un commentaire critique et exégétique précède le texte grec et le texte entier de la traduction latine, donnés simultanément et suivis des scholies. M. G. s'est efforcé d'améliorer le texte le plus possible en partant de l'édition Wescher et des critiques qui l'ont suivie et son travail est fait avec beaucoup de soin.

G. Rouillard.

Paul Collomp. *Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides*. Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres, 1925, 8°, VIII-244 p., tabl. h. t. (Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris : Publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, n° 29).

La terminologie relative aux ordres royaux de toute nature émanés des Lagides en dehors des lois royales (νόμοι) n'est pas fixée, et l'on n'a pu encore établir de distinction bien précises entre les προστάγματα, διαγράμματα, προγράμματα, χρηματισμοί et διορθώματα. Adoptant, pour classer provisoirement les pièces dont nous disposons, une division toute extérieure : *ordres non épistolaires*, *ordres épistolaires* et *apostilles*, M. Collomp a constitué ainsi des groupes apparentés cependant. Son livre est consacré à l'étude des documents qui forment les deux derniers groupes. Tout d'abord (chap. I), M. Collomp s'efforce de déterminer ce que nous pouvons savoir sur l'activité des deux fonctionnaires qui rédigeaient sans doute les lettres officielles, l'épistolographe et l'hypomnématographe qui composaient la chancellerie des Lagides. Le chapitre II est consacré à l'*enteuxis*. Après quelques observations sur le sens de ἐντυγχάνειν, ἔντευξις, ce substantif ne paraissant pas désigner dans les papyrus autre chose qu'une pièce écrite, l'auteur examine

successivement la nature, la structure, le formulaire et l'origine de l'*enteuxis*, et ses conclusions sont les suivantes : le souci d'une plus grande politesse ayant amené la création d'une forme différenciée de la simple lettre de structure interne libre et employée pour tous les usages, une nouvelle différenciation s'est produite pour les lettres-demandes au roi, ce qui a donné l'*enteuxis* à formulaire et à structure stables empruntés au discours-plaidoyer. L'*enteuxis* subit des modifications vers l'époque de la campagne de Raphia, et ces changements ont coïncidé avec d'autres réformes : la suppression du droit qu'avait le stratège d'apostiller les *enteuxis* au nom du roi, et la possibilité d'introduire les procès par *hypomnema* au stratège, ainsi que le montre l'étude de l'*enteuxis* au roi et l'*hypomnema* ou *enteuxis* aux fonctionnaires (chap. III) ; l'*enteuxis* peut aller jusqu'au roi au III^e^ siècle, elle doit y aller aux siècles suivants. Le chapitre IV est consacré aux apostilles et aux lettres d'envoi de copie d'*enteuxis*. Cette étude rend vraisemblable l'hypothèse de la division du travail entre l'hypomnématographe chargé des apostilles et l'épistolographe chargé des lettres. On entrevoit seulement comment l'évolution de l'*enteuxis* à peu près contemporaine de Raphia pourrait être liée à l'institution de ces deux charges.

Cette étude, poussée à fond avec une extrême conscience et réalisée avec beaucoup de clarté, de minutie et de finesse dans l'analyse, apporte ainsi une contribution précieuse à la connaissance de la diplomatique, de la procédure et des institutions au temps des Lagides. Les liens étroits qui relient les formes et la réalité ont été très heureusement indiqués par M. Collomp à propos des changements subis par l'*enteuxis* à l'époque de Raphia, et surtout lorsqu'il recherche les origines du formulaire et de la structure de l'*enteuxis* de caractère épistolaire chez les orateurs attiques. « L'humble littérature de la vie judiciaire en Égypte lagide » permettrait ainsi de saisir dans la réalité une des évolutions les plus importantes de la pensée politique grecque : le remplacement du peuple souverain et de la cité hégémonique par le roi devenu le bienfaiteur suprême et le dispensateur de la justice.

On voit ainsi combien le travail de M. Collomp dépasse par sa portée l'étude des formules propres à tel groupe d'actes ptolémaïques ; son livre serait un bel exemple de la théorie qu'il exprimait récemment dans une « initiation » à la papyrologie, où il reconnaît la difficulté où l'on se trouve d'assigner des bornes bien précises au labeur du papyrologue. Dans le cas présent on ne peut que s'en féliciter ! On pourrait peut-être ajouter que la papyrologie qu'il est si malaisé d'isoler des autres disciplines : philologie, linguistique, paléographie, histoire, ne saurait être davantage isolée dans le temps. Mainte fois on aurait l'occasion de recourir aux textes papyrologiques lorsqu'on retrouve, à des époques bien plus tardives, à travers des transformations plus ou moins notables, les traces de certains faits abondamment représentés dans les papyrus ou simplement des phénomènes analogues. Les rapports entre la prose légale et la littérature, les origines épistolaires de tels actes, voire même l'emploi continué de certains termes techniques font que l'ouvrage de M. Collomp est de nature à intéresser non seulement les papyrologues spécialisés dans l'étude de l'époque ptolémaïque, mais aussi les diplomatistes en général.

G. Rouillard.

D. Tafrali. *La cité pontique de Dionysopolis, Kali-Acra, Cavarna, Téké et Ecrené.* Exploration archéologique de la côte de la mer Noire entre les caps Kali-Acra et Écréné faite en 1920. Recherches d'histoire. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in-8°, 79 p., 16 pl. h. t.

En exposant les résultats d'une mission sur la côte de la Dobroudja méridionale entre le cap Kali-Acra et Écréné et des recherches qu'il a consacrées à la région, M. Tafrali, fait une place importante (p. 5-43) à la ville actuelle de Baltchic. Connue sous ce nom, au moins depuis le XVII^e^ siècle, Baltchic possède un certain nombre de vestiges et de monuments grecs et romains; c'est bien, comme on l'avait supposé, l'ancienne Dionysopolis qui apparaît dans des textes classiques et byzantins.

Il se pourrait que Dionysopolis se fût appelée auparavant Krounoi ainsi que le déclarent Skymnos et Pline, et d'autre part on peut supposer que Dionysopolis, mentionnée pour la dernière fois dans les textes en 1444 (p. 22) et figurant plus ou moins exactement sur les cartes archaïsantes du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, n'existait plus au XVII^e^ siècle. La localité qui la remplaçait s'appelait peut-être Castrici, ou Castrizi, avant que les Turcs ne lui donnassent le nom actuel de Baltchic.

M. Tafrali recherche dans les monuments trouvés dans la localité les témoignages relatifs à son histoire, à ses institutions, à sa vie religieuse, depuis l'antiquité jusqu'au XV^e^ siècle puis il décrit les tombeaux, les divers objets et les monnaies qui y ont été découverts.

En quittant Baltchic, M. Trafali nous conduit au sud-ouest de la ville, au village de Téké, de population musulmane, où se trouvent le mausolée d'un saint turc construit par Soliman et les restes du réfectoire d'un couvent de derviches qui était fort important.

A quelques kilomètres de là, à Écréné, village habité par des Bulgares, M. Tafrali a examiné les vestiges d'une place forte qui ne saurait, à son avis, remonter à l'époque romaine, ainsi que l'affirment les guides, mais qui donne plutôt l'impression d'une citadelle byzantine ou génoise.

Cavarna, dont la population est en majorité grecque, a un passé très ancien, ainsi qu'en témoignent les inscriptions qui y ont été découvertes. Faut-il l'identifier avec la ville de Carvôna, Carbona ou Carvouna connue par des textes byzantins, ou plutôt avec la Bizone dont parle Strabon ?

Au promontoire de Kali-Acra, qui a été identifié à tort avec le cap Tirisis, dont parle Strabon, ou avec Tiristis Acra de Ptolémée, on trouve les ruines d'une forteresse byzantine, mais l'existence de restes d'une ville ancienne au nord-ouest du promontoire n'est pas démontrée.

A la fin de son étude, M. Tafrali a reproduit, en l'accompagnant de notes critiques, le texte de neuf inscriptions grecques d'époque romaine et de deux inscriptions latines trouvées à Baltchic et à Cavarna, déjà publiées dans divers recueils ou articles.

D'une façon générale, si les monuments réunis par M. Tafrali n'offrent pas l'attrait de l'inédit, il est intéressant de les trouver grouper en cette étude, où la recherche des traces du passé est accompagnée des impressions nettes et parfois pittoresques qu'inspirent à l'auteur les sites qu'il a explorés. L'intérêt de cet ouvrage dépasse d'ailleurs les limites de l'histoire locale, les questions qu'il pose et qu'il précise en matière de toponymie font qu'il apporte une contribution utile à la géographie ancienne. Il est regrettable que les planches reproduisant les sites ou les monuments manquent parfois de relief.

G. Rouillard.

Duane Reed Stuart. *Epochs of Greek and Roman Biography*, 1 vol. relié toile, 270 p., prix : 3 dollars 25. Presses de l'Université de Californie, Berkeley, 1928.

Ce livre soigneusement édité sur beau papier, présenté avec soin et goût[1], forme le 4e volume d'une collection intitulée *Sather Classical Lectures*. Il n'est pas indifférent de rappeler ce titre, car ce livre est en effet une réunion de conférences faites à des étudiants, et il possède les qualités et les défauts de semblables recueils. L'auteur, professeur d'études classiques à l'Université de Princeton, signale lui-même avec beaucoup de finesse et de franchise, dans son Introduction, les caractères un peu spéciaux de son ouvrage. Il s'excuse d'avoir copieusement indiqué en note les travaux scientifiques dont il s'est servi, c'est-à-dire d'avoir donné la bibliographie de son sujet, et aussi d'avoir demandé à l'un de ses auditeurs, M. W. J. Oates, de composer un *Index* abondant et précis. Sur ces deux points à notre avis, il mérite au contraire des félicitations.

Quant à un autre reproche que l'auteur se fait encore à lui-même, celui de n'avoir qu'une unité de sujet, et non pas de composition, il apparaît plus véridique, mais parfaitement excusable. Il est certain que les divers chapitres sont des études séparées sur une même matière, c'est-à-dire que l'édifice n'est pas une construction monumentale, mais une juxtaposition de petits bâtiments. M. Stuart n'a pas érigé un palais, mais une série de pavillons, pour y loger une idée commune. Il l'a du reste très clairement exprimé par son titre : ce qu'il étudie, ce n'est pas un ensemble, ce sont des *époques* ; il donne, non pas un panorama, mais une série de tableaux. Ceci admis, et, naturellement accepté puisqu'il s'agit d'une suite de conférences, ce livre possède, en revanche, les qualités de la langue parlée : mouvement dans la phrase, curieuses alliances de mots, et parfois une agréable pointe d'*humour*.

* * *

Les titres des huit chapitres sont particulièrement caractéristiques :

1. L'inspiration commémorative ; son expression primitive chez les Grecs.
2. Le cinquième siècle.
3. L'éloge en prose de personnages historiques.
4. Questions de priorité : les revendications d'Isocrate.
5. Aristoxène et les premiers Péripatéticiens.
6. Les continuateurs Alexandrins.
7. Antécédents et premiers essais de biographie romaine.
8. Talents romains, modèles grecs.

On pense bien que chaque partie n'est pas également réussie. Ainsi, dans le début du dernier chapitre, les analogies et arguments tirés de la plastique grecque plairont peut-être assez médiocrement aux spécialistes.

---

1. La correction matérielle est très remarquable sauf pour les citations françaises (p. 230) et l'horrible création, dans notre langue, de l'adjectif *encomiologique* ! (p. 218).

A la page 17, l'emploi de *cognoscenti* pour dire « les connaisseurs », n'est pas heureux non plus, car c'est un barbarisme si le mot est latin, et une faute d'orthographe, s'il est italien.

Il y a là dedans plus de phrases que de vérités. J'y note pourtant (p. 225) une comparaison juste, qui convient à tout ce que l'auteur va nous dire par la suite sur les *laudationes* à Rome ; mais il n'en a guère tiré l'utile parti qu'une exacte remarque semblait lui offrir. C'est qu'il existe une sérieuse ressemblance, chez les Latins comme chez les Grecs, entre les portraits moraux composés par les littérateurs et les portraits physiques exécutés par les sculpteurs. Les *elogia* romains ont la raideur, mais aussi l'exactitude, la précision et la vie des bustes romains; les *encomia* grecs ont la souplesse, mais aussi le flou, l'impersonnalité idéalisée des bustes grecs. Et ajoutons que pour l'invention littéraire aussi bien que pour la création artistique, les Alexandrins, par le talent autant que par la date, se trouvent à mi-chemin entre les deux.

Ceci nous mène tout droit à l'une des idées centrales qui tiennent au cœur de M. Stuart. C'est que la biographie littéraire est un des genres dont le développement est continu à travers les siècles et les pays. L'idéal et les méthodes, chez les modernes comme chez les anciens, sont restés suffisamment comparables pour que, tout compte fait, il y ait moins de contrastes que d'analogies. Seulement les allusions aux modernes, dont l'auteur n'a ni su ni voulu se défendre, seront moins accessibles aux lecteurs français qu'à ceux de langue anglaise, parce que la connaissance de la littérature biographique anglo-saxonne n'est peut-être pas très répandue chez nous.

*
* *

On est frappé de constater, dans un livre sur la biographie dans l'antiquité, qu'aucun chapitre ne soit consacré à Plutarque. La consultation de l'Index sur ce point est fructueuse ; elle révèle quelques curieuses anomalies. Le nom de Plutarque apparaît, au cours des livres, une vingtaine de fois. Mais c'est parce qu'il est fait une douzaine de courtes citations ou allusions tirées de différentes Vies. On trouve, en outre, cinq ou six remarques relatives aux opinions ou aux renseignements que Plutarque peut fournir au sujet d'Ion de Chios, de Stésimbrote de Thasos, d'Aristoxène de Tarente ; tous personnages auteurs d'écrits perdus pouvant avoir appartenu au genre *biographie*. Sur eux, sur le style et la portée de leurs ouvrages, nous savons peu de choses qui ne soient pas des conjectures; mais notre auteur leur accorde une place bien plus large qu'à Plutarque, dont l'œuvre copieuse demeure entre nos mains. Ajoutons au dénombrement une comparaison entre Plutarque et Boswell: il restera tout juste deux passages dans lesquels l'auteur grec est étudié pour lui-même...

On touche ici du doigt un défaut, si j'ose dire, du conférencier : exagérer l'importance des sujets rares, et consacrer de longs débats aux écrivains disparus, dont nous ne savons presque rien. La part brillante de l'hypothèse, de la reconstruction imaginative, est ainsi plus entière. Il y a cependant, sur l'usage probable de certains topiques spéciaux, d'heureuses études : par exemple sur les *ktiseis* (récits de fondations de villes), sur les *épidémiai* (migrations ou colonisations), sur les *macarismi* (béatitudes).

Mais c'est surtout, semble-t-il, sur la littérature romaine que M. Stuart est le mieux documenté. On lira avec profit les pénétrantes études qu'il a consacrées aux *elogia* (épitaphes des Scipions), aux *laudationes* (discours en face du bûcher, puis lectures publiques). Il y aurait aussi beaucoup à glaner dans tout ce qu'il écrit sur les *Vies* de Cornelius Nepos et de Sué-

tone, et encore plus sur l'*Agricola* de Tacite, auquel il s'est spécialement intéressé. Mais beaucoup de ces idées curieuses ou instructives viennent de ses prédécesseurs, et du reste il ne s'en cache pas.

Georges SEURE.

Einar LÖFSTEDT. *Syntactica*, Studien u. Beiträge z. historischen Syntax des Lateins ; I^r Teil : *Ueber einigen Grundfragen der lateinischen Nominalsyntax* ; Lund, C. W. K. Gleerup, 1928 : xx-228 pp. in-8° (Acta Reg. Societatis Humaniorum Litterarum Lundensis X, 1).

Le nouveau livre de M. Löfstedt présente les mêmes éminentes qualités qu'on admirait dans les précédents : abondance et sûreté de l'information, fermeté du jugement, clarté de l'exposition. C'est à des questions touchant à l'emploi du nom dans la phrase que M. Löfstedt a consacré sa nouvelle étude. Elle comprend deux parties d'inégale importance, la première « Kongruenz und Numeri », traite de l'accord, ou plutôt des « exceptions apparentes » aux règles fondamentales de l'accord, et de l'emploi du singulier et du pluriel (pp. 1-68) ; la seconde a pour objet la syntaxe des cas (pp. 69-258). Un appendice enfin, sans lien avec les deux précédentes parties, trace une histoire de la négation latine (pp. 259-281).

Il ne saurait être question de discuter, ni même de résumer les dix-sept chapitres du volume, qui sont pleins d'observations intéressantes et neuves. Tout au plus peut-on présenter quelques observations ou remarques complémentaires : p. 6 à propos du texte du S. C. de Bacch., l. 9 et 18 *isque de senatuos sententiad, dum ne minus senatoribus C adesent quom ea res cosoleretur, iousisent*, M. Löfstedt condamne ceux (dont je suis) qui avec Mommsen ont corrigé *iousisent* en *iousiset*. Aujourd'hui je crois que, si j'avais à rééditer le texte, je laisserais aussi subsister le *iousisent*. Mais je pense qu'on trouverait difficilement un exemple exactement comparable de la construction. Dire que « der Subjektsbegriff ist etwa *is et senatus, is cum senatu* », c'est simplifier un peu trop les choses. S'il y avait *is cum senatu*, personne, je pense, n'eût songé à corriger le texte. Nous avons en français :

> Bertrand AVEC Raton, l'un singe et l'autre chat,
> Commensaux d'un logis, avaient un commun maître.

Celui qui donne l'autorisation (c'est ici le sens de *iubere*) c'est le préteur tout seul, sur avis (favorable) du sénat *de senatuos sententiad*. Si l'incidente exprimant la condition nécessaire à remplir, *dum ne minus senatoribus C adesent quom ea res cosoleretur*, n'avait pas été exprimée, il ne serait certainement pas venu à l'idée du rédacteur (ou du graveur) de l'inscription d'écrire *isque de senatuos sententiad iousisent*. Il eût certainement employé le singulier *iousiset*. Le pluriel n'est pas seulement amené par *de senatuos sententiad*, mais aussi par le pluriel *dum ne minus senatoribus C adesent* ; tout ceci forme un complexe dont il est impossible de séparer les éléments. Et puisque M. Löfstedt parle de la *constructio ad sensum* dans le sénatus-consulte des Bacchanales, on est étonné qu'il n'ait pas songé à citer et à étudier ce passage d'une construction si libre, et qui donne lieu à tant de remarques (l. 19 et suiv.) : *homines plous V oinuorsei uirei atque mulieres sacra ne quisquam fecise uelet, neue inter ibei uirei plous duobus, mulieribus plous tribus arfuisse uelent.*

p. 56. A propos des vers de Lucrèce VI 451 sqq. :

Nubila concrescunt ubi corpora multa uolando
Hoc supero in coeli (sic) *spatio coiere repente*
Asperiora, modis quae possint indupedita
Exiguis tamen inter se comprensa teneri.

M. Löfstedt déclare que « une expression comme *exiguis modis* n'est tout au moins dans un contexte sans caractère emphatique, possible ni dans Lucrèce ni du reste dans la bonne latinité » ; et il constate que parmi les éditeurs modernes, ceux du « premier rang » ont adopté la conjecture de Lachmann *moris* pour *modis*, tandis que les autres (ceux sans doute du deuxième, du troisième, etc. jusqu'à l'infini) s'en sont tenus à la leçon des mss., sans avoir aperçu l'éblouissante vérité de la conjecture de Lechmann. — J'aurais mauvaise grâce à discuter le classement de M. Löfstedt — et je me console de n'être pas du premier rang, en songeant que Diels y est, dont l'édition est médiocre de l'avis de tous les critiques impartiaux, et que, parmi ceux de l'autre rang, figurent avec moi Brieger, Bailey, qui vient de donner d'Epicure une édition magistrale [1], et qui prouve combien l'aspect modeste de son édition de Lucrèce dissimule de science, de réflexion, d'étude — et enfin que Merrill, pour M. Lösfstedt, ne mérite même pas d'être nommé. Mais prenons simplement le fait. M. Löfstedt nous fera sans doute l'honneur de croire que nous connaissions la conjecture de Lachmann ; s'il en doutait, au besoin, je le renverrais au tome III de mon *Commentaire*, qui a été écrit et composé avant que je connusse son livre. Si nous n'avons pas admis *moris*, c'est qu'on ne trouve pas un seul ex. de ce pluriel dans Lucrèce, ni dans le sens normal ni dans le sens de *hamis* que voudrait lui donner Lachmann, et que ce sens est purement arbitraire. Comme l'a déjà vu Lambin — encore un éditeur de seconde ou de troisième catégorie ! — le *modis...indupedita exiguis* signifie *modice nec nimis arte* ; et c'est probablement, suivant l'ingénieux rapprochement de Brieger, une traduction du grec κατὰ μικρὸν σύναψις de Démocrite. La périphrase est peut-être maladroite, mais elle n'est nullement emphatique, pas plus que *modis multis* qui revient si fréquemment, et elle est en tout cas parfaitement, claire. Pour la comprendre et l'expliquer, il suffit de considérer l'emploi de la locution adverbiale dans Lucrèce ; on verra qu'elle rentre naturellement dans des formes d'expression qui lui sont familières. *Modis exiguis indupedita* trouve sa confirmation par ex. dans III 258 sqq :

Nunc ea quo pacto inter sese mixta quibusque
Compta modis uigeant.....

où *compta* a un sens voisin de *indupedita*.

Cf. encore IV 906

Nunc quibus ille modis somnus per membra quietem
inriget.....

---

1. M. Bailey du reste, qui s'en était tenu à la leçon des mss. dans sa première édition, a adopté la conjecture de Lachmann dans la seconde.

V. 67

Et quibus ille modis congressus materiai
Fundarit terram, caelum mare, sidera, solem

V. 74

Et quibus ille modis diuom metus insinuarit

V. 185

Namque ita multa modis multis primordia rerum
Ex infinito iam tempore percita plagis
Ponderibusque suis consuerunt concita ferri
Omnimodisque coire atque omnia pertemptare

VI 133

etenim ramosa uidemus
Nubila saepe modis multis atque aspera ferri

Même page, M. Löfstedt énonce que dans le même Lucrèce IV 1281, *morigerisque modis*, *modis*, équivalent de *moribus*, est influencé par *factis*. L'affirmation ne me convainc pas : *modus* et *mōs* s'échangent constamment, et se prennent l'un pour l'autre, sans qu'aucune influence extérieure ait besoin d'être invoquée : il suffit de rappeler *more*, *in morem* « modō, in modum », *supra morem* = supra modum », *sine more* = sine modō. Etant donné cette équivalence, *modis* devait se présenter normalement à l'esprit de Lucrèce comme substitut de *moribus*, et *factis* n'a joué aucun rôle dans le choix. Au contraire, si *factis* avait du influencer le poète, il l'eût amené à écrire *moribus*, étant donné la fréquence de la locution *facta moresque*.

P. 63. A propos des exemples isolés et tardifs de *patres* dans le sens de « père et mère, parents », il est étonnant que M. Löfstedt n'ait pas songé à une influence possible de *parentes*. Ce dernier mot, d'abord uniquement employé au pluriel dans le sens de « père et mère », et opposé à *propinqui* « les proches », a été ensuite utilisé au singulier comme un substitut poétique de *pater* ou de *mater*. Étant donné que *parens* s'employait dans le sens de *pater*, il était tout naturel que l'on songeât à employer *patres* pour *parentes*.

P. 70 et suiv. A propos de la confusion entre nominatif et vocatif en latin, il eût été bon de remarquer qu'il n'y a dans toute la déclinaison latine qu'un seul cas où le nominatif et le vocatif aient une forme distincte : c'est au singulier des thèmes en *-o/e-* masculins-féminins. Partout ailleurs le nominatif et le vocatif apparaissent confondus dans une seule forme. D'autre part, originairement le vocatif phonétique de *deus* c'est *diue*, non *dee* ; et *diue* n'est pas « le vocatif d'un mot synonyme de *deus* » (p. 73), c'en est le vocatif pur et simple [1].

P. 91. En même temps que *erilis* pourquoi ne pas traiter *familiaris* ? L'adjectif est de même formation, et s'emploie de même : *familiaris filius*, comme *erilis filius*.

P. 139 et suiv. A propos du génitif « final » du gérondif, je me contente de renvoyer à ce que j'ai dit dans la *Revue de Philologie* 1928, LIV p. 61.

P. 142. A propos de l'expression *pendere animī*, il est dit que la théorie de Delbrück qui expliquait *animī* comme un locatif, a trouvé des opposants parmi lesquels Riemann et Lindsay. Pour Lindsay, l'observation est exacte ;

---

1. P. 79, l. 1, pourquoi écrire *Jupiter* avec un seul *p* ?

pour Riemann, elle l'est moins. Jusque dans la sixième édition de la *Syntaxe* (§ 59 p. 121) on lisait « Différents verbes ou adjectifs, exprimant un état passager de l'âme se rencontrent, surtout dans le style familier, acccompagnés de *animi*, qui peut se traduire par « dans son cœur », et que certains grammairiens considèrent, peut-être avec raison, comme une sorte de locatif (voy. § 66) : « *discruciari animi* » (Tér.), « *pendere animi* » (Cic., *Tusc.* 4, 35), etc. ». C'est moi-même qui dans la révision de la 7e édition ai combattu cette interprétation de *animi* comme un locatif; et j'ai fait observer — remarque que ne fait pas M. Löfstedt — et qui est tout à fait probante en faveur de l'explication de *animi* par le génitif, que le cas correspondant en grec est un génitif, non un datif-locatif. Il s'agit d'un cas spécial du génitif du point de vue, de la chose considérée.

P. 202. Il est impossible de ne pas songer à interpréter l'expression *Olympia uincere* d'Ennius comme une imitation ou une réminiscence de l'expression grecque courante Ὀλύμπια νικᾶν (e.g. Thuc. I 26,5). Les expressions du parler courant *munera uincere*, *palmam uincere* ne procèdent pas directement de l'hellénisme d'Ennius. *Vincere* s'est ici chargé du sens de *referre*, de même qu'en français *gagner*, d'abord employé dans « gagner un prix, un pari, etc., a fini par s'employer absolument dans le sens de *vaincre* : « j'ai gagné; il a gagné ».

P. 211. Je ne puis pas voir dans le *omne modu* de l'inscription de Pompéï autre chose que *omni modo*. Le *omnimodūm* de Bücheler ne repose sur rien : la forme populaire est *omnimodis*, comme *mirimodis*, etc. Quant à l'accusatif supposé : *supstenet omne(m) modu(m)*, je n'arrive ni à le construire, ni à le comprendre; l'analogie des accusatifs du type *omne genus*, *bonam partem*, etc. ne pouvant être invoquée ici.

L'ouvrage de M. Löfstedt soulève encore du reste bien d'autres questions, et provoquera sans doute plus d'une discussion. C'est qu'il s'attaque à des problèmes obscurs, compliqués, à des domaines mal explorés de la syntaxe latine, souvent à des constructions aberrantes, dont on peut se demander pour certaines ce qu'elles représentent de réel et de vivant dans la langue. Même si l'on n'est pas d'accord avec lui, on ne peut qu'admirer la pénétration de ses recherches et la sagacité de son coup d'œil.

A. Ernout.

T. Lucrezio Caro. *Il primo libro del de rerum natura;* introduzione e note di Carlo Pascal. Turin, Paravia, 1928; XLIII-163 pp. in-8°. — Prix : 13 l. 50.

Hélas, ceci est une seconde édition postume, due aux soins pieux de M. L. Castiglioni. Carlo Pascal est mort, il y a deux ans, sans avoir pu revoir entièrement lui-même une œuvre qui lui était chère entre toutes. Sa curiosité d'esprit, son érudition, son ingéniosité l'entraînaient sans cesse vers de nouveaux sujets; mais sans cesse aussi il revenait à son auteur préféré, apportant à son exégèse une pénétration, une application vraiment incomparables. A lire ce premier livre, on regrette plus encore que C. Pascal n'ait pu donner l'édition complète du poème qu'il projetait.

C'est un travail purement original; Pascal s'était placé devant Lucrèce, avec tout son acquis personnel, sans se préoccuper des commentateurs qui l'avaient précédé. La méthode est bonne, quand elle est servie — comme c'était le cas chez C. Pascal — par une profonde culture; et elle permet d'espérer des vues neuves, des explications inédites, des redressements

d'erreurs traditionnelles. Serais-je partout d'accord avec Pascal dans les interprétations qu'il propose ? Lui-même m'en eût sans doute voulu d'une pareille soumission à sa pensée : il avait trop le sentiment de sa personnalité pour exiger de ses lecteurs une adhésion entière à sa façon de voir. Et maintenant qu'il n'est plus là pour répondre, il n'est plus temps, et il serait déplacé, de le chicaner sur certains détails. Mais les fidèles de Lucrèce auront un plaisir mêlé de tristesse — *surgit amari aliquid* — à manier cette édition, à lire ce commentaire précis, abondant, limpide, qui laissait prévoir que Giussani aurait eu dans Pascal un digne continuateur.

A. Ernout.

M. Lenchantin de Gubernatis. *Il libro di* Catullo Veronese, *Testo e commento;* xiv-286 pp. in-8°. Turin, Giov. Chiantore, 1928. — L. 20.

Le Catulle de M. Lenchantin de Gubernatis figurera en bonne place dans la collaboration des classiques grecs et latins fondée par l'éditeur Loescher, et que continue son successeur Chiantore. L'introduction contient tout ce qu'un lecteur a besoin de savoir de Catulle, de sa vie, de sa poésie, des mètres qu'il a employés, des manuscrits qui nous ont conservé son œuvre. Le texte est établi avec soin et prudence ; et les notes qui l'accompagnent, tout en n'esquivant l'explication d'aucune difficulté, n'accablent pas le lecteur sous le poids de leur érudition. M. de Gubernatis n'a pas jugé utile d'accumuler les rapprochements plus ou moins pertinents, comme tant d'autres l'ont fait avant lui. Il veut surtout que son commentaire aide à comprendre la lettre et l'esprit des poèmes ; toutefois s'adressant surtout à des Italiens, il a, discrètement, signalé de-ci de-là, quelques imitations, réminiscences ou parallèles de Catulle qu'on trouve chez ses compatriotes, depuis Dante jusqu'à Carducci. Le Commentaire en acquiert une nuance personnelle qui vaut d'être signalée.

Voici quelques points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. de Gubernatis. C. 9. 5 *o mihi nuntii beati.* Après avoir rappelé l'exemple connu de Plaute, Most. 912, *di immortales mercimoni* (et non *-monii* comme il l'écrit) *lepidi,* il se refuse néanmoins à voir dans *nuntii beati* un génitif, parce que Catulle use pour les noms en *-ius* du gén. en *-ī*, non en *-iī*, et il considère *nuntii* comme un vocatif pluriel. Malgré l'ingénieuse explication que propose M. de G., le pluriel ne me semble pas justifié. Sans doute le génitif en *-iī* n'est-il attesté par le mètre dans les substantifs en *-ius*, *-ium* qu'à l'époque impériale. Mais dans les adjectifs, il apparaît plus tôt, Lucrèce a *patriī* I 382, et même *mediī* substantivé I 1082. Or *nuntius* comme *medius* est à la fois substantif et adjectif ; de même que l'on emploie le neutre *medium* pour désigner le « centre », on dit *nuntium* pour désigner le « message » (cf. entre autres Lucrèce, IV, 704, 1033 ; VI, 77), et même la forme se trouve dans Catulle, LXIII, 75 :

Geminas deorum ad aures noua nuntia referens.

Or, si de *medium* le génitif est *mediī* dans Lucrèce, il n'y a pas de raison de mettre en doute un génitif *nuntiī* de *nuntium* dans Catulle. A cette époque, la langue est en un état d'instabilité, partagée entre les tendances conservatrices qui maintiennent le génitif en *-ī* et les forces novatrices qui tendent à généraliser le génitif en *-iī*. L'adjectif est entraîné le premier,

et avec lui, les formes qui participent de l'adjectif et du substantif. — C. 15,11 :

Quem tu qua lubet, ut iubet, moveto,
Quantum vis, ubi erit foris, paratum.

Malgré le rapprochement de CIL IV 1938 *me<n>tula tua iubet*, je crois qu'il faut écrire *ut lubet* avec la plupart des éditeurs : *lubet* est constamment pris pour *iubet* dans nos mss. (cf. dans Catulle même 2,6; 27,5) et *ut lubet* se retrouve 61,211 *Ludite ut lubet*. Quant à *foris* du vers suivant, je ne saurais y voir un nominatif équivalent à πρωκτός », mais l'adverbe *foris* employé dans le sens où Catulle emploie *foras* 32,6 :

Neu tibi lubeat foras abire,
Sed domi maneas paresque nobis
Nouem continuas fututiones

et je construis : « *ubi erit foras paratum* » quand tu trouveras au dehors (hors de chez moi) une occasion toute prête. — C. 16,1

Pedicabo vos et inrumabo

M. de G. note que « *pedicare* (cf. *pedere*, *podex*, *pedis*) e grafia preferibile a *paedicare* che si uorebbe derivato dall agg. *paedicus* (formato come *amicus pudicus*) dal gr. παῖς. *pedicabo* = mentulam podici inmittam ». Mais dans ce cas on attendrait *podicabo*, et le vocalisme *e* ne s'explique pas. *Paedicare* n'est pas dérivé de παῖς, mais il est tiré directement de τὰ παιδικά qui désigne un « mignon ». L'explication de M. de G., qui reproduit celle de M. Bücheler, est aujourd'hui abandonnée; cf. Walde *I.F.* 28,398 et *Lat. Etym. Wört.*, s.v. — C. 24,5

Isti qui neque servus est neque arca.

M. de G. est obligé de mettre en note : *qui* = *cui*. Croit-il vraiment que Catulle a pu écrire *qui* avec la valeur d'un datif; et *qui* n'est-il pas autre chose qu'un rajeunissement de *quoi*, comme *qum* de *quom*, dont les manuscrits offrent tant d'exemples (cf. par ex. Pl. Bacch. 616 : quoi *B* quo *C* qui *D*; Epid. 328 : quoi *B corr.* Cui *E J* qui *B*), et n'a-t-on pas le témoignage de Quintilien, selon lequel, le datif avait encore dans son enfance la graphie *quoi*, « *ut ab illo distingueretur* » (Inst. Or. I 7,27)? — C. 25,6 la note sur *inuolasti* manque de netteté. M. de G. ne se prononce pas avec précision sur l'étymologie par *uola* ou par *uolare*. Il n'y a pas de doute que la seconde ne soit la bonne, et le voisinage dans la même pièce de *quae nunc tuis ab unguibus reglutina et remitte* montre bien que l'image est empruntée à l'oiseau carnassier qui vole sur sa proie (cf. le français « voler la perdrix ») pour l'emporter; v. Stolz-Leumann-Hofmann, Lat. Gramm.[5], p. 26. — C. 29,3 lire en note *Mămurram* et non *Māmurram :* c'est la scansion avec *ă* qui est normale, comme C. 57,2. — C. 32,1 malgré toute son ingéniosité, M. de G. n'arrive pas à me convaincre que *Ipsililla* soit la forme du nom propre : quelles que soient les divergences des manuscrits, on y lit le plus souvent *-cilla*, *-tilla* (*-thila*), c'est-à-dire une variation entre *-ci-* et *-ti-*. Je croirais volontiers avec Scaliger que nous avons là un nom grec déformé, et, en tout cas, pour plus de prudence, j'encadrerais la forme entre deux croix. — C. 69,9 *Quare aut crudelem nasorum interfice pestem :*

j'aurais souhaité une note sur ce pluriel *nasorum* dont je ne connais pas d'autre exemple. Il y a ici évidemment une confusion — sans doute populaire — avec *narium*. — C. 84 A propos de la fameuse épigramme relative à la prononciation d'Arrius :

Chommoda dicebat, si quando commoda uellet
Dicere, et insidias Arrius hinsidias.

M. de G. note qu'il « s'agissait évidemment d'un fort courant dialectal qui s'infiltrait à Rome, peut-être venant d'Etrurie ». C'est, comme il le dit lui-même plus loin, l'opinion de Schuchardt. Que l'Étrurie ait quelque chose à voir là dedans, j'ai peine à le croire. Au moment où se manifeste cette tendance à l'aspiration dont se moque Catulle, les Étrusques, abattus, décimés, sont incapables d'exercer sur la langue de Rome une action de ce genre ; ils n'ont plus assez de prestige pour qu'on s'efforce d'imiter leur prononciation. S'ils avaient dû le faire, c'eût été beaucoup plus tôt. Et d'autre part, si la prononciation étrusque rend compte à la rigueur de *chommodas*, elle ne saurait justifier l'aspirée initiale de *hinsidias*. En réalité, comme le prouve le passage si instructif de l'Orator, il y avait à l'époque de Cicéron flottement dans la prononciation de certains mots : *Quid ego ipse, cum scirem ita maiores locutos esse ut nusquam nisi in uocali aspiratione uterentur, loquebar sic ut « pulcros, Cetegos, triumpos, Cartaginem » dicerem; aliquando, idque sero, conuicio aurium cum extorta mihi ueritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reseruaui. « Orciuios » tamen et « Matones, Otones, Caepiones, sepulcra, coronas, lacrimas » dicimus, quia per aurium iudicium licet* (Or. 160). Comme le dit Catulle lui-même, il s'agit d'une fausse élégance :

Et tum mirifice sperabat se esse locutum,
Cum quantum poterat dixerat hinsidias.

Vers la fin de l'époque républicaine, l'aspirée a tendance à disparaître, tant à l'initiale qu'à l'intérieur des mots, tout comme les diphtongues tendent à se monophtonguiser. Dans cet état de trouble, des réactions se produisent : pour lutter contre ce que l'on considère comme une invasion populaire, on aspire et on diphtongue, souvent à contre-temps. L'étymologie populaire s'en mêle et introduit des aspirées à tort et à travers. La manie d'Arrius n'a pas d'autre origine : il veut jouer au beau parleur, et il aspire comme chez nous on fait, dans le peuple, des « cuirs », ou des « velours », parce que l'on s'imagine qu'il est de bon ton de « faire des liaisons » qu'on néglige d'ordinaire.

A. Ernout.

Raymond Billiard. *L'Agriculture dans l'Antiquité d'après les « Géorgiques » de Virgile*, in-4, 539 pages, 84 gravures dans le texte et 6 planches hors texte. Paris, de Boccard, 1928.

Les *Géorgiques* posent bien des problèmes, mais nul plus essentiel que celui de les faire comprendre : elles représentent en effet, avec le *De Natura rerum*, le chef-d'œuvre de la poésie proprement latine, descriptive à fondement scientifique, jouant la difficulté d'être précises sans être un seul instant prosaïques ; mais tandis que presque partout dans Lucrèce on

peut distinguer la science de la poésie, la synthèse de Virgile reste en chaque vers indivisible. Que faire ? Surchargera-t-on de notes techniques une édition ? Sans cesse rappelé en bas des pages, le lecteur dissipera le charme de sa lecture ; et puis, les procédés de composition de Virgile sont si souples que des détails qui, pédagogiquement, devraient être rapprochés se trouvent dans le poème disjoints et parfois séparés de l'épaisseur d'un chant. Au surplus, un humaniste d'aujourd'hui, même de la meilleure volonté, pourra-t-il être à la fois archéologue, agronome et agriculteur exploitant ?... Plût au ciel ! Mais, s'il l'était tant soit peu, ne risquerait-il pas deux périls : ou de sembler barbare aux lettrés, ou d'apparaître très insuffisant aux professionnels ? Il ne reste donc plus qu'une solution : que paraisse d'abord un ouvrage méthodique, épuisant les questions agricoles que traite ou effleure Virgile, fait par un agriculteur qui sache du latin ; puis une édition purement critique du texte, faite par un latiniste pénétré de cet ouvrage technique. M. R. Billiard a réalisé la première partie de ce programme idéal.

On le connaît : il a écrit des ouvrages extrêmement remarqués, et précieux pour l'humanisme, sur *l'Abeille et l'Apiculture dans l'Antiquité* et sur *la Vigne dans l'Antiquité*. Il parle de ce qu'il pratique, tout en ayant la connaissance précise des textes anciens et des découvertes de l'archéologie moderne. Il aime Virgile de tout cœur, mais sans dissimuler ses manques et ses erreurs. Le plan de son ouvrage, qui suit (fatalement) plutôt l'ordre de Varron que celui de Virgile, le rendra indispensable pour l'étude de tous les agronomes antiques : climat et sol (trois chapitres) ; le blé (trois chapitres) ; les arbres, la vigne (quatre chapitres) ; l'olivier ; élevage et pathologie vétérinaire (quatre chapitres) ; l'abeille et l'apiculture (deux chapitres). Pour terminer, une revue alphabétique de la faune et de la flore des *Géorgiques*, très commode par sa disposition, très plaisante par ses gravures, la plupart extraites de Imhoof (en certains cas on eût pu trouver autre chose, et mieux). Sur chaque question, l'auteur suit à peu près la même méthode : partant des vers de Virgile et des rapprochements qu'ils suggèrent avec les anciens, il précise techniquement leur signification, puis les confronte avec les données de l'agriculture moderne, ce qui juge à la fois la valeur absolue et la valeur relative des préceptes du poète ; il se plaît, sur la fin de chaque chapitre, à revenir à quelque passage de Virgile, dont il complète les instructions d'après les autres agronomes de l'antiquité. Ce procédé a l'avantage de maintenir presque toujours le contact entre nous et Virgile, tout en nous faisant assimiler une quantité considérable de données précieuses, et de toute nature, dont la précision est assurée par des dessins et des statistiques. Il a l'inconvénient de toute richesse trop dispersée ; je regrette, je l'avoue, deux index ou répertoires : des passages de Virgile cités, traduits et étudiés, puisque, aussi bien, M. Billiard vise à commenter les *Géorgiques* ; des termes techniques, grecs et latins, qu'il nous explique si bien. A leur défaut, nous sommes obligés de choisir le chapitre qui nous semble pouvoir répondre à nos doutes, et de le relire en entier : et, certes, c'est tout profit, mais...

Quelques remarques de lecture seulement. — P. 167 : « Les Aryas connaissaient non seulement la vigne, mais également le vin ; cela est évident puisqu'il y avait dans le sanscrit des termes pour les nommer ». La vigne peut-être, le vin non : *mádhu* en sanscrit, μέθυ en grec signifient d'abord l'hydromel ; quand l'usage du vin se fut répandu, on lui appliqua le nom d'autres boissons fermentées (cf. A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2e éd., 1920, p. 42) ; sans compter que le sanscrit ne prou-

verait rien pour l'ensemble des Indo-Européens. M. Billiard ajoute d'ailleurs lui-même, beaucoup plus justement : « ... la science viticole, mais non point la vigne elle-même, put avoir pour berceau les contrées orientales » : *i.e.* le bassin oriental de la Méditerranée ? — P. 282 : « Je ne crois pas que la vache, comme cela se fait encore dans beaucoup de régions et au détriment de la production du lait, ait jamais été employée (dans l'antiquité romaine) à ces usages (les travaux de l'agriculture) ». Si : voir Varron, *R.R.* I, xx, 4-5 ; en Campanie et partout où la terre était légère ; et non seulement les vaches, mais les mulets et les ânes. — P. 305-306 (cf. aussi note 3 de la p. 305) : le jugement défavorable de M. Billiard sur l'esthétique du cheval dans Virgile me paraît exagéré. Avec beaucoup de finesse dans la physionomie, et du sang, les contemporains de Virgile demandaient au cheval de selle ou de course non pas l' « épaisseur », mais la force du devant (Varron, *R.R.* II, vii, 5 : *pectus latum et plenum, umeris latis ;* mais *uentre modico*) et des reins (*ib. : scapulis latis, spina maxime duplici, si minus, non extanti ;* mais *lumbis deorsum uersus pressis*), comme à une bête dont on exigeait beaucoup en terrains très divers (on comparera avec fruit la magnifique description de Molière, *Fâcheux*, II, sc. 6) ; la *spina duplex* signifie moins, à mon avis, la croupe rebondie et partagée que la croupe large et non tranchante, « croupe tieulée » ou « quarrée » de nos anciennes chansons de geste : l'expression est prise à Xénophon, qui trouve à la ῥάχις διπλῆ l'avantage d'être plus harmonieuse et d'asseoir le cavalier plus à son aise (*De re equestri* I, 11 : la soi-disant traduction de p. 303, *fin.*, est un commentaire tendancieux). La référence archéologique d'ensemble ne doit pas être l'espèce de monstre adipeux que chevauche le Marc-Aurèle du Capitole, mais les statues équestres des Nonii Balbi, père et fils, d'Herculanum (vers 32 av. J.-C.), aujourd'hui au Musée de Naples. Au reste, il s'agit dans Virgile et Varron de l'étalon qui est toujours plus étoffé que le cheval d'usage.

Et encore : p. 323 : non pas, grand Dieu ! *pellices oues*, mais *pellitae oues* (Varr., *R.R.* II, 2,18 ; Columelle, VII, 2, écrit *tectis ouibus*). — P. 339 : « Son utilisation (de l'âne) du reste ne remonte pas, semble-t il, à une époque très éloignée, puisque Homère ne le mentionne qu'une fois, et Hésiode pas du tout. » Et les Sumériens ? et les Égyptiens ? et les Hébreux ? — P. 426, s.v. *Caprea*. Est-il sûr qu'il faille lire dans Virgile (*Georg.* II, 374) *capreaeque sequaces*, et non *capraeque sequaces* ? S'agit-il des chevreuils, ou plutôt des chèvres (cf. *Georg.* II, 196 : *urentes culta capellas* ; et Varron, *R.R.* I, II, 18-19) ? — Les traductions sont très précises, parfois un peu lourdes et forcées à mon goût : mais qui pourra tout concilier ?

Chacun peut noter ainsi ses réflexions en marge, tout en reconnaissant l'immensité de sa dette à l'égard de M. Billiard : pour bien étudier les *Géorgiques*, il faudra désormais recourir à lui, d'abord. Le volume, tout à fait bien présenté, reproduit en outre six miniatures du Virgile de la Vaticane, qui, toutes dégradées qu'elles soient, représentent un des monuments les plus vénérables de l'illustration antique. Ainsi s'achève un livre qui joint la beauté à une utilité de tout premier ordre.

Jean Bayet.

S. Wartena. *Nux Elegia*, 106 pp. in-8°. Groningue, P. Noordhoff, 1928.

Le petit poème sur les plaintes du noyer, qui figure parmi les pseudo-Ovidiana, n'avait pas été dans ces derniers temps l'objet de recherches spé-

ciales. M. S. Wartena a entrepris de l'étudier, et, pour thèse de doctorat, il en donne une édition, munie d'une préface où il discute la question des sources, les rapports entre Ovide et l'auteur inconnu de l'élégie, et suivie d'un commentaire abondant, où les explications et les rapprochements ne manquent pas. Cette étude, faite avec soin, confirme les conclusions auxquelles la critique était déjà arrivée : l'œuvrette n'est pas, ne saurait être d'Ovide. Elle est d'un poétereau, sans doute jeune, qui le connaissait, qui lui a pris ses expressions, ses procédés, sans arriver jamais à sa maîtrise. L'édition de M. Wartena témoigne de qualités estimables : il faut espérer qu'il les appliquera désormais à des recherches plus importantes.

A. Ernout.

Albii Tibulli aliorumque *Carminum Libri IV*, rec. praef. est, app. crit. inst. F. Calonghi. Turin, Paravia, 1928; viii. 92 pp. in-8°. — Prix : l. 11.

Cette édition de Tibulle porte le n° 48 dans le Corpus scriptorum latinorum paravianum, dont la direction, après le décès de Carlo Pascal, est passée aux mains de M. Aloisio Castiglioni. M. Calonghi s'est préparé à sa tâche par une étude personnelle des manuscrits, poursuivie depuis déjà de longues années. Conservateur par principe, il s'est attaché surtout à reproduire dans son texte les leçons de l'Ambrosianus, qu'il connaît bien. Prudente, bien informée, munie d'un apparat critique sûr et abondant, cette édition se range parmi les meilleures de la collection de Turin.

A. Ernout.

W. A. Edward. *The Suasoriae of Seneca the Elder*. Cambridge, University Press, 1928; xlvi-160 pp. in-8°. — Prix : 12 sh. 6.

Dans l'ouvrage de Sénèque le Père, aux dix livres de *Controuersiae* s'ajoute un livre de *Suasoriae* qui tranche sur le reste, tant par la nature des exercices que par le choix des thèmes. La *controuersia* appartient au *genus iudiciale*, la *suasoria* au *genus deliberatiuum*. La plupart des sujets traités par la *controuersia* sont fictifs ; ce sont des points de droit épineux imaginés pour mettre à l'épreuve la subtilité et l'érudition des élèves ; les développements des *Suasoriae* sont généralement empruntés à l'histoire, et gardent par là un contact assez étroit avec la réalité, une certaine vraisemblance qui n'apparaît pas toujours dans les *Controuersiae*. Les titres des *suasoriae* conservées par le recueil de Sénèque le Père sont instructifs à cet égard : I. Deliberat Alexander an Oceanum nauiget ; II. Trecenti Lacones contra Xerxen missi, cum treceni ex omni Graecia missi fugissent, deliberant an et ipsi fugiant ; III. Deliberat Agamemnon an Iphigeniam immolet negante Calchante aliter nauigari fas esse ; IV. Deliberat Alexander Magnus an Babylona intret, cum denuntiatum esset illi responso auguris periculum ; V. Deliberant Athenienses an tropaea Persica tollant, Xerxe minante redituram se nisi tollerentur ; VI. Deliberat Cicero an Antonium deprecetur ; VII. Deliberat Cicero an scripta sua conburat promittente Antonio incolumitatem si fecisset. — On sait que c'est la suasoria V qui nous a conservé la belle page où Tite Live a raconté la mort de Cicéron. A ce seul titre, la compilation de Sénèque mériterait notre estime. Mais elle a d'autres mérites ; elle est un recueil d'excerpta d'auteurs qui autrement nous

demeureraient inconnus; elle nous renseigne sur l'apprentissage et la technique d'un genre d'exercice dont la vogue n'est pas encore passée. On peut dire qu'une bonne partie des « devoirs » de la classe de « rhétorique » s'inspirait encore jusque dans ces dernières années des sujets traités dans le recueil de Sénèque.

Il faut donc remercier M. Edward d'avoir tiré cet ouvrage de l'oubli dans lequel il gisait depuis de longues années. Comme M. E. le remarque non sans un étonnement attristé, si l'on excepte l'édition avec traduction, donnée par Bornecque en 1902, qui est munie de quelques brèves notes, il n'a pas été publié d'édition avec commentaire depuis celle d'Elzévier, parue en 1672 à Amsterdam. Et pourtant que de travaux sur des œuvres dont le contenu ne valait guère mieux, et dont l'influence a été bien moins grande! M. Edward s'est acquitté de sa tâche avec un soin pieux, avec la conscience de réparer une injustice. Une préface, claire et précise, oriente le lecteur dans toutes les questions que posent le texte et son auteur et redresse un certain nombre d'erreurs courantes à leur sujet. Puis viennent le texte (pp. 1-37); la traduction (pp. 39-82); les notes, explicatives et critiques, qui ne comprennent pas moins de la moitié du volume (pp. 83-156), et l'index (pp. 157-160). On regrette que la traduction n'ait pas été imprimée en face du texte; la disposition adoptée est bien mal commode.

A. Ernout.

Pline le Jeune. *Lettres*, tome III, Livres VII-IX; texte établi et traduit par A.M. Guillemin, in-8°, 142 pages doubles + un index des noms propres, pp. 143-190. Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Ovide. *Les Métamorphoses*, tome I, livres I-V; tome II, livres VI-X; texte établi et traduit par G. Lafaye, in-8°, xxxiv et 147, 146 pages doubles. Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Avec le tome III de l'édition s'achève la publication de la correspondance générale de Pline, et je crois bien, la tâche de M^lle^ Guillemin; le tome IV qui comprendra la correspondance entre Pline et Trajan, et sans doute aussi le Panégyrique, sera l'œuvre de M. Durry. La traduction est faite avec ce même souci d'élégance que j'ai déjà signalé et qui du reste convient bien au style si bien peigné de Pline. Çà et là, on la souhaiterait un peu plus près du texte. Par excès de discrétion, sans doute, elle omet parfois de rendre des superlatifs : e. g. VII, 21 *parcissime tamen* est rendu par « mais avec modération »; IX 22 *et quidem plurimis iustissimisque de causis* par « et cela pour plusieurs raisons fort légitimes ». On ne trouve pas *velut mersas* ni la valeur propre de *adnumerat* dans « et la transparence du cours d'eau permet de les compter sous l'onde par leurs vertes images » qui rend : *quas perspicuus amnis velut mersas uiridi imagine adnumerat* (VIII, 8, 4). Petites chicanes qui n'enlèvent rien à la valeur du livre, et qui sont là pour montrer à l'auteur que je l'ai lu avec attention[1].

1. Par exemple je ne juge pas utile l'adjonction de *noble* dans « il avait une noble mère déjà fort âgée » qui répond à *Erat illi grandis natu parens* (VIII. 23, 7). Est-ce à cause de *parens* employé au lieu de *mater*? C'est singulièrement forcer la valeur du mot. — p. 107 trad. l. 12, lire μάλα; l. 1 du bas lire *donnait*; p. 122 trad., lire οὐδὲ; p. 125 trad. l. 1 du bas, lire ἤ. texte l. 1 du bas, lire *pressius*; p. 126 texte l. 1, lire πραγμάτων, τῆς.

Plus que personne M. Lafaye était désigné par ses études antérieures pour éditer les Métamorphoses d'Ovide. Dès 1904 il avait publié une importante étude sur « les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs [1] », et s'il ne s'était pas occupé de la constitution du texte, il en connaissait mieux qu'aucun autre le sujet même, les sources auxquelles avait puisé Ovide, ses procédés de style et de composition. Ce n'est pas une improvisation qu'on lui demandait en le chargeant de publier le texte dans la collection Budé. Il s'est mis à la tâche avec la conscience qu'il apportait à tout ce qu'il faisait, et il avait achevé son manuscrit quand la mort est venue l'enlever. L'amitié de M. Goelzer a bien voulu se charger d'assurer la révision du livre et la correction des épreuves. Le texte est en grande partie fondé sur le Marcianus 225 de Florence, dont M. Lafaye avait une reproduction photographique sous les yeux. M. Lafaye a fait en outre une collation personnelle des manuscrits complets et fragmentaires conservés à Paris : pour le reste, il s'est rapporté aux dépouillements d'Hugo Magnus. Il est regrettable qu'il n'ait pu connaître l'*Apparatus criticus* publié à la Clarendon Press d'Oxford par D.A. Slater, et qui contient un certain nombre de collations nouvelles, et une édition critique des résumés en prose attribués à Lactantius Placidus. Il y a là une source d'informations nouvelles, et qui ouvre le champ à d'autres recherches. Tel qu'il est, le texte de M. Lafaye est un bon spécimen de la vulgate actuelle, et en ce qui concerne l'orthographe, un modèle de judicieuse prudence. Il s'est gardé de toute systématisation arbitraire, préférant suivre les caprices et les variations de M en ce qui concerne l'assimilation des préfixes, les accusatifs en-*ēs* ou en-*īs*, le groupe *uo-* ou *uu-* etc. On ne peut que lui donner raison : l'orthographe latine est trop capricieuse pour qu'on puisse l'uniformiser sans lui faire violence, et le plus sage est encore de s'en tenir au témoignage de nos manuscrits, quand ils n'offrent pas de barbarismes évidents [2].

A. Ernout.

The Catholic University of America. Patristic Studies, vol. XV. S. Ambrosii, *de Nabuthae, A Commentary, with an Introduction and Translation* by Martin R.P. Mc Guire. Washington, 1927.

The Catholic University of America. Patristic Studies, vol. XVI. *Vita sancti Ambrosii, Mediolanensis Episcopi, a Paulino ejus notario...* A dissertation... by Sister Mary Simplicia Kaniecka. Washington, 1928.

---

1. Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, tome XIX.

2. Tome I, p. 46 trad., v. 278 l. *voix* (et non *voie*) ; tome II, p. 81, l. VIII, v. 612 l. *credentes* ; p. 82 v. 639-641 la ponctuation du texte latin ne concorde pas avec celle de la traduction. Malgré mon respect pour la graphie des mss., je ne maintiendrais pas *sepulchro* l. II. 363. — Je ne féliciterai pas l'imprimeur pour la façon dont il a composé le livre : les pages sont mal mises en place (cf. par ex. p. 33, l'encrage est mauvais ; et dans l'apparat critique, les lettres dansent la sarabande au-dessus ou au-dessous de la ligne ; les intervalles sont inégaux, les : tantôt omis, tantôt en romaine, tantôt en italique. On s'étonne que les Belles-Lettres aient accepté un travail aussi défectueux. Ne pourrait-on aussi, comme on le fait pour le grec, adopter pour les éditions latines un caractère uniforme ?

I. Depuis 1921 une collection d'études patristiques s'enrichit chaque année de plusieurs volumes, sous la direction du professeur Roy J. Deferrari, « chef du département du latin et du grec » à l'Université catholique de Washington, qui a su inspirer à ses élèves — en majorité des religieuses — un zèle et une activité remarquables.

L'édition du *de Nabuthae* publiée par M. Mc Guire a pour base le texte de Schenkl, dans le *Corpus scriptorum eccles. latinorum*, de Vienne, avec un certain nombre de menues retouches qui ont leur prix. La date de composition du traité est incertaine : M. Mc Guire adopte l'opinion de Ihm et de Wilbrand qui le placent entre 386 et 389. Il juge avec modération et bon sens la valeur littéraire de cette paraphrase de l'épisode biblique d'Achab et de Naboth. Son introduction et son commentaire apportent tous les renseignements désirables au point de vue de la langue et de la syntaxe du *de Nabuthae*. Ce qu'on lui reprochera, c'est de s'être trop limité à ces études « formelles ». Il y a dans dans l'opuscule d'Ambroise, parmi beaucoup de rhétorique, des vues sociales intéressantes sur les abus dont son temps donnait le spectacle. Il eût été fructueux de les contrôler au moyen des autres sources dont nous disposons. M. Mc Guire, qui paraît connaître les travaux récents sur ces questions, aurait pu, ce me semble, en tirer un meilleur parti. Rien qu'à lire les quelques pages que M. Lot y a consacrées dans son récent ouvrage sur la *Fin du Monde Antique* (p. 147 et s.), on se rend compte que les colères de saint Ambroise étaient amplement justifiées. M. Mc Guire s'est enfermé avec trop de modestie dans la philologie pure, et a un peu négligé les aspects historiques de son sujet.

II. La seconde dissertation, qui a valu à la sœur Mary Simplicia Kaniecka le grade de docteur en philosophie, est une édition avec texte et commentaire, de la *Vie* de saint Ambroise par le diacre Paulin.

Ce fut vingt-cinq ans seulement après la mort d'Ambroise que Paulin entreprit, à la prière de saint Augustin, de rédiger une notice sur l'illustre évêque. Il avait passé deux ou trois ans auprès de lui ; et il eut à sa disposition, outre ses souvenirs personnels, le témoignage de Marcellina, la sœur d'Ambroise, et celui d'hommes tout à fait dignes de foi (*probatissimi viri*) qui l'avaient connu avant lui.

La sœur Kaniecka n'a pas essayé de surfaire les mérites de cette biographie, plus édifiante qu'instructive. Elle a d'ailleurs accompli sa tâche avec soin. Outre l'édition des bénédictins, elle a utilisé la reproduction photographique des trois mss. de la Nationale et d'un manuscrit du Pembroke Collège à Cambridge. Sa traduction est fidèle. Le commentaire, comme beaucoup de commentaires de la même collection, renferme maintes remarques un peu trop élémentaires, auxquelles auraient dû se substituer quelques observations critiques sur le fond même du récit. — La grosse lacune du travail est celle-ci : en dépit de sa riche bibliographie, la sœur Kaniecka n'a pas connu l'excellente étude que M. Jean-Rémy Palangue a fait paraître sur cette *Vie* en janvier 1924 dans la *Revue des Sciences Religieuses*, de Strasbourg : elle lui aurait ouvert plus d'une perspective intéressante.

Pierre de Labriolle.

F. de Visscher. *La formule* PARICIDAS ESTO *et les origines de la juridiction criminelle à Rome.* 38 pp. in-8°. Bruxelles, M. Hayez, 1927.

Ph. Meylan. *L'étymologie du mot* PARRICIDE *à travers la formule* « paricidas esto » *de la loi romaine*, 51 pp. in-8°. Lausanne, F. Rouge, 1928.

Après les linguistes, les juristes viennent apporter leur contribution à l'étymologie de l'énigmatique *pāricidas*. Jusqu'à présent, si le premier élément du mot faisait difficulté, on était d'accord pour voir dans *-cīda(s)* le même terme que *homi-cidas*, *lapicida*, et pour admettre que l'alternance *pāricīdas/pāricīda* avait son correspondant en grec, où ses formes en-ης (-ας) alternant avec ses formes en-α : cf. ὀλυμπιονίκα en face de παιδοτρίβης etc. Il s'agit là d'un type de composés indo-européens, dont le second terme a un sens actif, cf. vsl. *voje-voda* « qui commande l'armée ». En latin même il est assez répandu : cf. *agricola*, *hosticapas* cité également par Festus et dont la forme étonne du reste à côté des autres composés en *-ceps* du type *auceps*, *indigena*. Et si ancien qu'il soit, le type est demeuré assez vivant pour que la langue populaire ait créé les formes évidemment récentes et analogiques telles que *erifuga*, *officiperda*, *agripeta*, *herēdipeta*, *legerupa*, et les hybrides plautiniens *flagri-*, *ulmi-triba*. Pour M. de Visscher « *paricidas* est un participe passé, et non un substantif comme *parricida* Au point de vue étymologique, c'est un composé de l'adjectif *par*, *-is* et du verbe *caedere* » (p. 17) ; et la formule doit s'interpréter « qu'il soit tué à titre de satisfaction ou de compensation » (p. 24). Pour M. Meylan *paricidas esto* doit s'analyser « *pāricei das* ou *dătos ĕsto* » (p. 33). Quant à *părix*, *-icis*, que M. Meylan écrit sans astérique, c'est l'équivalent latin du grec πήρᾱ. La formule doit donc s'interpréter « qu'il soit donné au sac », ce qui veut dire, nous explique M. Meylan qui sent le besoin de gloser cette formule obscure, » qu'il soit cousu dans le sac (*culleus*) où l'on coud les *parricidae*. » — Ainsi, dit M. Meylan, « d'un seul coup, la lumière jaillit, intense. » (p. 29). Tellement intense, je crois, que la plupart des lecteurs n'y verront que du feu. Si je ne craignais de faire un mauvais jeu de mots, je dirais volontiers que je mets les deux étymologies dans le même sac. M. Marouzeau a réfuté avec de bons arguments l'hypothèse de M. de Visscher dans la Revue des Etudes latines de 1928, p. 109, et il est inutile de reprendre sa démonstration qui donne l'essentiel. Je crois d'autre part qu'il sera d'accord avec moi pour trouver que l'explication de M. Meylan est tout aussi arbitraire : l'hypothèse d'un *părix* créé de toutes pièces, l'hypothèse d'un participe *dás* issu de **datos*, la syntaxe étrange que la formule suppose et que ne justifie pas le rapprochement de la formule *ollus leto datus est*, enfin l'emploi de la périphrase participe passé passif + *esto* là où on attendrait un impératif en *-tor* du type *caeditor* ou *dator* (car dans l'expression *iure caesus esto* de la loi des XII Tables, que citent MM. de Visscher et Meylan, l'emploi de *caesus esto* se justifie : il est destiné à marquer le résultat accompli ; c'est un impératif de perfectum, en rapport avec le *si im occisit* qui le précède : *si nox furtum faxit, si im occisit, iure caesus esto* « si <un voleur> commet un vol de nuit, et que le <volé> le tue, que le <voleur> soit considéré comme ayant été justement tué ». Je ne veux pas dire qu'il ne faille pas lire les articles de MM. de Visscher et Meylan. La partie critique et négative abonde en remarques ingénieuses et fines, leur connaissance du droit est profonde, et la subtilité de leur argumentation séduira plus d'un esprit. On regrettera seulement qu'ils aient employé tant d'éminentes qualités à soutenir des thèses aussi divergentes qu'également insoutenables.

A. Ernout.

Sicconis Polentoni. *Scriptorum illustrium Latinae Linguae libri XVIII* ed. by B. L. Ullman, lii-520 pp. in-8° + 5 planches. Rome, American Academy, 1928.

Peu de gens aujourd'hui connaissent le nom de Sicco Polenton, notable humaniste qui fleurit au xv^e^ siècle (il était né en 1375-1376 et mourut en 1447), et consacra sa vie tant aux affaires publiques qu'à l'étude de l'antiquité classique. Il a publié pourtant nombre d'ouvrages, Argumenta, Discours, Lettres, Vies de Saints, un traité sur la confession, un Liber exemplorum, et surtout cette histoire de la littérature latine en 18 livres à laquelle il consacra de nombreuses années. Le zèle pieux de l'Académie américaine de Rome vient de le remettre en lumière, en publiant justement cet *opus magnum*. Il est bon que des compagnies désintéressées se chargent de publications de ce genre, devant lesquelles les éditeurs ordinaires reculent pour beaucoup de raisons, dont l'une prime les autres : la crainte du « bouillon ». En l'espèce, sans être de première importance, l'ouvrage de Sicco Polenton n'est pas dénué d'intérêt. Il est un document pour l'histoire de l'humanisme et de la culture classique en Italie au xv^e^ siècle; il permet aussi de retrouver les sources auxquelles puisait son érudition, et la figure traditionnelle des auteurs de l'antiquité classique. C'est une chose digne d'être notée que Lucrèce n'ait que quelques phrases dans le livre (par ex. p. 63, 8 *Fuit T. Lucretius qui summus poeta esset, ni aliquando amatorium ob poculum insanisset*), où l'on voit persister la légende accréditée par Saint Jérôme, tandis qu'Ovide a six pages (pp. 65-71), et que Virgile en a quinze (pp. 75-90).

L'édition de l'Académie américaine de Rome est faite avec autant de luxe que de soin. Une préface érudite, un index, 15 planches reproduisant le portrait de Sicco Polenton et les principaux manuscrits de son œuvre facilitent la lecture ou l'agrémentent.

A. Ernout.

Federico Carlo Forberg. *Manuale di erotologia classica*. Catane, Libr. Tirelli di F. Guaitolini, 1928, viii-179 pp. in-8°. — Prix : 50 lires.

Réimpression de l'ouvrage de Forberg, généralement connu sous le titre *de figuris Veneris*. Je ne sais si, comme l'affirme l'éditeur, l'auteur a voulu écrire un livre « essentiellement scientifique »; mais, par le grand nombre de passages spéciaux d'auteurs latins et grecs qu'il cite et commente, il peut prétendre figurer à côté du *Glossarium eroticum* de Pierrugues, ou du *Supplementum et index lexicorum eroticorum linguae latinae* qui forme le tome XII des ΚΡΥΠΤΑΔΙΑ.

A. Ernout.

Stephen Gaselee. *The Oxford Book of medieval latin verse*. Oxford, Clarendon Press, 1928, xiii-250 pp. in-16. — Prix : 8sh. 6 d.

Dans les *Oxford Books of verse*, ces élégants petits volumes qui réunissent les meilleurs vers de tous les temps et de tous les pays, il était naturel qu'après le livre consacré à la poésie romaine proprement dite, des origines à la fin du v^e^ siècle, parût un livre consacré à la poésie latine du moyen âge. Outre l'intérêt qu'elle présente en elle-même, elle est d'une

importance considérable pour l'histoire des idées, des mœurs, de la langue, de la tradition littéraire ou religieuse, comme elle éclaire aussi les origines de la poésie moderne. Le choix des pièces représentatives a été confié à M. Stephen Gaselee, dont la compétence est partout reconnue. Il a su, en deux cents pages à peine, nous donner un aperçu qui s'étend depuis le IVe jusqu'au XVe siècle de notre ère, de cette littérature, et nous la faire connaître sous ses aspects divers, avec la variété de ses rythmes, de ses sources d'inspiration, de ses thèmes. En dehors d'hymnes, de séquences, de poésies religieuses, parmi lesquelles on aura plaisir à lire le magnifique poème de l'anonyme sur le jugement dernier (n° 2 p. 3) :

Apparebit repentina dies magna domini,
fur obscura velut nocte improvisos occupans

où la fameuse séquence (n° 82 p. 149)

Dies irae, dies illa
Solvet saeclum in favilla,

on y trouvera des morceaux « laïques », chansons, lais, fables, petits tableaux de mœurs dont quelques-uns sont charmants. Je ne puis m'empêcher de citer la complainte de la nonne (n° 61 p. 110) :

Plangit nonna fletibus
inenarrabilibus
condolens gemitibus,
dicens socialibus :
Heu misella !
nihil est deterius
tali vita ;
cum enim sum petulans
et lasciva.
Sono tintinnabulum,
repeto psalterium,
gratum linquo somnium
cum dormire cuperem,
heu misella !
pernoctando vigilo
cum non vellem :
juvenem amplectarer
quam libenter !

ou celle de la jeune fille abandonnée par son séducteur (n° 85 p. 156) :

. . . . . .
Cum foris egredior,
a cunctis inspicior,
quasi monstrum fuerim :
cum vident hunc uterum,
alter pulsat alterum ;
silent, dum transierim.
. . . . . .

J'ajoute qu'une introduction, des notes brèves, mais précises résolvent pour le lecteur novice les difficultés de métrique, de langue, de date que présentent ces œuvres. Le livre sera pour beaucoup une révélation : il ne faut pas se laisser prendre à l'impression de monotonie que donne un premier contact. A le regarder d'un peu près, il apparaîtra avec toute sa richesse multiple.

A. Ernout.

Otto Stæhlin. *Das Seminar für klassische Philologie an der Universität. Erlangen.* Erlangen, 1928, Verl. Palm & Enk, 49 pp. in-8°.

Ce discours a été prononcé le 17 décembre 1927 pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la fondation du séminaire de philologie classique de l'Université d'Erlangen. M. Stählin a retracé avec un soin pieux la longue histoire de cette institution qui a connu beaucoup de maîtres illustres, et contribué pour une si large part à la rénovation de la philologie classique au XIX^e^ siècle. Au cours de son exposé, il évoque les figures laborieuses de G. C. Harles, de L. Döderlein, J. Kopp, K. F. Nägelsbach, I. Muller, E. Wölfflin, A. Römer, dont Erlangen s'honore à juste titre d'avoir reçu l'enseignement. Œuvre de piété envers le passé et de foi en l'avenir, le discours de M. Stählin constitue également un chapitre important de l'histoire de la philologie moderne.

A. Ernout.

Sborník Prací, věnovaných prof. dru Václavu Tillovi (Mélanges publiés en l'honneur du professeur Václav Tille), 27 pp. in-8°. Editions Orbis, Prague, 1928.

Je regrette de ne pas trouver, dans ces Mélanges publiés en l'honneur de l'éminent professeur Václav Tille, d'étude qui intéresse directement la philologie classique. La plupart des articles concernent les langues et les littératures modernes, romanes ou slaves, et le folklore. Toutefois dans la petite note de M. Meillet sur les adjectifs signifiant « beau », on trouvera quelques remarques intéressantes sur la manière dont l'idée a été exprimée en grec et en latin. L'aspect familier des formations gréco-latines, le caractère souvent secondaire et dérivé du sens qu'elles expriment est frappant. Ces pages suggestives devraient provoquer une étude plus approfondie du groupe et de la notion.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Erich Bethe, *Die griechische Dichtung* ; 382 pp. in-4° + XIV pl. ; Wildpark Postdam, Akad. Verlagsgesellschaft Athenaion ; pr. rel. 40 M. 80.

A. Rumpf, *Die Religion der Griechen* (Bilderatlas zur Religionsgesch. herausg, v. D. Hans Haas, 13/14 Lief.) ; xii pp. + 80 pl. in-4° ; Leipzig, Deichertsche Verlagsbuchh. D. W. Scholl ; prix 17 mk 50.

A. G. Amatucci, *Storia della Letteratura latina christiana* ; 361 pp., in-8° ; Bari, G. Laterza e figli ; 1929 ; prix 30 l.

Henri Goelzer, *Le latin en poche* ; Dictionnaire Latin-Français ; 728 pp. in-16° ; Paris Garnier frères 1928 ; prix 15 fr.

P. Bienkowski, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains* ; 251 pp. gr. in-4° ; Cracovie, Imprim, de l'Univ. des Jagellons.

Emanuel Löwy, *Die Anfänge des Triumphbogens* ; 37 pp. in-f° + 3 planches, 89 illustrations ; Vienne, Ant. Schroll. & co 1928 ; prix 24 mk.

Fr. Arnaldi, *Cicerone*, viii-191 pp. in-8° ; Bari, Gius. Laterza e figli, 1929 ; prix 14 l.

Viggo Broendal, *Ordklasserne, Partes orationis* ; *Studier over de sproglige Kategorier*, avec un résumé en français ; xx-272 pp. in-8° ; Copenhague G. E. C. Gad, 1928 ; prix 7 cour. 50.

Lane Cooper, *A concordance of Boethius* xii-467 pp. gr.-in-8° ; Cambridge, Mass., The mediaeval Academy of America 1928 ; prix $ 5.00.

Oribasius, *Collectionum medicarum reliquiae* I, libri I-VIII, ed. J. Raeder (Corpus Medicorum Graecorum VI, 1, 1) ; viii-300 pp. in-8° ; Leipzig Teubner 1928 ; prix br. 20 mk.

Otto, *Bishof of Freising*, The two cities, transl. by Ch. Christ. Mierow ; ed. by A. P. Evans & Ch. Knapp ; xi-523 pp. in-8° ; New-York, Columbia University Press, 1928 ; prix $ 10.00.

Vasile Parvan, *Dacia* ; x-214 pp. in-12° + 1 carte ; Cambridge, University Press 1928 ; prix 7 sh. 6 d.

Franz Steinmayr, *Periode und Rythmus der griech. u. Latein. Kunstsprache* ; 32 pp. in-8° ; Halle (Saale) Buchh. des Waisenhauses ; prix 2 mk.

Umberto Sicca, *Grammatica delle Iscrizioni doriche della Sicilia* ; ii-255 pp. in-8° + 2 planches ; Naples, chez l'auteur, via A. Scarlatti 67, 1924, prix l. 30.

Hésiode, *Hesiodos Erga*, erkl. v. U. v. Wilamowitz-Moellendorff ; 166 pp. in-8°, Berlin, Weidmann 1928 ; prix 7 m. 50.

E. E. Genner, *Selections from the attic orators* ; vi-255 pp. in-8° ; Oxford, Clarendon Press, 1928 ; prix 4 sh. 6.

Liselotte Köhler, *Die Briefe des Sokrates und der Sokratiker* (Philologus, Supplementb. XX, H. II) ; 141 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh. 1928 ; prix 10 mk. 50.

Ulrich Pohle, *Die Sprache des Redners Hyperides in ihren Beziehungen z. Koine* (Klass.-Phil. Studien her. v. Christ. Jensen, H. 2) ; 140 pp. in-8° ; Leipzig, O. Harrassowitz 1928 ; prix 4 mk. 50.

Peteris Kikauka, *Sur les mètres de Sappho, d'Alcée et d'Anacréon* (en grec), Acta Universitatis Latuiensis XVIII; 52 pp. in-8°; Riga 1928, G.

Sénèque, *L. Annaei Senecae Dialogorum lib. VI ad Marciam de consolatione, ed. critique et explicative de* Ch. Favez; lxxi-104 pp. in-8°; Paris, de Boccard, 1928.

Euripides, *Cantica ed. O. Schroeder*; 215 pp. in-12°; Leipzig, Teubner, 1918; prix 5 mk. 40.

Otto Cuntz, *Itineraria Romana*; Vol. I, Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense; éd. O. Cuntz; viii-139 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1928; prix 12 mk.

S. A. Cook, *F. E. Addock, M. P. Charlesworth*; The Cambridge Ancient History: vol. VII, The Hellenistic Monarchies and the rise of Rome; xxxi, 987 pp. in-8° + tables; Cambridge University Press, 1928; prix 37 s. 6 d.

A. M. Duff, *Freedmen in the early roman empire*; xii-252 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1928; prix 12 sh.6.

H. M. D. Parker, *The Roman Legions*; 291 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1928; prix 15 sh. 6.

R. W. Livingstone, *The mission of Greece*; ix-302 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1928; prix 7 sh. 6.

Em. Löwy, *Polygnot, ein Buch von griech. Malerei*; vol. I, text 79 pp. in-8°, vol. II, Abbildungen : 100 planches; Vienne, Ant. Schroll & co, 1928; prix 15 fr. suisses.

Ragnar Sobel, *Studia Columelliana, palaeographa & critica;* 86 pp. in-8°; Göteborg, Eranos'Förlag, 1928.

Edw. K. Rand, *Founders of the middle Ages*; ix-365 pp. in-8°; Cambridge, Harvard University Press, 1928; prix $ 4.00

P. Roussel, *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine*; 556 pp. in-8° + 1 carte; Paris, E. Alcan, 1928; prix 50 fr.

A. Kristoferson, *Declamatio in L. Sergium Catilinam; text och tradition*; ix-167 pp. in-8°; Göteborg, Eranos' Förlag, 1928; prix 4 kron.

Properce, *Sexti Properti quae supersunt opera, ed.* O. L. Richmond; 430 pp. in-8°; Cambridge University Press 1928; prix 25 sh.

John Burnet, *Platonism*; 130 pp. in-8°; Berkeley of California Press, 1928; prix $ 2.00.

Otto Weinreich, *Studien zu Martial (Tübinger Beitr. z. Altertumswissensch., 4[s])*; x-183 pp. in-8°; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1928; prix 12 mk.

Robert Scoon, *Greek Philosophy before Platon;* viii-353 pp. in-8°; Princeton, University Press, 1928; prix $ 3. 50.

Velleius Paterculus, *Ad M. Vinicium libri II, ed. et emend.* R. Ellis; xxiii-143 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1928; pr. 5 sh.

A. Severyns, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque* (Bibl. de Fac. de phil. et lettres de l'Univ. de Liège, fasc. XL); xvi-454 pp. in-8°; Liège, Imp. H. Vaillant-Carmanne, Paris, Ed. Champion, 1928.

R. Eisler, Ἰησοῦς βασιλεὺς οὐ βασιλεύσας (Lief. 6/7; II B., Bogen 1-10), 160 pp. in-8°; Heidelberg, Winter, 1929; pr. 11 mk.

Earl Le Verne Crum, *Index of proper names in Servius*, (Univ. of Iowa Studies, IV, 1), 75 pp. in-8°; publ. by the University, Iowa city, Iowa; prix 1 $.

Hippolyte de Rome, *Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies;* trad. de A. Siouville; 2 vol. in-8°, 212 et 249 pp., Paris, Rieder, 1928; prix 40 fr.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.— MCMXXIX.

LES INDES DE BACCHUS ET D'HÉRACLÈS

C'est comme une réplique de la campagne de Bacchus et d'Héraclès que toute une portion de l'historiographie hellénistique a voulu présenter la conquête des Indes par Alexandre, mais, ainsi qu'on l'a depuis longtemps remarqué, par un choc en retour tout à fait naturel, la légende elle-même s'est modelée sur l'histoire vraie[1] au point qu'il est devenu fort difficile de se représenter quelle forme elle pouvait bien revêtir avant l'épopée macédonienne.

A vrai dire, les anciens eux-mêmes ont posé le problème. Strabon[2], Arrien[3], Eustathe[4] ont résumé les opinions de leurs prédécesseurs et pris parti plus ou moins nettement dans le procès intenté avec beaucoup de bon sens par Eratosthène de Cyrène à l'un des historiens les plus en vue d'Alexandre, Mégasthène.

Eratosthène affirme en effet que tout ce qui touche au divin dans la conquête des Indes par Alexandre a été inventé par les Macédoniens pour flatter leur Roi en le représentant comme le successeur de Bacchus et d'Héraclès. Strabon adopte pleinement son opinion ; tout ce qui se rapporte à l'expédition de Bacchus et d'Héraclès dans les Indes est, selon lui, impossible à croire, légendaire, et n'est qu'invention des flatteurs d'Alexandre. Entre Mégasthène qui affirme la réalité de la conquête et Eratosthène qui la nie, se placent les écrivains désireux de sauvegarder à la fois la tradition et le bon sens et qui, tout en jugeant impossible que le Bacchus ou l'Héraclès Thébain aient accompli leurs exploits jusque sur les bords de l'Indus, croient qu'un autre Bacchus, un autre Héraclès — un Syrien par exemple — ont pu porter leurs armes victorieuses jusqu'aux confins du monde. Arrien se

1. Ainsi l'expédition par mer, Nonnos, XXI, 300, etc., niée par Arrien, *An.* VI, 31, et Strabon, 687.
2. Strabon, 506, 509, 688.
3. Arrien, *An.* V, 1 et 3 ; *Ind.* II et V.
4. Eustathe, *ad Dion. Per.*, 1153.

décide pour cette hypothèse et Philostrate[1] affirme que c'est là l'opinion des gens de la Nysa Indienne, c'est-à-dire de la ville qui est au premier plan dans la formation de ces récits[2].

Les arguments d'Eratosthène ont une réelle valeur parce qu'ils sont d'ordre géographique. Il met d'abord en lumière l'extension inusitée du nom de Caucase aux montagnes du rebord oriental de l'Iran qui séparent la Perse de l'Inde. « N'est-ce point flatterie, dit Strabon, que d'avoir transporté le Caucase des confins de la Colchide et des rives de l'Euxin sur les bords de la mer orientale et aux montagnes de l'Inde ? car c'était à cette chaîne-là, distante de l'Inde de plus de 30.000 stades, que les Grecs avaient donné le nom de Caucase et c'est d'elle qu'ils avaient fait le théâtre du mythe de Prométhée et de sa captivité ». Aussi les Macédoniens prétendirent-ils avoir retrouvé la caverne de Prométhée dans les Paropamises, la montrèrent-ils à Alexandre comme une preuve de l'extension du Caucase jusqu'à cet endroit et retrouvèrent-ils une trace du passage d'Héraclès, venu pour délivrer l'illustre prisonnier, dans l'existence d'une tribu de Sibes, vêtus de peaux comme le héros et porteurs de massues dont ils gravaient l'image au feu sur le dos de leurs bœufs et de leurs mulets. Le but de cette extension du nom était, selon Eratosthène, de donner à Alexandre la gloire d'avoir franchi le Caucase.

Si donc la captivité de Prométhée s'est réellement passée dans le Caucase Ponto-caspien, comme il est assuré par cette assertion catégorique, il ne reste rien de la prétendue expédition d'Héraclès dans les Indes. Eratosthène apporte encore un argument de grand poids ; comment est-il possible, si Bacchus et Héraclès ont conquis les Indes, que les pays intermédiaires par lesquels ils étaient obligés de passer n'aient gardé aucune trace de leur passage ? comment ne nous parle-t-on pas d'une conquête de ces peuples et comment se fait-il que les seuls Indiens aient été vaincus ? Nous pouvons donc affirmer que c'est la présence de la vigne et du lierre à Nysa, inconnus ailleurs dans l'Inde

---

1. Philostrate, *Vit. Ap.*, II, 3 et 9.

2. Cicéron, *nat. deor.*, III, 16 et 21, Jean le Lydien, *de mens.*, IV, 94 et 81, et Ampelius, *lib mem.*, IV, distinguent ainsi parmi les Héraclès et les Bacchus un Héraclès spécial et un Bacchus spécial différents des Héraclès Égyptien, Tyrien, Idéen, Thébain, etc. et des Bacchus Égyptien, Phrygien, Thébain, etc.

B. Graef, *de Bacchi expeditione Indica* (diss. Berlin, 1886), p. 1, se range à la première de ces opinions sous prétexte qu'aucun document antérieur à Alexandre ne mentionne la campagne des Indes de Bacchus et d'Héraclès.

et l'Iran, et l'existence à proximité de la ville du mont Meru, qui prêtait à un jeu de mot facile, qui a poussé à faire de Nysa une colonie laissée par Bacchus après son expédition, comme d'autres furent laissées par Alexandre, et à faire de Meru, sous le nom de Méros, le séjour de la gestation merveilleuse de Dionysos.

Cependant, l'argument d'Eratosthène contre l'expédition de Bacchus et d'Héraclès dans les Indes perd de sa valeur si on examine la portée des flatteries auxquelles visait l'invention d'une telle légende. C'est ce qu'a bien vu Eustathe : « Il était mieux venu, dit-il, pour les flatteurs de ne pas feindre pareille chose mais de restreindre les voyages d'Héraclès et de Dionysos afin qu'Alexandre parût être venu dans des lieux que n'eussent atteint ni Héraclès ni Dionysos, les fils de Zeus ». Et Strabon, lui aussi, l'a bien senti quand il écrit : « Il était plus glorieux pour Alexandre d'avoir conquis l'Asie jusqu'aux montagnes de l'Inde que de s'être avancé seulement jusqu'au Pont-Euxin et au Caucase ; mais la grande célébrité du Caucase, son nom, le fait que les Argonautes étaient censés avoir réalisé la plus lointaine expédition et que Prométhée avait été enchaîné aux extrémités de la terre dans le Caucase, eurent pour effet qu'ils crurent faire chose agréable à Alexandre en transportant ce nom aux montagnes de l'Inde ».

Ces explications embarrassées de Strabon montrent bien que le problème reste entier et que le transfert du nom du Caucase dans l'Inde ne peut être le fait de flatteurs qui eussent pu atteindre un résultat plus considérable en le laissant aux bords du Pont-Euxin et en faisant d'Alexandre, non l'émule des dieux thébains, mais un héros dont les conquêtes avaient atteint des lieux ignorés de ses divins devanciers.

Ne serait-ce point Alexandre lui-même qui aurait lancé dans le monde la légende que les poètes courtisans et les historiens à la dévotion du jeune héros auraient répétée à l'envie ? Mais si elle vient d'Alexandre, elle ne peut être un simple effet de cette vanité qui aurait poussé, d'après certains, le conquérant à se diviniser de son vivant, car pourquoi rabaisser des exploits qui dépassaient de si haut les exploits de Bacchus et d'Héraclès et lui donnaient droit à une place plus haute parmi les dieux ? Sans doute une tradition veut qu'Alexandre ait joué les Héraclès et les Bacchus ; comme Héraclès il se serait uni à l'Amazone ; comme Bacchus il aurait célébré à son retour de l'Inde un triomphe à travers tout l'Iran qui aurait servi de modèle à tous les autres ; mais ce sont là des légendes qu'ont rejetées ou ignorées les pre-

miers historiens d'Alexandre, Aristobule ou Ptolémée [1], et qui ne sont en réalité que les premiers enjolivements d'une histoire qui devait finir dans le merveilleux des romans d'Alexandre [2].

Plus encore qu'un vaniteux, Alexandre a été un politique et, si nous examinons son attitude à Nysa, à l'endroit même où commence à jouer la légende de Bacchus, nous voyons qu'il agit par pure politique.

Le siège de la ville dura quelque temps et Alexandre recommanda à ses soldats de ne point faire de mal aux habitants ; il voulait prendre la ville par la famine. C'est dire assez que pendant tout ce temps on négocia. Quand les gens de la ville vinrent lui offrir leur soumission et réclamer sa merci comme descendants des Grecs laissés par Bacchus, « ce discours plut à Alexandre, il voulait bien croire ce qu'on racontait du voyage de Bacchus, il voulait bien croire que Nysa avait été fondée par Dionysos, qu'il était parvenu où était parvenu celui-ci et qu'il irait où il avait été, et que les Macédoniens ne dédaigneraient pas de souffrir avec lui pour tenter d'imiter les exploits de Bacchus ». La reddition de Nysa est une mise en scène concertée par avance et les gens de la ville qui se disent les gens de Bacchus et des Grecs ne font que répéter une histoire que les missionnaires du conquérant viennent de leur apprendre secrètement. La mise en scène s'adresse aux compagnons d'Alexandre. Ces soldats qui voulaient déjà retourner en Grèce après la mort de Darius et qui bientôt refuseront d'aller plus loin, fatigués et épouvantés à la fois, qui s'aventuraient dans un pays nouveau dont l'éloignement était tel qu'une campagne sur l'Indus équivalait à un arrêt de mort et qu'Harpale à Babylone se crut autorisé à tout, pensant que son maître ne reviendrait pas, à ces soldats, hésitant après tant de victoires à entrer dans un pays nouveau et lointain, Alexandre, dans son désir de conquérir la terre, crut opportun de relever les courages défaillants en leur montrant que ces pays mystérieux avaient été déjà fréquentés par deux Grecs et qu'ils retrouveraient là leurs frères laissés comme colons par Bacchus et par Héraclès ; si lui-même enfin laissait des colons pour garder cette terre, il n'agirait là que comme ses illustres prédécesseurs et le spectacle des habitants actuels ren-

1. Arrien, *An.* VI, 28.

2. Sur la réalité de l'identification d'Alexandre à Bacchus ; voir en dernier lieu W. Vollgraf, *Le péan delphique à Dionysos*, BCH, 1927, p. 428 et note 51) qui reprend le problème et conclut à la lumière de ce texte qu'il s'agit d'une antique croyance macédonienne.

drait confiance à ceux qui devraient rester, épouvantés de demeurer dans une terre si lointaine[1]. C'est pour la même raison que dans son expédition vers l'oasis d'Hammon, il prétendit marcher sur les traces d'Héraclès et de Persée. Il fallait faire oublier aux Grecs, devant les hauts faits de leurs héros, les désastres de l'armée de Cambyse dans les sables du désert[2].

La légende de Bacchus et d'Héraclès dans les Indes avait donc pour Alexandre une grande valeur politique. L'on comprend pourquoi Alexandre voulut seulement être un émule de ces conquérants et non dépasser leurs hauts faits. Les bornes de leurs exploits devaient être les bornes des conquêtes d'Alexandre. Mais pour être efficace cette légende devait être acceptée par les soldats et, si elle était une pure invention d'Alexandre, elle risquait de ne point trouver créance. Il fallait donc que les soldats crussent que Bacchus et Héraclès eussent déjà guerroyé contre les Indiens. Il est impossible cependant que l'Inde de ces deux conquérants eût été déjà le pays du Gange et de l'Indus, on ne comprendrait point alors les négations d'Ératosthène qui sont formelles ; il n'est qu'une solution possible qui accorde à la fois les exigences de la politique d'Alexandre et les affirmation d'Eratosthène, c'est de supposer que Bacchus et Héraclès, s'ils ont battu les Indiens, n'ont point pénétré dans le pays de l'Indus, mais ont eu affaire à une autre Inde, beaucoup plus proche du monde grec, dont le nom a été transféré par Alexandre, pour les besoins de sa politique, à l'Inde classique.

On comprend maintenant pourquoi Alexandre attacha autant d'importance au transfert du nom de Caucase aux montagnes qui séparent l'Inde de l'Iran. Sans nul doute, Héraclès ou Bacchus, quand ils entraient dans l'Inde, franchissaient le Caucase ; pour gagner l'Inde qu'il convoitait, Alexandre devait lui aussi franchir le Caucase, et, pour démentir l'opinion commune qui mettait le Caucase dans la chaîne Ponto-caspienne avec la légende de Prométhée, il était nécessaire aussi qu'Alexandre trouvât dans son Caucase Indien l'antre de Prométhée et, avec lui, les traces du passage d'Héraclès. Mais inversement l'Inde de Bacchus et d'Héraclès ne pouvait être autre chose que la plaine Scythique au pied du Caucase Ponto-caspien.

---

1. Cf. Arrien, V, 26 où Alexandre exhorte ses soldats à aller plus loin par un discours dont le sens est celui-ci : « nous qui avons passé Nysa fondée par Bacchus, nous qui avons pris Aorne qui brava les efforts d'Héraclès, nous hésiterions à aller plus loin? ».

2. Strabon, 813.

Si Alexandre réussit si facilement dans sa prétention à transférer l'Inde de Bacchus et d'Héraclès à la plaine Indo-Gangétique, c'est que, depuis plusieurs siècles déjà, depuis que reculait pour les Grecs l'horizon oriental, l'Inde, comme le pays des Amazones, reculait sans cesse. Nous en avons une étape pour le v[e] siècle dans les Bacchantes d'Euripide dont Strabon a senti tout le prix. Bacchus a bien parcouru toute l'Asie mais les peuples qu'il a soumis ne dépassent point la Bactriane. Nous avons une autre étape dans le transfert du royaume de Lycurgue des rives du Strymon aux bords du Jourdain réalisé à la fin du v[e] siècle par Antimaque de Colophon [1] et destiné à étoffer le récit de la campagne et à boucher le vide que le recul des Indes avait causé. Il fallait attendre Alexandre pour qu'on donnât au dieu à conquérir les rives de l'Indus [2].

. . . . . .

1. Diodore, III, 65.

2. Les Perses ont pu jouer dans ce transfert du nom de l'Inde un certain rôle que l'on peut soupçonner plutôt que prouver. Il est remarquable que les Cynocéphales, que Ctésias place dans l'Inde (Photius, p. 252), habitent selon Simias (Tzetzès, *Chil*, VII, 695) dans les îles des Hyperboréens, couvertes de sapins près du fleuve Kaspasus, dans le pays des exploits de Persée. Le site, comme l'a montré Knaak (*Simieum* : Hermès 1890, 25, p, 457), correspond assez bien à des contrées proches du Caucase, aux îles de l'Araxe couvertes elles-mêmes de sapins. Simias représenterait une tradition ancienne dont se serait départi Ctésias pour transporter le nom de l'Inde de cette région à celle de l'Indus.

Il semble en effet que les Perses aient considéré comme une légende nationale, sinon de leur peuple, du moins de leur race, cette guerre de Bacchus et des Indiens. Mas'udi (*Prairies d'or*, XVIII), racontant les premiers âges de l'humanité, sans nul doute d'après les historiens Perses, ces systématiques déformateurs de légendes, où ont puisé les écrivains arabes, déclare que la première dynastie d'après le déluge fut une dynastie Syrienne. Mais les noms de ces rois : Susan, Ahrimous, présentent clairement leur origine persane. Sous l'un des princes de cette dynastie, l'Indien Zerbil conquit la Syrie, mais l'année d'après, Tastar (ancien Iranien : Tištrya, Perse moderne ; Taštar) le vainquit et reconquit le royaume. Sous l'un des successeurs fut trouvé la vigne. Le roi ayant tué un serpent qui menaçait un oiseau, celui-ci, reconnaissant, laissa tomber un grain de raisin d'où sorti le premier cep. Ainsi, cette dynastie arienne de Syrie chassa les Indiens et trouva le vin. Tištrya semble d'autant plus un avatar de Bacchus que les textes Iraniens le dépeignent comme un jeune homme aux cornes de taureau (*Yešt*, VIII, 14), ce qui l'apparente à Bacchus. Comme la légende de Sémiramis (Lehmann-Haupt : *Roscher, Sémiramis*), la légende asianique de Bacchus serait devenue une légende nationale de la Perse.

Il se pourrait donc qu'Alexandre ait été seulement le successeur des grands rois dans le transfert de la campagne de Bacchus aux bords de l'Indus.

Si, après Alexandre, le but de l'expédition de Bacchus resta les Indes, l'itinéraire en fut singulièrement modifié. On supposa que le dieu, comme Alexandre, s'était aventuré dans les déserts de Lybie pour gagner les Indes (Hygin, *Fables*, CXXXVIII ; Ampelius, *Lib. mem.*, ; Servius, *ad Aen.* IV, 196 ; 1[er] Myth. Vat., p. 121) ou qu'au retour des Indes il passa par la Lybie (Lact. Plac., *ad Stat.*, III, 476 ; 2[e] Myth. Vat., p. 86) et qu'il fonda ainsi en passant le temple de Jupiter Hammon. Cette conception implique que le dieu, à l'exemple d'Alexandre dans le

La légende de Bacchus nous offre deux transports parallèles de peuples et de sites, celui des Tyrrhéniens et celui des Amazones, tous deux vaincus par Bacchus.

L'on connaît l'aventure célèbre des pirates tyrrhéniens qui, pour avoir voulu vendre le dieu qui avait pris passage sur leur bateau, virent leurs mâts et cordages se muer en serpents menaçants, entendirent leur vaisseau résonner du bruit des thyrses et, pris d'une fureur sacrée, se précipitèrent dans les flots où ils furent changés en dauphins. Ces pirates tyrrhéniens sont évidemment les Tyrrhéniens d'Asie Mineure, ces frères des Lydiens dont Lucien [1] cite le nom, entre celui des Lydiens et celui des Indiens, parmi les peuples soumis par Bacchus. Le récit que fait Apollodore [2] de cet événement montre que la tradition ne les considérait pas différemment. Le dieu prend passage sur leur bateau pour se rendre d'Icarie à Naxos et les pirates veulent le vendre en Asie. Écoutons maintenant le chantre des Dionysiaques, Nonnos de Panopolis, dont l'œuvre est aujourd'hui, dans le naufrage de ses prédécesseurs, la Somme des exploits de Bacchus. Mégère y flétrit « les injustes Tyrrhéniens qui exercent leur brigandage sur les navires hostiles aux étrangers [3] ravisseurs du bien d'autrui, par les flots de la mer de Sicile »; quand Tirésias conte à Penthée l'histoire des pirates, il l'annonce comme une « histoire de Sicile » [4] et c'est vers les bords d'Aréthuse que les pirates veulent conduire leur prisonnier. Par la volonté du poète, ou d'un de ses prédécesseurs, les Turša se sont mués en Étrusques et, par la victoire sur le géant Alpos, c'est toute l'Italie semble-t-il, qu'il a conquise [5].

Il en va de même de la lutte contre les Amazones. La légende qui lie Bacchus aux vierges guerrières se joue sur les bords de l'Archipel. Elle est a la base de la fondation du sanctuaire d'Ephèse qu'elles attaquent avec les Cares et les Lélèges et auprès duquel elles s'en viennent suppliantes pour obtenir la

---

pseudo-Callisthène, faisait le tour de l'Afrique; ces récits sont en liaison avec les projets de périple de l'Afrique en vogue sous les Ptolémées et l'invention en revient sans nul doute à Denys Scythobrachion, auteur de Dionysiaques, dont les compositions mythiques prenaient la Libye comme théâtre et cherchaient à attirer par la voie du romanesque l'attention du public sur les plans maritimes des Lagides (Posidonius dans Strabon, 98, cf. Dittenberger, *Dionysos*. Pauly-Wissowa).

1. Lucien, *de salt.*, 22.
2. Apollodore, III, 5, 3, 2.
3. Nonnos, XXXI, 89.
4. Nonnos, XLV, 101.
5. Nonnos, XLV, 171, etc.

merci du dieu [1]. Une autre fois, la légende nous transporte à Samos. Pourtant Nonnos ne craint pas de mettre l'expédition sur le Thermodon, aux rives du Pont, entraîné par la légende qui, dès le VI[e] siècle, a transféré les luttes d'Héraclès et des Amazones aux bords du Thermodon avant de les transporter sur ceux du Phase ou du Tanaïs.

Le transfert des lieux légendaires, leur recul avec les siècles dans des régions de plus en plus lointaines et inaccessibles devant l'hellénisme qui s'avance et dissipe les mirages est donc un procédé courant des mythographes antiques, et il n'est que tout naturel de le trouver employé dans le localisation des Indiens à travers l'histoire.

. . . . . .

Si la géographie du Caucase et l'usage qu'a pu en faire Alexandre pour sa politique nous a fait chercher les Indiens sur la route du Caucase et de la Scythie, la composition du poème de Nonnos, l'examen du type de ces Indiens et quelques traces de légendes primitives qui s'y sont imparfaitement fondues, nous conduiront au même résultat.

Un des faits les plus saillants dans la composition de cet ouvrage, c'est l'hiatus topographique énorme qui s'ouvre entre la défaite du roi arabe Lycurgue, aveuglé par Zeus, aux environs de la Nysa Palestinienne dans la haute vallée du Jourdain, et la bataille de l'Indus. Sans transition, nous passons ainsi du Carmel à l'Inde ; sans transition, nous nous retrouverons après la bataille de l'Indus « dans les forêts odorantes de Nysa et dans la ville de Tyr » et ce bond formidable qui nous éloigne et nous ramène serait suffisant pour nous montrer que les livres XXII à XL ne sont qu'un gigantesque hors d'œuvre.

Ce bond est d'ailleurs lourd de conséquences. Comment expliquer qu'un poète si prolixe ait franchi en dix vers les six mille kilomètres qui séparent le Liban de l'Indus, alors que sur son passage il y avait des peuples illustres et des villes grandioses comme Babylone qui eussent été dignes des exploits de Bacchus et des bacchantes, si l'on n'admet que la tradition ne connaît point de fait d'armes dans cette région parce que l'Inde n'était pas située au-delà de l'Euphrate ?

Quelle compétence auraient eue aussi des chefs militaires qui, après avoir perdu la bataille d'avant-garde du lac Astacide sur les bords de la Propontide, et défendu, avec la même ardeur

---

1. Tacite, *An.*, III, 6, 1, Paus., VII, 2, 4. Plut., *Quaest. Conv.*, 56.

que Darius luttant contre Alexandre, les défilés du Taurus, se seraient repliés sans combattre jusqu'aux bords de l'Indus abandonnant aux vainqueurs le passage de l'Euphrate et celui du Tigre et les défilés du Zagros qui retentissent des noms illustres de Karkemiš et d'Arbèles [1]? Ce serait un repli stratégique d'une ampleur inaccoutumée dont le plus médiocre guerrier n'aurait jamais voulu prendre sur lui la responsabilité. Si l'Inde de Bacchus avait été traditionnellement celle d'Alexandre, nul doute que le poète n'eût montré des combats analogues à ceux que dut livrer le Macédonien.

La tradition ne montre même pas un Bacchus descendant en Syrie aussi bas que celui de Nonnos. L'épisode de Lycurgue n'a en effet été rattaché qu'assez tard à la Syrie ; pour tous les écrivains jusqu'à Antimaque de Colophon, Lycurgue n'était pas un chef arabe, mais un chef thrace, de sorte qu'en réalité c'est sur le bas-Oronte que finit la campagne de Bacchus en Asie. Cet hiatus énorme que n'a pu remplir Nonnos est un legs de la tradition bachique préhellénistique. Nous avons vu qu'Eratosthène se demandait comment il était possible qu'ayant abordé tant de nations belliqueuses pour aller dans Indès, Bacchus n'ait vaincu d'autres nations que les Indiens; cela n'est possible qu'autant qu'il ait rencontré les Indiens non pas au-delà de ces nations mais en deçà, qu'il ait combattu non une Inde de l'Indus mais une Inde infiniment plus voisine du monde grec, et si nous considérons que la bataille de l'Indus dans la tradition postérieure n'est qu'un doublet d'une bataille plus prochaine devenu nécessaire au poète désireux de garder un théatre légué par la tradition et le nom des Indes également traditionnel mais accolé à son époque au pays du Gange et de l'Indus.

Les Indiens de Nonnos sont d'ailleurs bien différents des Indiens classiques, il n'ont plus de commun avec eux que leur visage bronzé et leurs cheveux crépus. Comment reconnaître les Indiens de l'armée de Xerxès, ces soldats vêtus de cotonnade et porteurs d'arcs à flèches de cannes [2], que retrouvera Alexandre dans les Indes sous la carbasus et le pagne [3] et que les triomphes de Bacchus, mettront parfois aux prises avec les Silènes [4], dans

1. La légende de Bacchus passant l'Euphrate sur un pont de pampres (Paus., X, 29) et le Tigre sur un tigre (*De fl.*, 24), n'est qu'un naïf moyen pour remplir ce vide.

2. Herodote, VI, 65.

3. Quinte Curce, IX, 21. Arrien, *Ind.*, XVI d'après Néarque.

4. Graeven, *die Darstellung der Inder in den antiken Kunstwerken* J.des k. d arcb. Inst., XV, 1900, p. 125) et *der Inderkampf des Dionysos auf Elfenbeinskulpturen* (J. des Öst. arch. Inst., 1901, IV, p. 127).

ces guerriers bardés de fer et de bronze qui affrontent Bacchus dans les Dionysiaques [1]. Les voilà ici recouverts de la cuirasse de bronze dont l'un de leur chefs, Thurée, se dépouille pour se donner la mort et que viennent piller les soldats vainqueurs de Bacchus [2]. La cnémide d'argent protège leurs jambes [3] et sur leur front se dresse le casque à haute aigrette dont l'invention remonte aux Cares [4]. Les archers indiens n'apparaissent que sur l'Indus ; l'arme que manient les chefs comme Oronte [5], c'est, à côté de la lance et de l'épée communes à tous, la hache à deux tranchants, l'arme asiatique par excellence, qu'une pyxide de Cologne montre aussi dans la main des Indiens [6], la hache à deux tranchants que brandit le dieu hittite aussi bien que le guerrier scythe, la sagaris passée des mains des vieilles populations sindo-cimmériennes à celles des Scythes, plus dignes de la porter [7].

De l'avis de tous les écrivains antiques [8], les Indiens sont un peuple pacifique qui n'est jamais sorti de ses frontières pour faire la guerre ; comment dans ces conditions aurait-il pu occuper l'Asie Mineure jusqu'aux bords de l'Hellespont ? Les Indiens de l'Indus, dont les écrivains d'Alexandre ont vanté l'équité, ne peuvent être les Indiens de Nonnos, « la nation qui n'a point appris la justice » [9].

Il y a dans Nonnos des traces mêmes d'un état antérieur de la légende et du théâtre Ponto-caspien qui devait faire place au théâtre de l'Indus. Au retour de l'Inde, toutes les troupes de Bacchus regagnent leur pays ; « seul le Crétois Astérios préféra à sa propre patrie la Scythie. Il s'établit dans la froide contrée voisine du Phase auprès du golfe des Massagètes ». « Il vint, homme civilisé, parmi les nations barbares des Colches où l'on immole les hôtes, les appela Astériens et donna un nom crétois aux Colches » [10]. Il faut donc que la route de Bacchus passât par la Colchide. C'est en territoire indien que cette ville d'Astérusie fut fondée, ville indienne aux dires d'Étienne de Byzance qui

1. Nonnos, XVII, 282, σιδηροφόρων Ἰνδῶν ; 325, γαλκοχίτωνες.
2. Nonnos, XV, 50, 155 et 210 ; XVII, 148 ; XXIII, 60 etc.
3. Nonnos, XVII, 357, XVI, 157.
4. Nonnos, XV, 127.
5. Nonnos, XVII, 209.
6. Graeven, *Inderkampf*, p. 130. Her. IV, 46, 64, 70.
7. Hérod., IV, 5 et 10.
8. Arrien, *Ind.*, V, d'après Mégasthène ; cf. Strabon, 682.
9. Nonnos, XII, 3, etc.
10. Nonnos, XIII, 249 et XL, 285.

rapporte : « Il y a au pied du Caucase une ville indienne, Astérusie, d'une colonie de Crétois qui y fut fondée ».

Une autre indication nous met sur le chemin du Caucase. Nonnos effleure en passant la guerre que le dieu conduisit contre les Amazones « dans la plaine du Caucase auprès du fleuve des Amazones » [1]. Le poète sépare nettement cette campagne de celle des Indes en faisant remarquer que Bacchus, général expérimenté apprit des Indiens à se servir des éléphants dans sa campagne contre les femmes guerrières et il la place chronologiquement entre le retour des Indes et le retour en Arabie : « après la bataille du Caucase, sur le bord du fleuve des Amazones, Bacchus a revu l'Arabie » [2]. Mais c'est d'un vers seulement qu'il la mentionne au passage; pourquoi le prolixe poète n'eût-il point conté au long cet épisode héroïque s'il n'avait su confusément que la guerre des Indes était la guerre du Caucase?

C'est de même au sud du Caucase, chez un peuple voisin de la Colchide, celui des Camarites, que Bacchus, reçu hospitalièrement à son retour des Indes, institua ses mystères, « le grand peuple des Camarites, dit Denys le Périégète [3], qui hébergea Bacchus à son retour de la guerre des Indes et organisa un chœur sacré avec les bacchantes se ceignant la poitrine de voiles et de nébrides et criant Evoé et Bacchus ». C'est au voisinage de ce peuple, d'après Ammien Marcellin [4], qu'au retour de sa campagne contre les Indiens qui dura trois ans, Bacchus institua une fête triétérique auprès du fleuve Callichoros et de l'antre Aulion. Il est vrai que Scylax et Apollonius de Rhodes [5] placent cet antre et ce cours d'eau non loin d'Héraclée Pontique, mais Apollonius conte une légende analogue à celle d'Ammien et fait du lieu une station de Bacchus « où il célébra les orgies quand il s'en revenait à Thèbes après avoir laissé les tribus des Indiens ». Mais, même au cas où le texte d'Apollonius, comme celui d'Ammien, résulterait d'une confusion — et cette confusion n'est possible qu'autant qu'une légende sur Bacchus avait cours aussi chez les Camarites —, la position du Callichoros sur la côte du Pont indique que le pays des exploits de Bacchus ne peut avoir été l'Inde classique mais les pays caucasiens. Le tranfert de l'Inde Pontique à l'Inde Erythréenne est formellement attesté

1. Nonnos, XL, 292.
2. Nonnos, XXVI, 328.
3. Denys, 700.
4. Ammien, XXII, 8.
5. Apoll., II, 904.

par le périple de la mer Erythrée qui place Colches et Camara sur la côte de Malabar [1].

La Nysa indienne avait été transportée de la même façon des rives de Pont à la région de l'Indus ; l'épithète de Nysius spécifiquement orientale d'après Philostrate lui est surtout donnée en Arménie et Eustathe connaît, à côté de la Nysa Béotienne, de la Nysa arabe, de la Nysa indienne, de la Nysa libyenne, de la Nysa nilotique, une île du Caucase qui porte aussi le nom de Nysa.

C'est vers la Tauride, aux environs du Palus Méotide, qu'une tradition rapportée par Etienne de Byzance place la découverte de l'agriculture par Osiris. C'est là, dans deux petites îles, Phanagora et Hermonassa, qu'ayant attelé des bœufs, il laboura la terre. Or, c'est dans l'Inde qu'en général on place cette découverte par Osiris-Dionysos [2] ; c'est de l'Inde qu'il aurait ramené les deux bœufs Mnévis et Apis.

Un témoignage curieux, mais peu éloquent au premier abord, se trouve dans Philostrate. Celui-ci nous conte que la véracité de la guerre des Indes est assurée pour les Grecs par la présence d'un ex-voto consacré par Bacchus à Delphes. C'est un disque d'argent qui porte la dédicace suivante [3] : « Dionysos, fils de Sémélé et de Zeus, à son retour des Indes, à Apollon de Delphes. » Comme toutes les inscriptions qui fourmillent dans les textes de basse époque et dont l'interprétation n'arrête jamais les auteurs, quoiqu'elles soient composées en langue et caractères barbares, l'inscription de Bacchus doit représenter une œuvre barbare indéchiffrable et laissant libre jeu à l'imagination des prêtres de Delphes. Mais cette imagination ne joue jamais à vide ; elle prend son point de départ dans un aspect du monument dont elle s'empare comme d'une preuve destinée à garantir la solidité de la traduction. C'est le métal qui joue ici le premier rôle, et la tradition, qui aimait à rechercher les inventeurs de tous les progrès humains, attribuait l'invention de l'argent à

1. Périple 58. Eust. *ad. Il.*, VI, 133.
Si nous étions sûrs que l'Ibérie, que Bacchus donna à Pan comme à son lieutenant, est l'Ibérie du Caucase (opinion de Daremberg-Saglio), nous aurions une preuve de plus du voyage de Bacchus par le Caucase ; mais la légende n'ayant d'autre but que d'expliquer comment l'Ibérie prit le nom d'Hispania, c'est une allusion certaine à la conquête de l'Occident par Bacchus (Ps. Plut., *de Fl.*, XVI) tardivement inventée pour faire pendant au voyage de Bacchus dans les Indes et au voyage d'Héraclès en Ibérie. Elle remonte à Sosthène dans ses *Ibériques* (Ps. Plut., *ibid.*).
2. Phylarque, fr 80 = Plut., *de Is.*, 29.
3. Philostrate, II, 9.

Indus roi des Scythes [1]. Une fois de plus, nous sommes ramenés par l'Inde à la Scythie.

Le nom de Bacchus, comme celui de Nysa, est en effet intimement lié à celui des Scythes. Les Scythes au VI[e] siècle, dans leurs incursions en Syrie, avaient occupé sur le haut-Jourdain la ville de Beit-Šan qui prit pour cette raison à l'époque grecque le nom de Scythopolis [2]. Or, cette ville porta si haut le culte de Bacchus qu'on lui donna aussi le nem de Nysa et l'on raconta au sujet de sa fondation la légende suivante : Bacchus aurait enterré là sa nourrice Nysa, y aurait bâti une ville et choisi pour la peupler les Scythes qui l'accompagnaient en lui donnant comme nom celui de Scythopolis pour les inciter à y demeurer. Cette légende conçoit les Scythes comme des compagnons de Bacchus, non comme ses ennemis. Mais le triomphe du dieu a fait de ses adversaires de nouveaux alliés. D'après Diodore [3], les Amazones vaincues suivirent le dieu dans l'Inde et, dans Nonnos, les Indiens eux-mêmes devinrent les auxiliaires de Bacchus dans la lutte qu'il entreprit en Syrie contre Neptune pour la possession de Beroé [4].

La Scythie était donc la terre de l'éponyme des Indiens. Bien plus, l'époque classique connaissait aux abords du Palus Meotide et du Bosphore Cimmérien une nation dont le nom est inséparable de celui des Indiens, les Sindes. L'alternance du mot Indus et du mot Sinde avec chute de l'initiale dans le premier caractérise en effet le mot Inde partout où on le rencontre ; le Sindhu était le nom indien de l'Indus ; le Sindh est encore aujourd'hui son nom et le nom que porte toute cette province qu'on a quelquefois qualifiée d'Inde extérieure. L'alternance était connue des anciens ; c'est ainsi que Pline écrit : « Indus ab incolis Sindus appellatus est » [5] et Nonnos, parlant de l'Indus qui va former trois cents bras dit « qu'il s'échappe des roseaux du Sinde » [6]. Transmis aux Grecs à travers l'Ionien, le nom des Indiens a perdu l'aspiration qu'on s'attendrait à trouver à l'initiale en remplacement du S aboli.

Or les Sindes étaient précisément possesseurs des îles d'Hermonassa et de Phanagora où Dionysos aurait inventé l'Agriculture.

---

1. Hygin, fabl. 277; Cass., IV, 37.
2. Pline, V, 18, 74; Solin, 38 ; Cf. Abel, *Rev. Bibl.* (9), 1912.
3. Diodore, III, 70.
4. Nonnos, XIII, 62.
5. Pline, XXIII, 10, I; cf. Ptolémée Σίνθων, VII, 1, 2; Périple Mer Érythrée, 38 Σίνθος.
6. Nonnos, XXVI, 225.

Les mœurs des Sindes en particulier et des peuples Méotes en général présentent des points de contact étonnants avec celles de certains peuples de l'Inde et cette coïncidence a rendu facile le transfert des légendes d'un pays à l'autre. De même qu'il y avait dans l'Inde un peuple des Pandions qui remontait à Pandée fille d'Hèraclès, et n'admettait comme chefs que des femmes, les Méotes étaient gouvernés par des femmes [1]. Les Sauromates, voisins des Sindes, comme eux scythisés mais non point Scythes d'origine, portaient, même en latin, le titre de Gynaecocrati [2] et prétendaient remonter à une nation d'Amazones [3]. On connaît aussi l'histoire de ces esclaves des Scythes qui profitèrent d'une expédition de leurs maitres pour s'emparer de leurs femmes et procréer un peuple nouveau qui tint tête aux Scythes [4]. Ce peuple est considéré tantôt comme identique à celui des Sauromates, tantôt comme identique à celui des Sindes [5]. Ce n'est, dans tous les cas, qu'une variante de la légende qui faisait unir les fils des Scythes aux Amazones et une preuve de l'importance de la femme chez ces peuples. L'histoire elle-même des Sindes nous présente les luttes, plus ou moins légendaires, des reines Tirgatao et Amages [6], ainsi que le règne de la reine Dynamis qui réussit à l'époque d'Auguste à se faire reconnaître par les Romains comme souveraine du Bosphore Cimmérien [7]. Cette gynécocratie correspond d'ailleurs fort bien à la prépondérance du culte de la Grande Déesse, resté si vivace à l'époque historique sous les formes les plus variées telles que celles de l'Artémis Tauropole et de l'Aphrodite Apaturie [8].

Le cadre ethnique aussi bien que le nom se prêtait donc au transfert des légendes du Palus Méotide aux bord de l'Indus. Héraclès et Bacchus étaient d'ailleurs connus dans le sud de la Russie comme des conquérants étrangers ; Héraclès était venu s'unir à la Grande Déesse du cru, qu'elle eût nom Aphrodite Apaturie qui lui livra les géants dans sa caverne du Bosphore Cimmérien [9], qu'elle fût la Parthénos née de la terre en Tauride [10],

1. Arrien, *Ind.*, VII ; Pline, VI, 76 ; Polyène, I, 3, 4.
2. Scylax ; Pomp. Mela, I ; Pline, VI, 17.
3. Hérodote, IV, 110-116.
4. Hérodote, IV, 1.
5. V. Flacc., VI, 86 degeneres Sindi.
6. Polyène, VIII, 55.
7. Rostovtzeff, J, H., St. XXXIV (1919), p. 88.
8. Rostovtzeff, *Le culte de la Grande Déesse dans la Russie Méridionale*, REG, 1919, p. 462.
9. Strabon, 495.
10. Diodore, II, 43.

ou l'Echidna anguipède des bords du Borysthène [1]. En tout cas, Héraclès, depuis Hérodote et depuis Hésiode peut-être même, passait pour le père des Scythes. Si la venue d'Héraclès dans le pays pouvait se confondre avec la conquête scythique, il n'en était pas de même de celle de Bacchus. Bacchus était en horreur aux Scythes et il suffit à ceux-ci d'avoir vu leur roi prendre part à une pompe bachique dans une ville grecque pour se révolter contre lui [2]. Au contraire, Bacchus était honoré chez les Sindes et dans toutes les colonies grecques de la côte. Il était particulièrement honoré chez les Budins, peuple méote, dont la triétérie était célèbre [3]. Bacchus avait conquis les Sindes comme les Indiens de la légende.

Si les Indiens sont ainsi à chercher dans la Tauride, on comprend qu'il a pu paraître indifférent à une mythologie postérieure de faire passer Bacchus par la Thrace pour accéder à l'Inde [4]. De la même manière il parut indifférent aux écrivains qui contaient les conquêtes de Sésostris [5] de lui faire gagner le Palus Méotide par la voie du Caucase ou par la voie de la Thrace [6].

L'Inde primitive n'était point cependant cantonnée au delà du Caucase ; elle avait largement débordé sur l'Asie Mineure comme débordèrent après elle la Cimmérie, la Scythie, la Russie. C'est en Asie Mineure, sur les bords de la Propontide, qu'eurent lieu les premiers combats de Bacchus et des Indiens. Le but de l'expédition, clairement formulé dans Nonnos, ne laisse à ce sujet aucun doute ; il s'agit « de chasser les Indiens de l'Asie, de délivrer les Lydiens esclaves, les populations de la Phrygie et les citoyens de l'Ascanie de leur joug tyrannique [7]. » Les Indiens ont non seulement conquis l'Asie Mineure, ils l'ont colonisée ; aux bords du Geudis, Bacchus « atteint une tribu montagnarde d'Indiens » qui sont évidemment des gens du pays et non des soldats [8]. C'est donc en Asie Mineure que nous devons trouver le pays des Indiens avant d'aller le chercher au delà du Caucase où peut-être il ne fut localisé que du jour où l'Asie Mineure fut trop connue des Grecs.

---

1. Hérodote IV, 8.
2. Hérodote, IV. 79.
3. Hérodote, IV, 107.
4. Apollodore, III, 5, 1-2.
5. Hérodote, II, 103.
6. Diodore; I, 55.
7. Nonnos, XIV, 297 et XIII, 3.
8. Nonnos, XVII, 87.

Le pays des Indiens ne peut être que la terre dont leurs chefs ont été les éponymes. C'est non loin de l'Oronte, dans les flots duquel leur général Oronte [1] — l'un des deux gendres du roi des Indiens Deriade — est venu rouler après son suicide et auquel il a donné son nom. A cette occasion, Nonnos n'a pas inventé la fameuse épitaphe du héros indien. Elle fut sans doute composée lorsque, au temps des Antonins, on eut trouvé dans le lit de l'Oronte un cercueil contenant un corps d'apparence humaine, long de onze coudées, et que l'oracle de Claros eut déclaré qu'il s'agissait là d'Oronte, le général des Indiens [2]. Mais l'oracle lui-même ne faisait que reprendre une légende bien connue de tout le monde, que tout le monde pouvait accepter; elle était connue de Strabon qui savait que l'Oronte s'était autrefois appelé Typhon [3]. C'était une légende nationale d'Antioche que connaît encore Jean Malalas [4], lequel donne pour l'Oronte les noms équivalents de Dragon et d'Ophite. En réalité, il n'y eut pas sans doute de substitution du nom d'Oronte au nom de Typhon. Oronte était le Typhon local, le frère du Typhon illustre caché dans la grotte corycienne du pays voisin, la Cilicie.

Morrhée, l'autre gendre de Dériade et frère d'Oronte — le Myrrhanos de Diodore [5] — dont les exploits éclatent sur l'Indus, est en effet un héros cilicien et le frère de Typhon. Pour expliquer sa liaison avec l'Inde et la Cilicie, voici ce qu'a trouvé Nonnos : « il avait acheté son épouse par ses combats au sommet du Taurus, ses présents de mariage furent ses exploits chez les Ciliciens » ; mais Nonnos avoue : « il est de la tribu autochtone de l'immense Typhon et, auprès de la grotte incandescente et voisine des Arimes, il a rendu le Cydnus témoin de la valeur commune à leur race. L'Assyrie avait en effet courbé le genou devant le glaive de Morrhée ; le Taurus de Cilicie avait soumis au joug de Deriade sa tête rocheuse ; l'intrépide Cydnus s'inclina lui-même et de là vient que sur la terre des Ciliciens Morrhée est encore appelé Héraclès Sandès [6] ». Ainsi, l'Indien Morrhée est un fils authentique de la Cilicie ; c'est un dieu indigène bien connu de toute la région de Tarse jusqu'à la fin de l'époque

1. Nonnos, XVII, 315.
2. Paus., VIII, 29,1.
3. Strabon, 750.
4. Malalas, VIII, 197.
5. Diodore, III, 65.
6. Nonnos, XXXIV, 176 ; XXXVI, 436.

impériale sous les noms de Sandas [1], de Sandès, de Sandon, de Disandas, c'est le Šantaš des textes luviens de Boghaz-köi [2].

La Cilicie serait-elle donc la terre des Indes conquise par Bacchus, l'Oronte le dernier rempart de leur état ? On s'expliquerait ainsi que des poètes comme Nonnos, suivant en cela d'anciens modèles sans doute, n'aient pu trouver pour la période qui suit cette bataille que des abstractions symboliques comme Staphylos, Bothrys, Méthé et Pithos.

La légende elle-même d'Indos [3], l'éponyme des Indiens, appartiendrait à la région puisque, chez Nonnos, c'est le roi assyrien Staphylos qui la conte à Bacchus pour l'avoir entendu de son père Belos.

Cependant, il ne faudrait pas croire que le nom des Indiens, pas plus d'ailleurs que celui de Sandas [4], ait été limité à la Cilicie. Sandas était connu de la Lydie à l'Arménie, le nom des Indiens se retrouve aussi de la Lydie à l'Arménie. L'Arménie, dans la légende de Sémiramis, est l'équivalente de l'Inde. La guerre que la grande reine mena contre les Indiens, la légende de sa fuite accompagnée de quelques soldats, seul reste de son armée innombrable, est bien connue, mais elle est niée par les historiens nationaux de l'Arménie qui, tout en admettant les détails de la fin de Sémiramis, prétendent qu'elle a eu pour théâtre l'Arménie et non point l'Inde. C'est ainsi que Moïse de Khorène [5] écrit : « j'ai en vue Cephalion pour ne pas m'exposer à être un sujet de risée. Il parle d'après d'autres de la naissance de Sémiramis et de sa guerre dans les Indes mais les faits qui résultent de l'examen que fit Mar Apas Catina (1er siècle av. J.C.) dans les livres chaldéens nous ont paru plus certains que ces particularités. Car il parle avec savoir et il expose la cause de la guerre. Ajoutez encore les fables de notre pays qui donnent raison au savant Syrien. C'est en Arménie qu'eut lieu la défaite de Sémiranis, sa fuite à pied, sa soif ardente, ses recherches pour avoir de l'eau, son empressement à se désaltérer, l'arrivée du

1. Höfer (*Roscher*).

2. VAT 13.601 = Hitt. texts f. Bogh. n° 1 (Forrer, ZDMG. 1922, 76 p. 217). La forme de ce mot confirme ce que Kretschner (*Einleit.*) avait remarqué sur le passage de *nt* à *nd*, dans les noms d'Asie Mineure transcrits en grec : il considérait le νθ des formes en νθ du continent comme une simple graphie de *nt* ; nous rencontrons cette alternance dans les noms Sindos ou Sinthos de Macédoine, Sintos de Thrace, Sinthos ou Sintos du Bosphore cimmérien, sinthôn et Indus de l'Inde.

3. Nonnos XVIII, 223.

4. Höfer dans *Roscher*.

5. *FHG* V, 2, p. 29, ch. XVIII.

soldat muni du glaive, le jet du talisman dans la mer d'où est venu ce chant : les perles de Sémiramis dans la mer ». Ce récit des Arméniens est d'autant plus curieux que Sémiramis est presque pour eux une héroïne nationale [1], que l'Arménie dans l'antiquité comme aujourd'hui, est le seul pays où le nom de Sémiramis a subsisté dans la toponymie avec les chaussées de Sémiramis et des villes comme Semiramakert et que les historiens arméniens ne tirent rien de ces récits à la gloire de leur pays, que même, quelques lignes plus haut, ils ont raconté la conquête de l'Arménie par la reine guerrière. Si l'Inde est à placer en Arménie, les conquêtes de Sémiramis prennent un caractère plus modeste. Reine de Ninus, non point Ninive mais Ninus la Vieille comme disent Ammien [2] et Philostrate [3] c'est-à-dire Bambyce ou Karkemiš elle dut, comme les grands souverains de l'époque assyrienne, porter ses armes victorieuses sur les plateaux du Nord où se déversaient sans cesse des flots de populations belliqueuses. L'Arménie ayant été conquise par Sémiramis, ce sont les frontières mêmes de ce pays qui furent le théâtre de sa défaite, les abords de la mer où Sémiramis jeta ses perles, sans doute l'Ibérie ou la Colchide. Pourtant la présence d'Indiens est constatée à l'époque historique au sud de l'Arménie, dans la région de Mar, aš et sur le rebord de la plaine Mésopotamienne, dans la région de Harran.

D'après Zénobe de Glag [4], quand saint Grégoire l'illuminateur, 'évangélisateur de l'Arménie, arriva sur les rives de l'Euphrate dans le territoire des Mamigoniens (région de Mar' aš), il dut engager une lutte terrible contre les païens au lieu dit Innagnian, c est-à-dire les neuf sources, et il y fonda par la suite un couvent, celui de Glag, où vécut l'auteur du récit. Les païens qu'il rencontra ne ressemblaient pas aux populations environnantes : « les prêtres de Kisané avaient un aspect étrange ; ils étaient noirs, difformes, et avaient des cheveux crépus, car ils étaient de race indienne ». Il raconte de la façon suivante l'origine de cette population : Deux chefs, Temètre et Kisané, deux princes de l'Inde, ourdirent un complot contre leur souverain et durent s'enfuir. Ils furent recueillis en Arménie par le roi Valarsace Ier (fin du Ier siècle av. J.C.) qui leur donna le pays de Daron où ils

1. Lehmann-Haupt dans *Roscher*.
2. Philostrate, I, XIX.
3. Ammien Marcellin, XIV, 6 ; pour l'identité par confusion de Karkemiš et de Bambyce, cf. la bible syriaque 2R XXIII, 29 et I. Ch. XXXIII, 2 où le Karkemiš de l'hébreu est rendu par Bambyce.
4. *Histoire de Daron*, FHG V, 2, p. 344.

fondèrent la ville de Višab ou du dragon. Ils installèrent à Ašdišad leurs idoles avec le nom qu'elles avaient dans l'Inde. Leurs fils, Govar, Meghdis et Horian fondèrent sur le mont Karké deux temples, l'un à Kisané l'autre à Témètre. Kisané porte sa chevelure et les prêtres font de même. Ils fondèrent trois villages : Govar, Meghdis et Horian. Même après leur baptême, les Indiens laissaient pousser leurs cheveux à leurs enfants. Malgré la compétence spéciale de Zénobe, le compagnon de saint Grégoire dans la destruction des idoles indiennes, il est permis de se demander si le récit de l'établissement des Indiens est authentique. Le fait que les dieux et les chefs des Indiens ont le même nom, que les fils de ceux-ci portent aussi le nom des villages, rend fort vraisemblable l'opinion que ces fondateurs sont mythiques et que la date de l'installation est inventée. La chronologie des auteurs arméniens n'étant d'ailleurs en général qu'un gigantesque pot-pourri, elle demanderait pour le cas présent des témoignages plus sûrs que ceux que Zénobe vient de donner. En tous cas, la présence d'Indiens sur l'Euphrate supérieur est assurée ; elle coïncide avec l'existence en Commagène d'un Aorne, homonyme de la forteresse dont Héraclès ne put s'emparer dans les Indes et celle d'une Nysa sur l'Halys en Petite Arménie et il est fort probable qu'il s'agit là d'un établissement fort antique, beaucoup plus ancien que celui que lui accorde le chroniqueur [1].

Le récit arménien trouve sa confirmation dans la présence d'Indiens aux environs de Harran en Mésopotamie. Les Sabiens Harranites adoraient encore à l'époque de l'Islam une divinité qu'ils appelaient l'idole de l'eau dont le Syriaque Abu Sa'id Wahb a rapporté l'origine. D'après En Nedim [2], qui a puisé dans cet auteur (x^e^ siècle), l'idole de l'eau serait tombée un jour des cieux mais elle ne resta point attachée à l'endroit où elle était tombée, elle prit la fuite et gagna l'Inde. Les gens du pays allèrent à sa recherche et la supplièrent de revenir chez eux ; elle refusa en leur disant dans leur langue, l'Araméen : « Je n'irai point à Harran, mais j'irai ici (or ici se dit en syriaque Kâdâ et ce nom est celui d'une localité dans le voisinage de Harran à l'est de celle-ci) et j'aurai soin de votre ville et de vous. Là dessus elle les renvoya. Ils y vont encore maintenant, le 20 Nisan, hommes et femmes ensemble, en la suppliant de revenir chez eux et en attendant son retour. Ce lieu est appelé Kâdâ. » Ainsi, la localité

1. Kennedey (J. Roy. As. Soc., 1900, p. 309) essaye en vain de retrouver des noms Indiens authentiques dans les noms de ces Indiens d'Arménie.

2. En Nedim Fihrist, IX, 6 (Chwolsohn, Szabier und Szabismus, 1859, p. 40).

appelée Kâdâ est conçue dans ce récit comme étant dans l'Inde ; la banlieue de Harran à une certaine époque fut donc peuplée d'Indiens comme l'était le Haut-Euphrate. L'Assyrie, comme la Cilicie, était donc un pays d'Indiens. C'est ce que confirme un témoignage de Cicéron qui, dans son énumération des divers Héraclès, distingue de l'Héraclès égyptien, du tyrien et du thébain, le fils de Libanus et de Nysé, le quatrième Héraclès qui « s'appelle Belus chez les Indiens [1] » Jean le Lydien [2] et Ampelius [3], dans un passage parallèle mais indépendant, achèvent de caractériser le héros : « il a été dans l'Inde », dit Jean le Lydien, « il a combattu contre le roi des Mèdes », dit Ampelius. Les Mèdes tenant la place des Indiens traditionnels, c'est sur le rebord de la Mésopotamie que nous sommes une fois de plus amenés à placer les Indiens.

Si, portant le regard à l'ouest comme le faisaient les prêtres de Kisané, nous suivons les traces de Sandès, nous voyons que les mêmes pays qui rendaient un culte à ce dieu sont aussi très riches en formations où rentre la racine du nom des Indiens. Quelle que soit la prudence dont il faut user pour interpréter l'onomastique de pays dont les langues sont presque inconnues, il est piquant de constater que nous trouvons en Carie un fleuve Indos lequel nous fait souvenir que le nom de l'Indus indien, si l'on en croit le pseudo Plutarque, était Mausole, le nom même du plus célèbre dynaste de Carie, tandis qu'une des villes porte le nom de Sindessos et qu'une autre près de Mylasa sert à former l'ethnique Sindateus. On rencontre à Rhodes un prénom de Sindeus [4] ; en Lydie une ville d'Indistratonicée et le nom de femme d'Indé ; en Lycie le nom d'homme Eindos-Indos et une ville de Sindia ; en Pamphylie une localité du nom de Sinda, une autre du nom de Sindaunda et le prénom de Sindacos ; en Pisidie les prénoms Sindeilos et Sindaios ; en Cappadoce une localité de Sindita ; en Arménie une forteresse de Sintoion ; en Isaurie les prénoms Indas, Indos, Indous et Indacos ; en Cilicie les prénoms Indes, Indous, Indacos, Indounouas. Si on ajoutait à cette liste les noms qui ont pu être formés sur Sandès et peuvent contenir le même radical que Indus, on obtiendrait pour les mêmes régions une liste double [5].

---

1. Cicéron, *nat. deor.*, III, 16.
2. Jean le Lydien, *de mens.*, IV, 94.
3. Ampelius, *lib. mem.*, IV.
4. CIG, I, 1385
5. La plupart de ces noms se trouvent dans J. Sundwall : *die einheimischen Namen der Lykier nebst einem Verzeichnisse kleinasiatischer Namenstämme* Klio, Beiheft, XI 1913) à compléter avec Pauly-Wissowa.

Le roi Indus enfin, ce roi de Scythie qui inventa l'argent a pu être d'abord un roi d'Asie Mineure et son peuple de Scythes une nation ciscaucasique. La terre productrice des métaux natifs, à côté de la plaine d'Alybe, c'est la Commagène, « ubi ferrum nascitur » et la Commagène aujourd'hui encore renferme des mines d'argent. Ces mines sont exploitées dès les temps les plus reculés et lui ont valu dans ces temps lointains le nom de pays de l'argent ; lorsque Sargon d'Accad s'avançait au troisième millénaire av. J.C. vers le pays supérieur, c'est-à-dire vers le plateau anatolien, il conquit la forêt de cèdres et la montagne d'argent [1]. La forêt de cèdres étant, d'après une équivalence assyrienne, le pays des Hittites, la montagne d'argent sa voisine doit se trouver en Cappadoce [2]. Une ville et une région de ce pays se trouvent désignées en langue hittite par l'idéogramme KU BABBAR, idéogramme de l'argent [3], et le texte qui lui correspond le rend par Ḫatti [4]. Ce n'est donc point un hasard que Jupiter Dolichenus de Commagène reçoive de ses fidèles dans les pays lointains du Danube et du Rhin divers objets argentés [5]. Si l'Asie Mineure est le pays de l'argent, c'est à juste titre qu'Indus, l'inventeur de l'argent, est un roi d'Asie Mineure. Le nom des Scythes dont Indus fût le roi est resté attaché aux temps classiques à cette portion de terre qu'ils ont conquise au delà du Caucase. Le Thermodon [6] et le fleuve Iris sont qualifiés de Scythiques et les Chalybes [7], ces grands métallurgistes qu'on ne peut guère séparer du nom d'Alybe, nom de la terre « où naît l'argent » sont désignés aussi comme une nation Scythique.

Réduits à ces seuls documents, nous serions en mesure d'affir-

---

1. KAV 183 l. 10 : Šad Erini=Mat Hatti.
2. Poebel UM V, n° 34=tr. IV, n° 34, 5 et 6.
3. B_0TU, n° 8, II 19 ; cf. Dhorme, *R. Biblique*, 1922, p. 458 et 1923, p. 19.
4. C'est du nom des Hittites que les Égyptiens qui en tiraient l'argent ont donné à ce métal le nom de ḫt (Schroeder OLZ 1915, 5 et 79), comme le cuivre chez les Latins doit le sien à celui de Cypre. C'est aussi d'Asie Mineure que les Indo-Européens ont tiré leur nom de l'argent sous ses deux formes, celle d'argentum (Celt.Ital.Grec Arm.Aryen) reconnaissable à son suffixe asianique, celle de silber (lit.sidābras ; sl. sirebro), de même source que l'assyrien Sarpu, où l'indécision entre le *l*, le *r* et le *d* reflète la prononciation d'une langue asianique qui d'une part confondait comme le lydien les sons *l* et *r* et d'autre part possédait ce son composé *dl*, impronon̄çable pour des bouches indo-européennes et que le hittite rẽsout tantôt en *l* et tantôt en *t* (G.Ipsen : der alte Orient und die Indogermanen : Festschrift für W. Streitberg, 1924).
5. Cook, *Zeus*, I, p. 626 : à Heddernheim 5 plaquettes argentées ; à Traismaur 2 plaquettes argentées : à Carnuntum statue du dieu argentée avec pointes du foudre revêtues de feuilles d'argent ; à Komorn plaquette partie dorée partie argentée.
6. Philostrate V. Apoll. XVII 26, etc.
7. Suidas, *Élym. mag.*, et *Sch. Apoll.*, I, 1323.

mer l'existence en Asie Mineure, à l'époque protohistorique, d'une nation indienne qu'on ne peut guère séparer des Sindes du Palus Méotide, mais dont la zone d'extension a été plus grande que celle que nous venons de définir puisqu'on trouve de ses enfants perdus en Macédoine et en Thrace : les fondateurs de Sindos ou Sinthos en Mygdonie, les Sintes établis dans la Sintique sur le Strymon, à Thasos, à Samothrace et à Lemnos où Homère les connaît déjà sous le nom de Sinties.

. . . . . .

Les Indiens sont donc un peuple disparu d'Asie Mineure, mais l'Asie Mineure est un tombeau d'où les morts ressuscitent. Lorsque Winckler découvrit les trésors de Boghaz-Köi, une des grandes révélations qui étonnèrent le monde fut la présence dans les documents hittites d'un traité entre Subbiluliuma, roi des Hittites, et Mattiwaza, roi de Mitani, où étaient invoqués parmi les dieux Mitaniens Mi-it-ra-aš-ši-il, U-ru-na-wa-aš-ši-il, In-dar et Na-ša-at-ti-an-na, c'est-à-dire, comme on le remarqua immédiatement, les plus authentiques dieux de l'Inde Védique, Mithra, Varuna, Indra et Nasatya [1]. Bien mieux, les documents hittites ont livré dans un livre d'hippologie des traces patentes de leur langue et révélé que ce peuple cavalier avait su imposer par ses progrès dans l'équitation des expressions à la langue hittite [2]. Une aristocratie indienne semble avoir dirigé à ce moment les destinées du Mitani, les Mariani — les jeunes guerriers — dont le nom est purement indien. L'emprise indienne fut si forte que des noms propres indiens composés d'Indra et de Surya s'imposèrent aux peuples voisins ; un roi Cassite de Babylone porte le nom de Šagarakti-Šuriaš, comme un préfet du palais de Hattušiliš II, celui d'Indarva, comme deux princes palestiniens, ceux de Suwardata et d'Indarata [3].

Il serait tentant de voir dans les Indiens de Bacchus et d'Héraclès des Indiens du Mitani, mais il y a à cette identification une impossibilité immédiate ; les Indiens de l'Indus n'ont dû leur nom qu'à leur habitat près du grand fleuve ; ce n'est point pour eux un nom indigène puisqu'ils se nomment eux-mêmes les Aryas. Avant donc qu'ils fussent parvenus sur l'Indus, ils ne

---

1. KBo, I, 2 ; Winckler, MDOG, XXXV (1907), p. 32-36 ; OLZ 1910, 292, 295 ; Weidner, *Bogh. St.* VIII.

2. KBo, III, 2 (Hrozny, *Bogh. St.*, III, Sommer, *Bogh. St.*, IV, Jensen, *Sb. Berl. Ak.*, 1919, 367 ; Forrer, ZDMG, 1923, 76, p. 247).

3. Jirku, ZA, 36, p. 76 et 164 ; pour un résumé de la question, cf. E. Meyer, *die Volkstämme Kleinasiens und die Ausbreitung der Indogermanen*, S.B. Berliner Akad., 1925, p. 251.

portaient point le nom d'Indiens ; ceux de leurs frères qui s'enfoncèrent en Asie Mineure ne peuvent jamais l'avoir connu. Les Indiens d'Asie Mineure que connaît la légende, les Sindes dans le pays desquels elle fut transportée à une certaine époque, ne peuvent être des Aryas. Ainsi se ferme toute possibilité à une hypothèse qui voudrait donner aux Aryas du Mitani la conquête de l'Asie Mineure ; historiquement, ils n'apparaissent point à l'ouest de la petite Arménie.

S'il n'est pas possible de trouver chez les Aryas du Mitani une solution au problème indien, il reste assez d'inconnues en Asie Mineure pour qu'on puisse y rattacher les Indiens. Les Indiens que nous cherchons ne se cachent-ils point sous les fameux hiéroglyphes prétendus hittites dont les monuments se dressent de Sardes à l'Oronte, — toujours indéchiffrés malgré les prétentions des déchiffreurs, — dont il est difficile d'admettre qu'ils aient pu venir en Asie Mineure après les cunéiformes et qui sont en liaison trop étroite, par le style des sculptures qui les accompagnent parfois, avec les reliefs hittites pour qu'on puisse y voir autre chose qu'une œuvre des Protohittites.

Les Indiens ne sont-ils pas identiques à ces Colches mystérieux dont Hérodote recherche l'origine dans une colonie de Sésostris laissée par lui lors de sa conquête de la Scythie, ces Colches, circoncis et noirs, aux cheveux crépus, semblables par l'aspect aux Indiens des Dionysiaques comme aux Indiens d'Arménie dont parle Zénobe de Glag, ces Colches dont certaines villes comme Astérusie sont qualifiées d'indiennes ? Les Colches et les Protohittites ne sont-ils point un même peuple, puisque le même Sésostris qui laissa les Colches aux bords du Pont, dressa les monuments à hiéroglyphes hittites aux abords de Sardes comme en Syrie. Cette extension des Colches correspondrait assez au rôle de premier plan qu'ils jouent dans la légende de la Toison d'Or, à leur réputation de métallurgistes, bref, à tout ce qu'on peut attendre d'un peuple qui, si déchu qu'il fût à l'époque classique, fut capable d'envoyer des colonies sur les côtes de l'Illyrie, aux îles Apsyrtides et à Corcyre [1].

De toutes façons, il est impossible de séparer les Indiens et les Sindes. La plaine russe a été de tout temps le réservoir de grandes nations qui, successivement pressées par de nouvelles vagues de peuples venues de la plaine sans fin, cherchaient à

1. Apollod., I, 9, 25 ; Timée, fr. 53. Les Colches ont possédé le Bosphore cimmérien. Panticapée passait pour avoir été fondée par Eétès leur roi.

déborder vers le Bosphore des deux côtés qui restaient libres, les abords du Caucase et les bouches du Danube. La politique consciente de la Russie n'a fait que reprendre aux temps modernes le désir plus ou moins confus de ses prédécesseurs en Tauride. A l'époque historique, au VII^e^ siècle, les Scythes, poussés à l'arrière-plan par les Sarmates, déferlèrent sur l'Asie Mineure et parcoururent toute l'Asie antérieure avec la complicité des Babyloniens pendant qu'ils s'avançaient à travers la Thrace où se retrouvent encore des vestiges archéologiques de leur passage. Mais les Scythes eux-mêmes n'étaient venus en Asie qu'à la suite des Cimmériens qui, pressés par eux, avaient évacué l'Europe, sauf un canton de la Chersonèse taurique, et s'en étaient venus battre les frontières de l'empire assyrien tandis que les Thraces, leurs frères, étaient venus depuis longtemps s'installer dans le pays qui devait garder leur nom [1]. Nous devons imaginer que les Méotes, Sauromates et Sindes, réduits à l'époque historique aux abords du Palus Méotide, mais restés nettement distincts des Scythes, connurent aussi la même succession de grandeur et de décadence. Leur époque de grandeur nous est révélée par les riches tombes du Kuban, le centre de leur empire à l'âge du cuivre où leur art ne fut pas inférieur aux arts sumérien et égyptien primitifs. C'est de là, sans doute, que, chassés par l'invasion cimmérienne, ils débordèrent sur l'Asie Mineure [2] et envoyèrent ces Indiens qui devaient succomber sous les coups de Bacchus, pendant que certaines de leurs tribus, poussées ou entraînées par les Thraces, pouvaient aller peupler la Mygdonie, la Bisaltie, Lemnos, Thasos, Samothrace.

La guerre de Bacchus contre les Indiens doit cacher elle-même sous un voile mythique une réalité historique. Elle peut représenter la conquête de l'Asie Mineure par cette nouvelle vague de peuples qui la pénétra au XII^e^ siècle et amena d'abord l'installation des Phrygiens, puis l'infiltration des Arméniens jusqu'au fond de l'Asie antérieure. L'histoire de la conquête du pays sur les Indiens par les guerriers adorateurs de Bacchus serait devenue la légende de la défaite des Indiens contempteurs du vin par le dieu de la vigne.

C'est donc comme une légende nationale phrygienne, comme la geste de la conquête, que la guerre de Bacchus contre les Indiens aurait été conservée en Asie Mineure ; c'est d'Asie Mineure qu'elle passa aux Grecs par l'intermédiaire des Ioniens,

---

1. Rostovtzeff, *Iranians*.

lesquelles donnèrent au nom des Sindes la forme qu'il a gardée dans la légende en le marquant de la psilose habituelle à leur dialecte. Différencié ainsi du nom des Sindes, le nom des Indiens put paraître étranger à celui-ci et le peuple des Indiens sans rapport avec celui des Sindes, lorsque les nations du Palus Méotide commencèrent à être connues des Grecs par la voie maritime. Mais la légende, qui seule avait gardé le nom des Indiens et le souvenir de leurs exploits, garda aussi obscurément le souvenir d'une liaison antique entre les Indiens et la plaine située au delà du Caucase. C'est là sans doute que la primitive légende faisait refluer les Indiens battus par Bacchus ; c'est là que la légende postérieure, au fur et à mesure que l'horizon géographique s'élargissait, mit l'essentiel de ses exploits.

. . . . . .

Ainsi, tandis qu'il semblait qu'il n'y eût point de place entre les écrivains qui croyaient à la réalité de l'expédition de Bacchus et d'Héraclès dans les Indes et ceux qui, se fondant sur les géographes les plus illustres de l'antiquité, en niaient absolument la possibilité, nous avons essayé de montrer comment une solution moyenne était possible et comment les adversaires pouvaient se réconcilier pourvu qu'on ne cherchât point à situer l'Inde aux rives de l'Indus. Cette Inde de Bacchus et d'Héraclès qu'Alexandre mobilisa aux fins de sa politique était d'abord une portion énorme de l'Asie Mineure et de l'Arménie qui a gardé ultérieurement des traces sporadiques d'Indiens et qui correspond assez exactement avec l'ère d'extension des hiéroglyphes hittites. C'est de là que Bacchus chassa les Indiens à la tête de ses guerriers Phrygiens qui les exterminèrent si complètement que la légende seule conserva le souvenir de leur domination. Mais cette Inde elle-même n'était que la pointe d'une terre plus reculée, la plaine du Kuban et du Don inférieur, les abords du Palus Méotide, où vivaient à l'époque historique les Sindes, débris héroïques de cette grande nation, par delà le mur mystérieux du Caucase qu'Alexandre feignit de franchir pour conquérir une autre Inde qui, par ses richesses et son étendue, dépassait de loin l'Inde de Bacchus et d'Héraclès[2].

Jean Noiville.

---

2. Le nom de l'Inde est de tous les noms géographiques celui qui fut voué à la plus grande extension. Avant d'être transporté aux rivages de l'Amérique et d'être étendu jusqu'aux plus lointaines îles de la Malaisie, le nom de l'Inde fut un moment attaché aux embouchures du Tigre et de l'Euphrate, à la région de Basora. Comme il ne faudrait pas croire qu'il s'agit là d'un nom antique et comme le P. Lammens

(*La Mecque à la veille de l'hégire ;* Mél. Un. Saint-Jos. Beirut, IX, 3, 1924) qui cite les auteurs arabes qui lui donnent ce nom, croit qu'elle le doit au commerce qu'elle faisait avec les Indes, nous croyons utile d'indiquer la véritable origine de ce vocable Il remonte aux premiers temps de la conquête musulmane et le procès ethnique qui en est l'originé n'a point cessé d'agir. Entre Wasit et Basora habite encore une population arabophone, de mœurs tout à fait particulières, les Zutt, qui ne sont autres que des Tsiganes arabisés, c'est-à-dire des Indiens. Yazdigerd III, le dernier roi de Perse, eut à lutter contre les premiers éléments de cette migration d'Indiens qui, sous le nom de Bohémiens ou de Tsiganes, devaient quelques siècles plus tard couvrir l'Europe entière. Quand les Musulmans eurent conquis la Perse, ces Indiens embrassèrent l'Islam et s'établirent dans les marais de l'Euphrate (R. Lévy : *a Note on the marsh Arabs of lower Iraq*, JAOS, 44, 1924, p. 131, qui semble ignorer l'emploi ancien du mot Inde pour cette région).

LA PREMIÈRE SATIRE DE PERSE

L'obscurité de Perse est proverbiale. Pour s'en faire une idée il suffit de jeter un coup d'œil sur les interprétations si nombreuses et si diverses auxquelles son œuvre a donné lieu.

Pourtant, je crois avec un de ses récents traducteurs, le regretté A. Cartault, que cette obscurité s'est accrue sous l'amas et la subtilité des commentaires, et qu'elle doit céder peu à peu à une étude directe et attentive du texte.

Je voudrais exposer ici les résultats d'un examen de la 1re satire. Je donnerai d'abord la traduction avec toutes les explications et périphrases propres à faire comprendre la pensée et son développement ; puis j'ajouterai un commentaire des passages les plus difficiles.

*
* *

La satire s'ouvre par un vers du poète qui semble le début de quelque poème moral : *O soucis du monde, o comme tout est néant ici-bas !* Une personne qui est censée entendre ce vers, s'exclame : *Qui lira cela ?* — Le poète relève l'exclamation : *Est-ce pour moi que tu fais cette remarque?* et, sur un geste affirmatif de l'auditeur, il continue : *personne, par Hercule.* — Étonnement de l'interlocuteur : *Personne ?* Réponse : *deux êtres, si tu veux, ou personne, à ton choix.* — L'interlocuteur : *c'est honteux et lamentable.* — Le poète : *Pourquoi? à supposer que Polydamas et les Troyennes ne m'aient pas d'avance préféré Labéon? Bagatelles* (aucune importance) *! Tu n'irais pas, si cette ville trouble de Rome* (pesant un objet à toi) *en diminuait le poids, ni adhérer à sa pesée ni châtier l'aiguille malhonnête dans leur balance, mais tu n'irais pas non plus te chercher au dehors* (sens : si Rome te dépréciait, ni tu n'accepterais son jugement, ni tu ne te mêlerais de le corriger, mais tu ne demanderais pas non plus autour de toi ce que tu vaux : c'est ta conscience qui te juge). *Car à Rome on trouve... qui n'y trouve-t-on pas ? et, s'il était permis de dire...* ; *mais c'est permis* ; *alors* (je vais parler), *quand mes yeux se portent sur nos cheveux blancs et sur cette vie triste*

que tu sais être la nôtre et sur tout ce que nous faisons, les noix plantées là (l'enfance achevée), *quand nous avons la sagesse d'oncles paternels* (quand nous menons la vie austère des vieillards), *ah! alors, alors... pardonnez-moi...* Au moment où il va dire quelque chose de violent qui qualifie cette Rome, l'interlocuteur fictif l'arrête : *Non — Que faut-il que je fasse? mais j'ai une rate qui me harcèle; j'éclate de rire.*

Nous écrivons enfermés, celui-là des mesures (des vers), *celui-ci affranchi du pied métrique* (= des choses affranchies du mètre), *en tout cas quelque chose de grand que seul un poumon surabondant en souffle puisse exhaler. Bien entendu, ces productions, en les lisant au public, bien peigné, en toge neuve, tout blanc enfin avec la sardoine des jours anniversaires, sur un siège élevé, après avoir gargarisé ton gosier flexible de roulades perlées, avec un petit œil alangui de jouissance, alors il se pourrait que tu voies les grands Titus se trémousser avec des attitudes incorrectes et des cris enroués, au moment où la poésie leur entre dans les lombes et quand la cadence tremblée du vers les chatouille au plus profond de l'être.*

Voilà un succès tout problématique et obtenu par quels moyens! Aussi l'interlocuteur apitoyé s'écrie : *Est-ce donc toi, vieillot* (vieillard avant l'âge), *qui prépares la pâture pour les oreilles d'autrui, pour des oreilles auxquelles, la carcasse en ruine, tu irais même jusqu'à dire « assez » ?* Réplique mélancolique du poète : *A quoi bon avoir appris, si ce levain, si ce figuier sauvage une fois né au dedans de nous, ne sort pas, dût le foie en éclater.* Exclamation de l'interlocuteur : *la voilà bien la pâleur et la décrépitude! ô mœurs!* (= après tout cela, il n'est pas surprenant de voir la pâleur et la décrépitude des poètes). Puis il continue en s'adressant au poète : *Est-il à ce point exact que ton savoir n'est rien si un autre ne sait pas que tu sais?* — Répartie du poète où l'ironie recouvre l'amertume : *C'est qu'il est beau d'être montré du doigt et qu'on dise « le voilà »; avoir été un texte dicté à cent bambins frisés, compteras-tu cela pour rien?*

Tel est le lot du poète pendant sa vie; quel est celui des morts illustres? Sans préparation, Perse nous transporte brusquement dans la salle où s'achève le banquet de quelque riche Romain : *Voilà que, au milieu des coupes, les descendants de Romulus, bien repus, demandent à entendre ce que content les poèmes divins. Alors, un personnage qui porte autour des épaules un manteau couleur d'hyacinthe, après avoir dit du nez en bégayant des paroles quelque peu rances* (banalités rebattues),

filtre entre ses lèvres des Phyllis, des Hypsipyles et, au petit bonheur, quelque œuvre pathétique des chantres inspirés, et, à cause de son palais délicat, donne aux mots des crocs en jambe. Nos hommes ont approuvé. Fin du tableau, réflexions ironiques du poète : *maintenant n'est-il pas vrai que cette cendre lointaine d'un poète se trouve heureuse ? n'est-il pas vrai que plus légèrement le cippe maintenant pèse sur ses os ? Il a les éloges des convives. N'est-ce pas que maintenant de ces Mânes là-bas, n'est-ce pas que maintenant de ce tombeau et de cette poussière fortunée vont naître des violettes ?* — Cette ironie est relevée par l'interlocuteur : *tu ris, me dit-il, et tu te complais trop à froncer les narines* (à flairer, à critiquer) : *Hé ! Se trouvera-t-il quelqu'un pour se refuser à être digne des lèvres des hommes et, grâce à un style qui mérite l'huile de cèdre, à laisser des poésies qui ne craignent ni les maquereaux ni l'encens ?*

C'est une noble ambition du talent que d'aspirer à la louange, mais encore faudrait-il que cette louange eût du prix. Or, à qui s'adresse-t-elle aujourd'hui ? à des œuvres de mauvais poètes ou encore d'amateurs riches qui feraient bien mieux de préserver du ridicule leur grotesque personne. *Qui que tu sois, ô toi à qui je viens de faire soutenir la contre-partie, non, moi, quand j'écris, si par hasard il sort de ma plume quelque chose d'assez bien venu* (*car c'est là l'oiseau rare*), *mais enfin s'il sort quelque chose d'assez bien venu, je ne craindrais pas de recevoir des éloges ; car je n'ai pas non plus une fibre de corne* (moi non plus je ne suis pas de bois). *Mais je me refuse à voir la fin et la limite du bien dans tes « bravo ! » « joli ! » En effet ce « joli ! » fouille-le à fond. Que ne recèle-t-il pas ! n'est-ce pas là que s'abrite l'Iliade d'Attius soûle d'ellébore ? que s'abritent les petites élégies que d'aventure les grands personnages ont dictées avant la digestion ? que s'abrite tout ce qu'enfin on écrit sur les lits de thuya ? Tu sais servir une tétine de truie chaude, tu sais à un pauvre grelotteux de ta suite faire don d'un manteau usé, puis « j'aime la vérité » dis-tu ; « dites-moi la vérité sur mon compte ». Comment est-ce possible ? Tu veux que je te la dise ?* (eh bien ! la voici). *Tu plaisantes d'avoir, tête chauve, une panse grasse qui se projette avec une saillie d'un pied et demi, O Janus, qui n'es pas en butte par derrière à la mimique de la cigogne ni aux gestes d'une main imitant de blanches oreilles* (d'âne), *ni aux langues aussi longues que si une chienne d'Apulie avait soif. Vous autres, ô sang patricien, pour qui c'est un droit de vivre avec un occiput aveugle* (sans voir ce qui se passe derrière vous), *courez au devant des grimaces qui se font dans votre dos* (prenez garde aux grimaces qu'on vous fait dans le dos).

Tel est le goût du grand monde, soit, mais quel est celui du public en général ? demande l'interlocuteur fictif : *Quels sont les propos du public?* — Réponse du poète : *De fait, oui, quels sont-ils ? Sinon que c'est à partir d'aujourd'hui seulement que les vers coulent d'un rythme sans heurt, en sorte que les joints laissent glisser sur une surface polie l'ongle sévère* (= offrent une surface polie où glisse sans heurt l'ongle sévère) ? Suivent des échantillons des propos tenus, en style direct, où le poète met à dessein le décousu d'une conversation, comme s'il les recueillait de bouches diverses : « *Il* (le poète) *sait mettre droit un vers comme si d'un seul œil il alignait le cordeau* » ; «... *ou s'il faut parler contre les mœurs, contre le luxe, contre les déjeuners des rois, la Muse donne des idées sublimes à notre poète.* »

Voici que (le fait est que) *depuis peu nous instruisons à apporter des pensers héroïques des élèves habitués à exprimer en grec des balivernes, n'ayant l'art ni de camper un bois sacré ni de célébrer la plantureuse campagne, avec ses corbeilles, et son foyer et ses porcs et ses Palilies pleines des fumées du foin, la campagne d'où sont venus Rémus et toi, Quintius, qui étais en train d'user sur le sillon ton soc, quand, devant tes bœufs, se démenant, ta femme te revêtit, dictateur, de ta toge et qu'un licteur porta au logis ta charrue.* « *Bravo, poète* (paroles du maître à l'élève) ; *est-il maintenant quelqu'un pour s'attarder à l'œuvre aux veines saillantes du Briséen Accius? en est-il pour s'attarder à Pacuvius et à son Antiope, couverte de verrues, qui étaie sur des chagrins son cœur pitoyable? Quand ce sont des leçons de ce genre que tu vois des pères chassieux verser dans l'oreille des enfants, te demandes-tu d'où est venu sur les lèvres notre langage de poëlons* (phrases ronflantes) *et ce style infâme, qui fait qu'en ton honneur, le long des bancs, le petit maître à peau lisse* (épilé) *tressaille d'aise? N'as-tu pas honte de ne pouvoir mettre une tête blanche hors de danger, sans désirer entendre ce tiède « bien dit ». « Tu es un voleur », dit-on à Pédius. Que fait Pédius? il balance les griefs dans des antithèses rasées de près* (où rien ne dépasse), *loué d'avoir servi au public des figures savantes. « C'est joli cela. ». « Cela joli ? » Est-ce que par hasard tu te tortilles pour avoir ses faveurs, Romulus?* (on dirait vraiment, à voir comme tu le loues, que tu lui fais des avances). *Moi, il pourrait m'émouvoir? Oui, sans doute, s'il allait même jusqu'à chanter, échappé d'un naufrage* (faisant la quête à titre de naufragé), *je lui tendrais un as ! Chantes-tu, en portant à l'épaule le tableau qui te représente sur un vaisseau fracassé ? Des lamentations vraies et non préparées la nuit, voilà ce que proférera quiconque voudra me tenir courbé sous sa plainte.*

Objection de l'interlocuteur fictif : il y a tout de même quelque mérite dans la poésie contemporaine, savoir, un rythme mieux adapté et plus coulant ; voyez la chute des vers ; voyez surtout par comparaison avec la poésie virgilienne, sèche et raboteuse, quelle délicatesse, quel art souverain. *Mais aux rythmes mal digérés on a donné de la beauté et du liant. Le poète a appris à clore un vers comme ceci « le Bérécynthien Attis, »« le dauphin qui fendait l'azur de Nérée » ; comme ceci « nous avons enlevé une côte au long Apennin ». L'arma virum* (l'Enéide) *n'est-ce pas mousseux* (rugueux), *épais d'écorce, comme un vieux branchage qu'un liège excessif a desséché ?* — Question ironique du poète : *Qu'est-ce donc qui est tendre, souple* (qualité opposée aux défauts précédents) *et qu'il faut lire avec des abandons de la nuque ?* — (Ceci) « *Ils ont rempli les trompes farouches des rauques sons Mimalloniens et la Bassaride qui va emporter la tête arrachée à un veau orgueilleux et la Ménade qui va diriger un lynx avec des guirlandes de lierre répètent le cri « Evhios » : à son tour en réponse l'écho retentit.* — Exclamation indignée du poète : *Pareilles choses se produiraient-elles si la moindre parcelle de la virilité de nos pères vivait chez nous ? ces fadeurs sans reins, le dessus de la salive les fait nager sur les lèvres* (se déversent sur les lèvres avec le dessus de la salive) ; *La Ménade, Attis, c'est tout en humeur* (c'est mou, c'est flasque, ça n'a pas de muscles), *ça ne brise pas le rebord du pupitre, ça n'a pas la saveur d'ongles rongés* (ces vers n'ont coûté aucune peine).

Dernière réflexion de l'interlocuteur fictif sur le danger de dire des vérités trop crues : *Mais quel besoin d'écorcher par une vérité mordante des oreilles délicates ? Prends garde, s'il te plaît, que pour toi le seuil des grands ne se refroidisse ; là sort du nez le grondement de la lettre canine* (le chien gronde).

Réponse du poète en forme de conclusion générale. D'abord, il fait une concession plaisante : si les grands sont comme des monuments qu'il est interdit de souiller, on ne les approchera pas : *Pardieu, je le veux bien, je concède d'emblée que tout est blanc* (que tout est pour le mieux) ; *je ne mets point d'obstacle ; bravo à tous ; tous vous serez, à la bonne heure, des merveilles ; cela me va.* « *Ici, dis-tu, défense de faire des ordures* ». *Peins deux serpents* (et ajoute) : « *Enfants, l'endroit est sacré, pissez ailleurs* » ; *je m'écarte.*

Mais aussitôt le poète se reprend et, se réclamant de Lucilius, et d'Horace, revendique son droit à la satire ; sans souci d'un public formé de gens prétentieux ou de sots à préjugés

étroits, il ne souhaite pour lecteurs que les gens de goût. *Lucilius a déchiré à belles dents et la ville et toi, Lupus, et toi, Mucius, et sur ces gens-là il s'est brisé une molaire. Flaccus, en malin, pendant que son ami rit, lui palpe tous ses défauts et, profitant de l'accès qui lui est ouvert, il se joue autour du cœur* (il en relève et dénonce les faiblesses en se jouant) *rompu à soumettre le monde au flair de son nez bien dégagé; et pour moi, c'est un sacrilège de dire un mot? même en secret? même à un trou? n'importe où? Eh bien, ici pourtant j'enfouirai une chose. Je l'ai vue, vue de mes yeux, ô mon livre : « qui n'a pas des oreilles d'âne? » Ce secret, ce rire qui m'est propre, et de si peu de valeur, moi, je ne te le vends pour aucune Iliade. Qui que tu sois, ô toi qui, touché par le souffle de l'audacieux Cratinus, palis aux colères d'Eupolis ainsi que du sublime vieillard, jette aussi un coup d'œil sur ceci* (sur mes vers), *car il se peut que tu entendes quelque chose d'assez bien mûri. C'est un lecteur ayant l'oreille épurée par de tels maîtres que je souhaite de voir bouillonner pour moi; mais ce n'est pas celui-ci, qui trépigne de plaisanter sur les crépides des Grecs et qui, grossier personnage, est juste capable de dire « borgne » à un borgne, se croyant quelqu'un parce que, tout vain d'une magistrature municipale, il a fait briser comme édile à Arretium des demi-setiers faux; ce n'est pas non plus celui dont la malice se borne à savoir se moquer des calculs par l'abaque et des cônes tracés dans la poussière, prêt à se pâmer de joie si d'aventure, une « neuvième heure » effrontée tire la barbe à un cynique. A de telles gens, le matin, c'est l'édit, après le déjeuner, c'est Callirhoé que je fixe comme lecture.*

*
* *

Je renvoie à Villeneuve, les Satires de Perse, Paris, Hachette, 1918; et à Cartault, collection Budé, Paris, 1920.

Je garde les leçons du ms. P, à de rares exceptions près.

V. 2. j'attribue *quis leget haec?* à l'auditeur. Les pronoms *haec* et *istud* ont bien leur valeur propre : *haec* renvoie à ce qui vient d'être dit, sans que l'auditeur s'adresse expressément au poète; c'est une réflexion simplement; mais il y a *istud*, parce que le poète, lui, interpelle l'auditeur. C'est une petite scène que ce début.

V. 3. pour expliquer *ne*, je trouve l'ellipse d'une idée de crainte un peu hardie; je préfère voir dans *praetulerint* un subjonctif de supposition, cette supposition est ironique; Perse laisse entendre qu'il est bien sûr de n'avoir pas la faveur du public romain; mais

qu'il l'ait ou qu'il ne l'ait pas, c'est tout un; en vrai Stoïcien, il se contente du témoignage de sa conscience. Noter la valeur de *praetulerint*, marquant la chose accomplie. Rappelons que Cicéron Att. 2, 5, 1 assimile Caton à Polydamas.

V. 8, je ponctue : *nam Romae est...*, *quis non? ac si*, etc.

V. 9 et 11, je ne crois pas que *canitiem* fasse allusion à une vieillesse prématurée due aux excès, bref qu'il y ait dans tout ce passage une critique des contemporains ; à mon sens, Perse parle de la misère des poètes vieillis prématurément, menant une vie austère dans le travail et la privation ; cf *inclusi* 13 ; *vetule* 22 ; *cute perditus* 23 ; *pallor seniumque* 26, et rapprocher les conseils de prudence *ne majorum limina frigescant* 109. Ce sort misérable qui est fait aux poètes échauffe sa bile et il voudrait dire leurs vérités aux Romains responsables.

V. 13 à 21, dans ce passage, Perse continue à peindre la vie des poètes, en gardant le ton ironique. Après un grand travail, ils arrivent à mettre au jour une œuvre que, dans leur ferveur d'artistes, ils croient belle, et c'est pour la soumettre au public dans une lecture, où ils n'obtiennent des applaudissements problématiques que par des moyens grossiers qui n'ont rien de commun avec l'art : soins de toilette et surtout artifices de diction. — tandem, *enfin*, *bref*, Quint 12, 1, 25 ; *conlueris*. subj. pf, tout le passage étant dans l'éventuel « il se pourrait que lisant ces productions... » ; *cum* et *ubi* gardent l'indicatif qui appuie sur l'idée temporelle.

V. 23, le latin dit *cute perditus*, *la peau en ruine* ; l'interlocuteur se représente quel doit être l'état d'esprit du pauvre être, mal en point, obligé de complaire à son auditoire, malgré tout ; par quels moyens? on l'a vu.

V. 27, *dicier* impersonnel ; comparer Cic. Arch. 26, *praedicari de se ac nominari volunt*, où la tournure impersonnelle précède la tournure personnelle.

V. 30 à 40, il n'y a aucune parodie dans *dia poemata* ; l'adjectif *dius*, *divin*, est un mot archaïque, conservé par les poètes, Lucrèce, Virgile, Horace, et qui n'est pas du tout épique, comme le croit Villeneuve ; mais il faut noter que Perse, par l'emploi de cette épithète, souligne le grotesque de cette scène, où des gens gavés de nourriture et de boissons veulent entendre de la haute poésie ; il multiplie d'ailleurs les traits comiques dans l'évocation qu'il fait de l'amateur, diseur de vers ; — *quiddam locutus*, c'est le prélude du diseur qui présente son sujet et se présente lui-même ; *quiddam* est complément direct et non pas objet intérieur de *locutus* ; la leçon *vatum* s'impose v. 34, étant donné le caractère général du morceau, car le ridicule ou plutôt l'ironie

jaillit du contraste entre ces belles œuvres et l'usage qui en est fait ; *si quid (est)* non pas *tout ce qui est*, mais *ce qui est, si cela se trouve, comme cela se rencontre, au petit bonheur ; — tenero palato*, abl. absolu ; de quelqu'un qui n'articule pas, qui ne prononce pas nettement les mots, nous disons il a peur de s'écorcher le gosier ; l'amateur a un palais trop tendre pour articuler ; sans doute ironie, si l'on rapproche de *eliquat*.

V. 36, *cinis ille, cette cendre là-bas, lointaine*, dans le temps et dans l'espace.

V. 42. *meruisse*, action accomplie.

V. 43, note de Villeneuve sur *linquo*, copiée inconsidérément dans Lejay, Horace S. 1, 9, 74 ; ce verbe n'a pas la moindre nuance pompeuse ou solennelle ou poétique. Il a deux significations principales, *laisser, abandonner* ; la première n'est dans Cicéron qu'au figuré, *laisser de côté, passer sous silence*, de Or. 3, 38 ; 3, 180 et *laisser derrière soi*, Rép. 6, 2 ; mais il y a plusieurs exemples de la seconde : Planc. 26 ; Fat. 36 ; Div. 1, 112.

V. 45, *non* porte sur toute la proposition ; *exit* est rapproché à tort par Villeneuve d'Horace P. 22 *cur urceus exit* ; car dans ce passage *exit* a son sens propre ; inutile de supposer que Quintilien, 12, 10, 26 s'est souvenu de Perse, cet emploi figuré de *exire* est très classique ; voir Cic. Att. 13, 13, 1, *libri ita exierunt, ut...*

V. 47, V. « *metuam* est construit très correctement avec l'inf. ; c'est le tour *vereor loqui*, etc. » Note qui peut induire en erreur ; la vérité est que la construction de ces verbes est une question d'usage, à vérifier dans les lexiques ; notons que *metuo* avec l'inf. se trouve dans Pl., Her., Virg., Hor., Liv., mais non pas dans Cic.

V. 49. En disant que *excutere* au sens de *scruter, examiner* est fréquent dans Sénèque, V. laisse croire que cet emploi n'est pas classique ; il est au contraire fréquent dans Cicéron, précisément quand il s'agit, comme ici, de l'examen d'un mot, d'une expression, cf. Cic. Mur. 26 ; Part. 134 ; Tusc. 1,88.

V. 51. *si qua*, même nuance que *si quid* v. 34 ; noter que *crudus* appliqué aux personnes a deux sens : *qui n'a pas encore digéré*, ou *qui digère difficilement*.

V. 54. j'emprunte « *pauvre grelotteux* » à Cartault ; m. à m. *dont la peau se hérisse, qui a la chair de poule*.

V. 56. *nugaris, cum, c'est une plaisanterie que d'avoir ; cum* explicatif, v. Gaffiot Subj. de Subord. p. 133 sqq. Sous une forme pittoresque Perse répond au grand seigneur : « tu veux que je te dise la vérité ? eh bien ! tu es un être grotesque. »

V. 65. *effundat*, l'interprétation de V. est inadmissible ; *effundere* est causatif.

V. 67. *sive*, inutile de chercher à joindre cette phrase à la précédente; à mon sens, ce sont des propos à bâtons rompus que Perse nous rapporte; c'est vivant et pittoresque. Comparer le quatrième vœu de la seconde satire, v. 14.

V. 76-78. *venosus*, c'est l'idée de *vieillesse décharnée; verrucosa*, l'idée de *boursouflure; cor fulta*, participe au sens moyen: *qui n'a que des chagrins où se reposer* = *au cœur noyé de chagrins.*

V. 80. *cum videas*, causal.

V. 87. *ceves*, sens obcène; faire des avances, comme un mignon.

V. 88. *quippe*, ironique; je mets un point d'interrogation après *protulerim.*

V. 93. *claudere*; V. n'admet pas que *claudere* s'applique ici aux chutes de vers, mais il se méprend quand il croit ce sens inconnu des rhéteurs; *claudere* au sens de *clore, terminer*, d'où vient *clausula*, est fréquent dans Quintilien; il faut distinguer le sens de *enclore, enfermer : numeris sententias* Cic. Or. 229; *pedibus verba* Hor. S. 2, 1, 28; 1, 10, 59 (deux passages qui, à cause du mot *pedibus*, n'ont, quoi que dise V., aucun rapport avec le *claudere versum* de Perse). Il est fort possible, quoique nous n'en ayons pas d'ex., que *claudere versum* ait le sens prégnant comme *concludere versum* d'Horace S. 1, 4, 40; mais ce sens exige qu'on donne *Berecyntius Attis* comme sujet à *didicit*, ce qui est bien étrange; si plus loin, v. 105, nous avons *in udo est Maenas et Attis*, etc., c'est que ce sont deux personnages et l'image hardie s'explique fort naturellement. D'autre part rappelons que Quintilien, 9, 4, 65 cite précisément *Apennino* comme une fin de vers ayant quelque chose de *praemolle*; voir déjà Cicéron Att. 7, 2, 1 sur le goût des νεώτεροι pour une fin spondaïque analogue. Enfin, considérons que l'interlocuteur fictif, après avoir donné des échantillons de chutes de vers, nous en donne un d'un groupe entier, donc de quoi caractériser la poésie contemporaine.

V. 95. *costam*, etc., jusqu'à plus ample informé, c'est peine perdue que de vouloir fixer le sens de ce passage.

V. 105. 1° *in udo est* = *udus est*, forme d'expression chère à Tite Live, cf *moderatio... in difficili est*, Liv. 3, 65, 11; *cum exitus haud in facili essent* Liv. 3, 8, 9; 2° quel est le sens? je ne crois pas que les scolies l'aient compris, v. note de Villeneuve. Pour moi, Perse emploie ici *udus*, au lieu de *humidus*, avec une valeur technique : dans la langue médicale, *humidus* s'oppose à *siccus*, pour désigner un corps *plein d'humeur, mou, bouffi*; ce sens va bien avec *delumbe* qui précède; pour cette

expression sarcastique, comparer la tirade de Pacheco dans le petit Roi de Galice de Victor Hugo « c'est mou, c'est grelottant... ».

V. 106. *les ongles rongés*, symbole de l'effort pénible du poète digne de ce nom; cf. Hor. S. 1, 10, 71. Quant à *pluteum caedere*, c'est *marteler de coups le rebord* du pupitre, dans l'échauffement et l'énervement de la recherche.

V. 111. *bene* (si l'on veut, entre deux virgules) est une réflexion du poète.

V. 118. *excusso naso*, *à son nez bien dégagé*, *bien nettoyé*, donc *capable de percevoir toutes les odeurs*; V. se méprend sur le sens du passage de Quintilien, 11, 3, 80 : *nares... pulso subito spiritu excutere et diducere* ne veut pas dire *secouer*, *remuer les narines*, mais *les dégager et les dilater par une brusque expiration de l'air*

V. 124. *iratum palles*, acc. comme avec les verbes marquant un effet physique de la crainte; ton émotion est si grande que tu pâlis à la simple lecture des vers emflammés d'Eupolis.

V. 125. sur cet emploi remarquable de *si* indicatif, voir ma thèse latine *de si particulae...* p. 41 et Rev. de Phil., t. 32, p. 54 sqq.

V. 128. *qui gestit et qui possit*, sur cette juxtaposition de l'indicatif et du subjonctif, voir de nombreux exemples dans mon Subj. p. 30 sqq.

V. 131. *abaco numeros*, *les nombres au moyen de l'abaque = les calculs par l'abaque = l'arithmétique; les cônes dans la poussière sillonnée = la géométrie; radius*, non pas *le compas* (note de V.), mais *la baguette du géomètre*.

Félix Gaffiot.

MILTIADE ET THUCYDIDE

On connaît l'historiette racontée par Hérodote à propos du pont du Danube et de la campagne de Darius en Scythie. Les tyrans grecs chargés de garder le pont auraient été sollicités par les Scythes de le rompre et de s'en aller, abandonnant l'armée perse à son malheureux sort. Miltiade, tyran de la Chersonèse de Thrace et de Lemnos, aurait été d'avis de suivre le conseil, mais Histiée de Milet aurait ramené les tyrans à des sentiments plus loyalistes [1]..... L'anecdote avait, il n'y a pas longemps, « mauvaise presse » parmi les historiens modernes : on la soupçonnait d'avoir été inventée de toutes pièces, plus tard, par Miltiade, rentré à Athènes et devenu le représentant de la politique nationale [2]. J'avais toujours pensé, quant à moi, qu'elle recouvrait un fond historique, et que l'attitude de Miltiade en l'occurrence avait eu pour lui, par la suite, les conséquences les plus graves : qu'elle lui avait coûté momentanément sa souveraineté. Je vois que M. Wells, dans un ouvrage récent, est venu à cette opinion [3]. Je vois encore que M. Seltman a apporté, à l'appui de la thèse, des arguments numismatiques [4]. Je ne crois pas inutile de la fortifier de quelques considérations qui, en elles-mêmes, ne me paraissent pas dépourvues d'intérêt. Mais il faut procéder par un long détour.

Miltiade, nous dit-on, avait épousé Hégésipyle, la fille d'un roi thrace appelé Oloros. C'est de cette union que naquit Cimon. Cimon ayant été stratège en 476, on ne peut le faire naître après 506 [5]. Mais il est difficile de remonter beaucoup plus haut.

Miltiade, avant Hégésipyle, avait eu une autre femme, qui lui avait donné un fils, Métiochos. C'est celui qui fut pris par les Phéniciens en 493, commandant un vaisseau : on placera donc sa naissance entre 520 et 510. On a conjecturé avec raison que

1. Hérod., IV, 137-8.
2. How and Wells, *A comment. on Herod.*, I, p. 344.
3. Wells, *Studies i. Herod.* (1923), p. 118 sqq.
4. Seltman, *Athens, its hist. and coinage*, 1924, p. 140.
5. Cf. Beloch, *Griech. Geschichte*, 2e éd., II, 2, p. 39.

la fameuse Elpinice était issue du même mariage [1]. Les historiens la donnent expressément comme sœur « de père » de Cimon [2], et les bruits (probablement absurdes) qui coururent sur ses rapports avec celui-ci sont tout de même moins extraordinaires si elle n'était que sa demi-sœur. Elpinice est l'héroïne de la fameuse histoire relative au procès de Miltiade (489) ; l'amende à laquelle avait été condamné celui-ci n'a pu être payée par son fils que parce que le riche Kallias s'éprit d'Elpinice et l'épousa. Ceci empêche de faire naître Elpinice plus tôt que 510 environ. On nous la présente, vers 460, comme une vieille femme, mais qui n'avait pas encore désarmé : or, pour les Grecs, une femme quinquagénaire était une très vieille femme [3].

Bref, le mariage de Miltiade et d'Hégésipyle se situe quelque part entre 510 et 506.

Or, nous connaissons un autre enfant né de cette union : la grand'mère de l'historien Thucydide.

Thucydide est, de l'aveu général, né vers 460 ou peu après (en 454 *au plus tard*). Il était fils d'Oloros et d'Hégésipyle, dit son biographe. On doit admettre, étant donné les habitudes athéniennes en matière de mariage, que le père pouvait être né avant 480, la mère avant 470.

On a depuis longtemps aperçu ce qui résultait du nom singulier du père, Oloros, et du fait que Thucydide, qui était du dème d'Halimuse, était apparenté à Cimon, du dème des Lakiades. Oloros était né d'un Athénien d'Halimuse, et d'une fille de Miltiade et d'Hégésipyle, et avait reçu le nom du grand-père de sa mère, le prince thrace dont Miltiade était le gendre [4]. La famille paternelle de Thucydide étant, semble-t-il, une famille obscure, le mariage de son grand-père avec la fille de Miltiade se situe bien après le procès de 489, alors que Cimon devait être heureux de trouver pour les femmes qu'il avait à sa charge un époux quelconque [5].

La fille de Miltiade dont Oloros naquit aux environ de 485 pouvait être jeune, mais devait pourtant être née déjà aux envi-

---

1. Beloch, *ibid.*
2. Corn. Népos, *Cimon*, 2.
3. Cf. Kirchner, *Prosopogr. attica*, 4678.
4. Kirchner, *ibid.*, 7267.
5. Cimon lui-même n'a épousé une Alcméonide qu'après 480 : la dédicace où son fils Lakédaimonios apparaît comme hipparque (Dittenberger, *Sylloge*, 3e éd., I, n° 51) doit être relative à l'expédition d'Eubée 446-5, et n'empêche pas de placer la naissance de Lakédaimonios vers 476.

rons de 500. On a vu ce qui nous empêche de placer trop haut le mariage de Miltiade avec la fille d'Oloros.

Je me demande si nous ne relevons pas la trace d'une autre fille née de la même union. Le nom qui nous est donné pour la mère de l'historien Thucydide, Hégésipyle [1], a été qualifié de « harmlose Erfindung ». C'est un peu trop vite dit. Il est frappant de trouver dans la parenté proche de Cimon un autre Thucydide, le fils de Mélésias. La coexistence de deux personnages du même nom, l'un beau-frère, l'autre petit-neveu de Cimon, donne à réfléchir [2]. Thucydide l'historien ne devait-il pas son nom, comme tant de Grecs, à un grand-père maternel ? Alors on reconstituerait ainsi la généalogie. Thucydide, fils de Mélésias, aurait épousé vers 475 une sœur de Cimon, fille de Miltiade, et en aurait eu une fille, nommée Hégésipyle comme sa grand'mère. Et Oloros aurait épousé cette cousine vers 460. Il faut seulement supposer Thucydide, fils de Mélésias, né au début du v^e^ siècle (ce qui est parfaitement possible [3]), et sa femme plus jeune que son frère Cimon et sa sœur, la mère d'Oloros, ce que rien n'empêche d'admettre. Ci joint le tableau qui en résulterait :

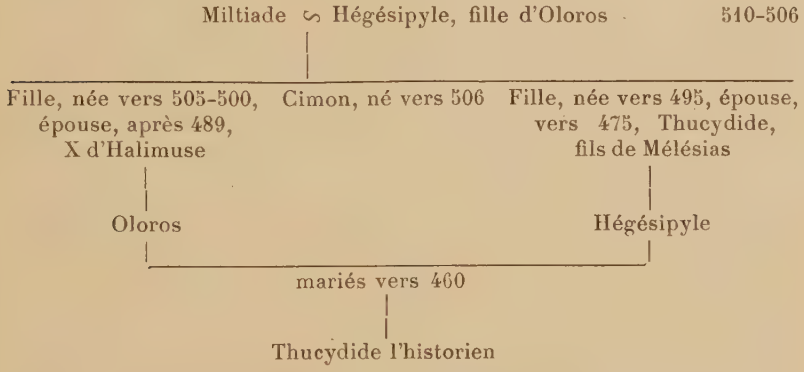

En somme, Miltiade aurait encore eu, vers 495, une fille d'Hégésipyle.

---

1. Marcellinus, *Vie de Thucyd.*, 2.

2. Kirchner, *Prosopogr.*, 7268. Les meilleures sources donnent Thucydide comme beau-frère, non comme gendre, de Cimon.

3. Thucydide pouvait être largement quinquagénaire lors de son ostracisme (443) : il était très vieux vers 425. Sur ses fils, nous savons seulement que Mélésias était un homme d'âge en 411 (Thuc., VIII, 86). Au reste, le fait qu'il portait le nom du grand-père n'implique pas forcément qu'il fût le premier-né : il pouvait l'avoir reçu en remplacement d'un enfant mort prématurément. Le nom de Cimon, fils du second lit de Miltiade, présente justement un exemple de ce cas.

Une autre indication nous est fournie par la biographie de Thucydide. On sait que l'historien possédait des concessions de mines dans la région du Pangée. D'où venaient-elles ? On a jugé depuis longtemps qu'il y avait quelque lien entre ce fait et le Thrace Oloros [1]. On est tenté à première vue de placer le roitelet dont Miltiade épousa la fille au voisinage de la Chersonèse. Je le tiens pourtant pour un des maîtres indigènes de la région du Pangée (un roi satre, si l'on veut), qui a légué à son gendre grec des droits sur les mines. Ces droits sommeillèrent naturellement pendant l'occupation perse (493-480). Mais, après les grandes victoires de 480-479, on voit Cimon porter aussitôt son effort sur cette région, et, sans lui faire injure, on peut supposer qu'outre les motifs patriotiques, il avait les plus pressantes raisons personnelles de rentrer dans l'héritage de son grand-père maternel [2]. Il aura fait profiter de l'aubaine ses sœurs et leur descendance : d'où les mines de Thucydide l'historien.

Pourquoi, maintenant, trouvons-nous Miltiade, vers 510-506, courtisant un prince thrace de la région du Pangée, et épousant sa fille ? C'est le moment de se demander s'il ne résulta rien pour lui de l'attitude qu'il avait pris dans l'affaire du pont de l'Ister. Hérodote, à la vérité, ne dit pas expressément que Darius tira vengeance de l'incident et chassa Miltiade de Chersonèse, mais, si je ne me trompe, il donne deux indications qui impliquent le fait. Il nous raconte d'une part que le général perse Otanès conquit Lemnos et livra l'île à un tyran samien, « pour punir les Lemniens d'avoir déserté dans l'expédition de Scythie [3] ». Comment les Lemniens s'étaient-ils rendus coupables d'un tel crime, si ce n'est à la suite de leur chef d'alors, le tyran de la Chersonèse ? Et alors, est-il vraisemblable que Miltiade ait échappé au châtiment, quand ses sujets étaient frappés ? En outre, Hérodote nous montre plus tard Miltiade acharné contre un Parien, « qui l'avait desservi auprès du Perse Hydarnès [4] ». Hydarnès était un des principaux généraux de Darius : et l'on est bien tenté de voir dans ce Parien l'homme qui dénonça aux Perses ce qui s'était passé dans le conseil des tyrans grecs, près du pont de l'Ister. Il va de soi d'ailleurs qu'il a pu avoir des collaborateurs dans cette besogne, quand ce ne serait que parmi les tyrans qui avaient assisté au conseil : il ne

1. Cf. Busolt, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 620.
2. Plut., *Cimon*, 7, 14.
3. Hérod., V, 27.
4. Hérod., VI, 133.

manquait pas, dans l'entourage des grands de la Perse, de Grecs prêts à jouer le rôle de dénonciateurs.

C'est ainsi que nous sommes amenés à nous représenter Miltiade, aux abords de 510, forcé de quitter la Chersonèse et de chercher asile auprès d'un prince de la région du Pangée. Ce qui, je crois, a empêché cette idée si naturelle de s'imposer aux esprits, c'est que Miltiade reparaît ensuite dans sa principauté. Mais on voit tout de suite quel évènement l'y a fait rentrer : la révolte de l'Ionie (499), qui coupa la Thrace de l'empire perse. Sans doute, les cités grecques, à ce moment, étaient peu disposées à recevoir un ancien tyran. Mais alors se produisit un fait qu'Hérodote, ici encore, n'indique que par une ou deux allusions : les Scythes tentèrent de se venger de l'expédition de Darius par une incursion en Thrace. Ils voyaient même plus grand, puisqu'ils tâtèrent le terrain à Sparte, où leurs envoyés fréquentèrent le roi Cléomène [1]. En tous cas, ils poussèrent jusqu'à la Chersonèse, et ce fut le peuple thrace de la région, les Dolonces, qui fit alors revenir Miltiade. Le passage d'Hérodote n'est pas limpide, mais il donne formellement la date : « trois ans » avant la campagne des Phéniciens qui expulsa définitivement Miltiade, c'est-à-dire en 496 [2].

L'expédition de Darius en Scythie est placée en 514 par un document qui est loin d'être sûr. En tous cas, on a des raisons de la juger antérieure à 510 [3]. Mais quel intervalle la sépare de la dénonciation qui força Miltiade à fuir la Chersonèse ? Quel intervalle sépare cette fuite du mariage avec Hégésipyle ? Notre documentation (on s'en doute) ne nous permet pas de serrer de si près le détail. Au surplus, il est probable que les relations avec Oloros avaient été amorcées déjà pendant la première tyrannie de Miltiade, sans quoi l'on ne voit pas bien pourquoi celui-ci, après la chute des Pisistratides en 510, n'aurait pas regagné Athènes.

E. Cavaignac.

---

1. Hérod., VI, 84.
2. Hérod., VI, 40.
3. Cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., t. II, 2, p. 60.

NOTE SUR ARISTOPHANE, *GUÊPES*, VERS 122-123.

L'interprétation de ces deux vers,

διέπλευσεν εἰς Αἴγιναν, εἶτα ξυλλαβὼν
νύκτωρ κατέκλινεν αὐτὸν εἰς Ἀσκληπιοῦ·

ne semble pas avoir été donnée d'une manière entièrement satisfaisante par les différents éditeurs. Blaydes dit dans son commentaire : « Inclytum autem in Aegina fuit Aesculapii fanum, » et il cite la note du scholiaste : (εἰς Ἀσκληπιοῦ· ἐκεῖ γὰρ ἱερόν ἐστιν. ὡς νοσοῦντα οὖν ἐκεῖ ἔφερεν.) Mais d'autres éditeurs, négligeant ce témoignage du scholiaste, ont cru que l'on ne possédait aucune preuve de l'existence d'un Asclépiéion à Égine, et ils ont admis qu'il s'agissait ici du sanctuaire d'Épidaure. Telle est l'interprétation de van Leeuwen : « εἰς Ἀσκληπιοῦ] in Aesculapii fano quod *Aeginae* erat? Libenter — sed vix sinunt verba comici — crediderit quispiam de *Epidaurio* illo fano sermonem fieri, quod annis 1883-1885 melius quam antea innotuit. » Pourquoi Aristophane aurait-il dit εἰς Αἴγιναν et non εἰς Ἐπίδαυρον ? MM. Bodin et Mazon voient là une intention plaisante (*Extraits* d'Aristophane, p. 101, n. 11) ; le nom d'Égine ne serait mentionné ici que pour rappeler la longueur du trajet entre Athènes et Épidaure et pour rendre ainsi plus comique le vers 124 :

ὁ δ' ἀνεφάνη κνεφαῖος ἐπὶ τῇ κιγκλίδι.

Or, deux textes, plus sûrs que la note du scholiaste, permettent d'établir d'une manière certaine qu'il a existé un sanctuaire d'Asclépios à Égine. On lit dans une inscription d'Épidaure (IG, IV, n° 955) : Ἐ π ὶ ἱ ε ρ έ ω ς Π(οπλίου) Ἀ ἰλ (ίου) Ἀ ν τ ι ό χ ο υ. Μ(ᾶρκος) Ἰούλιος Ἀπελλᾶς Ἰδριεὺς Μυλασεὺς μετεπέμφθην ὑπὸ τοῦ θεοῦ, πολλάκις εἰς νόσους ἐνπίπτων καὶ ἀπεψίαις χρώμενος. Κατὰ δὴ τὸν πλοῦν ἐ ν Α ἰ γ ε ί ν η ἐκέλευσέν με μὴ πολλὰ ὀργίζεσθαι. Ἐπεὶ δὲ ἐγενόμην ἐν τῷ ἱερῷ.... La suite de l'inscription concerne le hiéron d'Épidaure ; mais les deux premières

phrases montrent, sans contestation possible, qu'avant de se rendre dans le grand sanctuaire, Apellas avait déjà obtenu une consultation d'Asclépios à Égine.

Le second texte est dans Pausanias, II, 30 : τοῦ δὲ Ἀσκληπιοῦ τὸ ἱερὸν ἔστι μὲν ἐτέρωθι καὶ οὐ ταύτῃ· λίθου δὲ ἄγαλμα καθήμενον. Dans l'édition Hitzig-Bluemner, aucun rapprochement n'est indiqué entre ce passage et celui d'Aristophane ou l'inscription d'Apellas ; les éditeurs se sont bornés à une courte remarque sur le style de Pausanias, à propos de ἐτέρωθι καὶ οὐ ταύτῃ ; ils ajoutent seulement que ce sanctuaire devait se trouver à une certaine distance de ceux dont Pausanias a parlé quelques lignes plus haut.

Ces deux textes nous obligent à admettre que les vers 122-123 des *Guêpes* font allusion à un sanctuaire d'Asclépios à Égine, dont l'existence doit être considérée comme certaine.

Fernand Robert.

A PROPOS DE LA PRÉFACE DES *NUITS ATTIQUES*

La Préface des N. A. présente le plus grand intérêt par les renseignements qu'y donne A. G. sur les circonstances mêmes qui l'ont amené à écrire, sur la manière dont il a rassemblé ses notes et composé son ouvrage, sur les principes qu'il observe et le but qu'il poursuit.

Aussi faut-il savoir gré à M. Paul Faider d'avoir édité et traduit[1] cette Préface avec beaucoup de soin, de l'avoir fait suivre d'observations critiques très judicieuses ainsi que d'un commentaire précis et documenté. M. Faider a de plus étudié, avec la compétence et l'autorité qu'on lui connait, les questions délicates qui se posent au sujet de cette préface ; il est un point cependant qui demande à être précisé et sur lequel je me permets de ne pas être du même avis que lui.

Au § 2, A.G. déclare : *Usi autem sumus ordine rerum fortuito quem antea in excerpendo feceramus*, que M. Faider traduit, très exactement : « Nous avons suivi l'ordre des matières que nous fournissait le hasard : celui dans lequel nous avions antérieurement pratiqué nos extraits : » A. G. en effet explique qu'il avait amassé des notes, comme l'on aurait fait des provisions, pêle-mêle sans distinction de sujets: d'après des lectures ou des entretiens. Et il ajoute : § 3. *Facta igitur est in his quoque commentariis eadem rerum disparilitas quæ fuit in illis annotationibus pristinis...* que M. Faider traduit : « Il s'est donc reproduit dans ces commentaires le même désordre de matières que celui des notes originelles ».

Ordo rerum fortuitus, *rerum disparilitas* : par ces mots A. G. entend montrer que la disposition des sujets aussi bien dans ses commentaires que dans ses notes est due au seul hasard, et que le même désordre règne ici et là. Sur ce désordre dans les N. A., tout le monde je crois est d'accord ; mais est-il le fait du hasard,

1. Cf. *Le Musée Belge*, XXXI, 3-4, p. 189 à 216.

comme l'affirme notre auteur, ou ne serait-il pas intentionnel, comme certains le pensent ? Telle est la question.

Mercklin, dans une étude importante sur A. G. [1], après avoir cité ce passage, déclare que « ceci n'est qu'à moitié vrai, que l'œuvre mérite plus d'éloges pour l'ordre qui s'y trouve que ne le prétend A. G. » et que l'auteur, suivant son propre aveu [2], a groupé des éléments divers empruntés à des sources différentes pour en composer un seul chapitre : XVII, 21. Du particulier Mercklin passe au général et conclut que notre écrivain a fait plus d'une fois de tels groupements. De plus, ajoute-t-il, par désir de la diversité, il a évité de reprendre l'ordre dans lequel se succédaient ses notes et délaisser ensemble tout ce qu'il avait extrait d'un même original : il a préféré le présenter sous un autre ordre ou désordre. Donc cet *ordo fortuitus* n'est pas à prendre à la lettre mais représente bien plutôt une « destruction voulue de l'ordre : eine absichtliche Auflösung der Ordnung [3] ». Une autre preuve, d'après lui qu'A. G. a dispersé ça et là des passages qu'il empruntait à un même auteur ou à un même livre est fournie par le chap. XIII, 24, où il n'indique pas le titre d'un discours de Caton dont il donne des extraits introduits par les mots : *ibi postea* : c'est donc qu'A. G. a détaché le passage cité ici d'un autre chapitre où il avait utilisé ce même discours.

Enfin l'ordre dans lequel se présentaient les notes était l'ordre chronologique, suivant Mercklin; et dans les N.A. la chronologie n'est plus respectée, puisque les scènes se passent tantôt à Athènes, tantôt à Rome, soit dans quelque bourgade de la Grèce, soit dans une ville d'eaux d'Italie, et qu'au début de l'œuvre [4] A. G. apparaît comme un homme, un *iuvenis* fréquentant les philosophes, tandis qu'au livre XVIII, il se donne comme un *adulescentulus* [5], à peine sorti des mains du *grammaticus*. Donc A.G. qui, d'après la préface, notait au jour le jour tout ce qu'il lisait et entendait aurait, toujours d'après Mercklin, bouleversé l'ordre chronologique pour introduire dans son travail plus de variété, et mêlé habilement ses notes, de sorte que dans la disposition des chapitres, c'est la « pure fantaisie qui règne ».

---

1. L. Mercklin, *Die Citiermethode und Quellenbenutzung des A.G. in den Noctes Atticae*. Fleckeisen Suppl. III, 1860, p. 705 et 699.
2. XVII, 21, 1 : *easque nunc excerptiones nostras variis diversisque in locis factas cursim digessimus.*
3. 1. 1, p. 705.
4. II. 2.
5. XVIII. 4. 1.

A son tour M. Faider[1] commentant l'expression *ordine rerum fortuito* demande « qu'on n'accorde qu'une créance limitée » aux affirmations d'A. G. Lui aussi voit dans le chap. XVII, 21 l'aveu que notre auteur a opéré « un groupement intentionnel des matières recueillis çà et là » : il croit que l'ordre dans lequel se présentent les chapitres n'est pas celui dans lequel les lectures se sont succédé et qu'A. G. a brouillé cet ordre pour introduire de la variété dans son livre « en intercalant, par exemple, des chapitres traitant d'autres sujets et puisés à d'autres sources ». Il aurait agi ainsi pour se conformer aux goûts du temps.

Reprenons d'abord les deux arguments présentés par Mercklin mais qui ne se trouvent plus chez M. Faider, à savoir le chapitre XIII-24 et l'ordre chronologique.

Certes ce chapitre XIII-24 est emprunté à un discours de Caton le Censeur dont A. G. a oublié de donner le titre, mais, comme il le fait souvent, il commence par exprimer l'idée générale et par résumer en quelques lignes un passage — peut-être longuement développé par l'orateur lui-même — ensuite, poursuivant la lecture du discours (d'où le mot *postea*) il en donne deux extraits et passe ainsi du résumé à la citation directe. Quant à *i bi*, il s'explique facilement par le *dicit* de la phrase précédente et il n'est pas nécessaire de voir dans les citations un fragment détaché d'un autre chapitre où A. G. se serait servi du même discours de Caton.

D'autre part, il est évident qu'A. G. n'a pas suivi l'ordre chronologique, mais rien dans sa préface n'indique qu'il ait tenu à le faire, et il serait tout à fait illusoire de vouloir prouver que les notes elles-mêmes avaient été classées d'après la date où elles avaient été prises. Par contre certains faits, comme les *additamenta* ajoutés au moment de la rédaction vraisemblablement[2], ou les expressions *nunc*, *nuper*, *nuperrime*[3] se rapportant à quelque événement récent, prouvent bien que, lors de la publication de l'œuvre, beaucoup de notes ont été remaniées ou tout au moins complétées et que de nouveaux chapitres, qui venaient d'êtres suggérés soit par des lectures, des entretiens, ou des discussions, soit même par des souvenirs de jeunesse, ont trouvé place à côté des chapitres issus de notes anciennes. Qu'il n'ait pas voulu distinguer le passé du présent mais qu'au contraire

1. 1. 1, p. 200 et 201.
2. Cf. Mercklin. 1. 1, p. 700-704,
3. Cf. II, 23,4; 24,1. — III, 3,3. — XI, 3,1. — XIII, 30,1. — XIV, 2,20. — XV, 30,2. Cf. aussi L. Friedländer, *Darstellung aus der Sittengeschichte Roms*, 6. III, p. 504.

il se soit abandonné au hasard de ses notes, de ses lectures, ou de ses souvenirs, quoi de plus naturel chez cet auteur qui aimait la fantaisie et recherchait la variété ? Est-ce une raison pour l'accuser d'avoir intentionnellement, systématiquement, bouleversé l'ordre des faits ? Je ne le crois pas.

Il faut tenir compte aussi de la manière dont travaillait A. G. Les chapitres dont Mercklin fait état, ceux où sont évoquées la jeunesse de notre auteur et ses chères études, où revivent ses maîtres, où évolue tout un monde de savants, de demi-savants, de pédants et de grotesques, les chapitres où il rapporte les conversations ou les disputes auxquelles il prenait part, apparaissent comme artistement composés et témoignent chez leur auteur du désir de donner à son enseignement plus d'attraits, de rendre la science plus aimable. Ils sont du reste plus nombreux dans les derniers livres que dans les premiers — preuve évidente qu'A. G, a de plus en plus adopté cette forme de présentation. De plus ils comprennent deux éléments bien distincts : la matière elle-même, fournie par les notes, la compilation, c'est-à-dire l'élément impersonnel, et la mise en scène, c'est-à-dire l'élément personnel, ce que l'auteur tirait de lui-même. Ce second élément existait-il aussi dans les notes ? N'a t-il pas plutôt été ajouté au moment de la rédaction pour orner, enjoliver la matière, pour apporter une note de gaîté ? Et puis y a-t-il toujours correspondance absolue entre les circonstances, le cadre, le décor et le sujet lui-même ? Ceci se rapporte-t-il toujours rigoureusement à cela ? Et la fantaisie de l'auteur ne s'est-elle pas donné parfois libre cours, n'a-t-il pas été tenté parfois d'ajouter un peu de son cru, d'imaginer quelque scénario, même en partant du réel et en restant dans la note vraie ? Ainsi ses notes premières qui avaient pu conserver l'ordre dans lequel elles se présentaient, furent grossies d'apports nouveaux au moment de la rédaction et des chapitres nouveaux vinrent encadrer les chapitres anciens.

Mercklin et Faider se sont trouvés d'accord pour voir dans le chapitre XVII-21-1 un aveu, par lequel A. G. reconnaît qu'il a fait un groupement intentionnel de matières diverses : *easque nunc excerptiones nostras variis diversisque in locis factas cursim digessimus.* Il s'agit d'extraits pris çà et là dans des chroniques concernant les grands faits et les grands hommes de Rome et de la Grèce. Or il convient de remarquer que ce chapitre, de par le sujet qu'il traite, offre un caractère exceptionnel : c'est une sorte de tableau chronologique qui n'a pas d'équivalent dans les N. A. et qui par là même ne peut pas être mis sur le même plan que le reste de l'ouvrage.

De plus ces extraits empruntés aux chroniques, A. G. les avait sous la main, et, même avant de les avoir classés, il les consultait pour éviter les anachronismes grossiers comme celui qu'il cite (XVII-21-1). Ce n'étaient donc pas des notes confuses [1] et lors de la composition du chapitre, le rôle de l'auteur consistait surtout à les classer, à les disposer, (c'est du reste le sens du mot *digessimus*) suivant un ordre chronologique plutôt qu'à les rassembler [2]. Le groupement était déjà fait, selon toute vraisemblance.

Enfin, A. G. a-t-il, comme le veut Faider, intercalé parmi des chapitres de même origine un ou plusieurs autres venus d'ailleurs ? Je ne le crois pas. Du reste il est nettement établi [3] qu'un même auteur, voire un même ouvrage, a souvent servi de source à deux [4], trois [5] et même quatre [6] chapitres successifs des N. A. Et A. G. lui-même dans plus d'un passage [7] prie son lecteur de se reporter au chapitre précédent, comme il laisse voir nettement qu'il emprunte aux *Problemata physica* d'Aristote le sujet des chapitres IV, V et VI de son livre XIX. Est-ce bien là le fait d'un auteur qui veut brouiller l'ordre de ses notes ?

Par contre, rares sont les chapitres tirés d'une même source et séparés par un ou deux autres d'inspiration toute différente [8]. Encore, cela s'explique facilement par certain caprice de notre érudit, qui, après avoir lu un premier ouvrage en prenant des notes, a pu passer à un autre, quitte à revenir au premier le lendemain. N'avait-il pas le droit de varier ses lectures et d'avoir un même livre plusieurs fois en mains ?

---

1. Cf. l'étude approfondie de ce chapitre par Oskar Leuze : *das synchronistiche Kapitel des Gellius* (Rh. Museum 66 (1911) p. 237 sqq.). Leuze (p. 238, note 1) souligne avec raison l'erreur de Mercklin (*l. l*, p. 705) qui interprète *variis diversisque in locis factas*, comme *indigeste.. feceramus* de la préface, § 3.

2. Et l'on peut ajouter avec Leuze (*l. l.*, p. 140) que pour plaire au lecteur il avait fait un choix parmi la masse des faits qu'il avait recueillis.

3. Cf. le tableau ajouté (p. 72) à l'étude de L. Ruske : *de A. Gellii Noctium Atticarum fontibus quaestiones selectae*. Breslau, 1883, et les indications des sources fournies par Hosius dans la préface de son édition.

4. Ruske (*l. l*, p. 72) relève 24 groupes de deux chapitres successifs ayant la même origine.

5. Cf. selon Ruske (*l. l.*) XIV, 1, 2, 3, d'après Favorinus ; XVII, 15, 16, 17, d'après Pline l'Ancien ; XIII, 11, 12, 13, et XVI, 16, 17, 18, d'après Varron ; XIII, 14, 15, 16, d'après Valerius Messalla.

6. Selon Ruske (*l. l.*) I, 17, 18, 19, 20, d'après Varron.

7. Cf. II, 8 et 9 ; V, 15 et 16 ; IX, 13 et 14 ; XI, 49 et 20 ; XIII, 14 et 15.

8. Cf. III, 13 et 17 (voir Hosius, editio. praef. xxx, note 2) ; VI, 7 et 9 ; IX, 11 et 13 ; XI, 1 et 3 (mais la source de ces deux derniers chapitres n'est pas sûre. — Cf. Hosius, editio. praef. XLII et XLIII).

Nous ne voyons donc pas de raisons convaincantes pour douter des affirmations d'A. G. dans sa préface, et nous ne pouvons croire qu'il ait à dessein brouillé dans son livre un ordre, qui du reste n'existait pas [1].

A. Maréchal.

---

1. Cf. la conclusion de Hosius (ed., praef. LVIII) qui déclare qu'après de longues recherches il a renoncé à tout espoir de connaître comment A. G. usait de ses sources, et qui ajoute... *Alioquin ut ipse ait, ordine rerum fortuito usus esse videtur.* Cf. aussi Kretzschmer, *De A. Gellii fontibus*, Posnaniæ MDCCCLX, p. 2, note 2, qui reproche à Mercklin son manque de confiance dans les affirmations d'A. G. et ne partage pas son opinion sur l'*ordo fortuitus*.

NOTES ET DISCUSSIONS

SUR UN TRAIT DU STYLE HOMÉRIQUE

Milman Parry, *L'épithète traditionnelle dans Homère*, Paris, les Belles-Lettres, 1928 ; VIII-240 pp. in-8° ; — du même, *Les formules et la métrique d'Homère*, Paris, les Belles-Lettres, 1928 ; 66 pp. in-8°.

Il est depuis longtemps acquis que la langue épique est tout entière déterminée par la contrainte de l'hexamètre dactylique. Ce caractère a été mis en évidence par les articles de K. Witte et de M. Meillet, par le livre de M. K. Meister, *die homerische Kunstsprache*. Mais la métrique n'a pas seulement régi la structure linguistique des poèmes, elle en a commandé aussi la forme littéraire. Elle a conduit à la constitution d'un style traditionnel. Le grand mérite de M. M. Parry est d'avoir donné de ce fait une démonstration définitive, à la suite d'une enquête méthodique à laquelle les statistiques donnent un fondement inébranlable. — La critique a toujours admis que la diction d'Homère est faite en plus ou moins grande partie de formules. On a d'abord voulu voir dans toute expression répétée la preuve d'une imitation. Mais Rothe, Scott, Shewan ont entrepris de démontrer que des formules se trouvent partout chez Homère, et qu'il a dû exister un fonds commun où tout poète épique pouvait puiser. Ils se contentaient de signaler seulement que la fréquence de certaines expressions rend vraisemblable leur caractère formulaire. M. Parry s'astreint à une méthode plus rigoureuse, et plus fructueuse aussi. Il entreprend de prouver « que la diction en tant qu'elle est composée de formules est due tout entière à l'influence du vers ». Les plus communes de ces formules remplissent un hémistiche. Elles se terminent ou elles commencent soit à la diérèse bucolique, soit à la césure penthémimère ou hephthémimère, soit à la césure dite trochaïque. Homère dispose par exemple d'une formule pour dire « il répondait » : τὸν δ' ἠμείβετο ἔπειτα ; d'autre part il possède une série de formules interchangeables pour désigner le personnage qui répond (p. 11)

$$\left.\begin{matrix}\tau\grave{o}\nu\\ \tau\grave{\eta}\nu\end{matrix}\right\}\ \delta'\ \grave{\eta}\mu\epsilon\acute{\iota}\delta\epsilon\tau'\ \check{\epsilon}\pi\epsilon\iota\tau\alpha\ \left\{\begin{matrix}\pi o\lambda\acute{\upsilon}\tau\lambda\alpha\varsigma\ \delta\tilde{\iota}o\varsigma\ {}'O\delta\upsilon\sigma\sigma\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma & (3\text{ fois})\\ \pi o\delta\alpha\rho\kappa\grave{\eta}\varsigma\ \delta\tilde{\iota}o\varsigma\ {}'A\chi\iota\lambda\lambda\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma & (2\text{ fois})\\ \beta o\tilde{\omega}\pi\iota\varsigma\ \pi\acute{o}\tau\nu\iota\alpha\ {}'H\rho\eta & (4\text{ fois})\\ \Gamma\epsilon\rho\acute{\eta}\nu\iota o\varsigma\ \acute{\iota}\pi\pi\acute{o}\tau\alpha\ N\acute{\epsilon}\sigma\tau\omega\rho & (8\text{ fois})\\ \theta\epsilon\grave{\alpha}\ \gamma\lambda\alpha\upsilon\kappa\tilde{\omega}\pi\iota\varsigma\ {}'A\theta\acute{\eta}\nu\eta & (7\text{ fois})\end{matrix}\right.$$

« dans les poèmes aédiques la formule peut être définie une expression régulièrement employée, dans les mêmes conditions métriques pour exprimer une idée essentielle » (p. 16). Ce point acquis, il faut montrer que ces formules appartiennent à une phraséologie traditionnelle. L'auteur doit d'abord prouver qu'elles constituent un système. « Il faut montrer qu'il existe dans Homère des séries de formules contenant les mêmes parties du discours, ayant une même valeur métrique » (p. 19). Pour toute une série de vers, par exemple, le nom propre crée, avec l'aide de quelque mot épithètique, une formule qui remplit exactement la portion du vers comprise entre la césure féminine et sa fin. « Si par une étude de l'ensemble des noms de personnages on trouve qu'il existe une formule nom-épithète d'un type donné servant pour un cas grammatical, et que d'autre part aucun de ces personnages n'est désigné par plus d'une seule formule nom-épithète à ce cas et de ce type, on aura établi un système très étendu et d'une très grande simplicité. » Un seul poète ne saurait avoir constitué à lui seul ce jeu de formules qui apparaissent donc comme éminemment traditionnelles. Si l'on prend aux cinq cas du singulier toutes les formules nom-épithète employées pour Achille, on trouvera 45 formules différentes dont aucune ne possède, au même cas, la même valeur métrique qu'une autre. Or les épithètes ainsi accolées aux noms propres pour constituer des formules sont souvent dépouillées de toute valeur sémantique précise : δῖος s'applique à tout héros, et Homère emploie cet adjectif avec les noms de 32 héros différents. Cette technique de la formule dont un premier chapitre souligne l'importance, M. Parry s'est proposé de l'étudier en ce qui concerne le groupe nom-épithète. Ce groupe constitue généralement une formule complète, remplissant une partie définie du vers, et il offre un cas particulièrement favorable. L'auteur est ainsi amené à considérer d'un point de vue nouveau le problème de l'épithète homérique. On est forcé de distinguer entre deux sortes d'épithètes, l'épithète « particularisée » qui vise l'action momentanée, et l'épithète « ornementale » qui n'a de rapport ni avec les idées des mots de la phrase ni avec celles du passage où elle se trouve (p. 25). M. Parry pose alors dans toute sa netteté le problème auquel le conduit son analyse. Quelle était la liberté du poète ? L'aède était-il obligé de se

soumettre aux formules traditionnelles ? — L'emploi de l'épithète fixe dépend uniquement de sa commodité dans la versification. C'est qu'aussi bien le désir de rajeunir et de renouveler ce trésor d'épithètes n'existait pas chez le poète : on saisit sur le vif le caractère original d'une « diction traditionnelle » si différente du « style personnel » qui nous est seul familier.

J'ai cherché dans cette analyse du premier chapitre à reproduire l'agencement d'un raisonnement subtil et rigoureux qui conduit peu à peu le lecteur à envisager des problèmes aussi neufs et d'une aussi grande portée. Vient ensuite le détail de la démonstration. Elle est fondée sur une philologie exacte, sur des statistiques que l'auteur sait interroger et dont il tire, sans les solliciter, tous les enseignements qu'elles enferment. Il n'a pas de peine à montrer d'abord que l'épithète est beaucoup moins fréquente chez Apollonios ou chez Virgile et que surtout elle n'appartient pas à un système formulaire. Il étudie alors, chez Homère, les divers types de formules « nom-épithète ». Des tableaux mettent en lumière quelques faits particulièrement significatifs. Par exemple, sur 55 formules nom-épithète au nominatif considérées, 9 seulement ne sont pas uniques au point de vue de la forme et du sens. D'autre part, pour un même nom, à un même cas, le poète possède un jeu de formules qui sont adaptées chacune à une place définie dans le vers : δῖος Ὀδυσσεύς, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς, πολύμητις Ὀδυσσεύς, πτολίπορθος Ὀδυσσεύς, πολύτλας δῖος Ὀδυσσεύς, διογενὴς Ὀδυσσεύς, les formules 2 et 4 différant de 1 et 3 par la structure de la syllabe initiale. Les formules 1 et 2, par exemple, se combinent volontiers avec certains groupes verbaux : ὁ δ' ἔγρετο δῖος Ὀδυσσεύς. De même, le groupe πολύμητις Ὀδυσσεύς complète le second hémistiche après les imparfaits προσέφη et μετέφη. Tels sont les types formulaires les plus fréquents. Aux cas autres que le nominatif il existe aussi des formules métriques, mais ces cas s'employant moins souvent, les faits apparaissent moins nets. Il n'en reste pas moins que les groupes nom propre-épithète qui échappent à la méthode de M. Parry constituent une minorité infime. Pour le nom d'Ὀδυσσεύς, par exemple, 190 entrent dans les séries établies par l'auteur, 5 seulement restent isolés. — Si la constitution du groupe nom-épithète est régie par la nécessité de la diction dactylique, il reste à étudier les conditions d'emploi des adjectifs. Les aèdes disposaient de deux types d'épithètes, les épithètes spéciales qui ne convenaient qu'à un seul personnage et les épithètes génériques qui convenaient à plusieurs. On observe que dans des groupes métriques donnés l'épithète δῖος par exemple s'applique

à un grand nombre de héros (p. 106). Or, sur les 164 formes d'épithètes génériques étudiées par l'auteur, 91 ne peuvent être remplacées par une autre forme, 73 au contraire ressemblent, par leur valeur métrique, à une autre épithète générique. Il en résulte que dans la majorité des cas le choix de l'épithète est commandé non par le caractère du héros, mais par la structure métrique de son nom. — La méthode de M. Parry le conduit, on le voit, à étudier dans la dernière partie de son livre, le sens de l'épithète dans l'épopée : 1° l'épithète fixe s'emploie invariablement sans rapport avec l'action momentanée ; 2° l'épithète générique n'exprime pas la caractéristique distinguant un héros d'un autre, mais seulement la caractéristique qui en fait un héros. L'épithète fixe en effet ne prend jamais un sens particulier que définisse le contexte. On sait que le problème est posé depuis Aristarque qui glose[1] entre autres le vers α 29 où Zeus accole au nom d'Égisthe le génitif ἀμύμονος. Parmi les critiques modernes, Düntzer avait noté que le poète ne fait, dans l'épithète, aucune référence aux faits mentionnés dans la phrase. Ce caractère de l'épithète homérique s'explique par le fait qu'elle est traditionnelle. Bien des détails du style indiquent que cette épithète traditionnelle est essentiellement vidée de sens. Le contexte ne permet pas d'expliquer, ici l'emploi d'un qualificatif, là son omission. On notera aussi qu'Ulysse est appelé δῖος un grand nombre fois au nominatif, mais une seule fois pour tous les cas obliques. Il faut renoncer à l'idée si naturelle que le courage ou la majesté d'un héros ou d'un dieu amènent le poète à le qualifier d'une épithète ennoblissante. Si δῖος ne se disait que d'Ulysse ou d'Achille, on pourrait attribuer à cet adjectif un sens fort. Mais l'épithète est employée pour 32 héros illustres ou obscurs qui n'ont rien de commun sauf le fait qu'ils sont tous des héros (p. 183-184). L'auteur fonde aussi sa démonstration sur certains emplois illogiques de l'adjectif. L'expression χειρὶ παχείῃ déconcerte lorsqu'elle est dite de la main de Pénélope. Homère emploie pour Eumée l'épithète δῖος qui a beaucoup embarrassé les commentateurs, mais c'est que le groupe δῖος ὑφορβός constituait une formule qui s'insérait entre la diérèse bucolique et la fin du vers. — Inversement en κ 330 l'adjectif πολύτροπος employé en parlant d'Ulysse garde toute sa valeur parce qu'il ne se trouve pas impliqué dans une formule. La disjonction du groupe épithète subs-

1. « ἀμύμονα γοῦν ὀνομάζει νῦν τὸν ἀτάσθαλον Αἴγισθον ὁ Ὁμηρικὸς Ζεύς, οὐκ ἐκ τῶν ἐκείνου κακῶν λαβὼν τὸ ἐπίθετον ἀλλ' ἀφ' ὧν εἰκὸς εἶχε καλῶν » (Eustathe 1387,20).

tantif met souvent en valeur le sens particulier de l'épithète (cf. A 1, A 37). — Un dernier chapitre considère les quelques formules métriquement équivalentes. Ces rares doublets ont été créés par l'association des idées. En tout cas il n'apparaît pas qu'une formule ait été employée plutôt qu'une autre dans une partie quelconque des deux poèmes. On ne saurait donc attendre aucun secours de l'étude des formules pour l'analyse critique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

Dans ce long résumé on s'est efforcé de suivre le raisonnement de M. P., de détailler toutes les pièces de l'argumentation et d'en reproduire l'assemblage. Il ne semble pas qu'on puisse se dérober aux conclusions auxquelles ces analyses un peu sèches, mais menées avec tant d'acribie conduisent implacablement le lecteur. Le style d'Homère, comme sa langue, est fait tout entier de formules traditionnelles. Nous n'avons rien à attendre de l'étude du style pour éclairer la composition du poème. Il apparaît seulement en pleine évidence que les poèmes que nous possédons sont l'aboutissement d'une longue tradition littéraire, que l'aède ou les aèdes qui les ont composés disposaient d'un jeu de formules qui présentent dans toutes les parties des deux épopées le même caractère. Voilà qui appuiera les objections que M. Glotz opposait, dans cette revue même (55 [1929] p. 73), aux conceptions de Dörpfeld. De plus en plus l'unité stylistique et linguistique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* se confirme. Cette unité ne saurait apporter aucun appui aux critiques modernes qui bataillent pour défendre à tout prix l'unité des poèmes. Elle prouve seulement que le caractère traditionnel de la diction rend particulièrement malaisé le départ entre des éléments « primitifs » et des éléments « non primitifs ». — Seconde conséquence non moins essentielle : pour juger de la valeur littéraire de l'épopée homérique, nous devons nous mettre dans l'état d'esprit des auditeurs des aèdes. Les poèmes étaient destinés à la récitation. Par suite des formules étaient à la fois nécessaires au récitant et attendues des auditeurs, dont l'attention pouvait ainsi se relâcher. Ce qui importe, ce n'est pas le rajeunissement de l'expression, le renouvellement des épithètes ; mais nous devons guetter, à une place définie du vers, la formule adéquate dont la répétition même procurait plaisir à l'auditeur. Attitude qui semble peu naturelle à des lecteurs dont la sensibilité est émoussée par des siècles d'une littérature qui s'efforce coûte que coûte à se rénover, mais normale au contraire chez les auditeurs de la geste homérique. Cette particularité que l'on observerait plus ou moins nettement dans toutes les littératures orales, les épopées du moyen âge par exemple, nous

oblige à nous libérer des habitudes acquises. Gardons-nous d'interprèter trop subtilement les épithètes homériques, d'y découvrir des intentions que l'auteur n'y a pas mises. L'originalité vraie du poète réside seulement dans la peinture des caractères, dans la structure dramatique et le mouvement des épisodes : on aperçoit l'abîme qui sépare un style traditionnel du style personnel des littératures modernes. Il y aura lieu d'étudier comment la poésie grecque, tout entière dominée par l'imitation homérique, a pu adapter les ressources de l'épopée à ses besoins nouveaux. Le style hésiodique apparaît déjà essentiellement différent de celui d'Homère et le petit livre de M. Williger (*Sprachliche Untersuchungen z. d. Komposita der griechischen Dichter des 5. Jahrhunderts*) montre comment dans la tragédie, le sens du composé, substitut d'une phrase entière, est rigoureusement commandé par le contexte. Au contraire d'Homère, Pindare et Eschyle ont créé un grand nombre d'épithètes nouvelles. — Ces conséquences, M. P. les indique, mais tout à sa démonstration il n'y insiste peut-être pas autant qu'il le faudrait. On serait tenté de reprocher à son livre sa sobriété, si cette sobriété n'en faisait aussi la force. Il eût été bon aussi de noter brièvement dans quel groupe social ce système formulaire a pu se constituer, comment il caractérise une littérature aristocratique et courtoise. Si les formules « nom-épithète » sont vides de tout sens particulier, elles constituent une sorte de protocole, dont l'étude aiderait à mieux sentir le ton héroïque et optimiste de l'épopée. — Enfin si l'exposé paraît un peu sec, il doit à cette sécheresse même une rigueur parfois excessive. M. Parry a tendance à faire du jeu des formules un procédé moins souple qu'il n'apparaît en réalité. Dans le tableau de la p. 51 on observe qu'Homère dit πολύτλας δῖος Ὀδυσσεύς, mais ποδαρκὴς δῖος Ἀχιλλεύς : les épithètes πολύτλας et ποδαρκής, sans s'appliquer au contexte immédiat, servent éminemment à caractériser les deux héros. Sur 164 épithètes génériques que considère l'auteur, 73 ne constituent pas un groupe métrique unique. Voilà qui permet tout de même au poète une certaine liberté. Il ne faut pas oublier d'autre part que M. Parry a choisi le cas le plus favorable à sa thèse. Dans son livre, les chapitres les moins démonstratifs sont ceux où il envisage, non plus des noms propres, mais des noms communs. A plus forte raison serait-il malaisé d'enfermer les groupes verbaux dans des formules. Il convient de marquer les limites de la méthode et de réserver aux aèdes un domaine où ils peuvent librement se mouvoir. Ces réserves faites, on reconnaîtra que la démonstration est acquise et qu'elle renouvelle la philologie homérique.

La seconde thèse de M. P. explique par la théorie des formules quelques anomalies de la métrique homérique. A — Une formule par elle-même correcte peut être modifiée pour s'adapter à un contexte différent et devenir ainsi incorrecte. En Σ 288 la fin de vers anomale μέροπες ἄνθρωποι s'explique par l'analogie de μερόπων ἀνθρώπων ; en Ψ 195 la fin de vers ὑπίσχετο ἱερὰ καλά est calquée sur Ψ 209 ὑπίσχεται ἱερὰ καλά ; τετελεσμένα ἦεν en Σ 4, sur les nombreuses formules τετελεσμένον ἔσται ou ἐστί ; B — la juxtaposition des formules peut être cause d'un hiatus ou d'une faute de métrique. D'après des vers constitués de deux formules juxtaposées comme ὄρνυτ' ἄρ' ἐξ εὐνῆφιν Ὀδυσσῆος φίλος υἱός, il a été bâti des vers comme γ 64 ὡς ὃ' αὔτως ἠρᾶτο Ὀδυσσῆος φίλος υἱός (Agar corrige à tort ἠρᾶθ' < ὃ γ' >...) ; — C à l'intérieur d'une formule on observe parfois un flottement. Ὡς postposé est tantôt utilisé comme un mot à initiale vocalique, tantôt comme un mot à initiale consonantique (un digamma). Il est impossible (v. p. 45) d'assigner le mot, dans sa forme plus ancienne ou plus récente, à certaines parties des poèmes qu'on attribuerait à différentes époques. Il est difficile en tout cas de tirer de ce fait des conclusions fermes sur l'existence et la prononciation du digamma à l'époque homérique (v. p. 54-55).

P. CHANTRAINE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Erich Bethe, *Die griechische Dichtung*, 382 pp. in-4° avec 14 planches hors texte et 251 illustrations. Wildpark-Postdam, Akad. Verlagsges. Athenaion.

Ce volume qui traite de la poésie grecque fait partie d'un *Handbuch der Literaturwissenschaft*, destiné, je pense, plus au grand public qu'aux érudits. Mais c'est un signe de temps que, pour rédiger ces manuels, les éditeurs ne s'adressent plus comme autrefois à des polygraphes anonymes ou sans autorité, mais à des spécialistes reconnus. En France, deux grandes maisons d'édition voulant publier des histoires de la littérature française de ce caractère ont recouru, l'une à M. Lanson, l'autre à MM. Bédier et Hazard. Je ne pense pas qu'elles aient eu à s'en plaindre; en tout cas, le public n'a pu que s'en féliciter. De même la librairie Athenaion a demandé à M. Erich Bethe de rédiger ce tableau de la poésie grecque. Nul en Allemagne n'était mieux qualifié que l'érudit professeur de Leipzig. On sait que c'est lui qui dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden a rédigé le chapitre *Die griechische Poesie*, où il a su condenser en quelques pages tout l'essentiel de la question. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que son nouveau livre, tout en n'étant pas écrit pour les philologues, mérite néanmoins d'être lu et étudié par eux, et puisse fournir matière à leurs réflexions. Une nouveauté d'abord. Le livre est abondamment illustré, soit par des planches hors texte, soit par des gravures dans le texte qui reproduisent des œuvres de la statuaire, de l'architecture, de la glyptique ou de la peinture grecque (ces dernières le plus souvent sont, comme il est naturel, empruntées à des vases à figure). Mais l'illustration ne suit pas le texte pas à pas : elle lui donne une atmosphère. M. Bechte n'a pas cru devoir se borner à rechercher, comme l'a fait M. Séchan pour les rapports de la tragédie grecque avec la céramique, tous les motifs communs à la littérature et aux « beaux arts » ; il a voulu montrer les rapports intimes qui dans l'âme du peuple grec existaient entre la poésie et l'art au sens étroit du mot. « *Eines Volkes Dichtung, Kunst, Religion, Staat sind alle nur gebrochene Lichtstrahlen der einen unsehbaren Sonne, der Volksseele* »; et plus loin : « *Sie* (d. h. *Die bildende Kunst*) *gibt unmittelbar lebendige Bilder der Umwelt der Menschen, die gedichtet und für die sie gedichtet haben, gibt Anschauung von der Fähigkeit und der Art, wie sie sie sahen und darzustellen vermochten.* » Art et poésie ne sont que les manifestations d'une même aspiration vers un idéal de beauté ; l'un complète l'autre, l'un marche de pair avec l'autre, et la perfection des chefs-d'œuvre de la poésie dans la plus belle période de l'hellénisme a pour pendant une égale perfection dans l'architecture ou la statuaire de la même époque. Aussi à côté de figures plus purement « techniques », trouvera-t-on presque à chaque page de ces images d'art contemporaines d'une œuvre poétique, et qui semblent n'avoir d'autre rapport avec elle que d'avoir été pensées, imaginées et créées à la même époque. Mais c'est là beaucoup : et la poésie d'un Homère, par

exemple, prend toute sa signification si on la compare avec les restes, malheureusement trop pauvres, de l'art archaïque.

Je n'aurai pas la prétention de discuter l'exposé de M. Bethe ; je l'ai lu seulement comme un homme de cette « généralité » (*Allgemeinheit*) à laquelle il s'adresse. Mais je n'ai pu faire autrement que d'y relever certains traits originaux : notamment les pages réservées, en plus d'un endroit, à la *Prosadichtung* (p. 255, 317, 339). M. Bethe a courageusement rompu la barrière qui sépare les genres, et dans un livre consacré à la poésie, il n'a pas craint de parler de Platon : « *Platons Dialoge sind Dichtungen, geben sich als solche* » (p. 235). De même il a fait entrer dans la poésie le roman, et même les Évangiles (cf. p. 374 sqq.) dont il parle « *ohne jede theologische und historische Absicht, nur ästhetisch als Kunstwerk.* » Enfin, il a souvent, avec une liberté d'esprit qu'il faut reconnaître, touché à une question qui répugne à notre morale actuelle, mais qui ne peut être omise ou dissimulée par un historien, celle qui concerne la notion de l'amour grec, et son expression dans la poésie (cf. notamment pp. 70 sqq., 127 sqq.) : malgré qu'on en ait, il faut convenir qu'elle existe, et M. Bethe en a traité avec autant de discrétion que de liberté d'esprit.

J'ai regretté de ne trouver de chapitres ni sur la langue poétique, ni sur la métrique. Sans doute trouve-t-on çà et là des observations qui s'y rapportent, mais on eût aimé un exposé d'ensemble, comme on en trouve notamment dans l'*Histoire de la langue grecque* de A. Meillet. Et puisque j'ai écrit ce dernier nom, j'ai regretté aussi de ne pas voir ce livre fondamental mentionné dans la bibliographie de M. Bethe. Écrivant surtout pour des lecteurs de langue allemande, il ne mentionne guère que des ouvrages écrits en cette langue. Mais puisqu'il ne s'interdit pas absolument de citer des ouvrages anglais ou français (cf. p. 149 le *Théognis* de Hudson-Williams, p. 232 les *sept tragédies d'Euripide* de H. Weil), lui aurait-il coûté beaucoup de citer Meillet, et aussi l'*Histoire de la littérature grecque* de Alfred et Maurice Croiset ?

A. Ernout.

Erwin Rohde, *Psyché*, Le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité, éd. française par Aug. Reymond, xx-646 pp. in-8°. Paris, Payot, 1928. — Prix : 90 fr.

On ne présente pas aux lecteurs de la *R. de Ph.* l'œuvre fondamentale d'Erwin Rohde. Dix éditions successives en Allemagne en ont affirmé l'importance, et n'en ont pas épuisé le succès — et ce bien que Rohde n'ait pu s'occuper lui-même des huit dernières. Non seulement tous les historiens de l'histoire des religions, ou de la philosophie grecque, mais tous ceux qui s'intéressent à l'âme antique, à ses croyances et à l'évolution de celles-ci ont eu en mains *Psyché*, et n'ont pu qu'admirer la profonde érudition mise au service d'un esprit pénétrant et réfléchi. Que tout subsiste encore des théories et des explications proposées par E. Rohde, personne aujourd'hui ne le soutient ; et lui-même, dès 1894, écrivait à Johannès Volkelt : « On se sent hésitant, à bien des égards, pour écrire à nouveau, après mûre réflexion, ce qu'on a écrit d'un premier jet. Néanmoins je ne changerai sans doute à peu près rien aux fondements de mon livre ; il me faudrait me retourner moi-même comme un gant pour tout renouveler. » Mais comme le dit M. Otto Weinreich dans l'introduction qu'il a écrite

pour la neuvième et la dixième édition allemande, l'œuvre est devenue l'une des œuvres essentielles de la science de l'antiquité et de la religion. Et elle le restera, quoique les recherches, toujours basées sur elles, ou les discussions critiques auxquelles elle a donné lieu se soient sans cesse poursuivies et y aient apporté soit des enrichissements, soit des rectifications non sans importance. Comme la *Cité antique* de Fustel de Coulanges, la *Psyché* de Rohde est un monument qu'il faut examiner en bloc. On trouvera du reste dans la préface de M. Weinreich, qui figure en tête de la traduction, l'indication des points principaux sur lesquels la critique actuelle n'est plus d'accord avec Rohde, et l'annonce des livres où ces questions ont été le plus récemment débattues : incinération et inhumation ; distinction entre « l'âme de vie » (θυμός), « l'esprit de mort » (ψυχή), etc.

M. Aug. Reymond a traduit l'ouvrage de Rohde avec la même conscience et le même souci d'exactitude qui signalent les traductions qu'il a données précédemment des *Penseurs de la Grèce* de Th. Gomperz, et de l'*Aurore de la philosophie grecque* de John Burnet. Peut-être aurait-il mieux valu pour des lecteurs de langue française alléger la phrase de Rohde, et donner au volume un aspect un peu moins compact. Tel qu'il est, je souhaite beaucoup de lecteurs à ce livre riche de pensée, et qui porte tant à la réflexion.

A. Ernout.

Theodor Birt, *Das Kulturleben der Griechen und Römer in seiner Entwicklung*, 476 pp. in-8° + 20 planches hors texte. Leipzig, Quelle et Meyer, 1928. — Prix : 12 mk.

Élégamment présenté, le livre de M. Th. Birt plaît tout de suite à l'œil. Et, quand on lit la préface, cette satisfaction ne s'éteint pas. Car on y découvre une affirmation qui fait plaisir à lire : « Man fürchte indessen nicht das ich Vollständigkeit in meinen Berichten anstrebe; denn wer den Gegenstand erschöpft, erschöpft auch den Leser. » L'auteur a donc eu pitié de son lecteur ; il sait quelles sont ses forces, et ce qu'on peut raisonnablement lui demander ; il veut l'instruire et non pas l'accabler. Dessein louable, et qui plus est, fort bien réalisé. M. Birt n'écrit pas pour des spécialistes : il s'adresse soit à de jeunes étudiants, soit plutôt au grand public cultivé, qui se souvient d'avoir appris le grec et le latin, et qui a conservé pour les disciplines antiques un intérêt affectueux. A ces lecteurs, surtout familiarisés avec la littérature antique, avec la vie spirituelle des Grecs et des Romains, M. Birt offre l'indispensable complément, bien que trop souvent négligé : l'initiation à la civilisation matérielle, à la manière de vivre gréco-romaine. Il les promène, avec l'assurance d'un bon guide, à travers l'espace et le temps, depuis le monde homérique jusqu'à la Rome d'Auguste, en passant par la Grèce classique, et par les rues d'Athènes. Nous vivons grâce à lui, avec les princes de l'Iliade, comme avec les artistes du Parthénon, les philosophes du portique, et les jeunes gens qui les écoutent, et délaissent de temps en temps leur discipline pour suivre celle, plus séduisante, des hétaïres. Chaque phrase, chaque affirmation s'appuie sur une source antique, dont l'indication est donnée, avec une sobre précision, dans des Anmerkungen placées à la fin du volume. Enfin les illustrations hors texte, intelligemment choisies et magnifiquement reproduites, contribuent encore à l'agrément de ce livre profitable.

A. Ernout.

Louis Séchan, *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*. Paris, Champion, 1926. 1 vol. in-8, VIII-642 p., 9 planches, 161 figures dans le texte (180 fr.).

Avec une parfaite maîtrise de son sujet, M. Séchan a traité sous ce titre des peintures de vases grecs qui semblent inspirées par des scènes de tragédie. Accessoirement, il a fait place aux vases à reliefs (une dizaine de bols béotiens, du IVe siècle), ainsi qu'à quelques reliefs de terre-cuite (voir notamment la pl. IV et la fig. 84).

Pour son enquête, M. Séchan n'avait pas à retenir, en raison de leur date trop ancienne, les vases à figures noires, non plus que, parmi les vases à figures rouges, ceux en général qui, traités dans le style sévère, se placent entre environ 520 et 460. Quand des scènes légendaires décorent ces vases, c'est l'épopée qui les a inspirées; sans doute, tel de ces sujets figure aussi dans le répertoire de la tragédie : mais c'est que celle-ci a fréquemment pris dans le cycle épique les thèmes auxquels elle donnait la forme dramatique.

De bonne heure, le prestige de la tragédie d'Athènes a été éclatant. Tandis que Carl Robert n'admettait pas qu'elle eût pu agir sur les peintres céramistes avant le IVe siècle, M. Séchan n'hésite pas à comprendre dans son étude plusieurs vases de la seconde moitié du siècle précédent, remontant parfois jusqu'aux débuts du style libre. Œuvres des fabriques attiques pour la plupart, ces vases du Ve siècle ne sont toutefois qu'une très petite minorité parmi ses documents : il n'en est pas vingt-cinq qu'on puisse songer à rapporter à des thèmes d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide.

Les peintures étudiées sont donc presque toutes du IVe siècle. Elles décorent des vases fabriqués dans l'Italie méridionale, en particulier une remarquable série de ces grandes amphores apuliennes qu'on date de 350 environ à 320. S'il ne reconnaît pas aux flancs de celles-ci les copies de tableaux votifs, attiques ou tarentins, commémorant des victoires dramatiques, M. Séchan n'en montre pas moins de la façon la plus précise comment nombre de ces scènes évoquent sans nul doute possible le théâtre; plus nettement encore que par les architectures quelquefois figurées, ou par des détails qu'on peut dire de mise en scène, c'est (malgré la constante absence du masque et des chaussures hautes) par les costumes richement décorés dont sont revêtus certains des principaux personnages.

Mais il s'en faut que toutes les représentations examinées et à l'ordinaire reproduites dans ce bel ouvrage offrent un aussi sûr critère. Telle scène, qu'on peut croire inspirée par une tragédie, ne l'a-t-elle pas été par l'épopée d'où celle-ci a tiré son sujet? Quand nous n'avons intégralement — cela est fréquent — ni le drame, ni le poème épique, la réponse est difficile. M. Séchan note que « en plein IVe siècle, toute une série de bols béotiens à reliefs continuent à illustrer Homère et les œuvres cycliques ». Néanmoins, pour les peintures, il a volontiers fait la belle part au drame : s'il admet que « dans quelques cas, les céramistes ont traduit en images ce qu'on pourrait appeler la conscience mythique de leur temps », il estime en effet que celle-ci a été « formée surtout par les œuvres glorieuses des grands tragiques du Ve siècle ».

Ces trois grands poètes, d'autre part, malgré tant de pertes dans leurs œuvres, c'est pour nous toute la tragédie grecque. Mais combien d'autres auteurs tragiques avaient contribué à former cette conscience mythique du IVe siècle! M. Séchan a rappelé lui-même que nous connaissons

141 noms de poètes tragiques, 386 titres de drames ; plus de cinquante sujets ont été chacun mis en œuvre par deux poètes, une trentaines d'autres ont fourni chacun ou trois ou quatre tragédies à des auteurs différents. Le cas qu'on faisait au IVe siècle d'Agathon, de Théodecte, d'Astydamas, de Dicéogène, de Polyeidos, nous en pouvons juger par Aristote : exposant les règles de la tragédie, il prend ses exemples aussi bien dans leurs œuvres que chez Sophocle ou Euripide. De cette observation de Ribbeck, M. Séchan a expressément noté la justesse. Pourtant, quand une peinture de vase illustre le thème qui a pu être celui de deux ou de trois tragédies, souvent à peu près également mal connues, il la rattache, sauf indice contraire, à l'œuvre d'un des trois grands tragiques, « reconnaissant une action capitale à ceux qui avaient illustré les premiers, avec le plus d'éclat, ces thèmes et de qui les œuvres n'avaient pas cessé d'être reprises ».

Il est possible que de la sorte les tragiques secondaires n'aient pas exactement toute la part à laquelle ils auraient droit ; dans le premier chapitre de la conclusion ont trouvé place les seules peintures que la vraisemblance ne permettait absolument pas de rapporter aux drames des trois glorieux poètes. Mais, pièces perdues pour pièces perdues, celles des grands tragiques sont en général celles que nous connaissons encore le moins imparfaitement. Surtout, elles font partie d'une œuvre que par ailleurs nous pouvons vraiment saisir ; elles présentent par cela même un tout autre intérêt que les tragédies de poètes qui ne sont guère pour nous que des noms. On comprend donc que M. Séchan ait distribué comme il suit les 450 pages qui sont le centre de son livre : Première partie. Thèmes d'Eschyle. — Deuxième partie. Thèmes de Sophocle. — Troisième partie. Thèmes d'Euripide.

Pour chaque thème, la question se pose : sommes-nous en droit de lui rattacher telle peinture ? Bien que souvent nous mesurions mal l'originalité du drame, par rapport aux autres œuvres littéraires où le même sujet a été traité, le jugement est relativement aisé quand il s'agit de pièces conservées (pour Eschyle, *les Choéphores*, *les Euménides* ; — *Antigone*, *Électre*, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colone*, pour Sophocle ; — pour Euripide, *Alceste*, *Andromaque*, *les Bacchantes*, *Hécube*, *Hippolyte*, *Ion*, *Iphigénie à Aulis*, *Iphigénie en Tauride*, *Médée*, *les Phéniciennes*).

Mais la tâche est infiniment plus difficile pour les tragédies perdues, connues seulement par des fragments, de signification fort inégale, et par les mentions de mythographes et de scholiastes. En revanche, les données que peuvent fournir des monuments figurés sont ici particulièrement précieuses : M. Séchan a plaidé à bon droit dans son introduction la cause de la « philologie archéologique ». A cette enquête délicate, l'auteur a apporté, avec l'érudition la mieux avertie, les plus sûres qualités de goût littéraire ; et quiconque est amené à s'occuper, à quelque point de vue que ce soit, d'une des 36 tragédies suivantes tirera un profit certain du chapitre qui lui est ici consacré :

D'Eschyle : *Bassarides*, *Niobé*, *Penthée*, *Phorkides*, *Phrygiens*, *Télèphe*, *Thrèssai*, *Toxotides*.

De Sophocle : *Andromède*, *Laconiennes*, *Laocoon*, *Nausicaa*, *Niptra*, *Revendication d'Hélène*, *Scyriens*, *Thamyras*, *Thyeste*, *Troïlos*, *Tyro*.

D'Euripide : *Aiolos*, *Alcmène*, *Alopè*, *Andromède*, *Antigone*, *Antiope*, *Chrysippos*, *Hypsipyle*, *Ixion*, *Méléagre*, *Oedipe*, *Oineus*, *Oinomaos*, *Péliades*, *Philoctète*, *Sthénébée*, *Télèphe*.

Mieux encore que la répartition de ces titres, la proportion des peintures

examinées dans chacun des chapitres confirme pour la Grande-Grèce de façon frappante le succès prépondérant d'Euripide au IVe siècle. D'autre part, il est particulièrement notable que les monuments nous révèlent là un goût si vif pour la tragédie, si l'on réfléchit qu'au IIIe siècle c'est l'Italie méridionale qui a donné naissance aux premiers tragiques latins.

Voilà quelques-unes des justes observations qu'à propos de ces peintures M. Séchan présente avec autant d'élégance que de clarté. Son livre en renferme bien d'autres, non moins intéressantes : par exemple, sur la puissance d'évocation qu'avaient pour l'imagination antique les narrations de la tragédie; — sur le rôle d'intermédiaire que la grande peinture a dû jouer entre le théâtre et la décoration des vases; l'introduction montre de la façon la plus heureuse comment à toute époque la poésie grecque a agi sur l'art grec. Ce savant et attachant ouvrage, qu'on a plaisir à lire de la première page à la dernière et dont un bon index facilite la consultation occasionnelle, fait grand honneur à la finesse de jugement en même temps qu'à la puissance de travail de son auteur.

A. Plassart.

M. Hammarström, *Die komplementären Zeichen des griechishen Alphabets.* Helsingfors, 1928 (*Studia Orientalia*, II, 1928, pp. 186-201).

Dans une étude brève et ingénieuse qui trouve son point de départ dans un article de M. B. L. Ulmann (*Class. Philology*, XXII, 136) M. Hammarström essaie de tirer au clair l'histoire des aspirées et des lettres doubles dans les divers alphabets grecs. Voici la combinaison qu'il propose : 1° Le nom des signes complémentaires semble formé d'après πεῖ. Φ = *ph* serait sans doute la première des aspirées admises dans l'alphabet; χεῖ aurait été créé d'après φεῖ; ξεῖ apparaîtrait seulement plus tard. — 2° La dénomination de la lettre χεῖ, sa place dans l'alphabet indiquent à M. H. qu'elle a été imaginée dans le domaine ionien. Si, ensuite, les Grecs de l'Ouest, pour désigner la combinaison *kh* n'ont pas admis le signe ionien, c'est que ce signe Χ était encore employé dans l'ouest, comme variante pour tau. — 3° le Ϙ qui sert de gutturale aspirée dans les alphabets occidentaux doit s'interpréter comme un koppa aspiré (la lettre étant empruntée à des alphabets lydiens ou cariens?). L'emploi de ce signe se serait rapidement perdu et dans le domaine oriental il aurait pris la valeur de *ps* pour compléter la série des lettres doubles ζ, ξ. Dans les parlers occidentaux où le Χ ne pouvait être employé, Ϙ a été conservé avec la valeur de gutturale aspirée. — 4° L'auteur tente enfin de préciser l'origine et les rapports des signes désignant la lettre double ξ. L'ionien a adopté le samech sémitique sous la forme Ξ, les alphabets de l'Ouest ont admis un signe Χ comparable au χεῖ ionien. M. H. penche à croire que l'origine de ξ serait ionienne. On lui objectera que l'emploi occidental de Χ = ξ s'explique alors difficilement, le signe Ξ pouvant s'insérer sans aucun inconvénient dans le système occidental. On pourrait être surpris aussi de voir placer l'origine des aspirées dans le domaine ionien, mais il ne faut pas oublier que la perte de l'aspiration s'est produite assez tard, à une époque où l'ionien et l'attique avaient déjà divergé : l'objection ne saurait passer pour dirimante. Il reste que cette argumentation subtile et sans fissure ne saurait fournir qu'une hypothèse vraisemblable. Des découvertes épigraphiques éventuelles pourraient la confirmer, mais aussi en imposer la révision.

P. Chantraine.

U. Sicca, *Grammatica delle iscrizioni doriche della Sicilia* (Bibliotheca di filologia classica), in-8°, II-256 pages et 2 planches. Naples, chez l'auteur, via Scarlatti, 67, 1924.

M. Sicca a voulu étudier la langue des inscriptions doriennes de Sicile. Sujet difficile qu'il était malaisé d'organiser. Pour la période archaïque les inscriptions brèves et rares reflètent les parlers des cités d'où sont parties les colonies. Puis s'est constituée, surtout sous l'influence de Syracuse, une espèce de langue commune. Enfin la Κοινή ionienne-attique l'a emporté. Mais ce n'est pas avec les quelques débris que nous livrent les inscriptions qu'il est possible de retracer cette histoire complexe (le seul texte important est l'inscription d'Halaesa que l'auteur a rééditée à la fin de son livre). Les premières pages retracent brièvement l'histoire du peuplement et de la colonisation sicilienne. Ce sont ces événements en effet qui ont commandé l'évolution linguistique. Mais la description du dialecte qui vient ensuite, disposée suivant l'ordre traditionnel des grammaires (Phonétique, etc.), présente un peu tous les faits sur le même plan. Ce n'est pas que dans le détail on ne rencontre des observations fort justes. Le paragraphe sur le passage du parfait à la flexion du présent thématique offre un exposé exact des faits : les désinences du parfait actif aux trois personnes du singulier ont été éliminées (parce que c'étaient les plus anomales) mais au pluriel et au moyen (sauf une forme γεγράφονται chez Archimède) le système ancien s'est maintenu. L'étude du vocabulaire, trop souvent négligée, fournit aussi d'utiles observations. Des découvertes récentes, celles de Cyrène en particulier, auraient pu amener l'auteur à modifier sur quelques points la rédaction (par exemple à propos des datifs en -εσσι) ; mais en général le livre groupe un grand nombre de faits correctement interprétés et il est appelé à rendre de bons services. P. 116, il est inexact à tous égards d'affirmer au sujet de la désinence de première personne du pluriel -μες que le dorien conserve mieux que les autres dialectes les anciennes désinences verbales. Rien ne permet d'attribuer à -μες une plus grande antiquité qu'à -μεν.

P. Chantraine.

Félix von Trojan, *Handlungstypen im Epos, die homerische Ilias* (Wortkunst, drittes Heft), in-8°, 187 pages. Munich, Max Hueber, 1928.

C'est dans une collection où ont été publiés des ouvrages variés de critique et d'esthétique que paraît le livre de M. von Trojan. Il ne s'est pas proposé de nous donner après tant d'autres une recherche critique sur l'*Iliade*, mais il la prend comme un tout pour y étudier la marche de l'action. Il mène l'analyse avec minutie, il montre tous les ressorts de cette action. Dès le début il détermine les motifs et les mobiles de la querelle et il en fait prévoir les conséquences. Dans le détail citons par exemple les pages où sont définis les divers moments du combat homérique : le discours des héros, le défi, la lutte, le triomphe du vainqueur, la défense du blessé, la bataille pour reconquérir le corps du guerrier tué. L'auteur nous enseigne combien l'action de l'*Iliade* comprend d'éléments divers et comme ils sont habilement agencés. Comme il considère la question du dehors et d'un point de vue d'esthétique générale, il ne se pose pas les problèmes qui occupent généralement la critique homérique : c'est dans la conclusion qu'il consacre quelques lignes à la composition du chant B. Le livre

qui est écrit avec talent est souvent alourdi par une phraséologie obscure et les tableaux qui sont ajoutés à la fin du volume ne sont pas pour éclairer bien vivement le lecteur.

P. Chantraine.

Hesiodos, *Erga*, erklärt von U. von Wilamowitz-Mœllendorf. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1928, in-8°, 166 p.

Au moment où la *Collection Budé* s'enrichit d'un excellent Hésiode de P. Mazon, le maître berlinois nous offre une édition critique et annotée des *Erga*. Elle comprend une introduction (1-10), le texte avec l'apparat (11-38), des remarques de détail (39-130), une étude générale (131-162), une brève addition (163-164) et deux petits index, allemand et grec (165-166). Comme le savant éditeur n'a plus à prouver l'étendue et la sûreté de son érudition, la curiosité et l'attention se portent sur son texte plus encore que sur son commentaire, si docte et si copieux soit-il. D'ailleurs, nous avions déjà en France celui de P. Mazon, que Wilamowitz apprécie et se défend de vouloir supplanter. On se doute bien que le nouveau texte des *Erga* n'est ni conservateur, ni timoré. D'abord la partie qui constitue proprement les Ἡμέραι, 765 sqq., est exclue : c'est une œuvre à part, dont la langue prouve l'inauthenticité. Ensuite les vers qu'ignore la tradition indirecte sont rejetés au bas des pages (ex : 244-245, 294, 370-372) et par trois fois, entre 490 et 690, des groupes de vers sont déplacés. Enfin 724-759 sont expulsés du texte en bloc. A cette maestria impérative on reconnaît la marque du brillant éditeur : c'est un « décisionnaire » bienfaisant qui, sans emporter toujours la conviction, force toujours à réfléchir.

Paul Collart.

Bruno Snell, *Aischylos und das Handel im Drama*, in-8°, 164 p. Leipzig, Dieterich, 1928 (*Philologus, Supplementband XX, H. 1*).

On ne peut s'empêcher en examinant ce livre de le comparer, malgré des différences, à celui qu'a publié naguère W. Porzig : *Die attische Tragödie des Aischylos*. Au fond, les deux savants semblent viser au même but : renouveler l'interprétation du théâtre d'Eschyle en partant de considérations générales. Il s'agit cette fois de l'action dramatique et du sens à donner au verbe δρᾶν et aux mots de la famille. Tout le premier chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire du mot δρᾶν (sens et emplois) et aux distinctions à établir entre lui, πράττειν et ποιεῖν. La conclusion est que δρᾶν, dans la tragédie attique, marque non pas l'acte lui-même, mais la décision d'agir prise après hésitation entre la justice et l'injustice de l'acte à accomplir (τί δράσω), le point de départ de l'acte. C'est Eschyle qui aurait le premier décrit et représenté ces combats intérieurs, ces conflits d'où résulte dans la conscience humaine l'impulsion qui aboutit à l'acte. Le deuxième chapitre explique que la terreur, non pas la terreur inspirée aux spectateurs avec la pitié, comme dans la théorie d'Aristote, mais la terreur ressentie par les personnages du drame est l'origine interne, la source de l'action ainsi entendue. Les sept chapitres suivants sont l'explication et l'application commentée de ces principes aux sept tragédies d'Eschyle. Un dernier chapitre montre, par l'exemple *d'Iphigénie à Aulis*, que ces considérations ont abouti normalement à l'introduction de la philosophie dans la tragédie, telle que l'a conçue Euripide. — Malgré l'intérêt et le mérite de son travail,

on peut faire à M. Snell quelques critiques. Au début, dans la partie théorique, bien que Nietzsche, Lessing, Schopenhauer, etc., soient invoqués, les définitions et les distinctions sont parfois subtiles, vaporeuses et mouvantes. Dans la suite, les chapitres consacrés aux applications ressemblent un peu à des études préliminaires destinées à des éditions.

P. C.

Eduard Williger, *Sprachliche Untersuchungen zu den Komposita der griechischen Dichter des 5. Jahrhunderts*, in-8°, 60 pp. Gottingen, Vandenhoek und Ruprecht, 1928.

Les poètes grecs du v^e^ siècle, lyriques et tragiques, ont tiré un grand parti de la composition nominale. Sans prétendre offrir une étude exhaustive, M. Williger précise quelques points de cet emploi et les résultats qu'il a acquis aideront les chercheurs à s'orienter dans ce difficile sujet. Au lieu que dans l'épopée la composition fournit presque uniquement des épithètes descriptives, les lyriques et les tragiques créent à chaque instant des composés pour exprimer une idée essentielle et pour les faire entrer dans un système syntaxique défini. Ce rôle expressif du groupe nominal est caractéristique du style grec ; nous sommes obligés de le traduire par une tournure verbale. Le composé est un groupe instable que commande dans chaque cas le contexte. D'où la fréquence des *hapax*. — M. W. analyse un certain nombre de formules et montre chaque fois la liberté de l'expression qui ne peut jamais entrer dans des catégories grammaticales rigides. L'étude des composés relève moins de la grammaire que de la stylistique. Un composé comprend généralement un élément déterminé et un élément déterminant ; mais la nature du lien qui unit les deux termes peut se définir différemment suivant les passages. Dans un certain nombre de composés où le second élément est constitué par une racine verbale, le sens varie suivant que ce second membre est affecté d'un sens actif ou passif. Les composés en -τος admettent de même, aussi bien un emploi actif qu'un emploi passif : ἄκραντος signifie « qui ne se réalise pas », mais *Choéphores* 65 ἄκραντος νύξ « la nuit qui ne permet pas d'accomplir (le châtiment) ». Les composés de substantif en -τηρ /-τωρ, s'emploient aussi très librement et M. Williger apporte d'utiles corrections au livre de M. Fränkel : προσίκτωρ signifie normalement « suppliant » mais *Euménides* 119 le mot désigne celui qu'on supplie.

Le mérite de cette dissertation est d'interpréter les composés dans le contexte où ils sont impliqués ; elle met ainsi en lumière la variété et la richesse de leur emploi. Mieux qu'en construisant une théorie peut-être chimérique, l'auteur a éclairé les procédés des poètes tragiques. Son interprétation est fondée sur une étude approfondie des auteurs, et son livre ne sera pas inutile pour l'intelligence de plus d'un passage d'Eschyle ou de Sophocle. Il arrive rarement que M. Williger force le sens d'un vers pour en tirer argument : p. 19 *Euménides* 1031 εὐάνδροισι συμφοραῖς ne signifie pas « des événements tels que les hommes deviennent meilleurs », mais συμφορά garde un reflet de son sens étymologique et dans son apparente liberté la traduction de M. Mazon « en de riches floraisons humaines » rend plus exactement la valeur poétique du texte.

P. Chantraine.

Aristophane, *Les oiseaux*, *Lysistrata* (t. III), texte établi par V. Coulon et traduit par H. Van Daele, in-8° 177 doubles pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1928 (Collection G. Budé).

Le tome troisième de l'Aristophane publié par M. Coulon présente les qualités qui ont fait le succès des précédents volumes. Travail de première main, fondé sur une connaissance personnelle et approfondie du texte, cette édition apporte une contribution importante à la critique d'Aristophane. Dans sa sobriété l'apparat reste complet et fournit les variantes de tous les manuscrits qui comptent (R, V, A, M, U, Γ). On notera le parti que M. Coulon a tiré des scholies qui, là où les manuscrits divergent ou sont gâtés, offrent souvent la bonne leçon où la suggèrent. L'éditeur s'est, du reste, généralement montré très conservateur. Il a surtout amélioré en plusieurs passages la répartition des répliques entre les personnages ; on sait qu'en cette matière les manuscrits ne possèdent pas grande autorité. — Voici quelques remarques de détail : *Oiseaux* 443, la correction τόνδ' pour τόν ne paraît pas indispensable ; — *Oiseaux* 1265, l'insertion de ἔν, que M. C. présente comme une correction personnelle est aussi indiquée par J. M. Stahl, *Kritisch historische Syntax*, p. 624. — Dans *Lysistrata* M. Coulon a pu utiliser l'édition Wilamowitz qu'il a suivie en plusieurs points : v. 6 Κλεονίκη etc... ; — *Lysistrata* 580, la leçon des manuscrits κεἴ τις ξένος ἢ φίλος ὑμῖν ne paraît satisfaisante ni pour le sens ni pour le mouvement. Le texte de Bergk κεἴ... ἦ qu'adopte M. Coulon ne convient pas pour la grammaire. On est alors conduit à écrire avec M. Wilamowitz κἄν... ἦ. — Pour l'interprétation des passages laconiens de *Lysistrata* où les particularités dialectales doivent passer pour authentiques il faut renvoyer maintenant au *Dialecte Laconien* de M. Bourguet.

M. van Daele a tenté un louable effort pour faire passer dans sa traduction le mouvement et la verdeur de l'original. *Oiseaux* 379, la traduction « vaisseau long » pour ναὺς μακρά semble moins directe et à peine plus exacte que « croiseur ». — M. V. a été gêné pour la traduction des noms d'oiseaux ou de plantes souvent malaisés à identifier. Il a dû plusieurs fois se contenter de transcrire purement et simplement le terme grec. D'où des disparates. *Oiseaux* 215, μίλαξ doit désigner le liseron.

P. Chantraine.

E. E. Genner, *Selections from the Attic Orators*, viii-255 p., in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1928.

C'est une édition scolaire, publiée à la suite d'une décision prise au début de 1927 par le Conseil de la Faculté des Lettres (*Board of the Faculty of Literae Humaniores*) de remplacer au programme des discours de Démosthène par un choix de discours d'autres orateurs attiques. Ont été préférés : Antiphon, *Sur le meurtre d'Hérode* ; Andocide, *Sur les mystères* ; Isocrate, *Aréopagitique* ; Eschine, *Ambassade* et *Contre Ctésiphon* ; Hypéride, *Oraison funèbre* ; Lycurgue, *Contre Leocratès*. Le choix des œuvres s'imposait presque ; celui des auteurs semble plus arbitraire. On pourrait chicaner M. Genner qui, ne voulant ou ne pouvant pas donner un discours de chaque orateur attique, a élu Antiphon, Andocide et Lycurgue plutôt qu'Isée, Dinarque et Lysias. L'exclusion du dernier paraît surtout regrettable. Quant au texte, il est publié sans analyse, ni notes explicatives, mais

précédé, le cas échéant, de l'ὑπόθεσις. On lit parfois, au bas des pages, des notules très concises pour indiquer ou la corruption du texte ou l'auteur d'une correction nécessaire ou la référence d'une citation poétique. On retrouve là en somme les qualités traditionnelles des éditions d'Oxford : compétence, brièveté, netteté élégante.

Paul Collart.

Ulrich Pohle, *Die Sprache des Redners Hypereides in ihren Beziehungen zur Koine* (Klassisch-Philologische Studien, Heft 2), in-8°, 140 p. Leipzig, Harrassowitz, 1928.

Hermogène et Phrynichos avaient déjà noté que la langue d'Hypéride présente, par rapport à l'attique de nombreuses innovations. M. Pohle a méthodiquement relevé ces innovations en les confrontant d'une part avec l'usage attique, d'autre part avec la κοινή. Il a pu ainsi situer exactement la langue d'Hypéride qui marque la transition entre l'attique de Démosthène et la κοινή qui se constitue au IIIe siècle et qu'on observe en particulier dans les papyri. La dissertation, solidement construite, est l'œuvre d'un débutant qui promet. Dans le détail de son étude, l'auteur se montre généralement prudent et bien informé. C'est à juste raison que p. 27 il se refuse à attribuer à Hypéride la forme εἴωθες attestée une fois qui a bien des chances d'avoir été introduite par le copiste du papyrus. — Je ne suis pas bien sûr non plus que l'imparfait du verbe être, ἦμην, cité p. 23, ait été employé par Hypéride dans un de ses discours. La forme n'apparaît d'une manière assurée que dans les papyri du IIIe siècle, et les exemples d'Euripide ou de Lysias auxquels se réfère M. P. sont suspects. Les textes d'Hypéride que nous ont livrés les fouilles d'Égypte proviennent des exemplaires de particuliers ; ils ne représentent pas une édition officielle, revue par des philologues, ils risquent d'avoir été modernisés. — Le vocabulaire, malgré quelques innovations instructives (p. ex. le féminin δουλίς) n'offre que peu de termes véritablement hellénistiques (v. p. 84). La phrase d'Hypéride que l'auteur étudie avec une réelle délicatesse a conservé dans l'ensemble la structure de la phrase classique (v. p. ex. p. 110-115 les indications sur l'emploi des temps). Ici encore M. P. a tendance à souligner un peu fortement les éléments hellénistiques ou populaires de la langue (p. 121, à propos de IV 10, je crois que l'insertion de ἄν dans διὰ τί γὰρ τούτου φείσαισθε est indispensable). — P. 119, il aurait fallu distinguer plus nettement l'omission de la copule et la phrase nominale proprement dite.

P. Chantraine.

R. Helbing, *Die Kasussyntax der Verba bei den Septuaginta*, in-8°, XXIV-328 pages. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1928.

M. Helbing a écrit, voilà plus de vingt ans, une phonétique et une morphologie des Septante qui font autorité : il nous donne aujourd'hui, pour faire suite à ses premiers travaux, une étude détaillée sur la syntaxe des compléments de verbes. Le livre, comme l'indique un sous-titre, envisage le sujet sous son double aspect : la syntaxe de la κοινή et les hébraïsmes des Septante. On connaît en effet les données du problème : l'*Ancien Testament* se compose de traductions strictement littérales, si bien que pour la

syntaxe et pour le sens des mots le linguiste n'en peut tirer parti qu'avec de grandes précautions. — L'introduction définit nettement cette question des hébraïsmes. Les traducteurs ont voulu fournir aux Juifs hellénisés établis en Égypte un texte grec de leurs livres saints. Il importait d'en reproduire les formules aussi littéralement que possible ; d'où une traduction d'une fidélité maladroite et souvent mécanique. En étudiant la syntaxe des compléments de verbes on observe à chaque instant que la version grecque semble calquée sur le texte hébreu. Mais généralement la tournure adoptée n'est pas aussi barbare qu'il paraît d'abord, et elle s'accorde avec des tendances profondes de la langue : la construction πεποιθέναι ἐπὶ semble reproduire mécaniquement l'hébreu, mais elle se retrouve dans un papyrus des archives de Zénon, et l'extension de l'emploi des prépositions est un trait caractéristique de la κοινή hellénistique ; — au contraire des expressions comme πεποιθέναι ἐν (p. 200) ἀκούειν εἰς ou ἐν (p. 153) ne peuvent guère s'expliquer par le développement propre du grec. Sous le terme général d' « hébraïsmes » on désigne des particularités diverses qu'il faut distinguer. — Beaucoup plus nettement que dans la syntaxe l'influence de l'original apparaît dans le vocabulaire. C'est un hébraïsme que l'emploi de εὐλογεῖν au sens de « bénir » ; de même p. 98 il est montré comment dans les Septante νομοθετεῖν a pris le sens d' « enseigner ». Enfin c'est à l'original hébreu qu'ont été empruntées des formules périphrastiques πρόσωπον, χείρ, ψυχή. Dans le détail de son étude M. Helbing n'a rien voulu laisser échapper. Pour chaque cas, accusatif, génitif, datif, il considère successivement chaque verbe et les constructions diverses qu'il admet. Les exemples cités sont souvent confrontés avec le texte original qu'ils traduisent. Cette méthode analytique donne à l'ouvrage une particulière solidité. On regrettera seulement qu'elle ne mette pas bien en lumière quelques caractéristiques de la κοινή : développement de l'usage des prépositions, emploi de εἰς et l'accusatif comme prédicat, etc. Un bref index des hébraïsmes de syntaxe et un index des verbes terminent ce livre excellent.

P. Chantraine.

Sister James Aloysius Stein, *Encomium of* Saint Gregory bishop of Nyssa *on his brother saint Basil* (Catholic University of America, vol. XVII), in-8°, xcvi-166 pages. Washington, 1928.

Voici un nouveau volume publié dans la collection de l'Université catholique d'Amérique et sorti de l'enseignement de M. Deferrari. La sœur James Aloysius Stein édite l'*éloge de saint Basile* par son frère saint Grégoire de Nysse. D'abord une introduction copieuse et généralement bien informée (dans le paragraphe sur le rythme on observe pourtant quelque flottement ; l'auteur ne connaît pas l'utile dissertation de M. Skimina sur le rythme oratoire chez saint Jean Chrysostome). Puis le texte est donné avec notes critiques, traduction, commentaire et index. Ce texte repose sur celui de Migne qui reproduit l'édition Morel de 1638. L'auteur, il est vrai, nous dit avoir collationné sur photographies six manuscrits et les variantes en sont signalées dans l'apparat, mais on ne nous explique nulle part pourquoi ces manuscrits ont été choisis, quelle peut être l'histoire du texte, etc. Ce travail honnête et consciencieux soulève les mêmes objections que les autres volumes de la collection : avant de pouvoir commenter utilement un texte, il conviendrait d'établir ce texte sur une base bien assurée.

P. Chantraine.

Fr. Steinmayr, *Periode und Rhythmus der griechischen und lateinischen Kunstsprache*, in-8°, 32 p. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1928.

Utile brochure où M. Steinmayr envisage successivement sous ses divers aspects la structure de la période : la constitution de κῶλα équilibrés, le rôle du ton, enfin les formes métriques proprement dites. Le principal mérite de l'auteur est de montrer que c'est la combinaison de tous ces procédés qui constitue la période. Dans le détail des exemples on aimerait à discuter avec M. St., mais en pareille matière l'interprétation de chaque savant reste toujours un peu subjective. Ce que l'on pourrait reprocher plus personnellement à l'auteur, c'est d'étudier parallèlement la période grecque et la période latine comme si elles étaient en tous points comparables. Ni le rythme, ni le rôle du ton ne sauraient être identiques dans deux langues de structure aussi différentes. Je sais bien que les orateurs latins ont cherché à calquer la période latine sur la période grecque, mais il se pose justement là un problème sur lequel on voudrait connaître l'opinion de M. Steinmayr.

P. Chantraine.

Papyri Graecae Magicae, *Die Griechischen Zauberpapyri*, herausg. u. übers. von K. Preisendanz, unter Mitarbeit von Abt, Eitrem, Fahz, Jacoby, Möller, Wünsch. Tome I, in-8°, xii-200 p., 3 planches. Teubner, Leipzig. Berlin, 1928.

Les Égyptiens étaient le peuple le plus superstitieux de la terre. Les papyrus, grands et petits, nous avons déjà livré toute une littérature magique, témoignages dispersés de cette superstition. Ce ne sont que formules, recettes, hymnes, incantations, invocations, noms mystérieux, images-fétiches, amulettes, triangles vocaliques ascendants et descendants, sans parler des horoscopes et de la palmomancie. La mode est passée de traiter dédaigneusement cette paperasse absurde et abstruse (précieuse au point de vue du folklore), qui a consolé tant d'âmes en peine, tant d'ambitieux, tant d'amoureux, tant de naïfs, et fait vivre à leurs dépens tant de mages inspirés. La réunion de tous ces textes offrira un attrait et un intérêt incomparables. De ce *Corpus papyrorum magicarum Graecarum*, M. Preisendanz et ses collaborateurs nous offrent aujourd'hui le premier tome ; et ils nous en promettent deux autres qui compléteront le recueil. L'ouvrage s'ouvre d'excellente façon par un préambule où le directeur de la publication rend un hommage ému aux mérites, aux efforts de ses devanciers, vivants et morts, notamment au doyen des papyrologues, Carl Wessely, le maître viennois, qui « a fourni un travail de pionnier », à Alb. Dieterich qui avait conçu l'ouvrage, et à R. Wünsch qui devait le publier avec lui, avant la guerre, dans la *Bibliotheca Teubneriana*. De nouveaux collaborateurs ont pris la place de ceux qui ont disparu et le plan primitif s'est élargi. Il prévoit la publication de 76 papyrus disséminés dans les collections d'Europe, sauf XV qui est à Alexandrie. On en imprimera le texte, avec mots séparés et accentués, — nouveauté appréciable — et la traduction, après une introduction sur l'état et les dimensions du papyrus, sa date, la division du contenu, la bibliographie. Le premier volume comprend, sous les numéros I, II, III, IV, V, V a, VII, les sept textes suivants : P. Berlin 5025 et 5026, P. Louvre 2391 (Mimaut), P. Bibl. Nat. suppl. gr. 574, P. Brit. Mus. XLVI P. Holm, P. Brit. Mus. XLVII. Il suffit de son-

ger aux difficultés de lecture pour quelques-uns de ces papyrus, aux problèmes d'interprétation pour tous, à l'état du papyrus Mimaut tout déchiqueté, à la longueur du papyrus de notre Bibliothèque Nationale (3274 lignes), pour se rendre compte du labeur énorme que représente ce livre. Il recèle déjà toute la magie : niaiseries et jongleries vocales et verbales sur la puissance des sept voyelles et des mots efficaces; charmes, phylactères, ἀγωγαί, émouvants et risibles; figures cabalistiques au pouvoir inéluctable. Au milieu de ces drôleries mystérieuses éclatent tout à coup des prières, des litanies, des supplications toutes vibrantes de foi, de poésie et de passion. *Spiritus flat ubi vult.* Les trois planches ne manqueront pas d'exciter la curiosité. Elles donnent chacune deux reproductions : I, mots et signes magiques avec un scarabée et démon acéphale tout bariolé d'inscriptions; II, représentation de trois personnages magiques dont Seth et serpent au trépied; III, triangles et cercle avec lettres et formules magiques.

Quand auront paru les Index, sans doute à la fin du t. III, et que toute la publication sera commode à consulter, elle constituera un instrument de travail inestimable. Dès à présent, on ne saurait trop féliciter et encourager M. Preisendanz et ses collaborateurs.

Paul Collart.

Emanuel Lœwy, *Polygnot, ein Buch von griechischer Malerei*, text, 80 p. Abbildungen, 100 Tafeln. A. Schroll, Wien, 1929.

M. E. Lœwy n'estime pas que tout soit dit sur Polygnote, depuis que — l'œuvre de cet artiste étant totalement perdue pour nous! — on a reconstitué tant bien que mal les sujets de la Lesché cnidienne ou ceux du temple de Platées; depuis même que M. E. Pfuhl a écrit sur le dessin des Grecs ses trois denses et précieux volumes. Il revient à la grande peinture hellénique. Bien que le livre s'intitule seulement ici « *Polygnot* », il y est partout parallèlement question de deux artistes, décorateurs et sculpteurs à la fois, quasi contemporains : Polygnote de Thasos lui-même, et Micon. E. Lœwy les a associés — tout en distinguant leurs manières — parce qu'ils sont pour lui, comme il le dit vers la fin, « les grands inventeurs de motifs de l'art grec », et « ceux qui l'ont affranchi de l'archaïsme ». La part la plus large leur est faite, dans un passé prolongé; leur influence déborderait même l'histoire de l'art antique, jusqu'aux temps de la Renaissance. Dans l'exaltation de leur éminent mérite, le ton de l'exégète devient souvent lyrique. Polygnote est « un des plus grands dans tous les arts ». Son œuvre représente « le plus noble contenu dans la plus noble forme. »

Nous étions préparés à ce panégyrique du maître thasien par les récents travaux de M. E. Lœwy lui-même (*Niobe*, *Arch. Jahrb.*, 1927, p. 80-136). Retenons les propositions essentielles : non seulement l'*esprit* de Micon et de Polygnote s'est affirmé jusqu'à nous à travers une suite d'œuvres des arts mineurs [1] (où, au vrai, il ne convient de chercher que des échos, des reflets, si l'on veut, de la grande peinture originale); mais on pourrait suivre l'évolution créatrice des deux maîtres même dans le grand art :

1. M. E. Lœwy les analyse excellemment.

Micon, peintre du Theseion, a *au moins inspiré* les frontons d'Olympie, surtout le fronton Ouest (mêlée des Centaures) ; quant à Polygnote, — qui est allé plus loin dans l'expression extérieure des passions, voire dans celle des mouvements secrets de l'âme — il serait inséparable, tel que nous le devinons, des deux frontons du Parthénon, pour lesquels, nous dit-on, nul témoignage ancien ne nomme formellement Phidias. (On pourrait objecter que Polygnote a été encore bien moins cité à cette occasion !) M. E. Lœwy n'est pas loin de reconnaître la main même du Thasien-fils d'Aglaophon dans les reliefs célèbres (fin v^e^ s.), dits d'Orphée, des Péliades, de Pirithoos et de Thésée.

Le livre est *sans aucune note*, mais accompagné d'un riche album documentaire. On a plaisir (surtout quand on a fait dix ans de fouilles sur les traces, hélas ! trop évanides du grand peintre, à Thasos) à admirer une si habile reconstitution de cette énigmatique figure. Saluons donc le beau portrait nouveau de Polygnote, passionnément tracé ; même s'il risque d'évoquer — mutatis mutandis — quelques-uns des dangers que comportait la louange de la jument de Roland... Le fils d'Aglaophon, lui, a vécu ; il a peint. C'est hélas ! à peu près tout ce que nous savons d'indéniable sur lui.

Ch. Picard.

Ch. H. Skalet, *Ancient Sicyon, with a prosopographia Sicyonia*, dans *The Johns Hopkins University Studies in archaeology*, n° 3, edited by David M. Robinson, Baltimore-London-Oxford, 1928, in-8, VI + 223 p.

Ce livre soigneux et convenablement documenté est le n° 3 de la collection archéologique publiée sous la direction de M. David Robinson. Il enrichit à tout point de vue la série, ces monographies de villes étant fort précieuses pour mettre au clair l'état de nos connaissances. Il faut malheureusement répéter une fois de plus ici que les plans (fig. 1 et 1a, à la p. 2) et l'illustration photographique (16 figures entre les p. 3 et 21) déçoivent le lecteur, qui eût aimé à trouver d'abord une base topographique moins réduite et médiocre. L'exploration archéologique de Sicyone n'a jamais donné de résultats très engageants. La cité comprise entre l'Hélisson (O.) et l'Asopos (E.), entre le village actuel de Vasilikó (N.) et l'Acropole Nouvelle, n'a pas plus récompensé les chercheurs américains de 1886-1887 que les autres. Avec le théâtre et le temple voisin au S., l'édifice le plus curieux est celui qu'ont dégagé récemment MM. Philadelpheus et G. Welter, et qui est considéré comme un *bouleutérion*[1]. Nulle part, la fouille n'est d'ailleurs terminée. M. Ch. H. Skalet a enregistré d'abord les assez maigres résultats dus à la pioche ; le tableau qu'il fait ensuite de l'industrie et de l'activité commerciale du pays ne fera que mieux ressortir l'indigence des ruines, et le mauvais sort actuel de la cité des Orthagorides, où les arts, notamment, eurent jadis tant d'éclat. L'histoire politique est distribué en quatre chapitres, de la période héroïque aux temps romains : exposés un peu brefs, puisqu'ils ne nous mènent pas à la moitié du livre, et où

1. L'auteur n'a pas connu le résultat des fouilles de 1926 (Orlandos, Philadelpheus) qui ont permis d'identifier un gymnase (S. du théâtre) et de compléter l'exhumation du temple dorique trouvé en 1922.

il y aurait çà et là à reprendre. Ce qui semble avoir intéressé le plus l'auteur, c'est la civilisation, — religion et arts — de la vieille cité ; il y a un chapitre assez sommaire (6 p. pour Polyclète !) sur les sculpteurs, un autre sur les peintres, un autre sur les Trésors sicyoniens d'Olympie et de Delphes. Pour la plastique, on eût aimé que l'auteur tînt en général davantage compte des documents existants. (Il n'est pas sûr que l'Apollon de Piombino, p. 98, représente la création de Canachos ; cf. *contra*, E. Langlotz, *Frühgriech. Bildauerschulen*, p. 30 sqq., qui fait de l'origine de ce bronze une énigme.) Dans l'étude de la peinture, Pausias eût pu être présenté lui-même de plus intéressante façon. Pour le Trésor sicyonien de Delphes, l'auteur ignore à tort le livre de M. E. Bourguet qu'on aurait tant de profit à lire, en Amérique comme ailleurs ; il ignore aussi, ce qui est non moins fâcheux, les récentes fouilles qui ont renouvelé la question, en condamnant les hypothèses antérieures (*BCH*, XLVI, 1922, p. 510). Le chapitre sur les cultes de Sicyone est bien intéressant : ce qui est dit pour Déméter et Perséphone fait, hélas ! vivement regretter qu'on n'ait pas encore retrouvé le *hiéron* local des deux déesses, pourtant si exactement situé par Pausanias (II, 11, 2). Il y a en appendice une prosopographie de Sicyone, une bibliographie, et un bon index.

Ch. Picard.

Oscar Jacob, *Les esclaves publics à Athènes*, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége, fascicule XXXV. Liège et Paris, 1928, 1 vol. in-8° de 201 pp. — Prix : 26 fr.

M. Jacob dédie à la mémoire de deux de ses maîtres, Paul Foucart et Bernard Haussoullier, un livre digne en tous points de leur enseignement, digne aussi de l'excellent épigraphiste M. Charles Michel, dont M. Jacob fut l'élève à la Faculté de Liège.

L'auteur étudie en l'épuisant pour le moment la question des *publici* athéniens : esclaves, ouvriers, policiers et archers, employés ; — leur situation juridique, morale et sociale ; — leur rôle dans l'État. Il avait comme point de départ la thèse de Waszynski (Berlin, 1898), le programme de Silverio (Munich, 1900) et quelques autres études comme celle de Plassart sur les archers athéniens (*Rev. Ét. grecques*, 1913). M. Jacob passe rapidement sur les points non controversés, examine les autres avec le plus grand soin et donne ses conclusions personnelles, non sans apporter à la discussion des éléments nouveaux, comme par exemple son excellente restitution [ταῦτ]α τηρεῖ Σκύλαξ dans une inscription de 305 du collège de trésoriers de la déesse (Ch. Michel, *Recueil*, 582).

Cette étude si précise et si consciencieuse rend sensible le rôle considérable joué dans Athènes par ces étrangers qui assument à peu près tout ce que nous appelons l'administration permanente d'une cité. La démocratie méfiante admettait difficilement que l'activité du citoyen dans la politique fût autre que discontinue. Mais qu'un prisonnier de guerre trop pauvre pour payer rançon, qu'un malheureux acheté à Éphèse ou à Chio, affecté ensuite au service des archives ou des tribunaux, finît par connaître assez bien son métier pour représenter la tradition en face de l'éphémère magistrat, qui songerait à en prendre ombrage ? « Contrairement à ses supérieurs dont la magistrature ne pouvait durer qu'un an, le δημόσιος était maintenu dans le même service pendant plusieurs années consécutives, ce qui lui permettait d'acquérir une compétence incontestable », dit M. Jacob ;

et, à propos de ceux du Conseil, il ajoute que l'épistate des prytanes faisait sagement de les ménager : « s'il s'agissait d'un magistrat encore neuf dans la politique, ses employés — y compris et surtout les δημόσιοι — étaient plus familiarisés que lui avec les lois, bordereaux, documents publics de toute sorte, avec les questions de procédure, le style, les usages de leur administration, le classement des pièces de leurs archives ; leur science du droit devait leur assurer pour l'expédition quotidienne des affaires une supériorité marquée sur le magistrat lui-même ». « Nos ministres, qui ne sont pas nécessairement annuels, ont aussi à compter avec leurs bureaux. » Le rapprochement est exact et intéressant : à force d'être en garde contre ceux qui aspirent à le conduire, Démos laisse des étrangers de condition servile prendre peu à peu le monopole des traditions, de celles mêmes qui intéressent au premier chef la vie même de la cité : dans le Conseil, les tribunaux, les arsenaux, le trésor de la Déesse.

Le livre de M. Jacob est écrit avec l'aisance un peu lente de celui qui, connaissant très bien son sujet, le parcourt en tous sens, sachant que rien n'y est dépourvu d'importance. Son lecteur le suit avec un intérêt soutenu.

Quelques remarques :

P. 21 sqq. Le scholiaste des Guêpes (1007) nous transmet un fragment d'Andocide, disant, à propos d'Hyperbolos : οὗ ὁ μὲν πατὴρ ἐστιγμένος ἔτι καὶ νῦν ἐν τῷ ἀργυροκοπείῳ δουλεύει τῷ δημοσίῳ. La traduction adoptée par M. Jacob : « aujourd'hui encore, son père, à l'Hôtel des monnaies, travaille en qualité d'esclave pour le compte de l'État » nous paraît bien moins « naturelle » que celle qu'il propose ensuite, avec réserve : « il est le serviteur du δημόσιος ». « Esclave d'esclave » est bien dans le style du passage, sans compter qu'on trouverait difficilement d'autres exemples de δουλεύειν τῷ δημοσίῳ pour signifier être esclave public. Si Andocide avait voulu dire *servir l'État*, il n'aurait pas employé un neutre qui, dans un tel contexte, sera immanquablement pris d'abord pour un masculin.

P. 29 sqq. M. Jacob signale trois cas dans lesquels on organise pour des esclaves publics-ouvriers une table commune, au lieu de leur donner une indemnité pour leur repas, comme c'est la coutume la plus fréquente. Le premier est attesté par une inscription de 329/8 relative aux travaux que Lycurgue fit exécuter au temple d'Eleusis et à l'Eleusinion d'Athènes : le second se trouve à Délos en 279, le troisième à Ephèse en 44 après J.-C. Dans les trois cas il s'agit d'un temple et alors l'explication se présente d'elle-même : l'entrepreneur prend la peine d'organiser une syssitie pour les esclaves afin d'éviter que ceux-ci ne souillent le lieu sacré en mangeant à leur guise. Les temples qui employaient des esclaves préféraient, pour que tout se passât correctement, les traiter comme des pensionnaires. Les entrepreneurs ordinaires n'avaient aucune raison d'en faire autant. C'est justement la date très basse du troisième exemple qui le rend intéressant, parce qu'il montre la permanence d'une coutume.

Marie Delcourt.

P. Roussel (avec la collaboration de P. Cloché et de R. Grousset), *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine* (tome II de la collection *Peuples et Civilisations*, publiée sous la direction de L. Halphen et P. Sagnac). In-8°, 554 p. et 2 cartes. Paris, Alcan, 1928.

Le volume que M. P. Roussel et ses collaborateurs viennent de publier, comprend la période qui s'étend de la fin du VI^e^ siècle (avènement de Darius, chute des Pisistratides) à la fin du III^e^ (premières années de Philippe V de Macédoine et d'Antiochos le Grand) ; c'est donc l'histoire de la Grèce classique et, pour sa plus grande partie, de la Grèce hellénistique. Dans cet ensemble, M. P. Roussel a eu la collaboration de M. P. Cloché pour ce qui concerne l'hégémonie athénienne et le IV^e^ siècle jusqu'à l'avènement d'Alexandre, celle de M. R. Grousset pour ce qui touche à l'histoire de l'Iran et de l'Inde.

C'est la Grèce qui forme le centre de l'exposé, et les peuples étrangers ne sont étudiés que dans la mesure où leur sort influe sur celui de la Grèce. D'autre part, après la mort d'Agathocle, l'Occident hellénique n'est plus examiné qu'à grands traits puisqu'il est désormais dans la zone d'influence de Rome et que ses destinées ont été retracées par M. Piganiol dans son volume sur *La conquête romaine*.

Dans le domaine qui leur revenait, les auteurs ont eu à faire un travail de mise au point et de synthèse, que rendait difficile l'abondance même de la documentation ; la bibliographie qui accompagne chaque section, ne nous donne qu'une faible vue du matériel utilisé, car seules sont indiquées, pour les points assurés, les œuvres les plus générales et, pour les faits controversés, les études les plus récentes ou celles qui ont renouvelé une question. L'exposé est net, ordonné en chapitres à la fois clairement divisés et fortement reliés à l'ensemble, de sorte que le lecteur peut suivre sans effort le déroulement des destinées grecques ; ce n'est pas un mince mérite d'avoir su arriver à la clarté et fuir la monotonie, quand il s'agit, par exemple, des guerres thébaines ou des luttes des diadoques où le seul principe d'action semble bien souvent l'ambition ou la jalousie.

Les auteurs ne se bornent pas au récit des faits et à leur explication ; des tableaux fortement composés arrêtent l'attention sur les traits les plus caractéristiques d'une époque ou d'un personnage ; signalons notamment les chapitres qui terminent chaque livre et exposent les états de la civilisation grecque, ou les pages consacrées à la personne et aux plans d'Alexandre (p. 352-53 et 367-374).

Dans une œuvre d'une telle étendue, il est impossible que même une révision attentive ne laisse pas subsister quelques lapsus : p. 40, les *Agrippéens* sont en réalité les *Argippéens* d'Hérodote (IV, 23), seul auteur classique qui mentionne ce peuple ; p. 494, *Adrien* doit être lu *Arrien* ; p. 172, l'institution des cinq districts de l'empire athénien est fixé à 433/2, la date exacte, 443/2, est donnée p. 161. Ce sont petites taches qu'une seconde édition fera bientôt disparaître.

La difficulté était de donner de la Grèce classique un tableau à la fois exact et où l'ensemble ne souffrît pas de la multitude des détails. Les auteurs y ont réussi. Mais la concision de l'exposé leur a parfois dicté des formules trop absolues : par exemple p. 50 (l'itération des fonctions de bouleute semble exclue), 287 (l'examen devant la *Boulè* est placé au moment de la candidature des futurs archontes ou bouleutes ; Aristote, *Const. d'Ath.*, 55, 2-4, atteste que seuls les magistrats désignés étaient soumis à l'examen), 316 (Philippe semble être donné comme successeur normal d'Amyntas ; les indications de la p. 352 sont plus précises), 321 (Byzance ne faisant pas partie de la seconde confédération athénienne, on ne peut dire qu'elle se soit « révoltée » en 357), 382 (Léosthène est qualifié de « condottiere » ; en fait, nous ne savons rien sur son activité avant 324/3 où il est *stratège du territoire*).

Les volumes de la collection *Peuples et Civilisations* ne comportent pas de notes autres que les indications bibliographiques données pour chaque section. L'exposé est ainsi plus facile à lire, et le lecteur n'est pas arrêté à chaque instant par des renvois. Cependant il arrive que nous désirions savoir sur quelle documentation antique reposent certaines affirmations, et nous sommes portés à questionner les auteurs. L'hérédité du démotique est-elle due à une « curieuse inconséquence » (p. 49), et non pas au fait que l'Athénien du VI^e^ siècle ne rompait que très rarement ses attaches avec le berceau de sa famille et n'imaginait pas l'avènement d'autres mœurs ? — Les sommes fournies par les *prytanies* (p. 168) formaient-elles vraiment une part appréciable dans le total nécessaire pour l'indemnité des juges (qui n'examinaient *au maximum* que quatre causes par jour) ? — Le patriotisme des théraméniens en 411 fut-il aussi pur qu'on l'affirme (p. 200) et, en 404, étaient-ils « suspects à Lysandre » (p. 236) qui venait précisément de négocier avec leur chef ? — Nous lisons (p. 227) que : « du cap Sounion, on voyait briller sur l'horizon bleu la pointe dorée de la lance et l'aigrette du casque » de la *Promachos* ; en fait, les contreforts de l'Hymette s'interposent et l'Aigaléos ferme l'horizon ; mais d'ailleurs le texte de Pausanias (I, 28, 2) n'impose pas une telle interprétation. — C'est surtout dans le tableau de la littérature grecque que le lecteur regrette la concision forcée de l'exposé : les pages consacrées au théâtre attique (p. 220-221) lui inspirent le désir de mieux le connaître ; mais nos connaissances sur les sentiments politiques de Pindare sont plus étendues que ne le laisseraient supposer les phrases qui lui sont consacrées (p. 125) ; les vers 76-80 de la *Première Pythique* prouvent qu'il n'hésitait pas à célébrer (sans que son sujet le lui imposât) non seulement Salamine, mais Platées où l'aristocratie thébaine avait été vaincue. Je crois voir que l'évolution politique d'Isocrate suit une ligne plus flexible qu'il n'est indiqué p. 344. Les limites de l'ouvrage imposent au tableau de la littérature alexandrine une concentration excessive : « les poètes... érigent en principe la brièveté », nous dit-on (p. 489) ; exacte pour l'école de Callimaque, l'affirmation est fausse pour Apollonios (ce qui est reconnu p. 490) et même pour Lycophron (où nous verrions moins un « archaïsant » qu'un *obscuriste*) ; l'introduction du burlesque dans la mythologie théâtrale remonte au moins à la comédie attique du début du IV^e^ siècle (cf. P. E. Legrand, *Daos*, p. 39), sinon au drame satirique, et Rhinton n'est qu'à demi novateur. De même les Athhidographes n'apparaissent pas au III^e^ siècle (p. 495), mais dès le début du IV^e^ (Cleidèmos, Phanodèmos). Théopompe est loin d'avoir toujours été « un admirateur ardent de Philippe de Macédoine » (p. 493).

Ces remarques, — telles qu'on en peut faire, et en plus grand nombre, sur tout exposé historique, — n'empêcheront pas le grand public ni les spécialistes de tirer le plus grand profit de l'ouvrage que nous donnent M. Roussel et ses collaborateurs. L'impartialité s'y marque dans le ton aussi bien que dans la pensée ; du rapprochement seul des faits vient l'ironie que l'on peut relever dans la mention des autels destinés à « marquer à jamais » l'arrêt d'Alexandre sur l'Hyphase (p. 366) ou dans celle du siège qui valut à Démètrios son surnom de « preneur de villes » (p. 391).

Les auteurs ont voulu que leur livre formât un tout ; et, après nous avoir montré les causes de la victoire de la Macédoine, ils ont cherché à expliquer ce qui préparait la soumission par Rome des États hellénistiques : la politique romaine d'une part (p. 456), mais aussi l'impossibilité qu'il y eut de réaliser entièrement l'hellénisation de l'Orient (p. 521 et suiv.). En même temps l'ouvrage se relie naturellement à ceux qui l'encadrent, les *Premières*

Civilisations de MM. Fougères, Jouguet, Lesquier et Contenau, et la *Conquête Romaine* de M. Piganiol. Ainsi nous pouvons suivre les origines de notre civilisation jusqu'aux environs de l'ère chrétienne.

Georges Mathieu.

Paul Couissin, *Les armes romaines : essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain*, avec un avant-propos par M. Salomon Reinach, un vol. XLV + 551 p., 191 fig. et 6 pl. in-4°. Paris, Honoré Champion, 1926.

Il n'est jamais tard pour parler d'un ouvrage aussi riche de faits, aussi suggestif; bien que tous ceux qui s'occupent d'archéologie romaine doivent déjà l'avoir dans leur bibliothèque, où il a comblé une lacune considérable. Car, quelque étrange que cela paraisse, le sujet n'était pas traité. M. P. Couissin a eu l'élégance de rappeler au souvenir de l'érudition moderne les mémoires que Ch. Le Beau présenta sur ce propos à l'Académie des Inscriptions dans les années 1777 et suivantes; mais M. Salomon Reinach, n'ayant point les mêmes scrupules de modestie, a marqué dans son avant-propos toutes les lacunes de l'information devant laquelle se trouvait l'auteur quand il entreprit sa tâche de critique... et de dessinateur.

L'effort de méthode est sensible au premier coup d'œil. M. Couissin a divisé son livre en six périodes : des origines à Servius Tullius ; de Servius Tullius à Camille ; de Camille à Marius ; Marius, César, Auguste ; d'Auguste à Alexandre Sévère ; de Maximin à la chute de Rome. Et, dans chacune de ces périodes, il traite successivement des sources, des armes offensives, des armes défensives. — Qu'on ne croie pas d'ailleurs à des résidus de mythologie périmée en lisant les noms de Camille et de Marius : M. Couissin montre bien qu'ils sont surtout symboliques et que les réformes qu'on a prêtées à ces chefs se sont effectuées lentement, avant et parfois après eux ; j'aurais désiré, je l'avoue, que le problème de Servius Tullius fût posé plus nettement : ne fût-ce que pour couper court aux affirmations aventureuses de lecteurs trop peu attentifs, qui croiraient, en évoquant ce roi, user d'une détermination chronologique certaine. Mais M. Couissin montre fort bien (p. 102) que l'armement dit « servien » s'est constitué peu à peu.

On n'attend pas que nous reprenions tout le détail de ce gros volume : il y faudrait la compétence même de l'auteur. Avec une clarté, une précision parfaites, il nous fait voir chaque arme, sa provenance, ses avantages et inconvénients ; comment elle a évolué et pourquoi [1]. La somme des erreurs qu'il parvient ainsi à redresser, même en des ouvrages modernes et estimés, est effrayante. Et il donne au contraire de si bonnes raisons (raisons *de fait*) pour justifier les reconstitutions qu'il tente à la fin de son volume [2], qu'il ne paraît guère pouvoir être critiqué lui-même. Il faut se rendre compte de la qualité de cet effort : donner une image exacte du « fantassin lourd » Romain d'après un monument qui offre des garanties

1. Le lecteur qui se rappellera les imprécations d'Ajax contre Pâris (*Iliade*, XI, 385 ss.) s'étonnera pourtant de lire (p. 30) : « Le mépris de l'archer ne se manifeste pas chez les guerriers d'Homère. »

2. Planche I, on intervertira, bien entendu, les notations *V^e-IV^e siècles* et *VIII^e-VII^e siècles* : bévue d'imprimeur.

sérieuses, comme celui d'Ahenobarbus, c'est relativement facile ; mais suivre, sans hiatus, une évolution de près de douze siècles, c'est autre chose !

Je sais grand gré à M. Couissin d'avoir montré que les premiers Romains ne se présentaient pas au combat comme de faibles sauvages à peine armés : le VIII^e^ siècle est assez proche de nous, au fond, et la technique des métaux était déjà fort avancée. Mais je me demande s'il n'a pas trop systématiquement confondu l'armement des Romains primitifs avec celui des Etrusques, quelque proches qu'ils *dussent* être l'un de l'autre[1]. Au reste, très certainement, l'influence grecque, puissante et continue (p. 118, 120, 153) grâce aux Italiotes, travaillait à unifier les disparates, s'il y en avait. « Au V^e^ siècle, on pouvait presque prendre le soldat romain pour un hoplite de Sparte ou d'Athènes, ou tout au moins de Cumes ou de Capoue ». Puis, peu à peu, l'armement se modifie, devient national ; paradoxalement : car les Romains imitent toujours, mais (l'épigraphe de Diodore le dit) en dépassant toujours leurs maîtres. On assiste ainsi à une série de réformes qui feront perdre au légionnaire son aspect gréco-oriental pour le revêtir, au I^er^ siècle avant notre ère, d'un armement « occidental commun » (p. 351 s.), qui avait beaucoup emprunté aux Gaulois, aux Espagnols. Mais que de minuties, que de prudentes discussions sont indispensables avant d'arriver à des conclusions d'aspect aussi simple ! Il y a de ces mises au point qu'il importe à chacun de connaître : par exemple, celle qui explique la légende du jambart unique par une mauvaise interprétation de l'équipement des gladiateurs « samnites » (p. 173), la réfutation de Schulten qui attribue au pilum une origine espagnole (p. 185 ss.), l'analyse des documents sur l'adoption du glaive ibérique par les Romains (p. 220 ss.), la recherche sur l'origine du bouclier rectangulaire semi-cylindrique (p. 320 ss.)...

Avec l'Empire, les documents réels et figurés se multiplient, et le problème, non moins difficile, change d'aspect. Les découvertes aux bords du Rhin, le long du *limes*, s'accroissent tous les ans, et M. Couissin n'a pu tout connaître. Mais je doute que ses conclusions en perdent de leur valeur. Il apparaîtra de plus en plus net que l'idée d'« uniforme » est étrangère aux Romains (sauf peut-être pour quelques corps d'élite), même au temps de Trajan et d'Hadrien ; on notera, avec l'auteur, non seulement des survivances de l'équipement grec, mais des renaissances assez inattendues, comme celle du casque attique, de fabrication si délicate pourtant... Puis nous nous acheminons vers le Moyen Age : l'infanterie s'allège outre mesure, sans doute parce que les Barbares qui y entrent en foule ne veulent supporter ni casque ni cuirasse ; la cavalerie au contraire s'enferme en des armures de fer : les cataphractaires sont des chevaliers, non pas même du XIII^e^, mais du XIV^e^ siècle. M. Couissin remarque avec mélancolie la décadence de l'armurerie (p. 510 s.) ; il s'écrie : « Ainsi les successeurs de ces armuriers qui avaient forgé les beaux casques de Ribchester et de Newstead, de Kiel et de Weisenau, ne sont même plus, au V^e^ siècle, les égaux des Barbares qui, plus de seize cents ans auparavant, exécutaient les casques de Falaise ou de Corneto ». Je me demande pourtant si cette décadence s'est étendue aussi à l'armement offensif : l'auteur méprise beaucoup les *plum-*

1. Les terres cuites décoratives de Falérics, qui datent du V^e^ siècle, sont un témoignage précieux de l'armement gréco-étrusco-latin : M. Couissin ne les utilise pas.

batae, ces *pila* légers dont la pointe fort courte émerge d'une boule de plomb assez épaisse ; mais n'étaient-ils pas propres, plus que les anciens *pila*, à un tir plongeant et meurtrier (étant donné que chaque soldat en portait cinq) ? Cela signifierait un accroissement de la « puissance de feu », répondant sans doute à certaines nouveautés tactiques ; je laisse la question à discuter aux spécialistes...

Pour conclure, M. Couissin modifie la formule rebattue : « le génie de Rome, dit-il, son originalité dans ses emprunts fut de savoir choisir ». Presque toujours en effet, mais non sans tâtonnements, elle choisit le mieux, présentant à ses adversaires des soldats dont chaque détail d'équipement peut paraître d'emprunt, mais dont la physionomie d'ensemble est originale. A nous maintenant d'appliquer ces nettes images à l'explication de nos textes : la précision et le pittoresque y gagneront. Mais, avant de quitter ce précieux ouvrage, je voudrais encore faire remarquer que, feignant de ne parler que des légionnaires, il ne laisse pas de nous fournir maint détail de première valeur sur l'armement de la cavalerie et d'autres corps de troupes : le très bon index donne une idée de cette richesse ; le livre la révèle encore plus grande.

Jean Bayet.

A.M. Duff, *Freedmen in the early Empire*, un vol. xii + 252 p., 11 pl., in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1928.

Cette synthèse, à laquelle la Clarendon Press a donné ses soins habituels et accordé des gravures sans grand intérêt documentaire, mais plaisantes, paraîtra de prime abord assez peu nouvelle, bien qu'elle vise à reconstituer, au delà des considérations « juridiques, politiques, sociales et économiques «, la multiplicité d'aspects et d'influences du monde des affranchis dans les deux premiers siècles de l'Empire romain. Les premiers chapitres sur le marché d'esclaves, l'affranchissement, les rapports entre patron et affranchi, la condition sociale des affranchis, qui, à vrai dire, constituent une sorte de préface et font largé part à la période républicaine, rassemblent les faits, les commentent fort intelligemment (par exemple, quand il s'agit d'expliquer la prédominance des noms grecs serviles ou d'énumérer les causes qui rendaient l'affranchissement beaucoup plus fréquent en Italie qu'en Grèce), mais ne dépassent pas de beaucoup le niveau des connaissances communes. Les suivants, et surtout les appendices critiques, offrent beaucoup plus d'intérêt.

M. A. M. Duff montre que les affranchis n'ont pas échappé au classement social imaginé par Auguste. Le prince a fixé parmi eux des catégories : par la loi *Aelia Sentia* (4 après J.-C.), il refoule parmi les *dediticii* ceux dont la société avait des raisons morales de se méfier ; par la loi *Iunia* (que l'auteur veut dater de 17 avant J.-C.), il n'accorde que le droit latin, en guise de stage probatoire, à ceux dont la *manumissio* apparaissait civilement prématurée ou *minus iusta*. L'accès au droit complet de cité romaine était d'ailleurs facile au « Latin Junien » qui avait épousé une femme de rang égal ou supérieur au sien : un enfant d'un an l'assurait à toute la famille. Je ne sais si M. Duff, la question même de date laissée de côté, ne s'est pas exagéré la netteté et la continuité de la politique augustéenne en ces matières ; il donne lui-même des exemples (postérieurs, il est vrai) d'où il semble résulter que la « cité romaine » était accordée d'autant plus faci-

lement aux affranchis qu'on avait plus besoin d'eux, soit pour recruter les vigiles, soit pour encourager l'industrie de la construction... Et il resterait même à savoir si le plus ou moins d'affection des différents empereurs pour les affranchis s'explique suffisamment par le caractère du prince, sans que l'on tienne compte des possibilités politiques ou des nécessités économiques : il y a là tout un domaine où l'hypothèse, par malheur, régnerait encore en maîtresse, mais qu'il importe, je pense, de laisser au moins soupçonner. Et qui le pouvait mieux que M. Duff, qui indique si heureusement (p. 159) que les chevaliers des bureaux d'Hadrien pourraient bien être les *descendants* des affranchis qui travaillaient dans ceux de Claude?

Un second point, sur lequel l'auteur défend avec fermeté son opinion, c'est l'interprétation du *ius anuli aurei* : degré intermédiaire entre la condition de *libertinus* et la *restitutio natalium*, par quoi l'ancien esclave est doté, plus ou moins fictivement, d'une ascendance d'homme libre ; l'affranchi qui porte l'anneau d'or pourra, s'il possède 400.000 sesterces, aspirer au rang équestre, mais n'est pas dès lors chevalier. C'est l'ancienne opinion de H. Lemonnier, que M. Duff semble bien avoir raison de reprendre et de préciser contre l'argumentation toute récente de M. A. Stein. La multiplication des degrés entre conditions sociales inégales, la rigueur formelle des lois en cette matière et, en contre-partie, la liberté laissée à l'arbitraire impériale, sont des caractères généraux de l'organisation augustéenne, complétée jusqu'au milieu du IIe siècle.

On aura plaisir ensuite à suivre M. Duff (qui se risque, sans illusion je crois, à des statistiques bien douteuses), lorsqu'il nous montre successivement les affranchis exerçant des professions privées, ou entrant au service de l'État, ceux de l'Empereur aussi, leur grandeur et leur décadence ; quand il cherche à déterminer quelle était la politique gouvernementale à leur égard, une alternance assez confuse de rigidité conservatrice, d'exploitation utilitaire, de mesures d'humanité; quand, enfin, il nous montre le bien et le mal que les affranchis ont apportés à la société romaine. Il n'hésite pas à affirmer que le mélange de races a été une cause essentielle du déclin de Rome, et que par suite l'affranchissement y a sa forte part de responsabilité : rappelons seulement que, même du point de vue de la physiologie pure, la question du métissage nous reste encore tout obscure. Mais il faut aller plus loin : M. Duff n'a point de sympathie pour les affranchis. Peut-être s'est-il laisser trop dominer par des souvenirs littéraires? On sait que la littérature romaine du Haut-Empire n'est pas tendre pour les affranchis. Mais on n'ignore pas non plus combien son esprit général et celui de la satire : écouter des mécontents est toujours instructif, mais au prix d'une critique permanente. J'ai l'impression que les affranchis des bureaux impériaux firent de grandes choses, et M. Duff ne le nie pas. Mais je crois aussi que, dans la vie privée, les anciens esclaves et leurs descendants étaient au moins aussi intéressants, et plus productifs, que les petits-fils des Quirites, ou ceux qui se croyaient tels...

Un appendice sur les emplois civils de la maison impériale rendra des services. L'index est fort bon.

Jean Bayet.

Jérôme Carcopino, *Autour des Gracques*, Études critiques, 305 pp. in-8°, Paris, Les Belles Lettres, 1928. — Prix : 30 fr.

M. Carcopino n'est pas homme à se payer de mots, ni à accepter docilement et sans contrôle les opinions toutes faites. Chargé de préparer un

Manuel d'Histoire de la République romaine dans la collection que dirige M. Glotz, il s'est trouvé, en ce qui concerne la période des Gracques, devant une tradition incertaine, des faits souvent obscurs que la critique précédente avait sous un déluge de commentaires contribué à obscurcir encore. Sans se laisser effrayer par cette masse de gloses, ni par l'imposante autorité de leurs auteurs — en tête desquels il faut placer Mommsen — M. C. a repris les problèmes à leur source, se plaçant devant les textes avec une âme exempte de préjugés comme de complaisance, et c'est d'une confrontation serrée, minutieuse et clairvoyante qu'il a tâché de faire jaillir la vérité ou du moins la vraisemblance. Il n'attend pas de moi, certes, que je m'aventure à le discuter; mais ce que je puis signaler aux lecteurs de la Revue, ce sont les éminentes qualités d'un esprit clairvoyant, souple et subtil, qui s'appuie sur l'érudition sans se laisser écraser par elle, qui sait rester lumineux dans l'exposé des questions les plus enchevêtrées, qui enveloppe d'une forme impeccable, séduisante, les thèses les plus austères. Les spécialistes apprécieront tout ce qu'il y a de science et de jugement dans les études sur *la valeur historique d'Appien* (pp. 1-46), ou *les triumvirs de la lex Sempronia* (pp. 125-290). Mais tous ceux qui n'ont pas perdu tout souvenir de l'antiquité classique s'intéresseront aux chapitres sur le *mariage de Cornélie* (pp. 47-81) et *la mort de Scipion Emilien* (pp. 83-123). Ces grandes et nobles figures ont trouvé dans M. C. un historiographe digne d'elles.

A. Ernout.

Vasile Parvan, *DACIA*... Cambridge University Press, 1928. x-216 p., in-12, 16 planches et 1 carte.

Dacia, « esquisse des premières civilisations dans les pays carpathodanubiens », reproduit le texte de conférences faites à Cambridge en mars 1926 et traduites par MM. Evans et Charlesworth : on ne pouvait rendre de meilleur hommage au maître si tôt disparu. Son œuvre scientifique est dispersée, mais grâce à ce livre, nous en posséderons une somme. Livre neuf, où l'auteur n'utilise guère que ses propres découvertes ; livre plein d'enseignements pour le linguiste et l'historien, où l'on voit les civilisations tout à la fois se succéder, se confondre et se survivre.

A l'âge du bronze ces régions possèdent une civilisation originale — de remarquables œuvres d'art en témoignent —, non sans que l'influence italique de l'époque villanovienne se fasse sentir. Au premier âge du fer courte apparition des Cimmériens ; puis établissement des Scythes, pillards et nomades, qui ruinent l'agriculture. Peu à peu les Grecs pénètrent au S. E., tandis que les Celtes se répandent à l'O. et au N. O. Mélange complexe où toutefois l'élément occidental semble l'emporter.

C'est ce dont Rome profitera. Ses *negotiatores* apparaissent dans ces parages dès le IIe siècle av. J.-C. Au Ier la politique entre en jeu. La Dacie se mêle aux guerres civiles ; royaume indépendant (lire la belle page 189), elle constitue un danger ; royaume riche, elle est une proie tentante. Et ce sont les mesures d'encerclement d'Auguste, de Tibère, de Domitien, qui aboutiront aux deux guerres de conquête de Trajan.

On cantonne deux légions ; on laisse aux archers syriens les steppes de l'est. On colonise grâce à des provinciaux et à des vétérans ; on fait exploiter par des ouvriers dalmates les mines de sel et d'or. Commerce et civilisation sont florissants. Mais des Daces non soumis harcèlent l'envahisseur,

et en 270 Aurélien donne l'ordre d'évacuation. Seuls les paysans demeurent attachés au sol, et maintiendront jusqu'à nos jours la mémoire de l'occupation romaine.

En même temps que ce volume je reçois le texte des discours prononcés à Rome au printemps dernier en souvenir de Vasile Pârvan décédé le 27 juin 1927 à 44 ans ! Quelle émotion pour qui a connu ce grand savant ! Nerveux, actif, infatigable, il allait de Bucarest à Rome, à Paris, à Bruxelles, en Angleterre, révélant les antiquités de son pays. Il fouillait et écrivait, il enseignait et formait des disciples, il organisait des instituts et lançait des collections et des périodiques ; il concevait des projets plus vastes encore. Si vastes qu'on se demande si, lui mort, ils pourront jamais être réalisés.

Marcel Durry.

L. A. Constans, *Arles*, in-8°, 98 pp. + 12 planches et 1 carte. Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Ce petit livre qui figure dans la collection « *Le monde romain* » publiée sous le patronage de l'Association G. Budé est écrit par quelqu'un qui connaît mieux que personne la ville dont il parle. Il en a étudié longuement l'histoire, interrogé toutes les pierres, et il a su faire passer toute la substance de son érudition dans un exposé clair, attachant, capable d'intéresser le lecteur le plus profane. Une brève histoire d'Arles dans l'antiquité (pp. 5-38) prépare le touriste à faire avec profit des promenades archéologiques dans la ville (pp. 38-63), et à visiter le musée lapidaire (pp. 65-90) ; une brève conclusion essaie de définir l'art provençal antique (pp. 91-95). Les illustrations bien choisies et bien tirées commentent de la meilleure façon cet aimable exposé.

A. Ernout.

J. D. Craig, M. A., *Ancient editions of Terence* (St Andrews University Publications, n° XXVI), 135 pp. in-8°. Londres, Humphrey Milford, 1929.

Le titre du livre de M. J. D. Craig rappelle un ouvrage similaire de M. Lindsay, Ancient editions of Plautus, Oxford, 1904 ; et l'objet des deux études est le même. Il s'agit de reconstituer, d'après les citations que les auteurs anciens font de Térence, le texte dont ils se sont servis, et, par la confrontation avec celui — ou ceux — que nous a conservés la tradition manuscrite dont nous disposons, d'examiner si nous avons affaire à différentes éditions présentant des variantes fondamentales qui les rendent irréductibles à un même original, ou si finalement le texte des citations et le texte des manuscrits se ramènent à un archétype unique. M. Craig était bien préparé par ses précédentes recherches sur Jovialis et le texte « calliopien » de Térence[1], pour aborder de pareilles recherches. Il les a conduites avec une excellente méthode, prudente et éclairée, comme on pouvait l'attendre du disciple de M. Lindsay ; et l'on sait combien la prudence est nécessaire dans des enquêtes de ce genre. Il a distingué avec soin ce

1. Cf. *Revue de Philologie*, 1927, p. 277.

qui est citation littérale de ce qui est citation approchée, faite de mémoire, et ne prétendant pas à l'exactitude. De l'examen des fragments de Térence qu'on lit dans Arusianus Messius (GLK VII 439-448), Nonius Marcellus, Eugraphius, il a été amené à conclure que l'on ne saurait proprement parler d'anciennes éditions mais d'une ancienne édition de Térence. Le texte du comique aurait été connu sous une forme unique durant toute l'antiquité, et de cette forme c'est le Bembinus qui est le meilleur et le plus fidèle représentant. « *In reality, it appears, there was only one « ancient » edition of Terence, the edition wich Codex Bembinus, with all its inaccuracy, preserves* ». On voit tout de suite l'importance de ces conclusions : si elles sont exactes — et il semble bien qu'elles le soient — c'est le Bembinus qui doit être le guide de tout éditeur de Térence, les calliopiens, les manuscrits illustrés ne représentant qu'une tradition révisée et sans doute altérée par des grammairiens tardifs. Ils peuvent contenir des leçons bonnes, des leçons vraies : mais c'est au Bembinus qu'il faudra demander les leçons authentiques.

A. Ernout.

Ernest Höhne, *Die Geschichte des Sallusttextes im Altertum*, 129 pp. in-8°. Munich, Impr. Val. Höfling, 1927.

L'étude de M. Höhne est une sorte de préparation à la connaissance de la tradition manuscrite de Salluste. Que possédons-nous de Salluste avant la date où nous apparaissent les manuscrits ? Quel rapport y a-t-il entre le texte qu'ils fournissent et les citations fragmentaires que nous en lisons dans les auteurs latins ? Et quelles conclusions nous est-il permis de tirer de cette étude comparative ? Y a-t-il eu un archétype commun ? Si oui, à quelle date est-il possible de le situer ? Si non, comment les divergences de la tradition s'expliquent-elles ? Les citations de Salluste permettent-elles de résoudre le problème des *codices mutili et integri* ? M. Höhne a étudié ces questions avec une attention minutieuse, relevant toutes les citations de Salluste qu'on trouve chez les écrivains depuis le I^er^ jusqu'au V^e^ siècle, étudiant le papyrus d'Oxyrrinchus, et comparant ces données avec celles que fournissent les manuscrits de l'époque médiévale. Si le futur texte de Salluste ne sort pas modifié de cette étude, du moins sera-t-il établi sur une base plus large et plus sûre.

A. Ernout.

Hans Kristoferson, *Declamatio in L. Sergium Catilinam*, IX-167 pp. in-8°. Göteborg, Eranos Förlag, 1928.

Ragnar Sobel, *Studia Columelliana palaeographica et critica*, VIII-86 pp. in-8°. Göteborg, Eranos Forlag, 1928.

Ces deux dissertations présentées pour le grade de doctorat à l'Université de Göteborg sont issues l'une et l'autre de l'enseignement de M. Vilhelm Lundström, et reflètent les qualités qu'on trouve dans ses propres publications : information abondante et sûre, critique pénétrante des témoignages, prudence dans la conjecture. M. Kristoferson nous donne une édition critique de l'invective pseudo-cicéronienne dirigée contre Catilina, et qui est due à quelque rhéteur de l'époque impériale. Le pastiche n'est pas sans intérêt pour l'histoire des études et pour l'histoire de la langue, et le

travail de M. K. nous permettra de le lire avec sécurité. M. K. a collationné soigneusement tous les manuscrits connus — dont aucun malheureusement ne remonte au delà du XV^e^ siècle — et s'est efforcé d'en tirer le meilleur parti possible. Il a joint en outre au texte un tableau de tous les passages qui trahissent une imitation ou une réminiscence, notamment de Cicéron et de Salluste, une discussion des passages contestés, et enfin un *index uerborum* complet. On pourra lui contester certaines leçons qu'il a adoptées, par exemple § 13 *strupi* pour *stupri*; § 17 *attulerim* pour *attulero*; § 42 *detenuisset*; § 58 *irripuerunt* (= *irruperunt*). Je crains que par moments il n'ait attribué trop de valeur à la graphie de certains manuscrits, et que sur la foi très douteuse de leur témoignage tardif, il n'ait introduit un certain nombre de formes plus ou moins confirmées par le témoignage des langues romanes, mais qui ne sauraient figurer raisonnablement dans un texte *littéraire* — et non vulgaire — de l'époque impériale.

Le travail de M. R. Sobel concerne une série de recherches particulièrement chères à M. Lundström. Il comprend deux parties, l'une qui traite de la descendance des manuscrits S A **d s a** (**ru**) **p q**, l'autre qui discute d'un certain nombre de passages obscurs ou controversés de Columelle. Ce dernier chapitre contient des observations qui intéressent non seulement l'auteur visé, mais l'histoire de la langue latine elle-même. Les remarques sur les verbes composés sont notamment à retenir (pp. 51 et 53). Il faut féliciter M. Lundström de susciter des travaux qui font bien augurer de l'avenir scientifique de leurs auteurs.

A. Ernout.

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*. Tome I, livre I-II, texte établi et traduit par J. Martha, in-8°, XXXI-127 pages doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Ovide, *Héroïdes*, texte établi et traduit par H. Bornecque et traduit par Marcel Prévost, in-8°. XXIII-158 pages doubles + un index (159-164). Paris, *ibid.*, 1928.

Depuis Madvig, le texte du *De Finibus* se trouve constitué d'une manière à peu près définitive; et il n'est pas permis à un nouvel éditeur d'espérer trouver beaucoup à y changer, d'autant plus que Schiche, dans l'édition qu'il a publiée chez Teubner en 1925, a glané ce que le grand philologue danois avait négligé. M. Martha, qui connaît bien l'œuvre de ses devanciers l'a mise au point avec goût et prudence; il a lui-même vérifié sur une reproduction photographique les leçons du Palatinus. Quant à la traduction, il s'est efforcé avant tout de la faire d'une « précision rigoureuse... dût-il même en coûter à l'élégance ». C'est un souci qu'on ne saurait trop louer, surtout dans un ouvrage technique comme le *De Finibus*. La part de conjectures personnelles est petite : 1, 2, 5 Mihi quidem *non* illi satis eruditi uidentur quibus nostra ignota sunt. J'avoue que je ne vois pas la raison de corriger le *nulli* du Palatinus qui fournit un sens excellent; I. 6, 19 deinde ibidem homo acutus... attulit rem commenticiam; *itaque declinare dicit (d. i. h. a... itaque attulit r. c. d. d. *codd*); le déplacement de *itaque* rend intelligible ce texte généralement considéré comme désespéré; I. 16, 51 cupiditatum quas nulla praeda... minuit, *inflammat potius (potius inflammat *ABE* potius atque inflammat *P*). Quant à la substitution de la

graphie *nil* II 10, 32 ; II 21, 69 au *nihil* des manuscrits, ce n'est pas à proprement parler une correction. Il reste deux points sur lesquels je me demande si le texte adopté est bien sûr : II. 11, 68 At *tu* cum tuis cum disseras, multa sunt audienda e. q. s. : l'addition de *tu* améliore-t-elle vraiment le passage, et le subjonctif *disseras* en devient-il plus explicable ? La traduction même de M. Martha semble trahir de l'embarras : « Mais *toi*, quand *tu* traites un sujet <de ce genre> avec les tiens, *on* est condamné à entendre beaucoup de choses, etc... ». Le mélange de *toi* et de *on* satisfera-t-il le lecteur ? — Au l. II. 19, 94 Martha écrit : Huic Epicurus praecentet, si potest, cui.

e uiperino morsu uenae uiscerum
ueneno imbutae taetros cruciatus cient

Sic [Epicurus] : « Philocteta, e. q. s. ». En mettant entre crochets le second *Epicurus*, il rapporte évidemment *sic* à *praecentet*. La construction est singulièrement dure, et le second *Epicurus* peut se justifier comme une sorte d'anaphore, destinée à rétablir le lien entre les deux parties de la phrase, lien brisé par la citation.

L'auteur des *Lettres de femmes*, des *Nouvelles lettres de femmes*, des *Lettres à Françoise* était tout désigné pour traduire les *Heroïdum Epistulae* d'Ovide. Il l'a fait avec goût, avec application, sans se dissimuler les difficultés et le caractère ingrat de la tâche qu'il acceptait, sans se laisser rebuter par ces considérations non plus que par la monotonie désespérante de l'œuvre d'Ovide. Ce même thème de l'amoureuse délaissée, pris, repris, rebattu, tourmenté de mille manières sans jamais se renouveler, finit par lasser le lecteur le plus courageux, d'autant plus que l'emploi du distique rend l'uniformité plus insupportable encore. On ne résiste pas à tout un volume qui ressasse un sujet unique, traité en phrases uniformément closes au bout de deux vers. Sans doute, y a-t-il çà et là, de jolis traits, de l'esprit, de la tendresse même, mais tout cela noyé dans une rhétorique dont l'artificiel n'apparaît que trop. Ces défauts n'ont pas arrêté M. Marcel Prévost. Il a mené jusqu'au bout sa tâche, allègrement, semble-t-il, avec un souci de précision qui n'exclut pas l'élégance ; et aux qualités de lettré qui ne surprendront personne, il joint une connaissance du latin que plus d'un latiniste professionnel pourrait lui envier. M. Bornecque, avec sa diligence habituelle, lui a fourni un texte éclectique — il ne pouvait en être autrement dans l'état de la tradition manuscrite —, et bien au courant des plus récents travaux, qui fait une large place à la critique conjecturale, notamment aux hypothèses, souvent hardies, de Damsté[1].

A. Ernout.

---

1. Her. II, v. 6, trad. fr., lire : l'onde de *Sithonie* (non *Silhonie*) ; ibid., v. 30, *instar* ne veut pas dire « l'apparence », mais « la valeur » ; ibid., v. 98, pourquoi préférer *face* à *fac* ; l'impératif est devant *exspectes*, et l'e de *face* s'explique facilement par une dittographie ; Her. III, v. 83, lire *paenitet*, ibid., 95, l. *ferox*, 121, l. *facta* ; IV, 154, l. *Bracchia* ; XII, 93 *inadusto corpore* le préfixe *ad-* n'est pas traduit par « sans que ton corps soit brûlé » ibid., 194 *auxiliumque refer* ne veut pas dire « restitue-moi ton aide » ; mais « secours-moi à ton tour » (comme *referre gratiam*, etc.) ; XIV, 47, l. *reccidit* ; ibid., 53, l. *pater* ; XV, 63 appar. crit., l. *Baehrens* ; ibid., 91, l. *caelum* ; ibid., 198, il y a contradiction entre le texte *Plectra dolore iacent* qui adopte la conjecture — inutile — de Housman *iacent*, et la traduction qui adopte le texte traditionnel *tacent* : mon luth se tait.

Caesaris Augusti Imperatoris, *Operum fragmenta*, iter. ed. Henrica Malcovati, lxiii-172 pp. in-8°. Turin, Paravia, 1928. — Prix : 22 l.

Cette seconde édition des Œuvres d'Auguste diffère de la première, parue en 1921, en ce qu'elle s'est enrichie de quatre édits rédigés en grec (nos XCVIII-CI), trouvés à Cyrènes, et publiés d'abord par G. Oliviero dans le Notiziaro archeologico (Ministerio delle colonie), IV, pp. 15-67, puis par Fr. Ebrard dans la Philologische Wochenschrift XLVII (1927), pp. 1193-1198 et 1126-1232. En outre le texte du Monument d'Ancyre a été confronté avec les fragments du Monument d'Antioche : l'emploi des majuscules a permis de signaler les parties du monument d'Ancyre que la nouvelle copie a permis de restituer. Enfin tous les mots et bons mots prêtés plus ou moins généreusement à Auguste par la légende ont été soigneusement recueillis. Mme Malcovati nous donne ainsi une image plus complète de l'empereur dans sa vie publique comme dans sa vie privée. A une époque où les biographies, les vies romanesques sont de mode, il serait intéressant qu'un écrivain rassemblât ces traits épars et nous donnât du fondateur de l'empire un portrait nuancé. Ce livre-ci lui en fournit tous les éléments. Et le modèle vaut d'être peint : esprit curieux, actif, à qui rien ne demeurait étranger, s'intéressant aussi bien à l'éducation des filles qu'aux grands problèmes de la politique, spirituel sans méchanceté, clairvoyant sans sévérité, sachant se détendre dans l'amitié de la contrainte que lui imposaient ses fonctions. En nous permettant de nous retracer cette physionomie complexe, le livre de Mme Malcovati nous rend un service dont il faut la louer.

A. Ernout.

Imperatoris Caesaris Augusti, *Operum Fragmenta*, rec. Henrica Malcovati, ed. minor. 63 pp. in-8°. Turin, Paravia, s. d. — Prix : 4 l.

Cette édition diffère de la précédente en ce qu'elle ne comporte ni Introduction, ni appendice critique, ni les inscriptions récemment trouvées à Cyrènes, ni les *dicta et apophtegmata*, ni un certain nombre de fragments sans importance ou qui ne citent pas directement un texte ou un mot d'Auguste. Mme Malcovati y emploie encore la mauvaise graphie *concio* (p. 25) qu'elle a heureusement corrigée dans l'editio maior.

A. Ernout.

Sexti Properti, *quae supersunt opera*, ed. nouoque apparatu instruxit O. L. Richmond, 431 pp. in-8°. Cambridge, University Press, 1928.

Ceci n'est pas une édition improvisée : l'auteur s'y préparait déjà en 1903, et il a collationné tous les manuscrits de Properce actuellement connus. Mais il ne s'est pas borné à nous donner le texte traditionnel, augmenté d'un apparat plus complet que ceux que nous donnaient les éditions précédentes. Il a tenté, comme il a soin de nous l'annoncer sur la couverture, de reconstituer l'archétype — écrit en onciale ou en capitale rustique — dont dérive le texte bouleversé et corrompu que nous lisions jusqu'à ce jour, et de reconstruire un texte expurgé de toutes les fautes, avouées ou méconnues, qui déparent la vulgate de Properce. Besogne neuve et hardie : *opus hoc de monte ororum/detulit intacta pagina nostra uia* ; entreprise

périlleuse aussi, dont M. Richmond lui-même ne se dissimule pas les dangers, ni le caractère d'incertitude : *nos qui sequimur probabilia nec ultraquam id quod ueri simile occurrit progredi possumus, et refellere sine pertinacia et refelli sine iracundia parati sumus.* Cet archétype comportait seize lignes par page : ce chiffre se déduit des lacunes et des bouleversements qu'un examen attentif permet d'apercevoir dans notre texte, et des transpositions qu'il faut faire pour y rétablir l'ordre. L'édition de M. Richmond reproduit exactement cet archétype avec ses lacunes, ses vingt cahiers formant un total de 156 folios, dont le dernier est écrit seulement sur le recto.

Je ne puis entrer dans le détail des raisonnements et des hypothèses sur lesquels M. R. a bâti sa reconstitution. Il faudrait refaire toute une édition de Properce, et je ne m'en sens à l'heure actuelle ni le loisir, ni le courage, ni la compétence. Properce est, comme C. Mendès le disait de Mallarmé, « un auteur difficile ». Disciple et admirateur des Alexandrins, il recherche volontairement l'obscurité aussi bien dans sa phrase, dans son vocabulaire que dans la composition de ses poèmes. Il est malaisé, avec les moyens d'information dont nous disposons, de décider si tel passage torturé ou inintelligible a priori est sorti tel quel de la plume du poète, ou s'il doit son obscurité à des accidents de copie. M. R. reconnaît lui-même que, si sa thèse est exacte, elle suppose un copiste de l'archétype extraordinairement négligent : fautes par homœoteleuton ou par homœarchon, omission de pages entières, voire de folios, bref une suite d'accidents de caractère unique dans les textes de cette époque, et en particulier dans le texte des élégiaques. Est-il admissible qu'un texte écrit en capitale rustique ou en onciale, c'est-à-dire au plus tard vers le VI^e^ siècle, ait subi tant d'accidents si graves ? M. Richmond est trop bon paléographe pour se dissimuler la difficulté. Il ne l'esquive pas, du reste, mais elle ne l'arrête pas. Son audace sera-t-elle suivie ? Je ne sais, je n'ose pas en répondre. En tout cas, son édition en mettant le doigt sur les plaies du texte, plaies qu'on se dissimulait ou qu'on pansait tant bien que mal par des remèdes de fortune, souvent compliqués, parfois trop simples, généralement inopérants, obligera à reviser les diagnostics trop rapides et les thérapeutiques empiriques. Quoi qu'on pense de son œuvre, c'est un système cohérent, dont l'ordonnance logique eût satisfait Louis Havet. C'est le triomphe de sa méthode, et le travail de M. R. ne peut mieux se comparer qu'à l'article sur « les lignes transposées du Cato Maior », ou à l'édition de Phèdre du maître français disparu. Ce n'est pas un mince éloge.

Audacieux dans la reconstitution de l'ensemble, M. R. ne l'est pas moins dans le détail. La conjecture ne l'effraie pas, et souvent il se rencontre avec M. Housman dont on connaît l'opinion méprisante sur la critique conservatrice. Je signale dans l'élégie sur Tarpeia, v. 53 (IV, 4, ici IV, 5), p. 347, la conjecture *Urui* pour *Urbi*, faite du reste sur la suggestion de Postgate: elle évite la répétition maladroite *urbi* 53 et *in urbe* 55, et me semble tout à fait plausible. Par contre dans la même élégie je n'arrive pas à comprendre, même avec la note, la leçon du dernier vers

o uigil in iustae praemia sortis, habes.

Et je ne vois pas davantage pourquoi M. R. adopte les graphies *sepulchrum* et *urgueo*. On eût aimé voir signaler par un indice quelconque, chiffres en marge, italique, etc., les nombreuses transpositions ou corrections introduites dans le texte.

L'exécution matérielle du livre est excellente et fait honneur aux presses de l'Université de Cambridge.

A. Ernout.

[P. Vergili Maronis], *Culex*, *Ciris* iter. curis rec. C. Curcio, XIII-44 pp. in-8°. Turin, Paravia, 1928.

Les petits poèmes attribués à Virgile ont été à la mode en ces dernières années. Ils ont donné lieu à plusieurs études, ils ont fait l'objet de discussions nombreuses, dont n'a pas toujours jailli la lumière ; ils ont été souvent réédités. M. Gaetano Curcio, qui s'était signalé par une bonne édition des Poetae latini minores parue à Catane il y a une vingtaine d'années, était tout à fait qualifié pour publier dans le Corpus Paravianum le Culex et le Ciris. Il signale lui-même dans sa préface les conjectures nouvelles qu'il propose, et qui s'ajoutent à celles qu'il a publiées jadis dans la Rivista di filologia classica, 1908, 1, comme aussi les passages où il revient à la leçon des manuscrits (pp. XI et XII, XIII). Je signale entre autres, Culex 20 :

et tu, sancta Pales, ad quam *complura* recurrunt
agrestum bona secura

complura *Curcio* : uentura *codd.*

L'apparat critique, moins abondant que celui de Vollmer, le complète pourtant sur certains points. Je regrette que M. Curcio n'ait pas, comme Vollmer, indiqué pour la *Ciris* la liste des passages parallèles qu'on lit chez les poètes latins. Il y a là pour la constitution comme pour l'étude du texte une source de renseignements précieux.

A. Ernout.

P. Ovidii Nasonis, *Fastorum libri VI*, rec. Car. Landi ; XLIII-235 pp. in-8°. Turin, Paravia, 1928.

M. Landi, qui a déjà donné dans le Corpus Scriptorum Latinorum Paravianum l'édition des Tristes publie, cette fois les Fastes. Il n'y a épargné ni son temps, ni sa peine. Non seulement il a pris connaissance de la volumineuse littérature qu'a suscitée cette œuvre d'Ovide, comme en fait foi la bibliographie raisonnée qu'il publie pp. XXXIII-XXXIX de sa préface, mais il a collationné lui-même, quelquefois à plusieurs reprises, les manuscrits les plus importants : le Vaticanus Reginensis 1709 ou Petavianus, le Vaticanus 3262 (Ursinianus), sans compter une foule de deteriores conservés en Italie ou ailleurs. La besogne est ingrate, et il faut beaucoup de désintéressement pour l'accomplir. Elle n'est pas pourtant sans utilité ; outre que la lecture de ces deteriores permet de découvrir parfois une bonne leçon dans l'océan de leurs fautes, elle déblaie le terrain pour l'avenir : la partie négative de la recherche subsiste.

Le texte de M. Landi est établi avec prudence. Il a parfois défendu avec bonheur une leçon des manuscrits qu'on avait hâtivement corrigée, faute de l'avoir comprise ; par ex. III 500 :

me iuuat et laedit ille pudendus amor

qu'il justifie par d'ingénieux rapprochements (Fast. VI, 100 ; A. am. II 515) ; II 772 :

iniectae collo sic iacuere comae

qui se retrouve dans Met. XI 770 iniecti umeris capilli.

Il a, aussi, risqué quelques conjectures personnelles, pour la plupart vraisemblables, en tout cas séduisantes. Ainsi II 669 :

Terminus, ut ueteres memorant, *inuictus* in aede
(inuentus *codd.*)

IV 709 :

Factum abiit, monimenta manent : nam *dege*re captam
nunc quoque lex uolpem Carseolana uetat.
uiuere captam *U* dicere certam *A* ω etc.

Par les matériaux qu'elle apporte, comme par l'esprit qui l'anime, cette édition doit être citée parmi les meilleures de la collection de Turin.

A. Ernout.

Sénèque, *De la Clémence*, texte revu, accompagné d'une introduction, d'un commentaire et d'un *Index omnium uerborum*, par Paul Faider, chargé de cours à l'Université de Gand (Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Gand, 60e fascicule). — Première partie : Introduction et texte (99 pages).

L'édition de M. Paul Faider a un premier mérite : elle révèle — elle révélerait si l'on ne connaissait déjà M. Faider — un esprit juste, entièrement appliqué à pénétrer la pensée de son auteur et à s'y assouplir, sans rien sacrifier de sa propre autorité critique. C'est une édition loyale, qui ne vise qu'à la vérité, sans préoccupations subjectives, en quoi M. Faider se montre le fidèle continuateur des travaux de M. Paul Thomas, dont il est l'élève, sur le même Sénèque. Au reste, nous retrouvons ici sans surprise les qualités d'esprit et les mérites d'écrivain dont M. Faider avait fait preuve dans ses substantielles et suggestives *Études sur Sénèque* (Gand, 1921).

Cette fois encore, les 71 pages d'introduction qui précèdent le texte du *De Clementia* sont aussi agréables à lire que nourries de faits et d'idées. Elles mettent au point, sous une forme extrêmement précise et claire, les principales questions qui se posent à propos de ce traité, et marquent exactement la place qu'il occupe dans l'œuvre et dans la pensée de Sénèque.

Dans une importante « Introduction historique », le nouvel éditeur, — après un préambule où il fait justice de la thèse insoutenable de M. Préchac, — trace de Sénèque, en quelques lignes, un portrait aussi ingénieux que véridique, puis résume son existence jusqu'à l'époque de la composition du *De Clementia*, en insistant, comme il convenait, sur les rapports de Sénèque avec les princes (Tibère, Caligula, Claude et son entourage) et sur son « attitude à l'égard du pouvoir ». Il y a là une très fine et très sûre analyse des sentiments de Sénèque à l'endroit de Caligula [1] et, surtout, de

1. P. 13-14, M. Faider note que « le nom de Caligula est absent du *De Clementia* » et s'en étonne à bon droit : « Il y eût pourtant trouvé sa place tout naturellement... Il est hors de doute que l'omission... a été volontaire. » — Mais comment peut-on être aussi affirmatif sur cette omission, quand il est patent que le *De Clementia* nous est parvenu mutilé et très incomplet ? Sur les trois livres dont l'ouvrage était composé, nous ne possédons que le premier intégralement (26 chapitre), nous avons un fragment du second (7 chapitres) ; le troisième est entièrement perdu. (Cf. p. 51 sqq.)

Claude. — Signalons en passant comme un modèle de discussion érudite le passage où M. Faider examine la question de savoir si l'exil de Sénèque fut ou non interrompu par un retour à Rome en 44, au moment du triomphe de Claude (p. 25-27). La méthode est du reste celle avec laquelle M. Faider étudie successivement tous les petits problèmes biographiques qu'il a rencontrés sur sa route : les textes sont passés au crible, mais toujours interprétés directement, sans arbitraire ni constructions aventureuses [1]. — Puis viennent, dépeints avec la même pénétration, les rapports de Sénèque avec Néron : et nous sommes au cœur du sujet.

D'abord les études de Néron : « Sénèque constata vite que son élève était intelligent... Il s'attacha à lui, car il aimait les enfants, mais il ne le cajola pas. » (p. 32). Tout cela est à lire, et, quand on a suivi pas à pas M. Faider dans son solide exposé, on n'a aucune peine à lui accorder, malgré l'apparence paradoxale de la formule, que « Sénèque aimait Néron ». — Puis le rôle de Sénèque comme conseiller politique du jeune prince après la mort de Claude, le programme de gouvernement qu'il lui trace et qu'il s'efforce de lui faire appliquer. — Et le *De Clementia* enfin, qui couronne tous ces conseils et qui est comme le point d'aboutissement de ces sept années d'éducation impériale. « Le but de Sénèque dans le *De Clementia*, écrit excellemment M. Faider, est d'inspirer à Néron, empereur de dix-huit ans [2] et enclin, quoi qu'on fasse, au crime, la conviction profonde qu'il ne peut asseoir son autorité que sur la clémence, c'est-à-dire, si l'on tient compte des multiples nuances morales que comporte la notion de culpabilité, sur la justice. » (p. 48).

Sur quoi l'on s'étonne qu'après avoir si bien fait comprendre l'intérêt du *De Clementia* et si parfaitement inspiré l'envie de le lire, M. Faider conclut, — par je ne sais quel scrupule imprévu, — que « ce long (?) plaidoyer en faveur d'une vérité courante ennuie comme un sermon ». M. Faider parle même de « répugnance ». C'est au moins très exagéré. Que dirait-il s'il s'agissait du *De Ira* ou du *De Beneficiis*, qui n'ont ni cet intérêt historique ni cet intérêt psychologique, et qui ne sont vraiment, eux, que de très longues, très fastidieuses et presque toujours très banales amplifications sur des thèmes de morale rebattus ?

Sur un autre point je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Faider. Il a longuement insisté sur l'*Apocolocyntosis* [3] (p. 41-44), dont il se refuse à goûter les facéties démodées. Je ne trouve pas, pour ma part, les plaisanteries de Sénèque si mauvaises, et je ne puis en particulier relire sans un vif plaisir d'esprit les petits anapestes de la « naenia » du chap. XIII :

.... Deflete uirum
Quo non alius
Potuit citius
Discere causas,

---

1. A propos de l'exil de Sénèque, je regrette que M. Faider ait écarté, par son silence, l'hypothèse, au moins vraisemblable (on ne m'a pas prouvé le contraire), par laquelle j'ai rattaché le *De Constantia sapientis* et le *De Prouidentia* à cette période de sa vie.

2. D'après M. Herrmann (*Rev. des Études latines*, 1929, fasc. I, p. 94 sqq.), dont l'argumentation est solide, Néron avait en réalité vingt ans révolus.

3. M. Faider traduit ce titre par : « L'Apothéose d'une citrouille ». Ce n'est pas cela. Le mot ἀποκολοκύντωσις est une parodie du mot ἀποθέωσις et signifie : métamorphose en citrouille, « citrouillification ».

Vna tantum
Parte audita,
Saepe et neutra.....

Quant à la valeur morale du pamphlet, on peut évidemment la discuter, mais je ne suis pas d'avis qu'il « fait tache » dans l'œuvre de Sénèque, — à la manière de la *Consolation à Polybe*, par exemple. Non, il la complète, — comme d'ailleurs la *Consolation à Polybe*, — et nous fait mieux connaître le véritable Sénèque. Sans ces deux écrits, nous aurions un Sénèque idéalisé, simplifié, diminué ; toute une face du personnage nous manquerait.

L' « Analyse du traité » qui suit est excellente de tout point. A propos de la composition du *De Clementia*, M. Faider insiste avec raison et en termes de la plus heureuse justesse « sur la façon dont Sénèque, plus préoccupé de séduire que de convaincre, a présenté son traité..., enchevêtrant les idées, faisant réapparaître à courts intervalles les thèmes principaux, bref, pour employer une métaphore hardie, orchestrant son œuvre en même temps qu'il la composait ». En effet, Sénèque « compte plus, pour arriver à ses fins, sur l'effet produit par une impression d'ensemble profondément ressentie, que sur le caractère inéluctable d'une démonstration clairement ordonnée » (p. 55). Toutes les pages qui suivent, consacrées à démonter le traité et à désarticuler la pensée de Sénèque, montrent comment tous ses arguments, loin de constituer une « démonstration logique », n'ont qu'une « valeur exhortative », que fortifient les qualités du style et surtout les dons psychologiques de l'écrivain.

En ce qui concerne l' « Établissement du texte », M. Faider expose en quelques pages, d'une manière parfaitement sagace et prudente, l'historique du problème et son état actuel. Le texte lui-même est établi avec grand soin. On regrette l'absence d'un apparat critique [1].

Pour conclure, nous avions besoin d'une bonne édition du *De Clementia*. M. Faider nous la donne. Le Commentaire annoncé sera le très bienvenu [2].

René Waltz.

Dr Bohumil Ryba, *Dvě Konsolace Senekovy a jejich prameny* (Deux consolations de Sénèque et leurs sources), 100 pp. in-8°. Prague, Fr. Řiunáč, 1928.

Je regrette de ne pouvoir connaître que par son résumé en français l'important travail que M. Riba a publié dans la Bibliothèque de la Faculté philosophique de l'Université Caroline de Prague. Il me paraît soutenir la thèse de la raison et du bon sens en refusant d'aller chercher chez de lointains modèles grecs les thèmes banaux qu'on trouve dans les consolations à Marcia et à Helvia. Il y avait une tradition fixée pour ce genre d'écrits,

---

1. P. 53, sur le fameux passage (III, 1) : *Prima erit manumissionis*, la reconstitution hasardée — un peu témérairement — par M. Faider n'est, comme il le dit lui-même, « que pure hypothèse ». Je crois très vraisemblable l'existence d'une lacune, mais courte : la reprise *secunda, quae...* (le verbe *erit* étant sous-entendu) ne permet guère d'admettre la chute d'un membre de phrase un peu long.

2. Je note, pour le principe, deux fautes d'impression : p. 13, *mercæ*, pour *merae* ; p. 22, *opportet*. — Et je me permets de signaler, p. 46, une anomalie de style qui surprend : « dans le cas présent, *il n'a pu s'agir que* d'une mesure économique ».

et Sénèque n'a fait qu'arranger à sa façon et parer des charmes de son style des lieux communs et des motifs traditionnels dont il est le plus souvent vain de vouloir chercher les origines précises. Il y a là contre la manie de la recherche des sources une réaction salutaire.

A. Ernout.

Otto Weinreich, *Studien zu Martial* (Tübinger Beiträge z. Altertumswissenschaft, IV[s] Helft) ; x-183 pp. in-8°. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1928.

Les « contributions à la connaissance de l'antiquité » publiées par l'Université de Tübingen semblent vouloir se succéder suivant un ordre régulier, où alterneront le grec et le latin. Les fascicules I et III ont été consacrés au grec (I Focke Friedr. Herodot als Historiker, III Heintzeler Gerhard Das Bild des Tyrannen bei Plato) ; le fascicule II contenait l'étude de Max Bernhard sur le style d'Apulée ; et voici que M. O. Weinreich nous donne des « Études sur Martial », dont le sous-titre *Literarhistorische und Religionsgeschichtliche Untersuchungen* précise le caractère et la portée. M. W. note justement dans sa préface que des commentaires généraux, comme celui de Friedlaender, ne peuvent fournir sur tous les points obscurs ou litigieux de solution parfaite ; et que seules des recherches plus limitées dans leur objet permettent d'entreprendre un examen détaillé, approfondi et original. On sait que M. Weinreich aime à fouiller les questions : son dernier travail sur les distiques de Catulle le prouve assez. Ce même souci de ne rien laisser dans l'ombre se retrouve dans son nouvel ouvrage. Celui-ci comprend deux chapitres principaux, ou plutôt deux parties, divisés en chapitres secondaires : I Zum Buch der Schauspiele ; II Die Tiere und das Numen des Kaisers. Deux appendices traitent, l'un des citations grecques dans Martial, l'autre des rapports entre Martial et la satire IV de Juvénal. Sur un sujet comme celui qu'il vient de choisir, et qui pose tant de petits problèmes concernant l'histoire générale ou anecdotique, et les mœurs, l'érudition de M. O. W. s'en donne à cœur joie, et nous apporte plus d'une découverte. Prenons, par exemple, l'épigramme XIV du *libellus de Spectaculis* :

> Quod pius et supplex elephas te, Caesar, adorat,
> Hic modo qui tauro tam metuendus erat,
> Non facit hoc iussus nulloque docente magistro :
> Crede mihi, nostrum sentit et ille deum.

On y voyait généralement une flatterie outrée de Martial à l'égard de l'empereur divinisé. Par une série de rapprochements convaincants, M. O. W. nous montre que l'éléphant était considéré comme l'animal religieux par excellence, et que cette croyance, venue probablement de l'Orient, s'était répandue dans tout le monde méditerranéen. Aristote, Élien, Pline s'accordent à nous enseigner qu'on leur apprend à adorer le roi : quod ad docilitatem attinet, regem adorant, genua submittunt, coronas porrigunt. L'éléphant de Martial va plus loin : il devine de lui-même le caractère sacré de l'empereur, et l'adore sans qu'on le lui ait appris ! Mais, sous l'exagération méridionale, si je puis dire, se cache une part de vérité, ou de ce qu'on croyait être vérité : la piété de l'éléphant, et son caractère, en quelque sorte humain : *delectatio nulla exstitit : quia etiam misericordia consecuta est atque opinio eius modi esse quandam beluae cum genere humano societatem*, dit Cicéron en parlant d'un combat d'éléphants, ad

Fam. VII, 1. 3. De la même façon s'éclaireront l'épigramme 73 du livre XIV :

Psittacus a uobis aliorum nomina discam :
Hoc didici per me dicere : CAESAR HAVE,

les épigrammes 30 du livre IV, 107 du livre XIV, etc. Au lieu d'y voir des marques d'adulation de Martial lui-même envers la personne de l'empereur, peut-être vaut-il mieux les considérer comme des reflets de cette croyance universelle à la divinité de l'empereur, que les animaux eux-mêmes ne sont pas sans éprouver. — Peut-être trouvera-t-on la thèse un peu forcée ; en tout cas, elle doit renfermer une part de vérité. Mais ce n'est pas le seul profit qu'on retirera du livre de M. Weinreich. On y lira mainte observation ingénieuse sur les jeux, sur leur caractère (*Mythologumena und Spectacula*) et leur inspiration ; mainte remarque utile sur les procédés de composition et d'expression dans Martial (pp. 68 sqq., 97 sqq.). Même si l'on n'adopte pas toutes ses explications, parfois trop subtiles, on ne peut nier qu'elles sont le plus souvent suggestives.

A. Ernout.

Vellei Paterculi *ad M. Vinicium libri duo*, ed. et emend. R. Ellis, xxiv-143 pp., in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1928.

On sait que le texte de Velleius Paterculus repose sur un unique manuscrit aujourd'hui perdu que nous connaissons seulement par l'édition princeps donnée en 1520 par Beatus Rhenanus, par la copie qu'en a faite Amerbach en 1516, copie conservée à la bibliothèque de Bâle où Orelli la découvrit en 1834, enfin par le travail de Burer qui compara le texte imprimé de Rhenanus avec le manuscrit original dont les leçons figurent à la fin de l'édition dudit Rhenanus. Le manuscrit perdu, qui provenait de Murbach en Alsace, où sans doute il était conservé dans la bibliothèque du couvent des Bénédictins, était, au dire de Beatus Rhenanus, effroyablement incorrect. Que vaut la copie d'Amerbach ? Est-ce celle dont Beatus Rhenanus dit qu'elle a été faite *properanter ac infeliciter* ? M. Ellis ne le pense pas ; d'une étude et d'une collation minutieuse de cette copie, il conclut au contraire que les fautes qu'elle présente proviennent de la fidélité scrupuleuse du copiste à transcrire le texte du manuscrit, que l'accord de Burer et d'Amerbach dans leur lecture prouve en faveur de l'exactitude de ce dernier, et que c'est donc lui qu'il faut interroger plutôt que B. Rhenanus, si l'on veut retrouver le témoignage authentique du manuscrit. Par cette utilisation nouvelle et intégrale d'Amerbach, le texte qu'il nous donne aujourd'hui s'écarte sensiblement des éditions précédentes, et inaugure un nouvel aspect de la critique de Velleius.

Ce n'est pas que la copie d'Amerbach permette de résoudre toutes les difficultés. Même s'il faut la tenir pour un modèle d'exactitude, le manuscrit qu'elle nous restitue n'en demeure pas moins tel qu'il était apparu à Beatus Rhenanus ; et la critique conjecturale a eu fort à faire pour nous donner un Velleius à peu près lisible. Le texte et l'apparat de M. Ellis nous donnent un choix des corrections les plus heureuses, et des conjectures les plus vraisemblables. M. Ellis lui-même en apporte quelques-unes qui lui sont personnelles. Ainsi I. I 18, 1. 10, in imitamina *Ellis :* initalia *Burer* in Itali *Amerbach* ; *om, Rhenanus*. La conjecture me paraît très audacieuse : la construction *steriles in* avec l'accusatif me semble sans exemple, et d'autre part *imitamen* appartient uniquement au vocabulaire

d'Ovide. Peut-être faut-il lire seulement : *Quae urbes* [*ut in Italia*] *taliorum studiorum fuere steriles, nisi...*, le *ut in Italia* étant une réflexion d'un lecteur passée indûment dans le texte. — Mais si l'on n'est pas toujours d'accord avec M. Ellis — et je suis sûr qu'il ne s'étonnera pas de ces divergences d'opinion — on ne peut que louer le soin avec lequel est faite cette édition, et la pénétration dont elle témoigne.

A. Ernout.

Anthimi, *De obseruatione ciborum ad Theodoricum regem Francorum epistula*, rec. Ed. Liechtenhan, xix-57 pp., in-8°. Leipzig, Teubner, 1928. — Prix : 6 mk.

Cette édition de l'opuscule d'Anthimus forme le premier fascicule du tome VIII du *Corpus Medicorum Latinorum*. Elle sera bien accueillie. Les éditions successives données par Valentin Rose en 1870 et 1887 avaient le grand défaut de vouloir normaliser et corriger le texte d'Anthimus, et de plus reposaient sur des collations incomplètes ; et l'édition de Shirley Howard Weber, parue en 1924, témoignait de plus de bonne volonté que d'expérience. M. Liechtenhan nous apporte un texte fondé sur le dépouillement complet de neuf manuscrits, avec un apparat critique qui comprend toutes les variantes des six plus importants d'entre eux : *G* (Sangallensis 762, saec. ix), *A* (Londinensis, 3107, saec. xvii, mais copié sur un manuscrit du ix^e^), *B* (Bambergensis LIII 8, s. ix), *g* (Sangallensis 878, s. ix), *H* (Parisinus 6842 B, s. x), *N* (Parisinus nouv. acq. 229, s. xi-xii), et les leçons importantes de trois manuscrits de moindre valeur : *l* (Londiniensis Harleianus 4986, s. xi), *P* (Parisinus olim S. Victor., s. xi), *p* (*Pragensis* XIV A 12, s. xiv-xv). Pareille abondance de témoignages n'est pas inutile quand on sait combien il est difficile dans un texte de latin vulgaire de distinguer ce qui revient à l'auteur de ce qui peut être simple faute de copie, et de se prononcer avec certitude. Le texte ainsi établi est sensiblement plus « vulgaire » que celui de Rose : p. 1, 13 on y lit : par ex. avec G escotomaticis au lieu de *scotomaticis*, leçon de *P* ; p. 20, 8 fleumatica, leçon de *GAB* confirmée par *lg* (qui ont *fleomatica*), au lieu de *flegmatica* de *H* et de *P* (*flecmaticae*). Je ne pense pas que les romanistes sachent mauvais gré à l'éditeur d'avoir fait tous ses efforts pour rendre à la langue d'Anthimus son aspect véritable : en tout cas, même si l'on trouve qu'il y en a un peu trop accentué la barbarie, il nous fournit tous les moyens de contrôle nécessaires. Des index bien faits complètent l'édition : *index grammaticus ; index uerborum memorabilium* (j'aurais préféré un index uerborum complet, pour remplacer le *lexicon Anthimeum* de Nardo Groen, fait sur l'édition de Rose, et désormais inutilisable) ; *index rerum*. Bref excellente édition d'un texte difficile, et tout à fait digne de la grande collection dans laquelle elle figure.

A. Ernout.

A Concordance of Boethius, *the five theological Tractactes and the Consolation of Philosophy*, compiled by Lane Cooper, professor of the english Langage and Literatur in Cornell University, published by the Mediaeval Academy of America, Cambridge, Massachusetts, 1928, un vol. in-8° de xi-468 p. — Prix : 5 dollars.

On sait la profonde influence qu'a exercée Boèce sur la pensée du moyen âge. La *Consolatio Philosophiae* fut un des livres dont cette époque s'est nourrie. Nous en possédons environ 400 manuscrits, et nous en connaissons plus de vingt commentaires. Ces chiffres sont significatifs. C'est dans les traités philosophiques de Boèce que le moyen âge apprit à disserter sur les cinq « universaux » sur les « topiques » et à former les syllogismes selon les règles posées par Aristote ; il ne connut que beaucoup plus tard, par l'intermédiaire de traductions de l'arabe, les œuvres de morale et de métaphysique de ce philosophe.

L'étude de la langue et du vocabulaire philosophique de Boèce a donc une grande importance. M. Lane Cooper, déjà connu par une *Concordance to the Works of Horace*, publiée en 1916, a entrepris de fournir pour Boèce un répertoire analogue. Malheureusement il n'a pu y incorporer que la *Consolatio* et les cinq *Traités théologiques*, en prenant pour base (avec quelques retouches et compléments) le texte de Rand, dans la *Loeb Classical Library* (1918). Il faut donc se rappeler que cette *Concordance* n'embrasse qu'une faible partie de l'œuvre de Boèce, et laisse de côté une vingtaine de traités et d'opuscules.

La méthode suivie pour la disposition des mots est strictement alphabétique. Par exemple le verbe *esse*, avec ses radicaux divers est dispersé en plusieurs endroits du livre ; *dei* est à la page 93, *deo* à la page 96, *deus* à la page 101 seulement. A tout prendre, cette méthode peut fort bien se justifier et n'est pas sans offrir des commodités au lecteur.

Cette compilation rendra certainement des services, encore que son auteur me paraisse concevoir à son propos des espoirs démesurés [1]. Je me demande toutefois s'il était vraiment utile d'y incorporer *tous* les mots employés par Boèce, et si un bon Index théologique et philosophique, englobant l'ensemble de ses écrits, ne se serait pas recommandé davantage.

P. de Labriolle.

Arthur Allgeier, *Die altlateinischen Psalterien*, Prolegomena zu einer Textgeschichte der Hieronymanischen Psalmenuebersetzungen. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1928. Un vol. de xii-190 p. — Prix : 12 m.

Cet ouvrage n'est dans la pensée de son auteur qu'une contribution à l'étude du texte du *Psautier* latin, et une aide apportée à ceux qui en entreprendront quelque jour l'édition critique (on sait qu'une Commission travaille à Rome depuis 1907 à la mise au point de la *Vulgate*, mais bien des dizaines d'années s'écouleront avant qu'une semblable tâche soit parachevée).

M. Arthur Allgeier s'est proposé un triple objet : 1° D'abord indiquer l'état actuel de la recherche scientifique et les points qui paraissent acquis. Il fait donc l'historique des éditions du Psautier latin, depuis Jacobus Faber Stapulensis (Jacques Lefèvre d'Étaples) jusqu'à Cériani, Paul de Lagarde, Amelli et dom Morin ; et il caractérise la portée de chacune de ces entreprises (p. 1-60) ; 2° fournir un apparat critique qui permette de

1. « The Concordance of Boethius will in its fashion give life to humanity long after this generation shall have passed away » (p. x).

se rendre compte aisément du rapport que soutiennent entre eux les principaux témoins du texte. Il part donc du *Psalterium Gallicanum* (qui représente la révision que saint Jérôme fit à Bethléem entre 386 et 391 ; c'est ce texte qui, répandu très vite en Gaule, a passé dans la « Vulgate ») et ildonne toutes les leçons intéressantes du *Psalterium Veronense* (édition Bianchini, 1740), du *Psalterium Romanum*, du *Psalterium Mozarabicum*, du *Psalterium Sangermanense* (édition Sabatier, 1743) et du *Psalterium Mediolanense* (p. 61-136) ; 3° dresser l'index du vocabulaire des anciens Psautiers, à l'exclusion des mots usuels et des noms propres latins, avec renvois à l'apparat critique (p. 137-187).

L'enquête de M. Allgeier ne repose pas seulement sur le dépouillement des éditions imprimées — parfois assez difficilement accessibles. Il a exploré quantité de bibliothèques en Autriche, en Allemagne, en Italie, en France, en Suisse, et il a sensiblement grossi, d'après les manuscrits, le matériel déjà réuni par ses prédécesseurs. Très précieux pour les exégètes et les liturgistes, son ouvrage offre un réel intérêt pour les philologues, qui pourront se rendre compte de la *copia verborum* du *Psautier latin*.

P. de Labriolle.

Sancti Benedicti *regula Monasteriorum*, editionem critico-practicam adornauit D. Cuthbertus Butler, 2e éd. Fribourg en Brisgau, Herder et Cie, 1927, un vol. in-12 de viii-224 p.

Le plan de cette seconde édition de la *Règle* de saint Benoît est le même que celui de la première. Des *Prolégomènes* sur la tradition manuscrite ; le texte de la *Règle*, avec (en note) les références scripturaires et les sources dont s'est inspiré saint Benoît ; un choix de leçons ; une sorte de catéchisme par demandes et réponses qui offre la « moëlle » de la doctrine de saint Benoît ; un *Index* des passages de l'Écriture ; un *Index Scriptorum ;* un *Index Verborum* (p. 192-210) ; un *Index Rerum*. Ces quatre Indices s'étendent au total sur 37 pages.

Pour cette nouvelle édition, dom Cuthber Butler a complété les références scripturaires et les indications de sources. Le compte rendu de la première édition par Dom Morin, et l'importante étude sur la langue de saint Benoît donnée par B. Linderbauer (*S. Benedicti Regula herausgegeben und philologisch erklaert*, 1912) lui ont aussi beaucoup profité.

Il annonce que l'édition depuis longtemps promise par H. Plenkers va bientôt paraître dans le *Corpus Scriptorum Ecc. latinorum*.

P. de Labriolle.

Der Brief an Diognetos, hsg. von Johannes Geffcken (Kommentierte griechische und lateinische Texte. Heidelberg, Karl Winter, 1928, une broch. in-8 de 28 p. — Prix : 1 m. 50).

La *Lettre à Diognète* est un écrit apologétique adressé à un certain Diognète, personnage réel ou fictif, nous ne savons, et qui a pour objet de lui expliquer ce qu'est « la nouvelle religion ». L'auteur y traite fort durement la philosophie grecque et le culte juif. Le tableau qu'il trace de la « vie » chrétienne est souvent cité : Renan a traduit cette description tout

au long dans son *Marc-Aurèle*, p. 425-427, et en a tiré des conclusions fort curieuses sur l'action du christianisme dans l'Empire romain dont, affirme-t-il, « il buvait la force ».

Cette *Lettre* nous est venue dans un manuscrit du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle sous le nom de saint Justin, attribution qu'aucun critique n'accepte : le style, très soigné, avec ses clausules rythmiques (double crétique, ditrochée, surtout) n'a aucun rapport avec la langue traînante et sans art de Justin. Cet unique manuscrit fut brûlé le 24 août 1870, lors du bombardement de Strasbourg. Mais plusieurs copies en avaient été prises ; et Cunitz et Reuss l'avait collationné pour le *Corpus Apologetarum* d'Otto.

A quelle époque la *Lettre* fut-elle rédigée? On ne sait. Harnack et Geffcken lui-même tiennent pour le III^e^ siècle.

M. Geffcken donne le texte, avec un petit apparat critique (p. 1-10) : on remarquera que l'opuscule s'arrête brusquement au milieu d'une phrase, et qu'une lacune (pas très importante, semble-t-il) s'est creusée vers la fin du chapitre VII. Le commentaire s'étend de la p. 11 à la p. 27. Il est fort érudit, comme on peut l'attendre de son auteur. M. Geffcken excelle à repérer les antécédents des lieux-communs, des « motifs » utilisés par les apologistes, ce qui revient à développer l'histoire des idées, ou du moins à fournir de bons matériaux à cette histoire. Il formule aussi beaucoup de remarques utiles sur le vocabulaire et le style de la *Lettre*, en s'aidant surtout du précieux *Wörterbuch zu den Schriften des neuen Testament und der übrigen urchristlichen Literatur*, de Preuschen et Bauer. Ses paraphrases aident à mieux comprendre cet opuscule, qui n'est pas insignifiant, et à démêler les éléments, chrétiens et hellènes, qui y sont associés, parfois très étroitement.

P. de Labriolle.

Einführung in das Mittellatein, von Karl Strecker. Berlin, Weidmann, 1928. Un vol. in-8, de 44 p. — Prix : 1 m. 60.

L'auteur a voulu donner comme appendice à sa conférence « *Mittellatein und höhere Schule* » développée en 1927 devant la 26^e^ Assemblée des Philologues, à Göttingen, une orientation générale pour l'étude du latin du Moyen Age.

Il ne prétend pas fournir une bibliographie complète au spécialiste, mais seulement un répertoire commode au lecteur cultivé, ou au maître soucieux de ne pas s'égarer et d'aller droit aux travaux essentiels.

Il rappelle d'abord les insuffisances de méthode qui ont longtemps retardé l'étude de ce latin, et qu'il faut autre chose encore qu'une bonne formation classique pour l'aborder profitablement. Puis il indique une série de pièces susceptibles d'intéresser les élèves des classes supérieures. Il en vient enfin à sa tâche principale. Sous chacune de ces rubriques : Langue, Lexique, Formation des Mots et Sens des mots, Prosodie, Accentuation, Prononciation, Orthographe, Formes, Syntaxe, Poésie, Métrique, Rythmique, Cursus, Histoire de la Littérature, Textes, Bibliothèques, Paléographie, Histoire de la Tradition manuscrite[1], il cite les ouvrages, les ar-

1. En fait, M. Strecker n'a pas traité ce dernier point qui l'eût obligé à trop de développement.

ticles, les revues indispensables[1], avec juste ce qu'il faut d'explications pour que cette énumération ne tourne pas au simple catalogue. M. Strecker a même pris la peine de dresser un petit lexique sommaire d'expressions, d'acceptions, de formes caractéristiques, pensant par ce « choix » donner quelqu'idée de la couleur propre à la langue latine du Moyen Age (p. 66-22).

Tout cela est bien dosé, clair, instructif : si chaque discipline possédait un répertoire analogue, ce serait une sérieuse économie de temps et d'incertitudes pour les débutants.

P. de Labriolle.

La Vraie Légende dorée, relations de martyre traduites avec introduction et notices, par Paul Monceaux. Paris, Payot, 1928, in-12 de 328 p.

« La vraie *Légende dorée*, pour les premiers siècles du Christianisme, c'est le recueil des pièces originales sur les martyrs. Là seulement se trouve, pour cette période, l'histoire véritable des Saints. Aux inventions folles du Moyen Age, on doit substituer aujourd'hui cette histoire-là. C'est remplacer des traditions suspectes par les témoignages sérieux, les compilations des hagiographes par les récits dignes de foi. C'est écarter aussi les déclamations et les lourdes fantaisies, pour rétablir dans ses droits la beauté du vrai. Et la littérature y gagne autant que le bon sens et la vérité » (p. 13).

Cette « *vraie* Légende dorée » s'oppose donc à l'autre Légende dorée, celle que compila au XIII^e^ siècle Jacques de Voragine, et dont la valeur historique est médiocre et souvent nulle.

On trouvera dans ce volume, traduits avec fidélité et pittoresque, les *Actes* et *Passions* dont voici la liste : les Martyrs de Lyon : saint Polycarpe, saint Justin le Philosophe ; les Scillitains : Apollonius le Philosophe, sainte Perpétue, saint Cyprien, Marien et Jacques, Montanus et Lucius, le Conscrit Maximilien, le Vétéran Tipasius, le soldat Dasius, roi des Saturnales ; saint Maurice et la Légion Thébéenne, le Comédien Genès, sainte Salsa.

Une introduction d'une soixantaine de pages explique comment s'est formé le culte des martyrs, comment s'est développée la littérature martyrologique. En outre, chaque *passion* est précédée d'une notice qui fournit les données historiques nécessaires pour la pleine intelligence du texte[2].

Ce joli et intéressant petit volume me paraît promis à un succès au moins égal à celui du *Saint Martin*.

P. de Labriolle.

---

1. Pourquoi, p. 40, ne mentionne-t-il pas la *Romania* ?

2. Je demeure convaincu, pour ma part, que le rédacteur de la *Passion* de Perpétue n'est autre que Tertullien. Les analogies de style sont frappantes. Voy. pour le *prologue* et la conclusion, ma *Crise Montaniste*, p. 345-351. Mais je suis d'accord avec M. Monceaux pour reconnaître qu'il n'y a aucune trace caractéristique de Montanisme dans les passages explicitement attribués à Perpétue et à Saturus.

Viggo Brondal, *Ordklasserne.* Partes orationis, Studier over de sproglige Kategorier, avec un résumé en français, xx-272 pp. in-8°. Copenhague, G. E. C. Gad, graebes Bogtrykeri, 1928.

L'ouvrage de M. Brondal dépasse le cadre de la Revue de Philologie : il relève en effet de la linguistique générale et de la psychologie du langage. Mais les philologues ne doivent ni ne peuvent s'interdire de réfléchir aux problèmes de cette nature, et la discussion des théories aristotéliciennes poursuivie par M. B. ne laissera pas de les intéresser. Il est bon de voir ce qui peut subsister aujourd'hui des classifications du Stagirite qui ont exercé et exercent encore aujourd'hui une influence si considérable sur nos concepts grammaticaux. J'ajoute que l'érudition de M. B., pour être discrète, n'en est pas moins solide, et qu'il nous apporte, sans avoir l'air d'y toucher, une contribution précieuse à l'histoire de la terminologie grammaticale.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, auspiciis Societatis graeco-latinae, edd. S. Eitrem et G. Rudberg, fasc. VI et VII. Oslo, 1928, 76 et 94 pp. in-8°.

Notre collaborateur M. de Ricci a donné aux lecteurs de la Revue de Philologie le sommaire du n° V de ce périodique, dont il a signalé l'intérêt. Les fascicules VI et VII qui ont été adressés au Bureau de la Revue sont aussi pleins de choses : Fasc. VI. S. Eitrem, *The necromancy in the Persai of Aischylos* ; G. Rudberg, *Zur Personenzeichnung Platons ;* Ant. Fridricshen *Randbemerkungen zur Kindheitsgeschichte bei Lucas* ; S. Pantzerhielm Thomas, *Hermeneutica* ; Henning Morland, *Eine Quelle des Vulgarlateins* (semble préparer une édition ou une étude des traditions latines d'Oribase); C. Marstrander, *Les noms de déesses, latin Morta, gaulois Rosmerta* (combat l'étymologie de Meillet qui rapporte *morta* de *mereo*) ; G. Rudberg, *Odysseae Fragmentum Osloense*; G. Cronert, *Oraculorum sibyllinorum fragmentum Osloense*; H. P. l'Orange, *Ein römisches Frauenporträt in der Antikensammlung der Nationalgalerie*; H. Holst, *Numismatica* (monnaies ptolémaïques de l'Université d'Oslo). Fasc. VII (dédié à U. von Wilamowitz-Mœllendor, pour son 80e anniversaire) ; G. Rudberg, *Der platonische Sokrates ;* Ant. Fridricshen, *Zum Stil des paulinischen Peristasenkatalogs 2 Cor. 11 23 sqq.* K. Fr. W. Schmidt, *Philètas, Stob. Ekl. II 4, 5 ;* Ulr. Wilcken, *Zu drei Osloer Papyri* (remarques de lecture sur 3 papyri qu'il a publiés précédemment dans Klio XXII (1928), 22 sqq.) ; Leiv Amundsen, *Magical text on an Oslo ostrakon ;* Otto Lagercrantz, *Petroniana* (étude des passages 34, 7 et 73, 6 ; 44, 4 ; 52, 8 ; 62, 8 ; 73, 4 où l'auteur croit retrouver des expressions grecques plus ou moins déformées : aucune des explications proposées ne m'a paru, je dois le dire, vraisemblable) ; H. P. L'Orange, *Una descrizione di Roma degli anni 1669-1670* ; S. Eitrem, *Der Skorpion in Mythologie und Religionsgeschichte;* Hans Holst, *Numismatica* (monnaies romaines et byzantines trouvées en Norvège) ; S. Pantzerhielm Thomas, *Ad papyrum Oxyrhynchiam* 1376 ; H. Morland; *De codicibus librorum translatorum Oribasii.* — Varié, bien imprimé, illustré de dessins et de planches dans le texte ou hors texte, le périodique fait honneur à la société gréco-latine d'Oslo.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Milman Parry, I. *L'épithète traditionnelle dans Homère*; viii-242 pp. in-8°; II. *Les formules et la métrique d'Homère*; 65 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Hésiode, *Théogonie, Les travaux et les jours, Le Bouclier*; texte établi et traduit par P. Mazon; xxx-150 pp. doubles + un index (151-158); in-8°, Paris, Les Belles-Lettres, 1928; prix : 25fr.

Aristophane, *Les Thesmophories; les Grenouilles*; texte établi par V. Coulon et traduit par H. Van Daele; 157 pp. doubles, in-8°, Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Aimé Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*; tome I : *Le Nouveau Testament*; tome II : *Le IIe et le IIIe siècle*; in-8°, 500 et 668 pp., in-8°, Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*; tome I, livres I et II, texte établi et traduit par J. Martha, xxi-126 pp. doubles, in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1928; prix : 20 fr.

Ovide, *Héroïdes*; texte établi par H. Bornecque et traduit par Marcel Prévost; xxiii + 138 pp. doubles + un index (159-163) in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1928; prix : 20 fr.

L. A. Constans, *Arles*; 98 pp. in-8° + 12 planches et 1 carte; Paris, Les Belles Lettres, 1928.

[P. Vergili Maronis], *Culex; Ciris;* iter. curis ed. G. Curcio; xiii-44 pp., in-8°, Turin, Paravia, 1928; prix : 5 l. 50.

P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI*, rec. Car. Landi; xliii-235 pp. in-8°, Turin, Paravia, 1928; prix : 22 l.

Symbolae Osloenses, auspiciis Soc. graeco latinae, edd. S. Eitrem et G. Rudberg, fasc. VII, Oslo, 1928; 95 pp. in-8°.

Abbé D. Tardi, *Fortunat*; xvi-288 pp. in-8°, Paris, Boivin et Cie, 1927.

Abbé D. Tardi, *Les epitomae de Virgile de Toulouse*; 151 pp. in-8°, Paris, Boivin et Cie, 1928.

Theod. Birt, *Kulturleben der Griechen und Römer*; 464 pp. in-8° + 20 planches hors texte; Leipzig, Quelle et Meyer, 1928; prix : 12 mk.

John Christopherson, *Jephthah*, ed. and transl. by F. H. Fobes, with Introd. by W. O. Sypherd; 157 pp. in-16, The University of Delaware Press, Newark Delaware, 1928; prix : $ 2.

W. Volker, *Das Bild von nichtgnostischen Christentums bei Celsus*; 96 pp. in-8°; Halle, Buchh. des Waisenhauses, 1928; prix : 4 mk. 50.

Benno Linderbauer, *S. Benedicti Regula Monasteriorum*; 84 pp. in-8°, Bonn, P. Hanstein, 1928 (Florilegium Patristicum, fasc. XVIII).

Franc. Sales Schmitt, *S. Anselmi, liber cur Deus homo*; 65 pp. in-8°; Bonn, P. Hanstein, 1929 (Florilegium Patristicum, fasc. XVIII).

Robert Eisler, ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ, lief. 8/9; Heidelberg, C. Winter, 1929; pp. 164-317; in-8°; pr. 11 mk. Lief. 10/11, pp. 321-480.

Hermann Junker, *Bericht über die von der Akad. d. Wiss. in Wien n. d. Westdelta entsendete Expedition* (Akad. d. Wiss. in Wien, Phil. Hist. Kl., Denkschr., 68 B. 3 Abh.); 56 pp. in-4° + 25 pl. et un plan; Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky, 1928; prix : 17 mk. 50.

Aug. Bill, *La Morale et la loi dans la philosophie antique* (Fac. de théol. protestante de Strasbourg n° 18); VIII-301 pp. in-8°; Paris, Alcan, 1928; prix : 35 fr.

Ach. Vogliano, *Epicuri et Epicureorum scripta in Herculanensibus papyris servata;* XVIII-159 pp. in-8° + 1 planche; Berlin, Weidmann, 1928; prix : 14 mk.

Hildebrecht Hommel, *Heliaia* (Philologus, Supplementb XIX, H. II); VIII-149 pp. in-8°, Leipzig Dieterich'she Verlagsb., 1927; prix : 12 mk.

Hans F. K. Günther, *Rassengeschichte des hellenischen u. des römischen Volkes*; 152 pp. in-8° + 16 pl.; Münich, J. F. Lehmanns Verl., 1929; prix : br. 6 m. 50, rel. 8 m.

David Randall-Mac Iver, *Italy before the Romans*; 159 pp. in-12°, Oxford, Clarendon Press, 1928, prix : 6 sh.

Hermann Gollancz, *Julian the Apostate, transl. from the Syriac original*; 264 pp. in-8°, Oxford University Press, London, Humphrey Milford, 1928; prix : 12 sh. 6.

Henricus Ostlender, *Sententiae Florianenses* (Florilegium Patristicum, fasc. XIX); 47 pp. in-8°, Bonn, Peter Hanstein, 1929; prix : 2 mk. 50.

Thaddaeus Sinko, *De Archyta Horatiano* (*Carm. I. 28*); extr. de Eos XXXI, 1928, pp. 45-62; Leopoli, 1928.

P. Roland Herkenrath, *Der ethische Aufbau der Ilias und Odyssee*; 384 pp. in-8°, Paderborn, Ferd. Schöningh, 1928; prix : br. 7 mk. 50, rel. 9 mk.

W. R. Halliday, *The greek questions of Plutarch, with a new translation and commentary*; 233 pp. in-8°, Oxford, Clarendon Press, 1928; prix : 15 sh.

H. C. Oskier, *The Complete Commentary of Oecomenus on the Apocalypse*; 263 pp. in-4°; Ann Arbor, Univ. of Michigan, 1928; prix : $ 4.00.

Dr Heinr. Guttmann, *Die Darstellung der jüdischen Religion bei Flavius Josephus*; 51 pp. in-8°, Breslau, M. et H. Marcus; prix : 2 mk.

Flaminio Mencini, *Il Tibullo Ambrosiano e la critica tibulliana*; 45 pp. in-8°, Milan, Sperling e Kupfer, 1929; prix : 10 l.

Mnemosyne, *Nova series*; Vol. LVI, p. IV; Leyde, E. J. Brill, 1928.

J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque* (Nouvelle collection à l'usage des classes XXVII, nouveau tirage), XVI-275 pp. in-12°, Paris, C. Klincksieck, 1929; prix : 20 fr.

Plutarque, *Plutarchus, Moralia III*, edd. M. Pohlenz, W. Sieveking; XXXIV-542 pp. in-12°, Leipzig, Teubner, 1928; prix : 16 mk. 60, rel. 18 mk.

Gaius, *Institutionum Commentarii*, edd. E. Seckel, B. Kuebler; XXXV-266 pp. in-8°; prix : 3 mk. 20, rel. 4 mk. 60.

Albert Ippel, *Indische Kunst und Triumphalbild* (Morgenland, Heft 20) 24 pp. in-8° + 16 planches; Leipzig, Verlag der J. C. Hinrichs'schen Buchh.; prix : 2 mk. 50.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.

REINE ET VILLE

[Euripide, *Hécube*, 1215].

J'ai lu les éditions publiées sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, notamment celles d'Eschyle, d'Euripide, et de Platon, et je les trouve presque toutes excellentes [1]. Cette collection peut compter sur l'encouragement et l'appui de tout le monde savant et universitaire en Amérique. La langue française est admirablement adaptée à traduire les conversations de Socrate et de ses interlocuteurs, comme elle l'est à reproduire les chants et les épisodes émouvants et pathétiques des tragédies d'Euripide, bien qu'elle ne puisse nous redonner le langage élevé et gigantesque d'Eschyle — l'inimitable, l'inaccessible, l'intraduisible Eschyle. Comme M. Alfred Croiset m'a dit, il y a dix ans, « il faut faire violence à la langue française pour traduire quelques chants d'Eschyle ». Mais M. Mazon nous a donné une édition excellente ; et dans cette édition il n'y a pas beaucoup de fautes typographiques (comme *guère* pour *guerre*, *Agamemnon* 1235). Mais ce qui me plaît au plus haut degré, c'est qu'il reconnaît que la première tâche de l'éditeur est de restituer le texte de l'archétype : on ne doit pas changer la leçon outre mesure, comme, par exemple, on l'a fait au vers 815 des *Perses*. M. Mazon seul, de tous les éditeurs que j'ai consultés, adopte la leçon des manuscrits (ἐκπαιδεύεται), tandis que les autres acceptent la conjecture ἐκπιδύεται, et quelques savants, comme Housman et Headlam, altèrent tous les mots du vers, sauf ἀλλ' ἔτ'. Il est vrai que M. Mazon, en adoptant ἐκπαιδεύε-

1. Il est à regretter qu'il y ait plusieurs fautes typographiques dans le texte grec de quelques dialogues. Dans les tragiques elles sont plus rares et plus légères comme au vers 1397 d'*Iphigénie en Tauride* (ναῦν Σταθεῖσα) et note 1, p. 130 (α γιαλὸς). Dans le texte français aussi il n'y en a pas beaucoup : p. 122, dernier mot de la dernière ligne (*ne* pour *en*), 126 (ceux-ci), 118 (apprendr ons-nous), 118 traduction de vers 98 (*ils* nous faudra), 139 (note 1, et après note 3).

ται, n'a pas raison (le poète n'a pas dit « l'édifice va grandir encore », même en admettant que les mots grecs puissent vouloir dire cela), mais il a raison en refusant d'accepter les corrections proposées, parce qu'il nous a donné à peu près les lettres grecques qu'Eschyle a écrites : il a conservé la tradition du texte.

Mais c'est une autre paire de manches. J'avais l'intention d'écrire sur Euripide, non pas sur Eschyle.

M. Méridier adopte la ponctuation de Bernardakis au vers 1215 d'*Hécube*, et il rattache πολεμίων ὕπο à οὐκέτ' ἐσμέν ἐν φάει, ce qui permet, il lui semble, d'expliquer le texte sans correction. C'est vrai, mais ce n'est pas là toute la vérité. « Sinon », ajoute M. Méridier, « le v. 1215 n'offre pas de sens acceptable ». Et il remarque, très justement, que ἐσήμηνε *seul* ne peut signifier : *annonça qu'elle avait été prise* (ou *détruite*). « Et si l'ellipse de ὄν est possible, <ὂν> πολεμίων ὕπο ne saurait vouloir dire : *étant au pouvoir des ennemis* ; il faudrait le datif avec ὕπο. » Mais il n'y a pas d'ellipse ; et il ne faut pas faire violence au texte.

Je demande à M. Méridier si πολεμίων ὕπο rattaché à οὐκέτ' ... φάει (après καπνῷ ... ἄστυ) n'est pas un peu dur, un peu âpre ? Toutefois, je voudrais bien lui offrir, pour sa considération, une très légère correction ; et, s'il l'accepte, il pourra se passer de la ponctuation de Bernardakis :

ἀλλ' ἡνίχ' ἡμεῖς οὐκέτ' ἦμεν ἐν φάει,
καπνῶδες ἦμεν ἄστυ πολεμίων ὕπο,
ξένον κατέκτας σὴν μολόντ' ἐφ' ἑστίαν.

Hécube s'explique. Elle s'identifie avec la ville, comme Athéna avec Athènes. Elle dit ἄστυ (pas πόλις) parce que tous les édifices y sont inclus, tous sont καπνώδεις ; cf. *Les Troyennes* v. 8 ἡ (πόλις) νῦν καπνοῦται καὶ πρὸς Ἀργείου δορὸς | ὄλωλε πορθωθεῖσ', 1274 πόλις ὑφάπτεται, 1282 ὡς κάλλιστά μοι σὺν τῇδε πατρίδι κατθανεῖν πυρουμένῃ, 1296 πυρὶ καταίθεται, 1298 πτέρυγι δὲ καπνὸς ὥς τις οὐρανίᾳ πεσοῦσα δορὶ καταφθίνει γᾶ. La Reine dit : « Quand nous n'étions plus dans la lumière (= *vivantes*), que nous étions une ville en flamme (= ἐκαπνούμεθα) par les ennemis, tu as assassiné l'hôte venu à ton foyer ». Cf. 585 sqq. πρίν ποτ' ἦμεν ... βέβακε Τροία ... ἃ καπνοῦται, 1317, 1320 κόνις δ' ἴσα καπνῷ πτέρυγι πρὸς αἰθέρα | ἄϊστον οἴκων ἐμῶν με θήσει, Pind. *P.* 5. 109 sqq. σὺν Ἑλένᾳ γὰρ μόλον | καπνωθεῖσαν (*incinérée*) πάτραν ἐπὶ ῥίδον | ἐν Ἄρει. Au vers 496 des *Suppliantes* le poète trouve dans Καπανεύς le mot καπνός (il est

« le foudroyé »). L'adjectif καπνώδης se trouve beaucoup de fois dans les œuvres d'Aristote, Théophraste, Polybe, et Lucien.

Observez la conjonction ἡνίχ', *à cette même heure où* (>< ὅτε : καιρός : χρόνος), et la juxtaposition et l'opposition de ἐν φάει et καπνῶδες (*jour* >< *nuit*, *clarté* >< *obscurité*). Le poète met καπνῶδες après φάει pour expliquer ce qu'il veut dire. Et regardez la leçon des manuscrits et la correction proposée surimposée :

καπνωδεσημεν
καπνῳδεσημην

Lorsque le scribe voyait δε (après καπνω), il l'a pris, naturellement, pour la conjonction, et καπνω pour le datif : il ne savait pas qu'Hécube ne fait que répéter affirmativement la pensée qu'elle vient d'exprimer négativement, qu'elle dit ἦμεν ... ἦμεν, et que l'asyndeton est justement ce que le contexte exige, ce qu'un acteur habile saurait faire beaucoup plus pathétique, plus dramatique, que le fade et banal καπνῷ δ' ἐσήμην' ἄστυ.

J.E. Harry.
Saint Stephen's College.
Columbia University.

TEXTE DU PRO ARCHIA

Jusqu'à présent les éditeurs, même Emile Thomas, se sont trop écartés du Gemblacensis, le meilleur manuscrit du *pro Archia*.

Voici les passages où il me paraît qu'ils ont eu tort, manifestement.

I, 1 *hic A. Licinius* éditeurs; G donne *a. licinius* et *hic* au-dessus de *a*; ce *hic* est une glose; dans aucun exorde de ses discours Cicéron n'ajoute *hic* au nom de son client.

possumus G; *possemus* éditeurs, v. Gaffiot, Subj. de sub. p. 36.

III, 4 *Antiochiae... celebri urbe* G; *in urbe* éditeurs. Disons que le latin met plus volontiers la préposition devant l'apposition aux noms de ville, mais ne corrigeons pas les textes pour les conformer à une prétendue règle de grammaire. — En tout cas, cf. pour la question *ubi*, Liv. 26, 19, 11 *Emporiis, urbe Graeca;* Tac. H. 2, 1 *Corinthi, Achaiae urbe;* pour la question *quo*, Cic. Agr. 2, 76 *Capuam deducetur, urbem amplissimam;* Cés. G. 7, 9,6 *profectus Gorgobinam, Boiorum oppidum;* Liv. 21, 25, 13; 21, 61, 6; 22, 18, 7; pour la question *unde*, Tac. H. 4, 84.

ut famam ingenii, exspectationem ipsius adventus admirationemque superaret G; après *famam ingenii*, G porte en marge *exspectatio hominis* que E (et tous les éditeurs à sa suite) introduit dans le texte; les éditeurs assurent ensuite la symétrie en corrigeant *admirationemque*, leçon de GE, en *admiratioque*; mais 1° il y a une correction; 2° le sens dans le premier membre est-il satisfaisant? 3° il faut que *ipsius* soit à la fois complément subjectif de *adventus* et objectif de *admiratio*. Le texte de G offre un sens excellent : (*chaque fois qu'il venait, sa présence attirait une telle foule*) *que le renom de son génie, l'attente et l'admiration de sa personne étaient surpassés par sa présence*; partout où l'on attendait sa venue, on se faisait une idée de son génie et de sa personne; mais cette idée, toute grande qu'elle était, la réalité la dépassait chaque fois; cf. Pline Ep. 2, 3, 1 *magna Isaeum fama praecesserat, major inventus est.*

III, 5 *sed etiam hoc non solum ingenii ac litterarum, verum etiam naturae atque virtutis, ut* G ; ellipse de *est* très acceptable ; je traduis « *mais, mieux encore, un effet non seulement de son talent et de sa culture littéraire, mais encore de son caractère et de sa vertu, c'est que ...* » Pour le fait que *sed etiam* est suivi d'une autre opposition, cf. Verr, 2, 136 ; voir aussi *sed* suivi d'un second *sed* Off. 1, 136 ; tamen suivi de *tamen* Mur. 34.

quae prima fuerit G E, subjonctif consécutif « *maison telle qu'elle a été la première* » « *qui fut la première à s'offrir à sa jeunesse* ».

eadem esset familiarissima senectuti mss, l'imparfait *esset* est attiré par l'incise *fuerit* : « *est encore la plus familièrement accueillante à sa vieillesse* ».

IV, 8 *venerunt* supprimé par Mommsen ; correction purement subjective ; car le *qui dicunt*, qui vient ensuite, n'a pas besoin de se rattacher au présent *adsunt* ; l'insistance de Cicéron s'explique fort bien ; *adsunt* est entraîné par *adest*, effet de style, « *voici un citoyen ... voici les envoyés d'Héraclée ...* », mais, au lieu de mettre tout de suite, *qui dicunt* faisant pendant à *qui dicit* de la phrase précédente, il prend un temps et appuie « *ils sont venus ... et ils déclarent ...* » ; nous avons la même tournure Verr. 5, 154 *adsunt Puteoli toti ; frequentissimi venerunt ... qui dicunt.*

adscriptum Heracliensem, je ne conçois pas que cette construction si normale de *adscribo* avec double accusatif (verbe attributif) ait pu inspirer des doutes à certains philologues ; le latin peut dire au passif *ascriptus in* acc., *ascriptus in* abl., *ascriptus* dat. ; ici, nous avons « *inscrit comme Héracléen, comme habitant d'Héraclée* »

quae videmus G, plus expressif que *habemus* des autres mss, qui apparaît comme une correction faite pour cadrer avec *habere* qui suit : « *les choses que nous voyons, qui sont sous nos yeux* » = « *les faits que nous constatons* ».

V, 9 *his igitur tabulis* G E ; la correction *in tabulis* est inutile ; nous avons affaire à un datif « *à nos registres vous ne voyez aucune rature* » «*nos registres, comme vous le voyez, n'ont aucune rature* ».

in nomen G E « *visant le nom* », « *contre le nom* », « *sur le nom* ».

V, 10 *quid est quod dubitatis* G E ; la correction *dubitetis* pour conformité à une prétendue loi de la grammaire est une très grave faute de méthode ; v. d'ailleurs Subj. p. 63.

quid ? cum ceteri G E ; *cum* est supprimé ou mis entre crochets par suite d'une mauvaise conception grammaticale ; la cons-

truction paratactique, sans *cum*, serait certes excellente, mais celle que nous avons avec *cum* n'est pas moins bonne, v. des ex. Subj. p. 116.

irrepserunt G E ; la correction de Manutius *irrepserint*, adoptée par Madvig avec conservation de *cum*, n'a pas raison d'être ; voir encore Subj. p. 116.

VI, 13 *atque hoc adeo mihi concedendum est magis, quod* G E ; *adeo* mal compris a été le point de départ de toute sorte de corrections ; le sens pourtant est fort satisfaisant « *et même, cette concession, je vais plus loin, on doit me la faire plus qu'aux autres, parce que ...* ».

VI, 14 *atque exsilia* G E ; la correction *exsilii* ne se justifie pas.

VII, 15 *est certum quod respondeam* G E, v. Subj. p. 194.

VII, 16 *hanc animadversionem humanissimam* G E ; la correction généralement adoptée *animi remissionem* ne cadre pas avec la phrase suivante ; aussi Emile Thomas, qui s'en rend bien compte, se demande-t-il s'il ne faudrait pas lire ensuite *nam ceterae res.* Il faut conserver *animadversionem ;* le sens de *application de l'esprit* se rattache au sens étymologique du verbe *animum advertere, animadvertere ;* du reste la leçon *animi adversionem* des mss inférieurs apparaît comme une correction destinée à éviter une acception rare ; voir une acception très voisine Off. 1, 103 *excitandam animadversionem et diligentiam, ut ne quid temere ac fortuito ... agamus.*

haec studia adulescentiam agunt G E ; *agunt* est corrigé diversement : *acuunt* Madvig, Clark ; *alunt* Hervagius et la généralité des éditeurs ; *agunt* me semble très expressif ; si les études font le charme de la vieillesse, elles sont l'élément qui *pousse, talonne, active la jeunesse*, donc d'abord élément utile, mais qui comporte labeur et peine, pour devenir élément de plaisir plus tard.

VIII, 18 *et doctrina ... constare* G E ; parce que les trois *et* lui paraissent choquants et qu'il n'a pas rencontré *constare re* dans Cicéron, C.F.W. Mueller écrit *ex doctrina*, correction adoptée par Clark. Inutile de rien modifier ; *constare*, au sens de *se tenir consistant, être constitué*, est construit avec un ablatif instrumental, comme pourrait l'être le simple *stare* ; le sens est : « *tandis que les autres études sont constituées grâce à un enseignement...* ». Cf. Phil 2, 53 *tibi certe confitendum est causam perniciosissimi belli persona tua constitisse*, « *tu dois certainement avouer que la cause d'une guerre si funeste a eu corps, s'est constituée grâce à ton rôle, tient à ton rôle* » ; comparer au sens propre Nat. 2, 82

cum dicimus natura constare administrarique mundum. Distinguer l'ablatif qui marque *de quoi*, *en quoi* est constituée une chose : Inv. 1, 39 *quattuor partibus constat argumentatio.*

IX, 19 *repudiamus* mss, Thomas, Clark ; certains adoptent la conjecture de Manuce *repudiabimus*, sous prétexte d'uniformité, parce qu'il y a plus haut *rejicietur*, *neglegemus ;* c'est méconnaître la valeur expressive du présent « *nous sommes en train de le repousser* ».

IX, 21 *ipsa naturae regione vallatum* G E, leçon très acceptable et pour le latin et pour le sens « *fortifié par la direction, l'orientation, la situation même fixée par la nature* » = « *par sa seule position naturelle, par sa situation géographique* » ; pour cet emploi de *regio*, cf. Balb. 64 *C. Caesar in iis est nunc locis quae regione orbem terrarum, rebus illius gestis imperium p.R. definiunt*, « *César est maintenant dans des parages qui, par la situation géographique, marquent les bornes du monde, par ses hauts faits, marquent les bornes de la puissance romaine* ; » Nat. 2, 50 *neque solum ejus (lunae) species ac forma mutatur... sed etiam regio, quae tum est aquilonia tum australis.*

X, 22 *de nostra civitate ejiciamus* G., Thomas, Clark ; *ejiciemus* de E semble bien une correction inspirée par le désir d'uniformité ; v. plus haut § 19 à *repudiamus.*

X, 24 *nisi illi ars illa exstitisset* G ; *nisi ars illa exstitisset* E ; la correction de Navagero *nisi Ilias illa*, que tous les éditeurs adoptent, est trop ingénieuse, et d'ailleurs moins expressive que la leçon de G, où la répétition de *ille* emphatique produit un effet : « *si pour un tel héros un tel art n'avait existé* ».

X, 25 *in contione videmus* G E ; les corrections *vidimus*, *videbamus* sont inutiles ; le présent *videmus* n'implique pas que les événements soient contemporains ; « *nous le voyons donner l'ordre* » = « *nous constatons qu'il donne l'ordre* » cf Tusc. 4, 79 ; Mil. 48 ; etc. ; quant à *jubere* il représente un présent historique du style direct.

sub ea condicione mss ; les scholies donnent *sed ea condicione*, leçon adoptée généralement ; mais d'abord remarquons que le scholiaste avait écrit précédemment *jussit*, ce qui rendait plus opportune la particule adversative ; quant à la suppression de *sub*, elle est dûe probablement au désir de conformer le texte aux habitudes cicéroniennes ; de fait, en l'état de nos connaissances, nous pouvons dire que Cicéron emploie l'ablatif seul. Est-ce une raison pour corriger notre texte ? Cet ἅπαξ (ἅπαξ peut-être momentanément) au contraire doit être précieusement conservé. Notons d'ailleurs que *sub* se trouve deux fois dans Tite Live (6.

40, 8 ; 21, 12, 4) et que Pline le jeune dit *sub ea condicione ne* Ep. 4, 13, 11 ; *sub ea condicione si* Ep. 8, 18, 4.

XI. 26 *etiam illis libellis* G E ; sous prétexte que Tusc. 1, 34 Cicéron écrit *quid nostri philosophi ? nonne in iis ipsis libris... sua nomina inscribunt?* passage à peu près identique à celui-ci ; sous prétexte d'autre part qu'il construit *inscribere* avec répétition de *in*, Madvig corrige *etiam in iis libellis*, correction adoptée par plusieurs éditeurs ; c'est un bel exemple de déterminisme philologique ; voici d'ailleurs un exemple de *inscribo* avec le datif : Har. 58 *vestris monumentis suum nomen inscripsit ;* cf au figuré Tusc. 5, 73 *sibi ipse hoc nomen inscripsit.*

XI, 28 *pro salute hujus aeque imperii et* G et les notes de Pithou ; *hujus atque imperii* E ; la leçon de G est très acceptable ; Cicéron emploie fort bien *aeque... et* et le sens est satisfaisant : « *les actes que j'ai accomplis pour le salut de cet empire autant que, aussi bien que pour la vie des citoyens et pour l'état tout entier.* »

XI, 29 *cum vitae tempore esse dimittendam* G E ; sens excellent : « *il ne faut pas laisser le souvenir de notre nom s'en aller avec les instants de notre vie.* »

XII, 30 *animi mei partem* G ; le mot *animi*, supprimé dans quelques mss inférieurs et par certains éditeurs, est important pour le sens ; il faut remarquer en effet que dans cette phrase l'incertitude de Cicéron porte sur la question de savoir non pas si dignes ; ils le concédaient le plus souvent sans doute pour répondre aux sollicitations de citoyens romains influents ou de magistrats qui récompensaient ainsi des services rendus ; *largiri* s'oppose à *gravatim impertiebant*, avec le sens non pas de *prodiguer*, mais de *donner volontiers, accorder de grand cœur*, cf *largitus est patriae suum sanguinem* Tusc. 1, 116 ; en somme le raisonnement dans le passage se ramène à ceci : si les villes de la Grande Grèce cédaient à regret le titre de citoyen à une foule de gens insignifiants, par contre elles le donnaient volontiers à des gens de valeur ; elles le donnaient en effet de grand cœur aux artistes dramatiques ; le donnant volontiers à des artistes dramatiques, l'auraient-elles refusé à un poète de génie ?

V, 11 *hiis temporibus quae* G ; l'erreur vient de *quē* corrigé en *quae* par suite de l'éloignement de *hic* et de la proximité de *temporibus ;* je rétablis *hic iis temporibus, quem tu criminaris*, « mais, puisque le cens ne garantit pas le droit de cité... *eh bien ! à cette époque mon client que toi, tu accuses...* »

X, 23 *quomin manuum nostrarum* G E ; *eandem gloriam... penetrare* ; j'écris *quo minus... eandem gloriam... penetrare* ;

et je traduis : « *si les actions que nous avons accomplies ont pour limites les frontières de l'univers, nous devons désirer que là où les traits portés par nos mains ne sont guère parvenus, notre gloire pourtant et notre renommée pénètrent* », emplois connus de *minus* et de *eandem;* songeons que là où les armes romaines ont pénétré, le renom romain a pénétré du même coup ; mais là où la pénétration des armes a été moindre ou nulle, c'est là qu'il faut que les écrits suppléent et introduisent le renom romain.

XII, 32 *quae firme a me judicialique* G E *; ferme a me* deux mss inférieurs ; je propose *quae fere a mea judicialique consuetudine... locutus sum ;* l'origine de la faute me semble *ferea mea me*, *ferme a me*, *firme a me* ; *fere*, précaution oratoire, comme *prope* à la fin de 2, 3 ; *a* marquant l'éloignement s'oppose à *pro* du membre de phrase précédent (comparer *ab normis sapiens* Hor. S. 2, 2, 3, *en dehors des canons de l'école*, l'opposé de *ad normam* Cic. Lae, 18) ; je traduis : « *les paroles que presque* (*en dehors de*) *contrairement à mes habitudes et à celles des tribunaux j'ai prononcées à la fois sur...* »

Félix Gaffiot.

LA LETTRE II, 1 D'ALCIPHRON ET LA *CHASSE* DE XÉNOPHON

Alciphron est un des auteurs grecs sur qui les jugements de la critique se montrent les plus contradictoires. Bergler qui l'édita séparément en 1715 l'appelle « incomparabilis auctor » et pense qu'il a servi de modèle à Lucien. L'abbé Richard, le premier traducteur des *Lettres* en français, estime également cet ouvrage antérieur et supérieur au *Songe* ou au *Banquet des philosophes*.

Et les jugements se sont succédé pendant un siècle semant la louange sur les épîtres de pêcheurs, de paysans, de parasites et de courtisanes. Encore en 1853, Meineke, dans sa préface, nous confesse son vieil amour pour cet « elegantissimus scriptor ».

Mais depuis, une volte-face s'est produite et les compliments se sont changés en reproches. Th. Kock dans deux articles[1] s'est efforcé d'établir qu'Alciphron n'a aucune originalité et, à son avis, les *Lettres* de ce rhéteur ne sont guère autre chose qu'une inintelligente transcription en prose de ῥήσεις de la comédie nouvelle. Kock essaie d'ailleurs de rétablir certaines de ces tirades d'après les lettres d'Alciphron mais il ne peut y réussir qu'en modifiant fâcheusement le texte de l'épistolographe. Plus près de nous[2], K. Meiser a voulu montrer qu'Alciphron dépend étroitement de Lucien, et qu'il suit presque partout, pas à pas, son modèle.

La réalité est plus complexe. Certes, Alciphron n'est pas, comme on l'a cru un peu trop autrefois, un auteur « original », et très souvent, il puise les sujets de ses lettres dans des œuvres antérieures. Mais c'est là un procédé courant, surtout pendant la seconde sophistique, et d'autant plus naturel que les *Lettres* sont

1. *Rheinisches Museum*, 1880, p. 35-44. — *Hermes*, 1886, p. 372-410.
2. *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der K.B. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1904, p. 191-244, 1905, p. 140-240.

censées écrites par des gens de la fin du IVe siècle avant J.-C. Comme Alciphron ne vécut pas lui-même avant la fin du IIe siècle de notre ère, il lui fallait bien se renseigner auprès d'auteurs plus anciens.

Ainsi, il imita la comédie, surtout la comédie nouvelle, inépuisable mine de traits pris sur le vif de la réalité et il imita, surtout pour la forme, Lucien, un atticiste comme lui.

Mais son horizon littéraire n'est pas borné à la comédie et à Lucien et son imitation n'est pas une copie mal déguisée. Un exemple va nous le montrer :

La lettre 1 du livre II (Edit. Schepers *Groningue*, 1901, *Leipzig*, 1905) traite d'une histoire de chasse. Un campagnard raconte à un correspondant que, par suite d'une fausse manœuvre, il n'a pu obtenir qu'un lièvre à moitié dévoré, tandis qu'un jeune chien s'est brisé une patte.

Wagner[1] fait des rapprochements de détail avec Ovide (*Métamorphoses* I. 535), Virgile (*Enéide* XII, 764 sqq.), K. Meiser[2] cite Babrios (69) et surtout Lucien (*Charon* 6 — *Musc. enc*, 3, — *M. Cond.* 3). Seul Bergler[3] rapproche une expression du Κυνηγετικός, mais sans insister, considérant vraisemblablement que ce rapport est occasionnel. En fait, la source de cette lettre se trouve bien dans le traité de la *Chasse* et plus particulièrement dans le chapitre VII-6-9.

Xénophon Κυνηγ. édit. F. Ruehl, *Leipzig*, 1912, p. 168-169.

Ἄγειν δὲ τὰς σκύλακας ἐπὶ τὸ κυνηγέσιον, τὰς μὲν θηλειάς ὀκταμήνους, τοὺς δὲ ἄρρενας δεκαμήνους· πρὸς δὲ τὰ ἴχνη τὰ εὐναῖα μὴ λύειν, ἀλλ' ἐχοντα ὑφημμένας μακροῖς ἱμᾶσιν ἀκολουθεῖν ταῖς κυσὶν ἰχνευούσαις, ἐῶντα αὐτὰς διαθεῖν τὰ ἴχνη. καὶ ἐπειδὰν ὁ λαγὼς εὑρίσκηται, ἐὰν μὲν καλαὶ ὦσι πρὸς τὸν δρόμον τὰ εἴδη, μὴ ἀνιέναι

Alciphron Ἐπιστ. édit. M.A. Schepers, *Leipzig*, 1905, p. 25-26.

Ἀποπειρώμενος τῶν σκυλακίων εἰ λοιπὸν ἐπιτήδεια εἰς δρόμον, λαγωὸν ἔν τινι θάμνῳ διαστροβήσας ἐξαίφνης ἀνέστησα, τὰ δὲ σκυλάκια οὐμοὶ υἱεῖς ἐκ τῶν ἱμαντίων ἀπέλυσαν. καὶ τὰ μὲν ἐθορύβει καὶ ἐγγὺς ἦν ἑλεῖν τὸ θηρίον, ὁ λαγωὸς δέ..,[4] τοῦ κινδύνου φυγῇ ὑπερβὰς τὸ σιμόν, φωλεοῦ τινος κατάδυσιν εὗρετο. μία δὲ ἡ προθυμοτέρα τῶν

1. Dans son édition, *Leipzig*, 1798.
2. l.c. 1904, p. 217.
3. Dans son édition, *Leipzig*, 1715.
4. Schepers, d'après Polak, et sans grande utilité, considère qu'il y a ici une lacune et qu'un mot comme ἐνστάντος a dû tomber.

εὐθύς· ἐπειδὰν δὲ προλάβῃ ὁ λαγὼς τῷ δρόμῳ, ὥστε μὴ ἐφορᾶν ἐπὶ αὐτόν, τὰς σκύλακας ἰέναι. ἐὰν γὰρ ὁμόθεν καλὰς τὰ εἴδη οὔσας καὶ εὐψύχους πρὸς τὸν δρόμον ἐπιλύῃ, ὁρῶσαι τὸν λαγῶ ἐντεινόμεναι ῥήγνυνται, οὕπω ἔχουσαι συνεστῶτα τὰ σώματα· διαφυλάττειν οὖν δεῖ τοῦτο τὸν κυνηγέτην.

κυνῶν ἤδη περικεχηνυῖα καὶ ψαῦσαι προσδοκῶσα τῷ δήγματι συγκατῆλθεν εἰς τὴν ὀπὴν τῆς γῆς, <καὶ> ἐντεῦθεν ἀνελκῦσαι βιαζομένη τὸ λαγῷδιον, [καὶ] θραύει τοῖν προσθίοιν ποδοῖν τὸν ἕτερον. καὶ ἀνειλόμην χωλεύουσαν σκύλακα ἀγαθὴν καὶ τὸ ζῷον ἡμίβρωτον, καὶ γέγονέ μοι κέρδους ἐφιεμένῳ λυπροῦ ζημίαν μεγάλην ἀπενέγκασθαι.

On voit comment Alciphron a tiré parti du passage de Xénophon. Donnant des conseils aux chasseurs, l'auteur du Κυνηγ, leur montre qu'il faut être prudent lorsque, pour la première fois, on conduit de jeunes chiens à la chasse. Il convient de les tenir en laisse, et, quand on a fait lever le lièvre, il faut bien se garder de lâcher les chiens, car ceux-ci, n'écoutant que leur instinct, peuvent se blesser dans un effort trop brusque. Lisant ce texte, Alciphron a imaginé un chasseur victime d'une mésaventure pour n'avoir pas appliqué les principes qu'indique Xénophon.

Accompagné de ses fils, un habitant de la campagne conduit, pour la première fois, deux jeunes chiens à la chasse. Dans un fourré, il fait lever un lièvre, et, aussitôt, étourdiment, on détache les jeunes bêtes. Celles-ci se précipitent aux trousses du lièvre qui se faufile dans un terrier. Un des chiens, fou d'ardeur, le saisit, mais en voulant l'extraire du terrier, il se brise une patte.

La ressemblance du sujet et l'identité de certains détails montrent bien qu'il ne s'agit pas d'un rapport que l'on doit au hasard. D'ailleurs certaines expressions d'Alciphron que l'on retrouve dans d'autres passages de la *Chasse* prouvent que l'épistolographe a utilisé ce traité. Alciphron dit que le lièvre, se voyant en danger, franchit une crête : ὑπερβὰς τὸ σιμόν. Cf. Xénophon Κυνηγ. V, 16, ὑπερβάλλοντες τὰ σιμά (en parlant également de lièvres). Pour marquer la poursuite bruyante et désordonnée des chiens, Alciphron emploie le verbe expressif ἐθορύβει : il l'a emprunté à Xénophon chez qui ce mot se trouve avec la même valeur Κυνηγ. III, 7, θορυβοῦσαι[1]. L'auteur de la lettre rustique nous dit que le lièvre poursuivi s'est caché dans un terrier. Dans

1. Cf. d'ailleurs Arrien, le « nouveau Xénophon » Κυνηγ. III, 4-XX,3.
Le rapprochement avec Xénophon enlève toute valeur à la correction de Cobet, *Variae Lectiones*, 2e éd. (1873), qui proposait au lieu de ἐθορύβει : ἔθει ῥύμῃ.

Xénophon (Κυνηγ. V, 15) nous voyons que c'est l'habitude des lièvres, lorsqu'ils sentent les chiens derrière eux, de s'introduire dans des trous : καταδύονται εἰς φάραγγας καὶ εἰς εἱλεούς.

Ainsi on ne saurait douter qu'Alciphron ait trouvé le sujet de cette lettre dans le traité de la *Chasse*. On voit par là que ses lectures étaient variées et surtout que son imitation n'est pas un simple décalque. Il ne s'est pas contenté de transposer sèchement les conseils cynégétiques de Xénophon. Mais, d'après eux, il a écrit une lettre piquante, éclairant de notations réalistes cette petite scène, accusant des traits qui restaient forcément généraux et vagues dans Xénophon. Ce sont les fils du fermier qui, dans leur inexpérience, commettent la faute de lancer les chiens, et ce détail est plein de vérité ; l'ardeur du jeune chien est décrite en des mots pittoresques : περικεχηνυῖα, sa blessure est notée avec précision : il ne *se blesse* pas, il *se brise une patte de devant*. La conclusion, enfin, termine agréablement cette épître par son amertume un peu ironique : « Voilà le beau résultat de la chasse : un chien boiteux, un lièvre à moitié dévoré ! »

Et il se pourrait bien que de cette lettre d'Alciphron dérivât, à son tour, l'épître XI d'Elien[1]. Elien, qui utilisa certainement l'œuvre d'Alciphron[2], paraît n'avoir retenu de la lettre de son modèle que la conclusion : le piètre résultat d'une chasse au lièvre. Comme il fallait un peu modifier le sujet, chez lui, un paysan raconte qu'il a réussi à prendre un lièvre, mais que ce lièvre est d'une maigreur effroyable : c'est une ombre de lièvre.

Cette lettre, d'ailleurs manque d'intérêt, comme beaucoup des ἀγροικαὶ ἐπιστολαί d'Elien.

J.-R. Vieillefond

---

1. *Epistolographi graeci* (édit. Hercher. *Paris*, 1873), p. 19.
2. Comme l'a montré Reich : De *Alciphronis Longique aetate*. (Dissert. *Kœnigsberg*, 1894). L'article de Bonner (*Classical Philology*, IV, 1909, p. 32-44) ne me paraît pas détruire les conclusions de Reich qui, sans doute, auraient pu être plus solidement établies.

ZOOTECHNIE VIRGILIENNE : LE CHOIX D'UN BÉLIER

Quand, après les préceptes destinés aux éleveurs de races chevalines ou bovines, Virgile vient à parler de l'entretien du petit bétail, bien que la matière lui soit plus familière que jamais, il ne s'arrête pas à tracer, de la chèvre idéale ou du bélier parfait, un portrait détaillé, comme il l'a fait pour la génisse (III, 51-59) et pour l'étalon (III, 75-94).

Toutefois, s'il s'agit de choisir les reproducteurs pour obtenir la meilleure laine, le poète donne quelques indications précises :

Si tibi lanitium curae.....
Continuoque greges villis lege mollibus albos.
Illum autem, quamvis aries sit candidus ipse,
Nigra subest udo tantum cui lingua palato,
Rejice, ne maculis infuscet vellera pullis,
Nascentum plenoque alium circumspice campo (III, 384-390).

On le voit, Virgile passe assez rapidement sur les brebis ; un vers lui suffit : *greges villis lege mollibus albos*. Il ne nous paraît pas douteux, en effet, que, par *greges*, il désigne ici les femelles [1]. Celles-ci devront donc avoir la toison fine et blanche. C'est que, si le poète ne néglige pas les moutons d'autre couleur, nécessaires parfois dans les sacrifices (*Énéide*, VI, 249 : *atri velleris agnam*), il préfère de beaucoup la laine d'un blanc pur, capable d'être teinte en toutes nuances (cf. III, 306, 307). Aussi est-il particulièrement attentif à la sélection des béliers. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il leur attribue une plus grande influence sur la qualité des produits; mais la présence d'une brebis

1. V. Paul Lejay, *Les Géorgiques*, Paris, Hachette, 1915, p. 191, n. 1 ; p. 176, n. 7.

médiocre dans le troupeau n'aura qu'un inconvénient très limité : deux agneaux peut-être, trois tout au plus [1], seront à éliminer cette année-là ; mais si le bélier est mauvais, soixante, quatre-vingts agneaux, cent même, et parfois davantage, se ressentiront de cette erreur.

Un professionnel a heureusement noté la justesse d'expression dans le vers qui indique les conditions où cette sélection doit se faire : *pleno... circumspice campo* (390). « Pour démêler dans le troupeau un animal de choix, il faut le chercher au grand jour et en plein espace. Dans la bergerie, les moutons en se serrant, en se bousculant, ne permettent pas un examen suffisant, un choix qui tombe sans erreur sur l'animal le plus méritant [2]. »

Puisque Virgile ne se place qu'au point de vue de la production de la laine, il n'attire que sur un point l'attention de l'éleveur : la qualité de la toison et l'aptitude à transmettre aux produits cette même qualité. Aussi ne se contentera-t-on pas d'un examen général et superficiel. L'animal paraît-il d'une blancheur immaculée ? Cela ne suffit pas encore. On poussera plus loin l'inspection : il faut lui ouvrir la bouche et constater que la langue est exempte de toute pigmentation ; autrement, le bélier doit être considéré comme dégénéré et ce défaut, invisible chez lui, apparaîtrait bien ostensiblement sur la toison des agneaux.

Parmi les lecteurs des *Géorgiques*, plusieurs laissent délibérément de côté toutes ces particularités techniques ; d'autres, rencontrant un passage de ce genre, s'étonnent, voudraient se le justifier, mais ne sachant qu'en penser et privés d'information pour se former une opinion, ils s'abstiennent prudemment d'en parler. Pour l'une ou l'autre de ces raisons, les vers III, 388, 389 restent sans commentaire dans bien des éditions. Entre ceux qui ont le courage de soulever la question, les avis diffèrent. Les uns approuvent sans réserve le poète et l'on se demande s'ils ne lui font pas confiance *a priori*. D'autres se montrent sceptiques.

---

1. Qu'on veuille bien nous permettre de renvoyer, pour ce point, à nos *Simples remarques sur le troisième chant des Géorgiques* (*Musée belge*, t. XXIX, 1925, p. 138). Depuis, on a signalé les brebis laitières de Frise comme donnant trois et jusqu'à quatre agneaux (Francis Marre, *Revue des sciences* dans le *Correspondant* du 10 février 1926, p. 471). Récemment M. R. Billiard admettait que « les races autochtones italiennes, races des Étrusques et de la Grande Grèce, produisaient souvent deux et même trois petits par portée. » (*L'agriculture dans l'antiquité, d'après les Géorgiques de Virgile*, Paris, E. de Boccard, 1928, p. 334).

2. Ch. Gossin (membre... de la Société centrale d'agriculture). *Les Géorgiques de Virgile*, Paris, Delagrave, 1877, p. 64.

De ce nombre est M. Royds qui va jusqu'à traiter de « superstition » le conseil donné par Virgile [1]. Qui a raison ?

Remarquons-le d'abord : les uns comme les autres constatent que ce passage des *Géorgiques* formule une opinion courante parmi les anciens. « *Doctissime hoc Virgilius*, écrit le P. de la Cerda dans son copieux commentaire; *nihil enim celebratius scriptoribus rusticis* [2]. »

Des textes que l'on peut rapprocher de ce passage de Virgile, il convient de faire deux parts : les uns lui sont antérieurs et nous intéressent spécialement, parce que, même s'il ne les a pas eus sous les yeux en rédigeant ces vers, ils témoignent d'une tradition qui remonte bien plus haut que lui. Quant à ceux qui le suivent, ils rendent hommage à son prestige, s'ils ont reproduit son affirmation sans discussion préalable, ou à son exactitude si, après vérification, son enseignement fut jugé digne d'être reproduit sans modification essentielle.

Le premier de tous est celui d'Aristote [3] :

Λευκὰ δὲ τὰ ἔκγονα γίνεται καὶ μέλανα, ἐὰν ὑπὸ τῇ τοῦ κριοῦ γλώττῃ λευκαὶ φλέβες ὦσιν, ἢ μέλαιναι, λευκὰ μὲν, ἐὰν λευκαί, ἐὰν δὲ μέλαιναι, μέλανα, ἐὰν δ' ἀμφότεραι, ἄμφω· πυρρὰ δ' ἐὰν πυρραί.

(*Hist. Anim.*, VI, c. 19, 573 b.-574 a).

Piétrement [4], qui a été amené à discuter cette phrase, en justifiant l'opinion du Philosophe, relève le contre-sens commis par beaucoup de ses traducteurs. Ils rendent φλέβες par « veines » [5]. C'est « marbrures » qu'il faudrait dire, ou bien montrer clairement par le contexte qu'on prend ici le mot « veine » au sens où l'employait Buffon quand il écrivait par exemple : « Les *veines* vertes qui se rencontrent dans le marbre Campan sont dues... à une matière schisteuse. » Il s'agit donc bien de pigmentation à la langue de l'animal, tout comme dans les *Géorgiques*.

---

1. Th. F. Royds, *The Beasts, Birds and Bees of Virgil*, 2e éd., Oxford, Blackwell, 1918, p. 17 : « The superstition about the colour of the ram's tongue... »

2. J.-L. de la Cerda, S.J., in loc.

3. Que Virgile ait utilisé directement Aristote pour la composition des *Géorgiques*, c'est un fait reconnu par nombre de savants que nous avons déjà eu l'occasion de citer ici (*Virgile expliqué par Aristote*, Revue de Philologie, 1921, p. 235, n. 1). A cette liste, on peut ajouter L. Laurand, *Les Sciences dans l'antiquité*, Paris, Picard, 1923, p. 36; Th. F. Royds, *The Beasts... of Virgil*, Oxford, Blackwell, 1918, p. xii; les éditions de J.-B. Lechatellier, P. Lejay, H. Goelzer.

4. A. Piétrement, *Les chevaux dans les temps préhistoriques*, Paris, Germer-Baillère, 1883, p. 20 (pour le texte d'Aristote); p. 19 (pour celui de Virgile).

5. Pline l'Ancien ne fait guère que traduire Aristote en l'abrégeant quelque peu : *Hist. Nat.*, VIII, 47,189 : *cujus coloris sub lingua habuere venas...*

Après Aristote, voici Varron que Virgile a certainement lu :

Animadvertendum quoque lingua ne nigra, aut varia sit, quod fere qui eam habent, nigros aut varios procreant agnos. (*R.R.*, II, 2, 4).

Conington, qui ne mentionne pas ce dernier passage, reproche à Virgile d'avoir peu fidèlement suivi ses sources. « Virgil however seems not quite to have understood his authorities. » Qu'entend-il par là, sinon le seul Aristote, puisque les autres références qu'il apporte sont tirées de Columelle et de Pline (pour ne rien dire ici des *Géoponiques* dont nous parlerons plus loin)? « They say, poursuit le commentateur anglais, that a black tongue will produce black lambs, a speckled tongue, speckled ; he makes a black tongue the indication of a speckled offspring. » Mais, en précisant le résultat moins que ne l'avait fait Aristote, Virgile est peut-être plus prudent et plus exact : quand la langue du bélier est (en tout ou en partie) couverte de pigmentation foncée, la toison des agneaux ne sera pas entièrement blanche. Si le poète a changé la formule, ce fut donc, en somme, pour l'améliorer [1].

Quoi qu'il en soit et quelque jugement qu'on porte sur son opinion, il n'en est pas l'inventeur et n'en doit point porter la responsabilité si elle est reconnue fausse. Mais, après lui, elle jouit d'une faveur constante. Si, de Servius nous n'apprenons rien sur ce sujet [2], Columelle, lui, est très affirmatif :

« *Si candor lanae maxime placet, nunquam nisi candidissimos mares legeris..... Itaque non solum ea ratio est probandi arietis, si vellere candido vestitur, sed etiam si palatum atque lingua concolor lanae est. Nam cum hae corporis partes nigrae aut*

---

1. Voir la citation de P. Diffloth, *infra*.

2. Servius se contente d'expliquer pourquoi la laine blanche est plus estimée ; il précise le sens de *pullus* (= *niger*) et ajoute que d'« autres » développent tout au long ce que Virgile s'est contenté de toucher « *per transitum* » (éd. G. Thilo, Leipzig, Teubner, 1887, t. III, p. 307). Nous n'ajouterons pas Calpurnius à la liste des auteurs anciens qui ont parlé du bélier dans le même sens que Virgile, bien que M. Billiard l'ait nommé (op. cit., p. 323). Il suffit de citer ses vers pour constater qu'ils n'ont rien à voir avec la question très spéciale qui nous occupe ici :

Me docet ipsa Pales cultum gregis, ut niger albae
Terga maritus ovis nascenti mutet in agna
Quae neque diversi speciem servare parentis
Possit et ambiguo testetur utrumque colore.
(Calpurnius, *Eglogae*, II, 36-39 ; Baehrens, III, p. 74, 75).

maculosae sunt, pulla vel etiam varia nascitur proles ; idque inter cetera eximie talibus numeris significavit idem qui supra.

Illum autem quamvis aries sit candidus ipse... etc. » (*R.R.*, liv. VII, 3, 1).

Pline l'Ancien, sans nommer Virgile, se conforme à son avis :

« *... arietum maxime spectantur ora, quia cujus coloris sub lingua habuere venas, ejus et lanitium in fetu est variumque, si plures fuere...* »

(*H.N.*, liv. VIII, 47, 189).

Palladius qui s'abstient ordinairement de mentionner le poète, ne dit à ce propos rien des *Géorgiques*, mais il suit Columelle de très près. C'est au livre VIII, consacré aux travaux du mois de juillet :

« *Hoc mense arietes candidissimi eligendi et admittendi sunt, mollibus lanis, in quibus non solum corporis candor considerandus est sed etiam lingua : quae si maculis fuscabitur, varietatem reddet in subole. De albo plerumque nascitur coloris alterius : de fuscis numquam, sicut Columella dicit, potest albus creari.* » (VIII, 4, 2).

Le texte des *Géoponiques* doit être mis à part. Conington et, avant lui, La Cerda, ont eu soin de remarquer que, s'il formule une observation analogue à celles de Virgile et d'Aristote, c'est à la brebis et non au bélier qu'il l'applique. Cette différence ne convainc pas nécessairement l'un ou l'autre d'erreur, mais, nous l'avons constaté plus haut, le choix du bélier a une bien autre importance pour l'avenir du troupeau.

Cap. 6. Προβάτου ἐγκύου προγινώσκειν, ὁποῖον χρῶμα ἔχει τὸ ἔμβρυον. Δημοκρίτου.

Ἀνοίξας αὐτοῦ τὸ στόμα, ἐὰν εὕρῃς τὴν γλῶσσαν αὐτοῦ μέλαιναν, μέλαν τέξεται· ἐὰν δὲ λευκήν, γεννήσει λευκόν· ἐὰν δὲ ποικίλην, ποικίλον ἔσται τὸ τικτόμενον. (*Geoponica*, XVIII, 6 ; éd. H. Beckh, Leipzig, Teubner, 1895, p. 489).

*
* *

Si l'opinion de Virgile a pour elle le témoignage unanime des Anciens qui ont parlé de ce sujet, n'est-elle pas depuis longtemps démodée ?

La Cerda, en pleine Renaissance, l'admettait sans hésitation, mais sur la foi de l'antiquité classique. Au seuil du XVII^e siècle, un agronome lettré, Olivier de Serres, est absolument du même avis :

« Tousjours les aigneaux ne sont emmantelez de la couleur de leurs peres et meres, car souventesfois advient que les beliers et brebis engendrent des petits autrement colorez qu'eux. Mais c'est chose tres asseurée que les aigneaux auront la laine de mesme couleur que celle de la langue et le dedans de la bouche de beliers qui les auront engendrez, de blanc, de noir, de tacheté, à quoy soigneusement on prendra garde. » Olivier de Serres, *Le theatre d'Agriculture et mesnage des champs*, « lieu IV », c. 13.)

Adressons-nous enfin à de modernes traités de zootechnie. Voici la réponse que nous donnent deux des plus appréciés :

André Sanson prend en considération l'observation de Virgile et des autres anciens (Aristote, Pline, Varron, Columelle) et il conclut : « Surtout chez les variétés à toison estimée, il importe donc... de ne pas négliger l'exploration de la bouche [1]. »

Plus récemment encore, sans paraître songer aux *Géorgiques*, M. Paul Diffloth écrivait :

« Une dernière remarque doit être faite à propos des béliers : la laine blanche étant toujours recherchée, les reproducteurs mâles qui présentent à la muqueuse interne de la lèvre, à la langue ou sur la muqueuse buccale, des traces de pigmentation, procréent souvent des agneaux à toison noire ou tachetée : il importe donc d'éliminer les sujets ainsi marqués [2]. »

Virgile n'a donc pas sacrifié ici à une « superstition ». Une fois de plus, le voilà justifié par les anciens et par les modernes.

Décembre 1928.

P. d'Hérouville.

---

1. A. Sanson, *Traité de Zootechnie*, t. V, 2^e éd., Paris, « Maison rustique », 1878, p. 156, 157.

2. P. Diffloth, *Zootechnie spéciale*, Paris, Baillière, 1908, p. 206. — Cf. *Zootechnie générale*, Paris, Baillière, 5^e éd., 1922, p. 39.

A ces autorités contemporaines, nous pouvons ajouter M. Raymond Billiard, op. cit., p. 323.

PSEUDOCICERO ADVERSUS VALERIUM

Les histoires détaillées de la littérature latine énumèrent les discours faussement attribués à Cicéron[1]. En voici encore un qui devra être ajouté à la liste.

Il se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale *latin* 7.774 (XV^e^ siècle), tome II, folio 148 *verso* à 155 *recto*.

L'étude en serait peut-être intéressante. L'auteur imite le style de Cicéron, mais sans en connaître l'évolution. C'est ainsi qu'il emploie cinq fois *tametsi*, conjonction fréquente dans les premiers écrits, mais qui, progressivement devient de plus en plus rare, surtout dans les discours, avant de disparaître complètement. Or l'*Adversus Valerium* est supposé postérieur à la conjuration de Catilina, ou même à des faits qui ont eu lieu bien plus tard.

Les clausules fourniraient aussi un indice contraire : car elles sont spécialement éloignées de la perfection que l'orateur avait atteinte à la fin de sa carrière.

Quelques expressions sont entièrement éloignées de l'usage cicéronien ; la plus curieuse est sans doute l'hébraïsme *in ore gladii*.

D'ailleurs bien des fautes sont de simples erreurs de copie ; mais elles sont, pour la plupart, faciles à reconnaître.

L. LAURAND.

---

1. Schanz-Hosius, I[4], p. 423, 447 ; Teuffel-Kroll, I[6], p. 391-392, 485-486 ; Curcio, I, p. 91.

NOTES ET DISCUSSIONS

A.E. Taylor, *A Commentary on Plato's Timeus*, in-8, xv + 700 pages, avec double index, Oxford, Clarendon Press, 1928.

On ne saurait dire trop de bien de l'œuvre puissante que nous présente aujourd'hui A.E. Taylor. Nous y retrouvons toutes les qualités de l'auteur, amplifiées, pour ainsi dire, par la liberté d'expansion que leur offrait ce vaste champ du *Timée* : immense lecture, curiosité universelle et promptitude à saisir les rapports d'idées, ingéniosité et hardiesse dans la synthèse, expression vivante et souvent pittoresque d'une pensée toujours originale et, fraîche. Nous y retrouvons naturellement aussi les tendances, ou plutôt les directives, pleinement conscientes et clairement définies, qui gouvernent, depuis longtemps, son interprétation des dialogues platoniciens.

Dès la préface, nous sommes avertis que l'intention fondamentale de ce commentaire est de vérifier une hypothèse, qui s'est depuis longtemps présentée et progressivement imposée à l'esprit de Taylor : le *Timée* ne nous exposerait pas les opinions ou découvertes personnelles de Platon, mais celles des Pythagoriciens éclairés à l'époque de Socrate. Les *Prolegomena* (p. 1-43) et, je crois pouvoir le dire, toutes les pages du commentaire ne veulent que développer, éclairer, vérifier en détail cette hypothèse. Mais Taylor est un philosophe, et, si versé qu'il soit dans l'histoire de la pensée antique, un philosophe d'aujourd'hui. Aussi, loin d'être une simple suite d'explications grammaticales ou historiques, son commentaire est une conversation continue, ou plutôt une série de conversations sur tous les problèmes de pensée que traite ou soulève ce dialogue antique. Les parallèles abondent : Platon et Bergson sur les limites de la connaissance intellectuelle (p. 61), Platon, et Kant sur la causalité (p. 63/4), l'idée platonicienne du tout de l'univers et les antinomies de Kant (p. 70), Platon, Witehead et Hume sur le concept de nature (n'y a-t-il que des événements, faut-il admettre aussi des objets?

p. 71/2), Platon et Lotze sur le concept de chose (p. 76), la définition platonicienne du corps et la théorie moderne de la subjectivité des perceptions (p. 89-93), la notion de dialectique dans Platon, Aristote et Kant (p. 180), Du Bois-Reymond et le «démon calculateur » de Laplace à propos du rôle de l'âme dans *les Lois* (p. 292), Platon et Witehead sur la notion d'espace (p. 349-351), sur la notion de solide (p. 408/9). Je pourrais continuer l'énumération. Si l'on songe en outre aux parallèles, qui s'imposent constamment, des opinions exprimées dans le *Timée* avec celles d'Aristote ou celles des antésocratiques, et que Taylor établit avec sa conscience et sa plénitude ordinaire, si l'on songe surtout à toutes les dissertations sur la science pythagoricienne, sur l'authenticité des documents où nous la trouvons, etc, qui s'imposaient à Taylor en raison même de son hypothèse ou mieux de sa thèse centrale, on comprendra l'étendue qu'a prise ce commentaire d'un dialogue déjà si important par lui-même.

Je ne reviendrai pas sur la thèse bien connue de Taylor : les dialogues de Platon, sauf un peu *le Sophiste* et *le Politique*, sauf surtout *les Lois*, n'exposent pas les doctrines de Platon, mais celles de Socrate et de ses contemporains, et les doctrines de Socrate ne sont guère, au fond, que de la spéculation pythagoricienne modifiée par la philosophie d'Empédocle[1]. Cette thèse, Taylor l'applique ou, si l'on veut, la vérifie en détail dans ce commentaire du *Timée*. Il entend montrer que nous ne trouvons jamais dans ce dialogue, pas plus que dans aucun autre, les théories qui, d'après Aristote, constituent l'enseignement propre de Platon. Le *Timée* devient ainsi « le document le plus important que nous ayons pour nous renseigner sur l'histoire des débuts de la pensée scientifique chez les Grecs. » Il ne nous éclaire pas sur le Platonisme, mais il fait la lumière sur le Pythagorisme du v^e^ siècle.

La date du dialogue supposé entre Socrate, Timée, Critias, Hermocrate, doit être environ 421. Hermocrate est le futur défenseur de Syracuse contre les Athéniens. Critias est, non pas celui qui fut « un des trente tyrans », mais un vieillard, son grand-père; et ce vieux Critias qui converse aujourd'hui avec Socrate raconte ce qu'il tient de son propre grand-père, fils de l'ami de Sophocle, Dropide. Telle est la solution élégante, renouvelée ici d'après Burnet (*Greek Philosophy, Thales to Plato*,

1. Taylor l'a « illustrée » dans son *Plato, the Man and his work*, Londres, Methuen, 1926 et 1927. Voir les excellentes pages de A. Mansion, dans son récent *Bulletin d'histoire de la philosophie ancienne*, Revue néoscolastique, mai 1929, p. 222 à 234.

p. 338), d'un problème qni a tourmenté beaucoup d'exégètes. Timée, qui, dans Locres, sa patrie, a occupé les plus hautes magistratures, est un homme très âgé : il a certainement plus de soixante-dix ans, affirme Taylor. Il est donc contemporain de Zénon d'Elée, d'Empédocle et de Philolaos, un peu plus jeune qu'Anaxagore. Il est ainsi né au début même du v^e^ siècle, et, s'il ne fut pas disciple immédiat de Pythagore, eut pour maître quelqu'un des disciples immédiats. Ses relations avec Empédocle et Philolaos nous aident à comprendre et l'essai de composition géométrique des corps élémentaires (53c-55c), et la théorie des sensations, qui, comme, d'ailleurs, toute la physique et physiologie de notre dialogue, « greffe la biologie d'Empédocle sur le tronc de la mathématique pythagoricienne », et les diverses inconsistances qui apparaissent, du fait que l'apport empédocléen dans la doctrine du *Timée* ne s'harmonise pas complètement avec l'apport pythagoricien. C'est que Philolaos était membre de l'école de médecine sicilienne, et celle-ci eut, d'après Burnet, comme but spécial, d'introduire dans le Pythagorisme la physique d'Empédocle, son fondateur. Le quatrième « invité » de Socrate, l'inconnu qu'un malaise empêche d'assister à l'entretien, est sûrement « un adepte du type de doctrine courant en Sicile et en Italie, puisque Timée accepte de prendre sa place » (p. 25). Ce pourrait être Philolaos, comme l'a suggéré Burnet ; on pourrait même penser à Empédocle, s'il n'était probable que celui-ci était mort depuis longtemps à la date de cette rencontre.

En tout cas, Platon ne prend pas à son compte la cosmologie, la physique et la physiologie qu'il expose. Il peut avoir pensé que cette fusion du Pythagorisme avec les théories d'Empédocle représentait « la direction la plus prometteuse dans la science du v^e^ siècle, et celle qui s'adaptait le mieux au sens de ses propres développements à lui ». Mais ne croyons pas qu'aucune des théories exposées par Timée eût été acceptée telle quelle par Platon, et rendons enfin justice à l'un des traits les plus significants du dialogue : la façon dont Timée, à chaque nouveau tournant de son exposé, rappelle le caractère hautement provisoire de cette construction.

Je n'entreprendrai pas de discuter dans le détail le bien fondé de cette interprétation du *Timée* : il y faudrait un volume. J'ai dit la façon vivante et souple dont ce commentaire se déroule, s'étendant au passage sur les questions connexes ou sur les rapports de cette pensée antique avec la pensée moderne, et j'espère avoir fait comprendre aux platonisants qu'ils n'aient point à perdre patience en suivant ces méandres : ils y gagneront au

bout du compte, même s'ils se sont sentis parfois un peu égarés, ou s'ils ont dû souvent s'inscrire en faux contre les théories de l'auteur.

J'aurais aimé relever quelques exemples parmi les nombreux cas d'exégèse ou de correction du texte où se reconnaît la finesse ou l'originalité de Taylor. Ainsi, 22 d 7 (je donne les chiffres de lignes d'après l'édition Rivaud), Taylor suggère, au lieu de λυόμενος, αυξόμενος. Il incline à croire, pour θεοὶ θεῶν (41 a 5), que Badham avait raison de regarder θεῶν comme une corruption très ancienne de ὅσων. Il observe, à propos de la formation des corps d'hommes et d'animaux (41 a/d), qu'il n'y a pas trace ici « de cette hérésie de la matière essentiellement mauvaise, qui a infecté le Platonisme postérieur. Si nos corps sont représentés comme créés par des agents intermédiaires, ce n'est pas que la matière soit trop impure pour être mise en relation directe avec Dieu, c'est simplement que nos corps, à nous, ne sont pas indestructibles » (p. 252). Mais je n'en finirais pas, et j'aurais l'air passablement pédant à marquer comme cela, soit des *bene* ou des *optime*, soit, au contraire, mes négations ou mes points d'interrogation en marge de ce riche commentaire. Je note avec plaisir, et sans étonnement, car Taylor a toute la largeur d'esprit et toute la sympathie accueillante du savant, l'usage qu'il a fait des beaux travaux de Milhaud, Robin, Rivaud, et je crois ne pouvoir mieux lui témoigner la haute estime où je tiens son livre qu'en en discutant, un peu à l'aise, deux ou trois passages significatifs.

*
* *

... ἡμῖν λεκτέον, τίνι τῶν ζῴων αὐτὸν εἰς ὁμοιότητα ὁ συνιστὰς συνέστησεν. Τῶν μὲν οὖν ἐν μέρους εἴδει πεφυκότων μηδενὶ καταξιώσομεν — ἀτελεῖ γὰρ ἐοικὸς οὐδέν ποτ'ἂν γένοιτο καλόν — οὗ δ'ἔστιν τἆλλα ζῷα καθ'ἓν καὶ κατὰ γένη μόρια, τούτῳ πάντων ὁμοιότατον αὐτὸν εἶναι τιθῶμεν (30 c).

Taylor a bien raison (p. 82) de ne pas admettre l'interprétation d'Amélius et de Théodore d'Asine, etc. (Proclus, Diehl I 425), d'après laquelle καθ'ἕν signifierait que chaque vivant individuel a son modèle dans une des Formes intelligibles, et qu'il existe un εἶδος pour chaque chose particulière. La doctrine explicite des dialogues est contraire, et l'on ne saurait comprendre qu'Aristote n'en eût rien dit. Atticus est plus dans le vrai en expliquant καθ'ἕν par les espèces infimes, et Taylor se plaît à

retrouver quelque chose de cette relation dans les difficultés que soulève Aristote à propos du rapport de la Forme bœuf, cheval, etc., à la forme Animal (*Met.* 1085 a 23). En fait, il n'y a qu'un vivant intelligible par espèce, et, dans le Vivant-en-soi, les Vivants sont réellement compris, d'après notre texte, « *isolément et par genres* (ou *groupes*) ». Nous verrons tout à l'heure ce que cela veut dire.

Mais Taylor continue : « *Proclus has a theory to which he alludes more than once* (*Diehl I. 402, 418, III. 1*) *that the* αὐτόζωον *properly contains just four* ἰδέαι. *He does not make it at all clear what he has in mind, but I suspect that he is reproducing a genuine ancient tradition* » (p. 83). Il nous renvoie alors à un texte d'Aristote, pour lequel je donne la traduction Rodier : « Platon, dans le *Timée*, constitue l'âme avec les éléments. De même encore, il a été exposé, dans les discours sur la philosophie, que l'animal en soi résulte de l'idée même de l'un, et de la longueur, de la largeur et de la profondeur premières, et que les autres animaux sont constitués d'une manière semblable » (*de Anima*, A. 404 b 18). « *Complete discussion of this must be postponed until we can comment fully on 35 a ff., but the general meaning seems to me that the* αὐτόζωον *has solidity or volume, and hence that it contains the elements line, point, surface, solid, which in their turn are derived from the numbers 1, 2, 3, 4, the same which give as their sum 10, and as a series form the original* τετρακτύς *of the Pythagoreans* ». Aristote, en effet, nous explique à plusieurs reprises que, pour l'Académie aussi, « les nombres qui sont des Formes » sont limités à la décade (*Met.* 1073 a20, 1084 a 12). Et Taylor conclut : « *This seems to be at the bottom of Proclus' never fully explained statements* ».

Est-ce la préoccupation du Pythagorisme qui fait dévier ici la pensée de Taylor ? En tout cas il dépense beaucoup d'érudition là où l'érudition n'était pas nécessaire. Car il est bien certain que le renseignement donné par Proclus peut être « fully explained » et qu'il reproduit « a genuine ancient tradition ». Quelle plus sûre tradition que le texte même du *Timée* ? Allons à 39e : Ἦπερ οὖν νοῦς ἐνούσας ἰδέας τῷ ὅ ἐστιν ζῷον, οἵαί τε ἔνεισι καὶ ὅσαι, καθορᾷ, τοιαύτας καὶ τοσαύτας διενοήθη δεῖν καὶ τόδε σχεῖν. Εἰσὶν δὴ τέτταρες, μία μὲν οὐράνιον θεῶν γένος, ἄλλη δὲ πτηνὸν καὶ ἀεροπόρον, τρίτη δὲ ἔνυδρον εἶδος, πεζὸν δὲ καὶ χερσαῖον τέταρτον. « Dans la mesure donc où l'intellect aperçoit les Formes comprises dans ce qui est le Vivant, sait quelles elles sont et en quel nombre, le Dieu a pensé que ce monde-ci également devait en contenir de telles et en même

nombre. Or, il y en a quatre : la première est l'espèce céleste des Dieux, la seconde l'espèce ailée qui circule dans les airs, la troisième l'espèce aquatique, la quatrième celle qui vit sur terre et qui marche. » (trad. Rivaud). Il y a donc bien, comme le veut Proclus, quatre ἰδέαι dans le vivant-en-soi. Or, nous le voyons, ces ἰδέαι sont aussi des γένη ou des εἴδη, puisque les trois mots sont employés comme synonymes dans la même phrase. Nous comprenons ainsi ce que veut dire Platon (30 c) par la formule καθ'ἓν καὶ κατὰ γένη : « isolément et par groupes », les γένη de 30c équivalent aux ἰδέαι de 39e. Le mot de Taylor sur Proclus « He does not make it at all clear what he has in mind » n'est pas tout à fait juste, car, sans parler d'allusions passagères, Proclus consacre huit grandes pages (Diehl, III. 104-112) à commenter notre phrase de 39e[1]. Nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure.

*
* *

Ἵνα οὖν τόδε κατὰ τὴν μόνωσιν ὅμοιον ᾖ τῷ παντελεῖ ζῴῳ, διὰ ταῦτα οὔτε δύο οὔτ'ἀπείρους ἐποίησεν ὁ ποιῶν κόσμους, ἀλλ'εἷς ὅδε μονογενὴς οὐρανὸς γεγονὼς ἔστιν καὶ ἔτ'ἔσται (31 b).

Où doit-on faire les coupures dans le dernier membre de phrase et comment accentuer : ἔστιν ou ἐστιν ? J'ai transcrit le texte en conservant l'accentuation devenue, pour ainsi dire, traditionnelle. Mais accentuation et sens méritent discussion.

Taylor a une page et demie (p. 86/7) de commentaire *ad locum*. Il coupe évidemment après γεγονὼς, mais aussi après οὐρανὸς, car, utilisant une formule de *Philèbe* (26 d7), il nous déclare (p. 87) : « *It is this doctrine of* γένεσις εἰς οὐσίαν *which explains why Timaeus here says, that the world of nature* » *having come to be is and still shall be* ». La traduction de Taylor serait donc : « Ce monde un, monoengendré, étant né, est et sera encore ».

Il a donc été vivement frappé par cette alliance des mots γεγονὼς et ἔστιν « The words should be carefully noted », nous dit-il, et, rappelant l'antithèse si accusée dans les premiers dialogues et dans *Timée* même (27d6 et suiv.) entre γένεσις et οὐσία, il nous invite à trouver dans *Philèbe* une doctrine « plus mûre », qui remplace l'antithèse par « une relation positive ». Socrate, en effet,

1. Taylor la commente lui-même brièvement et la traduit (p. 221) sans penser à s'en servir pour répondre à ses propres doutes à propos des quatre ἰδέαι de Proclus.

après avoir distingué le πέρας, puis l'ἄπειρον, poursuit : ... τρίτον φάθι με λέγειν, ἓν τοῦτο τιθέντα τὸ τούτων ἔκγονον ἅπαν, γένεσιν εἰς οὐσίαν ἐκ τῶν μετὰ τοῦ πέρατος ἀπειργασμένων (je crois avec Bury qu'il faut écrire ἀπειργασμένην) μέτρων 26 d 7-9). Les trois premiers termes distingués sont donc : la *limite*, l'*illimité*, et, « comme troisième, tout ce qui est produit des deux premiers, la *production à l'être*, résultat des mesures que porte avec soi la *limite* ». On y ajoute bientôt un quatrième terme : la *cause* qui détermine la juste mesure et opère la production. C'est ainsi qu'on peut tout rassembler dans une nouvelle formule : « Πρῶτον μὲν τοίνυν ἄπειρον λέγω, δεύτερον δὲ πέρας, ἔπειτ' ἐκ τούτων τρίτον μεικτὴν καὶ γεγενημένην οὐσίαν τὴν δὲ τῆς μείξεως αἰτίαν καὶ γενέσεως τετάρτην λέγων ἆρα μὴ πλημμελοίην ἄν τι ». En somme, quatre termes : la limite, l'illimité, le produit engendré par la détermination que la limite apporte à ce qui était illimité (indéterminé), la cause de cette génération. Platon donne comme exemples ὅσα καλὰ πάντα ἡμῖν γέγονε, à savoir : les saisons, la santé, la beauté, la force, et, dans les âmes aussi, toutes les vertus d'ordre et de sagesse qui résultent du triomphe de la mesure sur la démesure (26 b).

Je suis loin de penser avec Taylor qu'il soit très difficile d'accorder une pareille doctrine avec l'opposition antithétique de γένεσις et d'οὐσία dans *Phédon* et la première partie de *Timée*, mais je tiens à dire que la façon dont il l'illustre, par la recherche des « invariants naturels », est très éclairante. Seulement, je me demande : « Que vient faire ici, au juste, ce développement sur la γένεσις εἰς οὐσίαν »? Car Taylor est obligé de nous dire lui-même que cette lueur sur le futur enseignement de *Philèbe* ne saurait être, dans *Timée*, qu'un éclair passager. Dans un dialogue « virtuellement dédié aux Pythagoriciens de Phlies », dans un exposé fait par Timée, pythagoricien du v^e^ siècle, une telle doctrine est, aux yeux de Taylor, un anachronisme. Aussi l'allusion comprise dans ce γεγονὼς ἔστιν καὶ ἔτι ἔσται demeurera, en fait, inexpliquée dans le dialogue : « *We can hardly doubt that the clear conception of a* γεγενημένη οὐσία *is a result of Plato's own personal thought; Timaeus is not allowed to explain, but only to imply it* ».

Nous serions alors tentés de dire à Platon : « A quoi bon »? Mais ce n'est guère son habitude de jeter ainsi des énigmes au cours de l'exposé, sans revenir les expliquer quelques lignes ou quelques pages plus loin. J'aime mieux croire que Platon n'a pas mis, dans cette phrase si brève, un mystère que le contexte immédiat n'éclaire pas, et dire que, cette fois encore, les savantes réflexions du commentateur ne sont pas à leur place. C'est à

lui que je demanderai : « A quoi bon recourir à *Philèbe*, au lieu de simplement relire les lignes qui précèdent ? »

La question qui se pose est celle-ci : « Avions-nous raison d'affirmer d'emblée qu'il existe un Ciel unique, ou bien eût-il été plus exact de dire qu'il y a une pluralité de cieux, ou même un nombre infini ? Non, il y en a un seul, puisqu'il a dû être construit à l'imitation du modèle » (trad. Rivaud). On démontre alors, par un raisonnement rapide et qui rappelle absolument l'argument du « troisième homme », que le modèle est forcément unique, et l'on poursuit : « Afin donc que ce Monde-ci fût semblable, par son unité, au Vivant absolu, celui qui a fait le Monde n'a fait ni deux Mondes, ni un nombre infini, mais... ».

Quelle idée attendons-nous pour finir ? Quel est le but de toute cette phrase, sinon d'affirmer que le monde est unique ? Quelle façon plus simple et plus naturelle de l'affirmer, que de finir en déclarant : « Il l'est, et il le restera » ? C'est ce qu'a bien compris A. Rivaud, qui poursuit : « Mais ce Ciel-ci est un, seul de son espèce. Tel il est né et il continuera d'être ».

Seulement, la façon dont Rivaud construit sa traduction met l'emphase sur μονογενής. Je la mettrais sur εἷς. Et Rivaud conserve l'accentuation ἔστιν. J'écrirais résolument ἐστιν. Je traduirais alors : « Mais ce Ciel, né seul de son espèce, est unique et le restera ».

A Taylor, qui déclare : « *The accentuation* ἔστιν *is clearly right* », je répondrai que cette accentuation enlève à la phrase son allure naturelle et le plus clair de sa force. Je le renverrai, d'ailleurs, au parallèle que constitue la finale du dialogue :... κάλλιστός τε καὶ τελεώτατος γέγονεν εἷς οὐρανὸς ὅδε μονογενὴς ὤν. Taylor nous dit, à cet endroit (p. 649) : « *The* ὤν *has no existential force, and the words simply mean* « *this one only-begotten* οὐρανός ». Nous devons donc traduire, de son aveu : « Ainsi est né, très beau et souverainement parfait, ce Ciel unique, seul de son espèce ». Je dirai à mon tour que le ἐστι καὶ ἔσται de 31 b n'a pas force existentielle, et je comprendrai que « *this only-begotten* οὐρανός *is one and shall be one* ».

Faut-il nous étonner de cette insistance de Platon sur l'*unicité permanente* du monde, alors que tant de cosmologies antérieures ont affirmé sa *pluralité successive?* Précisément, une page plus loin, Timée se donne la peine d'expliquer cette unicité permanente par un argument qui fera fortune : « En effet, c'est de tout le feu, de toute l'eau, de tout l'air, de toute la terre, que l'a composé son constructeur, et il n'a laissé en dehors du Monde aucune portion d'aucun élément, ni aucune qualité. Et il a ainsi

combiné, d'abord pour que le Tout fût autant que possible un Vivant parfait, formé de parties parfaites, *et en outre pour qu'il fût unique, rien ne demeurant dont pût naître un autre vivant de même sorte*, etc. πρὸς δὲ τούτοις ἕν, ἅτε οὐκ ὑπολελειμμένων ἔξ ὧν ἄλλο τοιοῦτον γένοιτ' ἄν (32 d/33a, trad. Rivaud). Aristote dira de même : « οὐδ'ἐνδέχεται γενέσθαι πλείους, εἴπερ οὗτος ἐξ ἁπάσης ἐστὶ τῆς ὕλης, ὥσπερ ἔστιν (*De caelo*, 278a26/7). Je n'ai, d'ailleurs, qu'à renvoyer au commentaire de Taylor *ad. loc.* (p. 100), en notant toutefois avec lui, que le Pythagorisme est, ici, bien dépassé : « *This consideration cuts out not only the alternate « cycles » but also the old Ionian conception of a « boundless » which « encompasses » the « worlds ». Here, as on the point about the uniqueness of the* οὐρανός, *Timaeus represents a « development » within Pythagoreanism which repudiates prominent features of the original doctrine* ».

*
* *

Σωματοειδὲς δὲ δὴ καὶ ὁρατὸν ἁπτόν τε δεῖ τὸ γενόμενον εἶναι (31b5). A propos de καὶ ὁρατὸν ἁπτόν τε, Taylor écrit (p. 93) : « *The* καὶ *and* τε *are not correlatives (see Kühner-Gerth IV, p. 251, n. 2) ; the use of* τε *for* καὶ *to connect « single notions », as here, is against prose rule (op. cit. p. 241), and seems to be deliberately meant to give T's language a poetical colouring. Since* καὶ... τε *usually* = praeterea... et, *I should like, for the sense, to take* σωματοειδὲς *with* τὸ γενόμενον, *that which has come into being as bodily must further, of course* (δή), *be visible-and-tangible » though the hyperbaton is a harsh one. The violent hyperbaton is for the sake of getting the proper emphasis on* σωματοειδές. *Cf. 40d2* (= d3 Rivaud) ἄνευ δι'ὄψεως τούτων αὖ τῶν μιμημάτων *and n. ad loc.* »

Nous pouvons nous dispenser du « violent hyperbate » auquel se résout Taylor. Il nous suffit d'observer que καὶ n'a, en effet, aucune relation ici avec τε, mais qu'il sert à lier σωματοειδὲς au *bloc* que constitue l'expression ὁρατὸν ἁπτόν τε. Remontons, si l'on veut bien, à 36 b 8. Timée demande : « A-t-il (le monde) existé toujours, n'a-t-il pas eu de commencement, ou bien est-il né, a-t-il commencé à partir d'un certain temps initial ? Il est né, car il est visible et tangible et il a un corps...γέγονεν· ὁρατὸς γὰρ ἁπτός τε ἐστιν καὶ σῶμα ἔχων, πάντα δὲ τὰ τοιαῦτα αἰσθητά. » (trad. Rivaud). Il n'y a donc pas lieu de traduire, avec Taylor : « Ce qui est né à l'état de corps doit en outre, naturellement, être

visible et tangible ». Gardons à la phrase son mouvement naturel, et traduisons, comme Rivaud : « Or, évidemment, il faut que ce qui naît soit corporel et, par suite, visible et tangible ».

*
* *

Τὸ δέ κατ' ἀρχὰς ῥηθὲν διαφυλάττων, τὴν τῶν εἰκότων λόγων δύναμιν, πειράσομαι μηδενὸς ἧττον εἰκότα, μᾶλλον δέ, καὶ ἔμπροσθεν ἀπ' ἀρχῆς περὶ ἑκάστων καὶ συμπάντων λέγειν. (48 d 1-4).

Avant d'aborder la question de la χώρα et la composition des corps élémentaires, Timée s'arrête pour expliquer encore une fois quelle sorte de certitude on peut demander à de tels exposés. Il ne remontera pas aux tout premiers principes : ce serait trop long et trop difficile dans un entretien comme celui d'à présent. « Mais je me conformerai à ce qui a été dit en commençant. Je m'attacherai seulement à la puissance des raisonnements vraisemblables et je m'appliquerai... à ce que mes discours ne le cèdent en vraisemblance à ceux d'aucun autre et même les dépassent, soit sur chaque phénomène en particulier, soit sur l'ensemble » (trad. Rivaud).

« *There is no variant of any importance in the text of these words in MSS. or in the ancient testimonia. But the traditional text seems quite incapable of translation.* (*Chalcidius apparently fount it so, as he omits the words which create the trouble*). *The difficulty is to make sense of the* ἔμπροσθεν. « Ainsi juge Taylor, p. 310, et je suis de son avis.

Il rejette successivement les suggestions : μᾶλλον δὲ κατὰ τὰ ἔμπροσθεν (Stallbaum) μᾶλλον δὲ ἢ κατέμπροσθεν (Cook Wilson ?) μᾶλλον δὲ ἓν πρὸς ἕν (Apelt). Enfin, il propose lui-même μᾶλλον δὲ τῶν καὶ ἔμπροσθεν, et traduit : « *I shall try to make a statement which is not less but more probable than anything which has been said before since we began*». Cette suggestion avait été déjà faite par Mrs Hammer-Jensen, et Taylor, qui s'en est aperçu après coup, ne pouvait qu'en être fortifié dans sa croyance. En distinguant trois facteurs là où il n'en avait d'abord distingué que deux, Timée aurait ainsi l'espoir d'augmenter encore la probabilité de sa cosmologie.

Le τῶν ainsi introduit est complément de μηδενός, et la construction ne laisse pas d'être un peu entrelacée. N'y aurait-il pas encore un remède plus simple ? ὡς et καὶ (en abréviation) sont à chaque instant pris l'un pour l'autre. Je proposerais donc de lire : μᾶλλον δέ, ὡς ἔμπροσθεν ἀπ' ἀρχῆς περὶ ἑκάστων λέγειν. Je reprendrais

ainsi la traduction de Rivaud. Là où je l'ai interrompue, elle dit : « ... et je m'appliquerai d'abord depuis le début à ce que mes discours, etc... » Je dirais : « et je m'appliquerai en recommençant par le commencement, comme je l'ai fait auparavant, à ce que mes discours ne le cèdent en vraisemblance à ceux d'aucun autre et même les dépassent, soit sur chaque phénomène particulier, soit sur l'ensemble ».

Je reprendrais ainsi les termes mêmes de la traduction Rivaud au début de ce paragraphe, car, cette idée que je réintroduis en lisant ὡς ἔμπροσθεν ἀπ'ἀρχῆς, Timée l'a déjà exprimée à 48 a/b : « ὧδε οὖν πάλιν ἀναχωρητέον, καὶ λαβοῦσιν αὐτῶν τούτων προσήκουσαν ἑτέραν ἀρχὴν αὖθις αὖ, καθάπερ περὶ τῶν τότε, νῦν οὕτω περὶ τούτων πάλιν ἀρκτέον ἀπ'ἀρχῆς. Donc il faut encore, derechef, revenir en arrière, reprendre, pour ces mêmes phénomènes, un nouveau début approprié, *et comme nous l'avons fait dans ce que nous avons étudié jusqu'ici, recommencer, pour ces faits encore, par le commencement* ». D'ailleurs, la suite même de notre texte 48 d renouvelle cette idée sous une autre forme : « ... καὶ συμπάντων λέγειν. Θεὸν δὴ καὶ νῦν ἐπ'ἀρχῆς τῶν λεγομένων..... Cette fois encore, dès notre début, invoquons... ».

*
* *

Ὡς δὲ κινηθὲν αὐτὸ καὶ ζῶν ἐνόησεν τῶν ἀιδίων θεῶν γεγονὸς ἄγαλμα ὁ γεννήσας πατήρ, ἠγάσθη τε καὶ εὐφρανθεὶς ἔτι δὴ μᾶλλον ὅμοιον πρὸς τὸ παράδειγμα ἐπενόησεν ἀπεργάσασθαι. « Or, quand le Père qui l'avait engendré comprit qu'il se mouvait et vivait, ce Monde, image née des Dieux éternels, il se réjouit et, dans sa joie, il réfléchit aux moyens de le rendre plus semblable encore à son modèle » (37 c 6 et suiv. trad. Rivaud).

Je reviens maintenant à ce texte, parce qu'il me conduira naturellement à celui par lequel je veux terminer aujourd'hui ces notes, trop longues, et cependant incomplètes.

Taylor nous dit (p. 184) : « τῶν ἀιδίων θεῶν γεγονὸς ἄγαλμα, *a created image of the everlasting gods (?), a thing in the making which is an image of gods (?) who are and are eternally complete. The phrase is a very difficult one, and it is hard not to believe either that the text is corrupt or that it has been universally misrendered.* » A ses yeux, il est impossible que Timée nous dise : « Le monde est une image des dieux éternels ». Donc nous devons ou corriger le texte, ou, le gardant, lui faire dire autre chose. Pourquoi ? Taylor nous en donne deux raisons.

1. L'original dont le monde est la copie est le Vivant Intelligible, qui renferme tous les autres vivants intelligibles. Cet original est donc une Forme (εἶδος). Or, Dieu, d'un bout à l'autre du dialogue, est, non pas une Forme, mais un agent, qui façonne le monde à l'image des Formes.

2. Il n'y a pas encore jusqu'ici de Dieux dans notre histoire et, d'un bout à l'autre de cette histoire que raconte Timée, il n'y a qu'un seul Dieu qui puisse être appelé éternel, le Créateur lui-même.

Mais nos Mss n'offrent aucune variante, Chalcidius traduit « factum a se simulacrum immortalis divinitatis », et, par suite, a lu notre texte; Plotin le cite, et Proclus le commente avec sa faconde ordinaire. Alors, que faire? Taylor ne voit d'issue que dans l'une ou l'autre de ces deux décisions héroïques :

1. Déclarer que θεῶν ne signifie pas « des dieux ». *If the text is sound*, θεῶν *cannot possibly mean « gods ». But the word* might *be* (*though no one seems to have observed it*) *the gen. plur. of* θέα. *The meaning would then be « an image of his* (*the Creator's*) *everlasting objects of contemplation », i. e. of the* εἴδη. Taylor en appelle aux μακάριαι θέαι de *Phèdre* 247 a, puis, tout en avouant que plusieurs excellents scholars, consultés, ont, comme nous dirions, plutôt fait la moue, il cherche un nouveau renfort dans πρὸς τὸ ἀίδιον ἔβλεπεν de *Timée* 29 a 3, et incline à voir, dans ce démiurge contemplant le modèle éternel, une raison décisive pour garder θεῶν en en faisant un génitif pluriel de θέα.

2. Recourir à l'idée d'un corruption, plus vieille que Plotin et même que Dercylidas. L'antithèse avec γεγονὸς commande de garder ἀίδιων. Le plus simple est alors de laisser tomber θεῶν, et nous n'aurions plus que « τῶν ἀίδιων γεγονὸς ἄγαλμα, *a created image of the everlasting* ». Mais comment expliquer l'intrusion de θεῶν? Par dittographie du ων de ἀίδιων, et lecture fautive de ce ων en ΘΝ? Mais Taylor n'ose faire remonter si haut l'habitude de l'abréviation ΘΝ comme *nomen sacrum*, et, d'autre part, nous ne pouvons, à son avis, songer à remplacer θεῶν par ἰδεῶν. En fait, c'est le génitif pluriel de θέα qui garde ses préférences.

Peut-être jugera-t-on que l'embarras visible de Taylor, après tant d'ingéniosité dépensée pour volatiliser ou le sens obvie ou la teneur obvie du texte, plaide en faveur de l'intégrité. Le texte est sain et ne doit pas être changé; le sens est irréfragable : le monde est bien qualifié, à ce moment de notre récit, « image des dieux éternels ». Taylor veut bien convenir que γεγονὸς garantit ἀίδιων, mais comment ne pas voir que θεῶν est le complément naturel d'ἄγαλμα? Timée vient déjà d'appeler le

monde « le dieu qui va naître,... le dieu bienheureux, qui se suffit à lui-même : τὸν ποτὲ ἐσόμενον θεὸν ...εὐδαίμονα θεόν » (34 b). S'il est appelé statue ou image, ce ne peut être que d'un dieu ou de dieux : ὡς θεὸν αὐτὸν ἐκεῖνον... οἷον ἄγαλμα (*Phèdre*, 252 d) ; τοὺς μὲν γὰρ τῶν θεῶν ὁρῶντες σαφῶς τιμῶμεν, τῶν δ' εἰκόνας ἀγάλματα ἱδρυσάμενοι (*Lois*, 931 a). Au lieu de tant nous fatiguer pour échapper au texte, que ne l'acceptons-nous dans son sens naturel et simple ?

Mais il y a le pluriel, et, dans le récit de la création, le seul Dieu éternel que nous puissions logiquement accepter, c'est le Démiurge : « *In the Timaeus, there is only one « everlasting God », the Demiurge himself!* » Je réponds à Taylor que les astres, même dans notre dialogue, et même les astres errants, sont des dieux (40 c) ; qu'ils sont, à la vérité, appelés des dieux visibles et engendrés (40 d), mais que les astres errants au moins sont dits, un peu plus haut, « des vivants divins et éternels : ζῷα θεῖα ὄντα καὶ ἀίδια (40 b) ». Vais-je donc prétendre que le monde est l'image des astres divins qu'il contient ? Non : Proclus a déjà protesté qu'il ne peut s'agir ici des dieux cosmiques, car ce n'est pas seulement « du monde corporel », du corps du monde, qu'on affirme cette ressemblance, c'est du monde animé et intelligent. Mais, si les astres faits de feu, dieux visibles et engendrés, ont pu être appelés « des vivants éternels », que dirons-nous des prototypes intelligibles de ces dieux ? Car, dans ce Vivant en soi, sur le modèle duquel le Créateur façonne progressivement le monde, il y a, nous le savons, quatre ἰδέαι ou classes de Vivants Intelligibles, et la première classe est celle des dieux célestes : εἰσὶν δὴ τέτταρες, μία μὲν οὐράνιον θεῶν γένος (39 e). Comment des dieux purement intelligibles, dont les astres ne sont, d'après toute la théorie platonicienne des Formes, que les reflets visibles, ne seraient-ils pas éternels au sens absolu ?

Mais Taylor, et Proclus avant lui, nous objectent : « Le monde ne peut pas être dit ici l'image des Vivants renfermés dans le paradigme intelligible, car il ne contient pas encore les vivants qui en seront les copies ». Nous sommes, en effet, à 37 c, et Timée va nous dire à 39 e : « Le monde ne comprenait pas encore en lui-même tous les Vivants qui devaient naître en lui, et, par là, sa ressemblance à son modèle n'était pas encore parfaite » (trad. Rivaud). Aussi Proclus triomphe, et Taylor le félicite de son argument : « Au moment où nous sommes, Timée ne peut pas dire que le monde est *devenu* l'image de ces Vivants, il pourrait dire seulement qu'il va l'être... ὥστε οὐκ ἂν εἶπεν ἄγαλμα ἐκείνων τὸ πᾶν ἤδη γεγονός, ἀλλ' εἴπερ ἄρα, ἐσόμενον » (Diehl III,

5, 29). Ne chicanons pas sur l'exactitude du fait : à ce moment du récit, le monde ne contient pas encore *tous* les vivants sensibles, et, de plus, c'est seulement à 37 d que l'on commence à nous raconter la création du Temps et la naissance des planètes.

Sommes-nous donc incapables de justifier, à ce moment, une comparaison du monde avec les dieux éternels, entendant par là les dieux intelligibles [1], types des astres ou dieux visibles ? Non, car le monde vient de recevoir l'Ame, principe de vie et de mouvement. Cette Ame se meut suivant les cercle du Même et le cercle de l'Autre ; ce second cercle, intérieur au premier, est divisé en sept cercles inégaux, qui vont en sens contraire les uns des autres, mais « toujours selon des rapports réguliers ». L'Ame, elle-même composée suivant des lois harmoniques, enveloppant et pénétrant le corps visible du Ciel, « commence alors, d'un commencement divin, sa vie inextinguable et raisonnable, pour toute la durée des temps ». Est-ce que cette composition harmonique, ces cercles aux mouvements inverses, dont les vitesses ont des rapports à la fois réguliers et complexes, et ce chiffre de sept pour les cercles intérieurs, n'évoquent pas déjà les lois des astres ? S'il y a, de ces astres, des types intelligibles, éternels, et qui sont dieux à bien plus juste titre que les astres visibles, est-ce que le monde ne peut pas être dit, dès ce moment « l'image des dieux éternels » ? Il y a des images inertes, il y a des images vivantes et mouvantes : Platon nous l'a dit dans *Phèdre* en opposant discours parlés et discours écrits (275 d-276 a) ; il nous l'a dit dans *le Sophiste* (248 e-249 b) en refusant de faire, du παντελῶς ὄν, un Etre inerte et stupide ; il nous le dira dans *les Lois* où il oppose, aux statues inanimés, les statues vivantes que sont nos vieux parents, statues orantes, qui joignent, à nos prières, leurs propres prières ou leurs malédictions (931). Le monde, lui, est devenu, une fois enveloppé dans les cercles harmonieux de l'Ame, « une image vivante et mouvante des dieux éternels : ὡς δὲ κινηθὲν αὐτὸ καὶ ζῶν ἐνόησεν τῶν ἀϊδιων θεῶν γεγονὸς ἄγαλμα ὁ γεννήσας πατήρ..... »

Que fait donc le démiurge, une fois constatée cette ressemblance du monde aux dieux éternels ? Il se réjouit, et s'apprête *à le rendre plus semblable encore à son modèle* : ἠγάσθη τε καὶ εὐφρανθεὶς ἔτι δὴ μᾶλλον ὅμοιον πρὸς τὸ παράδειγμα ἐπενόησεν ἀπεργάσασθαι. N'est-ce pas nous dire que la ressemblance aux dieux éternels

1. Je prends, naturellement, *intelligible* au sens qu'il a constamment chez Platon : « non accessible aux sens, concevable seulement par la pensée. » C'est simplement l'opposé de *visible* ou *sensible*.

est déjà un degré de ressemblance au modèle, c'est-à-dire au Vivant-en-soi ? N'est-ce pas nous donner le droit de conclure que dieux éternels et Vivant en soi se confondent en quelque mesure ? En effet, les types intelligibles des astres sont la *pars potior* du Vivant en soi.

Mais Proclus, qui nous refuse absolument le droit de chercher les dieux intelligibles dans les Vivants que contient le paradigme (il a, lui, une théorie, et, comme toujours, une théorie des plus abstruses, sur les dieux intelligibles), nous opposerait *a fortiori* la même raison si nous arrêtions nos regards sur une seule classe de ces Vivants : le Tout qu'est le monde ne peut pas être la copie de choses partielles. Proclus en appelle à ce que vient de dire Timée (30 c) : « A quelle ressemblance penserons-nous que le Démiurge a fait le monde ? Τῶν μὲν οὖν ἐν μέρους εἴδει πεφυκότων μηδενὶ καταξιώσωμεν· ἀτελεῖ γὰρ ἐοικὸς οὐδέν ποτ' ἂν γένοιτο καλόν ». Mais Proclus raisonne ici trop vite, comme il le fait si souvent. Le Démiurge ne peut certes pas prendre comme modèle de l'univers une chose qui est essentiellement partie, mais il peut prendre comme modèle un tout, et réaliser progressivement l'assimilation : cette assimilation progressive se fait, naturellement, à des points de vue partiels successifs. Le Démiurge a fait ici le monde mouvant et vivant, ce qui le rend semblable aux dieux éternels, partie principale du modèle. Semblable, en ce qu'il est une statue non inerte, mais qui vit et bouge ; pas encore semblable en ce qu'il serait lui-même éternel. Aussi le Démiurge se résout-il à lui accorder ce nouveau degré de ressemblance ; il va donner à cette statue une éternité mouvante, une pérennité de devenir, qui progresse suivant la loi des nombres, et que nous appelons le temps. Il n'y aurait pas de *récit* de la création, si la ressemblance du monde à son modèle n'était pas obtenue par une série d'assimilations partielles.

Proclus, il est vrai, pourrait reprendre le même genre de raisonnement que plus haut, et nous dire : « Mais Timée ne nous a pas encore parlé, jusqu'ici, de ces types intelligibles des astres : il n'en parlera que plus loin, à 39 e ». D'accord, mais il nous a dit (30 c) que le Vivant en soi contient toutes les espèces de vivants intelligibles ; il nous a dit (36 e) que l'âme « commence sa vie inextinguible pour toute la durée du temps » et nous rappellera (38 b) que le temps est né avec le Ciel ; il nous informe, en effet, ici même (37 d), que le Démiurge a créé le temps au moment même où il organisait le Ciel (διακοσμῶν ἅμα οὐρανόν). Donc, dans tout cet exposé de la constitution de l'Ame, de ses cercles et de ses mouvements, Timée, qui réserve à un ins-

tant plus tard le récit de la création du temps et des astres, les a tout de même dès maintenant dans son horizon. Taylor nous dira lui-même : « *There are not two separate stages in fact, though in the narrative we have first to speak of the making of the circles and then of the making of time. The two are aspects of the same process* » (p. 187/8). Platon ne nous le laissse pas oublier ; les parties successives du récit se recoupent souvent l'une l'autre. Enfin, comment l'empêcher, au moment où il décrit le cercle du Même, et le cercle de l'Autre avec sa division en sept cercles inégaux, et leurs vitesses et les lois de ces vitesses, d'avoir en tête, déjà, les astres et leurs types intelligibles ?

Aurai-je, moi-même, dépensé trop d'ingéniosité pour défendre le texte que Taylor met tant d'ingéniosité à subtiliser ? En tout cas, si imparfaite que puisse être la défense, le texte a pour lui sa naturelle et simple évidence, et le seul tort de ma plaidoirie est peut-être d'être trop raisonnante et trop excusante, trop plaidoirie. Platon est plus libre et plus souple que cela dans ses exposés : ne le mesurons pas avec un compas trop étroit, et des progressions trop mécaniques. Il a tellement, d'une façon ordinaire, entremêlé Dieu et les dieux, que, même dans ce récit dominé, ou plutôt animé, par la personnalité du démiurge, je ne lui refuserais pas cette licence de parler « des dieux » comme exemplaires typiques de la vie et du mouvement harmonieux, et de leur donner, ici, l'épithète d'éternels, qui est leur épithète consacrée et leur définition. C'est, je crois, trop d'intransigeance ou trop de scrupule, de dire avec Taylor : « *For my part, I feel convinced that a reference to everlasting gods in the Timaeus, wich knows of no everlasting gods but one, is out of the question* » (p. 185), surtout quand le *Timée* nous parle des « êtres vivants et éternels » que sont les astres, et nous dit que leurs prototypes intelligibles constituent la première classe des vivants contenus dans le divin paradigme.

*
* *

Mais Taylor nous défend d'oublier que les Vivants intelligibles sont des Formes (εἴδη) ou de croire que Platon puisse donner, à ces Formes, le nom de dieux. Il est sévère envers Henri Martin, qui se contente de cette *unfortunate remark*, que les dieux éternels sont, évidemment, les Idées ou Formes (p. 185).

Je ne veux pas entrer ou plutôt rentrer dans la question du Dieu de Platon et de ses rapports avec les Formes, ou réalités

intelligibles [1]. Mais je ne saurais finir sans rappeler à Taylor un texte qu'il a très bien compris : « Ainsi naquirent d'une part, le corps visible du Ciel, et, de l'autre, invisible, mais participant au calcul et à l'harmonie, l'Ame, la plus belle des réalités engendrées par le meilleur des êtres intelligibles qui sont éternellement, τῶν νοητῶν ἀεί τε ὄντων ὑπὸ τοῦ ἀρίστου ἀρίστη γενομένη τῶν γεννηθέντων » (37 a, trad. Rivaud). Dieu est un intelligible, parce qu'il est, lui-même, un objet insaisissable aux sens et concevable par la seule pensée ; et, de tous les objets pareils, il est le premier en excellence. Taylor nous dit, à cet endroit : « *It is a mistake to attempt to get some kind of modern idealism out of this simple phrase. All that is meant is that tough we cannot see God, we can think of him* » (p. 176). C'est dire, excellemment d'ailleurs, qu'intelligible est tout simplement l'opposé de sensible. Mais le Vivant en soi n'est-il pas, lui-même, d'après la propre traduction de Taylor, « *the fairest of all objects of thought,* le plus beau des objets intelligibles » τῷ γὰρ τῶν νοουμένων καλλίστῳ καὶ κατὰ πάντα τελέῳ, 30 d ? Quand même nous traduirions ici, comme le veut Proclus, (Diehl I. 434, 10) « le plus beau des Vivants intelligibles [2] », n'y a-t-il pas là un parallélisme très net entre le Vivant en soi et le Démiurge ? N'en est-ce pas un autre, que cet effort du Démiurge pour rendre le monde le plus semblable possible, d'une part à sa propre excellence à lui, Démiurge, d'autre part, à la perfection du Vivant en soi (ὅτι μάλιστα παραπλήσια ἑαυτῷ, 29 e... τῷ τῶν νοουμένων καλλίστῳ... μάλιστα αὐτὸν... ὁμοιῶσαι βουληθείς, 30 a) ?

Je rappelle cela parce que, dans sa réaction utile contre le « monisme idéaliste » d'Archer-Hind, Taylor me semble exagérer l'opposition entre le Démiurge et le Vivant en soi. J'ai essayé d'établir ailleurs qu'ils s'opposent seulement parce que l'un est le sujet par excellence, l'Intellect, et l'autre, l'objet par excellence ou monde des intelligibles. Mais l'un comme l'autre est divin et je crois que, chez Platon, l'objet est plus divin encore, s'il se pouvait, que le sujet : c'est l'être qui crée l'Intellect. Je ne dis pas que les Formes sont Dieu, mais tout Platon nous dit que ce sont elles qui représentent par excellence le divin, et c'est de leur contemplation que se nourrit la divinité même de Dieu (πρὸς οἷσπερ θεὸς ὢν θεῖός ἐστι, *Phèdre* 249 c). La tranchante

1. Cf. A. Diès, *Autour de Platon*, p. 523-569, où l'on a simplement essayé de montrer combien la théologie de Platon est complexe, et d'en dégager les grandes perspectives.

2. Mais Proclus interprète lui-même plusieurs fois τῶν νοουμένων comme une locution substantive : « *des intelligibles* ».

sévérité de Taylor envers Martin, qui voit, dans les dieux éternels, les Formes ou Idées, est donc injuste et même un peu imprudente. On ne trouverait pas dans Platon, je pense, de texte qui justifie l'assertion de Proclus ; « Dans le monde intelligible, il n'y a rien que Platon n'appelle dieu : ὅπου καὶ θεοὺς πάντα καλεῖ Πλάτων » (Diehl, I 404), mais il n'en traduit pas moins très exactement la pensée de Platon, lorqu'il parle « de la divinité essentielle à chaque réalité intelligible, par quoi tout ce qui est vraiment être est dieu, ἡ ἑκάστου θεότης, καθ' ἣν ἕκαστον τῶν ὄντων ὄντως θεὸς » (ib. 363, 19).

Timée clôt son récit par une phrase qui rassemble toutes les perfections du monde, de notre monde (ὅδε ὁ κόσμος) : ζῷον ὁρατὸν τὰ ὁρατὰ περιέχον; εἰκὼν τοῦ νοητοῦ θεὸς αἰσθητός, μέγιστος καὶ ἄριστος κάλλιστός τε καὶ τελεώτατος γέγονεν εἷς οὐρανὸς ὅδε μονογενὴς ὤν. Taylor commente longuement νοητοῦ.

Archer-Hind, au lieu de νοητοῦ, adopte et imprime la lecture de Parisinus 1807 (A), Palatinus Vaticanus 173 (P), et Stobée : ποιητοῦ. Je crois qu'il a tort, et l'ai dit ailleurs, mais je ne dirai pas avec Taylor que ποιητοῦ est impossible ici pour cette raison grammaticale que ποιητής au sens de fabricant exige une détermination. Est-ce que εἰκών τοῦ ποιητοῦ ne signifierait pas ici « image de *son* fabricant » ? La détermination serait très suffisante.

Faut-il, maintenant, ponctuer et traduire comme on le fait d'ordinaire, « dieu visible, image du dieu intelligible », ou devons-nous, avec Taylor, sous-entendre ζῴου, en traduisant : « image du Vivant intelligible, dieu visible » ? Taylor nous interdit, en effet, au nom de la grammaire, de suppléer θεοῦ par anticipation (p. 648). Quand même nous lui obéirions, ce à quoi nous ne sommes nullement contraints par la grammaire, je ne vois vraiment pas que la portée de ce détail soit si grande. Taylor est anxieux de sauvegarder la distinction entre le démiurge et le paradigme. Cette distinction entre le démiurge et le Vivant en soi, et le fait que nous aurons sous-entendu, ici, ζῴου après νοητοῦ, nous forceront-ils d'oublier que le démiurge a été appelé « le plus excellent des intelligibles », et que, s'il a fait toutes choses ὅτι μάλιστα παραπλήσια ἑαυτῷ (29 e), s'il s'est donc, comme dit Proclus, « pris lui-même pour modèle en façonnant le monde » (Diehl, I. 335. 21 et suiv.), celui-ci est bien, en quelque mesure, l'image de ce dieu intelligible qu'est le démiurge ? Ou bien cette distinction nous empêchera-t-elle de penser que, si le monde est appelé θεὸς αἰσθητός, le Vivant en soi dont il est la copie est forcément un θεὸς νοητός ? Proclus nous fait défaut depuis 44 c/d et ses

allusions dispersées ne peuvent vraiment suppléer à un commentaire *ad locum*. Il emploie d'ordinaire εἰκὼν τοῦ νοητοῦ en prenant νοητοῦ comme locution substantive, ou en sous-entendant ζῷου, et Taylor pourrait y trouver avantage, pour autant que des emplois si libres peuvent avoir une signification. Mais cela ne l'empêche pas de voir et de dire que le Vivant en soi est dieu, du moment que le monde l'est (... εἴπερ θεὸς καὶ τὸ αὐτοζῷον, τοῦτο δέ, εἴπερ καὶ ὁ κοσμός, Diehl, III, 13, 24).

Gardons les distinctions que ce récit mythique accuse de façon si vivante, mais ne négligeons pas les parallélismes qu'il a volontairement laissés visibles.

A. Diès.

Dorothy Tarrant, *The Hippias Major attributed to Plato, with introductory Essay and Commentary*, in-8, LXXXIV et 104 pages avec double index; Cambridge University Press, 1928.

Nous n'avions, pratiquement, aucun commentaire séparé d'*Hippias Major*, puisque la petite édition scolaire de Smith (1894) est introuvable. Remercions donc miss Dorothy Tarrant de nous donner la présente édition commentée, et les Presses de l'Université de Cambridge de l'imprimer si splendidement. Quoi qu'on puisse penser de certaines opinions de l'auteur, on ne peut que lui savoir gré de ces cinquante-huit pages de notes (31-88), d'une bibliographie bien fournie et bien divisée, et du double index (mots grecs et matières) qui termine ce volume. Le texte est simplement emprunté à Burnet.

On ne pouvait éditer *Hippias Major* sans traiter la question d'authenticité. L'auteur d'un commentaire si continu avait là une belle occasion pour une monographie exhaustive, et, de fait, en dresse le plan dans sa table des matières: « l'auteur du dialogue, la personne et les œuvres d'Hippias d'Elis, les deux dialogues *Hippias*, métaphysique et terminologie métaphysique dans *Hippias Major*, théorie du plaisir dans les dialogues de Platon et dans *Hippias Major*, style et vocabulaire. » Mais le développement de ce plan offre d'étranges inégalités : les parties qui devraient être les plus fouillées, composition, style et vocabulaire, demeurent à l'état d'indications et d'affirmations, alors que d'autres parties ont pris des proportions inattendues. C'est que l'idée de commenter *Hippias Major* est venue à D. Tarrant en étudiant « la première métaphysique » de Platon. Nous lui sommes très reconnaissants de nous donner, en une trentaine de pages, (XXXII-LX), le résultat de ses recherches. Mais c'est bien le « résul-

tat » qu'on nous donne en cette brève esquisse, c'est-à-dire des affirmations. Voyez un peu : on nous dresse une liste chronologique des premiers dialogues, après quoi, on la justifie en six pages ; il reste alors à peu près douze pages pour traiter de « la métaphysique dans les premiers dialogues » ; et six pour nous dire ce qu'on pense sur « la relation entre l'Idée et le particulier » dans ces dialogues. Or, la liste comprend : *Lachès*, *Lysis*, *Charmide*, *Criton* (avec cette parenthèse : « *their mutual order is unimportant* »), *Euthyphron*, *Protagoras*, *Euthydème*, *Gorgias*, *Ménon*, *Phèdre*, *Banquet*, *Cratyle*, *République*, *Phédon*. J'admire cette puissance de synthèse et cette assurance, et je regrette qu'on n'ait pas fait précéder ce commentaire d'*Hippias Major* des nombreuses études de détail et des preuves circonstanciées sur lesquelles se fondent, évidemment, et ce classement chronologique de 14 dialogues, et l'interprétation de l'évolution qu'y a subie la métaphysique platonicienne.

Discuterons-nous ce classement ? A quoi bon ? On nous dit qu'il serait difficile, en ne s'appuyant que sur des raisons générales et littéraires, de trancher la question de priorité entre *République* et *Phédon*. Mais on trouve ailleurs un critère décisif : *la République* nous donne la certitude d'atteindre, après une série d'études progressivement conduites, à la connaissance du Souverain Bien lui-même ; *Phédon*, au contraire, insiste sur les limites de notre connaissance terrestre, et ne nous promet la certitude que dans l'au-delà. « *This point of view* (*nowhere indicated in the* Republic, *where only the ethical bearing of immortality is dwelt upon*) *suggests that of the two dialogues the* Phædo *is the latest.* »

Si de si ambitieuses conclusions ne nous aident pas à juger du sens, de la valeur et de l'authenticité d'*Hippias Major*, que font-elles ici ? Mais, si elles influent vraiment sur la solution ou les solutions que présente l'auteur, ne communiqueront-elles pas, à celles-ci, un peu de leur subjectivité et de leur fragilité ?

Quelles sont donc les solutions de D. Tarrant à propos d'*Hippias Major* ? Les voici : le style, le vocabulaire, la maturité de certaines théories et la façon confuse dont elles sont exposées, tout nous montre qu'*Hippias Major* « est l'œuvre d'un jeune étudiant de l'Académie à l'époque même de Platon ». Et cela, entre parenthèses, doit nous faire comprendre « comment le dialogue a pu être introduit de si bonne heure dans la liste des œuvres authentiques de Platon ».

Je suis tout prêt à recueillir avec joie de telles précisions, mais je demande tout de même qu'on les prouve. Je ne saurais examiner en détail tous les arguments qu'indique ou esquisse l'auteur,

sans les développer, tellement ils sont sûrs à ses yeux. Mais prenons quelques particularités précises.

*
* *

Sous le titre *Metaphysic in the Hippias Major*, on nous dit, à propos des emplois de προσγενέσθαι, παραγενέσθαι, παρεῖναι, dans les pages 292c-294c : « *Throughout this passage the use of verbs to express the relation of Idea to particular corresponds generally with the Phaedo* (100 D ff.), *without such apology as we find here in the phrase* εἴτε ὅπῃ δὴ καὶ ὅπως. » (p. LXI). Et l'on nous a dit ailleurs (p. XIV) que le dialogue emploie à plusieurs reprises « des formules apparemment empruntées au *Phédon* ».

Socrate demande à Hippias ce qu'il entend par la beauté, ou « le beau », et, naturellement, Hippias répond par des énumérations : une belle vierge, etc. Mais qu'est-ce qui rend belle une belle vierge, une belle lyre, ou même une belle cavale? Quelle est cette chose qui pare et embellit tout objet auquel elle communique « son caractère » (ἐπειδὰν προσγένηται ἐκεῖνο τὸ εἶδος, 289c, cf. éd. et trad. Croiset, p. 20). C'est l'or, répond triomphalement Hippias : il embellit tout ce à quoi il s'applique (προσγένηται, 289e). Un peu plus bas, Socrate répète exactement sa formule, « ce qui rend beau tout ce à quoi il s'applique. » De telles formules sont-elles, si apparemment que le dit D. Tarrant, empruntées au *Phédon?*

Ménon, que notre auteur classe immédiatement après *Gorgias*, cinq rangs avant *Phédon*, nous déclare que toutes les autres vertus, neutres par elles-mêmes, deviennent utiles ou nuisibles « selon qu'elles sont accompagnées de raison ou de folie », προσγενομένης δὲ φρονήσεως ἢ ἀφροσύνης, 88d, tr. Croiset-Bodin). Le beau est dit de même s'adjoindre à un objet (παραγενόμενον, 294a), y être présent (παρεῖναι, 294a, 294c), et l'on nous parle encore de ce caractère commun qui *se rencontre* dans (ou *sur*) deux choses différentes, (ἔπεστι, 300a), des qualités qui *surviennent* en certains objets (ἐπιγιγνόμενα, ἐπιγίγνοιτο, 303 a). Mais ce n'est pas seulement *Gorgias* qui nous présente, dans les même occasions, παρεῖναι, (on est bon par la présence des biens, ἀγαθῶν παρουσία 497e; mauvais par la présence des maux, 498d/e); παραγίγνεσθαι (avec παρεῖναι, cf. 506c/d); ἐγγίγνεσθαι (504c, 506e), toujours pour exprimer la présence ou l'entrée en l'âme du beau, du bien, de la vertu, de l'ordre, etc. C'est *Charmide*, où nous trouvons à la fois ἐγγίγνεσθαι, παρεῖναι (pour la sagesse, 157a/b, 158b, 160d), et

Lachès (παραγίγνεσθαι, pour la vertu aussi bien que pour la vue, 190a/b/c, etc).

Il est vrai que, pour D. Tarrant, cet usage de παρεῖναι dans *Gorgias* n'est pas important, parce qu'il n'exprime que la simple présence « of assets or qualities-ἀγαθά, καλά, κάλλος » (p. XLIV). A ses yeux, il ne s'agit encore dans ce dialogue « que de notions subjectives ». *Phèdre* et *République* en font « des substances transcendantes (ib.), *Cratyle* et *Phédon* introduisent « l'immanence des Idées », et la « dernière métaphysique » de Platon reviendra aux « paradigmes transcendants » de *République* et *Phèdre*. Mais tout cela est construction bien douteuse. Si on lit Platon directement, en se dégageant de tout système, on s'apercevra que, dans *Lachès*, *Charmide*, *Gorgias*, la présence, inhérence, application, apparition, de la vertu, de la sagesse, du beau, du bien, etc., a le même sens essentiel, traduit le même réalisme psychologique ou métaphysique, que traduisent la présence, application, apparition, etc., de ce « caractère commun », de ce « beau en soi » dans *Hippias Major*. Je ne prétend pas nier la ressemblance de telles formules avec celles de *Phédon* ; je dis seulement que cette ressemblance n'a rien de mystérieux et ne nous empêcherait nullement de classer, au besoin, *Hippias Major* aux alentours de *Gorgias* ou *Charmide*.

*
* *

Mais notre auteur dénonce, dans *Hippias Major*, de plus graves scandales. « *In the course of the discussion itself the writer shows that he is familiar with Plato's method of dialectic and has had some practice in applying it. At the same time his expression of ideas and his conduct of the argument are in places confused and faulty* p. XV. » Donc, apparemment, dialectique précoce, et, par cela même, dialectique confuse. On nous dit, en effet, (p. LXIII) : « *The passage 301 B ff., confusing and perplexing as it undoubtedly is, at the same time suggests that the writer is aware of the difficulties and inconsistencies of an idealism which treats the Ideas as things* », *and is attempting to expose these difficulties, though he cannot solve them.* » Ainsi tout un passage révèlerait la précocité encore malhabile d'un dialecticien, critiquant « un idéalisme qui traite les idées comme des choses », mais incapable de résoudre les difficultés et les inconsistances de cet idéalisme.

Pour les mots entre guillemets, on nous renvoie à Dupréel, *La*

légende socratique et les sources de Platon, p. 202. Je ne ferai pas ici la critique du livre de M. Dupréel, je l'ai faite ailleurs, à propos précisément du passage en question (Revue Belge de Philologie et d'Histoire, 1925, p. 279-1900, et *Autour de Platon*, spécialement p. 187-204). Observons cependant que le passage n'est nullement confus aux yeux de M. Dupréel, pour qui il constitue « une critique excellente d'un idéalisme substantialiste, qui traite les idées comme des choses : et dans toute cette affaire, c'est Hippias qui a raison ». Laissons maintenant M. Dupréel, et venons aux reproches précis que D. Tarrant formule contre ce fameux passage.

« *The confusion of* οὐσία with πάθος *is especially curious. At 301 B*, πάθος ἢ οὐσίαν, οὐσία *as « essential nature » can hardly be a valid alternative to* πάθος, *« accidental condition. » At 302 C* οὐσία *appears to be used simply of a logical attribute, and* πάθος *with* ἔπεσθαι *also) is easily substituted for it at 302 E. Plato, when once the theory of Ideas is established, does not use* οὐσία *of the Idea as present in a particular, but as a transcendant substance* ». Et, ici, D. Tarrant cite *Phédon*, 68c, *Phèdre* 247c.

D. Tarrant reproche donc à l'auteur d'*Hippias Major* de confondre οὐσία et πάθος. Que le lecteur juge.

On a défini le beau : « le plaisir procuré par l'ouïe et par la vue. » Si ces deux plaisirs, plaisir de l'ouïe et plaisir de la vue, sont beaux, c'est donc, observe Socrate, qu'il y a en chacun d'eux quelque chose d'identique et de commun, qui les rend beaux (ὃ ποιεῖ αὐτὰς καλὰς εἶναι, 300a). Ce « quelque chose » exerce forcément son influence, non seulement sur les deux ensemble, mais sur chacun d'eux en particulier, et rend beaux, non seulement tous les deux, mais chacun d'eux. Le grec exprime d'une façon très simple et naturelle cette idée ; il dit : « ce qui fait être beaux les plaisirs, ὃ ποιεῖ αὐτὰς καλὰς εἶναι » (côté actif) ; les plaisirs ont subi une influence, une action (αἱ ἡδοναί τι πεπόνθασιν), par l'effet de laquelle ils sont beaux (τούτῳ τῷ παθήματι καλαί εἰσι, côté passif) ». Nous avons gardé un peu de ces nuances dans notre vocabulaire grammatical, et nous distinguons le verbe actif (*rendre beau*) et le verbe passif (*être rendu beau*). Le grec est capable d'une analyse plus subtile encore. En face de l'actif ποιεῖν εἶναί τι, il met le passif παθεῖν εἶναί τι, πεπονθέναι εἶναί τι. Il pourra donc exprimer le simple état qui traduit substantivement le fait d'être beau, et, à son καλὸν εἶναι, fera correspondre une οὐσία. Mais il pourra aussi exprimer l'état passager ou durable communiqué à l'objet qu'on a fait beau : cet état communiqué, résultat d'un παθεῖν, sera un πάθος. Nous ne devrons donc pas nous scanda-

liser si la qualité d'un objet, suivant qu'elle est considérée *simplement comme possédée par l'objet* ou, au contraire, *comme communiquée à l'objet par une influence ou action quelconque*, nous est présentée, tantôt comme une οὐσία, tantôt comme un πάθος.

Socrate essaie donc d'obtenir d'Hippias une définition du beau. Après toute une série d'essais infructueux, on en est arrivé à appeler beau « ce qui nous donne du plaisir, non pas toute sorte de plaisirs, mais ceux qui nous viennent de l'ouïe et de la vue » (297e, tr. Croiset). Supposons que cette définition soit vraiment empruntée à quelque discours ou quelque écrit d'Hippias — nous aurons toutes chances d'être dans le vrai — et continuons. Si nous n'appelons beaux que ces plaisirs-là, à l'exclusion de tous autres, ce n'est donc pas simplement en tant que plaisirs, mais parce que, seuls, ils ont « quelque chose qui les rend beaux ». Ce « quelque chose », ils l'ont, évidemment, non seulement l'un et l'autre, mais chacun pris à part. Un caractère, en effet, peut-il être commun à un couple de termes sans appartenir à chacun de ces termes?

Hippias, toujours prompt à l'affirmation, répond tout de suite : « Comment veux-tu, Socrate, qu'un caractère étranger à deux objets pris à part soit commun à ces deux objets, si ni l'un ni l'autre ne le possède? » (tr. Croiset, 300b). En grec : « Καὶ πῶς ἂν εἴη τοῦτο..μηδετέρας (s. ent. ἡδονὰς) πεπονθυίας τι τῶν ὄντων ὁτιοῦν, ἔπειτα τοῦτο τὸ πάθος, ὃ μηδετέρα πέπονθεν, ἀμφοτέρας πεπονθέναι; C'est dire que, quoi qu'il arrive à un couple de termes, la même chose qui arrive au couple doit arriver à chacun des termes. Socrate élève une objection : il peut nous arriver d'avoir, à nous deux, une qualité que chacun de nous n'a pas (ἃ ἀμφότεροι πεπόνθαμεν εἶναι, ταῦτα οὐδέτερον εἶναι ἡμῶν, 300e). Hippias riposte : « Si nous sommes justes toux deux (εἰ ἀμφότεροι δικαιοί ἐσμεν), ne le sommes-nous pas l'un et l'autre?.. Inversement, si chacun de nous est malade, ou blessé, ou frappé, ou atteint d'une manière quelconque (κεκμηκὼς τι ἢ τετρωμένος ἢ πεπληγμένος ἢ ἄλλ'ὁτιοῦν πεπονθώς), ne le sommes-nous pas tous deux? » (301 a tr. Croiset.)

Socrate en convient, et Hippias triomphe. C'est alors qu'il reproche au coupeur de cheveux en quatre qu'est le dialecticien Socrate de ne pas respecter « la continuité de l'essence ». Il ajoute : « En ce moment même, tu commets ce grave oubli, si bien que tu conçois une qualité ou une essence qui peuvent appartenir à un couple sans appartenir à ses éléments ou inversement aux éléments sans appartenir au couple (..ὥστε οἴει εἶναί τι ἢ πάθος ἢ οὐσίαν ἢ περὶ μὲν ἀμφότερ'ἄττα ἔστιν ἅμα, περὶ δὲ ἑκάτερον οὔ..) 301b tr. Croiset.

Voilà ce qui scandalise D. Tarrant et lui permet de dire qu'il y a ici une confusion entre οὐσία et πάθος, car, ici, οὐσία as « essential nature » can hardly be a valid alternative το πάθος, « accidental condition. » Mais y a-t-il vraiment, entre οὐσία et πάθος, une opposition si forte dans le passage que nous commentons ? J'ai conservé la traduction de M. Croiset qui rend parfaitement le sens du raisonnement. Seulement, si nous voulons peser les mots avec cette balance rigoureuse, regardons-bien ce qu'ils recouvrent ici. Ils recouvrent, soit l'exemple qu'a donné Hippias : nous sommes justes (δικαιοί ἐσμεν) ou injustes, ou bien portants ; chacun de nous est...frappé ou atteint d'une manière quelconque (ἢ ἄλλ'ὁτιοῦν πεπονθώς), soit l'exemple qu'a donné Socrate : « Ce qui se trouve en nous deux peut n'être pas en chacun de nous, ἃ ἀμφότεροι πεπόνθαμεν εἶναι, ταῦτα οὐδέτερον εἶναι ἡμῶν » (300e).

Dans le premier cas, οὐσία veut dire simplement « ce que nous sommes par nous-mêmes : justes, injustes, ou bien portants », et πάθος, « ce que nous sommes par l'effet de quelque action étrangère : malades, blessés, atteints d'une façon quelconque. » Est-ce que cette οὐσία, « être justes ou bien portants, » représente vraiment bien une « essential nature » ? Et l'alternative est-elle vraiment si scandaleuse, qui nous donne à choisir entre ce que nous sommes par nous-mêmes (ou indépendamment de toute considération causale) et ce que nous sommes devenus par quelque action étrangère ?

Dans le second cas, πάθος représente le πεπόνθαμεν εἶναι, et οὐσία le simple εἶναι qui en est le résultat (οὐδέτερον εἶναι ἡμῶν) : il peut se faire que chacun de nous ne soit pas ce qu'en fait nous deux ensemble sommes (car nous sommes « deux », chiffre pair, et chacun de nous n'est que « un », chiffre impair). C'est de l'éristique, si l'on veut. Mais, à regarder comme apocryphes les dialogues de Platon où il y a de l'éristique, en garderait-on beaucoup d'authentiques ?

*
* *

Il y a une chose ici qui gêne D. Tarrant : « *The mixture of genders*, τι ἢ πάθος ἢ οὐσίαν, ἢ.....*suggests either an uncertainty in the writer's own mind or part of his general effort to make Hippias ridiculous* » (Note *ad loc.* p. 79).

Je crois parfaitement à l'effort continu de l'auteur du dialogue pour rendre Hippias ridicule : on sait qu'il y a réussi, trop bien réussi au gré de certains critiques. Mais je ne vois pas ce que la

présente construction pourrait avoir de ridicule. Le ridicule du morceau est ailleurs. Il est dans la grandiloquente expression : « Διὰ ταῦτα οὕτω μεγάλα ὑμᾶς λανθάνει καὶ διανεκῆ σώματα τῆς οὐσίας πεφυκότα », parodiée un peu plus bas (διανεκεῖ λόγῳ τῆς οὐσίας) comme l'observe D. Tarrant elle-même. Il est dans l'interminable et grotesque injure qu'adresse Hippias à Socrate et à ses pareils : « οὕτως ἀλογίστως καὶ ἀσκέπτως καὶ εὐήθως καὶ ἀδιανοήτως διάκεισθε. » Il est dans l'arrogante certitude, que va rabattre bientôt la réfutation socratique : oui, avant de t'entendre, j'étais assez sot pour croire que, toi et moi, nous sommes deux, mais que chacun de nous est un ; alors que, d'après ta fameuse « continuité de l'essence », du moment que chacun de nous est un, ensemble nous devons être un (301 d/e).

Mais j'avoue ne pas voir non plus l'incertitude que révélerait la formule εἶναί τι ἢ πάθος ἢ οὐσίαν, ἢ περὶ μὲν κ.τ.λ. Le τι était indispensable ici, et le πάθος, et l'οὐσία, pour rester dans la logique et les nuances de tout le raisonnement qui précède.

On a commencé, en effet (300 a), par poser le principe : si les plaisirs de la vue et de l'ouïe sont beaux, d'après toi, c'est donc qu'ils ont « *quelque chose* d'identique et de commun, qui les fait beaux » (ἔχουσιν ἄρα τι τὸ αὐτό, ὃ ποιεῖ αὐτὰς καλὰς εἶναι, τὸ κοινὸν τοῦτο.....). On a précisé le principe en disant : si le couple est *affecté* de ce « quelque chose » (de ce caractère) sans que chacun des termes le soit, nous ne pourrons pas dire que la beauté de ces deux plaisirs leur vienne de cette *affection* (εἰ ἄρα τι αὗται αἱ ἡδοναὶ ἀμφότεραι πεπόνθασιν, ἑκατέρα δὲ μή, οὐκ ἂν τούτῳ γε τῷ παθήματι εἶεν καλαί, 300 b). Hippias a tout de suite abondé dans ce sens, mais avec la fougue irréfléchie qui est sa marque, déclarant qu'aucun couple de termes ne peut avoir une qualité si chacun des termes ne la possède. Socrate est trop heureux d'en profiter pour le contredire, l'exciter ainsi à des déclarations grandiloquentes et le faire montrer sa nullité dialectique, car la réfutation est si facile : un couple est deux et chacun de ses termes est un ! Or, quand Socrate s'amuse à contredire et taquiner Hippias sans révéler encore ses raisons, quelle formule générale emploie-t-il ? Celle-ci : « Ἐμοὶ γὰρ φαίνεται, ὃ μήτ' ἐγὼ πέπονθα εἶναι μήτ' εἰμὶ μηδ' αὖ σὺ εἶ, τοῦτο ἀμφοτέρους πεπονθέναι ἡμᾶς οἷόν τ' εἶναι· ἕτερα δ' αὖ, ἃ ἀμφότεροι πεπόνθαμεν εἶναι, ταῦτα οὐδέτερον εἶναι ἡμῶν » (300 e). Je traduis mot à mot : « A mon avis, ce que rien ne m'a fait être, et que je ne suis point, ni toi non plus, il est possible que (quelque chose) nous ait fait l'être, nous deux et, d'autre part, ce que (quelque chose) nous a fait être tous deux, il est possible qu'aucun de nous ne le soit ». Autrement dit : « Ce dont je n'ai pas été affecté,

ce que je ne suis pas, etc. ». A ce « dont j'ai été ou non *affecté* » répond le πάθος d'Hippias, à ce « que *je suis* ou *ne suis pas* » répond l'οὐσία d'Hippias, et à ce « *quelque chose* qui affecte ou n'affecte pas, qu'on est ou qu'on est pas » (εἰ ἄρα τι... 300 b), ὃ μὴτ' ἐγὼ κ.τ.λ. 300 e) répond le τι d'Hippias dans la fameuse formule : εἶναί τι ἢ πάθος ἢ οὐσίαν, ἢ.... Comment, en effet, après toute cette discussion, Hippias ne dirait-il pas : « Ainsi, d'après toi, il y a *quelque chose*, *affection ou essence* (*qualité reçue ou possédée*), qui peut appartenir au couple sans appartenir aux éléments, etc. » ? Quel mystère y a-t-il, et quel indu mélange de genres, et quelle incertitude, dans cette formule qui résume, de façon si précise, deux pages de raisonnements subtils ? Quant à ἢ, se rapportant comme genre au dernier des termes de l'alternative, faut-il avoir beaucoup lu Platon ou quelque autre écrivain de son siècle, pour le trouver naturel ?

D. Tarrant cite (p. 79) une note marginale de Henri Jackson sur son exemplaire de Stallbaum : « πάθος ἢ οὐσίαν *strikes me as an odd phrase. But I cannot say that the argument and the conversation are unplatonic* ». Jackson pouvait noter en marge l'impression d'étrangeté qui lui faisait cette formule. Mais, s'il avait dû éditer et commenter Hippias Majeur, il y eût mis, je crois, un peu plus de prudence que n'en a mis D. Tarrant. Nous n'avons d'ailleurs pas à disputer ce qu'eût, ou non, pensé finalement Jackson. Il nous suffit de montrer qu'une lecture réfléchie du raisonnement, de ce raisonnement que Jackson ne trouvait pas « indigne de Platon », justifie absolument cette alliance de πάθος et οὐσία.

D'ailleurs, D. Tarrant explique elle-même πέπονθα εἶναι (300 e, 302 b) en le rapprochant des formules analogues de *Parménide* (140 a, 148 a). Disons, si cela lui fait plaisir, que c'est là « un échantillon du jargon philosophique, étranger au langage ordinaire de la littérature » (p. 76). Mais, avec quelle légèreté est bâtie cette liste d'expressions du *Philosophic Jargon* (p. LXXX) à laquelle on nous renvoie ! Elle inclut (303 d) : τῶν ἀδυνάτων τι παρέχεται. Est-ce pour παρέχεται ? Mais *Gorgias* (454 e) parle d'une espèce de persuasion πίστιν παρεχόμενον, et c'est là du « jargon de la rhétorique ». Je ne vois pas qu'il y ait si loin de pareilles formules à celle, si courante, d'Isocrate *ad Demonicum* (22, cf. Mathieu-Bremond, I, p. 127) : ἄνδρας τρόπον ὅρκου πιστότερον παρεχομένους. Est-ce pour τῶν ἀδυνάτων τι ? Ouvrez encore Mathieu-Bremond, I, p. 196 (Busiris, 32) ; οὐδενὸς αὐτὸν αἰτιῶμαι τῶν ἀδυνάτων. Elle inclut ἁπλῶς de 296 d, où τὸ δυνατόν τε καὶ χρήσιμον ἁπλῶς s'oppose à τὸ χρήσιμόν τε καὶ τὸ δυνατὸν ἐπὶ τὸ ἀγαθόν τι ποιῆσαι, c.-à-d. l'utile *simpliciter* ou *generaliter* à l'utile pour un bien. Je veux

bien que ce soit du « jargon philosophique », mais alors que sera la formule ὡς ἁπλῶς εἰπεῖν, surtout si elle se précise comme suit : ὡς δ' ἁπλῶς εἰπεῖν καὶ μὴ καθ' ἓν ἕκαστον ἀλλ' ὡς ἐπὶ τὸ πολύ? Est-ce de Platon, ou d'Aristote? C'est du *Panégyrique* d'Isocrate (154). Le jargon philosophique de Platon a ses racines toutes fraîches dans la langue littéraire courante.

Aussi les formules les plus abstraites en apparence naissent-elles logiquement et naturellement de formules plus simples. C'est la grammaire qui donne à la philosophie l'opposition ποιεῖν-πάσχειν, avec des nuances déjà très avancées (*Gorgias*, 476b-477a, *Euthyphron*, 10/11), mais la grammaire a pris cette opposition dans le langage courant. D. Tarrant nous dit, à propos de 390 b (p. 74) : πάσχω, πάθημα *and* πάθος *are here used of a* « *state* » *in the vaguest sense* » Or, ce sens vague, c'est la passivité « grammaticale », ou c'en est le prolongement jusqu'à la frange la plus mince. Socrate nous dit, dans Euthyphron : « Quand quelque chose est aimé, n'est-ce pas un effet qui est produit, n'y a-t-il pas un objet qui produit une action? « Οὐκοῦν καὶ τὸ φιλούμενον ἢ γιγνόμενόν τι ἐστιν ἢ πάσχον τι ὑπὸ τοῦ; » (10 c). Etre aimé est donc un pâtir et produit un πάθος : πάθος δὲ τι... ὃ τι πέπονθε τοῦτο τὸ ὅσιον, φιλεῖσθαι ὑπὸ πάντων θεῶν (11 a). C'est aussi un γίγνεσθαι, puisque l'objet devient φιλούμενον. Hippias-Majeur est-il donc beaucoup plus avancé en terminologie, quand il remplace le πέπονθε φιλεῖσθαι pas un πέπονθε εἶναί τι? Ce τι, c'est φιλούμενον pour *Euthyphron*, c'est καλόν, ou ἕν, ou δύο, pour *Hippias*. Car D. Tarrant place assez mal l'*emphasis*, comme diraient ses compatriotes, en parlant, pour ce dialogue, d'un πέπονθα εἶναι. Hippias n'en est encore qu'au concret πέπονθα εἶναί τι, à l'affection, à la qualité reçues. Mais il n'est pas besoin d'aller jusqu'à *Parménide* pour trouver le simple εἶναι traduit en πάθος (περὶ ὅτου ἂν ἀεὶ ὑποθῇ ὡς ὄντος καὶ οὐκ ὄντος καὶ ὁτιοῦν ἄλλο πάθος πάσέχοντος, 135e). *Phédon* dit déjà la même chose : ὅπῃ αὐτῷ βέλτιστόν ἐστιν ἢ εἶναι ἢ ἄλλο ὁτιοῦν πάσχειν ἢ ποιεῖν (97a/d).

*
* *

Mais une autre formule gêne D. Tarrant. « Je disais, en effet, nous rappelle Socrate, que, dans le plaisir produit par la vue et par l'ouïe, la beauté ne vient pas d'un caractère particulier à chacune de ces formes de plaisir quoique étranger à l'ensemble du groupe, ni d'un caractère qui serait celui du groupe sans être celui de chacune des parties, mais qu'il fallait que ce caractère

appartînt à la fois à l'ensemble et aux parties, puisque tu convenais que la beauté se trouvait à la fois dans chacune des deux formes et dans toutes les deux ensemble (διότι συνεχώρεις ἀμφοτέρας τε αὐτὰς εἶναι καλὰς καὶ ἑκατέραν). De là je concluais que, si toutes les deux ont de la beauté, c'est par l'effet d'une essence qui leur appartient à l'une et à l'autre (τῇ οὐσίᾳ τῇ ἐπ' ἀμφότερα ἑπομένῃ), et non d'une essence qui manquerait à l'une d'elles (τῇ δὲ κατὰ τὰ ἕτερα ἀπολειπομένῃ μὴ). Je persiste dans mon opinion. Réponds-moi donc encore une fois : Si les plaisirs de la vue et de l'ouïe sont beaux, considérés ensemble et séparément, n'est-il pas vrai que ce qui fait leur beauté se trouve à la fois chez tous les deux ensemble et chez chacun? » (ἀμφοτέραις γε αὐταῖς ἕπεται καὶ ἑκατέρᾳ) 302 b/d, trad. Croiset.

D. Tarrant nous dit (p. 82) : « τῇ οὐσίᾳ τῇ ἐπ' ἀμφότερα ἑπομένῃ. *This is a confused expression. The use of* οὐσία *is strange* (*cf. on* πάθος, 392 e) *since the argument refers to merely logical attributes; there may be again a vague reminiscence of the Phaedo*, e.g. 101 c, οὐκ οἶσθα ἄλλως πως ἕκαστον γιγνόμενον ἢ μετασχὸν τῆς ἰδίας οὐσίας ἑκάστου οὗ ἂν μετάσχῃ. »

La réminiscence serait vague, en effet. Si l'on voulait absolument recourir à *Phédon*, que n'allait-on au passage que j'ai cité, sur la causalité? Socrate a lu Anaxagore, et celui-ci parle de l'Esprit. C'est donc, pense-t-il, cet Esprit qui dispose tout pour le mieux. Si l'on veut, pour chaque chose, savoir pourquoi elle naît, périt ou existe, il n'y a qu'à chercher en quoi il est meilleur pour elle ἢ εἶναι ἢ ἄλλο ὁτιοῦν πάσχειν ἢ ποιεῖν : « Oui, Anaxagore va me faire comprendre si, en premier lieu, la terre est plate ou ronde, et, en me le faisant comprendre, il m'expliquera le plus en détail pourquoi cela est nécessaire. S'il me dit ensuite qu'elle est au centre, en détail il m'expliquera aussi comment il valait mieux qu'elle fût au centre » (97 c/e, trad. Robin). Exister, subir une affection quelconque, exercer une action quelconque, tout cela est mis ici sur le même plan. L'οὐσία (au titre existentiel) est, dans cette formule rapide, un πάθος comme tous les autres, c.-à-d. un attribut ou une qualité. Ces πάθη, c'est pour la terre, d'être plate ou ronde, d'être au centre, etc. Aristote parlera de même des πάθη de la matière, de l'eau, des cheveux, au sens de qualités durables ou passagères. Le « jeune élève de l'Académie ! » qui est, au dire de D. Tarrant, responsable d'*Hippias Major*, aurait trouvé ici de quoi autoriser et excuser la confusion qu'on lui reproche entre οὐσία et πάθος. Mais je crois avoir suffisamment expliqué pourquoi cette beauté, qualité ou affection ou *manière d'être*, communiquée aux plaisirs de la vue et de l'ouïe par la

cause inconnue *qui les fait être beaux*, est appelée indifféremment πάθος ou οὐσία, suivant que la pensée se réfère, dans le πέπονθε εἶναί τι, au πέπονθε ou bien au εἶναί τι.

Mais il y a un autre grief « *Both* ἐπί *with dative and* (*more often*) *a simple dative are found after* ἕπομαι. *But Plato never uses the* ἐπί *construction*; *he has either the simple dative or* μετά *with the genitive... The use of* ἐπί *with accusative here after* ἕπομαι (*apparently unparalleled*) *adds to the confusion of the phrase. On the whole passage, see Intr. LXII f.* » Effectivement, on nous a dit, à cette page : « *I can find no parallel for the accusative with* ἐπί *as found here at 302 c*, τῇ οὐσίᾳ τῇ ἐπ' ἀμφότερα ἑπομένῃ ».

Je réponds simplement : ἐπί avec l'accusatif n'est pas appelé par ἕπομαι, il est appelé précisément par le bloc que fait la locution adverbiale ἐπ' ἀμφότερα, qui signifie : *des deux côtés*, *dans les deux sens*, et qui est faite sur le modèle de ἐπ' ἀριστερά, ἐπὶ δεξιά. De tels accusatifs n'ont besoin d'aucun verbe à mouvement, d'aucun verbe même (τὸ ἐπ' ἀριστερὰ μέρος, *Phèdre*, 266 a), et D. Tarrant eût trouvé tout de suite, dans Ast, la référence à *Phèdre* 274 a, ἐπ' ἀμφότερα (*in utramque partem*) avec renvoi à *Lois* 790 c (λάβωμεν τοῦτο οἷον στοιχεῖον ἐπ' ἀμφότερα, σώματός τε καὶ ψυχῆς....). C'est tellement vrai, que la fin de la phrase offre la locution adverbiale parallèle : τῇ κατὰ τὰ ἕτερα ἀπολειπομένῃ, la qualité qui manque *d'un côté*. Aristote dira aussi : « Puisque l'instant est à la fois commencement et fin, il est inévitable que, dans l'une ou l'autre de ces deux directions, il y ait toujours du temps » (αὐτοῦ ἐπ' ἀμφότερα εἶναι ἀεὶ χρόνον, *Phys.* 251 b 26). *Hippias Major* construit bien régulièrement avec le datif quand il a directement dans la pensée la chose accompagnée (les deux plaisirs, ἀμφοτέραις γε αὐταῖς ἕπεται καὶ ἑκατέρᾳ, 302 d). Mais, ici, la pensée est véritablement : « C'est par l'effet d'une essence qui accompagne *des deux côtés* et non d'une essence qui manque *d'un côté ou de l'autre.* » Aussi, bien qu'on vienne de parler des deux plaisirs (ἀμφότεραι) et qu'on doive recommencer tout de suite à employer le féminin pluriel, on interrompt ici cette construction pour dire : « puisque les deux (plaisirs ? — côtés ?) sont beaux, εἴπερ ἀμφότερά ἐστι καλά ». C'est la locution adverbiale qui exerce son attraction et appelle le pluriel neutre. Je crois qu'il n'y a vraiment pas lieu de faire grief à *Hippias Major* d'une pareille façon de parler.

Je ne reviendrai pas ici sur les διανεχῆ σώματα τῆς οὐσίας (301 b). J'ai essayé, en discutant la thèse de M. Dupréel, de dire mon mot là-dessus. Ce serait, d'ailleurs, abuser de la patience des lecteurs

que de poursuivre ces rectifications ou ces discussions à propos de tous les reproches que D. Tarrant fait à *Hippias Major* : les échantillons que j'ai donnés suffisent peut-être à montrer que plusieurs, et non des moindres, parmi ces reproches, sont formulés avec plus d'assurance que de justesse. Platon est assez riche pour ne pas être appauvri par la perte éventuelle d'un dialogue. Je ne nie pas qu'*Hippias Major* ait ses difficultés et ses problèmes — quel dialogue n'en a pas ? — mais, si ma confiance dans l'authenticité a jamais eu besoin d'être fortifiée, elle l'est, cette fois encore, par les objections mêmes qu'on y apporte.

A. Diès.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Günther Ipsen u. Fritz Karg, *Schallanalystische Versuche, Eine Einführung in die Schallanalyse*, xi-319 pp. in-8°, Heidelberg, C. Winter's Universitätsbuchh., 1928.

Ce livre figure dans la *Germanische Bibliothek* dont la publication était dirigée par feu W. Streitberg ; il est donc hors de la compétence de la Revue de Philologie. A vrai dire, il n'a rien non plus de spécialement « germanique », et n'a sans doute été inséré dans la collection où il figure que parce que Streitberg s'intéressait aux recherches ou aux études dont il traite. Livre de phonétique, dans le sens le plus large du mot, il étudie les rapports entre le sens et le « son », partant de ce principe, plus ou moins explicitement formulé, que toute expression de la pensée a sa musique vocale propre, marquée par le rythme, l'intonation, l'intensité, le temps, etc. Cette harmonie chez les bons écrivains atteint à un caractère de perfection quasi absolue, dont la *Schallanalyse* sait reconnaître et décomposer les éléments, avec une précision telle qu'elle permet de découvrir, en dehors de tout autre critère, l'existence de fautes invisibles ou insoupçonnées, et d'y appliquer le remède approprié. Ainsi la critique des textes se trouverait intéressée à l'étude de la *Schallanalyse* et y puiserait un secours inattendu. Car MM. Ipsen et Karg ne se contentent pas d'opérer sur des textes en langue moderne. Entre autres expériences, ils ont pris un texte de Tacite (Hist. IV, 3) dans lequel avaient été pratiquées arbitrairement des suppressions et corrections en cinq endroits. Or une première lecture a révélé immédiatement à M. Ipsen deux endroits *an denen die Bewegung stockt und die Stimme bricht... hier sind danach Störungszonen zu vermuten.* Deux autres expérimentateurs ont examiné le texte d'une manière indépendante, et confirmé et élargi les observations de M. Ipsen, si bien que les cinq endroits falsifiés et corrompus ont été identifiés. Je ne mets en doute ni l'habileté ni la bonne foi des auteurs du livre, et je suis trop profane pour oser porter un jugement, encore moins une critique. Mais je ne puis m'empêcher de penser que nous savons si peu de choses sur la prononciation d'une phrase grecque ou latine, à plus forte raison d'une page tout entière, qu'il faut que la Schallanalyse soit bien sûre d'elle-même pour opérer sur des objets aussi mal connus. Et je me demande d'autre part si Tacite est l'auteur qu'il convient de choisir pour tenter de pareilles démonstrations. Passe encore pour un auteur dont la phrase est périodique, un Cicéron, un Tite Live, et qui écrit pour être lu à haute voix, ou qui reproduit des phrases parlées. Mais un narrateur, et un narrateur qui se plaît à briser volontairement le rythme de sa phrase ? Je suis, je l'avoue, déconcerté et un peu inquiet.

A. Ernout.

Alois Walde, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, herausg. u. bearb. v. J. Pokorny, I Bd 3e Lief., pp. 339-466. Berlin, De Gruyter, 1929. Prix : 12 R M.

La Revue de Philologie a déjà parlé à plusieurs reprises de cet important ouvrage[1]. Le présent fascicule est tout entier consacré à l'explosive sourde *k* (*qh*), et malgré sa richesse et son étendue, il n'arrive pas encore à épuiser le sujet : ceci n'étonnera pas les comparatistes qui savent que le nombre des mots commençant par une sourde, est notamment par *k*, et particulièrement grand, et que certains de ces mots jouent un rôle considérable dans la constitution du vocabulaire des langues indo-européennes. Certains articles sont à signaler spécialement : par ex. *qap-* « fassen » (lat. *capiō* etc.); les formes latines sont citées longuement, mais on est étonné de n'y pas trouver le type d'itératif intensif en *-ā-* représenté par *occupāre* (qui diffère pour la formation de *aucupāre*, dénominatif de *auceps*); *ker* « das oberste am Körper : Kopf, Horn(und gehörnte Tiere), Gipfel ». Au reste partout la documentation est abondante, et si l'on n'est pas toujours d'accord avec Walde sur les étymologies qu'il propose, on ne peut que rendre hommage à sa conscience et à son labeur.

A. Ernout.

Hermann Junker, *Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien nach dem Westdelta entsendete Expedition (20 Dez. 1927 bis 25 Febr. 1928)*. Mémoires de la classe de Phil. et d'Hist. de l'Acad. des Sc. de Vienne, t. 68, 3. Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky A.-G., 1928, in-4 br. de II-57 p., avec un plan, 25 planches et 3 ill. dans le texte. Prix : Mk. 17,50.

Le temps est loin où J. de Morgan, démontrant l'existence en Egypte de civilisations préhistoriques, se heurtait à l'incrédule hostilité d'éminents égyptologues[2]. Depuis trente-deux ans nombre de chercheurs ont, après lui, abordé ce nouveau domaine et poussé très loin l'étude de ces civilisations.

Mais cette étude s'était bornée jusqu'ici à la Haute-Egypte, ou ne la débordait qu'à peine, la limite septentrionale des trouvailles préhistoriques passant un peu au nord du Caire. La préhistoire du Delta n'était connue que par quelques très rares objets recueillis isolément et par hasard. Or on ne saurait affirmer *a priori* que cette préhistoire est identique à celle de la Haute-Egypte. C'est même le contraire qui est vraisemblable. A tous égards les deux régions sont différentes. Le climat, la constitution du sol, les conditions géographiques qui enferment l'une entre deux déserts, qui ouvrent l'autre, largement, à toutes les influences extérieures, par suite les caractères physiques et moraux des populations, tout contribuait à en faire les deux royaumes distincts que l'histoire montre si souvent disposés à se séparer.

---

1. Tome LIII (1927), p. 260 et suiv (critique générale et recension des livraisons 1, 2, 3 du tome II); tome LIV (1928), p. 374 (recension du fasc. IV du tome II ; du fasc. I du tome I); tome LV (1929), p. 204 (tome I, fasc. II).

2. Avant lui deux Français les avaient découvertes et signalées sans succès : Arcelin (1867) et le Dr Hamy (1869). Cf. J. de Morgan, *La préhistoire orientale*, I (1925), p. XXII.

La préhistoire du Delta ne peut donc être reconstituée arbitrairement par hypothèse. Or elle présenterait un intérêt tout particulier : on connaît les théories qui font intervenir aux origines de la civilisation égyptienne, soit des éléments sémitiques soit des éléments libyens. Ces théories ne pourraient être contrôlées que par des fouilles en Basse-Egypte.

C'est pour ces raisons, rappelées par M. Hermann Junker, que l'Académie des Sciences de Vienne a entrepris des recherches dans le Delta. La mission était composée de MM. H. Junker, le professeur Hermann Ranke et le docteur Alex. Scharff.

Les recherches ne pouvaient être fructueuses à l'intérieur du Delta où le sol a été remanié par tant de siècles : elles ont donc été effectuées à la limite ouest, aux confins mêmes du désert. Elles ont mis au jour nombre de restes de toutes les civilisations, depuis le paléolithique jusqu'à l'époque arabe. Mais surtout elles ont découvert deux stations préhistoriques de haut intérêt. L'une, à Abou-Gâlib, est une station microlithique de faciès nettement capsien. L'industrie capsienne est, comme on sait, celle qui, dans l'Afrique du Nord, constitue la transition entre le paléolithique proprement dit et le néolithique. Elle tient, en somme, la place occupée en Europe par l'aurignacien, le solutréen et le magdalénien, et ses caractères sont tels que plusieurs préhistoriens la considèrent comme un faciès particulier de l'aurignacien. La présence de l'industrie capsienne en Egypte était d'ailleurs connue par plusieurs autres stations. Celle d'Abou-Gâlib appartient à l'extrême fin de cette industrie et à son passage au néolithique.

A Beni-Salâme les fouilles de M. H. Junker ont révélé une riche station néolithique, dont l'outillage (haches, scies, têtes de flèches, lames et objets divers en silex, tessons de poterie, etc.), analogue à celui des autres stations néolithiques du nord de l'Egypte et du Fayoum, diffère tellement de celui du néolithique de Haute-Egypte qu'on peut se demander si les deux industries ont la même origine. On trouve notamment à Beni-Salâme des vases de pierre si bien travaillés que cet art, déjà très évolué, paraît importé ; mais comme les vases de pierre les plus anciens de Négadah marquent un degré plus avancé, on ne saurait le faire venir de Moyenne-Egypte. Des considérations du même genre interdisent d'en faire venir la céramique la plus caractéristique de Beni-Salâme. Et d'autre part cette céramique diffère trop de celle de l'Orient préhistorique pour que son origine puisse être attribuée à des immigrants sémites.

En somme, les fouilles de Beni-Salâme établissent l'existence, à l'époque néolithique, d'une civilisation du Delta, nettement distincte de celle de la vallée du Nil et déjà fort évoluée, connaissant depuis longtemps l'élevage et l'agriculture.

Telles sont les conclusions qu'expose M. H. Junker, conclusions solidement appuyées sur une minutieuse description du matériel exhumé et sur des comparaisons avec celui des stations analogues. La description est éclairée par des planches au trait et en simili (dans celles-ci les objets ne sont pas numérotés, ce qui est incommode) ; on eût souhaité que les comparaisons fussent de même illustrées pour les lecteurs non-spécialistes et qui n'ont pas sous la main les publications auxquelles renvoie l'auteur.

Ces conclusions, en tous cas, sont intéressantes et paraissent justes. A la vérité, elles laissent encore dans l'ombre certaines questions, notamment les questions d'origine auxquelles elles ne répondent guère que négativement. Et, d'autre part, elles auraient besoin d'être confirmées par l'exploration d'un domaine plus étendu. Mais, justement, les mêmes archéo-

logues procèdent en ce moment (mars 1929) à de nouvelles fouilles, dont les premiers résultats, paraît-il, donnent de grandes espérances.

Paul Couissin.

Albert Ippel, *Indische Kunst und Triumphalbild*. Fasc. 23 de la collection *Morgenland, Darstellungen aus Geschichte und Kultur des Ostens*, dirigée par Wilhelm Schubart. Leipzig, J.C. Hinrichs'she Buchhandlung, 1929, in-8° de 24 pages avec 43 illustr. en 16 planches. Prix br. : Mk 2.50.

L'art de l'Inde, la sculpture notamment, est, on le sait depuis longtemps, de date relativement très récente et ne s'est développé que sous l'influence de l'art hellénistique. Cette influence a été étudiée surtout sur les monuments de Gandhâra, dont les sculptures présentent un mélange d'éléments grecs et d'éléments indigènes. Mais ces éléments grecs, ou, plus exactement les motifs grecs dont l'influence se constate sur les reliefs de Gandhâra, remontent au IIIe et même au IVe siècle avant J.-C. tandis que ces reliefs datent des trois premiers siècles de notre ère. Il y a donc, entre les modèles et les imitations, une lacune importante, que M. Ippel entreprend de combler. Il aborde à cet effet l'étude des sculptures de Sanchi et de Barhout, beaucoup plus anciennes que celles du Gandhâra puisqu'on les apporte au IIe siècle avant J.-C. (p. 3 ss.). Il y reconnaît une influence immédiate de l'art grec mais fortement altérée par les éléments locaux (p. 6 ss.). Puis par une série de rapprochements, il cherche à déterminer quels sont les modèles hellénistiques. Beaucoup de ces rapprochements portant sur des monuments triomphaux romains et même sur les monuments de l'Egypte et de l'Assyrie, sont intéressants et instructifs.

C'est d'abord le siège d'une place forte. On y voit des murailles ; en haut des défenseurs, en bas des assaillants, avec des éléphants. M. Ippel pense reconnaître les prototypes de cette scène dans les reliefs égyptiens de Médinet-Habou et dans ceux de Ninive. Il cherche des intermédiaires dans les reliefs lyciens de l'héroon de Trysa et du monument des Néréides de Xanthos. De là procéderaient des monuments hellénistiques, qui sont perdus mais ont laissé des imitations dans les nombreuses scènes de sièges des monuments triomphaux romains (p. 9 ss).

Puis viennent d'autres comparaisons entre les reliefs de Sanchi et ceux de la colonne Trajane, notamment celle d'une procession qui sort d'une ville avec le défilé des légions sur le Danube, procession et défilé se faisant sur deux files (p. 14 ss.).

Un des reliefs de Sanchi figure en seize tableaux la vie de Bouddha dans son incarnation en prince Vessantara. Ces tableaux se suivent sans interruption, parfois même se pénètrent et se mêlent. Et M. Ippel reconnaît ce « style continu » dans celui des monuments assyriens et romains (p. 19 ss.). Il rapproche également la figuration d'un camp représenté schématiquement et sous forme de plan par la colonne Aurélienne des figurations analogues de forteresses qu'offrent des monuments égyptiens de la Ve dynastie et des monuments assyriens (p. 20). Un groupe d'édifices figuré sur un relief funéraire de Pinara (Lycie) lui paraît voisin de ceux que représente une peinture de Boscoreale (p. 21). Divers reliefs de Sanchi figurent des personnages aux fenêtres, regardant des processions. M. Ippel retrouve le même détail sur un relief de Stockholm et un ivoire de Trèves, tous deux romains. Enfin sur un autre relief de Sanchi se voit un parasol ; des bandelettes y sont

fixées que tiennent, de part et d'autre, deux femmes ailées ; de même une peinture pompéienne représente deux victoires voletant autour d'un parasol, dont, pareillement, elles tiennent les bandelettes (p. 22).

Ainsi, conclut M. Ippel, Sanchi est une des portes d'entrée de l'art grec dans l'Inde dont les artistes, toutefois, y ont gardé leur personnalité. D'autre part nous y trouvons le triomphe de Bouddha exprimé sous les formes du triomphe romain. La source commune est l'art hellénistique, dont les motifs, existant déjà au v^e^ siècle, venaient des arts de l'ancien Orient. Ainsi les motifs créés par l'Égypte et par l'art assyro-babylonien ont, par l'intermédiaire des arts hellénistique et romain, rayonné en Orient et en Occident, jusqu'aux derniers temps de l'antiquité et dans l'art du moyen âge (p. 23).

La brochure est, comme on le voit, intéressante, et, comme M. Ippel a eu le soin et l'honnêteté de figurer presque tous les monuments qu'il mentionne, il est possible de contrôler la valeur de ses rapprochements (on peut regretter, seulement, que beaucoup de ses figures soient beaucoup trop petites et quelques-unes insuffisamment nettes).

Cette valeur me paraît inégale et la plupart des rapprochements sont peu convaincants. Toutes les forteresses se ressemblent et il n'y a qu'un petit nombre de façons de représenter le siège d'une ville. Entre les exemples que présente M. Ippel les points de ressemblance ne sont pas plus nombreux que ceux que doivent offrir des figurations indépendantes de scènes à peu près identiques. Ces exemples sont peu nombreux et je suis persuadé que, si M. Ippel n'en a pas cité davantage, c'est de propos délibéré. Il semble, cependant qu'il eût pu rappeler le fameux vase d'argent de Mycènes et aussi les urnes étrusques, qui présentent plusieurs scènes de siège intéressantes ici comme dérivant certainement de modèles hellénistiques. Il est assez curieux, soit dit en passant, que M. Ippel ne mentionne ni l'art étrusque ni l'art égéen. Je n'ai pas trouvé non plus de ressemblances décisives dans les figurations de défilés, dans celles d'édifices, même représentés en plans (ce qui est une idée très simple), et le « style continu » a certainement été inventé, indépendamment, en des lieux divers.

Ces rapprochements sont toujours un peu décevants et j'en pourrais indiquer d'autres, omis par M. Ippel, et qui ne seraient pas plus décisifs. Sur le relief de Sanchi, par exemple, qui figure la scène de siège (fig. 9), les guerriers de gauche sont armés d'un grand bouclier en forme de porte cochère, qui fut, jusqu'au VII^e^-VI^e^ siècle, celui des Egyptiens et des Assyriens. Sur un autre relief (fig. 28), les instruments dont jouent les musiciens sont : une trompette à tête de dragon, tout à fait analogue aux carnyx gaulois, une double flûte de type phrygien, un tambour en tonnelet comme en portent à Karnak les musiciens de Ramsès II... Faut-il établir ici des rapports de filiation? et par l'intermédiaire de l'art hellénistique?

Je crois, cependant, que la thèse de M. Ippel est exacte. D'abord parce qu'elle est d'accord avec ce que nous savons par ailleurs de l'art gréco-bouddhique, et aussi parce que quelques-unes des ressemblances qu'il signale sont trop parfaites pour être fortuites : surtout le motif du personnage à la fenêtre (et il fallait citer ici au moins le vase campanien d'Astéas), et celui des Victoires au parasol.

Ici la parenté est évidente, et cela suffit pour fonder en vérité la thèse de M. Ippel. Mais il semble qu'on pourrait trouver d'autres ressemblances décisives, peut-être aussi montrer de façon plus significative celles que signale l'auteur. Il faudrait, de toute nécessité, entrer dans les détails. M. Ippel ne pouvait songer à le faire dans ces vingt-trois pages où il parcourt douze

siècles de l'histoire générale des arts plastiques. Mais on doit espérer qu'il n'en restera pas là et que cet opuscule n'est que la première esquisse d'un travail plus important, dont l'histoire de l'art, l'archéologie et l'histoire tireront grand profit.

Paul Couissin.

Prof. Dr. Richard Hennig, *Abhandlungen zur Geschichte der Schiffahrt.* Iéna, Verlag von Gustav Fischer, 1928, in-8° de v-171 pages. Prix br. : Mk. 9.

Ce livre, comme son nom l'indique, est un recueil de dissertations distinctes. En voici les titres : *I. Sur la protohistoire des relations maritimes des peuples méditerranéens. — II. La connaissance de l'Atlantique dans l'Antiquité. — III. Les relations maritimes dans l'Océan Indien dans l'antiquité et au moyen âge. — IV. La mer Baltique dans la vie commerciale de l'antiquité et du début du moyen âge. — V. Voyages maritimes involontaires et leur importance pour l'occupation du globe terrestre et les mélanges de races. — VI. Lieux de portage et routes de traînage de bateaux. — VII. Sur la protohistoire du phare. — VIII. La préhistoire du bateau à vapeur.*

Ce sont là des questions intéressantes : et M. Hennig était tout désigné pour les traiter, étant spécialiste des questions maritimes et de leur histoire. Les huit dissertations qu'il présente ici réunies ont, d'ailleurs, paru en diverses publications depuis 1907. Ce ne sont pas toutefois de simples réimpressions, et l'auteur les a profondément remaniées pour les tenir au courant des découvertes nouvelles et des travaux récents.

Sont-elles vraiment au courant ? A vrai dire, quand on parcourt les notes qui, groupées en *Literaturnachweise* à la fin de chaque dissertation, tiennent lieu de bibliographie, l'impression n'est pas très favorable. Les auteurs mentionnés sont presque exclusivement de langue allemande, et les étrangers paraissent cités de seconde main. L'absence presque totale de références à des ouvrages français est vraiment remarquable : dans les *soixante-douze* notes du premier article, *un seul* auteur français se trouve cité (L. Siret, à la note 30) ; encore est-ce peut-être d'après Schulten. Assurément, nul ne songe à contester la valeur et l'étendue de la science allemande. Il est cependant un peu hardi et assez étrange de traiter de préhistoire occidentale et orientale, de civilisation égéenne et phénicienne, des voyages d'Ulysse, sans invoquer une seule fois les noms de Déchelette, de Morgan, Capart, Moret, Dussaud, Glotz, Bérard... On dirait une gageure — ou une exclusion systématique. Je crois qu'il y faut voir seulement l'effet d'une connaissance insuffisante de la langue et, par suite, de la production scientifique française. De là vient, sans doute, que la note 487 (p. 110) mentionne une « Académie des inscriptions et belles » (*sic*), et qu'à la p. 21 le prénom de M. Salomon Reinach, cependant assez connu, se dissimule sous l'initiale E. (cité, sans référence, d'après Schulten, à propos du mot *kassiteros*).

La bibliographie n'est pas le seul point sur lequel M. Hennig ne soit pas au courant. Peut-on dire, par exemple, que les « égyptologues d'aujourd'hui » attribuent au début de la 1re dynastie égyptienne la date d'environ 5000 (p. 1), alors que cette « chronologie longue », critiquée il y a vingt-cinq ans par Ed. Meyer, est unanimement rejetée par les égyptologues ? Et l'on ne peut davantage s'appuyer (p. 21) sur la vieille identification, chère à Amédée Thierry, *Kymri-Cimbri-Cymry*, ruinée depuis

longtemps déjà, par les linguistes comme contraire aux lois de la phonétique (cf. Dottin, *Manuel celtique* ², p. 24).

En revanche l'auteur est parfaitement au fait des travaux de Schuchhardt, Schulten, Assmann. Animé du même amour de l'aventure que les navigateurs dont il étudie les exploits, il paraît d'autant plus séduit par une hypothèse qu'elle est plus hardie. Et, il faut l'avouer, cette tendance donne à ses dissertations un attrait fort varié.

La première raconte l'histoire de la navigation méditerranéenne dans la haute antiquité. Cette navigation, d'après M. Hennig, remonte à 5000-4500 av. J.-C., car on trouve dans les sépultures de la 1re dynastie une pierre, la liparite, qui n'a d'autre gisement que les îles Lipari, au nord de la Sicile (p. 2). Mais les grands navigateurs sont surtout les Crétois qui vont jusqu'en Espagne chercher l'argent : Tartessos, sur le Guadalquivir, est un nom crétois, comme tous les noms en *-ssos*, (p. 4). En même temps les Babyloniens colonisaient le long des côtes, jusqu'en Espagne, où la ville de Serpa tire son nom du babylonien *sarpu*, argent, tandis que Bilbilis, la ville des forgerons, doit le sien au sumérien *bilbil*, brûler (p. 5). Il est même possible que l'inscription où Sargoun l'Ancien raconte une expédition maritime en 2675 se rapporte non à une guerre contre Chypre, comme l'a pensé Ed. Meyer, mais à une expédition jusqu'aux colonnes d'Hercule (p. 5)!

A Tartesse ces Orientaux recevaient l'étain, venu du nord : les coptes l'appelaient encore *pitran*, déformation de *pritan*, c'est-à-dire métal britannique (p. 6). Ainsi la navigation avait, vers 2000 av. J.-C., deux principaux centres : la pré-Tartesse et la Crète. Mais vers 1700, puis vers 1400, deux invasions ruinèrent la Crète. On ne sait rien des causes de la catastrophe de 1700; mais il semble bien qu'à cette époque un chef hycsos ait pillé l'île, et une inscription de Karnak célèbre une victoire de Thoutmosis III (1501-1447) sur « les habitants de la Grande Mer (p. 7). La seconde invasion fut celle des Achéens.

Jusque vers 1600 la Grèce n'avait joué aucun rôle; d'ailleurs ce n'est que vers 1000 av. J.-C. que les civilisations de la Grèce et de l'Italie commencent à dépasser l'art décoratif *germanique*, déjà remarquablement développé (p. 8)! Entre 1400 et 1140 les Achéens sont les héritiers de la thalassocratie crétoise.

Puis viennent les Phéniciens, dont on a beaucoup exagéré l'importance, et qui n'ont rien découvert, sauf peut-être les « Iles des Bienheureux », c'est-à-dire une partie des Canaries, Madère et Porto Santo (p. 9). Leur hégémonie maritime dure seulement 4 à 500 ans et ne constitue qu'un épisode court et tardif, et nullement le plus important, dans l'histoire de la navigation antique (p. 10-11).

Les Grecs, de bonne heure, cherchent à rivaliser avec eux, et la légende des Argonautes est l'amplification poétique d'une première tentative grecque de se passer des Phéniciens pour s'approvisionner d'or (p. 13). Néanmoins la côte nord de la Mer Noire et la Crimée ne sont, sans doute, connus qu'au vie siècle (p. 14).

En somme, vers l'an 1000, l'aire de navigation des Méditerranéens s'étend à l'ouest jusqu'aux Canaries et Madère, au Nord jusqu'à l'Adriatique septentrionale et au Pont, au Sud jusqu'à la Mozambique (Ophir). Mais ils ont indirectement, des rapports commerciaux par mer avec le Nord jusqu'à l'Irlande et le Jutland, avec le sud-est jusqu'à la Chine (p. 15).

La seconde dissertation étudie l'océan Atlantique chez les Anciens. C'est là que l'auteur parle des Kymri-Cimbres-Cimmériens, et place sur la côte

anglaise le pays des Cimmériens que visite Ulysse (p. 21 ss.) On y trouvera également des remarques intéressantes sur les Iles des Bienheureux et l'Atlas (p. 26 ss.) sur les Açores et les monnaies carthaginoises qu'on y a découvertes à ce que croit M. Hennig (p. 30 ss.), sur le périple d'Hannon (p. 34 ss.), et bien d'autres sujets curieux.

Je regrette que les limites de ce compte rendu ne me permettent pas de résumer cette dissertation et les suivantes. Toutes se lisent avec un grand intérêt, non pas, quelquefois, sans étonnement. On y remarquera un esprit vif et pénétrant, plein d'enthousiasme, prompt à adopter ou à construire les théories les plus ingénieuses, souvent les plus téméraires. On a pu noter ci-dessus quelques opinions que les spécialistes n'approuveront pas sans réserve. On lira donc avec plaisir les dissertations de M. Hennig, on les consultera avec fruit, mais à condition de n'admettre ses conclusions qu'après examen critique.

Il y a un bon index (où manquent cependant des mots comme *Kelten*, *Germanen*, *Iberer*, etc.) ; mais pas une gravure, pas un croquis, pas une carte, ce qui est fâcheux.

Paul Couissin.

Maurice Toussaint, *La Lorraine à l'époque gallo-romaine.* Préface de M. Camille Jullian. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, in-8° de v-230 pages. Prix br. : 20 fr.

Ce livre, présenté par une éloquente préface de M. C. Jullian, est de ceux qui font honneur à la science lorraine, déjà riche en travaux remarquables. C'est, essentiellement, un inventaire archéologique de la Lorraine romaine. Les premières pages (p. 3-36) sont consacrées à une étude sommaire de la Lorraine avant les Romains, des événements militaires depuis la conquête jusqu'au IVe siècle, de l'administration impériale ; puis un important chapitre s'occupe des voies de communications (p. 37-74). Le reste de l'ouvrage présente une énumération des restes de l'occupation romaine, classés par régions et par localités (p. 75-200), et se termine par une abondante bibliographie (p. 203-228).

L'auteur, trop modestement, se défend d'apporter du nouveau. « J'ai moins cherché, dit-il, à faire une œuvre scientifique qu'un essai de synthèse et un travail de vulgarisation » (p. 2), et souhaite, en terminant, « que cet ouvrage serve de base de travail à l'historien qui reprendra le sujet » (p. 202). Une telle réserve désarmerait la critique si la critique n'était déjà impressionnée par la considération du travail qu'a exigé un inventaire si considérable, et par l'art avec lequel il est présenté. C'est donc modestement, moi aussi, que je formulerai quelques observations.

Le dessein de l'auteur, en somme, est double : il veut faire œuvre de vulgarisation, et il veut aussi que son travail puisse servir de base à une étude historique. Ce sont là deux buts assez distincts. Le premier, M. Toussaint l'a pleinement atteint. J'ai parlé plus haut « d'inventaire » et de « nomenclature » : ces termes sont impropres ; et M. Toussaint se rend un juste hommage quand il dit : « En évitant de tomber dans la sèche nomenclature des faits chronologiques, j'ai essayé de donner un peu d'animation à ce lointain passé » (p. 202). « J'ignore, ajoute-t-il, si j'ai réussi. » Il y a pleinement réussi. Rien de moins sec et de moins ennuyeux que son livre : il se lit avec un plaisir extrême et je suis persuadé que les non-spécialistes y trouveront un très grand intérêt et y apprendront à goûter l'archéologie.

Pourra-t-il servir de base à des études ultérieures? Oui, assurément, mais pas autant qu'on l'eût pu souhaiter. Et l'on regrette d'autant plus d'être obligé de faire cette réserve que c'est pour une raison de pure forme : les références, nombreuses cependant, ne le sont pas assez. Il semble qu'ici M. Toussaint ait été gêné par les exigences opposées des deux buts qu'il visait. Sa conscience scientifique lui imposait la nécessité des références, mais il craignait, en les accumulant, de donner à ses pages cet aspect rébarbatif qui fait la joie des spécialistes, mais l'épouvante du grand public. L'espèce de compromis auquel il s'est arrêté ne me paraît pas heureux. Le deuxième chapitre, par exemple, en onze pages, sur *Les peuples belges de la Moselle et de la Meuse* (p. 7-17), présente deux notes, citations de saint Jérôme (sur la langue des Trévires) et de Tacite (sur les cavernes des Germains). Pourquoi seulement deux notes, sur une question qui pouvait en comporter un nombre considérable, — et, si l'on voulait choisir, pourquoi plutôt ces deux citations, de passages d'ailleurs si connus? — Même procédé hybride dans l'inventaire archéologique. Un exemple, au hasard : à la page 113 sont énumérées des trouvailles diverses faites en Woëvre : ferrures de chevaux [hipposandales ?], entraves, sculptures, stèles, tuiles, tessons, monnaies, statuette, disque sculpté : ici une référence à Espérandieu, avec raison; mais pourquoi les autres trouvailles sans référence? L'historien à qui M. Toussaint souhaite fournir une base sera donc forcé de chercher à son tour l'origine de ces indications et de refaire, par conséquent, le travail si bien fait par M. Toussaint. Et c'est dommage.

Dans le même ordre d'idées, on regrettera l'absence sinon d'illustrations, du moins de cartes, et surtout d'un index, faute duquel tant d'indications intéressantes deviennent difficilement utilisables. Ces omissions, toutefois, sont aisées à réparer et il est à souhaiter que M. Toussaint donne en supplément à son ouvrage et cartes et index.

Ce sont là, je le répète, questions de forme. Mais il est d'autant plus désirable que la mise au point soit réalisée que l'ouvrage est, foncièrement, d'excellente tenue scientifique. En le voyant dédié « à la mémoire de Maurice Barrès », j'avais craint, je l'avoue, une de ces productions comme il s'en trouve, où les documents sont choisis et « rectifiés » pour des fins qui peuvent être respectables, mais ne sont pas purement scientifiques. Cela arrive : voyez, entre autres, la *Rassengeschichte* de M. Hans Günther. — J'ai eu le plaisir d'être vite détrompé. Rien de plus impartial que l'œuvre de M. Toussaint. Non seulement il rend un hommage mérité à ses devanciers allemands et fait une large place à leurs travaux, non seulement, il ne travestit jamais les faits — simple probité, mais qu'on voudrait plus générale —, mais jamais il ne les sollicite; c'est avec une extrême modération, qu'il marque l'importance des éléments gaulois et romains en Lorraine. Son style, clair, précis, très dépouillé, ne vise jamais, même, à l'éloquence. Il y atteint parfois, cependant, par sa seule simplicité. M. Toussaint, véritablement, laisse parler les faits : il arrive ainsi à nous émouvoir, notamment à la fin de son chap. III, en racontant les derniers sursauts de la défense romaine en Gaule et les invasions barbares. Mais, encore une fois, ce sont les faits qui parlent, *sunt lacrimae rerum*.

Il est d'usage, dans un compte rendu, de signaler quelques omissions et inexactitudes pour montrer qu'on a lu l'ouvrage. Il n'en est point où il ne soit aisé d'en relever un certain nombre. Je signalerai donc, dans la bibliographie, l'absence de travaux généraux où M. Toussaint eût trouvé, pour ses premiers chapitres, des renseignements précieux : le *Manuel* de Déche-

lette, le *Manuel celtique* de Dottin, les *Cultes, mythes et religions* de S. Reinach. — Le chap. II ne contient rien sur les armes des Belges, nation belliqueuse et qui ne se contentait pas de « manier le javelot et la fronde » (p. 9). Je ne suis pas sûr et rien ne prouve que les Belges aient employé le pantalon (p. 13) ; le *cucullus* était un capuchon, non une tunique à manches (ibid.). Je ne crois pas qu'au Ier siècle avant notre ère, les clients et esclaves aient été incinérés avec les chefs (p. 14) ; le témoignage de César, comme tout ce que contient la digression du VIe livre de la *Guerre des Gaules*, est très sujet à caution.

Malgré ces quelques taches, le livre de M. Toussaint est une œuvre fort attachante, qui suscitera certainement des vocations archéologiques, et une bonne synthèse qui, quand il l'aura complété par un index, rendra les plus grands services non seulement aux études lorraines, mais à toute étude de la civilisation romaine en Gaule.

Paul Couissin.

H. Hommel. Heliaia, *Untersuchungen zur Verfassung und Prozessordnung des athenischen Volksgerichts, insbesondere zum Schlussteil der* Ἀθηναίων Πολιτεία *des Aristoteles* (*Philologus*, Supplementband XIX, Heft II). Leipzig, Dieterich, 1927, in-8°, VIII-149 p.

Comme l'indique son titre, cette étude porte sur l'organisation et le fonctionnement des jurys d'Athènes, tels que nous les connaissons surtout d'après les derniers chapitres de la *Constitution des Athéniens* d'Aristote. C'est une aubaine pour les modernes que cette partie de l'ouvrage soit particulièrement développée ; on est d'ailleurs bien en peine de dire pourquoi, mais la composition de la Πολιτεία a de ces souplesses ou de ces caprices. Le texte était très abîmé ; aujourd'hui, on le lit à peu près : M. Hommel le donne à nouveau, avec quelques leçons de son crû, d'ailleurs plausibles, mais qui ne modifient guère celui des plus récentes éditions. Il en donne aussi une traduction, suivie d'un long commentaire où toute la technique que décrit Aristote est examinée en détail et élucidée ; après quoi, il considère le passé de l'institution qu'il vient d'analyser.

Son travail vient après d'autres. C'est même le type de ces travaux très consciencieux où une question déjà retournée sur bien des faces est patiemment reprise : pour les lecteurs français au moins, même après l'excellente étude de M. Hommel, l'excellente étude de M. Colin (dans la *Revue des Etudes grecques* de 1917) garde toute sa valeur et toute son utilité.

Aristote nous permet de nous représenter, de façon très précise, les séances des tribunaux avec leur dispositif matériel, le temps de parole accordé à chaque partie suivant la nature et l'importance des causes, le vote des jurés, leur paye après l'audience, etc.

Il nous fait connaître aussi l'organisation des tribunaux. Cette organisation est effroyablement compliquée et, pour en donner une idée exacte, il faudrait reproduire l'exposé de l'auteur. Il suffit de rappeler sommairement ce qui concerne la constitution des jurys. Tout citoyen de plus de 30 ans, non déchu de ses droits civiques, peut être juge : il n'a qu'à solliciter son admission et, le serment prêté, il reçoit une tablette individuelle. Les jours d'audience, juste avant l'ouverture des débats, un système de tirages au sort permet de déterminer, parmi ceux qui se sont présentés, ceux qui jugeront dans une des affaires inscrites au rôle, et à quel tribunal ils siégeront : ces tirages au sort se font par tribus, à l'aide

de boîtes contenant les tablettes des présents réparties en 10 sections, d'autres contenant des cubes blancs et noirs, d'autres contenant des bâtons en nombre égal à celui des jurés de la journée, d'autres contenant des glands marqués au chiffre d'un tribunal...

A quand remonte cette organisation ? Celle du v^e^ siècle, telle qu'on la connaît surtout par les plus anciennes pièces d'Aristophane, s'en distinguait sur un point essentiel : elle comprenait un chiffre fixe de 6.000 juges pour l'année (dont, probablement, 1.000 suppléants), organisés en 10 sections qui ne correspondaient d'ailleurs pas aux 10 tribus et qui étaient affectées, pour l'année entière, à tel ou tel tribunal. Dans ces conditions, on savait à l'avance à quels juges on aurait affaire. La corruption pouvait s'exercer. Nous avons connaissance d'un scandale judiciaire, qui date de 409 : l'acquittement frauduleux du stratège Anytos. C'est peu de temps après que le besoin d'une réforme fut satisfait : sans doute au lendemain de la restauration démocratique, vers 402, à une époque où les institutions judiciaires en général furent soumises à revision. Le chiffre de 6.000 juges fut théoriquement maintenu ; mais, désormais, on le voit par les deux dernières comédies d'Aristophane, l'attribution d'un tribunal à une section fut réglée par la voie du sort, chaque jour d'audience. Dans la suite, on abandonna le principe du nombre annuel des juges et on en vint à l'organisation décrite par Aristote : chose curieuse, on y a conservé les 10 sections qui ne répondent plus à aucun cadre. Cette seconde réforme se place certainement entre 388 (*Plutus* d'Aristophane) et 355 (*Aéropagitique* d'Isocrate), et très probablement tout près de 377, à un moment de grande activité constitutionnelle.

C'est la défiance, c'est la crainte de la corruption qui a inspiré la première réforme. M. H. croit qu'il n'en est pas de même de la seconde qui répondrait seulement à un souci de réglementation nouvelle, une fois reconnue l'impossibilité de constituer, parmi une population réduite, un corps annuel et permanent de 6.000 juges. Partiellement au moins, il doit avoir raison ; et ce n'est pas la seule fois que l'on constate, chez la démocratie athénienne, un goût décidé pour la minutie administrative. Il est vrai de dire aussi que la réforme de 402 avait déjà fait, somme toute, le nécessaire pour parer à la fraude : dès ce moment-là, il devint très difficile, avec la meilleure volonté du monde, de corrompre ses juges. Tout de même, la hantise d'un danger qui avait été trop réel et trop récent a dû favoriser, l'institution si compliquée que nous décrit Aristote, et qu'Aristote lui-même — M. H. le reconnaît — définit à tout moment comme un système de précautions, avec plusieurs lignes de défense.

Louis Gernet.

Carl Patsch, *Beiträge zur Völkerkunde von Südosteuropa, III : Die Völkerbewegung an der unteren Donau in der Zeit von Diokletian bis Heraklius ; 1. Teil : Bis zur Abwanderung der Goten und Taifalen aus Transdanuvien* (*Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte*, 208,2). Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky, 1928. In-8, 68 p. et 2 cartes.

Les deux premières parties de ces *Beiträge* ont paru dans l'*Anzeiger* de l'Académie de Vienne en 1925 et traitaient, l'une de la peuplade scythe des Agathyrses, décrite par Hérodote, l'autre des Sarmates *Linigantes*, qui se

sont installés au IVe siècle de notre ère dans les territoires du Banat actuel. L'auteur entreprend maintenant une étude d'ensemble sur les mouvements de peuples dont les régions du Bas-Danube ont été le théâtre entre le règne de Dioclétien et celui d'Héraclius.

Le mémoire qu'il a publié en 1928 conduit le récit des événements jusqu'à la la fin du IVe siècle. M. Patsch commence par identifier avec Tutrakan la station routière de *Transmarisca*, sur la rive droite du Danube, en face de son confluent avec le *Marisus* (Marosch), et par montrer son importance militaire comme porte d'entrée et de sortie de la péninsule des Balkans. Une série de chapitres examine les divers épisodes de l'histoire des rapports entre Romains et Goths sur cette frontière : d'abord les pénibles campagnes de Galère, marquées par la ruine de *Tropaeum Trajani* en 295 ; ensuite les expéditions victorieuses de Constantin, qui rétablissent l'ordre le long du Danube et au delà même et sont suivies de l'admission d'une partie des Goths à l'intérieur de l'Empire, où beaucoup d'entre eux se convertirent au christianisme ; Constance II suit la même politique et c'est sous son règne que les Sarmates *Limigantes* s'établirent dans le Banat ; mais les incursions des Barbares recommencent au temps de Valens et le front du Danube est enfoncé par les Wisigoths et les Taifales ; la journée désastreuse d'Andrinople en 378 marque vraiment le début d'une période nouvelle ; il ne s'agit plus d'apparitions momentanées des Transdanubiens, comme au IIIe siècle ; ils sont maintenant fixés à demeure dans la péninsule des Balkans, où ils forment la majorité de la population, et à leur suite se pressent d'autres envahisseurs, plus redoutables encore, les Huns. — Deux cartes permettent, la première, au 200.000e, de se rendre compte de la situation de Tutrakan ; la seconde, au 3.000.000e, de suivre la progression des Barbares à gauche du Danube, dans le Banat et la Gothie (ancienne Dacie de Trajan), et à droite, sur la *Ripa Gothica*, qui s'étendait en Mésie Inférieure, de *Novae* à la mer.

Maurice Besnier.

Em. Panaitescu, *Il ritratto di Decebalo*. Extrait de l'*Ephemeris Dacoromana*, I, 1923, p. 387-413, 1 planche et 11 figures.

Du même, *Fidenae*. Extrait de l'*Ephemeris Dacoromana*, II, 1924, p. 416-459, 2 cartes et 23 figures.

Du même, *Le limes dacique, nouvelles fouilles et nouveaux résultats*. Extrait du *Bulletin de la Section historique de l'Académie roumaine*, XV, 1929, p. 73-82, 8 planches.

Ces trois travaux attestent l'excellence de la méthode enseignée aux jeunes savants roumains par le regretté Vasile Parvan et l'importance des résultats déjà acquis sous son impulsion. — Dans le tome Ier de la nouvelle revue *Ephemeris Dacoromana*, organe de l'École roumaine de Rome, M. Panaitescu étudie l'iconographie du roi dace Décébale ; il identifie les différents portraits de ce personnage sur les bas-reliefs de la Colonne Trajane et démontre, d'après eux, que le buste du musée de Vatican, Braccio Nuovo, n° 127, reproduit bien ses traits. — Dans le tome II de la même revue le même auteur a donné un mémoire, abondamment illustré, sur la ville de Fidènes. C'est une monographie à la fois historique et topographique, reposant sur l'utilisation des textes littéraires et des inscriptions et sur l'examen des lieux, suivant la méthode de Nibby et de MM. Lanciani, Ashby et Lugli. La description des vestiges antiques subsistants est suivie d'inté-

ressantes remarques sur les conditions économiques, l'organisation municipale, les débuts du christianisme. — Au Congrès international d'Oslo, en août 1928, M. Panaitescu a présenté un intéressant rapport sur le *limes dacicus*, qu'il publie dans le *Bulletin de l'Académie roumaine*. L'existence de ce *limes* avait été affirmée dès 1861 par Torma, mais d'après des indices insuffisants et une reconnaissance superficielle du terrain. M. Panaitescu veut procéder en Dacie avec la même rigueur qu'on l'a fait en Grande-Bretagne, sur le Rhin et en Rhétie. Il a commencé par explorer deux *castella*, celui de Bretcu, dans les Carpathes orientales, et celui de Casei, au nord de Porolissum ; dès à présent il est en mesure d'affirmer et de prouver que « la Dacie constituait un bastion défensif en saillie sur la frontière militaire du Danube inférieur, défendu sur tout son périmètre par un *limes* fortifié. »

Maurice Besnier.

David Randall Mac Iver, *Italy before the Romans*. Clarendon Press, Oxford, 1928, 159 p., 19 pl., 6 sh.

Le livre est écrit dans une langue où perce l'humour, mais l'auteur juxtapose plus qu'il ne compose et il demeure malaisé de se faire une idée nette de l'ensemble.

Un premier chapitre décrit brièvement l'état de l'Italie aux temps néolithiques. Elle est peuplée par une race ibéro-ligure, à peu près homogène. Mais bientôt cette race est refoulée ou asservie au N. et à l'O. par des envahisseurs venus de la région du Danube à différentes époques. Les conquérants se fixent en Italie ; ils forment des groupes à l'intérieur desquels se développe une civilisation originale et que relient des échanges commerciaux. Tous ces peuples, qui ont sans doute même origine, incinèrent leur morts.

Au S. et à l'E. par contre, pas de changements ethniques depuis le néolithique. Les habitants ont su résister aux gens du N. et conserver leurs coutumes, entre autres celle de l'inhumation. Les régions qui sont sur l'Adriatique accueillent la civilisation égéenne et corinthienne.

L'opposition de la race nouvelle et de la race ancienne, qui occupe ce que M. Randall appelle le « monde sicilien », est la thèse du livre. Elle n'est point neuve et il ne s'agit ici que d'un ouvrage de vulgarisation avec tous les défauts du genre. Sans nous dire sur quoi il se fonde, l'auteur nous décrit (p. 29-30 et *passim*) les gens et les choses avec cette assurance de préhistorien qui déclenche la verve de son compatriote G. K. Chesterton. Il est vrai que l'on peut se reporter à trois ouvrage précédents de M. Randall où les questions résumées ici sont traitées avec les développements nécessaires.

Marcel Durry.

Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. T. VII : *la république romaine et les rois indigènes*. T. VIII : *Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes*. Paris, Hachette, 1928, in-8°, 312 et 306 pages. Ch. vol. 45 fr.

Voici les deux tomes qui terminent le grand ouvrage de M. Gsell en nous conduisant jusqu'au principat de Claude. Le lecteur, sans pitié et insatiable, regrettera que ce soit la fin déjà. Mais l'*histoire* proprement

dite de l'Afrique dans l'antiquité est alors à son terme ; la province n'est plus désormais — malgré ses caractères particuliers — qu'une partie de l'*Imperium*. La limite est choisie à bon escient et l'œuvre vraiment *achevée*.

C'est moins le sujet même de ces derniers livres qui est neuf ; celui des tomes V et VI excitait la curiosité comme un inédit. Mais il s'agit d'une mise au point faite de main de maître.

Les deux volumes suivent une marche parallèle, sans qu'il y ait là le moindre artifice. Dans chacun une première partie romaine, une deuxième romano-indigène. Dans le tome VII (146-49 av. J.C.) un tableau de l'*Africa* (gouvernement, condition des personnes et des terres, état matériel) suivi d'une étude des hostilités avec les voisins : au premier plan la longue guerre de Jugurtha, dominée par la figure du chef numide qui symbolise la résistance. Dans le tome VIII (49 av. J.C.) un récit des vicissitudes des luttes civiles entre Pompéiens et Césariens suivi d'une étude de la politique de protectorat : à Jugurtha s'oppose le pacifique Juba II, à qui en 25 av. J.-C. Auguste confie le royaume de Maurétanie.

Qu'on me permette de m'arrêter quelques instants devant la figure curieuse de Juba. Les sobres pages qui le peignent me font revivre les jours que j'ai passés à Cherchel, et où M. Gsell voulut bien être pour mo un incomparable guide. Ici comme alors défilent les statues de ce collectionneur éclairé et les ouvrages de ce polygraphe infatigable. Des livres, nous n'avons presque rien, et la science y a perdu malgré leurs nombreuses puérilités (p. 271) ; mais un grand nombre de marbres sont demeurés, et ils témoignent singulièrement en faveur d'une cour où régnaient un grand roi et une reine fille de Cléopâtre et d'Antoine.

On sait comment tout se termina. Lorsque la Maurétanie est assez riche pour représenter une « bonne affaire », Caligula supprime Ptolémée, fils de Juba (sept. 40) et en 42 Claude peut organiser le Césarienne et la Tingitane en provinces procuratoriennes. « C'est ainsi que presque deux siècles après avoir créé, autour des ruines désertes de Carthage, la petite province d'Afrique, Rome étendit enfin sa domination jusqu'aux rivages de l'Océan au delà des Colonnes d'Hercule. »

Comme chez tous les maîtres, rien ne frappe davantage dans cette œuvre que la méthode. Le récit est rapide, et pourtant rien n'y manque. Peu de références aux travaux modernes : au sujet du *Bellum Iugurthinum* par exemple, sans compter les indications de détail, citation « seulement » de trois ouvrages d'ensemble. L'auteur remonte aux sources mêmes ; les documents anciens sont tous recueillis, confrontés, discutés. Chaque fois qu'on s'est trouvé aborder une question traitée par M. Gsell, on a pu se rendre compte à quel point de perfection il porte ses exposés. Je pense à un éphèbe archaïsant et à une Livie rajeunie de Cherchel ! Après Waille on pouvait ajouter, après Villefosse retrancher ; après M. Gsell on ne pouvait ni ajouter, ni retrancher : tout était dit et avec le minimum de mots. Encore ne s'agissait-il que de courts articles. Mais quelle force dans un grand livre que cette *imperatoria brevitas*, qui ne laisse rien passer. La valeur d'art que prend un récit aussi volontairement dépouillé lui vient de sa substance même.

Je ne saurais entrer dans le détail des discussions historiques. Un point cependant. A propos de la colonie de Carthage conduite par Caius Gracchus en 123, M. Gsell suit l'explication traditionnelle. Or on sait que M. Carcopino, dans un livre récent dédié à M. Gsell lui-même, a montré,

grâce au théorème de l'alternance triumvirale, que cette *deductio* n'était pas, comme on le croit d'habitude, un trait de génie de Caius, mais le résultat des menées du parti aristocratique, qui espérait ainsi enrayer les assignations italiennes ; Carbo apparaît en outre comme le traître du drame. Que pense M. Gsell de la thèse développée dans *Autour des Gracques* ?

Ouvrage qui nourrira les commentaires des philologues. On ne peut expliquer la troisième *Décade* sans se reporter au tome III (*Histoire militaire de Carthage*). De même le tome VIII sera indispensable pour élucider entre autres Cicéron, sans qu'on ait plus à se perdre dans *Drumann-Groebe* ou la *Real-Encyclopädie*. Je renvoie les historiens de la littérature aux pages si mesurées qui sont dans le tome VII consacrées à Salluste. Elles renouvellent en moi un regret. Pourquoi, aux éditions Budé, le *Bellum Iugurthinum* n'a-t-il pas été édité par M. Gsell ? Pourquoi devoir se contenter de la préface ridicule (les jardins de Salluste seraient sur le Palatin, Marius serait un des premiers consuls plébéiens !) et de la traduction médiocre de Roman, que M. Gsell n'ose même pas citer : quel verdict, et de quelle autorité !

Comme d'autres sans doute, je me plaindrai de la présentation ; que l'auteur m'excuse. Tout le monde sait que les écrivains doivent s'incliner malgré eux devant les éditeurs qui leur parlent des nécessités et difficultés matérielles. C'est cet état de choses qui est regrettable. J'avais déjà déploré l'impression du livre si remarquable de Bayet. Si je reviens sur la question, c'est qu'elle me paraît d'importance. Que doit penser l'étranger qui nous envoie des livres magnifiques ? Je songe, par exemple, aux volumes de la réédition de l'*Iwan Müller ;* on objectera, il est vrai, qu'ils valent 2 à 300 francs l'un. Mais est-il admissible qu'un monument comme celui-ci, honneur de la science française, soit imprimé sur un papier qui tient du carton et du buvard ?

Marcel Durry.

T. R. S. Broughton, *The Romanization of Africa Proconsularis*. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1929, ix-233 p., in-8°, $ 2.25.

Œuvre d'initiation, sérieusement documentée, qui commence avec l'année 146 av. J.-C., comme le tome le tome VII de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Mais le sujet s'étend moins loin dans l'espace — il n'est question que de la Proconsulaire, et plus loin dans le temps — l'auteur nous conduit jusqu'à l'époque des Sévères.

C'est une étude « sociale et économique », à la Rostovtzeff, mais sans carte ! On suit l'ordre chronologique : République, César et Auguste, Ier et IIe siècles, pour finir sur deux études particulières : les grands domaines (chapitre moins net que les précédents), et les anomalies de l'organisation municipale. Les questions juridiques sont au premier plan, et il est tenu compte des inscriptions. Par contre l'archéologie a été complètement négligée : lacune grave dans un ouvrage sur la « romanisation. »

Le livre est avant tout fondé sur des travaux français ; M. Broughton rend hommage dès sa préface entre autres à M. Gsell, dont toutefois il ne connaissait pas encore les deux derniers tomes. Pour nous il ne contient donc rien qui soit vraiment neuf. Mais on ne lira pas sans intérêt la conclusion qui développe ce thème : « Les Romains se sont adaptés à l'Afrique, qui leur doit sa paix et sa prospérité ; mais ils ne l'ont jamais faite romaine. » C'est en réalité la conviction de nos historiens, qui laissent au romancier la théorie des *Villes d'Or*.

M. Durry.

R. W. Livingstone, *The Mission of Greece. Some greek views of Life in the Roman world.* Oxford, Clarendon Press, 1928, in-8°, 302 p., 8 illustrations hors texte.

Cet ouvrage est résolument protectionniste, en ce sens que les éditions — les traductions surtout —, et les études, qui lui servent de base, sont uniquement anglaises et que les travaux parus à l'étranger y sont très rarement cités ou mis à profit. Je ne vois guère d'exception qu'en faveur de M. Rostovtzeff, auquel est empruntée (p. 5) une demi-page de son beau livre *Social and Economic History of the roman Period*, et M. Wendland, dont on cite (p. 11) le titre du savant volume : *Die hellenistisch-römische Kultur*. L'auteur destine son livre surtout au grand public, sans exclure pourtant les autres lecteurs (*Primarily the book is meant for the general reader, but it may interest others, introd.*, p. 1). En tout cas, ce public a besoin, paraît-il, qu'on lui apprenne en note p. 202 qui est Éole, p. 171 quel est l'effectif d'une légion, p. 272 que les lions sont l'escorte de Cybèle, etc. D'autre part, *la Préface* nous informe que, dans les œuvres des philosophes, les passages sans importance qui contenaient des allusions obscures pour des lecteurs anglais ont, à l'occasion, été supprimés (*unimportant passages and allusions obscure to English readers have occasionnally been omitted*). En vérité, les prévenances de M. L. pour son public semblent excessives et presque injurieuses. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage comprend douze chapitres et un épilogue. C'est une série d'études sur l'épicurisme, le cynisme, le stoïcisme et les philosophies syncrétiques de 300 av. à 200 ap. J.-C., c'est-à-dire à peu près depuis la création de l'empire macédonien jusqu'à la diffusion du christianisme. Treize noms, créateurs de systèmes ou figures marquantes, représentent ces diverses tendances, ces idéaux contemporains ou successifs : Épicure, Antisthène, Diogène, Épictète, Marc-Aurèle, Dion Chrysostome, Plutarque, Maxime de Tyr, Apollonios de Tyane, Polémon, Hérode Atticus, Aelius Aristide, et Lucien. Chaque auteur est étudié dans sa vie, dans les caractères essentiels et distinctifs de sa philosophie ; les passages saillants de ses œuvres sont traduits et commentés. Les illustrations sont judicieusement choisies.

Le livre, en somme, n'est pas dépourvu d'intérêt ; il est même de lecture agréable, mais sans valeur scientifique originale.

Paul Collart.

Homère, *Iliade*, texte grec publié avec une introduction, des arguments analytiques, des notes analytiques, des notes explicatives et des illustrations documentaires par Victor Magnien. Paris, Hachette, 1928, xvi-888 pp., in-16.

Il faut louer la librairie Hachette d'avoir osé donner, en des temps où le grec réunit moins de disciples qu'autrefois, une nouvelle édition de l'Iliade, et il faut féliciter M. Magnien d'avoir accepté cette tâche, et de l'avoir réalisée. Grâce à lui, élèves et professeurs ont maintenant un livre prudent, mesuré, bien informé, présenté de manière attrayante, qui intéresse autant qu'il instruit. M. Magnien est résolument conservateur, et il a raison. On ne touche pas au texte d'Homère sans tomber dans l'arbitraire. La vulgate nous est conservée par un manuscrit d'une valeur exceptionnelle, le Venetus, où il n'y a, pour ainsi dire, rien à changer. Quant à vouloir rétablir le texte « primitif », qu'il s'agisse de la langue ou du fonds même du poème,

il n'y faut pas songer. Les érudits peuvent trouver leur profit à discuter la question des « éolismes » d'Homère ; on a essayé de distinguer les divers apports qui sont venus successivement grossir le récit original — en admettant que celui-ci ait jamais existé sous une forme une et simple —; mais les résultats de ces recherches et de ces discussions sont trop incertaines pour qu'aucun d'eux puisse être considéré comme définitivement acquis, et passer dans un livre destiné à des commençants. Il faut prendre Homère, tel qu'il est, et l'expliquer comme il nous a été transmis. Du reste, M. Magnien a eu soin, dans les courtes notices qui précèdent chaque chant, de donner un aperçu des problèmes. Il signale dans des résumés très clairs les critiques anciennes ou modernes touchant la vraisemblance, l'unité de composition, il indique les « athétèses » proposées, les variantes recueillies par les éditeurs alexandrins, les leçons importantes des différents manuscrits. Nous donnant son opinion, il nous fournit également les moyens de nous en faire une différente, si bon nous semble, sans vouloir nous imposer un *credo*.

Ceux qui connaissent les précédents travaux de M. Magnien, notamment sa thèse sur le futur grec, ou son étude sur le dorien de Théocrite, ne seront pas étonnés d'apprendre que le commentaire philologique qu'il apporte est de ceux auxquels on peut se fier sans risque. Il éclaire sobrement les points obscurs du texte; ainsi A 7 :

'Ατρείδης τε ἄναξ ἀνδρῶν καὶ δῖος 'Αχιλλεύς.

L'élève, peut-être même le maître, pourrait être embarrassé pour scander ce vers, dont l'hiatus est déconcertant; mais la note est là qui lui dit : ἄναξ, étymologiquement ϝάναξ « roi » Au v. 31, on lit : ἀντιόωσαν, participe présent dont la forme étymologique serait ἀντιάουσαν ; au v. 33 ἔδδεισεν « craignit » : étymol. ἔδϝεισεν ; au v. 52 : βάλλ(ε), imparfait marquant la durée et la répétition ; la place du mot est fort expressive. — Action du digamma, problème de la contraction, valeur des temps et notion de « l'aspect » sont ainsi suggérés d'une manière discrète mais avec une précision topique.

En outre, M. Magnien n'a pas séparé la lettre de l'esprit. Il a tenu à faire sentir ce qu'il y a de profondément, d'éternellement humain dans le poème, comment il parle encore à notre sensibilité, quelles réactions il peut encore éveiller en nous. Il l'a fait dans une langue dépouillée de toute rhétorique, qui dans sa simplicité n'en dit que mieux ce qu'elle veut dire. Il a replacé l'action dans son milieu, dans son époque, reproduisant de nombreux objets appartenant à la civilisation mycénienne, donnant des plans de citadelle ou de palais, des cartes claires de Grèce et d'Ionie, des photographies de paysages troyens. Son livre parle aux yeux et à l'esprit : je souhaite qu'il détermine de nombreuses vocations d'helléniste.

A. Ernout.

Roland Herkenrath, S. J. *Der etische Aufbau der Ilias und Odyssee.* Verlag von Ferdinand Schöningh, Paderborn, 1928 (Br. 7 M 50 ;gbd. 9).

Le R. P. Herkenrath, professeur au collège Stella Matutina à Feldkirch, est mort en mars 1928. Son ouvrage a été édité par les soins pieux du R. P. Otto Faller, S. J., qui fut aidé par M. le Doyen Herkenrath, frère de l'auteur, et par le R. P. Aloys Grimm. Un index, qui occupe les pages 381-384, a été composé par le R. P. Faller.

L'auteur (qui connaissait bien Homère et les ouvrages allemands relatifs

à Homère), persuadé qu'il importe surtout de considérer, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la valeur esthétique, ou bien la valeur éthique et religieuse, a voulu, en ce livre, étudier leur valeur éthique.

Les puissances supérieures, dit-il, exercent une action constante sur la vie des mortels ; elles surveillent le maintien de l'ordre moral, récompensant ceux qui l'observent, punissant ceux qui le transgressent. Tantôt la récompense et la punition suivent de près l'action bonne ou mauvaise, tantôt, et plus souvent, elles viennent longtemps après, et c'est alors que se manifestent le plus la puissance et la sagesse de la volonté divine. Voilà la conception qui domine toute l'*Iliade* et toute l'*Odyssée*. Ainsi chaque poème représente une suite d'actions et d'événements que la haute providence conduit lentement, mais sûrement, vers un but déterminé. Chaque poème constitue un tout bien organisé, de valeur morale : il a un « *etische Aufbau* ».

Pour le prouver, l'auteur analyse en détail, chant par chant, — en citant souvent des passages d'après la traduction allemande de Voss — l'*Iliade*, puis l'*Odyssée* ; il montre la valeur morale des événements, valeur souvent soulignée, du reste, par le poète lui-même.

Au premier chant de l'*Iliade*, Agamemnon commet une faute à l'égard de Chrysès et d'Apollon. La faute amène un châtiment, la peste. L'ambassade, les sacrifices, la purification, constituent une expiation, et font cesser la peste.

Mais Agamemnon commet une autre faute en insultant Achille et en lui ravissant son don d'honneur : cette faute, il l'expiera par la défaite.

Zeus en effet conçoit un plan qui amènera la vengeance d'Achille et la punition d'Agamemnon, mais qui cependant s'adaptera au plan plus général d'après lequel Troie, ville coupable, doit périr. En effet, il prévoit que les Achéens seront vaincus, mais qu'Achille commettra une faute en n'acceptant pas les satisfactions qu'on lui offrira ; que cette faute sera punie par la mort de Patrocle ; que le meurtre de Patrocle et la confiance excessive d'Hector en lui-même seront punis par Achille qui tuera Hector, rendant ainsi la chute de Troie imminente.

Au ch. II, l'exécution du plan se prépare. Mais, aux ch. III et suivants, une faute de Paris, qui s'enfuit après le combat singulier, une faute de Pandaros qui blesse Ménélas malgré la trêve, la faute des Troyens qui s'arment et avancent, la faute d'Hector qui laisse recommencer la bataille, méritent un châtiment ; Diomède, instrument de la divinité au ch. V, punit le crime ; au ch. VI, Hector cherche vainement à expier et commet une nouvelle faute en ramenant Paris...

Au ch. VIII, les Achéens subissent leur première défaite, suivant le plan de Zeus.

Au ch. IX, Agmemnon cherche vainement à expier sa faute ; Achille commet, à l'égard des Achéens, une faute qui sera expiée par la mort de Patrocle.

Et ainsi de suite : les Troyens l'emportent, Patrocle intervient, mais son *hybris* amène sa mort, Achille revient, Hector meurt en expiation de ses fautes, Patrocle et Hector morts reçoivent les honneurs qu'ils ont mérités malgré leurs fautes, et leurs belles actions sont remises en lumière.

Pour l'*Odyssée*, de même, l'auteur, suivant l'ordre *Voyages d'Ulysse*, *Télémachie*, *d'Ogygie à Ithaque*, *Vengeance*, expose comment, après deux délibérations divines (ch. I et ch. V) qui règlent tout à l'avance, les événements se déroulent pour amener le triomphe du droit et de la justice dans Ithaque.

L'auteur relève souvent les vers qui, suivant lui, expriment la conception morale d'Homère : A 217 « celui qui écoute les dieux, à leur tour ils l'écoutent », B 353-354 « afin que l'on redoute, plus tard parmi les hommes, de faire du tort à un hôte qui aura bien traité », A 526-430 où se voit « un portrait vivant de la puissance qui siège en haut, qui domine tout, qui est la loi morale éternelle », ε 1-20 qui sont un appel à la conscience des dieux, garants de l'ordre universel, etc.

Partout dans le détail, il relève punition ou rémunération. Au ch. X, Dolon fait un souhait inconsidéré : « Die Strafe folgt auf dem Fusze nach ! » Au ch. XI, Paris peut blesser Diomède, Machaon et Eurypyle, parce que les événements sont dirigés par une main plus haute, non par la vertu troyenne. Au ch. XVIII, le bouclier est décrit longuement parce qu'il va servir à une grande œuvre, une rémunération sainte et juste. Au ch. XIX, la scène de réconciliation est pleine de détails riches en valeur morale. Au ch. XX, Énée est sauvé parce qu'il est innocent. Au ch. XXI, dans la lutte des Dieux, « Le Droit a triomphé sur l'Injustice ». Au ch. XXIII, « en ce qui est sérieux comme en ce qui est plaisant, dans les grandes choses comme dans les petites, le poète reste fidèle à sa conception : toute action humaine amène sa rémunération » (p. 164)...

« Souvent l'innocent paie avec le coupable » (p. 87) : les fils d'Antimaque, au ch. XI, méritent la mort, puisque leur père a conseillé aux Troyens de tuer Ménélas et Ulysse venus en ambassade. Mais les fils d'Anténor, qui voulait la paix, meurent aussi.

Il serait délicat de discuter les idées de l'auteur — du moins dans leur ensemble. Les choses se passent dans l'épopée homérique comme dans la vie. Les hommes y invoquent la justice, ils croient ou veulent croire à une rémunération équitable des actions ; un malheur immérité, la prospérité insolente les indignent, et ils attendent un abaissement ou une exaltation. Mais les événements s'ajustent-ils bien à leurs nobles aspirations ? Beaucoup d'hommes meurent parce qu'un chef a commis une faute grave ; la guerre fait périr le jeune homme parti aussitôt après son mariage, le jeune homme tendrement chéri de ses parents, le prince qui a été généreux et hospitalier et tant d'autres pour lesquels le poète n'a que des éloges ; Hector meurt et Paris reste vivant ; les malheurs de Priam dépassent de beaucoup ses fautes ; il y a sur le parvis de Zeus deux jarres, l'une pleine de biens et l'autre pleine de maux : les hommes les plus favorisés reçoivent des deux jarres, quel que soit leur mérite... N'y a-t-il pas, d'autre part, une rémunération par la gloire ? N'y a-t-il pas quelque autre rémunération après la mort ?

Le curieux ouvrage du R. P. Herkenrath a le mérite de soulever ces grandes idées et ces grands problèmes. Il montre une fois de plus combien l'épopée homérique est riche et comment on peut toujours y trouver des choses nouvelles. Il rappelle à juste titre qu'il ne faut pas oublier les rapports de l'épopée homérique avec la morale et la religion.

Victor Magnien.

Hésiode, *Théogonie, les Travaux et les Jours, le Bouclier*, texte établi et traduit par Paul Mazon. Paris, les Belles-Lettres, 1928 in-8° xxx + 158 doubles pages.

M. Wilamowitz reprochait récemment aux philologues de négliger l'étude des poèmes hésiodiques. Mais, depuis quelques mois, les travaux impor-

tants se succèdent : après l'édition des *Erga* procurée par M. Wilamowitz lui-même, voici dans la collection Budé une édition et une traduction d'Hésiode établies par un maître particulièrement désigné pour élucider ce texte difficile. On sait qu'en 1914 M. Mazon a publié, outre une traduction parue en édition de luxe, une édition commentée des *Travaux*, qui, la guerre étant survenue, n'a été signalée, que je sache, par aucun compte rendu. Pour l'étude de la composition, pour l'interprétation des idées morales ou des parties techniques, elle marquait un progrès décisif, que M. Wilamowitz qui y a largement puisé, s'est plu à reconnaître. — Le nouvel Hésiode de M. Mazon méritera lui aussi d'être considéré de près. D'abord du point de vue critique : Hésiode est un de ces écrivains dont le texte repose sur un unique archétype byzantin et dont les manuscrits, très nombreux, divergent pour des détails généralement insignifiants. Ces manuscrits ont été classés et recensés par Rzach. M. Mazon qui a collationné un certain nombre d'entre eux sur les originaux ou sur des photographies, s'en est remis pour le reste à Rzach dont le travail apparaît, à l'épreuve, très consciencieux. Mais ces manuscrits ne constituent pas notre seule source pour l'établissement du texte. M. Mazon a fait intervenir un certain nombre de papyrus qui fournissent quelques variantes antérieures à l'archétype byzantin. Enfin il a tenu compte de la tradition indirecte : peu d'auteurs ont été plus souvent cités qu'Hésiode. Ces citations nous permettent de saisir quelque chose du texte que lisaient les Grecs du v^e^ ou du IV^e^ siècle. C'est par Xénophon et par Platon qu'a été préservée au vers 286 des *Travaux* la leçon λείη μὲν ὁδός, au lieu que dans tous nos manuscrits s'est introduite cette platitude : ὀλίγη μὲν ὁδός. — Telles sont les ressources dont dispose l'éditeur pour établir son texte. Il est amené à relever un grand nombre de variantes qui s'équivalent à peu près pour le sens et qui sont fournies par des manuscrits dont aucun n'apparaît sensiblement supérieur aux autres. Il semble donc superflu de désigner individuellement les manuscrits où se rencontre telle ou telle leçon. Pour les citateurs, M. Mazon ne nomme que les écrivains antérieurs au troisième siècle. Les autres sont signalés par la mention *testis*. Un ingénieux système de parenthèses (voir p. XXIX) une rédaction précise des notes indiquent la répartition des variantes entre les manuscrits et les citateurs. On notera d'autre part que M. Mazon qui entend donner une idée exacte de la tradition, corrige les fautes manifestes sans en avertir le lecteur dans ses notes critiques. Tel qu'il est, l'apparat, qui ne tient qu'une place restreinte donne l'essentiel. M. Mazon s'est montré un technicien habile, rompu à toutes les difcultés du métier de philologue[1]. — Là ne se borne pas son mérite. L'intérêt principal de ces textes réside dans le fait que la composition en est

1. M. Mazon observe avec raison combien l'orthographe et la morphologie sont incertaines dans la langue épique. Le mieux est de respecter la tradition la plus autorisée. *Théogonie* 497 les manuscrits hésitent entre ἐξήμησε et εξήμεσε métriquement impossible. La correction de Fick ἐξείμεσσε admise par M. Mazon est invraisemblable. Quelle qu'en soit d'ailleurs l'étymologie, le verbe ἐμέω ne comporte jamais de digamma chez Homère. Il ne présente jamais, aux temps à augment, de formes en εἰμ-. L'éditeur a donc le choix entre ἐξήμησε (la forme est très médiocrement attestée chez Hippocrate) et plus probablement la conjecture d'Hermann ἐξήμεσσεν (cf. chez Hippocrate ἤμεσα et Ξ 437 l'aoriste sans augment ἐξέμεσσεν).

complexe, que des légendes assez disparates et des thèmes moraux y sont impliqués les uns dans les autres, sans que nous saisissions toujours aisément l'unité poétique du développement. Les philologues du XIX^e^ siècle se sont généralement laissé égarer par ces disparates apparents. Ils ont découpé les poèmes en morceaux dont ils étaient ensuite bien empêchés d'expliquer la réunion. — La méthode de M. Mazon est d'analyser sans parti pris les textes transmis et d'essayer de montrer comment des thèmes divers ont pu être associés par un écrivain. Cette méthode au service de laquelle il met toute son érudition et tout son goût lui a permis d'éclairer d'un jour nouveau la composition des poèmes. Soit la *Théogonie*. M. Mazon admet, — c'est aussi l'opinion de M. Wilamowitz — que ce poème est l'œuvre d'Hésiode. En dehors de toute autre considération, les vers 22-24 l'établissent d'une manière décisive. La *Théogonie* est l'œuvre d'Hésiode et ce doit être sa première œuvre. Mais nous est-elle parvenue telle qu'Hésiode l'avait composée? La notice, p. 3-30, envisage ce problème sous tous ses aspects. M. Mazon nous montre Hésiode s'efforçant d'amalgamer « une théogonie et une cosmogonie, un catalogue et un récit ». L'authenticité de chaque épisode est étudiée, aucun d'eux ne peut être suspecté simplement parce qu'il interrompt l'exposé généalogique. Parfois pourtant on doit supposer une interpolation. Après Göttling, M. Mazon considère comme apocryphes les vers 687-712 qui présentent une contradiction irréductible avec les vers 716-719. Dans la description du Tartare a été intercalé un faisceau d'interpolations qui se laissent aisément détacher du contexte. On lira avec profit les notes des pages 58 et 59 où il est montré comment ces interpolations se sont agrégées les unes aux autres (vers 736 à 819). M. Mazon écarte enfin l'épisode de Typhée (820-880) qui ne peut s'accorder avec d'autres parties du poème. Pour la fin du poème, M. Mazon reprend, en les modifiant un peu, des hypothèses déjà proposées par C. Robert. La *hérôogonie* qui termine notre *Théogonie* a bien des chances d'être une addition. La fin du poème authentique est marquée par les vers 963-964 qui constituent une formule d'adieu et non l'amorce d'un nouveau développement. Les interpolations une fois circonscrites, M. Mazon étudie chacun des épisodes.

Il montre comment une idée centrale en commande l'agencement et comment ils proclament tous la gloire de Zeus. Le plus déconcertant est celui d'*Hécate*. La forme en apparaît d'abord surprenante, c'est celle d'un hymne. Aucun lien extérieur ne rattache le morceau à l'ensemble de la *Théogonie*. Enfin la divinité nous y est présentée avec des attributions qui ne nous sont connues par aucun autre témoignage. Mais ces objections ne sont que spécieuses. Rien n'autorise à attribuer à cet hymne une date récente. Nous retrouvons dans cette Hécate un type connu (sans doute égéen) de πότνια θηρῶν. Il s'agit d'un culte béotien dont l'existence nous est assurée non seulement par l'affirmation du scholiaste (ce qui ne vaut guère) mais surtout par telle amphore béotienne du VIII^e^ siècle. Or cet hymne a bien dû être composé par Hésiode. Le poète y chante parmi les autres dieux une déesse béotienne qui lui est particulièrement chère, ce qui suffirait à expliquer la présence de l'hymne dans le poème. Une observation pénétrante de M. Mazon confirme l'authenticité du passage : le poète chante la déesse qui fait briller les poètes et les rois, qui inspire les juges au tribunal. Voilà qui rappelle évidemment le prélude, et d'autre part les procès et les démêlés d'Hésiode avec son frère. M. Fr. Pfister dans un article récent que M. Mazon n'a pas pu utiliser (*Philologus* 84, 1928, p. 1-10) marque comment l'hymne appartient au type de développement fréquent dans la *Théogonie* où Hésiode énumère les τιμαί des dieux, et il conclut lui aussi

à l'authenticité du morceau. — J'insisterai moins sur l'analyse des *Travaux* où M. Mazon reprend les conclusions qu'il a plus longuement motivées dans son commentaire de 1914. M. Mazon défend l'authenticité du prélude, celle des vers 655-662 (les jeux de Chalcis), le tableau de l'hiver, d'un ton si personnel, enfin les *Jours* que l'Antiquité n'a jamais suspectés. Sur ce dernier point, les arguments de M. Mazon sont valables et on ne saurait approuver le procédé un peu désinvolte des éditeurs qui suppriment toute cette fin du poème. Il reste que bien des additions ont pu s'y glisser. M. Mazon a eu raison, je crois, de renoncer à distinguer les parties authentiques des parties apocryphes, le critère adopté dans sa première édition étant trop peu sûr. Pourtant le désordre de l'énumération paraît déconcertant. Bien des expressions sont suspectes : ἔνη (770) εἰκάδι ἐν μεγάλῃ (792) etc... Mais l'obscurité de ces dictons transmis par la sagesse paysanne ne nous autorise pas à les chasser du texte. — On notera qu'en quelques rares passages M. Mazon est revenu sur les solutions qu'il avait proposées en 1914. Il tient maintenant le vers 318 pour interpolé, il maintient 740 et 741 qu'il avait d'abord écartés. — Quant au *Bouclier*, M. Mazon adopte à quelques détails près les conclusions établies par M. Wilamowitz (*Hermès* 40, 1905, p. 116-124). Les 56 premiers vers sont empruntés au *Catalogue*. Au vers 58, un rhapsode thessalien ou thébain du VI^e^ siècle a accroché l'épisode du *Bouclier* proprement dit. En relisant le *Bouclier*, on est frappé du caractère bizarre de la langue, qui confirme cette hypothèse : noter vers 291 le sens de ἔπιτνον « joncher » ; v, 440 l'hapax συνενείκεται « il se heurte » tiré de l'aoriste ἤνεικα ; v. 477 ἀιδές « invisible » etc.

Sans refuser d'admettre les analyses de ses devanciers, mais sans craindre non plus de prendre parti et de proposer des solutions neuves, M. Mazon a serré de très près, on le voit, le problème essentiel de la composition dans les poèmes hésiodiques. — Dans le détail de l'interprétation, M. Mazon montre un goût sûr, une érudition solide. Mais bien des points restent obscurs. Aucune méthode ne permet de déterminer la valeur des épithètes traditionnelles, le contexte n'indique rien et nous ne pouvons déduire le sens d'une étymologie toujours très douteuse. *Travaux* 180 il est difficile de deviner ce qu'évoquait pour Hésiode l'adjectif μέροψ. Pour Hésiode le composé τερπικέραυνον (v. 52) se rattache plutôt, je crois, à τέρπομαι qu'à τρέπειν. Toutes ces formules mériteraient une étude approfondie. La *Théogonie* et les *Travaux* sont la première œuvre de « littérature personnelle » (p. 30) que nous ait léguée l'antiquité. Mais Hésiode est un aède qui a utilisé le trésor du vocabulaire homérique. Son œuvre marque un moment décisif dans l'histoire de la poésie grecque.

Il resterait à apprécier la traduction, mais qu'en dire ? Je n'analyserai pas la méthode de M. Mazon : l'art du traducteur relève de l'esprit de finesse et les meilleurs traducteurs sont ceux qui n'appliquent pas une méthode. La version française d'Hésiode écrite en une langue riche et nerveuse ne laisse rien échapper de l'original. Elle en reproduit le mouvement et le ton (qu'on compare p. ex. le prélude de la *Théogonie* et la description de l'hiver dans les *Travaux*). Elle est digne de tous points de la traduction d'Eschyle que le public lettré et les philologues ont si justement goûtée.

P. Chantraine.

Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'association G. Budé : Eschine, tome II, *Contre Ctésiphon*, *Lettres*, texte établi et traduit par V. Martin et Guy de Budé, in-8° 160 doubles pages ; —

Aristophane, tome IV, *Thesmophories*, *Grenouilles*, texte établi par V. Coulon et traduit par H. Van Daele, in-8° 158 doubles pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Il est inutile de s'étendre longuement sur les caractères de ces deux volumes qui constituent des suites d'ouvrages qui ont déjà été annoncés dans la *Revue de Philologie*. Le texte de l'Eschine est établi, on le sait, suivant une méthode éclectique. MM. Martin et G. de Budé n'ont pas admis le classement des manuscrits proposé par P. Heyse et ils ont renoncé, dans l'apparat, à tenir compte de sa division en trois familles. Le deuxième tomé qui contient le *Contre Ctésiphon*, présente dans les notices et dans les notes critiques les mêmes qualités d'exactitude et de précision que le premier volume. Les éditeurs se montrent très conservateurs, avec raison semble-t-il (dans l'argument du *Contre Ctésiphon*, l. 16, ils écrivent προλαμβάνει pour λαμβάνει des manuscrits ; cette correction est due au réviseur de l'édition, M. Navarre). Mais il leur faut prendre partie entre les nombreuses variantes dont le texte est criblé, qui sont dues soit à des remaniements opérés par l'orateur lui-même, soit à des arrangements introduits dans les écoles de rhétorique : *125* 3 les manuscrits offrent à la fois ἁπάσης et πάσης, ἐδύνατο et ἠδύνατο, etc. Dès lors, l'essentiel est que l'apparat fournisse au lecteur ces variantes clairement classées. Il importe peu qu'elles soient données sans indication d'origine puisqu'aucun manuscrit n'apparaît supérieur aux autres et que nous ne pouvons reconstituer l'histoire du texte (Noter les articles ainsi rédigés *132* 5 ἑτέρων : omissum, ce qui veut dire qu'une partie des manuscrits ont conservé ἑτέρων, que les autres omettent le mot). — Bien qu'ils n'en défendent pas l'authenticité, les éditeurs ont terminé le volume par une réédition des lettres d'Eschine.

Moins d'un an après *Lysistrata* et les *Oiseaux*, voici le tome IV d'Aristophane contenant les *Thesmophories* et les *Grenouilles*. Mais l'allure rapide de la publication ne doit pas faire supposer que le travail ait été rédigé vite. Le volume a été établi sur le même plan que les volumes précédents et il apporte, lui aussi, une contribution importante à la critique verbale. Le texte repose sur les mêmes manuscrits que celui des autres comédies (Pour les *Thesmophories* nous ne disposons que du *Ravennas*). En outre, M. Coulon tire grand parti des scholies et des citations de Suidas. Pour les *Grenouilles* enfin, il existe deux papyri qui nous ont transmis quelques fragments. Voici quelques-unes des corrections que la nouvelle édition apporte au texte traditionnel : *Thesmophories* 242 τὴν τράμιν μου ; πρωκτόν R. Correction suggérée par la scholie τράμις· ὁ πρωκτός qui se rapporte bien au vers 242 ; *Rev. des Et. Gr.* 39 (1926) p. 94, M.C. avait proposé une modification plus profonde du texte : πρὶν ἀντιλαβέσθαι τῆς τράμεως μου τὴν φλόγα ; — v. 247 Σάτυρος Coulon : ἕτερος R. Correction vraisemblable, justifiée, *Rev. des Et. Gr. l.c.* ; — v. 289 θυγατέρ· εὔγοιρον Coulon : θυγατέρα Χοῖρον R ; — v. 724 la correction ταχύ pour τάχα n'apparait pas indispensable (ταχύ μεταβαλοῦσα « la fortune a vite fait de changer.., ») ; — *Grenouilles* 13-15 Φρυνίχοις εἴωθε ποιεῖν...σκεύη φέρουσι (φέρουσι = φέροντας ποιοῦσι) : Φρύνιχος εἴωθε...mss. ; — v. 668 οὔ τοι μὰ τὴν Δήμητρα δύναμαι 'γὼ μαθεῖν : ...δύναμαι πω mss. ; la correction établit une opposition vraisemblable entre 'γώ et δεσπότης αὐτός v. 670 (cf. une faute analogue *Guêpes* 1354) ; — v. 790 la conjecture ingénieuse κἄνεικος ὑπεχώρησεν αὐτῷ τοῦ θρόνου « il lui céda sans dispute le droit au trône » (mss. κἀκεῖνος) oblige M. Coulon à supposer un *hapax* ἄνεικος ; le mot est possible bien qu'on attende plutôt ἀνεικής d'ailleurs exclu par la métrique et qui n'est pas attesté non

plus. M. Van Daële s'est employé avec courage et souvent avec succès à mettre en français le texte d'Aristophane qui en tant de passages échappe à la traduction. — Pour traduire des comédies où alternent les passages familiers et les parodies du style élevé, il importe d'employer en français des mots de même « qualité » que ceux de l'original. *Thesmophories* 242 τράμιν ne peut guère se traduire par « périnée » qui ne s'emploie en français que dans le langage médical (le terme est d'ailleurs emprunté au grec); — *Grenouilles* 494 ληματίας évoque bien autre chose que le banal « résolu » de la traduction. Le mot, dérivé de λῆμα, est un *hapax* qui entre dans une série définie de dérivés en -ίας (Βαδισματίας etc...) généralement familiers. Inversement, *Thesmophories* 137 « brouillamini » introduit une autre idée que le grec τάραξις abstrait qui appartient essentiellement au vocabulaire scientifique. En quelques passages je préférerais une traduction un peu différente de celle de M.V.D. *Thesmophories* 450-451

νῦν δ'οὗτος ἐν ταῖσι τραγῳδίαις ποιῶν
τοὺς ἄνδρας ἀναπέπεικεν οὐκ εἶναι θεούς

Je ne pense pas que ἐν ταῖς τραγῳδίαις ποιῶν puisse signifier « qui travaille dans les tragédies » ; ποιεῖν ne signifie pas « travailler » mais « faire » « créer ». L'interprétation de M.Coulon (*Rev. des Et. grecques*, 39 (1926, p. 349), me semble plus vraisemblable : « Cet homme, tout en les représentant dans ses tragédies a persuadé aux gens qu'il n'y a pas de dieux ». — *Grenouilles* v.6 θαρρῶν n'est pas traduit; v. 1012 « la mort » ne rend pas le parfait τεθνάναι « être mort ».

M.V.D. a tiré bon parti de l'espace que la traduction a laissé aux notes explicatives. On y trouvera beaucoup d'indications exactes qui éclairent le texte. P. 28 une note enseigne que ψιλός signifie « dégarni de poils » latin *lēuis*) et « armé à la légère » (lat. *lĕuis*). Il est bien entendu qu'en latin les deux mots sont radicalement distincts, tandis qu'en grec ψιλός qui signifie « dégarni », « chauve », a pris le sens particulier d'« armé à la légère ». P.92 l'explication de thiase, « troupe réunie pour célébrer des cérémonies religieuses » paraît un peu vague.

P. Chantraine.

Euripides, *Cantica*, edidit O. Schroeder (addenda corrigenda adiecta, membrorum conspectus funditus renouatus), in-16, 215 p. Leipzig, Teubner, 1928.

Rien ne se dérobe autant à l'analyse que la métrique des chœurs d'Euripide. Dans ses *Cantica* d'Euripide, Schroeder a fourni aux philologues et aux métriciens un guide qui les aide à s'orienter, même s'ils ne sont pas toujours d'accord avec lui dans le détail de l'interprétation. La nouvelle édition, reproduite anastatiquement est augmentée de vingt pages d'*addenda*, d'un tableau des mètres, d'une liste des leçons nouvelles. Parmi ces nouvelles leçons, citons *Bacchantes* 71 (p. 194) ὑδήσω (la correction améliore le mètre, mss. ὑμνήσω) : cf. Hesychius. ὑδεῖν · ὑμνεῖν. M. Wilamowitz a déjà proposé de lire ὑδεῖν dans un fragment d'*Hypsipyle* (cf. p. 197) ; le mot a été repris par les Alexandrins ; — *Andromaque* 461 δήριας (mss. ἔριδας ; cf. δῆρις· μάχη, δηρίττειν· ἐρίζειν (Hesychius) le mot est d'ailleurs homérique. — P.180-181 l'auteur qui insiste sur la souplesse de la métrique lyrique, est amené à distinguer des dimètres « acéphales » et « procéphales ». Cette doctrine réintroduit par un détour l'anacrouse de Hermann, qui a été dis-

créditée par l'abus qui en a été fait. L'essentiel est de se représenter que l'analyse du vers ne doit pas être dominée par l'idée de division en pieds égaux. Cette notion qui est empruntée à la musique classique (mais inapplicable par exemple au plain chant) a longtemps faussé les études de métrique ; elle doit être remplacée par celle de κῶλα équilibrés. Une telle théorie libère la métrique de la logomachie qui l'a longtemps encombrée (dans les tableaux de Schrœder on trouve encore beaucoup de distinctions bien subtiles) ; elle est appliquée dans la *Griechische Verskunst* de Wilamowitz. Le petit livre de Schrœder montre ce qu'on en peut tirer dans l'étude des *Cantica* d'Euripide où les κῶλα sont si malaisés à définir et à découper.

P. Chantraine.

Hérondas, *Mimes*. Texte établi par J. Arbuthnot Nairn et traduit par Louis Laloy. Paris, Les Belles-Lettres, 1928, in-8°, 116 p.

Après la jolie édition d'Hérondas avec version allemande et illustrations, publiée il y a deux ans par R. Herzog, voici une nouvelle édition des *Mimes* avec traduction française, due à une collaboration franco-anglaise. Elle est digne de tous éloges. L'introduction résume les renseignements indispensables sur le papyrus, sur le mime (sens du mot, histoire du genre)[1], sur le choliambe et les poètes qui s'en sont servis, sur Hérondas et son art personnel. Ainsi que M. Laloy l'a noté, Hérondas ne saurait être pris comme témoin des mœurs de son époque, c'est un curieux qui s'égaie d'une situation exceptionnelle, d'un geste imprévu, d'un mot à l'emporte-pièce ; observateur à la fois et fantaisiste, « c'est, comme nous dirions aujourd'hui, un humoriste » (p. 30). On saura gré à l'auteur de s'être interdit les hypothèses faciles touchant la patrie, les dates, la vie d'Hérondas, de même qu'on louera M. Nairn de s'être refusé à combler les lacunes du papyrus par ses conjectures et celles d'autres savants, quand elles ne sont pas l'évidence même ou ne forcent pas la conviction. A signaler quatre corrections particulièrement heureuses : II, 15, κεῦ (Nairn), 82 σ'εῦ (Mazon) ; IV, 94 λεῷ (Laloy) et VIII, μέχρις οὗ (Nairn), et une interprétation de M. Mazon qui éclaire la fin de la réplique de Cynno dans *Les Femmes au temple d'Asclépios*. La traduction est charmante ; par endroits, elle a le ton et le verbe de certaines comédies de Larivey. A la fin du livre les auteurs ont pu nous faire bénéficier encore d'une « *Note sur les monnaies dans Hérondas* » due à la compétence de Théodore Reinach.

Paul Collart.

Marcel Hombert, *Byzantion*, III, 1926. Bulletin papyrologique, I et II, 27 p.

Ce bulletin se propose de relever « les papyrus grecs de l'époque byzantine, récemment publiés, ainsi que les livres et articles nouveaux relatifs à cette période de l'histoire de l'Égypte. » On y trouve la nomenclature des

---

1. A propos de l'opinion fausse de Suidas qui dit que les *Mimes* de Sophron sont en prose, on peut citer le papyrus 1984 du *British Museum*. Körte (*Archiv*, VI, 1-8, décembre 1913) l'appelle *Bruchstück eines Mimus*, Oldfather (*The greek literary texts...*, 1923) Mime and farce, n° 885 et Milne (*Catalogue...*, 1927) Prose farce.

papyrus postérieurs à 284, publiés en 1925 et 1926, celle des études relatives à des textes précédemment publiés et des ouvrages divers concernant cette époque. Le travail est fait avec la diligence habituelle du jeune papyrologue belge, élève de Jouguet ; on ne peut que l'engager à le poursuivre.

Paul Collart.

Albert Severyns, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*. Vaillant-Carmanne, Ed. Champion, Liège-Paris, 1928, in-8°, 459 p.

L'auteur de cette dissertation inaugurale a publié déjà dans diverses revues, en Belgique et chez nous, une série d'articles qui lui ont permis de déblayer *son* terrain et de faire connaître sa valeur. Outre son expérience des scoliastes et des fragments épiques, il possède des connaissances archéologiques, où se reconnaît l'élève de notre École d'Athènes. Ce n'est donc pas un novice. Aussi bien ne fallait-il pas l'être pour concevoir et réussir l'œuvre qu'il nous offre. Aristarque a consacré une partie de ses veilles et de son talent à publier deux éditions d'Homère et deux ouvrages d'exégèse homérique : les *Traités* et les *Commentaires*. Le savant alexandrin s'était proposé surtout de rendre aux poèmes homériques leur pureté, de les débarrasser des mots, des conceptions, des légendes cycliques, insidieusement introduits, qui avaient altéré peu à peu le texte et jusqu'au sens des œuvres originales. On devine que les poètes cycliques n'étaient pas ménagés par Aristarque. Or les livres du grand critique ont disparu. Les trésors de science et d'ingéniosité accumulés par lui ont été ignorés ou méconnus, en tout cas se sont désagrégés, effrités, durant plusieurs siècles, dans les scolies des commentateurs. Il s'agissait de retrouver dans ces débris les principes de l'exégèse homérique d'Aristarque (1re partie) et de trier les notions éparses sur les légendes cycliques (2e partie).

L'introduction est consacrée aux auteurs où l'on découvre les reliques d'Aristarque démembré (1-28). Après une étude sur le vocabulaire technique du maître — νεώτεροι (31-61), κυκλικοί (63-81) —, l'auteur démêle les deux grands principes de son exégèse homérique : 1° infériorité et maladresse des cycliques ; 2° l'interprétation d'Homère n'est possible qu'à l'aide d'Homère (83-101) ; ce sont deux coups directs à l'école de Zénodote. Les différences entre les poèmes homériques et le cycle sont ensuite notées dans quatre chapitres précis : vocabulaire (103-119), état social (121-140), état moral (141-149), esthétique (151-159). Tout le reste du livre est occupé par l'essai de reconstitution des légendes cycliques. Elles sont réparties en trois Gestes : mythique (165-209), thébaine (211-243), troyenne (245-425). Chacun des poèmes qui les composent est étudié séparément, les fragments incertains étant groupés ensemble à la fin du chapitre. Des index commodes, dus à la collaboration de Mme Séveryns (I français, II grec, III auteurs cités, en commençant par Homère), mettent toute cette science à notre disposition. — Le labeur de Mr S. est, en somme, comparable à celui des laveurs d'or qui guettent les paillettes, ou des chercheurs qui scrutaient les pierres émiettées de Reims pour y découvrir les parcelles des précieuses statues. Les résultats en ont été fructueux. Il convient de l'en féliciter et d'attendre avec confiance l'édition des *Fragments du Cycle*, qu'il doit nous donner dans la *Collection Budé*.

Paul Collart.

Kurt Ohly, *Stichometrische Untersuchungen*. Leipzig, O. Harrassowitz, 1928, x-131 pp., in-8°.

Quelques remarques semblent nécessaires avant de louer, en toute justice, ces *Recherches stichométriques*. D'une part, comment l'auteur qui a accumulé une documentation si riche n'a-t-il pas eu la bonté de la rendre immédiatement accessible à tous au moyen d'index ? D'autre part, les yeux se fatiguent à chercher au bas des pages des notes imprimées si fin, si étroitement juxtaposées et l'attention se lasse à lire dans la description des papyrus (ch. II) tant de détails, qui ne serviront pas tous à la thèse de l'auteur.

Cela dit, le travail de M. O. vient à son heure. Depuis les belles études de Graux, louées ici à bon droit, les papyrus ont apporté une documentation inespérée pour la stichométrie. L'auteur établit d'abord la synonymie des mots ἔπος, στίχος, ἀριθμός et leur sens de : ligne normale de la longueur d'un hexamètre, c.-à-d. de 15 ou 16 syllabes. Car c'est la syllabe et non la lettre qui est ici l'unité de compte. (A vrai dire, pratiquement, on voit peu de différence entre 15/16 syllabes et 34/38 lettres.) Suivent un relevé et une description des papyrus portant des notations stichométriques. S'aidant de ces données et des résultats acquis par ses devanciers, M. O. distingue la stichométrie marginale et stichométrie finale. La première se sert dans le plus grand nombre des cas de la numérotation par les 24 lettres de l'alphabet (une unité par centaine de lignes); la deuxième emploie, selon la date, soit l'ancien système numéral des inscriptions, soit le nouveau système des 27 lettres (avec trois signes ajoutés à l'alphabet normal). Le but essentiel et premier de la stichométrie est indubitablement de fournir une base pour fixer le salaire du copiste et de donner un moyen de contrôler son travail. La stichométrie existait en Grèce dès le v^e^ s. Avec Callimaque et ses *pinakes*, elle a pu avoir une valeur bibliographique et scientifique, mais elle est d'origine technique, née de l'industrie et du commerce des livres.

La conviction de l'auteur est communicative : une abondante documentation, une discussion adroite donnent à cette enquête morose et à ses conclusions une sorte d'attrait.

Paul Collart.

Achilles Vogliano, *Epicuri et Epicureorum scripta in Herculanensibus papyris servata*. Berlin, Weidmann, 1928, xx-160 pp., in-8°, 5 planches.

Tous les papyrologues connaissent cet angoissant supplice de Tantale : poursuivre durant des heures la lecture d'un texte dont les lettres fantômes semblent se préciser et s'éclipsent soudain. Déchiffrer des papyrus carbonisés comme ceux d'Herculanum et de Thmouis est un raffinement du supplice. M. V. a consumé presque toute sa jeunesse (*Introd.* p. IX) à collationner les papyrus d'Herculanum qu'il publie dans sa maturité. Nul ne lui déniera le mérite d'un si considérable labeur. La collection d'Herculanum a été publiée une première fois de 1793 à 1855, une deuxième de 1862 à 1876 ; une troisième édition en a été commencée à Naples en 1915 ; le t. I seul a paru. M. V. espère pouvoir la publier entièrement ; on souhaite vivement qu'il réalise ses espérances. Il nous donne aujourd'hui les textes suivants : 1° *P. Herc.* 1479 et 1417, reliques d'un même manuscrit du περὶ φύσεως d'Epicure, l. 28 ; 2° *P. Herc.* 176, restes d'une œuvre non identifiée

d'un épicurien anonyme ; 3° *P. Herc.* 1289, fin du l. 2 du περὶ Ἐπικούρου de Philodème ; 4° *P. Herc.* 1232, débris d'un livre incertain du même ouvrage ; 5° *P. Herc.* 346, fragments d'un traité indéterminé de Polystrate. Tous ces textes sont publiés méthodiquement, avec l'indication des lettres douteuses ou mutilées et de l'étendue des lacunes, avec un apparat critique au bas des pages. Ensuite viennent des notes qui tâchent par des rapprochements et des résumés d'élucider les difficultés du texte. Les index ont été dressés séparément pour chaque auteur ; les planches, très nettes, reproduisent des fragments du papyrus 176.

Il faut regretter peut-être que l'auteur ait groupé, d'une part, au début de son livre (XV-XVIII) les renseignements relatifs aux originaux plutôt que de les mettre séparément en tête de chaque texte et, d'autre part, à la fin du livre (99-133) tous les éclaircissements au lieu de les ajouter immédiatement après chaque papyrus. Peut-être aussi a-t-il fait preuve d'un scrupule excessif (*ne lectorem incomposita litterarum farragine taedio afficerem*, p. 55) en rejetant en *Appendix* (90-96) les petits fragments de *P. Herc.* 176, qui doivent prendre place entre les fragments 1 et 2. Ces réserves faites, il faut féliciter M. V. de sa science paléographique digne de cette rude épreuve, de sa compétence et de son zèle dans l'explication de textes si austères, dont le caractère fragmentaire accroît encore les obscurités.

Paul Collart.

Aimé Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne, depuis les origines jusqu'à la fin du IV^e^ siècle.* Tome I, *Le Nouveau Testament.* T. II, *Le II^e^ et le III^e^ siècles.* Paris, les Belles Lettres, 1928, 509 et 668 p., in-8°.

Cette œuvre, qui sera complète en trois volumes, est de celles qui comportent un très long compte rendu ou seulement quelques observations générales.

Depuis quelques années, le public lettré prend chez nous un grand intérêt à ces questions de littérature religieuse et plus spécialement à celles qui concernent les écrits évangéliques. Pour satisfaire sa curiosité, il n'avait guère jusqu'ici que des exposés partiels, dont plus d'un d'ailleurs excellents, des livres d'érudition, ou d'autres dont les auteurs s'efforçaient de soutenir telle ou telle thèse, sans compter de nombreux volumes ou opuscules plus ou moins tendancieux, susceptibles de dérouter un lecteur insuffisamment averti. Il nous manquait un de ces ouvrages généraux du type qu'une longue tradition a mis en faveur dans notre pays, présentant une vue d'ensemble aussi objective que possible, résumant l'état des différentes questions et donnant sans lourdeur les indications bibliographiques essentielles, livre de lecture en même temps qu'instrument de premières recherches. M. Puech a voulu combler cette lacune. Son histoire est, comme il l'a souhaité, claire et vivante.

Elle se recommande par deux autres qualités encore. La première est une pondération qui n'exclut pas la hardiesse des idées. L'auteur n'écarte a priori aucune théorie ; il sait aussi discerner les points faibles de celles qui sont le plus en faveur ou le plus nouvelles, et il les indique souvent en quelques pages ou en quelques mots, par des arguments dont la concision et la simplicité n'atténuent pas la sévérité.

La seconde est une remarquable largeur de vues, due au fait que l'auteur possède également bien la littérature classique et la littérature chrétienne.

On a été trop fréquemment porté à considérer ces écrits comme formant, dans l'évolution intellectuelle hellénique et ses moyens d'expression, un tout à part, largement influencé par des éléments hébraïques. Si M. Puech me paraît avoir sous-estimé, en ce qui concerne la langue, cet élément hébraïque dans la Septante, il a en revanche fait ressortir, d'une façon nette et remarquable à la fois ce que la littérature chrétienne renferme de profondément original et ce qu'elle doit à l'hellénisme, dont elle n'est, aurait-on presque le droit de dire, qu'une forme rapidement évoluée. On peut se demander si cette rapidité même n'est pas déjà une marque de terroir. Les trois pages de conclusion du tome II, où se trouvent mises en lumière ces idées générales, sont aussi limpides que suggestives.

L'auteur a porté, sans peine apparente, un lourd fardeau. Dans une matière très vaste et dont la partie la plus importante a donné et donne encore lieu à des conceptions divergentes, il a fait une œuvre de belle tenue, dont on peut croire qu'elle sera durable.

Hubert Pernot.

W. Schadewaldt, *Der Aufbau des Pindarischen Epinikion*, 85 p. in-4°. Halle, 1928 (fascicule 3 des *Schriften der Kœnigsberger gelehrten Gesellsschaft*, 5e année).

Le mémoire de M. Schadewaldt *sur la composition de l'Épinicion pindarique* contribuera utilement à l'interprétation des *Odes triomphales*. Il s'ouvre par une introduction, où, à propos d'un examen critique des vues de Hermann et de Bœckh sur le sujet, l'auteur jongle assez désagréablement avec l'*objectif*, le *subjectif* et la *forme*, et ce jargon abstrait se retrouve parfois encore, quoique plus discrètement, dans l'étude qui suit. L'intérêt de cette étude n'est pas non plus dans les idées de M. Sch. sur Pindare représentant de l'*archaïsme* ou prophète de l'*idéal dorien* au moment où cet idéal se décompose. Il est dans la partie exégétique. M. Sch. a fait d'assez bonnes observations sur l'évolution de la manière pindarique, depuis les œuvres de jeunesse, pour lesquelles il prend comme types les trois poèmes *éginétiques* consacrés aux fils de Lampon, jusqu'aux œuvres parfaites que sont les odes adressées aux tyrans siciliens ou à Arcésilas de Cyrène. Il a assez bien marqué comment Pindare réussit à se conformer aux exigences du programme qui lui est prescrit en chaque cas, et à introduire dans le poème, tout en lui conservant son unité, ses idées morales ou religieuses, ou parfois son apologie personnelle. Tout en s'exprimant dans un langage un peu obscur et subtil, il a discerné assez justement, et même assez finement, certaines des démarches caractéristiques du génie de Pindare. Parmi les poèmes qu'il a analysés avec profit, j'indiquerai encore la *VIIe Néméenne*, une des pierres de touche de l'exégèse pindarique. Sur l'interprétation de quelques passages, il a proposé des vues personnelles, que je ne saurais d'ailleurs toutes accepter. Il a bien montré la suite et la liaison des idées ; il va un peu trop loin en niant à peu près que, dans ce poème très particulier, l'art de combiner les thèmes n'aille pas sans trahir quelque effort. Au total, le mémoire de M. Sch. témoigne du progrès qu'a réalisé l'exégèse de Pindare, y contribue à son tour, et, malgré les quelques réserves que j'ai dû faire, mérite d'être bien accueilli.

A. Puech.

H. Guttmann, *Die Darstellung der jüdischen Religion bei Flavius Josephus*. Breslau, 1928, VI + 51 p. in-8°.

La dissertation de M. G. se divise en deux parties. Dans la première, il examine l'usage qu'a fait Josèphe des parties narratives du *Pentateuque*, pour déterminer en quelle mesure, dans les additions *agadiques* qu'il apporte au texte sacré, il est d'accord ou non avec la tradition officielle, celle qu'a recueillie le Talmud. M. G. se propose particulièrement de compléter ou de rectifier les conclusions de H. Bloch (*Die Quellen des Flavius Josephus in seiner Archæologie*, Leipzig, 1879). La seconde partie est un relevé des textes de Josèphe sur le culte et la morale. Dans un premier chapitre sont exposés ses jugements sur les prescriptions religieuses et les renseignements qu'il nous fournit sur le Temple ; dans un second, la relation entre la croyance personnelle de Josèphe et la religion juive de son temps. La conclusion — qu'on ne contestera pas — est qu'on peut à peine parler d'une croyance personnelle de Josèphe, qui s'est toujours laissé guider avant tout par la considération de sa situation matérielle et des nécessités politiques. Il est donc prudent de n'employer qu'avec précaution les informations qu'il nous donne ; toutefois, les données *agadiques* qu'on trouve chez lui et qui ne sont pas toujours conformes à la tradition du Talmud ne doivent pas être négligées de parti-pris. C'est à ce dernier point de vue surtout que la dissertation de M. G. peut avoir son utilité, et précise ou corrige parfois les observations de ses devanciers.

A. Puech.

The complete commentary of Œcumenius on the Apocalypse, now printed for the first time from Manuscripts at Messina, Rome, Salonika and Athos, edited with notes by H.C. Hoskier, 263 p. in-4°, volume XXIII des *Humanistic Series of University of Michigan*, Ann Arbor, 1928 (prix : $ 4.00).

Nous connaissons trois commentateurs grecs de l'*Apocalypse* : Œcumenius, André de Cappadoce et Aréthas de Césarée. Les commentaires des deux derniers ont été publiés depuis longtemps. Sous le nom du premier, il en existe deux, dont l'un a été édité par Montfaucon, tandis que l'autre, représenté principalement par un manuscrit de Messine, était encore inédit. Il ne semble pas qu'on puisse les attribuer au même écrivain, et on est disposé aujourd'hui à distinguer un Œcumenius, évêque de Tricca, en Thessalie, auteur du commentaire que nous devons à Montfaucon, et un Œcumenius qui aurait composé celui du manuscrit de Messine, et qu'il faudrait peut-être identifier avec un personnage de ce nom, qui figure parmi les correspondants de Sévère (*Patrologia Orientalis*, XII, p. 175-194; cf. Devreesse, *Chaînes exégétiques grecques* dans le *Dictionnaire de la Bible*, Supplément, 1228-30).

Diekamp s'est occupé de ce second Œcumenius, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1901, et a fixé sa date au milieu environ du VI^e^ siècle, d'après une phrase qui est presque au début de son traité, et où il compte un intervalle de plus de 500 ans entre la composition de l'*Apocalypse* et son propre temps. M. Hoskier s'est intéressé principalement au témoignage qu'il nous apporte sur la tradition du texte de l'*Apocalypse*, et même, d'une manière plus générale, du *Nouveau Testament*, dont il cite

souvent les autres écrits, particulièrement les *Épîtres* de saint Paul. A ce point de vue, son *Introduction* est fort instructive. Elle donne aussi une appréciation assez juste de l'exégèse d'Œcumenius, comparée à celle d'André ou d'Aréthas. L'*édition* prête à quelques réserves. On ne se rend pas parfaitement compte de la méthode selon laquelle M. H. a voulu procéder. A-t-il entendu publier le *manuscrit* de Messine, qui est le plus ancien et le meilleur? Il a laissé en effet sans modification un certain nombre de phrases qui sont malaisément intelligibles et dont le texte est probablement altéré. D'autre part cependant, il a parfois admis quelques leçons dues au manuscrit de Salonique ou à celui de l'Athos (sans le faire partout où leurs variantes paraissent préférables), et quelques corrections dues à son collègue, M. Blake. La ponctuation, — dont la responsabilité, nous dit la Préface — revient à M. Blake, n'est pas partout satisfaisante. Les fautes d'accent sont assez nombreuses; on voit alterner de page en page θεῖα γραφή et θεία γραφή, τοὺς δοῦλους et τοὺς δούλους, etc. Les textes patristiques cités par Œcumenius n'ont pas été identifiés, sauf dans les cas où celui-ci donne lui-même un renvoi précis ; l'index en réunit même, dans un seul article, qui se rapportent les uns à Grégoire de Nazianze, les autres à Grégoire de Nysse. Il est vrai qu'une édition *princeps* est rarement parfaite, et nous devons remercier, malgré ces quelques taches, M. Hoskier de nous faire connaître, dans une publication luxueuse, un inédit qui, sans être de première importance, a son intérêt.

Aimé Puech.

R. Eisler, Ἰησοῦς Βασιλεὺς οὐ βασιλεύσας, fascicules 6-7 (162 p. in-8°, 1-162 du tome II); 8-9 (p. 163-317 *id*); 10-11 (p. 321-480 id.). Heidelberg, 1929.

M. Eisler continue son œuvre avec un zèle infatigable, et, quand on considère toute la substance que contiennent ces trois nouveaux fascicules, on ne peut qu'admirer sa puissance de travail. C'est toujours la même richesse d'érudition, qui fait appel aux documents les plus variés, et met en œuvre la connaissance des langues sémitiques aussi bien que celle des langues classiques. C'est la même fécondité d'imagination ; la même ingéniosité d'esprit, la même hardiesse à conbiner les textes, et à en tirer des conclusions qui parfois peut-être les dépassent. Le premier de ces trois fascicules est consacré principalement à Jean le Baptiste. Je suis très loin de nier que le *Précurseur*, tel qu'il nous apparaît dans les *Évangiles*, reste assez mystérieux, ou que le texte des *Actes* (xviii, 25) sur Apollos, « qui avait été instruit dans la voie du Seigneur et qui enseignait exactement ce qui concerne Jésus, mais ne savait que le baptême de Jean », ne nous fasse pas regretter de n'être pas mieux informés sur sa prédication et ses mobiles. Les essais d'explication que M. E. demande aux traditions sur les *Nazoréens*, les *Réchabites*, les *Mandéens*, sont donc légitimes en leur principe, à l'occasion suggestif. Mais n'est-ce pas risquer de simplifier la réalité et de réduire à des manifestations trop uniformes l'intensité et la diversité du mouvement religieux dans la Palestine, à l'aube de notre ère, que de faire rentrer le Baptiste dans la catégorie des agitateurs politiques tels que Judas le Galiléen, etc? L'opération ne va pas sans certaines violences faites aux textes, par exemples à ceux de Mathieu (xii, 39-40) et Luc (xi, 30-42) dont M. E. restitue la source commune en s'inspirant de W. Brandt et T. K. Cheyrne. Le texte même du *Josèphe slave* ne paraît pas autoriser

pleinement l'interprétation proposée du rôle de Jean, et s'il est exact qu'il y a une nuance de sens entre οἱ στρατιῶται et οἱ στρατευόμενοι, l'emploi de la seconde expression peut s'expliquer, sans que le sermon du Baptiste doive être considéré comme une allocution à une troupe de patriotes partant en guerre (p. 89 et suiv.). Il est aussi fort audacieux de considérer comme transportée de Jean à Jésus l'histoire de la vision et de la voix céleste pendant le Baptême. Je ne conteste pas que la sentence de Jésus sur les *Violents* et le *Royaume des Cieux* (Matthieu xv, 12) soit obscure mais je ne crois pas qu'il faille en chercher une explication aussi matérielle.

Les dernières pages de ce fascicule contiennent des recherches chronologiques, sur la relation d'âge entre Jean et Jésus, sur la date de la Passion et la Résurrection, qui sont conduites avec une grande virtuosité. Les vues de M. E. sur la manière dont les premiers chrétiens ont pu procéder pour parvenir à la date : *quinzième année du règne de Tibère*, sont dignes d'attention. Mais pourquoi contester qu'il ait pu y avoir une tradition sur le jour de la semaine où avait eu lieu le supplice? Le récit de la Passion dans les *Synoptiques* a chance d'avoir été rédigé assez anciennement, et il y a au contraire toute probabilité pour que les disciples de Jésus aient attaché une grande importance au souvenir précis du jour.

La transformation que M. E. fait subir au rôle du Baptiste est liée nécessairement à celle qu'il impose au rôle de Jésus. Les deux autres fascicules qui viennent de paraître refont l'histoire évangélique, pour nous conduire de toute manière à l'impression que Jésus comme Jean a été plus préoccupé qu'on ne pense de la situation politique du peuple juif et de son indépendance. L'étude M. E., luxuriante et partant riche de détails curieux, mérite d'être approuvée pour deux de ses tendances directrices. Nul plus que M. E. n'est hostile à la fantaisie de ceux qui se refusent à voir en Jésus une figure historique, et ne regardent le christianisme que comme un mythe où sont venus s'incorporer les sentiments et les idées les plus intenses d'une époque fortement travaillée par le besoin religieux. Il croit aussi — et je l'en loue grandement — que la prédication de Jésus n'a pas pu manquer de prendre finalement un tour universaliste (p. 229-30). Je ne saurais le suivre quand il prétend démontrer que Jésus a envoyé les soixante-dix en mission avec l'espoir que chacun d'eux deviendrait le Roi d'un des soixante-dix peuples de la terre, comme lui-même était le Roi-Messie ; ni quand il soutient qu'il a quitté la Galilée avec une bande de siciaires ; qu'il a, par suite d'une évolution de sa pensée, commencé par recommander la politique de *non-résistance* pour prêcher ensuite celle de *non-coopération* ; rêvé d'emmener au désert, en manière de protestation contre le régime établi, les foules qu'il déciderait à le suivre ; fini par accepter, sur le Mont des Oliviers, de se mettre à la tête d'une véritable στάσις. Certes, il est difficile pour nous, quand nous essayons de suivre les choses de près, de nous représenter en quelle mesure pouvaient se mêler encore à la conception qu'il s'était faite du Messie et du Royaume des Cieux quelques éléments retenus de l'ancienne croyance juive. Mais l'histoire du christianisme serait inintelligible, si Jésus avait vraiment visé le but et exercé l'action que M. E. lui attribue.

Toute cette étude est faite d'abord — et là même en est l'intérêt — sans aucun appel au *Josèphe slave*. C'est seulement à la page 290 que le problème reparaît. M. E., procédant comme il l'avait fait d'abord à propos du *testimonium Flavianum*, a le mérite de ne pas le simplifier, et de le discuter beaucoup plus méthodiquement que ses devanciers. Il admet, en l'ensemble, l'authenticité du morceau sur Jésus, mais il reconnaît, dans le texte qui

nous a été transmis, et des interpolations et des lacunes. Ici encore, ceux mêmes, qui seront le moins disposés à le suivre dans ses conclusions, liront avec profit une discussion que le talent et le savoir de l'auteur rendent partout attachante. Pour ma part, je réserve mon jugement définitif sur le *Josèphe slave* jusqu'à ce que j'en aie en mains le texte complet. Mais la complexité même de l'argumentation à laquelle M. E. est obligé de recourir me défend d'abdiquer toute défiance. Du reste, son livre, par le développement qu'il a pris, notamment dans la partie que j'analyse aujourd'hui, est devenu une enquête sur la tradition évangélique, contrôlée par toutes les ressources que peut fournir l'érudition la plus étendue. Cet aspect nouveau est celui que j'ai tenu à signaler, en reconnaissant l'intérêt, que j'ai pris à ces recherches ; en marquant aussi avec netteté qu'il m'est impossible d'en admettre le principal résultat.

Aimé Puech.

Ign. Errandonea, S. I. *Deianira uere* ΔΗΙ-ΑΝΕΙΡΑ ; extr. de *Mnémosyne* 55 (1928), p. 145-164.

L'auteur de cet article ne se propose pas, comme on pourrait l'induire à tort du titre, d'étudier la formation du nom propre Δηϊάνειρα. Mais il ne vise à rien moins qu'à modifier complètement l'interprétation du caractère de Déjanire dans les *Trachiniennes*. Les commentateurs de Sophocle voient dans le personnage de Déjanire une faible femme, bonne au fond et aimante, mais hésitante et désemparée. Tel est le sentiment, parmi les plus récents exégètes, de Tycho von Wilamowitz par exemple, et de M. Masqueray. Or, Déjanire, dont le nom n'apparaît pas avant les lyriques, appartient également à un cycle de légendes étoliennes où elle est représentée comme une héroïne virile qui conduit les chars de guerre et ne craint pas de se mêler au combat. Le Père Errandonea veut concilier les deux traditions : il découvre dans la Déjanire de Sophocle une femme fourbe et redoutable. Vers 436-469, par exemple Déjanire ne serait pas sincère lorsqu'elle déclare qu'elle fera bon accueil au mari qui l'a trompée ; vers 555-585 elle imaginerait l'histoire du voile remis par Nessus (il ne semble pas en être question ailleurs que chez Sophocle) et elle enverrait à Héraklès un peplos magique qui le tuera (comme Médée à sa rivale), etc... L'auteur déploie une grande ingéniosité à faire admettre son hypothèse. Mais il fait bon marché de tant de passages où Dejanire apparaît comme une femme docile et bonne (dans le prologue, dans l'entretien avec Iole, etc...) ; il doit trop solliciter les textes sur lesquels il appuie sa combinaison. Enfin l'interprétation traditionnelle semble avoir été déjà celle de toute l'antiquité. Malgré les subtilités de cette casuistique, je doute que le Père Errandonea obtienne l'adhésion de beaucoup de philologues.

P. Chantraine.

Jephtah, by J. Christopherson, edited and translated by F. H Fobes with an Introduction by W. O. Sypherd in-16, 154 pages. The University of Delaware Press, 1928.

On sait que dès le seizième siècle l'usage s'est établi dans les universités anglaises de représenter des tragédies grecques ou latines destinées à un public de professeurs et d'étudiants (v. F. S. Boas, *University Drama*

in the Tudor Age). Les auteurs de ce petit volume, l'un professeur de grec, l'autre professeur de littérature anglaise, se sont proposés d'éditer, de traduire et de présenter au public dans une introduction la tragédie de *Jephté* écrite en grec par John Christopherson qui enseigna à l'Université de Cambridge au milieu du seizième siècle, puis qui en fut écarté à cause de ses opinions catholiques. La pièce, tirée de la Bible, est assez exactement constituée sur le plan d'une tragédie grecque, avec l'intervention d'un chœur d'un messager, etc... Elle ne doit être considérée, bien entendu, que comme une curiosité et je n'oserais pas dire avec M. Sypherd que le *Jephté* « abides the touch of Euripides' examples in convincingness of portrayal of human emotions ». — Le texte est fondé sur deux manuscrits l'un de Trinity College, l'autre de saint John's College, le premier apparaissant en général supérieur à l'autre. La langue de Christopherson présente un mélange confus de dialectes, le vocabulaire, disparate, contient des mots impossibles à identifier, la syntaxe est souvent incorrecte (v. 801 τὸ κρανεῖν) de même que la métrique (v. 1131 composé de 7 iambes). Les professeurs des Universités anglaises où l'exercice du pastiche est resté aujourd'hui encore en honneur y montrent non seulement une connaissance plus exacte de la grammaire, mais aussi un talent autrement piquant (Voir l'ode de style et de mètre pindarique publiée par Jebb et la *Greek Prose Composition* de M. J. A. Nairn).

P. Chantraine.

Henri Gœlzer, *Le Latin en poche*, Dictionnaire latin-français, 728 pp. in-16. Paris, Garnier frères, 1928. Prix : 15 francs.

Dans un petit volume maniable, commode, facile à mettre en poche, M. Gœlzer nous a donné un vocabulaire de la langue latine qui rendra de grands services. Il contient en effet à peu près tous les mots qu'il est possible de rencontrer dans les textes; et le classement des sens, fondé sur une méthode historique rigoureuse, en rend immédiatement intelligibles la filiation et la parenté. C'est là un vade-mecum tout à fait précieux, comme seul un lexicographe qualifié pouvait l'établir, et en qui on peut avoir toute confiance. Je regrette seulement que, sans doute par raison d'économie, la quantité longue des voyelles n'ait pas été signalée, et je suis sûr que M. Gœlzer eût été fâché comme moi de lire dans son lexique le génitif de *manus* indiqué comme étant semblable au nominatif. Mais les éditeurs n'ont pas de ces scrupules, et l'on ne saurait en vouloir à M. Gœlzer d'une omission qui lui a certainement été imposée.

A. Ernout.

F. Muller Jzn et E. H. Renkema, *Beknopt Latijnsch-nederlandsch Woordenboek*, xi-1038 pp. in-8°. Groningue et La Haye, J.-B. Wolters' U.M. 1928. Prix : 5 fl. 90.

M. Muller qui avait déjà réédité le dictionnaire latin hollandais de van Wageningen nous donne cette fois un lexique abrégé qu'il a rédigé lui-même avec la collaboration de M. Renkema. C'est le pendant de l'excellent dictionnaire grec qu'il a publié dans la même collection à la même librairie; et tous ceux qui ont appris à l'usage les mérites du frère aîné ne manqueront pas de saluer la naissance du cadet. Les indications étymolo-

giques — moins abondantes, me semble-t-il, et plus brèves que dans le lexique grec — ont la sûreté et la précision qu'on peut attendre de M. Muller ; le fait même qu'il s'est interdit d'autres rapprochements qu'avec le grec et le germanique (et spécialement le néerlandais) leur assure une garantie de quasi certitude [1]. L'étrusque n'est pas non plus négligé, et son influence est marquée, tout au moins en ce qui concerne les noms propres (*Caecina*, *Caesar*) : peut-être aurais-je été un peu plus loin que les auteurs et pour certains noms comme *Lar*, *larua*, *Menerua*, *Sāturnus* aurais-je indiqué la possibilité d'une origine étrusque. Peut-être aussi aurais-je signalé pour certains termes techniques la possibilité d'un emprunt (ainsi pour *gladius*, le vieux terme indo-européen étant *ensis*). La classification des sens est, comme on peut le conjecturer a priori, excellente : ainsi pour *habeō* le premier sens indiqué est « tenir » (*honden*), le sens de « avoir » (*habben*) ne venant qu'après. Bref très bon livre, d'une érudition discrète et solide, et — ce qui ne gâte rien — bien présenté et clairement imprimé [2].

A. Ernout.

Michele Orlando, *Il nome Italia nella prosodia, nella fonetica, nella semantica* (Spigolature glossologiche, 3), xv-126 pp. in-8°. Turin, V. Bona, 1928. Prix : 30 l.

Malgré les torrents d'encre qu'a fait couler la question, l'étymologie du nom de l'Italie n'est pas encore découverte. Dans ces derniers temps même la question semble avoir reculé — si c'est reculer que de renoncer à une hypothèse fausse ou gratuite — et l'on a abandonné généralement le rapprochement, qui avait tenu le plus longtemps, entre *Italia* et la forme osque víteliú qui figure sur une monnaie osque. Les réserves que font MM. Walde et F. Muller Jzn dans leurs dictionnaires sont significatives. M. Orlando est parti dans une nouvelle voie. Se fondant sur le fait que la syllabe initiale du mot se présente tantôt longue, tantôt brève, il conclut que la quantité de l'*i* dans *Italia* est longue à l'origine, et que dès lors rien ne s'oppose à ce qu'il soit le produit d'une contraction. Dès lors plus de doute *Italia* représente **Diŏu̯i-talia* devenu **Jŏu̯ĭ-talia* **Jŏu-talia* **Ju-talia* **Jī-tália* **Ii-talia*, *Italia*. On pourrait aussi, dit M. Orlando, qui est éclectique, expliquer le nom par **Jān-talia*, **Jā-talia*, *Jī-talia*, etc., Mais la première explication vaut évidemment mieux. « Cosí l'*Italia*, impigliata com'era fra le corna dei *vitelli* e i tralci delle *viti*, se ne libera per circonfondersi di un' aureola di divina luce (p. 77). » Malgré tout l'ennoblissement qui doit en résulter pour eux, je ne pense pas que les linguistes ita-

1. On regrette tout de même de voir des mots sans explication, alors qu'ils en ont une : *civis* (dont il faut rétablir l'*ī*) n'est pas accompagné de son correspondant osque ; *ensis* est également isolé.

2. Dans *compos* le second élément n'est pas *potis*, mais un thème consonantique **pot-* ; dans *sacres*, la quantité longue de l'*a* n'a pas été indiquée ; *nivit* ne figure pas dans les mots cités, le verbe est pourtant intéressant avec son *ī* en face de *nivem* ; la graphie *serpīrastra* est-elle préférable à *serperastra* ? C'est *serperastra* que donne Varron, et l'*e* est comparable à celui de *legerupa* de Plaute. Pour expliquer *machina*, *zamia* mieux vaudrait indiquer les formes doriennes du grec que les formes ioniennes-attiques : sinon l'*ā* de la syllabe initiale demeure inintelligible.

liens accueillent sans réserves l'extravagante fantaisie de leur collègue. Quant aux linguistes étrangers, je suis bien sûr de ce qu'ils en penseront. Pauvres noms propres ! Abusant de ce qu'ils sont sans défense, quels traitements leur fait-on subir !

A. Ernout.

Augustinus, *De Civitate Dei* ediderunt B. Dombart.-A. Kalb I. (*Bibliotheca Teubneriana*), Lipsiae, 1928. Un vol. de in-12 de xxiv-600 p. Prix : 10 Mk.

Cette quatrième édition de la *Cité de Dieu* de saint Augustin comprend, dans son premier volume, les livres I à XIII, sur les vingt-deux de l'ouvrage.

Le nouvel éditeur, A. Kalb, qui avait déjà mis au point la troisième édition après la mort de B. Dombart (1907), a dû tenir compte de l'intention arrêtée de la maison Teubner de reproduire cette troisième édition aussi fidèlement que possible par le procédé « photomécanique ». Mais il a usé avec conscience du peu de latitude qui lui était laissé comme en fait foi son article des *Blätter für Gymnatialschulwesen*, t. LXIII (1927), p. 159 et il a pu consulter, à Leipzig même, pour le X^e^ livre, un manuscrit de « Leningrad », qui n'est autre chose qu'un morceau de notre précieux *Codex Corbeiensis* (aujourd'hui *Cod. Paris.* 12214), et qui fut apporté en 1800 à Saint-Pétersbourg par Pierre Dubrowsk : il signale même que les Bénédictins ont très certainement utilisé ce manuscrit pour leur édition de 1685, alors que le *Corbeiensis* était encore complet. Kalb a examiné aussi trois manuscrits de Berne ; il a revu divers mss de Münich déjà utilisés par Dombart. Enfin il a profité de l'édition de Carl Weyman, parue à Brème en 1924 et, à un moindre degré, de celle de Welldon, parue à Londres la même année.

La *pars prior* de la préface (p. II à XIII) annule celle de la troisième édition, en ce sens qu'elle la reproduit avec quantité de retouches et d'utiles compléments. La *pars altera* (p. xiii à xxxiv) est reprise de la troisième édition, sauf quelques menues modifications.

En somme Kalb reste fidèle aux principes critiques de Dombart, mais il les établit sur une base plus large. L'apparat critique révèle beaucoup d'améliorations de détail.

Il espère, sans s'y engager, pouvoir publier dans un fascicule à part, une fois le second volume paru, un index détaillé, qui sera une nouveauté et rendra sans nul doute de précieux services.

P. de Labriolle.

Bilderatlas zur Religionsgeschichte, hsg. Von D. Hans Haas, Professor der Religionsgeschichte an der Universitä. Leipzig, 9-11 Lieferung : *die Religionen in der Umwelt des Urchristentums*. Leipzig et Erlangen, Librairie A. Deichert, 1926. Prix : 12 M. 80 ; relié, 17 M.

Ce fascicule du grand *Atlas* que publie le professeur Haas avec la collaboration d'un certain nombre de savants, ne comprend pas moins de cent quatre-vingt-treize images relatives aux religions d'Égypte de Syrie, d'Asie-Mineure, ainsi qu'aux cultes dionysiaques, orphiques et éleusiniens. Il sera traité dans des fascicules ultérieurs du culte des Empereurs et du culte de

Mithra. Ces images sont soigneusement commentées dans tous leurs détails caractéristiques. En outre, une Introduction rédigée par Joh. Leipoldt donne les vues d'ensemble indispensables, avec une bibliographie.

Il serait difficile de rencontrer ailleurs un « matériel » plus soigneusement trié et plus intelligemment présenté. On peut se procurer à part chaque fascicule de la collection.

P. de Labriolle.

Gaius, *Institutionum Commentarii quattuor*, sextum edidit B. Kuebler. Leipzig. Teubner, 1928, xxxv-266 pp. in-12.

Cette sixième édition des Commentaires de Gaïus est une reproduction « *photomechanice iteratum* » de la précédente. Le procédé adopté ne permettait guère de changements, et, de fait, la courte note que B. Kuebler a insérée dans la préface, p. ix, n'en signale que fort peu ; il n'en était du reste pas besoin. Mais l'éditeur a eu soin d'ajouter en appendice les nouvelles leçons fournies par le fragment du livre IV que Sir A. S. Hunt a publié dans les papyrus d'Oxyrhynchus, tome XVII, n° 2103. Le papyrus pour la partie malheureusement trop brève qu'il nous a conservée (IV §§ 57, 68-73) fournit un certain nombre de corrections précieuses au texte traditionnel. Cette addition suffit à donner un intérêt nouveau au texte de Gaius.

A. Ernout.

P. Collinet et A. Giffard, *Précis de droit romain*. Tome II (Obligations) ; 2e éd. revue et augmentée. Paris, Dalloz, 1929, viii-225 pp. in-12.

La seconde partie de cet excellent livre vient de paraître en deuxième édition. Elle comprend les obligations, c'est-à-dire une des parties les plus importantes du droit romain, tant par le rôle qu'elle a joué à Rome même, que par l'influence qu'elle a exercée et qu'elle exerce encore sur les législations modernes. L'exposé, d'une clarté lumineuse, intéressera non seulement les juristes, mais les philologues classiques. Ils y trouveront des définitions, des traductions rigoureuses, des explications qui leur permettront de mieux saisir le sens exact et la valeur propre de certains termes (ainsi *merces*, *locatio*, *conductio*, *fenus* [1]). Une table analytique et une table alphabétique facilitent les recherches.

A. Ernout.

Founders of the Middle Ages, by Edward Kenard Rand. Cambridge, University Press, 1928. Un vol. in-8° de xiv-366 p. Prix : 4 dollars.

M. Rand a groupé dans ce beau volume quelques conférences faites en janvier-février 1928 devant le Lowel Institut de Boston. Deux chapitres expliquent — de façon plutôt optimiste — l'attitude de l'Eglise à l'égard de la culture profane. Puis viennent une série d'études sur *Saint Ambroise le Mystique* (épithète inattendue, et que l'auteur ne me paraît pas réussir à justifier pleinement), *Saint Jérôme l'Humaniste*, *Boèce le Scolastique*, la

1. Je ne sais pourquoi les auteurs adoptent la graphie *foenus*.

revue-philologie-litterature-histoire-

Poésie nouvelle, l'*Education nouvelle*, *Saint Augustin et Dante*. Les notes assez copieuses sont reléguées à la fin de l'ouvrage. — Ce que M. Rand a voulu montrer, c'est comment le Moyen Age a ses racines, ou plutôt ses fondations, dans les premiers siècles chrétiens ; comment il a reçu d'eux les éléments de la culture antique, et n'a guère fait que parachever dans l'ordre littéraire et philosophique des données héritées.

M. Rand n'a pas essayé, dans ces « lectures » destinées au grand public, de présenter des vues originales. Mais il a mis en valeur avec science, humour et un joli choix de citations, les travaux récents dont la littérature latine chrétienne a été l'objet.

P. de Labriolle.

Yale Classical Studies, ed. by Austin M. Harmon. Vol. one ; 252 pp. in-8°. New-Haven, Yale University Press, 1928. Prix : 11 sh. 6.

Recueil très varié où la littérature, l'archéologie, l'histoire, la religion ont leur place, et qui, débordant le monde hellénique et latin, s'intéresse également au sémitique et à l'indo-iranien. Mieux que tout commentaire, l'indication des titres montrera la diversité des sujets abordés : I *Lucian's Dramatic Technique*, Alfr. R. Bellinger, p. 3 ; II *David and Goliath on an Early Christian Lampe*, Paul V. C. Baur, p. 43 ; III *The political Philosophy of Hellenistic Kingship*, Ervin R. Goodenough, p. 55 ; IV *Village Administration in the Roman Province of Syria*, George Mc Lean Harper, Jr., p. 105 ; V *The Date of the Trial of Isidorus and Lampo before Claudius*, Clark Hopkins, p. 171 ; VI *Horse Sacrifice in Antiquity*, Harry M. Hubbel, p. 181 ; VII *The Epic of Asinius Pollio*, Clarence W. Mendell, p, 195 ; VIII *Indic Speech and Religion in Western Asia*, E. H. Sturtevant, p. 211 ; IX *The Chronology of the Year 238 A. D.*, Prescott W. Townsend, p. 231 ; X, III *Macchabees and Pseudo-Aristeas : a Study*, Sterling Tracy, p. 241.

A. Ernout.

James Smith Reid, 1846-1926 (from the Proceedings of the British Academy vol. XIII), 13 pp. in-8°. Londres, Humphrey Milford, 1929.

Dans cette brochure, d'une sobre élégance, MM. A. Souter, Albert C. Clark, F. E. Adcock ont célébré la mémoire de Sir James Smith Reid, philologue et historien, qui finit sa longue et laborieuse carrière dans la chaire d'histoire ancienne qu'il occupa de 1899 à 1925 à l'Université de Cambrige. Les trois articles qui se complètent sans se répéter retracent avec piété la figure de cet estimable érudit, dont tous les latinistes ont pratiqué, entre autres, les éditions des *Academica* de Cicéron (1885) et celle des deux premiers livres du *De Finibus* (1925), et les historiens l'ouvrage sur *The Municipalities of the Roman Empire*. Reid méritait bien cet hommage d'une affection discrète mais profonde.

A.E.

T. Maccio Plauto, *La Mostellaria*, introduzione, testo critico e commente p. c. di Nicola Terzaghi. Turin, Paravia, 1929, xl-240 pp. in-8°. P. L. 17.

La Mostellaria est une des plus jolies comédies de Plaute. Aux mérites

d'un style incomparable elle joint l'intérêt d'une action vive, animée, et toujours plaisante. Sans doute n'est-elle pas très morale; mais tant pis pour ceux qui prêtent à la comédie antique des préoccupations de frère prêcheur. Pour une fois que Plaute s'est vanté de faire une comédie qui fût un modèle de bonnes mœurs, il a écrit la pièce la plus ennuyeuse sans conteste de toute son œuvre, les *Captifs*. M. Terzaghi a donc eu raison de donner au public des universités et des lycées italiens une édition annotée de la *Mostellaria*. Il connaît bien son sujet, et la littérature dont il a été l'objet; du reste il a déjà, je crois, publié un *Miles Gloriosus*, que j'ai le regret de ne pas connaître. Sans rechercher la nouveauté, son introduction permet à un étudiant d'aborder sans surprise la lecture de la pièce, et le commentaire, abondant, mais assez élémentaire, fournit les premiers secours indispensables, notamment des traductions et des équivalences d'expressions qui m'ont paru souvent exactes et suggestives. Sur l'établissement du texte, et sur l'explication grammaticale, je ne suis pas toujours d'accord avec M. Terzaghi. Je n'arrive pas à scander le sénaire iambique (v. 5) : *exi inquam <e> nidore popinae. Quid lates?* — V. 8 *abi rus, abi dierecte, abscede abs ianua* il est inutile de supposer une double quantité à *abī, abĭ* et de faire de *dierecte* un trisyllabe invraisemblable : la scansion normale est *dierectus*, quadrisyllabe à initiale longue, cf. Thes. s. u. — V. 12, 15 et passim : pourquoi expliquer *comes* par *comedis* et *comesse* par *comedere*? L'époque républicaine n'a connu d'autre flexion que *edo, es, esse*, et les formes *edis, edere* sont récentes et analogiques. La note de M. T. a l'air de considérer *comedis, comedere* comme les formes régulières et authentiques, et *comes, comesse* comme des incorrections. — V. 158 la forme *deficatam* (qui serait un hapax) a peu de chances d'être authentique. Selon toute vraisemblance elle provient d'un *defecatam* avec *e* notant *ae* qui a été coupé *edefecatam* et corrigé secondairement en *edificatam* : l'apparat critique de Goetz-Schoell le montre bien. — Le v. 263 : *illa hanc corrumpit mulierem malesuada uiti lena* est inscandable sous cette forme, quoiqu'en pense M.T. — V. 266 l'*m* géminé de *dimminuam* ne peut être dû l'assimilation de l'*s* du préfixe *dis-*. Si la forme est correcte, ce dont on peut douter, la géminée doit y a avoir un caractère expressif. — V. 295 *conlibitum est* doit provenir non de *collibet* mais de *conlibescō* (inchoatif). — V. 319 la graphie *Hecquid* est des plus suspectes, et c'est lui faire beaucoup d'honneur que de l'expliquer en disant que « l'aspirazione caratterizza l'ubriaco, che sfiata parlando, e inciampa nelle sillabe »; les confusions entre *ec, aec* et *haec* (*hec*) étant chose commune dans nos manuscrits (cf. *istaec* noté *iste haec, ishae haec*, etc). V. 468 *attigatis* ne vient pas d'un verbe *attigō* qui n'existe pas. C'est le subjonctif bâti sur le thème sans infixe nasal : cf. *tagam* en face *tangō, tulam* en face de *tollō*. — V. 1166 *dispudet* est expliqué bizarrement « come se fosse *bis pudet* ». Le préfixe *dis-*, marque le déchirement. Le sens est « je crève de honte ».

A. Ernout.

P. Terenzio Afro, *I due fratelli* (Adelphoe), trad. di L. Arata, VIII-115 pp. in-8°. Turin, Paravia, 1929. Prix : L. 8.

Les collections de textes classiques, grecs et latins, munis de traductions tendent à se répandre partout. La comédie des Adelphes ci-dessus mentionnée fait partie d'une série intitulée « Scrittori Latini tradotti » que la librairie Paravia édite en même temps que des *Scrittori Greci tradotti*. Trois

comédies de Plaute ont déjà été traduites, les *Captiui* et le *Trinummus*, par M. E. Stampini, *La commedia della pentola* — c'est la Marmite ou l'Aululaire, je suppose — par M. G. Campagna. Les Adelphes inaugurent la traduction de Plaute. Pour autant que j'en puis juger, la traduction de M. Arata m'a semblé bonne, et il a eu l'heureuse idée d'emprunter son texte à l'édition donnée dans la Bibliotheca Oxoniensis par MM. Kaner et et Lindsay.

A. Ernout.

Francesco Arnaldi, *Cicerone*, VIII-191 pp. in-8°. Bari, G. Laterza e figli, 1929.

Ce joli petit livre figure dans la *Biblioteca di cultura moderna* : c'est sans doute qu'il est destiné au grand public lettré, curieux de connaître les grands hommes ou les grands événements de l'histoire en dehors de tout appareil d'érudition, et soucieux de pénétrer dans les âmes plutôt que dans le détail et la discussion des faits. Nous avons en France, depuis quelques années, quantité de ces biographies qui s'efforcent plus ou moins heureusement de dégager le caractère et la valeur représentative, le symbole de leur personnage. L'étude que M. Arnaldi consacre à Cicéron figurerait en bonne place parmi elles. Elle est intelligente et sympathique : sans se dissimuler entièrement les défauts de son modèle, elle sait mettre en valeur ses qualités profondes, sa sensibilité, son humanité, son intelligence, son tempérament artiste. Tout cela ne suffit pas à faire un homme d'état : la carrière de Cicéron le prouve assez. Mais il est intéressant de voir un tempérament ainsi doué poussé par la destinée vers le gouvernement, et d'étudier comment il s'y est comporté. M. Arnaldi nous dit dans sa préface que sa monographie est écrite « *in lingua e con spirito italiano* », Cette déclaration explique le ton et l'esprit de certaines pages, et appellera de la part du lecteur étranger les rectifications nécessaires.

A. Ernout.

Jean Hubaux, *Le Réalisme dans les Bucoliques de Virgile*. Liège-Paris, 1927 (Bibliothèque de la Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. XXXVII), 1 vol. in-8° de 144 pages.

Le livre de M. Hubaux est de ceux qui prouvent qu'il n'est pas de sujets épuisés et qu'avec de la patience, des lectures plus amples et du goût on peut apporter du nouveau sur les ouvrages les plus étudiés depuis qu'il y a des philologues qui dissertent sur les textes.

La conclusion que le lecteur tire de ces pages est en somme celle-ci, que les *Bucoliques* ont d'autres sources encore que celles qui sont généralement citées, mais aussi qu'à tout instant la personnalité virgilienne intervient dans l'imitation et joint au souvenir livresque une impression tirée de la réalité.

C'est surtout l'influence de Théocrite que l'on avait jusqu'ici essayé de dégager et presque toujours, comme le note l'auteur dans sa préface, avec une arrière-pensée de dénigrer Virgile. M. Hubaux n'a pas craint de reprendre à nouveau la question et avec beaucoup de circonspection et de vraisemblance il dénombre les idylles qui furent imitées par le Mantouan. Il fait toucher du doigt les difficultés que l'on éprouve à déterminer les limites

du recueil bucolique que Virgile a pu avoir sous les yeux, mais il y admettrait volontiers les idylles I à IX et XI et expliquerait ainsi par ce nombre dix le nombre des Églogues auquel s'est arrêté Virgile, sacrifiant de propos délibéré les trois ou quatre autres pièces dont il s'est contenté d'insérer des fragments dans la 9e bucolique. Mais en dehors des poèmes de Théocrite il est un recueil auquel on n'avait guère pensé et qu'il semble bien pourtant qu'ait pratiqué Virgile, c'est l'Anthologie grecque et tout particulièrement les épigrammes de Méléagre de Gadara. C'est dans cette voie, naguère indiquée par Wendel, que M. Hubaux a poussé de fructueuses investigations. Il faut convenir désormais que plus d'un passage des *Bucoliques* — et singulièrement l'églogue II — atteste et dans la pensée et dans l'expression la connaissance et l'imitation des épigrammes de Méléagre. Ceci me paraît une solide acquisition de l'auteur.

Mais si l'on accroît ainsi le domaine des sources livresques, n'est-il pas à craindre que l'originalité virgilienne s'en trouve restreinte ?

Tout le livre de M. Hubaux est une protestation fort heureuse contre la thèse de l'imitation servile. Même dans les passages où, de façon indéniable, Virgile a usé de Théocrite il nous prouve son indépendance. Avec beaucoup de bon sens et de finesse il condamne ces études de sources, telles qu'on les a trop souvent pratiquées outre Rhin, où l'on met en regard d'une bucolique ou d'une élégie latine tous les vers grecs qui leur ressemblent à quelque degré et où l'on réduit le texte donné à une mosaïque de phrases pillées à droite et à gauche. M. Hubaux est sévère pour ces rapprochements, parfois très approximatifs, et il n'a pas de peine à montrer, à plusieurs reprises, qu'à des ressemblances de pensée, dues à la réminiscence ou au hasard, il s'ajoute toujours chez Virgile un trait d'observation empruntée à la vie rurale et plus exactement à la vie agricole. Tandis que la poésie de Théocrite est bucolique et pastorale, Virgile, dès le début, se sent attiré par les choses de l'agriculture. Ses personnages sont moins des bergers que des agriculteurs et c'est une campagne cultivée qui sert de cadre à leurs dialogues. Ce sont ces réalités agricoles, géorgiques qui font de ces poèmes tout autre chose que des bucoliques d'emprunt.

Tel est le sens général de cette attachante étude où l'on aimera une science de bon aloi, l'indépendance d'esprit en même temps que la modération et un sens très sûr de la poésie virgilienne. Il faut savoir gré à M. Hubaux d'avoir donné une si précieuse contribution à l'intelligence des *Églogues* et d'avoir si bien mis en relief la personnalité et la sincérité de leur auteur.

E. Galletier.

Paolo Fabri, *Virgilio poeta sociale e politico*. Milano, Societa editrice Dante Alighieri, 1929-VII, XII-225 pp. in-8°.

Si le titre ne renseignait pas suffisamment sur l'esprit du livre, la dédicace « agl' ideali della patria rinnovata » suffirait pour éclairer le lecteur. Pour M. Paolo Fabbri, Virgile est le poète du nouveau risorgimento italien ; « rompant la tradition des écrivains latins... il apparaît brusquement en affirmant sa foi dans la monarchie et sa passion pour le grand mystère du monde spirituel et métaphysique » (p. VII). On ne peut appliquer à un ouvrage ainsi conçu les règles de la critique objective ; il y échappe par sa nature même. Ceci admis, on reconnaîtra que le Virgile de M. Fabbri est écrit avec agrément, et mérite de plaire au jeune public auquel il est spécialement destiné, et qu'il se propose beaucoup moins d'instruire que de catéchiser.

A. Ernout.

Flaminio Nencini, *Il Tibullo ambrosiano e la critica tibulliana*. Milan, Sperling et Kupfer, 1929, 45 pp. in-8°.

L'étude de M. Nencini comprend deux parties : dans la première, il examine la valeur des différents manuscrits de Tibulle, et s'efforce de démontrer la supériorité de l'Ambrosianus sur les autres (pp. 5-20); dans la seconde, il discute un certain nombre de passages difficiles ou controversés pour lesquels il propose des conjectures ou des interprétations nouvelles, dont toutes ne me semblent pas également acceptables. Ainsi 1, 10, 11 ;

> Tunc mihi uita foret uulgi nec tristia nossem
> Arma nec audissem corde micante tubam

M. N. défend *uulgi*, mais au lieu de le rapporter à *tristia arma* comme les précédents éditeurs, il en fait le complément de *uita*, auquel il joint *tunc*, comprenant « la vie de la foule d'alors ». Aucun des exemples qu'il cite n'autorise une construction aussi invraisemblable ; l'adverbe est joint au mot qu'il détermine, et jamais il ne serait venu à l'idée de Tibulle d'adopter cet ordre non seulement singulier, mais inintelligible. Je demeure convaincu que toute difficulté disparaît de ce vers si l'on lit, au lieu du *uulgi* obscur et oiseux, *Valgi* avec L. Havet :

> Tunc mihi uita foret, Valgi, nec tristia nossem
> Arma,

Valgi étant le vocatif de *Valgius*, c à d. G. Valgius Rufus poète ami d'Horace et de Tibulle.

A. Ernout.

Federico Ageno, *Il codice 528 della R. Biblioteca Universitaria di Padova* (Atti e Mem. d. R. Acad. di Sc. Let. ed Arti in Padova, 1927, vol. XLIII). Padoue, L. Penada, 1928, 224 pp. in-8°.

Le manuscrit étudié par Fed. Ageno contient entre autres le texte des *Elegiae in Maecenatem*, et de quelques autres petits poèmes ou fragments anciens. A la collation qu'il apporte, M. A. joint une étude critique du texte, qui dans bien des cas comporte un examen complet des problèmes soulevés : sens, grammaire, métrique, etc. On y trouvera donc un commentaire critique et exégétique de ces petites pièces, qui rendra des services, car il est consciencieux et bien informé. Mais la lecture en est pénible, et l'absence de tout index comme de toute table en rend l'usage très mal commode.

A. Ernout.

Tito Livio, *Ab Vrbe condita lib. XXVII* con introd. e commento di Em. Cesareo, 262 pp. in-8°. Turin, Paravia, 1929.

Cette édition, qui figure dans une collection scolaire, ne prétend pas à l'originalité, mais elle est faite avec soin et avec goût. M. Cesareo est bien au courant des travaux publiés sur Tite-Live, et les utilise judicieusement. Le texte est essentiellement celui de Luchs, le commentaire historique s'appuie sur la *Storia dei Romani* de M. de Sanctis : ce sont là deux bons choix. Quelques corrections suggérées par M. Castiglioni figurent dans les

notes. Le commentaire ne se borne pas à l'interprétation littérale du texte; il s'efforce de dégager l'idée exprimée par Tite-Live, d'en marquer le degré plus ou moins grand d'originalité. S'il s'agit d'un thème déjà traité par les historiens, et en passe de devenir un lieu commun, il le confronte avec les passages analogues qu'on rencontre chez d'autres historiens par exemple : la note sur *intoleranda libidine* du chapitre XXXI, 6, est caractéristique à cet égard. Le commentaire grammatical m'a semblé par endroit faire trop confiance aux connaissances qu'on est en droit d'attendre de jeunes lycéens; j'aurais aimé, entre autres, trouver à leur intention une explication un peu plus détaillée de la phrase enchevêtrée et de construction difficile : *Eo magis ruere in suos beluae, tantoque maiorem stragem edere, quam inter hostis ediderant, quanto acrius pauor consternatam agit, quam insidentis magistri imperio editur* (ch. XIV, 10).

A. Ernout.

Clementis, *Ars grammatica*, primus ed. Joan. Tolkiehn (Philologus Supplb. XX, H. III), lx, 113 pp. in-8°. Leipzig, Dieterich'sche Buchh. 1928. Prix : 14 Mk.

M. Tolkiehn était l'un des hommes les mieux qualifiés pour publier cette grammaire encore inédite de Clément Scot ou l'Hibernien. Il a donné sur Charisius, sur Cominianus, sur Diocles des études érudites; il a édité en outre l'*Ars grammatica* de Dositheus. On ne s'étonnera donc pas que l'édition qu'il présente soit faite avec autant de soin que de compétence, et l'on admirera notamment la sagacité et l'érudition qui signalent le chapitre de la préface où sont traités les « sources » de notre auteur (pp. XV-LVIIII) : il comporte une revue critique qui partant d'Alcuin remonte jusqu'à Pline le Jeune. Le texte est accompagné, non seulement d'un apparat critique, mais de l'indication des passages que Clément semble avoir imités, ou qui du moins ont leurs analogues chez les auteurs précédents. Il sera possible ainsi de faire une étude comparative qui sans doute ne manquera pas d'intérêt. Car, comme le dit M. T. : « Curiosius autem cum, quae Clemens litteris mandaverat, anquirerem, plura inde quam ex ipsius Alcuini reliquiis commoda ventura esse breviintellexi, si non ad eorum temporum humanum cultum civilemque cognoscendum, certe ad priorum scriptorum studia promovenda neque verendum mihi esse, ne, si illum librum divulgassem, in reprehensionem incurrerem, quod in re prorsus inutili operam et oleum perdidissem ».

A. Ernout.

L. Annaei Senecae Dialogorum liber VI : Ad Marciam de Consolatione. Texte latin publié avec une bibliographie, une introduction, un argument analytique, des notes critiques et un commentaire explicatif par Charles Favez (Paris, de Boccard, 1928), lxxi + 105 pages.

M. Favez nous avait déjà donné il y a une dizaine d'années une édition de la *Consolation à Helvia*. C'était un bon ouvrage de débutant. Dans l'intervalle le débutant a mûri et travaillé. On le sent tout à la fois, dans l'édition qu'il nous procure aujourd'hui de la *Consolation à Marcia*, à l'intérêt de la solide étude qui sert d'introduction et à la sobriété plus grande du commentaire explicatif.

La meilleure partie de l'Introduction me paraît être le chap. IV, sur « la philosophie dans la Consolation à Marcia ». Il y a là une bonne et méthodique analyse des idées philosophiques de Sénèque dans cet ouvrage et dans les ouvrages similaires (*Consolations à Helvia, à Polybe*), appuyée sur une large et précise connaissance des textes, qui oriente utilement le lecteur. J'y remarque en particulier les observations très nettes et justes qui concernent la position prise par Sénèque dans le problème de la destinée de l'âme après la mort (§ 17). Après avoir marqué que « les stoïciens n'ont pas tous la même opinion sur l'existence de l'âme après la mort » et rappelé les divergences qui se manifestent à ce point de vue entre Zénon, Cléanthe, Chrysippe, Panétius, Posidonius, M. Favez note très bien que l'attitude de Sénèque est « hésitante et changeante » : tantôt il nie toute survivance, tantôt il admet une survivance temporaire, limitée à l'ἐκπύρωσις, tantôt il paraît croire à une immortalité véritable. M. Favez ajoute fort judicieusement que « ces contradictions n'ont rien d'étonnant pour qui connaît Sénèque ». Mais est-il même très surprenant, — pour qui connaît Sénèque comme M. Favez, — de le voir « nier et affirmer l'immortalité » dans le même ouvrage? La vérité est que Sénèque, ne trouvant aucune raison dogmatique de se décider pour ou contre l'immortalité, n'a jamais pu se décider d'autre part ni à renoncer à l'espérance d'une perpétuité qui flattait en lui, comme en chacun de nous, l'éternel désir humain de persévérer dans l'être, ni à y adhérer d'enthousiasme, en dehors de toute démonstration rationnelle. Un peu plus loin (§ 21 et 22), M. Favez marque très nettement la différence entre la béatitude « d'essence intellectuelle » dont les philosophes païens dotent l'âme des justes après la mort, et la béatitude chrétienne qui est « un ravissement du cœur ». Et ce sont là autant de remarques essentielles pour guider le lecteur moderne dans l'intelligence d'un ouvrage où cette question de la vie d'outre-tombe tient une place si considérable.

Mais, si M. Favez s'est consciencieusement documenté sur les doctrines philosophiques de l'antiquité et s'il en tire bon parti dans quelques pages de son Introduction, on sent néanmoins qu'il n'est familier ni avec la pensée philosophique en général, ni avec l'histoire des philosophies anciennes. Je n'en veux pour preuve qu'une affirmation aussi sujette à caution que celle-ci (en tête du § 6) : « A l'époque de Sénèque, les différentes écoles philosophiques tendent de plus en plus à l'électisme. » C'est méconnaître la vraie nature des emprunts que des écoles opposées, telles que le stoïcisme et l'épicurisme, se font l'une à l'autre, surtout dans le domaine de la morale, où les principes restent inconciliables, mais où la pratique coïncide souvent.

Avec la même méthode qu'il a étudié le fond de la pensée de Sénèque, M. Favez a examiné et classé ses principales habitudes d'esprit et ses principaux procédés d'expression, en les rattachant un peu artificiellement, il est vrai, à l'influence de la déclamation, qui est loin d'expliquer tout. Il y a notamment, au § 25, de bonnes remarques sur les « contradictions » de Sénèque. Mais je ne sais s'il est très heureux de mettre les « répétitions », si fréquentes chez Sénèque, sur le même plan que les contradictions et que le manque de clarté dans l'enchaînement des idées. Ces défauts-ci sont inconscients et proviennent d'une sorte d'indifférence de l'écrivain à satisfaire le besoin de logique du lecteur. Les répétitions, elles, ne sont pas un « défaut » au même titre : quelques-unes peuvent être assurément des négligences, mais dans l'ensemble elles sont bien plutôt l'effet d'un système, d'une habitude non seulement consciente, mais volontairement cultivée.

Dans son étude du style (§ 26), M. Favez s'efforce, sans y parvenir, de définir le « trait », la *sententia*. Après quoi il passe au « jeu de mots » ; mais il a le tort de ne pas le distinguer de ce qu'il appelle lui-même le « jeu de consonances ». En outre, les exemples qu'il en donne ne sont pas toujours expliqués comme ils doivent l'être. Ainsi dans la phrase : *Amet ut recessura, immo tamquam recedentia* (X, 3), le jeu de mots ne consiste pas dans la répétition de la syllabe *re ;* il consiste à opposer entre elles deux formes du même verbe pour exprimer une gradation de la pensée. Il est exagéré d'autre part de voir un trait d'esprit intentionnel dans chaque homœotéleute. Dans une phrase comme celle-ci (qu'il faut citer sans la tronquer) : *Licet itaque nihil tibi industria eius contulerit, nihil diligentia custodierit, nihil prudentia suaserit, ipsum quod habuisti, quod amasti, fructus est* (XII, 2), l'identité des désinences verbales est inévitable, même si l'on ne prétend en tirer aucun effet. L'effet est bien plutôt produit par le parallélisme, celui-ci volontaire, des membres de phrase successifs, et par la double anaphore de *nihil* et de *quod* [1]. Notons, par contre, des observations justes sur le goût de Sénèque pour le langage familier (§ 29) et, dans la partie consacrée aux procédés de développement, un bon paragraphe (§ 32) sur l'emploi des exemples historiques.

Le texte est établi avec soin, mais, semble-t-il, sans beaucoup de méthode [2]. Quant aux notes explicatives, elles sont encore chargées de trop de remarques oiseuses et d'énumérations inutiles [3], mais elles ont l'avantage d'offrir au lecteur un commentaire continu, faisant bien pénétrer la pensée de l'écrivain et permettant d'en suivre l'enchaînement. Dans le détail, bien des assertions contestables. Ainsi M. Favez a une tendance à découvrir un peu partout des métaphores militaires [4] ; elle le conduit à un singulier contresens sur *stipendium* (XXII, 3), qui, — comme dans Horace, *Epod.* XVII, 36 : *quod me manet stipendium ?* — signifie « tribut, rançon », et non « solde » ! Ainsi tous les passages où M. Favez dit que l'on « atten-

---

1. XVIII, 7, Sénèque a si peu voulu tirer parti de l'homœotéleute (succession de mots en *ia*) qu'il a visiblement cherché à en atténuer l'effet par la disposition des mots dans la phrase.

2. IV, 3, M. Favez rejette *liberrimam*, correction adoptée depuis Erasme, pour conserver *uberrimam*, leçon de A : il donne à cet adjectif le sens d' « indulgent », quoiqu'il n'en connaisse, et pour cause, aucun exemple. Voilà qui est bien aventureux ! — VI, 2, la substitution de *tenet* à *tenuit* ne se justifie pas : *tenuit* est un parfait d'expérience (la mort n'a jamais lâché sa proie). La rencontre des deux parfaits, *tenuit, abstinuit*, conforme aux habitudes du latin, ne fait pas difficulté. — XI, 3, je ne comprends pas ce que signifie Hoc *uidere licet*... illa *uoce*, conjecture de M. Favez (moins claire encore que celle de Gertz : Hoc uidere *iubet*... illa *uox*) : *uidere* est hors de place. — XIV, 3, il est vraiment impossible de conserver *cresceret* en lui donnant pour sujet *Caesar* ; tout au plus le sujet pourrait-il être *quisquam alius*. Aucune difficulté, au contraire, à lire *crescerent* (leçon de F), sujet *incrementa :* l'expression est recherchée ou négligée, comme on voudra, mais c'est bien du Sénèque ; la négligence *equestri insidens statuae* (XVI, 2), que tout le monde admet, n'est pas moins forte.

3. Exemples topiques : la note sur l'oxymoron, p. 63 ; la note, vraiment naïve, sur *minus* = *non*, p. 18. — Bien des renvois à la *Syntaxe latine* de Riemann ne font qu'encombrer.

4. I, 8, *adsequi ;* IX, 5, *sub ictu* sont des expressions qui n'ont rien de militaire. M. Favez est magnétisé par l'idée que « les stoïciens considèrent la vie comme une *militia* » (p. 5). En réalité, les métaphores militaires caractérisées sont rares chez Sénèque ; ce n'est pas comme les métaphores médicales, qui abondent.

drait » un féminin, se rapportant à Marcia, au lieu du masculin employé par Sénèque, — et où il renvoie automatiquement à une certaine « note sur *uaccarum* (VII, 2) »[1]. Ainsi IV, 1, la note sur *arbitrum*, mot qui ne désigne évidemment ni Livie, ni Aréus, ni aucun personnage déterminé : la formule « *ad arbitrum tecum ueniam* » n'a qu'une valeur d'image. De même, l'emploi de *uadit*, XI, 2, n'a rien de poétique ; c'est un terme de la langue de Cicéron et de Tite-Live. Il n'est pas non plus très nécessaire de chercher à justifier les inexactitudes historiques de Sénèque, d'établir par exemple, IV, 3, que « *Iuliae Augustae* est *à peine* un anachronisme », étant donné que ce genre d'erreurs abonde sous la plume de Sénèque et que les confusions de noms et de dates sont monnaie courante dans toutes ses œuvres.

Mais ces taches disséminées dans le travail de M. Favez n'empêchent pas son édition d'être utile. C'est une très honorable contribution aux études de toute nature dont le texte de Sénèque mérite d'être l'objet.

René Waltz.

Earl Le Verne Crum, Ph. D. *Index of proper names in Servius* (University of Iowa Studies, Humanistic studies, vol. IV, N. 1), 75 pp. in-8°. Iowa City, Iowa U. S. A., 1928.

Quand la montagne ne vient pas à toi, il faut aller à la montagne. Lassé d'attendre en vain les index promis de l'édition Thilo-Hagen, M. Le Verne Crum, qui a entrepris une étude sur le texte des Servius, s'est décidé à se servir lui-même, et il a fait pour son usage un index des noms propres grecs et latins que cite le commentateur de Virgile. Un système de références, simple et précis à la fois, rend très facile l'usage de cet index dont l'utilité n'est pas à démontrer. Servius est une mine de renseignements précieux ; grâce à l'index que nous devons au dévoûment de M. Le Verne, nous nous y orienterons plus facilement. Je regrette que pour Ennius par exemple il ne nous ait pas donné, d'après Valhen, le numéro des fragments cités. De même il eût mieux valu, pour Plaute, renvoyer au chiffre des vers qu'à la division périmée en actes et scènes.

A. E.

---

1. IX, 3, par exemple, *expositum* : il est tout à fait faux de dire qu'on attendrait le féminin ; car *te* ne désigne pas Marcia, mais un individu quelconque. — De même, X, 1, pour *formosa coniux* : le masculin serait absurde et ne s'accorderait pas du tout avec le contexte.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

WILHEM SCHMID, *Genethliakon* Wilh. Schmid, dargebr. von Fr. Focke, Joh. Mewaldt, Jos. Vogt, Carl. Watzinger, Ot. Weinreich; 464 pp. in-8° ; Stuttgart, W. Kohlammer, 1929 ; prix 30 RM.

KURT OHLY, *Stichometrische Untersuchungen*; x-131 pp. in-8° ; Leipzig, Otto Harrassovitz 1928 ; prix 14 RM.

ANTHOLOGIE GRECQUE, Ire PARTIE, *Anthologie palatine*, texte établi et trad. par Pierre Waltz : tome I Livres I-IV ; tome II livre V (en collaboration avec J. Guillon), in-8° LXXXVII + 12 + 135 pp. en partie doubles ; 19 + 147 pp. et partie doubles ; Baris, les Belles-Lettres 1929 ; prix 25 fr. le vol.

J. U. POWELL et E. A. BARBER, *New Chapters in the History of greek Literature*, 232 pp. in-8° ; Oxford, Clarendon Pr., 1929 ; prix 15 sh.

ROBERT EISLER ; ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ ; Lief. 12-13 ; pp. 481-640 ; Heidelberg, Winter, 1929 ; prix 11 M ; Lief. 14-16. XLIX-401-542 pp. + planches.

P. J. KOETS, Δεισιδαιμονία, *A contribution to the knowledge of the religious terminology in greek* ; X-110 pp. in-8° ; Purmerend, J. Muusses, 1929 ; prix 1 $.

PLAUTE, *La Mostellaria*, Introd., testo crit. e commento p. c. di Nicola Terzaghi, IX-240 pp. in-8° ; Turin, G. B. Paravia, 1929 ; prix 17 l.

N. TERZAGHI, *Intorni ai doppioni plautini* (Estr. d. Atti d. R. Ac. d. Sc. di Torino, LXIV, 1928 ; pp. 95-117) ; La tecnica tragica di Ennio (Estr. d. Studi ital. de Fil. class., N.S. VI, 1928, pp. 175-196) ; Nevio e Virgilio, Il principio de Bellum Poenicum (Estr. de l'*Arcadia* 1928, Roma, pp. 1-23).

TACITUS, *Agricola and Germania*, ed. Alfr. Gudeman, rev. ed. ; XII-409 pp. in-8° ; Boston, Allyn Bacon.

CARL PATSCH, *Beitr. z. Völkerkunde v. Südosteuropa* ; *III Die Völkerbewegung an d. unterer Donau i. d. Zeit v. Diokletian bis Heraklius* (Ak. d. Wiss. i. Wien, Phil.-Hist. Kl., Sitzb. 208 B., 2 Abh.) ; in-8°, 68 pp. + 2 cartes. Vienne Hölder-Pischler-Tempsky, 1928 ; prix 5 M.

EM. PANAITESCU, *Il ritratto di Decebalo* (Ephm. dacoromana I, 1923 ; pp. 387-413) ; Fidenae (ibid. II, 1924 ; pp. 416-459) ; Le limes dacique (Acad. roumaine, Bull. Soc. Histor., XV, 1929, pp. 7-16 + 2 planches).

BROUGHTON T.R.S., *The romanization of Africa proconsularis* (J. Hopkins, Univ. St., Hist. a. Polit. Sc., Extra vol., N.S. 5), VIII-233 pp. in-8° : Baltimore, J. Hopkins Press ; prix $ 2,25.

ALDO FERRABINO, *La dissoluzione della libertà nella Grecia antica* ; 114 pp. gr. in-8° ; Padova 1929-VII, Cedam, Ant. Milani edd. ; prix 12 l.

P.S. COCULESCO, *Sur les méthodes de crit. textuelle du type Lachmann-Quentin* (extr. de Grai si suflet), Bucarest, 1928 ; 15 pp. in-8°.

Franc. Novotny, *Annot. ad quosd. Platonis epistul. locos* (extr. de Eos, XXXI, 1928, pp. 199-203) ; Σωκράτης καλὸς καὶ νέος (extr. de Lísty Filologické LVI, 1929, pp. 1-6).

D.S. Robertson, *A Handbook of greek and roman Architecture*; xxiv-406 pp. in-8° (135 illustrations dans le texte et 24 pl. h. texte) ; Cambridge, University Press, 1929; prix 25 sh.

André Plassart, *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe* (Exploration archéol. de Délos faite par l'École française d'Athènes, fasc. VI) ; 319 pp. in-4° avec 257 fig. dans le texte et 6 pl. h. texte, plus cartes et plans ; Paris, E. de Boccard, 1928; prix 300 fr.

François Novotny, *Etat actuel des études sur le rythme de la prose latine* (Eus supplem. vol. V) ; vii-95 pp. in-8° ; Lwöw 1929.

Schmid-Stählin, *Griechische Literaturgeschichte*, I^r Teil I^r Band (Hdb. d. Altertumswiss. neu herausg. v. Walter Otto VII, 1,1), xiv-805 pp. gr. in-8° ; C.H. Beck'she Verlagsbuchh., Munich 1929 ; prix 45 M.

R. Reitzenstein, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe* ; vii-399 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner 1929 ; prix 14 RM.

Oribasius, *Collectionum medicarum reliquiae* II libri IX-XVI, ed. J. Raeder (Corpus Med. Graec. VI, 1, 2), vi-298 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner 1929 ; prix 20 RM.

W. Andrae, E. Fabricius, K. Lehmann, *Hartleben Städtebau* (Sonderabd. aus Pauly-Wissowa Real-Encycl. d. class. Altertumswiss.),col. 1973-2124 ; Stuttgart, J.B. Metzler, 1929.

Gustav Soyter, *Byzantinische Geschichtschreiber und Chronisten* (Kommentierte Griech. u. Lat. Texte herausg. von J. Geffcken), viii-64 pp. in-8° ; Winter, Heidelberg, 1929; prix 2 M 50.

Michele Orlando, *Il nome « Italia » nella prosodia, n. fonetica, n. semantica* (Spigolature glottol., quad. 3), xv-126 pp. in-8° ; Turin, V. Bona, 1928 ; prix 30 L.

P. Terenzio Afro, *I due fratelli* (Adelphoe), trad. di L. Arata, viii-115 pp. in-8° ; Turin, Paravia 1929; prix 8 L.

P. Wagenwoort, *Vergils vierte Ekloge u. das Sidus Julium* (Med. d. kon. Ak. v. Wet., Afd. Letterk., D. 67, S.A, 1) ; 37 pp. in-8° ; Amsterdam 1929.

J. Svennung, *Om Palladius' de Medicina pecorum* (Extr. de *Eranos* xxviii, pp. 46-113) ; Göteborg, 1929.

Clementis *Ars grammatica, primum ed. Ioan. Tolkiehn* (Philologus, Supplementb. XX, III), lx-113 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich'she Verlagsb., 1928.

Wilhelm Schepelern, *Der Montanismus und die phrygischen Kulte ; Eine religionsgeschichtliche Untersuchung* überestzt von Pastor W. Baur ; 225 pp. in-8° ; Tübingen, J.C.B. Mohr, 1929; prix 12 RM. 60.

Tito Livio, *Ab Vrbe condita* lib. XXVII, con introd. e comm. di Emanuele Cesareo ; viii-262 pp. in-8° ; Turin, Paravia, 1929 ; prix 16 L.

Emmanuele Cesareo, *Il carme natalizio nella poesia latina* ; 229 pp. in-8° ; Palerme, chez l'auteur, via Catania, Casa Ponte, 1929; prix 25 L.

Emanuele Cesareo, *Trifiodoro e l'Iliupersis di Virgilio* (Estr. d. Studi ital. di filol. class., N.S. VI, 1928 pp. 231-300) : Florence, Tip. Enr. Ariani, 1929.

John Penoyre, *Ante oculos. Pictures useful for classical teaching in schools* ; 60 pp. in-8° ; Oxford University Press, 1929.

O. Neugebauer, J. Stenzel, O. Toeplitz, *Quellen und Studien z. Geschichte*

d. Mathematik, B·I., H.I; 112 pp. in-8°; Berlin, J. Springer, 1929; prix 12 RM.

A. Walde, J. Pokorny, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*; I^r B. 3^e Lief.; pp. 339-466; Berlin et Leipzig, W. de Gruyter 1929; prix 12 RM.

James Smith Reid, *1846-1926* (*From the proceedings of the Bristish Academy*; vol. XIH); London, Humphrey Milford, 1929.

Edmund Groag, *Hannibal als Politiker*; 158 pp. in-8°; Vienne, Seidel u. Sohn, 1929; prix 8 RM.

Dom Paul Séjourné, *Saint Isidore de Séville, son rôle dans l'histoire du droit canonique*; 535 pp. in-8°; Paris, Beauchesne, 1929; prix 45 fr.

Alexander Turyn, *Studia Sapphica* (*Eus Supplementa vol. 6*); 103 pp. in-8°; Leopol (Lwów) Société de philologie polonaise, et Paris, Les Belles-Lettres 1929; prix 12 fr. suisses.

Fr. Cumont, *Catalogus codicum astrologorum Graecorum. Codicum Parisinorum* partem primam edd. Fr. Cumont; tome VIII p. I; 290 pp. in-8° + 1 planche; Bruxelles, M. Lamertin, 1929; prix 10 belgas.

V. Magnien, *Les mystères d'Eleusis*, 224 pp. in-8°; Paris, Payot, 1929; prix 25 fr.

Dr. Fr. J. Dölger, *Antike und Christentum* (*Kultur u. Religionsgesch. St. B. I, H.I*); 90 pp. in-8° + 10 planches; Münster, Aschendorff 1929; prix 5 RM.

Dr. J. Gonde, ΔΕΙΚΝΥΜΙ, Semantische Studie ov. idg. Wortel **deik.*; 242 pp. in-8°; Amsterdam, H.J. Paris 1929; prix 40 fr.

Gerhard Nebel, *Plotins Kategorien der intelligiblen Welt* (Heidelberger Abh. z. Philos. u. ihr. Gesch. 18); III-54 pp. in-8°; Tübingen, J.C.B. Mohr; prix 3 RM.

Steven Runciman, *The emperor Romanus Lecapenus and his reign;* 275 pp. in-8°; Cambridge, University Press, 1929; prix 16 sh.

César, *Guerre des Gaules*, texte latin publié avec une Introd. et des notes par L.-A. Constans; XLVI-502 pp. in-16°; Paris, Hachette, 1929; prix 15 fr.

K, Sprey, *De M. Tullii Ciceronis politica doctrina*; 263 pp. in-8°; Zutphen, N.V. Nauta, 1929; prix 4 fl.

Gunner Carlson, *Zu Senecas Tragödien, Lesungen u. Deutungen* (Bull. de la Soc. Roy. des Lettres de Lund 1928-29, II); 34 pp. in-8°; Lund, G.W.K. Gleerup, 1929.

Albert Wifstrand, *Kritische u. exeg. Bemerkungen zu Apollonios Rhodios* (ibid. 1928-29, III); 35 pp. in-8°; Lund. G.W.K., Gleerup, 1929.

Georgius Kowalski, *Sudia Rhetorica* (extr. de Eos XXXI, 1928 pp. 141-180): Lwów, Gubrynowicz et fils, Paris, Les Belles Lettres.

S. Ambrosii, *De Helia et ieiunio*, introd., texte, trad. et comment. de Sister M. J. Aloysius Buck; 233 pp. in-8°; The Catholic Univ. of America, Washington D.C., 1929; prix $ 3,50.

Sister Lucilia Dinneen, *Tites of address in christian greek Epistolography to* 527, A.D.; 113 p. in-8°; The Cath. Un. of America, Washington, D.C., 1929; prix $ 3,00.

Olga Franke, *Euripides bei d. deutschen Dramatikern des achtzehnten Iahrhunderts*; 192 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'she Verlagsbuchh. 1929; prix 6 M 50.

Xenia Bonnensia, *Festschr. z. LXXV iähr. Bestehen des philol. Vereins u. Bonner Kreises*; 167 pp. in-8°; Bonn. Fr. Cohen 1929; prix 7 M. 50.

Edw. Kenn. Rand, *Franco-saxon ornamentation in a book of Tours* (offpr.

of Speculum IV, 2 avr. 1929, pp. 213-215 + 4 pl.), publ. by the Mediaeval Academy of America, Cambridge, Mass.

George Thomson, *Greek lyric metre*, IX-164 pp. in-8° ; Cambridge, University Press 1929; prix 12 sh. 6.

Wilhelm Wendt, *Ciceros Brief an Paetus* IX 22 ; 43 pp. in-8°; Giessen, 1929.

P. Dr. Ch. Borromée Vandewalle, *Roger Bacon dans l'histoire de la philologie* (Extr. de la Revue Franciscaine, Paris, 1929); 210 pp. in-8°; prix 5 belgas.

Ettore de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di Antichità romane*; fasc. IV Iudae-Iudex, pp. 129-160; Roma, Soc. editr. Sapientia, 1928; prix l. 4.

Isocrate, *Discours*, tome I, texte établi et trad. par G. Mathieu et Em. Brémond ; XXV- + 200 pages doubles in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Ed. des Places S.J., I° *Etudes sur quelques particules de liaison chez Platon*; 382 pp. in 8° ; II° *Une formule platonicienne de récurrence*; 54 pp. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1929 ; prix 40 fr. et 10 fr.

R. Eisler, ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ ; fasc. 17-18, pp. 641-768 ; Heidelberg, C. Winter's Universitätsbuchh., 1929; prix 5,50 M.

Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès, livre V, les Supplices* ; texte établi par H. Bornecque et trad. par G. Rabaud ; XV-99 pp. doubles in-8° ; prix 16 fr.

S. Anselmi, *Liber Monologion*, rec. Fr. Sal. Schmitt ; VII-65 pp. in-8° ; Bonn, Peter Hanstein 1929 ; prix 2,80 RM.

Walter F. Otto, *Die Götter Griechenlands, Das Bild des göttlichen im Spiegel des griech. Geistes;* 371 pp. in-8° ; Bonn, Friedr. Cohen, 1929; prix 12 RM.

Grace Hardley Beardsley, *The negro in greek and roman civilization* (The John Hopkins Un. Stud. in Archaeology N° 4) ; 145 pp. in-8° + 24 planches ; The John Hopkins Press, Baltimore, MD ; prix $ 3,50.

A. Poutsma, *Over de tempora van de Imperativus en de conjunktivus prohibitivus in het grieks* (Public. de l'Acad. des sciences d'Amsterdam, n^e^ série, XXVII, 2); 84 pp. in-8° ; Amsterdam, Uitg. v. de Kon. Akad. v. Wetensch. te Amsterdam, 1928 ; prix 4 fl.

TABLE DES MATIÈRES

J. Carcopino. — Correction au Brutus, XXVIII, 109 5
E. Cavaignac. — Miltiade et Thucydide 281
N. Deratani. — Le réalisme dans les declamationes 184
A. Ernout. — A propos d'une histoire de la langue latine 30
F. Gaffiot. — La première satire de Perse 271
F. Gaffiot. — Texte du Pro Archia 348
J. E. Harry. — Reine et Ville (Euripide, Hécube 1215) 345
P. d'Hérouville. — Zootechnie virgilienne 358
L. Laurand. — Pseudocicero adversus Valerium 364
L. Lemarchand — Dion de Pruse, Observations critiques sur le texte des discours LXVI et XII 13
A. Maréchal. — A propos de la Préface des Nuits Attiques 288
G. Mathieu. — Notes sur Athènes à la veille de la guerre lamiaque. 159
Noiville. — Les Indes de Bacchus et d'Héraclès 245
F. Robert. — Note sur Aristophane, Guêpes 122-123 289
Louis Robert. — Études d'épigraphie grecque 122
G. Seure. — Inscriptions ignorées du littoral balkanique de l'Euxin. 97
J. R. Vieillefond. — La lettre II, 1 d'Alciphron et la Chasse de Xénophon 354
P. Wuilleumier. — Les manuscrits principaux du Cato Major 43

Notes et discussions.

P. Chantraine. — Milmann Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère 294
P. Couissin. — Em. Löwy, Die Anfänge des Triumphbogens 190
A. Diès. — A. E. Taylor, A Commentary of Plato's Timaeus 365
A. Diès. — D. Tarrant, The Hippias Major attr. to Plato 383
G. Glotz. — Wilh. Doerpfeld, Alt. Ithaka. Ein Beitrag zur Homerfrage. 96
G. Glotz. — Martin P. Nilsson, The minoan-mycenean religion and its survival in greek religion 64

Bulletin bibliographique.

Fed. Ageno. — Il codice 538 d. R. Bibl. Univers. di Padova (**A. Ernout**) 437
Alcée. — Fragments, éd. Edg. Lobel (**P. Collart**) 81
Art. Allgeier. — Die atlateinischen Psalterien (**P. de Labriolle**) 338
S^t Ambroise. — De Nabuthae, éd. Martin R. P. Mc. Guire (**P. de Labriolle**) 237
S^t Ambroise. — Vita Scti Ambrosii, a Paulino eius notario ed. S^r M. S. Kaniecka (**P. de Labriolle**) 237
Anthimi. — De Observatione ciborum rec. Ed. Liechtenhan (**A. Ernout**) 337

Aristophane. — Comédies, t. III et IV, éd. P. Coulon et H. van Daele (**P. Chantraine**)..... 310, 418
Aristoteles. — Athenaion Politeia, éd. Hans Hoppermann (**G. Mathieu**)..... 206
Fr. Arnaldi. — Cicerone (**A. Ernout**)..... 435
Arrianus. — Scripta minora et fragm., t. II, éd. A. G. Roos (**P. Chantraine**)..... 211
Caesari Augusti Imperatoris. — Operum fragmenta iter. éd. H. Malcovati (**A. Ernout**)..... 329
St Augustin. — De Civitate Dei edd. B. Dombart et A. Kalb (**P. de Labriolle**)..... 431
Sancti Benedicti. — Regula Monasteriorum, éd. D. Cuthbert. Butler (**P. de Labriolle**)..... 339
Em. Benveniste. — Étrennes de linguistique offertes à — (**A. Ernout**). 204
Er. Bethe. — Die griechische Dichtung (**A. Ernout**)..... 301
R. Billiard. — L'agriculture dans l'antiquité d'après les Géorgiques de Virgile (**J. Bayet**)..... 232
Th. Birt. — Das Kulturleben der Griechen u. Römer i. seiner Entwicklung (**A. Ernout**)..... 303
Boèce. — A Concordance of Boethius, compiled by Lane Copper (**H. de Labriolle**)..... 337
Viggo Brondal. — Ordklasserne (**A. Ernout**)..... 342
T.R.S. Brougton. — The romanisation of Africa proconsularis (**M. Durry**)..... 410
J. Carcopino. — Autour des Gracques (**A. Ernout**)..... 323
Catulle. — Il libro di Catullo Veronese, éd. M. Lenchantin de Gubernatis (**A. Ernout**)..... 230
J. Christopherson. — Jephtah, éd. F. H. Fobes (**P. Chantraine**).... 428
Cicéron. — L'Amitié, éd. L. Laurand (**A. Ernout**)..... 90
Cicéron. — De l'Orateur, l. II, éd. E. Courbaud (**A. Ernout**)..... 90
Cicéron. — Des termes extrêmes des biens et des maux t. I, éd. J. Martha (**A. Ernout**)..... 327
Clementis. — Ars grammatica, éd. J. Tolkiehn (**A. Ernout**)..... 438
J. Colin. — Les antiquités romaines de la Rhénanie (**A. Grenier**)... 92
P. Collinet et A. Giffard. — Précis de droit romain, t. I et II (**A. Ernout**)..... 85, 432
P. Collomp. — La papyrologie (**P. Collart**)..... 76
P. Collomp. — Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides (**G. Rouillard**)..... 221
L. A. Constans). — Arles (**A. Ernout**)..... 325
P. Couissin. — Les armes romaines (**J. Bayet**)..... 320
J. D. Craig. — Ancient editions of Terence (**A. Ernout**)..... 325
Herm. Dessau. — Gesch. der römischen Kaiserzeit I et II (**G. Méautis**). 86
[Diognetos]. — Der Brief an Diognetos, éd. J. Geffcken (**P. de Labriolle**)..... 339
Dionysii Byzantii. — Anaplus Bospori, éd. Rud. Güngerich (**G. Rouillard**)..... 221
A. M. Duff. — Freedmen in the early Empire (**J. Bayet**)..... 322
R. Eisler. — Iesous basileus ou basileusas (**A. Puech**)..... 217 426
Ign. Errandeona. — Deianira (**P. Chantraine**)..... 428
Eschine. — Œuvres t. II, éd. V. Martin et Guy de Budé (**P. Chantraine**)..... 417

Euripide. — T. II, éd. L. Méridier (**P. Chantraine**)..... 79
Euripide. — Cantica, éd. O. Schrœder (**P. Chantraine**)..... 419
P. Fabri. — Virgilio poeta sociale e politico (**A. Ernout**)..... 436
Eva Fiesel. — Namen des griech. Mythos im Etruskischen (**A. Ernout**). 205
F. C. Forberg. — Manuale di erotologia classica (**A. Ernout**)..... 240
Ed. Fraenkel. — Iktus u. Akzent i. latein. Sprechvers (**J. Safarewicz**). 195
Gaius. — Institutionum libri IV, éd. B. Kuebler (**A. Ernout**)..... 432
St. Gaselee. — The Oxford Book of medieval latin verse (**A. Ernout**). 240
E. E. Genner. — Selections from the Attic orators (**P. Collart**)..... 310
H. Goelzer. — Le latin en poche (**A. Ernout**)..... 429
S[t] Grégoire de Nysse. — Éloge de S[t] Basile, éd. S[r] J. Aloys. Stein (**P. Chantraine**)..... 312
E. Griset. — La patria e il regno di Odisseo (**P. Chantraine**)..... 210
E. Griset. — Licofrone e Tolemeo (**P. Chantraine**)..... 211
St. Gsell. — Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. VII et VIII (**M. Durry**)..... 408
H. Guttmann. — Die Darstellung d. iüdischen Religion bei Flavius Josephus (**A. Puech**)..... 425
D. H. Haas. — Die Religion i. éd. Umwelt d. Urchristentums (**P. de Labriolle**)..... 431
Axel Hagerström. — Der Obligations begriff im Lichte d. allgem. röm. Rechtsanschauung (**A. Fliniaux**)..... 93
M. Hammarström. — Die komplementaren Zeichen d. griech. Alphabets (**P. Chantraine**)..... 306
J. Hasebroek. — Staat u. Handel im alten Griechenland (**E. Cavaignac**)..... 75
R. Helbing. — Die Kasussyntax der Verba bei den Septuaginta (**P. Chantraine**)..... 311
R. Hennig. — Abhd. z. Gesch. der Schiffahrt (**P. Couissin**)..... 401
R. Herkenrath. — Der ethische Aufbau der Ilias u. Odyssee (**V. Magnien**)..... 412
Hérondas. — Mimes, éd. J. Arbuthnot, Nairn et Laloy (**P. Collart**).. 420
Hésiode. — Erga, ed. U. v. Wilamowitz-Moellendorf (**P. Chantraine**). 308
Hésiode. — Œuvres, éd. P. Mazon (**P. Chantraine**)..... 414
Ern. Höhne. — Die Geschichte des Sallusttextes im Altertum (**A. Ernout**)..... 326
M. Hombert. — Byzantion III (**P. Collart**)..... 420
Homère. — Iliade, éd. V. Magnien (**A. Ernout**)..... 411
H. Hommel. — Heliaia (**L. Gernet**)..... 405
J. Hubaux. — Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile (**E. Galletier**) 435
A. Ippel. — Indische Kunst u. Triumphalbild (**P. Couissin**)..... 395
G. Ipsen u. Fr. Karg. — Schallanalystische Versuche (**A. Ernout**)... 396
O. Jacob. — Les esclaves publics à Athènes (**M. Delcourt**)..... 316
Franck l. p. Johnson. — Lysippos (**Ch. Picard**)..... 82
Herm. Junker. — Ber. ü. d. v. d. Ak. d. Wiss. in Wien nach dem Westdelta entsendete Expedition (**P. Couissin**)..... 397
H. Kristoferson. — Declamatio in L. Sergium Catlinam (**A. Ernout**) 326
J. Kromayer et G. Veith. — Heerwesen u. Kriegsführung d. Griechen u. Römer (**P. Couissin**)..... 198
W. Kubitschek. — Grundriss der antiken Zeitrechnung (**E. Cavaignac**) 76
E. Le Verne Crun. — Index of proper names in Servius (**A. Ernout**). 441
R. W. Livingstone. — The Mission of Greece (**P. Collart**)..... 411

Em. Loewy. — Polygnot (**Ch. Picard**)..... 314
Einar Löfstedt. — Syntactica (**A. Ernout**)..... 226
F. Lot. — La fin du monde antique et le début du moyen âge (**P. de Labriolle**)..... 87
Lucrèce. — Il primo libro del de rerum natura, éd. C. Pascal (**A. Ernout**)..... 229
D. R. Mac Iver. — Italy before the Romans (**M. Durry**)..... 408
J. Marouzeau. — I. Dix années de bibliographie classique, t. II, Matières et disciplines; II. L'année philologique, t. I, 1924-26 (**A. Ernout**)..... 203
J. Meunier. — Études de philologie et d'histoire (**P. Chantraine**)... 212
Ph. Meylan. — L'étymologie du mot parricide (**A. Ernout**)..... 239
P. Monceaux. — La vraie légende dorée (**P. de Labriolle**)..... 341
Max Mühl. — Die antike Menscheitsidee in ihr. gesch. Entwicklung (**A. Ernout**)..... 82
F. Muller Izn et E. H. Rankema. — Beknopt Latijnsch-nederlandsch Woordenboek (**A. Ernout**)... 429
Fl. Nencini. — Il Tibullo Ambrosiano e la critica Tibulliana (**A. Ernout**)..... 437
A. Neppi Modona. — Il rilievo votivo attico della Collezione Antinori (**Ch. Picard**)..... 215
Oecumenius. — The complete Commentary on the Apocalypse, éd. H. C. Hoskier (**A. Puech**)..... 425
K. Ohly. — Stichometrische Untersuchungen (**P. Collart**)..... 422
M. Orlando. — Il nome Italia nella prosodia, n. fonetica, n. semantica (**A. Ernout**)..... 430
P. Ovidii Nasonis. — Fastorum libri VI rec. Car. Landi (**A. Ernout**). 331
Ovide. — Héroïdes, éd. Bornecque et M. Prévost (**A. Ernout**)..... 327
Ovide. — Les Métamorphoses, t. I et II, éd. G. Lafaye (**A. Ernout**).. 236
Em. Panaitescu. — 1° Il ritratto di Decebalo; 2° Fidenae; 3° Le limes dacique (**M. Besnier**)..... 407
Vasile Parvan. — Dacia (**M. Durry**)..... 324
C. Patsch. — Beitr. z. Völkerkunde v. Südosteuropa III (**M. Besnier**). 406
A. Piganiol. — La conquête romaine (**A. Grenier**)..... 85
Pindare. — Scholia vetera in Pindari carmina vol. III, rec. A. B. Drachmann (**A. Puech**)..... 216
Plaute. — La Mostellaria, éd. N. Terzaghi (**A. Ernout**)..... 433
Pline le Jeune. — Lettres, t. III, éd. A. M. Guillemin (**A. Ernout**). 236
Plotin. — Ennéades, t. IV, éd. E. Bréhier (**P. Chantraine**)..... 80
Ulr. Pohle. — Die Sprache des Redners Hypercides in ihr. Beziehungen z. Koinè (**P. Chantraine**)..... 311
Sicconis Polentonis. — Scriptorum illustrium Latinae Linguae libri XVIII ed. B. L. Ullman (**A. Ernout**)..... 240
K. Preisendanz. — Papyri Graecae magicae, t. I (**P. Collart**)..... 313
Sexti Properti. — Quae supersunt opera, éd. O. L. Richmond (**A. Ernout**)..... 329
Pubblicazioni d. Soc. ital. per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto. — Papiri greci e latini. Vol. IX, f. 1 (**P. Jouguet**)..... 77
Aimé Puech. — Histoire de la littérature grecque chrétienne, t. I et II (**H. Pernot**)..... 423
Edw. Ken. Rand. — Founders of the Middle Ages (**P. de Labriolle**). 432
K. Regling. — Die Münzen von Priene (**Ch. Picard**)..... 214

P. Roussel. — La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine (**G. Mathieu**) 317
James Smith Reid (**A. Ernout**) 433
D. M. Robinson. — Greek a. Latin Inscriptions from Asia Minor (**Seymour de Ricci**) 94
Erw. Rohde. — Psyché, trad. A. Reymond (**A. Ernout**) 302
A. Rumpf. — Die Religion d. Griechen (**Ch. Picard**) 213
Dr B. Ryba. — Deux consolations de Sénèque (**A. Ernout**) 334
A. H. Salonius. — I. Die griech. Hdschrfgm. d. Neuen Testaments i. d. staatl. Mus. z. Berlin ; II. Ein Thukydides-papyrus (**P. Collard**) 219
H. A. Sanders a. C. Schmidt. — The minor prophets in the Treer coll. and the Berlin fgm. of Genesis (**P. Collart**) 220
Ioannis Sardiani. — Commentar. in Aphthonii Progymnasmata, éd. H. Rabe (**A. Puech**) 216
W. Schadewaldt. — Der Aufbau des Pindarischen Epinikion (**A. Puech**) 424
L. Séchan. — Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique (**A. Plassart**) 304
Sénèque le père. — The Suasoriae of Seneca the Elder ed. W. A. Edward (**A. Ernout**) 235
Sénèque. — De la Clémence, éd. P. Faider (**R. Waltz**) 332
Sénèque. — Ad. Marciam de Consolatione, éd. Ch. Favez (**R. Waltz**). 438
Sénèque. — Des Bienfaits, tome II, éd. F. Préchac (**A. Ernout**) 90
A. Severyns. — Le cycle épique dans l'école d'Aristarque (**P. Collart**) 421
U. Sicca. — Grammatica d. Iscrizioni doriche d. Sicilia (**P. Chantraine**) 307
Ch. H. Skalet. — Ancient Sicyon (**Ch. Picard**) 315
B. Snell. — Aischylos u. das Handel im Drama (**P. Collart**) 308
Rag. Sober. — Studia Columelliana palaeogr. et crit. (**A. Ernout**) 326
Otto Staehlin. — Das Seminar f. Klass. Philologie a. d. Univ. Erlangen (**A. Ernout**) 242
Fr. Steinmayr. — Periode u. Rythmus d. griech. u. lat. Kuntsprache (**P. Chantraine**) 319
Stolz-Schmalz. — Latein. Grammatik, Ve Aufl. von Manu Leumann u. J. B. Hofmann (**A. Ernout**) 83
K. Strecker. — Einführung in das Mittellatein (**P. de Labriolle**) 340
Duane Reed Stuart. — Epochs of Greek and Roman Biography (**G. Seure**) 224
Symbolae Osloenses. — Fasc. V (**S. de Ricci**), fasc. VI et VII (**A. Ernout**) 94, 342
D. Tafrali. — La cité pontique de Dionysopolis (**G. Rouillard**) 223
Térence. — I due fratelli trad. ital. de L. Arata (**A. Ernout**) 434
Tibulle. — Albii Tibullialiorumq. Carminum libri IV, éd. F. Calonghi **A. Ernout**) 235
Vaclav Tille. — Mélanges publiés en l'honneur du Prof. — (**A. Ernout**) 242
Tite Live. — Ab Urbe condita l. XXVII, éd. Em. Cesareo (**A. Ernout**) 437
M. Toussaint. — La Lorraine à l'époque gallo-romaine (**P. Couissin**) 403
F. V. Trojan. — Handlungstypen im Epos, die Homerische Ilias (**P. Chantraine**) 307
Vellei Paterculi. — ad M. Vinicium. libri II, éd. R. Ellis (**A. Ernout**). 336
[P. Virgili Maronis]. — Culex Ciris iter. rec. G. Curcio (**A. Ernout**).. 331

F. DE VISSCHER. — La formule Paricidas esto (**A. Ernout**)..... 238
ACH. VOGLIANO. — Epicuri et Epicureorum scripta in Herculanensibus papyris servata (**P. Collart**)..... 422
AL. WALDE. — Vergleich. Wörterbuch d. idg. Sprachen (**A. Ernout**) 204,397
E. H. WARMINGTON. — The commerce between the Roman Empire and India (**M. Besnier**)..... 91
S. WARTENA. — Nux Elegia (**A. Ernout**)..... 234
O. WEINREICH. — Studien zu Martial (**A. Ernout**)..... 335
ID. WILLIGER. — Sprachl. Untersuch. z. d. Komposita d. gr. Dichter des 5 Iahrh. (**P. Chantraine**)..... 309
YALE CLASSICAL STUDIES, Vol. I (**A. Ernout**)..... 433

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES